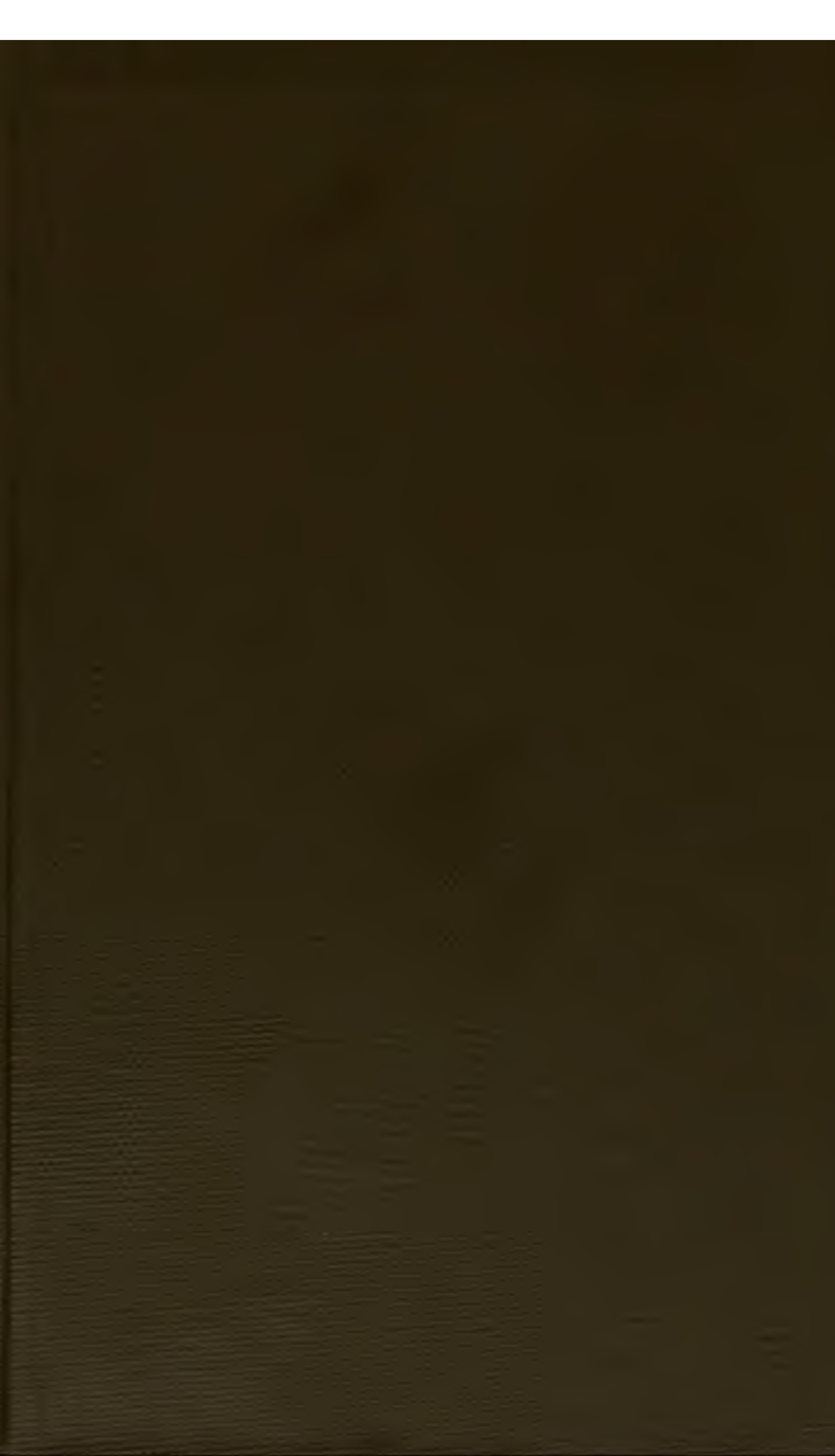


HISTOIRE

DU

PERE LA CHAIZE

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 111 exemplaires.



HISTOIRE

DU

Pere La Chaize

JESUITE ET CONFESSEUR

DU ROI LOUIS XIV

où

L'on verra les intrigues secrettes qu'il a eues à la Cour de France et dans toutes les Cours de l'Europe,
et les particularitez les plus secrettes de sa vie. Ses Amours avec plusieurs Dames de la première qualité, et les agréables aventures qui lui sont arrivées dans le cours de ses Galanteries.

PREMIÈRE PARTIE



A BRUXELLES
chez HENRY KISTEMAECKERS, éditeur
65, rue des Palais, 65

1719-1884



AU LECTEUR

Je ne m'amuserai point, cher Lecteur, à briguer votre suffrage en faveur de mon Livre, il parlera pour lui-même, et si ses raisons ne sont pas trouvées valables, ce seroit en vain que je voudrois alleguer les miennes, vous ne les écouteriez pas.

Je ne saurois pourtant m'empêcher de vous dire, que vous devez me savoir quelque gré du present que je vous fais, non pas tant par sa propre valeur, que par le hazard où je m'expose en votre consideration. J'attaque non seulement l'homme le plus vindicatif que le Soleil ait jamais éclairé, mais toute une Société qui ne pardonne aucune offense, et contre laquelle il n'y a point d'asile. Je serois au milieu de Londres et sous la protection la plus déclarée du Roi Guillaume, qui pourroit me garantir de l'indignation même de mon Roi, si j'avois eu le malheur de me l'attirer, que je ne devrois point me croire en seureté pour cela, et tôt ou tard cette Cabaliste Compagnie m'immoleroit à son ressentiment. Je ne serois pas le premier à qui cela seroit arrivé, on a enlevé des gens à Amsterdam qui pourrissent encore aujourd'hui dans les cachots du Mont

St. Michel. D'autres ont été assassinez jusques dans la Cour de Hanover, et le même Pere La Chaize, cet illustre imposteur contre qui j'écris, n'a-t-il pas forcé les Genevois à lui rendre un malheureux qui avoit écrit quelque chose contre lui, quoi qu'il n'eût rien avancé de bien essentiel, et qu'il se fût même fort trompé dans quelques-unes de ses conjectures? Que seroit-ce donc de moi s'il venoit à découvrir où je suis et qui je puis être? Rien ne seroit capable de me sauver de sa fureur. Mais par bonheur, bien que je l'aye connu assez particuliérement, je ne pense pas que je lui sois suspect plus qu'un autre. Il voit et il reçoit tant de gens, que ses soupçons se perdront infailliblement dans le nombre : d'ailleurs, on peut juger que ce n'est pas de lui que j'ai appris les particularitez de sa vie que je rapporte; il n'est pas homme à en faire confidence à personne.

Vous me demanderez sans doute, par quel canal elles sont donc venuës à ma connoissance. Mais, cher Lecteur, c'est un point sur lequel je ne saurois vous répondre positivement, et pour raison. Tout ce que je puis vous dire là-dessus est, que j'ai pu être fort intrigué avec la Société pendant plusieurs années, y avoir eu des amis particuliers qui le connoissoient parfaitement depuis le tems qu'il est entré dans l'Ordre, et qu'enfin j'ai pu moi-même lire à la derobée une bonne partie de ses Memoires.

Quoi qu'il en soit, ceux qui auront eu le privilège de pénétrer dans le secret de l'Ordre, verront, par ce que je rapporte de leur Morale et de leur esprit, que je ne parle pas sans savoir.

Ce n'est pas que j'espere que ce Livre soit approuvé; et comment le seroit-il? je ne sais point déguiser, ni trahir mes sentimens, je dis les choses aussi sincérement que je les pense, et ce n'est plus la mode; peut-être sera-t-il lu, et c'est tout ce que je souhaite. Quant il ne le seroit pas,

je m'en consolerois, je ne fais pas métier d'écrire, et je ne m'y suis laissé emporter, que par un pur amour pour le public, auquel je n'ai pu souffrir, sans parler, qu'on imposât si long-tems impunément.

Lecteur, si vous êtes fort difficile sur la construction d'une Histoire, la mienne ne vous plaira pas. Je sais qu'il faut pour qu'elle soit dans les formes, qu'un Auteur s'attache uniquement à son sujet, qu'il le traite à fond, et ne le perde jamais de vûë, et qu'il ne se jette point mal à propos dans les affaires contemporaines. J'avouë ingenuëment que vous ne trouverez pas cela dans la mienne. A cet égard je me suis donné une grande liberté, et comme tout ce qui s'est présenté sous ma plume et que j'ai écrit, me plaisoit, je desire qu'il vous plaise aussi.



LE

Libraire au Lecteur

JE voudrois bien, Lecteur, pouvoir vous apprendre qui est l'Auteur de ce Livre, mais en vérité je ne le sais pas moi même. Tout ce que vous saurez donc de moi, c'est qu'il m'a été envoyé de Paris par la poste sous une enveloppe, sans que je puisse conjecturer par qui. J'ai trouvé dans les feuillets un petit billet dont voici la copie, qui, je crois, ne vous rendra guères plus savant :

Si j'avois pu trouver dans Paris des Libraires qui eussent voulu se charger de l'impression de mon Livre, je ne vous l'envoyerois pas ; je l'avois destiné pour notre France, et non pas pour des Etrangers qui n'en sauroient retirer une grande utilité. Cepen-

dant puis que cela n'a pu se faire, je vous le donne et ne desire de vous d'autre recompense, sinon que vous en fassiez passer ici deux ou trois cens exemplaires.



HISTOIRE

DU

Père La Chaise

JÉSUITE ET CONFESSEUR

DU ROI LOUIS XIV

Où l'on verra les intrigues secrètes qu'il a eu à la Cour de France, et dans toutes les Cours de l'Europe, pour l'avancement des grands desseins du Roi son Maître.

Si les Heros, et tous les grands hommes en general, meritent qu'après le cours d'une illustre et glorieuse vie, on leur éleve de superbes mauzolées, et que de savantes Plumes écrivent leur histoire, pour transporter

à la postérité le souvenir et l'admiration de leurs vertus; il semble que par la raison des contraires, on devroit ensevelir dans les tenèbres d'un éternel oubli la mémoire des impies; et tel fut sans doute le sentiment de ceux qui defendirent autrefois sous des peines très-sévéres, de prononcer jamais le nom du fameux Incendiaire, qui detruisit en un jour le plus magnifique Temple du monde, qu'on avoit été tant d'années à bâtir. La même pensée m'auroit aussi empêché de rendre cet ouvrage public, si je n'y avois été porté par des raisons opposées qui sont d'un grand poids. J'ai consideré qu'entre tous les desordres qui regnent dans le monde, il n'y en a point de plus fâcheux pour les honnêtes gens, que la ressemblance exterieure qui confond les hypocrites avec les véritables gens de bien, et qui est telle qu'à moins d'une attention fort longue et fort assiduë, on ne peut guéres se defendre de prendre souvent l'un pour l'autre, et de rendre le même honneur à l'imposture qu'à la vérité. C'est un mal si general et si inévitable, que je ne pense pas qu'il y ait personne au monde qui n'y ait été trompé plusieurs fois. Après cela quand on vient à être desabusé, quel depit n'a-t-on point d'avoir été la dupe d'un scelerat, qui jouë impunément le Ciel et les hommes?

J'ai donc cru que ce ne seroit pas rendre un médiocre service au public, que de lui découvrir ceux qu'on a reconnus pour tels, et c'est le seul motif qui m'a mis la plume à la main.

Tous les Jesuites en general peuvent être mis de ce nombre : leur Morale criminelle, et les horreurs qu'elle a produit, en sont des preuves convaincantes : mais, entr'eux tous, il faut tomber d'accord, que le Pere La Chaize aujourd'hui Confesseur du Roi tient un des

premiers rangs; il faut bien qu'il soit Tartuffe dans le souverain degré, pour avoir su imposer depuis tant d'années au Roi du monde le plus éclairé et le plus pénétrant; car de penser qu'il ferme volontairement les yeux, en consideration de l'utilité de ses conseils, et des services qu'il retire de la Société par son moyen, c'est ce qu'il ne faut pas croire; mille bonnes raisons détruisent cela; et sans m'arrêter à les rapporter, je me contenterai de dire, que notre Monarque est un Prince qui aime la vertu et hait le vice en quelque sujet qu'il se rencontre; ainsi il n'y a point d'apparence, que le connoissant il le tolerât dans son propre Confesseur.

Je ne croirai donc point du tout m'attirer son indignation en levant le masque à cet hypocrite, comme je vais le faire dans cette Histoire. Et pour cela je ne saurois mieux commencer qu'en donnant au Lecteur un portrait fidelle de celui dont j'ai dessein de l'entretenir. Je le preparerai par ce moyen à tout ce qu'il en doit attendre dans la suite; de sorte qu'il sera moins surpris quand il verra tant de choses, qui conviennent si peu au caractére dont il est revêtu.

Le Pere La Chaize est d'une taille médiocre en hauteur, assez mince et qui commence un peu à se vouter; il a le nez serré, pas trop grand, mais un peu aquilin, le teint frais, haut en couleur et qui marque une grande santé; sa bouche est trop fenduë et laisse voir des dents qui ne sont pas propres, quoi qu'elles soient encore assez saines; ce qu'il a de plus agréable dans le visage, sont les yeux qu'il a bleus et bien coupez; on les appelle d'ordinaire les miroirs de l'ame, mais ce n'est asseurement pas chez lui, à moins qu'on ne veuille dire qu'elle ne s'y fait voir que par un côté, qui est la flatterie et la complaisance. Au reste il faut avouër qu'il les fait tout

comme il veut, mais ordinairement il veut qu'ils soient doux, engageants, et remplis d'amitié; il ne sait pas moins composer son maintien que ses yeux. Vous diriez à voir son air modeste, et ses maniéres affables, que c'est l'homme du monde le plus simple et le plus facile à tourner. Auprès des Grands il est humble, rampant, et ne se sert jamais que de protestations de fidelité, de services, et d'un devouëment tout entier; et quant aux personnes du commun il les écoute patiemment et favorablement jusques à la fin; après quoi il leur donne toûjours de bonnes paroles, et les amuse d'esperance. Cela se remarque parfaitement dans les audiences qu'il donne le Mardi et le Vendredi; on voit ces jours-là, dans son antichambre, plus de deux cens personnes chaque fois, de toutes conditions, des bourgeois, des savans, des plaideurs, et entre ceux-là une foule de petits collets, qui ne levent jamais les yeux de dessus la porte, et qui ne l'entendent point ouvrir, qu'ils ne s'imaginent en voir sortir deux ou trois benefices. Cependant il écoute ces gens-là sans témoigner la moindre inquiétude, et trouve le secret de les satisfaire avec des paroles douces et emmielées. Son habit quadre fort bien à l'humilité apparente dont il fait profession, l'étoffe n'en est point differente de celle des autres, et il porte sa robe deux ans comme le moindre des Jesuites.

Il est vrai que toutes ces petites mortifications sont bien adoucies par le plaisir qu'il ressent, de voir des Princes, des Ducs, des Archevêques, et enfin tout ce qu'il y a de gens de la premiere distinction, venir lui baiser la veste, et mendier sa protection.

Voilà en general quel est son exterieur. Pour le dedans c'est autre chose, rien au monde n'est plus caché, et à moins d'avoir beaucoup de familiarité avec lui, il

est bien malaisé d'y rien connoître; ce sont des noirceurs impenetrables, il est fourbe et méchant au delà de ce qu'on peut penser, faisant du bien à peu de gens et du mal à beaucoup, si vous en exceptez les Ecclesiastiques, à qui il est obligé de distribuer les benefices, parce qu'autrement ils demeureroient vacans; mais il est à naître que de son propre mouvement, il ait obligé quelqu'un, et s'il le fait quelquefois, dites avec certitude, qu'il a quelque vûë qui l'interesse. Il y a deux sortes de personnes avec qui il est irreconciliable, ce sont les gens de bien et ceux qui sont de la faveur; les premiers, parce qu'il ne leur ressemble pas, et les autres, parce qu'il en est jaloux, et qu'il voudroit bien posseder tout seul l'oreille du Prince. Il aime les plaisirs et la mollesse plus qu'aucun Courtisan, et son inclination le porte au luxe et à la dépense; mais comme il sait que ce ne seroit pas le plus court moyen pour se maintenir dans le credit où il est, il se modere autant qu'il peut. Il n'a pourtant pu s'empêcher de se donner deux laquais avec un carrosse fort propre, et quatre chevaux des meilleurs de Paris; quant à sa table il la trouve toute couverte chez le Roi, et quand il revient à la maison de St. Louis, il n'en fait pas pire chére pour cela, ce n'est pourtant pas là qu'il fait ses meilleurs repas; et qui veut savoir comment le Pere se gouverne, il faut qu'il aille dans la belle maison qu'il a fait bâtir au bout du Fauxbourg Saint Antoine, et qui se presente agreablement, à ceux qui se promenent sur le boulevard; c'est là que se font les bons coups et les agréables parties; mais il faut être bien des amis pour y avoir part. Il s'y est passé maintes aventures galantes capables de bien réjouïr le Lecteur; je ne les mettrai pourtant point ici, parce qu'il y a beaucoup de particularitez que j'ignore encore, mais je prendrai soin

de m'en informer à fond, et si je vois qu'on reçoive favorablement ce petit livre, je les donnerai à part, peu de tems après celui-ci.

Quelque licence qu'il se donne dans ce lieu-là, quand il est de retour il n'a aucune peine à reprendre son air et sa mine devote; et ceux qui ne le connoitroient pas le prendroient pour un Saint. Pour moi, je ne comprens pas comment on peut pousser la dissimulation jusques au point où il la porte, on en jugera par ce trait. Un jour qu'il étoit extrêmément fatigué d'une audience de plus de cinq heures, et qu'il s'étoit déja retiré dans son cabinet pour se reposer, le Frere Benoît son compagnon lui vint dire que Mr. l'Evêque d'Angers qui revenoit de la Province demandoit à le voir; « Que me veut ce Jan- » seniste? » répondit-il fort en colére; « j'ai bien affaire » moi de ses visites, que ne se tient-il chez lui, je ne » l'irai pas chercher; il faut avouer qu'on est bien » malheureux d'être sans cesse obsedé par de tels » personnages. » Tout en disant cela il sortit du cabinet pour l'aller recevoir, et courant à lui, dès qu'il l'aperçut, les bras ouverts, et avec un visage où la joye et la satisfaction étoient peintes : « Ah! Monseigneur, » dit-il, » que je vous ai d'obligation, de me prévenir avec tant » de bonté, et que votre visite me rend l'ame contente. » Comme je n'avois point eu l'honneur de vous voir, » depuis long-tems, j'étois dans une inquiétude mortelle » de savoir comment je suis dans votre cœur; instruisez » m'en, je vous supplie, Monseigneur, y suis-je un peu » bien? me faites-vous encore la grace de me compter » au nombre de vos très-humbles serviteurs? »

Il continua toute la conversation sur ce ton-là, et avec une telle apparence de sincérité, que je ne savois si je dormois ou si je veillois; car il faut

savoir que ce Prélat étoit le propre frere de Mr. Arnauld son ennemi juré.

Après le portrait que je viens de faire de ce St. Religieux, je crois qu'il seroit inutile d'y rien ajoûter, et je ne pense pas même qu'on en puisse beaucoup connoître davantage; je passe donc à la narration.

Si je cherchois plutôt à plaire à mon Lecteur qu'à dire la vérité, je suivrois ici l'exemple de quantité d'Auteurs qui croiroient pécher contre les termes, s'ils décrivoient la vie de quelqu'un sans lui donner une naissance extraordinaire, et singularisée par des accidens tout surprenants, et la vérité est que cela previent beaucoup, et reveille l'attention; mais comme je n'ai pas dessein d'écrire un Roman, je dirai les choses nuëment et telles qu'elles sont.

Il est né à Lyon d'une famille qui faisoit quelque figure parmi la bourgeoisie, son pere avoit même servi quelque tems et avoit vu le beau monde, dont il avoit assez pris les manieres; de sorte qu'il ne lui manquoit que du bien pour paroître Gentilhomme, comme il en avoit grande envie. Il avoit plusieurs enfans, et celui-ci, marquant avoir beaucoup d'esprit, et donnant de grandes espérances, on le mit aux études, où il réüssit parfaitement, et avec la plus grande facilité du monde, quoi qu'il fût fort débauché, ce qui semble ne pas convenir avec l'étude. Il fit son Cours de Philosophie sous un Professeur nommé le Pere de Vaux qui depuis a possédé les premiers emplois de l'Ordre, et c'est à lui qu'il doit toute sa fortune, ce Pere l'ayant toûjours protegé et supporté de tout son crédit en toutes occasions, et tandis qu'il a vêcu ils ont été dans une union d'interêts inséparable.

Quelque bonne ame simple s'imaginera peut-être que

le fondement d'une si belle amitié? n'étoit autre chose que l'amour du prochain et la charité; il est vrai l'amour du prochain y eut la plus grande part, mais ce ne fut pas de celui qui nous est recommandé dans l'Ecriture (1). Notre Ecolier qui entretenoit une fille de joye, ayant promis à un de ses amis qui demeuroit auprès de Mâcon de la mener chez lui pendant les vacances au tems de vendange, il partit de Lyon avec elle; il étoit assez tard, ce qui l'obligea de coucher dans un Village, où il n'y avoit qu'une seule Hôtellerie. La Chaize se fit donner une chambre et ordonna qu'on lui préparât à souper, et un lit pour sa femme et pour lui, après quoi il sortit pour faire un tour de promenade. A peine étoit-il dehors, qu'il arriva un Cavalier qui demanda aussi à coucher; l'Hôte lui dit qu'il n'avoit qu'une chambre, où il avoit mis un Gentilhomme avec sa femme, mais qu'on pourroit encore lui donner un lit dans la même chambre s'il vouloit y dormir. Le Cavalier qui avoit ses raisons pour n'aimer pas la Compagnie, en fit quelque difficulté; cependant parce que l'autre village où l'on pouvoit coucher, étoit encore fort loin, il se résolut à rester; il descendit donc, et ayant fait mettre son cheval à l'écurie il monta en haut où il trouva la femme de ce mari, à qui il fit de grands complimens, et de grandes excuses sur l'incommodité qu'il étoit forcé de causer à une personne si charmante. et pour laquelle il se sentoit tant de respect. La belle qui n'étoit pas fort accoutumée à la fleurette, étoit ravie de l'entendre, et répondit à ses civilitez d'une maniére si obligeante, qu'à son tour il en fut tout charmé; d'ailleurs il la trouvoit fort à son gré, belle gorge, beau bras, et dont on paraissoit ne vouloir

(1) Année 1644.

pas être chiche; tout cela fit que des compliments on passa aux tendresses, puis au badinage, et de là à quelque chose de plus criminel. Le mal fut que dans l'ardeur de la passion on oublia de fermer la porte par dedans, et qu'on n'entendit pas venir le mari prétendu qui les surprit en flagrant délit; la colére lui monta aussi-tôt au visage, il mit l'épée à la main, dont il donna plusieurs coups à sa drolesse, et à celui qui étoit couché avec elle, qui au lieu de se défendre, voulut gagner au pied; mais La Chaize qui ne prétendoit pas qu'il en fût quitte à si bon marché, l'arrêta par le collet, et comme l'autre tâchoit à se debarrasser, sa perruque tomba et laissa voir une tête à couronne. La surprise de La Chaize ne fut pas petite quand il vit que celui qu'il avoit si bien gourmé, étoit un Prêtre, mais elle accrut encore de la moitié en le reconnoissant; c'étoit le Pere de Vaux son Maître de Philosophie. Est-il possible, lui dit-il, mon Pere, que ce soit bien vous! et ne me trompé-je point? il le regardoit en même tems depuis les pieds jusques à la tête; c'est vous-même, ajoûta-t-il, en propre personne; ah ma foi, mon Reverend Pere, je vous demande pardon de la maniére dont je vous ai traité, mais qui vous auroit connu sous ce deguisement? je le donnerois en quinze jours à tous les Peres de votre Couvent. Le Jesuite mouroit de confusion cependant, mais voyant qu'il n'y avoit point de remède, il fit de nécessité vertu; oui, lui dit-il, La Chaize, c'est moi-même, et puis qu'aussi bien vous m'avez reconnu je ne veux point vous en faire un mystére, vous êtes honnête homme et je me flatte que vous en userez bien avec moi. La Chaize l'assura qu'il avoit raison de le croire ainsi, et qu'il pouvoit dormir en repos sans rien apprehender de son indiscretion. Il lui conta ensuite comment il avoit amené cette fille de

Lyon, et qu'il la vouloit conduire chez un de ses amis, à dessein de passer le tems avec pendant les vendanges; qu'il pouvoit bien juger par là combien peu il en étoit jaloux; et que s'il avoit témoigné de la colére quand il les avoit trouvez ensemble, c'étoit plutôt par point d'honneur qu'autrement, et parce qu'il le regardoit comme un inconnu qui venoit lui enlever sa Demoiselle à sa barbe. Mais quant à vous, continua-t-il, je suis ravi qu'elle vous agrée, et si le cœur vous en dit encore, vous en pouvez prendre par où il vous plaira. Des honnêtetez de cette nature n'étoient point à refuser, aussi les accepta t-il, et en témoigna sa reconnaissance à La Chaize par des embrassemens et des offres de service qui ne penserent point finir. Dès-lors ils lierent ensemble une amitié fort étroite, et pour mieux l'affermir, ils convinrent de demeurer huit jours dans le même endroit, et que la femme seroit commune entr'eux. Après cela La Chaize curieux de savoir la cause de son deguisement, le pria de lui en vouloir dire la vérité, ce que le bon Pere lui accorda avec beaucoup de franchise, sachant bien que le meilleur moyen de s'assurer de la discrétion d'un homme qui sait déjà, malgré nous, beaucoup de nos affaires, c'est de lui faire une entiére confidence. Il lui déclara donc que du tems qu'il demeuroit à Châlons, il s'étoit insinué si avant dans les bonnes graces de la fille d'un riche Marchand, qu'il en avoit eu deux enfans : qu'elle étoit mariée depuis deux ou trois ans, et demeuroit à la Campagne auprès de Bellegarde, où il l'avoit vüe déjà plusieurs fois en habit séculier, sous le titre de cousin : que le mari qui étoit un bon homme l'avoit parfaitement reçu, et que c'étoit pour le même sujet qu'il s'étoit mis en voyage sous le déguisement où il le voyoit, après avoir fait accroire à son Recteur qu'il

alloit voir un Gentilhomme du Dijonnois son intime ami, et dont il lui avoit supposé deux ou trois lettres fort pressantes. Enfin ils ne se cacherent rien l'un à l'autre, et ils se firent des confidences mutuelles, qui feroient toutes seules la matiére d'un gros volume; mais comme j'ai beaucoup de choses fort sérieuses à raconter, je passerai par dessus ces sottises le plus légérement que je pourrai, et n'en parlerai qu'autant qu'il sera absolument nécessaire pour faire connoître mon Tartuffe et ses pareils.

Pendant le séjour qu'ils firent en cette maison, La Chaize qui, bien que debauché, n'étoit pas encore accoutumé à pécher sans scrupule, ne put s'empêcher de demander quelquefois au Pere, comment il pouvoit accommoder sa conduite avec ses obligations qui étoient si opposées; car enfin, disoit-il, vous êtes engagé au celibat par des vœux si grands, et dont les infractions entrainent après elles des peines si terribles, que je ne connois pas comment vous pouvez vous y porter avec tant de facilité. Elles ne sont pas si opposées que vous le pensez, et que bien des gens se l'imaginent avec vous, répondit le Pere, il y a une certaine Morale que vous ne connoissez point encore, et que nous n'enseignons pas publiquement dans nos Ecoles, parce qu'effectivement il n'est pas bon que tout le monde en ait connoissance; nous la reservons pour les esprits forts et capables, mais si vous êtes sage je pourrai avec le temps vous en faire part, et vous apprendrez des mystéres qui vous raviront en admiration. Je me promets bien, répondit La Chaize, que vous ne me cacherez aucune partie de votre science, je ne me suis mis sous votre discipline que pour cela, et vous y êtes engagé de nouveau par l'amitié que nous nous sommes jurée mutuellement depuis peu de jours.

Satisfaites donc ma curiosité, mon Pere. et puisque nous sommes ici en liberté, ne remettez point vos instructions à un autre temps, je suis assez sage dès aujourd'hui pour écouter et pour apprendre. C'est de quoi je ne suis pas bien persuadé, répartit le Pere, car je vous assure qu'il faut l'être beaucoup pour bien comprendre notre Morale. Figurez-vous d'abord qu'elle renverse l'autre absolument, et qu'elle vous conduit par des chemins tout nouveaux, mais aussi bien plus doux et bien plus aisez ; et quand une fois on a franchi le pas qu'il faut faire pour quitter la vieille et se ranger sous la nouvelle, on y trouve des douceurs et un repos d'esprit qui n'étoient point connus. Par exemple, ne seriez-vous pas bien aise que l'on vous fit voir que sans aucun peché et en bonne conscience vous pouvez entretenir commerce avec Magdelon ? c'est ainsi que se nommoit leur Demoiselle. Sans doute, répondit La Chaize, vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir. Hé bien soyez en répos là-dessus, je le prends sur moi, il n'y a pas seulement le moindre péché veniel ; c'est ainsi que l'ont décidé nos plus grands Docteurs, que nous appellons avec justice les guides du salut et les lumiéres de l'Eglise : écoutez ce qu'en dit le grand Escobar notre Maître : « Quand un homme se sent excessivement aiguillonné » par la concupiscence de sa chair, et qu'ayant l'occasion » prochaine de commettre un adultére, il se défie de sa » foiblesse, et craint de ne pouvoir se défendre d'y tom» ber, si un tel homme va dans une maison de debauche, » et y éteint le feu de sa convoitise dans le sein d'une » paillarde, péche-t-il ? non ; parce qu'il craignoit de » commettre adultére, et qu'il n'avoit point d'autres voye » pour s'en dispenser ; » et dans un autre endroit, « un » homme qui se voit sur le point de succomber à la ten-

» tation, qui le sollicite d'abuser de la facilité d'une jeune » fille qui l'aime et qu'il perdroit d'honneur, ne péche » point, si pour éviter ce mal il va voir une femme pu- » blique, afin qu'ayant appaisé la violence de sa passion, » il soit plus Maître de lui-même, et plus en état de re- » sister à son amour. » Cela est exprès, mais voici encore une décision plus claire du même Docteur : « de deux » maux il faut choisir le moindre, si vous ne pouvez vous » tenir de tomber dans l'adultére ou dans la paillardise, » évitez l'adultére, vous n'avez que ce parti à prendre.

» Le Docte Suarez n'a point été d'un autre sentiment; » il est hors de controverse, » dit-il, « que quand on n'a » point assez de force pour dompter ses passions, on ne » puisse avoir affaire une ou plusieurs fois avec des fem- » mes débauchées plutôt que de faire pis : » et dans le même endroit : « remarquez bien ceci, je dis plus, si un » homme est d'un temperament si chaud qu'il ne puisse » se passer d'une femme, et qu'il soit empêché de se ma- » rier par quelque obstacle invincible, soit pour toûjours » ou pour un temps, il ne péchera point d'entretenir com- » merce avec une femme non mariée, jusques à ce que » cet obstacle soit levé. » Cela est decisif et fait pour moi autant que pour vous, comme vous voyez. Diana le plus subtil de nos Casuistes est admirable sur cette matiére, il ne laisse pas la moindre question sans la resoudre. « Un homme, » dit-il, « qui est nécessité par la » force de ses tentations, et par le temperament de sa » constitution, ne péche point quand il va se satisfaire » avec des Courtisanes publiques, pourvu qu'il les paye, » parce qu'alors c'est leur métier, et ce dont elles vivent, » et qu'elles n'ont plus d'honneur à perdre ni de reputa- » tion à ménager. Ce n'est pas que si cet homme crai- » gnant le scandale pour lui-même, aime mieux en

» entretenir une secretement, et la tenir comme sa » femme, il sera meilleur qu'il en use ainsi. Mais, » ajoûte-t-il, « on demande si un homme peut être necessité » à cela d'une maniére indispensable; je reponds qu'oui, » la convoitise de la chair agit sur quelques-uns de la » même façon que la faim fait sur notre estomac; si donc » demeure d'accord qu'un homme qui est extrêmement » pressé de la faim, et qui ne pouvant ni acheter du pain » ni en obtenir par charité, ne péche point quand il en » dérobe autant qu'il en faut pour se substanter, pour» quoi condamnerons-nous celui qui pressé de la même » sorte par sa concupiscence a recours à une paillarde à » laquelle il donne son salaire. »

On ne peut rien de plus convainquant, cela ne laisse pas la plus petite difficulté; cependant il y a mille endroits dans nos Auteurs de la force de celui-là, que ma memoire ne me fournit pas à present; mais que je vous ferai voir quand il vous plaira. J'avouë, répondit La Chaize, que voilà une doctrine merveilleuse pour mettre la conscience d'un pécheur en repos, et qui va me delivrer de bien des scrupules qui interrompoient fort souvent mes plaisirs. Je ne saurois assez vous remercier, mon cher Pere. Je ne suis pas fâché, répartit le Pere, de vous avoir donné ces instructions. Cependant je puis vous dire que vous m'en devez avoir quelque obligation; ces secrets ne se revelent pas indifferemment à tous, et dans notre Ordre même hors les Profés des quatre vœux il y en a très-peu qui les connoissent. Quoi, répartit La Chaize, tous les Peres Jesuites ne savent pas donc cela. Il s'en faut beaucoup, reprit-il, et quand je vous dirai qu'à peine y en a-t-il la sixième partie, je ne mentirai point: dans notre maison, par exemple, il n'y a que le Pere Recteur, les Professeurs en Theologie, le Pere

Maître mon Collegue et moi, qui soyons de la doctrine secrete, c'est ainsi que nous l'appellons.

Comment, répondit La Chaize, le Pere Deschamps qui fait tant l'habile homme, et qui prétend qu'il n'y ait que lui au monde de Philosophe, n'en est pas? Non répartit-il, ni n'en sera jamais; c'est une tête qui n'est pas assez bien timbrée, et qui abonde trop en bon sens, nos secrets seroient mal seurs entre les mains d'un tel homme; nous n'avons garde de les lui confier. Mais,, interrompit La Chaize, le Pere de Verneuil n'a pas le même défaut, c'est un homme qui a tant de mérite, il est si sage, si docte, et outre cela si attaché à l'honneur et aux intérêts de l'Ordre, qu'il se feroit crucifier pour cela. Il est vrai, réprit le Pere, mais avec toutes ses belles qualitez il est exclus pour toûjours de la Société directrice. Il s'est fait une nécessité de suivre de vieux principes usez sur lesquels il a un entêtement inexcusable; quand vous auriez un nouveau Suarez pour disputer contre lui et le convaincre, vous ne l'en feriez pas demordre; ce n'est pas de ces gens-là qu'il nous faut, nous voulons des esprits dociles et raisonnables qui ne se roidissent pas contre nos argumens, qui ne soyent pas si prevenus de leur capacité qu'ils ne veuillent bien se laisser instruire, et se rendre à nos raisons. Je comprends par là, dit La Chaize, que tant de savans hommes que vous avez mis hors de votre Société sous quelque prétexte de dereglement, n'étoient pas de la Société directrice; car autrement vous n'auriez pas osé leur faire cet affront, et vous auriez craint de vous exposer à leur ressentiment. Non sans doute, répondit le Pere, ils n'en étoient pas, ceux qui y ont été une fois admis ne sont plus sujets à de pareils traitemens, ni même à aucune sorte de correction, à moins que de

leur propre mouvement et par un pur amour pour la Société, ils ne veuillent bien s'y soûmettre ; et alors nous les regardons comme de saintes victimes, qui se sacrifient elles-mêmes pour l'honneur et la gloire de l'Ordre. Nous en avons eu quelques-uns assez zelez pour cela, il n'y a pas même fort long-tems : le Pere Alvar, entre autres, qui étoit si bien dans l'esprit du Roi d'Espagne, ayant eu le malheur d'être surpris par le Duc de Sidonia, comme il étoit couché avec sa femme, il fut percé de plusieurs coups d'épée, et le Duc non content de cela, eut la malhonnêteté pour se venger sur tous les Jesuites en général, de renvoyer le corps à la Maison Professe en plein midi, ce qui causa un scandale si grand à la Cour et à la Ville, que nos Peres n'osoient plus se montrer; cependant le Pere Alvar n'étoit point mort, il fut même traité avec tant de soin, qu'il en guerit, et a vêcu long-tems depuis. Quand il fut revenu en pleine santé, on consulta sur la maniére dont on devoit agir en cette rencontre. La plus grande partie des avis fut de ne point faire savoir au public qu'il fût encore en vie, afin de se disculper par là de la peine qu'on auroit dû lui infliger; mais lui genereusement s'offrit de sa propre volonté, et dit, que puisque sa mauvaise fortune avoit voulu qu'il eût causé un si grand deshonneur à l'Ordre illustre, dont il avoit l'avantage d'être membre, et pour la gloire duquel il donneroit de bon cœur mille vies, il ne vouloit point recevoir de grace sur sa faute, et qu'il prioit les Peres de le chasser de leur corps le plus authentiquement qu'il se pourroit, afin qu'il demeurât par là chargé de toute l'ignominie, et que la Société en fût entiérement lavée; ce qu'on fit avec bien du regret d'être forcé par une fatale nécessité à maltraiter ainsi un si grand homme de bien : mais d'ailleurs on fit tout ce

qu'on put pour le soulager. On lui donna d'abord une pension de deux mille écus, et ensuite on lui procura un Canonicat à Barcelone qui vaut encore plus de deux mille livres. Vous voyez par là, ajoûta le Pere, les égards et les menagemens qu'on a toûjours pour ceux qui sont entrez dans le secret. Mais, mon Pere, reprit La Chaize, il me semble que vous m'avez dit que pour vous faciliter les moyens de voir votre ancienne maitresse, vous aviez supposé des lettres au Pere Recteur ; quelle nécessité y avoit-il à cela, puisque lui-même étant du secret y avoit apparemment consenti? Je vais vous en dire la raison, répondit le Pere, nous faisons rarement confidence de nos aventures, ni de nos commerces à nos Superieurs pour deux causes : la premiére, parce que naturellement chacun est bien aise de faire ses affaires secretement, et la seconde qu'infailliblement il ne nous le permettroient pas, « non point pour la conscience, » comme le dit fort bien S. Paul, car elle n'y est point engagée, « *unus quisque in suo sensu abundet*, » à cet égard, dit-il, « que chacun fasse comme il a résolu en lui-même, » mais c'est pour la conscience de mon frere, *fit autem propter conscientiam fratris mei*, pour la consideration du peuple qu'il ne faut pas scandaliser; car comme dit Nôtre Seigneur, *Math. 18.* « *Vœ illi per quem » scandalum venit.* Malheur à celui par qui le scan- » dale arrive. » Or comme le commerce amoureux qu'on a avec une fille ou une femme, est fort sujet à se découvrir, à moins qu'on ne prenne des précautions fort grandes, et qui quelques fois se trouvent inutiles, comme vous voyez bien qu'il m'est avenu il n'y a que trois jours, les Superieurs sont obligez en bonne politique de ne le point souffrir; parce qu'autrement il en arriveroit des desordres fort grands; mais cela ne dit

pas que chaque Religieux en particulier, ne puisse prendre ses mesures pour se divertir du mieux qu'il pourra, sans craindre en cela l'offense de Dieu, pourvu qu'il le fasse secretement. Car alors il n'y en a nulle que pour ceux qui veulent bien y en trouver, « *Scio et confido* » *in Domino Jesu*, » dit St. Paul, « *quia nihil commune per* » *ipsum, nisi ei, qui existimat quid commune esse, illi com-* » *mune est*. Je sais et suis persuadé au Seigneur Jesus, que » rien n'est souillé de soi-même, sinon à celui qui estime » quelque chose être souillée, elle lui est souillée. » Vous expliquez la chose si nettement, répondit La Chaize, qu'il faudroit avoir l'esprit bien bouché pour ne la pas entendre, mais vous voudrez bien que je vous dise que vous avez, ce me semble, allegué des passages de S. Paul qui ne prouvent point du tout qu'il soit permis à un Prêtre d'avoir des commerces d'amour avec une femme; ce grand Apôtre n'a fait cette distinction que sur la question de l'abstinence des viandes sacrifiées à l'Idole, et non pas sur la continence. Il paroît, répondit le Pere, que vous n'avez pas bien feuilleté S. Paul, vous y auriez remarqué qu'il est à cet égard dans une indifference pour le moins aussi grande que sur celui de la viande, et qu'ainsi je n'ai pas eu tort quand j'ai voulu appliquer à l'un les décisions qu'il a faites sur l'autre. Il employe un Chapitre tout entier pour prouver que les Prêtres doivent être mariez, et s'appropriant à lui-même cette permission, quoi, dit-il, « *Nunquid non babemus potestatem mulierem* » *sororem circumducendi, sicut et vœteri Apostoli, et fratres* » *Domini et Cephas?* N'avons-nous pas la puissance de » mener avec nous une femme sœur, ainsi que Cephas et » les autres Apôtres? » Il taxe même dans un autre endroit d'Anti-chrétienne une certaine Secte qui devoit deffendre le mariage aux Prêtres, et quand il parle des qualitez

requises dans un Evêque, ne dit-il pas en termes exprès, qu'il veut qu'il soit, « mari d'une seule femme, *unius » uxoris virum?* » c'est tout ce qu'il exige de lui, et que les Grecs (qui sans contredit ont conservé le plus purement les cérémonies de l'Eglise) observent encore aujourd'hui

Toutes ces raisons-là, reprit La Chaize, seront fort bonnes quand il s'agira d'un mariage legitime. Et vrayement sans doute, réprit le Jesuite, mais puisqu'il a plu à Nosseigneurs du Concile de nous le défendre, il faut bien que nous nous pourvoyons par ailleurs, nécessité n'a point de Loi, vous le savez bien, et c'est une vérité si ancienne, que nous la voyons établie par plusieurs exemples de la vieille Ecriture Sainte. Thamar la belle-fille de Juda voyant que son Beau-Pere ne la vouloit pas remarier comme il lui avoit promis, et ne pouvant se passer d'un homme, ne fut-elle pas l'attendre sur un grand chemin en habit de putain pour se faire engrosser par lui-même? Et qui sait si profitant de son déguisement, elle ne se prostitua point à d'autres? il y a bien de l'apparence au moins. Cependant quand Juda fut instruit de la chose nous ne lisons point qu'il la condamnât, au contraire il confessa ingenûment, qu'elle avoit raison, « *Justior me est,* elle est plus juste que moi, » dit-il. Ruth la fille de Nahomi ne fut-elle pas poussée par sa propre mere, à s'aller fourrer la nuit dans le lit de Boos, après qu'elle eut remarqué, que toutes les simagrées et les artifices dont elle s'étoit servie pour donner dans la vûë du bon homme ne lui avoient pas tout à fait réüssi? Et franchement je trouve qu'elle avoit raison; car rien n'est plus capable de faire succomber à la tentation, que de sentir une jolie femme à ses côtez. Voulez-vous un exemple plus fort, lisez dans la Genése ce que

firent les filles de Loth, après qu'elles et leur Pere se furent sauvez de l'embrasement de Sodome, elles se voyoient veuves à la fleur de leur âge, dans le temps qu'elles avoient le plus besoin d'un mari, et hors d'espoir d'en avoir de long-temps, parce que le vieillard ne leur en vouloit plus donner qui ne fussent de sa Religion; et où les prendre? il falloit aller bien loin pour cela; cependant l'aiguillon de la chair les pressoit et ne leur donnoit point de repos, aussi ne balancerent-elles pas long-temps, et sans marchander, elles se firent apaiser leurs feux par leur propre Pere, sans que l'Ecriture les blâme d'un seul mot. Vous ne me dites plus rien, ajoûta-t-il, que ne m'objectez-vous encore quelque chose? Que vous dirois-je? répondit la Chaize, vous m'avez fermé la bouche, et je trouve vos raisons si pertinentes, que je m'y rends avec le plus grand plaisir du monde, ravi d'avoir trouvé une voye si courte et si commode pour faire mon salut; car je ne doute pas qu'avec la même facilité, vous ne me leviez les autres petits scrupules que j'ai dans l'esprit; puisque vous avez fait le plus vous ferez bien encore le moins. Oui oui, nous vous les leverons, repliqua le Pere en lui serrant la main, hé ce seroit grand'pitié si nous laissions ainsi une pauvre conscience en proye à ses remords; laissez-vous conduire seulement et ne vous mettez point en peine, je veux avoir soin de vous et faire de vous un habile homme; il faudra que vous me veniez voir tous les jours regulierement en particulier, et je vous découvrirai le fond et le cœur de la veritable Theologie et de la Morale, dont les autres ne connoissent que l'écorce. La Chaize lui rendit mille actions de graces et lui promit un dévouëment entier de sa fortune et de sa personne à la Société et à lui en particulier.

Voilà comment les hommes donnent tête baissée dans tout ce qui flatte leur passion, et leur dereglement, quand ils ne sont pas retenus par une Grace particuliére; La Chaize étoit de ce nombre, son inclination le portoit au vice et à la débauche, et le faisoit passer par-dessus les remords. Faut-il donc s'étonner s'il embrassa avec avidité une doctrine qui aneantit tous les péchez en les autorisant, et qui donne aux méchants une insensibilité et une lethargie qui leur est si chére.

Tel fut le fondement et le principe de cette constante amitié qui a régné depuis entre ces deux personnages, comme on le verra dans la suite. Avant que de se separer, ils penserent aux moyens de continuer le commerce entre le Pere de Vaux et leur Demoiselle; et parce que c'étoit une fille publique, et qu'ainsi il ne pouvoit pas honnêtement aller chez elle, sur quelque pretexte que ce fût, ils conclurent qu'il falloit l'habiller en garçon, et qu'elle viendroit deux ou trois fois la semaine trouver le Pere dans sa chambre, sous le nom du Sieur Le Brun de la Religion Pretendue Reformée, qui se feroit instruire, et ils lui donnerent son rôle qu'elle joua effectivement fort bien pendant quelque temps. Mais il arriva une aventure qui pensa gâter tout. Le Pere Maître qui étoit Italien et de ceux qui sont portez au plus infame des plaisirs, remarquant le grand zele de ce jeune homme pour se convertir, et son assiduité à se faire instruire, se douta qu'il y avoit quelque mystére là-dessous, que tout le monde ne penetroit pas, et se confirmant tous les jours dans ses soupçons, résolut de les observer de si près qu'il en seroit éclairci. Il n'oublioit rien pour cela, et avoit souvent examiné si l'on ne pourroit point voir dans la chambre, par quelque endroit de la porte; mais le Pere de Vaux avoit si bien

bouché toutes les fentes, qu'en vain il avoit tenté plusieurs fois de decouvrir quelque chose par là. Cependant cette precaution affectée le persuadoit de plus en plus qu'il ne se trompoit pas; et il voyoit toûjours venir le beau Catechuméne, ce qui excitoit merveilleusement ses desirs. Enfin il trouva le moyen de voir de ses propres yeux, et beaucoup mieux qu'il n'auroit pu faire par les fentes de la porte, ce qu'il avoit si grande envie de savoir; et voici comment il s'y prit : il contrefit le malade un jour d'une fête fort considerable, ce qui lui fut un sujet legitime de dispense pour n'aller point au chœur, et dans le temps que tous les autres y furent, il se leva de son lit, et s'étant armé d'un virebrequin il s'en fut à la porte du Pere de Vaux, où il fit un trou en biaisant, et par lequel on voyoit justement sur son lit, après quoi il le remplit d'une cheville de la même couleur, et si juste que c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, que de la retirer quand il vouloit avec la pointe d'un canif. Cette expedition faite il retourna se coucher dans son lit, fort content de la journée. Des le lendemain il se porta bien et se leva pour épier comme à l'ordinaire. Il fut au guet tout le jour. Enfin le beau garçon qui lui donnoit tant d'inquiétude, entra, et lui tout-aussi-tôt se rendit à son poste, où il ne demeura pas long-temps qu'il ne remarquât de quelle façon on le catechisoit. Il les laissa tranquillement faire, jusques à ce qu'ils fussent en action, il n'embarrassa pas peu le Pere de Vaux, qui eut à peine le loisir de se rajuster, tant l'autre frappoit impatiemment; il lui ouvrit donc, et le Maître des Novices entrant et fermant la porte après lui : en vérité, mon Pere, dit-il, vous vous y prenez d'une agréable maniére pour convertir les Huguenots, votre zele est extremement louable, et doit être connu, aussi ne man-

querai-je pas d'en avertir la Communauté, afin qu'elle avise à vous recompenser suivant votre merite. Que voulez-vous donc dire? répondit le Pere de Vaux d'un air deconcerté, expliquez-vous plus clairement si vous voulez, car pour moi je ne vous entends point. Je veux dire, repartit le Pere Maître que si vous ne vouliez pas être vu, il falloit mieux prendre vos mesures; vous aviez bien bouché les fentes et les trous de la porte, mais par malheur, vous n'avez pas pris garde au plus grand, lui dit-il en lui montrant celui qu'il avoit fait le jour precedent. Ha! s'écria le Pere de Vaux, vous m'avez trahi, mais vous ne serez pas cru. Mon Dieu, interrompit le Pere Maître, je ne serai cru que de reste; mais faisons mieux, donnez moi part au gâteau, et qu'il n'en soit plus parlé, vous êtes raisonnable et vous sçavez bien qu'en pareille occasion, nous avons accoûtumé d'en user ainsi; je n'ai pas moins de ferveur que vous, et je serai bien aise de donner aussi quelques instructions à ce beau garçon. Le Pere de Vaux accepta le parti et le marché fut conclu sur le champ. Aussitôt le Pere Maître s'approcha du jeune homme, et lui faisant des caresses il vit que c'étoit une fille, ce qui le chagrina un peu, car de l'humeur dont il étoit, les mâles lui plaisoient beaucoup plus que les femelles, mais enfin faute de mieux il s'accommoda de ce qu'il avoit.

A peu près dans le même temps La Chaize acheva son Cours de Philosophie, et comme il se promenoit un jour avec le Pere de Vaux : hé bien, lui dit ce Pere, quel est votre dessein sur le choix que vous devez faire d'un état et d'une profession? car il est tems que vous y pensiez ; vous avez près de vingt ans, qui est un âge assez avancé pour devoir vous obliger à vous determiner. En vérité, mon Pere, répondit La Chaize, plus j'y songe et moins je

resous ; cette affaire est de consequence, faites-moi la grace de me donner vos conseils là-dessus. De tout mon cœur, repartait le Pere, mais il faut savoir votre inclination et celle de votre famille. Mes parens, répondit La Chaize, me veulent obliger de me jetter dans le Barreau, c'est là sur tout l'entêtement de ma mere, mais pour moi qui fais reflexion que je n'ai pas grand bien à esperer de chez moi, je n'y donne pas volontiers, j'ai du cœur et de l'ambition, et je veux faire fortune à quelque prix que ce soit ; jugez si je la trouverai dans la Robe, moi qui n'ai pas de quoi acheter la moindre Charge ; j'aimerois bien mieux prendre le parti de la Guerre, où il y a beaucoup plus d'esperance de réüssir : on en voit mille dans ce métier-là qui n'étoient que des miserables, et qui presentement vont en carrosse doré ; qu'en pensez-vous, mon Pere ? Si vous m'en voulez croire, repartit le Pere, vous n'embrasserez ni l'un ni l'autre de ces états. Quant au premier, vous avez fort bien remarqué qu'il n'y a point d'avancement à esperer, j'en dis de même de la Medecine dont vous ne m'avez point parlé ; et pour ce qui est de la Guerre c'est encore moins votre fait, que les deux autres. Nous ne sommes plus au tems où la bravoure d'un Soldat suffisoit toute seule pour le faire Capitaine, et le pousser même jusques au Generalat : à l'Armée comme ailleurs, si votre argent ne vous distingue le premier, fussiez vous un Cesar en valeur, vous demeurerez dans la poussiére, et l'on ne saura seulement pas chez les Généraux si vous êtes au monde. Combien de Soldats ont fait des actions surprenantes, dont on ne parloit pas vingt-quatre heures après. J'avouë qu'il y en a quelques-uns qui sont parvenus, mais ils sont bien rares, et si vous m'en nommez dix, il y en a cinquante mille contre ceux-là qui meurent de faim et de misére :

joignez à cela que c'est un métier où l'on ne gagne que des coups : un bras de fer ou une jambe de bois sont la plus grande partie du tems la recompense de vos services, heureux encore si vous n'y êtes pas tué. D'ailleurs pouriez-vous supporter toutes les fatigues qui sont inseparables du métier de la Guerre : savez-vous qu'il faut endurer le froid, le chaud et la faim, reposer sur la terre et souvent dans l'eau, exposé au vent et à la pluie, et à toutes les injures de l'air, ne dormir ni jour ni nuit, marcher à toute heure et en tout tems, et enfin n'avoir pas un moment à soi ; pour moi je suis toûjours du sentiment que le repos est le plus grand de tous les biens, et qu'il ne faut pas être bien sensé pour lui preferer le tumulte, le sang et le carnage. Vous parlez à ravir, mon R. Pere, repondit La Chaize. il ne manque plus que de le trouver ce repos ; j'avouë ingenuëment que si j'avois dix mille livres de rente je n'irois point le chercher ailleurs que chez moi ; mais n'ayant pas seulement de quoi vivre, il m'est bien force de prendre quelque parti. Hé bien, reprit le Pere, faites vous Jesuite, vous n'en sauriez prendre un meilleur : qu'il vente, qu'il tonne, vous aurez toûjours du pain asseuré, bien vêtu, bien couché, honoré et respecté de tout le monde, que voulez-vous davantage? Je ne crois pas que ce soit mon fait, repartit La Chaize, j'aime mes plaisirs, et tout ce qui ressemble à la gêne et à la sujetion me fait peur. Est-il possible, interrompit le Pere, que vous vous souveniez si peu, de tout ce que je vous ai confié là-dessus ? hé qui vous a dit que les plaisirs sont bannis de notre Société ? n'avez-vous pas vu le contraire de vos propres yeux, et trouvez-vous que je sois un homme absolument irreconciliable avec le genre humain? tous les autres sont comme moi, c'est à dire ceux que l'on peut veritablement appel-

ler Jesuites; nous aimons la bonne chére, les honneurs, le beau sexe, et nous avons le secret de jouïr de tout cela sans que personne s'en scandalise, et sans blesser notre conscience. Nommez-moi encore, si vous pouvez, quelque autre Corps, quelque état dans le monde, où vous trouviez les mêmes avantages. Ce que vous dites là est fort vrai, mon Pere, dit La Chaize, et capable de faire beaucoup d'impression sur mon esprit, mais je ne pourrois pas m'accommoder d'une vie toute unie comme est la vôtre : tel qu'est le premier jour, tel est le dernier, c'est toûjours la même chose, on ne hausse ni ne baisse, et c'est à mon sens la chose la plus ennuyeuse. Quant à moi, un peu de mouvement, un peu d'intrigue me plaît, je le confesse, et je ne pourrois pas demeurer au monde, immobile comme une pierre, sans prendre aucune part à ce qui s'y passe.

C'est ici que je vous attendois, repartit le Pere, et s'il n'y a que cela qui vous retienne, je veux vous voir determiné avant que vous sortiez de ce jardin. Il faut que vous sachiez qu'il n'y a point de Corps au monde, qui fasse plus d'affaires que le nôtre, et où les gens d'esprit et de mérite s'avancent avec plus de facilité ; ces hommes-là sont recherchez avec tous les soins imaginables, et vous êtes tout étonné qu'au bout de cinq ou six ans, il sont Chefs de Parti ; les fortunes sont si frequentes et si prodigieuses chez nous que cela passe l'imagination. Pierre Gerard notre Assistant général est fils d'un Savetier de Reims : le Pere Creps Confesseur de l'Empereur aujourd'hui regnant est fils d'un Chapelier ; et notre Provincial d'aujourd'hui tout grand Seigneur qu'il est, je l'ai vu moi comme il alloit au College qu'il n'avoit pas des souliers ; cependant c'est presentement un homme fort considerable et qui fait bien parler de lui dans le

monde. Si vous étiez un homme du commun, ou quelque petit genie qu'on voulût attirer par des raisons de biens et de credit, je vous dirois qu'il n'y a point de Société au monde plus sainte que la Compagnie de Jesus, qui sacrifie tous les jours ses plus chers enfans pour la conversion des Turcs et des Payens, chez qui elle les envoye : qu'il paroît que Dieu a eu agreable le sang de ses Martyrs. puis qu'il a permis que par ce moyen tant de millions d'ames, et des Royaumes entiers se soient convertis à la Foi : je vous ferois ensuite le denombrement de tant de fameux Docteurs que notre Societé a produits, des Rois et des Princes qui y sont entrez, et des graces que Dieu a accordées par l'intercession de nos Saints et de nos Beats. Mais comme vous êtes mon ami et homme d'esprit, je ne vous prendrai que par votre propre intérêt, qui doit être dans cette occasion votre principal but; car quant à votre salut vous le feriez aussi bien dans le Palais des Rois que dans la cellule d'un Anachorete, et pour cela il faut que je vous donne une idée juste et naturelle de la Congregation en général.

Representez-vous une petite, mais puissante Republique, de laquelle la pauvreté et la misére sont absolument bannies, où les moins heureux et les moins considerables ont assez de bien pour ne devoir point se plaindre de la fortune, et pour subvenir amplement à toutes les necessitez de la vie, sans que pour cela ils soient obligez de travailler ni de se fatiguer : Un Etat où l'on n'entend jamais parler de guerres, de supplices, de taxes, ni d'impôts; où faute de payement vous n'êtes point exposé aux brusqueries d'un creancier, ni aux insultes des Sergens : un païs dans lequel vous pouvez vivre en paix et en joye, sans crainte qu'un débiteur de mauvaise foi vous fasse une banqueroute frauduleuse, ni

qu'un ennemi mette le feu dans vos granges, et sans vous inquieter si la moisson prochaine sera meilleure que la precedente; imaginez-vous au contraire que dans cette Province fortunée le bled se trouve tout battu dans vos greniers, le vin tout cuvé dans vos caves, et votre table servie regulierement sans que vous vous en donniez de peine. Ce n'est pas tout, le Gouvernement de cet Etat est purement et simplement democratique, chaque particulier y a part, peu ou beaucoup, et ce qu'il y a de plus beau c'est qu'on n'y fait injustice à personne: les emplois les plus considerables y sont distribuez et proportionnez au mérite, sans qu'on y ait aucun égard pour la naissance; de façon qu'un homme d'esprit et de capacité a des titres suffisans pour prétendre aux plus hautes dignitez; et quand une fois on y est parvenu, c'est pour toûjours, on ne sait ce que c'est que des renversements de fortunes. Dites-moi serieusement, cette peinture fidelle ne vous touche-t-elle point, et ne seriez-vous pas heureux d'être admis dans un tel gouvernement? Cependant tout ce que je viens de vous dire, est peu en comparaison de ce que vous allez entendre, et qui n'est pourtant pas moins vrai. Cette petite Republique par ses sages loix et ses prudentes constitutions est parvenuë à la Monarchie universelle, à laquelle tant de Rois et d'Empereurs ont inutilement aspiré, et cela sans tirer l'epée ni repandre une seule goutte de sang, et sans se servir d'autres voyes que de la simple persuasion. Mais comme ce ne seroit rien d'avoir atteint à ce haut degré de gloire, si on ne s'y maintenoit, c'est pour cela qu'elle s'est separée en plusieurs petites Communautez particulières, qu'elle a dispersées dans tous les Royaumes et les Provinces du Monde, afin qu'elle pût être par tout en même temps, et toûjours à portée d'empêcher qu'il ne se passe

rien à son prejudice. N'est-il pas admirable que sans armées et sans soldats elle ait si heureusement rëüssi, et qu'elle se soûtienne avec tant de facilité. Il est vrai que ce sage et merveilleux gouvernement n'a pas toûjours été exempt de quelques disgraces; on a vu de certains peuples se revolter contre lui, et même chasser avec ignominie quelques-unes de ses Communautez; mais ce sont des tempêtes qui ont été bien-tôt appaisées, par la prudente conduite de ceux qui tiennent le timon des affaires, si bien qu'on les a vus retourner victorieux, dans les lieux d'où ils avoient été contraints de sortir; vous riez, continua le Pere, en regardant La Chaize, je ne vous conte pourtant point ici de fables, et si vous y voulez faire reflexion, vous trouverez que je n'ai rien dit que de juste, et que je viens de vous donner un véritable emblême de notre Societé; car enfin il faut tomber d'accord qu'elle est aujourd'hui le premier mobile, par lequel toutes les Puissances de l'Europe se meuvent; nous formons non seulement un Etat dans l'Etat, mais un Etat dans les Etats, et une Republique regnante dans la Republique générale, et c'est là que consiste notre grand avantage; car si le malheur veut que nous perdions d'un côté il est toûjours asseuré que nous gagnerons de l'autre; et comment pourrions-nous faillir, nous jouons à coup seur, il n'y a point de secret dans le cabinet des Rois et des Princes qui nous soit impenetrable; il y a par tout des gens de notre part, qui nous instruisent des choses, et qui ne souffrent pas qu'on prenne des resolutions contraires à nos intérêts. Cela étant ainsi ne voyez-vous pas que nous régnons indirectement ?

C'est quelque chose de bien doux pour un Jesuite, d'être employé dans les grandes affaires, et de se voir

caressé d'un Prince qui vous croit necessaire à ses desseins; vous avez alors un beau champ à vous étendre, et pour peu que vous sachiez menager la fortune, il n'y a gueres de grandeurs que vous ne puissiez esperer. Mais, dit La Chaize, c'est à savoir si je serai assez heureux pour être de ce nombre. N'en doutez nullement, repartit le Pere, vous avez l'esprit doux, insinuant, flatteur, et même un peu fourbe, vous joignez à cela beaucoup de feu d'imagination, qui ne detruit pourtant point la solidité de votre jugement; ce sont là justement les gens qu'il nous faut; avec des talents comme ceux-là, vous ne sauriez manquer de réüssir. Croyez-moi donc, venez avec nous, et vous vous en trouverez bien. Cependant je ne veux pas vous obliger à prendre ce parti sans que vous le connoissiez bien, c'est pourquoi venez me voir assiduēment, et je vous découvrirai tout ce qu'il y a de plus caché dans notre doctrine secrette. Je veux aussi vous mettre de nos livres entre les mains, afin que vous les étudiez. Il le mena ensuite dans la Bibliothèque, et lui donna Escobar, Diana, et Machiavel etc. Voila, lui dit-il, des livree d'or, lisèz-les et en faites votre profit, demain vous me rendrez raison de ce que vous y aurez remarqué, et nous en discourerons ensemble. Après cela ils se donnerent le bon soir, et La Chaize s'en alla chez lui.

Le lendemain il retourna au Couvent, et le Pere de Vaux ne le vit pas plutôt, qu'il lui demanda s'il avoit lu quelque chose. Oui, dit La Chaize, j'ai commencé par Machi avel, parce qu'il traite de la Politique, ce qui est assez de mon goût, c'est un bon livre, et je vous assure que j'ai eu du plaisir dans cette lecture. Comment, interrompit le Pere de Vaux, c'est un homme admirable, et dont nous r ecevons les decisions dans la probabilité avec

autant de plaisir que celles d'Escobar même. Effectivement, reprit La Chaize, generalement parlant elles sont bien belles, mais il y en a quelques-unes aussi de fort hardies; par exemple il avance que l'on peut sacrifier une ou plusieurs personnes considerables, gens de bien et de probité, quoi qu'elles eussent rendu des services très-importants à l'Etat, quand il s'agit du bien public, et qu'en telle occasion un Prince ne doit point faire difficulté de violer sa foi donnée, et les Traitez les plus sacrés; cela est un peu fort. Hé! que trouvez-vous donc là, qui soit contraire à la raison et à la droite équité, dit le Pere, le bien public ne surpasse-t-il pas infiniment le bien particulier? et seroit-il juste que pour la conservation de quelques personnes qui dans le fond n'auroient fait que leur devoir, cent mille autres qui ne sont pas moins gens de bien qu'eux en patissent? Vous voyez bien l'absurdité de cette proposition, il en est de même à l'égard de la foi des Traitez, que vous pretendez devoir être inviolable, mettez-vous dans l'esprit, mon cher, que le Prince ne doit avoir en veuë que le seul bien de son Royaume ou de son Etat; il faut que ce soit là le centre de toutes ses actions, et de sa politique, dont il ne peut s'éloigner en bonne conscience; et ce n'est que pour l'établir qu'il doit faire des Traitez, qui ne peuvent être regardez que comme des moyens pour parvenir à cette fin; mais dès aussi-tôt que par la revolution des choses d'ici bas, et la conjoncture des temps, ces moyens deviennent des obstacles, il est évident que dès-lors, tous ces Traitez sont resolus, puis qu'ils ne concourent plus à la fin pour laquelle ils ont été faits. Je conçois fort bien cela, repartit La Chaize, mais après tout cette doctrine tire necessairement après elle de mauvaises consequences, et donne une belle et ample matiére aux Princes d'enfreindre

toutes sortes d'alliances, les plus saintement jurées, et de faire invasion dans le Païs de leurs voisins, à l'heure qu'ils se croiront le plus en seureté. Sans doute, repliqua le Pere, et n'est-ce pas le plus beau droit des Souverains? Vraiment un pauvre Prince seroit bien malheureux, s'il étoit tellement lié par sa parole, qu'il ne pût jamais s'en relever. Toutes les fois, continua-t-il, que vous raisonnerez sur cette matiére, ne vous éloignez jamais du principe, qui est le seul fondement sur lequel vous devez bâtir: le Prince ne doit avoir en vûë que le bien et la gloire de son Etat; il peut donc entreprendre toutes choses pour le procurer, pourvu qu'il soit Catholique; et s'il a des forces suffisantes pour la conquête du Monde entier, nous lui en donnons d'abord une entiére licence. Il est vrai qu'il detrônera plusieurs Rois et Princes qui depuis plusieurs siécles étoient en possession de la Souveraineté : qu'il portera la terreur et l'effroi par tout où il adressera ses pas : qu'il versera des fleuves de sang, et qu'il reduira une infinité de veuves et d'orphelins dans le desespoir, mais tous ces maux ne sont que passagers, et petits en comparaison du bien qui en arrivera. Premierement, il asseurera la paix à la Terre, qui est sans contredit dans la vie morale le plus grand de tous les biens, puis que personne ne sera plus en état de lui rien disputer : il donnera des loix sages et justes qui contribuëront d'un autre côté à la tranquillité et à la felicité universelle : il fera fleurir par ses soins les Arts, les Sciences et le Commerce parmi ses Sujets : il procurera alors sans nul obstacle l'exaltation de la Foi Catholique, et de l'Eglise de Dieu, et enfin il fera renaitre le siecle d'or sous son régne. S'il ne renaît que par ce moyen, interrompit La Chaize, nous avons bien la mine de ne pas le voir. Je le sais bien, reprit le Pere, c'est une sup-

position que je fais, pour vous montrer insensiblement et vous faire toucher au doigt, que « quand le mal est » moindre que le bien qu'on se propose, on doit passer par » dessus, sans y faire seulement la moindre attention. » C'est là notre grande maxime et le fondement de la Doctrine secrette, pour laquelle le dernier des Jesuites mouroit; nous l'avons reçûë du divin Escobar notre Maître, et nous lui en rendrons bon compte. N'avez-vous jamais remarqué cette belle et magnifique sentence qu'on voit écrite dans la plûpart de nos Eglises et de nos maisons, « *ad Majorem Dei Gloriam*, à la plus grande Gloire de Dieu; » peu de gens comprennent le sens mysterieux de ces paroles, elles sont mises là pour être un perpetuel avertissement au Religieux fidelle de n'avoir que cette gloire en vûë, de la procurer à quelque prix que ce soit, et pour cela de sacrifier hardiment, parens, amis, devoir, honneur, et le Prince même s'il le faut : tout deviendra juste et raisonnable du moment que vous vous la proposerez : ce ne sont pas les moyens qui sanctifient la fin, c'est la fin qui sanctifie les moyens; que le Ciel, la Terre, et toutes les creatures perissent donc s'il est nécessaire, pourvu que Dieu soit glorifié, c'est là l'esprit de notre Société, et le même dont les Garnets, les Orcoln et tant d'autres grands hommes de notre Ordre ont été animez, quand ils ont genereusement affronté les feux et les roues, pour assassiner des Rois hérétiques qui vouloient opprimer l'Eglise de Dieu. Le zele vous emporte, mon R. P. répondit La Chaize, mais à vous dire les choses avec sincerité, cette doctrine est si extraordinaire, qu'il est difficile de s'y rendre : il seroit bon au moins de savoir auparavant si les Docteurs de l'Eglise l'ont approuvée, et si elle est autorisée par quelque exemple de l'Ecriture Sainte. Vous me faites là une jolie difficulté,

repartit le Pere tout indigné, et pour qui me prenez-vous donc? pour un homme qui debite des opinions hérétiques ou absurdes? sachez que quand j'avance une proposition, j'ai toûjours la preuve en main. Au regard de celle-ci je vous la montrerai tout au long dans les Ecrits de cinquante Docteurs des plus illustres que l'Eglise ait jamais produits, le Docte Suarez, Diana le Subtil, Sancius, Descaltilius, Escobar le Divin, Trufenk, Sanchez, Bellarmin, Becan, Laiman, Baronius, Lami, Bauni, Reginaldus, Toletus, Amicius, Tilitius, Lessius, Molina, Coton, Le Moine, et tant d'autres que je veux que vous lisiez vingt fois d'un bout à l'autre, et que vous reteniez par cœur; tous ces savans Docteurs vous apprendront que le mal n'est plus mal, du moment qu'il en resulte un bien. Que si vous voulez dix exemples de l'Ecriture, je vous en citerai dix pour un. Judith, cette fameuse Heroïne qui sauva sa patrie de l'esclavage des Assyriens, ne feignit point d'assassiner un grand Général, qui l'aimoit chérement, et dont elle avoit receu mille faveurs, bien des gens même ont cru que pour mieux réüssir dans son dessein, elle n'avoit pas fait difficulté de lui sacrifier son honneur, et pour moi je suis de ce sentiment; car enfin quel autre pretexte auroit-elle eu de coucher dans sa tente? a-t-on jamais vu la mode qu'une femme de qualité, belle et bien faite dormît dans une même chambre avec un homme qui en étoit passionnément amoureux, et cela sans y songer aucun mal?

Jahel, dont les Pseaumes de David font un excellent Panegyrique, ne fit-elle pas mourir un homme qui s'étoit refugié chez elle, sans avoir aucun égard à l'hospitalité qui étoit pourtant en si grande recommandation chez le Peuple d'Israël; et Loth, ce saint homme que Dieu trouva seul assez juste pour retirer de Sodome, quand

il la voulut détruire, n'offrit-il pas à la canaille de cette Ville de leur prostituer ses deux filles, qui étoient mariées, pourvu qu'ils voulussent laisser en repos ces deux beaux jeunes hommes qui s'étoient retirez chez lui. Et dans une autre occasion ce Levite qui étoit de la montagne d'Ephraïm n'abandonna-t-il pas sa propre femme à la brutalité des Habitans de Guilha, qui la harcelerent tant de fois qu'elle en mourut la nuit même? Il y a cent histoires de cette force dans l'Ecriture Sainte, qu'il seroit inutile de rapporter ici, ce que je viens de dire étant plus que suffisant pour resoudre vos doutes. Je me contenterai seulement de vous faire reflechir sur la conduite du Saint Siége en semblable matiére. De temps immemorial il tolere et protège même hautement les Courtisanes dans Rome, et cela pour obvier à un desordre d'ailleurs inévitable. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est qu'on ait vu un Pape, il y a environ 250 ans, qui par un effet de compassion pour la foiblesse humaine, lequel ne trouvera guéres d'exemples ailleurs, fit present aux Venitiens de trois cens de ces Demoiselles.

Puisque son zéle s'étendoit jusques là, interrompit La Chaize, il auroit bien mieux fait de les donner aux Moines, peut-être auroit-il bien empêché des crimes. Vous pensez vous moquer, réprit le Pere, mais il est constant qu'on feroit très-bien de leur donner des femmes; et si les Huguenots ne demandoient point d'autre reforme dans l'Eglise, je serois de leur côté. Je le crois fort, repartit La Chaize en riant, et moi aussi, je vous jure si cela eût été, je n'aurois peut-être pas eu tant de peine à embrasser le parti que vous me conseillez; cependant je vois bien qu'il faut m'y déterminer, vous avez eu l'art de me persuader, ou peu s'en faut; je m'étois toûjours imaginé que la Religion n'offroit de

toutes parts que des austéritez et des cagoteries; mais puisque vous m'avez fait connoître, qu'on y peut aussi bien qu'ailleurs satisfaire l'amour et l'ambition, qui sont mes passions favorites, je ne veux point aller plus loin chercher ce que je trouve ici, et dès à present je me remets entre vos mains. Que je suis content, s'écria le Pere en l'embrassant, de vous voir en cette disposition, car je vous aime tendrement, et j'aurois eu un chagrin mortel si nous eussions été obligez de nous separer dès le commencement de notre amitié. La Chaize répondit à ses honnêtetez par toutes les demonstrations d'une parfaite reconnoissance.

(1) Je ne m'amuserai point à faire ici un ennuyeux détail de la maniére dont La Chaize fut reçu, il suffira de dire qu'il prit l'habit à Lyon, et qu'il y fit son Noviciat qui ne fut pas trop rude, comme on le peut penser, puisque le Pere Maître, le Pere de Vaux, et lui furent toujours de tiers, pour entretenir cette fille dont j'ai parlé. Il alla ensuite à Dijon pour y faire sa Theologie, sous le Pere d'Aubrai, reputé l'un des plus habiles de l'Ordre. Le Pere de Vaux qui étoit son intime ami lui écrivit en faveur du Frere La Chaize avec toute la chaleur possible, et comme cette lettre a quelque chose de fort singulier je l'insererai ici.

MON TRÈS-REVÉREND PÉRE,

(2) « Notre Pere Recteur s'est déterminé par mes con-
» seils à vous envoyer ce nouveau Coadjuteur, pour
» étudier la sainte Theologie sous la direction de V. R.
» Il avoit dessein de le donner au Pere Le Goût qui

(1) 1645.
(2) 1646.

» professe à Châlons ; mais je l'en ai enfin dissuadé, » quoi qu'avec beaucoup de peine, le parfait attachement » que j'ai pour vos intérêts, ne me permettant pas de » souffrir qu'on donnât à un autre qu'à vous un sujet » duquel il y a tant d'honneur à esperer. Car je dois lui » rendre cette justice, que je n'en ai point encore vu » recevoir qui eût de si heureuses dispositions que lui. » Il a la memoire admirable, l'imagination vive, l'esprit » doux et flatteur, il est maître dans l'art de dissimuler, » et jamais homme n'a su mieux que lui cacher un » secret ; sous les apparences de la plus grande ouverture » de cœur, il s'accommode avec tant de facilité à toutes » sortes d'humeurs et de genies, qu'il semble n'avoir » jamais eu d'autres inclinations que la leur ; c'est un » Prothée enfin, qui prend toutes sortes de formes, et » qui les prend si bien, qu'elles lui semblent naturelles. » Jugez, mon R. P. ce qu'on doit attendre d'un jeune » homme de ce mérite, il y a de quoi faire un des plus » grands hommes de l'Ordre ; je le recommande donc de » tout mon cœur à V. R. et la supplie de ne lui point dénier » la connoissance de la Doctrine secrette ; car quoi qu'il » soit jeune, son esprit et ses rares talens doivent faire » passer par dessus toutes ces considerations ; il est bien » juste que ceux qui se distinguent ayent quelque privi- » lége au dessus des autres. Si V. R. lui accorde cette » grace comme j'ose m'en flatter, j'y serai sensible tout » autant que si je la recevois moi-même. Honorez-moi » de vos commandemens, et ne doutez jamais de la sin- » cerité avec laquelle je suis etc. De Lyon, ce 24. Mars » 1646. »

La lettre du Pere de Vaux eut tout l'effet qu'il pouvoit desirer ; le Pere d'Aubrai prit à tâche d'instruire son

disciple à fonds de toutes les choses qu'il est necessaire qu'un Jesuite de premier ordre sache.

(1) Son âge étant venu, il fut fait Prêtre, et prêcha peu de temps après (2) avec un applaudissement general. On l'envoya depuis à Paris où il demeura plusieûrs années dans la maison de la ruë Saint Jacques; et comme cette grande Ville est le lieu du monde le plus propre aux intrigues et aux cabales, il y fut bien-tôt des plus avant, de sorte que dans l'espace de cinq ans qu'il y resta, il connut et fut connu de beaucoup de personnes distinguées. L'accès facile qu'il eut auprès des personnes de qualité ne lui fit pourtant pas negliger les hommes de Lettres, il en frequenta beaucoup et fut ami particulier de quelques-uns. Mr. de Benserade et Mr. Scarron entr'autres étoient ses plus intimes, et ce dernier fut uni avec lui d'une amitié si étroite, qu'ils ne passoient guéres de jours sans se voir. Je suis obligé de dire à l'avantage de ce Pere, qu'il estime beaucoup les Savans, soit qu'il veuille persuader par là que lui-même l'est aussi, ou qu'il y soit porté par son inclination naturelle. D'ailleurs il est fort constant dans ses amitiez, le Pere de Vaux, Mr. Spon, tout Huguenot qu'il étoit, et ceux que je viens de nommer en font foi. Il est vrai que son intérêt s'y est toûjours rencontré, car il a reçu mille services de toutes ces personnes, au lieu que quand il leur en a rendu quelques-uns, on a toûjours eu lieu de croire qu'il s'y est consideré le premier. Je mets dans cette hypothèse tout ce qu'il a fait pour Madame de Maintenon la veuve de son bon ami; car que pouvoit-il de mieux pour son intérêt, que de mettre auprès de la Favorite une femme dont il étoit sûr depuis fort long-temps? Quoi qu'il en

(1) 1649.
(2) 1650.

soit, ce peu de bien qu'on remarque en lui est bien obscurci par tant de crimes dont sa vie est pleine. Mais revenons à l'Histoire.

Depuis le temps qu'il étoit sorti de Lyon, le Pere de Vaux, avec qui il avoit toûjours entretenu un commerce de lettres fort regulier, avoit eu la fortune si favorable, qu'ayant passé par plusieurs differents degrés de l'Ordre, il étoit parvenu à la Provincialité, et faisoit sa residence à Dijon. Dès qu'il se vit élevé à cette dignité, il appella auprès de lui son cher et bien aimé La Chaize, tant pour jouïr de sa compagnie et prendre ses conseils, que pour être plus en main de lui procurer tout l'avancement qui dépendroit de lui.

D'ailleurs il avoit besoin de son aide dans une affaire d'amour où il se trouvoit embarqué avec une Dame des plus jolies de la Ville, et qu'il étoit de la derniére importance de bien tenir secrette; d'autant plus que c'étoit sa propre niéce, et la femme d'un vieux President du Parlement qui passoit pour être le plus jaloux de la Province. On s'étonnera peut-être qu'y ayant tant de femmes au monde, qui ne sont pas cruelles, ce Pere n'ait pas adressé ses vœux à quelques unes de celles-là, plutôt que de commettre une horreur de cette nature. Mais à cela je répons que quand une fois on est parvenu dans un certain degré de corruption, non-seulement les crimes les plus énormes ne coûtent pas davantage que les petits, mais on y trouve même une plus grande delectation, suivant la pensée d'une Dame Italienne qui beuvant à la neige dans les grandes chaleurs de l'Eté s'écria, *perche non è peccato de bevere fresco.*

Il y a de l'apparence que le Provincial de Vaux étoit du même sentiment; car ce ne fut ni le hazard ni l'occasion prochaine, qui le firent succomber à la tentation.

On peut dire au contraire qu'elle étoit fort éloignée; et qu'il y avoit cent obstacles à surmonter avant que de venir à bout de son dessein, non pas du côté de la belle, car elle n'étoit pas difficile à vaincre, mais du côté du mari qui la faisoit garder à veuë par une fille qu'il avoit d'un premier lit, et une vieille femme de chambre, dont elle ne pouvoit se debarrasser. Cependant notre devot Provincial s'étoit tellement mis sa niéce dans la tête, qu'il n'en dormoit ni jour, ni nuit; il avoit plusieurs fois pris résolution de lui parler de son amour, mais comme il n'étoit pas sûr qu'elle y voulût entendre, et qu'il craignoit l'éclat; il fut assez long-tems sans oser l'entreprendre, et se contentoit de lui faire mille protestations de service, et de fidélité où elle ne comprenoit pas grand'chose d'abord, parce qu'il les faisoit fort generales. Mais elle ne demeura pas toûjours dans la peine de deviner ce qu'il vouloit lui apprendre; car un jour l'ayant trouvée seule. il s'expliqua en des termes si significatifs, qu'elle ne put plus en douter. Elle prit d'abord son serieux, et lui témoigna une surprise extrême d'une declaration si peu attenduë et si extraordinaire pour un homme de sa robe, et de plus son proche parent. Mais comme il n'étoit pas homme à se desserrer si facilement, et que de plus il connoissoit le fond de la personne, il tint bon et revint à la charge plusieurs fois. Dispensez-moi, Lecteur, de vous rapporter toutes leurs conversations, je ne saurois me persuader qu'elles vous fissent du plaisir.

C'est assez de vous dire qu'elle succomba et qu'en moins d'un mois il se vit au comble de ses vœux. La Dame parut même fort contente de son nouvel attachement, elle y avoit des facilitez qu'elle n'avoit point trouvées aux autres ; la qualité d'oncle détruisoit tous les

soupçons qu'on auroit pu concevoir; mais il étoit Jesuite cet oncle, et cela devoit obliger les gens qui y avoient intérêt, d'y prendre garde de plus près. Ils goûterent pendant plus de six mois les plaisirs de leur amour criminel en toute liberté. Tant de commodité les dégoûta, et comme on ne se contente jamais d'une douceur qui reçoit quelques bornes, ils trouverent que c'étoit une trop grande gêne pour eux de ne pouvoir pas coucher entre deux draps, ce qui étoit impossible ; car quoi que le vieux President fît lit à part depuis fort long-temps, elle n'en étoit pas plus libre pour cela, sa belle-fille couchant toujours avec elle par ordre exprès du Pere. Elle faisoit bien tout ce qu'elle pouvoit pour l'attirer dans son parti par des honnetetez, des complaisances, et de petits presents, mais il y avoit peu d'apparence d'y réüssir. Nous ne viendrons jamais à bout de notre dessein, disoit-elle au Provincial, si nous ne trouvons le secret de donner un amant à la fille de mon mari, qui soit à notre devotion, et qui agissant de concert, nous procure le moyen de passer quelques nuits ensemble. Comment, répondit le Pere, croyez vous qu'elle soit d'humeur de donner dans l'amourette. Il n'y a rien de plus sûr, repritelle, je la connois et sais par mille endroits, qu'elle n'est pas moins sensible que moi, et qu'elle enrage de tout son cœur de n'avoir point d'affaire. Ce ne sera pas la premiére, croyez-moi, elle en sait sur cet article autant que vous et moi ; toute la question est de trouver un homme en qui se pouvoir confier, et qui n'aille pas nous trahir pour plaire à sa belle, qui ne demanderoit pas mieux que de me perdre ; et c'est ce que je ne crois pas impossible. S'il ne tient qu'à cela, repartit le Provincial, et qu'elle veuille s'accommoder d'un Jesuite qui n'est pas mal fait, nous lui trouverons son vrai ballot. Vrayement,

reprit la Dame, un Jesuite ; vous moquez-vous ; elle prendroit un Capucin plûtôt que de s'en passer, amenez-le nous, je vous supplie, le plustôt sera le meilleur. Il n'est pas dans cette Ville, repliqua le Pere, mais je donnerai ordre qu'il y soit bientôt, et dès qu'il sera venu nous mettrons les fers au feu ; je vous réponds au moins que si nous ne réüssissons pas, il ne tiendra point à lui. C'étoit du Pere La Chaize dont il entendoit parler, et ce fut pour cette juste entreprise qu'il le fit effectivement venir de Paris (1). Dès le premier jour il lui exagera la beauté de la Maîtresse qu'il lui vouloit donner, il lui fit venir l'eau à la bouche. Ne vous mettez point en peine, répondit-il, ou elle sera bien rebelle ou nous la reduirons ; nous en avons mis d'autres à la raison, et sans vanité notre depart de Paris a fait couler quelques larmes. Le lendemain dès le matin il se fit raser, se lava les mains avec de la pâte d'amande, peigna ses cheveux et y mit quelque peu de poudre, prit du linge blanc, et enfin se fit propre et beau, resolu de bien jouer de la prunelle et de la langue, si tant étoit qu'il ne pût pas faire plus. Il est vrai qu'il trouva la belle un tant soit peu cruelle, mais il ne s'en falloit pas étonner, les filles ne se jettent pas d'ordinaire à la tête du premier venu, il faut bien faire un peu de façons, aussi ne se rebuta-t-il pas pour cela, et tant fit et dit le Religieux Pere, qu'en sept ou huit jours il la fit venir à son point ; il en avertit aussi-tôt le Provincial et la Presidente, qui firent des feux de joye d'une si heureuse réüssite. Vous êtes en verité un admirable homme, lui disoit la Dame, quoi, l'on vous donne une Maîtresse à tâche et vous en venez à bout en si peu de temps ! cela s'appelle venir, voir, et

(1) 1655.

vaincre, sans hyperbole. Que ne feroit-on point, dit-il, quand il s'agit de vous rendre service, Madame ? toutes choses deviennent aisées du moment que vous y prenez part, et je suis persuadé que je ne dois ma bonne fortune qu'à l'interêt que vous y avez. Ho ! je ne m'étonne plus, repliqua-t-elle, si vous avez si-tôt réüssi, vous êtes trop galant : en moins de rien vous m'en conteriez aussi. mais je ne sais, beau Pere, si la constance seroit une de vos vertus. A l'égard de la constance, Madame, reprit-il, c'est à vous de la fixer, je ne veux point lui donner d'autres limites que vos ordres me prescriront. Hé bien, je vous prends au mot, dit la Dame, nous verrons si vous serez homme de parole. Parbleu, interrompit brusquement le Provincial qui avoit pris le change, il faut être bien effronté pour faire un tel marché devant moi : si vous vouliez me trahir, dit-il à la Presidente, et recevoir ses offres perfides, vous deviez bien au moins attendre, que je n'y fusse pas. Et vous, M. le Prestolet, continua-t-il, vous prétendez ici me couper l'herbe sous le pied, mais je saurai vous mettre dans votre devoir, assurez-vous-en. La Présidente qui se sentit choquée du discours du Provincial se leva tout en colère; voyez un peu ce fou avec ses ménaces, il est vrai qu'on le craint beaucoup; en disant cela elle voulut sortir de la chambre. Le Pere La Chaize ne voulant pas que ce démêlé allât plus loin, courut à elle pour la retenir ; où allez-vous donc, Madame, lui dit-il ? faut-il qu'une bagatelle vous chagrine à ce point là ? demeurez, je vous supplie. Cependant le Provincial, qui pour lors n'avoit pas l'usage de la raison libre, prit encore cette action en mauvaise part. Il est vrai, dit-il, que j'ai tort d'interrompre ici vos plaisirs, un tiers comme moi ne peut êtrequ'incommode, je vais vous quitter la place ; en même temps il sortit.

Sur cela le Pere La Chaize laissa la Dame et courut au Provincial qu'il voulut arrêter par sa robe. Mais l'autre écumant de rage leva le poing: Mor.... si tu ne me laisses, je te casserai les dents. Le Pere qui vit que dans la furie où il étoit il n'y avoit point de raison à esperer de lui, et qu'il auroit executé ses menaces, le laissa aller et revint dans la chambre pour tâcher d'apaiser la Presidente, qui ne paroissoit guéres moins irritée. Il est fou à lier, disoit-elle, voilà dèja la dixiéme incartade qu'il me fait, sur le même article, je ne saurois regarder un homme que la jalousie ne lui monte à la tête ; j'avouë que je commence fort à me lasser de ce procedé, et qu'il me fera très-grand plaisir de me laisser en repos. Le Pere lui representa que tous ces caprices ne partoient que de l'amour qu'il avoit pour elle ; qu'une grande égalité d'humeur et beaucoup de tranquillité n'étoient pas une bonne marque dans un amant ; et que pourvu que la jalousie ne fût pas continuelle, elle étoit toûjours excusable. Ces raisons pourtant ne firent pas d'abord sur son esprit tout l'effet qu'il auroit pu desirer ; mais enfin comme elle étoit pitoyable elle se rendit à ses instantes priéres, et lui promit qu'elle ne feroit point mauvais visage au Provincial quand il reviendroit. Le Pere passa ensuite dans la chambre de sa nouvelle Maîtresse, qui pendant tout ce beau manége avoit été en Ville. Il lui conta la querelle qu'il avoit euë avec le Pere de Vaux, parce qu'il ne pouvoit pas éviter qu'elle n'en fût instruite par les valets de la maison, mais il ne lui en dit pas le véritable sujet. Le soir venu il retourna au Couvent, et se retira dans sa chambre sans parler au Provincial, à qui il jugea à propos de laisser toute la nuit pour reflé-chir sur sa promptitude. Le lendemain matin il fut le voir et le trouva plus sage que le jour precedent. Il lui fit

honte de sa foiblesse et lui representa vivement les malheurs où il s'étoit exposé par son emportement, supposé que le mari eût été dans la maison, ou que lui qui parloit n'eût pas eu plus de moderation. Il lui dit encore que la Presidente avoit été fort touchée de ce procedé, et qu'il avoit eu toutes les peines du monde à la faire revenir : qu'elle se plaignoit fort de sa bizarrerie, et de ses caprices, et que c'étoit là justement le moyen de perdre une bonne fortune quand on l'avoit trouvée. Le Provincial convint de tout cela et lui témoigna beaucoup de chagrin de son emportement. Il s'informa aussi avec empressement de tout ce qu'avoit fait et dit la Presidente jusques aux moindres circonstances, et si personne de la maison ne s'étoit aperçu de leur démêlé. Le Pere lui répondit qu'on en avoit bien su une partie, mais qu'on n'en soupçonnoit point du tout la cause ; et qu'il avoit pris soin de donner un autre tour à la chose quand la fille du President lui en avoit demandé le sujet, ce qui calma un peu son inquietude. Quelques jours après il la vit et lui demanda pardon avec des termes si soumis, et si passionnez, qu'elle put bien remarquer que ce n'étoit que par trop d'amour qu'il avoit ainsi pris feu. Elle lui fit quelques reproches tendres qui ne servirent qu'à l'enflammer davantage, et à rendre leur raccommodement plus entier. D'un autre côté le Pere La Chaize étoit dans la chambre de sa Maîtresse, qui n'y passoit pas le temps à enfiler des perles. Cette fille étoit devenuë si folle de lui, qu'elle ne pouvoit plus vivre si elle ne le voyoit. On peut juger par là si elle refusa la proposition qu'il lui fit, de venir passer les nuits dans son lit. La partie fut faite, la fille ayant pris le pretexte d'un mal de tête pour ne coucher plus avec sa belle-mere, et l'ayant priée cependant de n'en rien dire au bon homme ; ce que la Dame lui ac-

corda, et lui fit valoir comme une grande faveur, quoi que depuis plus de trois mois elle n'eût travaillé que pour elle. Le joye du Provincial redoubla à cette nouvelle; il embrassa vingt fois le Pere La Chaize et ne pouvoit cesser de le remercier d'une chose dont il retiroit pour le moins autant d'avantage que lui. La difficulté fut sur les moyens de s'introduire la nuit dans la maison, et d'y rester jusque au soir, quand ils viendroient le jour. Il n'y avoit point d'apparence de se faire ouvrir les portes, et il n'étoit pas sûr de monter par les fenêtres, d'autant moins qu'elles donnoient sur la ruë. Enfin l'expedient qui parut le meilleur fut de louër une maison voisine, où il n'y avoit personne, et dont la gouttiére communiquant à la leur, on pouvoit passer par cet endroit dans le grenier, et descendre après dans les appartemens. Ce qui fut conclu fut fait dès le lendemain, et le soir du même jour nos Reverends sortirent du Couvent sur la minuit par une fausse porte dont le Provincial avoit la clé, et arriverent fort heureusement à leur rendez-vous, où ils furent reçus à bras ouverts. Ces visites nocturnes eurent tant de charmes pour eux, qu'ils les continuerent trois ou quatre fois la semaine l'espace de plus d'un an, sans trouble ni disgrace, mais une nuit fatale vint qui paya pour toutes les autres. Nos deux amoureux Peres s'étoient rendus à leur ordinaire entre les bras de leurs adorables, mais à peine y avoient-ils resté un quart-d'heure, que le Pere de Vaux entendit venir quelqu'un et frapper fort imperieusement à la porte. Se voyant dans un péril si imminent, le sang lui glaça de frayeur dans les veines, il n'y eut point de Saint en Paradis, pour peu de credit qu'il eût, à qui il ne promît une chandelle. Effectivement il avoit lieu de trembler, c'étoit le Président, homme d'une severité sans égale, et à qui

on reprochoit de n'avoir jamais opiné qu'à la mort dans les procès les moins criminels. Je laisse à penser quel parti il eût pu faire au Jesuite, particuliérement le fait lui touchant de si près : mais la tempête n'étoit pas destinée pour lui, et pour cette fois il n'en eut que la peur. Le President qui n'étoit venu que sur ce qu'on l'avoit averti que sa fille ne couchoit plus avec sa femme, voyant qu'on ne lui répondoit point, crut que les donneurs d'avis s'e-toient trompez, qu'apparemment elles n'auroient fait que changer de chambre. Dans cette pensée, il cessa de frapper et d'appeller, et fut à celle de sa fille y porter l'allarme et la terreur. Cependant le Pere de Vaux profitant de ce moment d'absence sauta en bas du lit, prit ses habits dans ses mains et se sauva au plus vîte par où il étoit venu, abandonnant le malheureux Pere La Chaize à son mauvais destin. Le vieux President fut plus obstiné à cette porte qu'à l'autre, et voyant qu'on ne vouloit pas lui ouvrir, il menaçoit de la rompre. La pauvre fille étoit si transie de peur, qu'elle ne savoit où elle en étoit, ni quelle résolution prendre ; en ouvrant elle s'exposoit visiblement à sa perte, et n'ouvrant pas c'étoit encore aussi pis. Le Pere n'étoit pas dans un moindre desespoir, mais il ne balança pas tant à prendre sa résolution, qui fut de descendre par la fenêtre. Pour cet effet, il jetta ses habits sur lui le plus promptement qu'il put, ne voulant rien laisser qui pût servir de têmoignage contre lui, et sa très-chere. Il attacha ensuite un linceul à la fenêtre, et se voulut couler en bas ; mais la précipitation avec laquelle il le fit lui fut fatale ; sa Robe s'étant accrochée à des grilles pointues qui étoient aux fenêtres de dessous, de façon qu'il y demeura suspendu sans pouvoir s'en degager. Il fit pourtant d'inutiles efforts pour se débarrasser, qui ne firent qu'avancer son malheur ;

car ceux qui couchoient dans cette salle ayant entendu du bruit aux fenêtres et le vacarme qu'on faisoit en haut, crûrent que c'étoient des larrons, et s'étant levez crierent au voleur de toute leur force. Pendant tout cela le President avoit enfoncé la porte, et remarquant sa fille éperduë, et un linceul à la fenêtre, il crut comme les autres, qu'il y avoit des larrons dans la maison, de maniére qu'il se mit à crier avec eux au voleur. Les voisins s'assemblerent à ces cris, et cherchant de toutes parts on aperçut à la fin son infortunée Reverence, qui étoit asseurement dans le plus méchant quart d'heure qu'elle ait passé de sa vie. On eut de la peine au commencement à distinguer ce que c'étoit, mais enfin les valets s'étant jettez dessus, lui donnerent mille coups, et l'amenerent à leur Maître dans le plus pitoyable état du monde, ce qui n'empêcha pas neanmoins de le reconnoitre pour le même qui frequentoit si assidûment chez lui. Il jugea bien que s'il étoit venu pour derober ce n'étoit pas de l'argent, et s'apperçut un peu trop tard qu'il auroit plus prudemment fait de lui laisser emporter son vol que de le rendre public. Comme il n'y avoit plus de remède, il crut qu'il étoit à propos de pousser la chose à bout. Il fit donc garder le Pere dans une chambre, à dessein de le mettre le lendemain en prison, et de lui faire son procès, ce qu'il auroit effectué sans doute si le Provincial, qui ne faisoit pas le moindre semblant d'avoir aucune part dans cette aventure, n'y fût accouru dès le grand matin pour le supplier avec larmes de lui rendre son Religieux. Ce que je vous demande, lui disoit-il, Mr. n'est pas seulement pour la gloire de notre bon Dieu, devant qui cette œuvre sera agreable et meritoire, c'est pour votre propre honneur. Je vous demande grace pour vous même, pour une niéce, pour votre femme, pour toute votre Maison

en general que vous allez diffamer dans le monde. La Presidente qui, après que son galant fut parti, étoit venuë la nuit au bruit comme les autres, joignit ses priéres avec celles de l'oncle, et lui remontra que les plus courtes folies étant les moins mauvaises, il ne devoit pas s'obstiner à mettre cet homme en justice, et qu'il ne l'y auroit pas laissé deux jours qu'il en enrageroit dans son ame. Le Président qui étoit déja entré, de lui-même, à peu près dans les mêmes sentiments, lâcha son prisonnier après lui avoir bien dit des injures, et fait des menaces. Le Pere Provincial envoya querir une chaise où il le mit, et on le porta au Couvent plus mort que vif. Dieu sait comme il y fut reçu. Tous les Jesuites sur qui retomboit l'affront et qui n'osoient paroître à cause de cela, lui dirent mille duretez, et le traiterent comme le dernier des hommes, heureux s'il en eût été quitte pour cela! mais les Peres irritez declarerent à leur Provincial par le ministére du Recteur, qu'ils vouloient faire justice de cet infame, afin qu'il servît d'exemple aux autres. Le P. de Vaux, comme on peut penser, n'avoit guéres d'envie de leur accorder leur demande ; mais quoi ! il ne pouvoit pas s'y opposer ouvertement. Il fut donc contraint de ceder à la foule de ceux qui crioient, et fit assembler le Chapitre pour aviser à la peine qui lui seroit infligée. Le pauvre criminel fut appellé pour recevoir son arrêt, et après qu'il eut été interrogé dans les formes, sur les circonstances du fait, et que ses réponses eurent été duëment verbalisées, le Recteur demanda la benediction de son Superieur, puis il commença un grand discours, dans lequel il representa fort au long, « l'obligation où » étoient tous les hommes en général de bien vivre, et » de se conformer en toutes choses aux Commandemens » de Dieu et de l'Eglise ; mais principalement les Reli-

» gieux, qui avoient renoncé au monde et à ses vanitez,
» pour se donner à Dieu d'une façon particuliére, et qui
» s'étoient engagez à la vie devote par des vœux si authen-
» tiques, et si souvent reiterez ; qu'il falloit donc consi-
» derer tous ces lâches infracteurs, comme des parjures
» et des sacrilèges, dignes des punitions les plus sévé-
» res, et pour lesquels il ne falloit avoir aucun menage-
» ment. Il ajoûta à ces considerations celle d'une pieuse
» et illustre Société, sans cesse occupée à la destruction
» de l'Heresie, et à la conversion de pécheurs, qu'elle
» tâchoit de procurer par des priéres et des sacrifices
» continuels, et par tant de travaux et de sueurs. Il re-
» presenta ensuite fort pathetiquement, la douleur de
» cette Sainte Mere, qui se voyoit deshonorée par des
» enfans perfides qui l'exposoient au mépris, et à l'op-
» probre des Royaumes et du Monde entier, qui ne
» manquoit jamais d'être instruit de leurs debordemens,
» qui les rejettoit toûjours sur elle. Est-il donc juste,
» continua-t-il, qu'un million de saints Religieux et de
» pures ames portent la fletrissure que ces miserables
» leur ont imposée ; et sera-t-il dit que dans la Divine
» Compagnie de Jesus on puisse être impunément scan-
» daleux, paillard et adultére? Non, mes Reverens Peres,
» je connois trop votre zele, et la sainte jalousie que vous
» avez de sa gloire, je la vois peinte dans vos yeux et
» sur vos visages. Courage donc, mes Peres, retranchez
» du milieu de vous ce membre infect et corrompu, et
» faites paroître par une sainte resolution l'horreur que
» vous avez de sa conduite etc. »

Il n'étoit pas besoin d'un discours si recherché pour animer des gens qui ne l'étoient déja que trop. On vint aux opinions, et l'on fit auparavant retirer le malheureux Pere, qui en s'en allant jetta un regard douloureux

sur le Pere de Vaux, qui lui disoit, que sa derniere esperance étoit en lui.

Les voix furent diverses, bien que toutes également terribles, les uns vouloient qu'il fût chassé honteusement de l'Ordre, les autres qu'outre cela il fût degradé, et quelques-uns qu'on le mît le reste de ses jours entre quatre murailles, *in pane doloris et aqua angustiae.* Le Provincial qui presidoit dans l'Assemblée, et à qui appartenoit le droit de conclure, se servit de cette diversité de sentimens pour tirer son ami du mauvais pas où il étoit, et haranguant à son tour dit, « qu'il ne pouvoit » blâmer la pieusé ferveur dont toute la Communauté » paroissoit animée, mais que cependant il étoit obligé » de les faire souvenir tous, que lors qu'il faut condamner » quelqu'un, on ne sauroit agir avec trop de modestie, » parce qu'il arrivoit assez souvent que nos passions » propres se déguisant sous la plausible apparence du » zèle de Dieu, nous portoient à la derniére sévérité » contre notre frere, qui devenoit par ce moyen une » victime, que sans y penser nous immolions au Demon » travesti en Ange de lumière ; que cet Esprit cauteleux » et méchant ne se souciant pas comment perdre les » hommes, pourvu que finalement il les perdît, ne s'étoit » que trop servi de ce funeste moyen, pour damner une » infinité d'ames, qui sans cela seroient bien heureuses. » Que l'on devoit donc toûjours avoir cette crainte devant » les yeux, et à l'exemple de tous les grands Saints pen- » cher toûjours du côté de la charité qui est l'ame de » toutes les vertus, sans laquelle elles ne sont qu'un » affreux néant, suivant que l'Apôtre Saint Paul nous l'a » enseigné ; qu'à quelque extremité qu'on se portât de » ce côté on ne pouvoit jamais pêcher, au lieu que de » l'autre on avoit tout à craindre, comme il l'avoit fait

» voir; qu'il ne prétendoit point pallier ni amoindrir le
» crime du coupable, qui, à dire la vérité, étoit énorme,
» mais que le Seigneur lui-même nous avoit appris, qu'à
» tout péché il devoit y avoir misericorde, quand on la
» méritoit par la repentance, et qu'après tout, quoi que
» ce pauvre Pere eût eu le malheur de succomber à la
» tentation, et à l'occasion prochaine par un effet de la
» fragilité humaine, autant à plaindre qu'à condamner,
» cela n'empêchoit pourtant pas qu'il ne pût être un
» grand homme de bien, et peut-être un jour un grand
» Saint; que Saint Pierre étoit tombé dans un crime
» bien plus abominable que le sien, et que nous ne lisons
» pourtant pas dans l'Ecriture, que les autres Apôtres
» ayent procedé contre lui pour cela : il pleura, et ils
» crurent ses larmes sincéres; il protesta s'en repentir,
» et la charité qui les animoit, ne leur permit pas de
» douter un moment de la vérité de ses paroles. Pour-
» quoi donc, mes Freres, ajoûta-t-il, voulez-vous être
» aujourd'hui dans un sentiment si opposé au leur ?
» Pourquoi vous éloignez-vous si fort de l'exemple qu'ils
» vous ont donné ? En voulez-vous encore un plus
» grand, lisez ce que fit Notre-Seigneur à Judas, qu'il
» connoissoit positivement pour un traître et impie,
» digne de mille morts ; loin de le maltraiter, de l'exclure
» de sa compagnie sacrée, ni de défendre à ses Disciples
» de communiquer avec lui, il le reçut à sa table comme
» tous les autres sans distinction. Quant à moi, mes
» Freres, poursuivit-il, ce que je vous dis ici, n'est
» point, comme je vous l'ai déja fait entendre, que je
» veuille prendre le parti du vice : la Communauté
» entiére et tout l'Ordre vénérable en general me sera
» témoin, que je n'ai jamais donné scandale à personne,
» je ne suis ravisseur, ni injuste, ni paillard, ni avari-

» cieux, comme les gens du monde, ni même comme
» beaucoup de nos Religieux, je jeûne deux fois la
» semaine, je garde mes vœux et la constitution de mon
» Ordre avec regularité, au surplus je suis tout prêt de
» donner tout ce que le vœu de pauvreté me laisse pour
» la gloire de Dieu. Quant à vous, mes Freres, ne vous
» scandalisez pas si je rappelle à la conscience de chacun
» de vous en particulier sa conduite passée; combien y
» en a-t-il dans l'illustre Compagnie de Jesus, et même
» dans cette Communauté, qui sont tombez plusieurs
» fois dans des fautes plus grieves que celles qu'on
» reproche aujourd'hui à notre pauvre Frere, et qui n'en
» ont peut-être pas un repentir si véritable ? et j'ose dire
» plus, combien y en a-t-il d'engagez encore actuelle-
» ment dans les commerces les plus infames, et qui sont
» peut-être à la veille d'être mis en évidence ? Que ne
» pourra-t-on point dire alors contre ceux-là, qui fai-
» soient tant les rigides et les interessez pour la cause
» du Ciel ? Dieu nous preserve, mes Freres, d'un tel
» accident, mais qui sait s'il n'est point prêt d'arriver. Je
» déclare donc que je ne consentirai jamais à d'autre
» punition, contre notre Frere accusé qu'à une amende
» d'honneur devant le Crucifix, et qu'il soit envoyé dans
» une autre Province. C'est à present à vous, mes
» Freres, à opiner de nouveau, mais auparavant souffrez
» que je vous dise comme autrefois le Seigneur Jesus
» dans une pareille occasion, que celui de vous qui est
» sans péché jette le premier la pierre contre lui. »

Après cette Harangue scelerate, je ne puis m'empêcher de m'écrier, « O Papelards, qu'on se trompe à vos mines ! » Quoiqu'il en soit, elle eut neanmoins l'effet qu'il desiroit; le procès fut revu, et chacun faisant reflexion sur sa conscience, ou plûtôt sur la peine où il seroit s'il

tomboit dans une pareille affaire, ce qui pouvoit lui arriver du jour au lendemain, ratifia d'un consentement general la sentence du Provincial; de sorte que le Pere La Chaize en fut quitte pour dire à genoux devant un Crucifix, qu'il demandoit pardon à Dieu du pêché qu'il avoit commis. Car pour cela ce qui est de son voyage dans un autre lieu, il lui fut si avantageux qu'il n'avoit garde de le considerer comme un châtiment. Le Pere Barbin avoit été nommé depuis peu de jours pour être Assistant General de France à Rome; et comme le Pere de Vaux étoit un de ceux qui avoit le plus contribué à son élection, il ne put se défendre de recevoir de sa main le Pere La Chaize pour son Secretaire, d'autant moins, qu'il l'asseura, qu'il ne connoissoit personne plus capable d'un emploi qui demande tant d'activité, de suffisance, et de souplesse d'esprit, et qu'il trouveroit toutes ces qualitez en lui dans la perfection. Ainsi il partit aux yeux de ses ennemis, pour aller occuper un poste, que plusieurs d'entr'eux avoient inutilement brigué. Il s'y gouverna fort bien, et la malheureuse aventure qui lui étoit arrivée, l'ayant rendu plus circonspect, il ne s'exposa plus à de pareilles disgraces (1). Ce n'est pas que sa complexion amoureuse, ne lui permettant pas de demeurer oisif, il ne fît encore quelques intrigues; mais il sut si bien les ménager qu'elles n'ont jamais fait d'éclat. Il en eut une entr'autres très-particuliére, et qui dura plusieurs années, avec une Dona Marguarita del Caniglio, parente fort proche du Cardinal Patron (2), laquelle manqua dès ce temps-là de lui faire donner la Crosse, si le St. Pere par un mécontentement particulier

(1) 1656.
(2) 1657.

ne l'eût refusée un peu auparavant au Pere d'Avila pour lors Assistant General d'Espagne. Ce qui ruina les esperances du Pere La Chaize, et rompit les brigues qu'on auroit faites en sa faveur. Cela n'empêcha pas néanmoins qu'il n'eût beaucoup de credit dans la Cour de Rome; le Pape Alexandre VII, qui régnoit alors, l'écoutoit volontiers, et il fut chargé auprès de lui de plusieurs negociations dont il se tira fort heureusement, et bien prit à l'Evêque de Bayeux de ce qu'il étoit si avant dans l'esprit du St. Pere; car sans cela peut-être auroit-il mal passé son temps. Ce Prelat étoit un de ceux qui veulent être de petits Souverains dans le spirituel et ne reconnoître le S. Siége que *ad honores*. Il avoit déja fait quantité de coups de petit Maître, comme de permettre le travail dans son Diocèse les jours de Fête, à la reserve d'un assez petit nombre; d'accorder des Indulgences et de donner quelques Dispenses au delà de l'étenduë de ses droits, ce qui avoit fort irrité le Pape contre lui; mais il acheva de tout gâter par une action d'éclat, que le Pape ne put souffrir. Il y avoit dans son Diocèse une petite Abbaye de Benedictins non reformés, nommée St. Clement, qui ne relevoit uniquement que du Pape, et qui jusques alors s'étoit maintenuë dans ce Privilége : mais lui ne pouvant souffrir ces indépendants si près de lui, prétendit avoir le droit de visite chez eux, et se presenta pour la faire; les Moines se deffendirent de la recevoir, et lui ayant neanmoins ouvert la porte par civilité, et pour ne s'en faire pas un ennemi, lui voulurent montrer leurs Patentes et la possession où ils étoient de cette immunité, à quoi l'Evêque ne fit pas seulement la moindre attention; et se voulant servir de l'entrée qu'on lui avoit donnée pour autoriser son droit à l'avenir, il fit sur le champ son procez verbal. Les Moines qui virent

que c'étoit tout de bon, verbaliserent aussi de leur côté, et envoyerent leurs plaintes et leurs priviléges à Rome; sur quoi le Pape leur accorda une Bulle portant defense à l'Evêque, sur peine des Censures apostoliques, de rien innover contr'eux à cet égard. Les Peres l'ayant reçûë la firent afficher aux portes de la Cathedrale, ce qui irrita tellement l'Evêque, qu'à la sortie de la Grand'Messe, il l'arracha et la mit en piéces de ses propres mains; et peu de jours après il fut, malgré les Moines, faire la visite dans le Couvent dont il fit enfoncer les portes. Une telle violence anima le St. Pere contre lui, à un point qu'il ne menaçoit pas moins que de l'excommunier, et ce fut pour l'appaiser que le Pere La Chaize, qui étoit ami de l'Evêque dès le tems qu'il demeuroit à Paris, fut employé : mais il eut bien de la peine à y réüssir; et il arriva en même tems un petit incident qui faillit à faire partir la foudre qui grondoit si terriblement. Les Moines envoyerent à Rome une Ordonnance de cet Evêque, au frontispice de laquelle il se qualifioit Evêque *miseratione Dei*, sans y faire aucune mention du Saint Siége. Le Pape la vit, et la colère le saisissant aussi-tôt, *ecco*, dit-il, *un ridicolo Baroncella con il suo miseratione Dei* · *voglio benèche sapia, che non è Vescovo che per la mia, el che quando vorr ei non sera più niente*, « voilà, » dit-il, un plaisant maraut avec son *miseratione Dei*, je » veux bien qu'il sache qu'il n'est Evêque que par la » mienne, et quand je voudrai il ne sera plus rien. » Puis que le bon Pape étoit de cette humeur-là, je le trouve heureux d'être venu de ce tems-là, car s'il eût été de celui-ci, il lui auroit bien fallu avaler des *miseratione Dei*, les Evêques ne mettant point autrement aujourd'hui.

Comme ce Prélat étoit une des créatures du Cardinal

Mazarin, cette Eminence écrivit au Cardinal Renauld d'Est Protecteur des affaires de France, et le chargea de voir sa Sainteté sur cette affaire. Il fit pour cela grand nombre d'allées et de venues sans beaucoup avancer; car le Pape qui avoit déja fulminé une Bulle d'interdiction contre lui, ne s'en vouloit point relâcher, à moins qu'il ne vint en personne avouer sa faute, et implorer sa misericorde. L'affaire traina sur ce pied-là plus d'un an, et auroit apparemment duré bien plus long-tems, si le Pere n'y eût trouvé une moderation, qui fut que l'Evêque interdit feroit une reconnoissance à Paris, entre les mains du Nonce, et qu'il écriroit à Sa Sainteté une lettre fort soumise et fort respectueuse, par laquelle il lui demanderoit pardon de sa desobeïssance, il lui témoigneroit son repentir par les termes les plus forts, après quoi Sa Sainteté leveroit l'interdit, qui seroit lu au corps de la Grand'Messe dans l'Eglise Cathedrale de Bayeux.

Le Pere La Chaize rendit aussi un service considerable à son Ordre, qui n'a pas peu contribué à le mettre en réputation. Il étoit arrivé à Rome, sur la fin du Pontificat d'Innocent X, un vieux Jesuite d'une mine venerable, qui portoit de grands cheveux flottans sur les épaules, avec une barbe qui tomboit sur l'estomac. Il prenoit le titre d'Ambassadeur du Roi de la Chine, auprès de Sa Sainteté, et venoit l'assurer de sa part de son respect et de son obeïssance filiale au Saint Siége, et lui demander de nouveaux Missionnaires pour travailler à la conversion d'un grand Peuple, qui attendoit le secours de sa charité. Le Fils unique de ce Roi étoit même venu en propre personne, pour baiser les pieds de Sa Sainteté et rendre cette Ambassade plus authentique. Le Pape ressentit une joye inconcevable, d'apprendre les heureux progrès de la Religion dans ces

païs éloignez ; et ne pouvant assez la marquer au Prince de la Chine que son zèle avoit porté à traverser des mers si vastes, et si dangereuses, il le fit loger magnifiquement, et donna ordre, que lui et l'Ambassadeur du Roi son Pere fussent defrayez pendant leur sejour à Rome, et quant au reste, lui accorda tous les honneurs qui se rendent ordinairement aux Fils des Souverains.

Mais les Dominicains qui ne sont pas ami des Jesuites, et moins dans les Païs de Mission qu'ailleurs, detruisirent tout cela. Ils écrivirent au Pape, qu'avant appris que les Jesuites avoient supposé une feinte Ambassade du Roi de la Chine, et qu'ils y avoient même joint le personnage du prétendu fils de ce Monarque, ce qui étoit une imposture pernicieuse, ils n'avoient pu se dispenser d'en donner avis à Sa Sainteté, afin qu'elle ne donnât pas dans le piége, qui ne tendoit qu'à s'attirer de la reputation, et lui tirer de la bourse quelque grosse somme d'argent, sous pretexte de subvention pour les Missions ; mais que la vérité étoit que le Roi de la Chine, qui pour-lors avoit guerre contre les Tartares, ne pensoit nullement à se faire Catholique ; combien moins, à envoyer son Fils unique à l'autre bout de la Terre, pour aller faire soumission à Sa Sainteté. Ils ajoûterent à cela de grandes accusations contre les Jesuites, d'avoir si fort defiguré le Christianisme dans les Indes, qu'il n'étoit pas reconnoissable : qu'ils ne prêchoient point la crucifixion ni la pauvreté du Seigneur Jesus; mais que par une lâche complaisance pour le genie de ces gens-là, ils le representoient toûjours comme un Roi glorieux et triomphant, et qu'ils les avoient tenus dans ces élemens de la Religion, depuis que Mathieu Ricci le premier de leurs Missionnaires, y étoit allé, c'est-à-dire depuis près de cent ans ; qu'ils permettoient à leur proselites, pour le

ménagement de leur ſortune, d'idolâtrer devant l'Idole de *Chimboam*, que bien loin de leur défendre non plus de jurer par les ſaux Dieux, eux-mêmes le ſaiſoient en donnant le nom de Wing qui veut dire Saint à *Kun ſu-zu*, se servant du même titre qu'ils donnent à Dieu. A toutes ces accusations ils en joignoient encore beaucoup d'autres qui n'étoient pas moins graves, et qu'il seroit trop long de rapporter ici. Je dirai seulement qu'il y en avoit tant et de si fortes que tout le Corps des Jesuites en fut disgracié; et si la joye du Saint Pere avoit été extrême à l'arrivée de l'Ambassadeur, son depit fut encore plus grand quand on lui eut fait voir qu'on le jouoit. Il refusa tout net audience au Général qui vint pour lui parler de cette affaire, et le fit citer même avec l'Assistant de France à venir repondre par devant la Congregation des Missions étrangeres, qu'il fit assembler extraordinairement, et tout le monde étoit dans l'attente de voir quelque grand changement dans l'Ordre; car le Pape paroissoit fort irrité. Il avoit fait arrêter l'Ambassadeur supposé, et banni tous les Jesuites du Vatican. Le Pere La Chaize même n'en fut pas exempt. Il falloit voir alors courir les Jesuites d'un bout à l'autre de Rome, mendier la protection des Cardinaux et des Ambassadeurs, pour les tirer de ce mêchant pas, dont ils sortirent pourtant beaucoup mieux qu'on n'avoit cru, par l'entremise du Cardinal Patron, dont j'ai déja parlé, qui fut le seul assez hardi pour entreprendre de solliciter pour eux, le Pape s'étant expliqué qu'il deffendoit à qui que ce fût, de lui en parler, sous peine de son indignation, étant resolu de juger cette affaire dans la Congregation sans aucune grace. Aussi le Cardinal Patron, quoi qu'il possedât entiérement la confiance de Sa Sainteté, marchanda-t-il long-temps, craignant de la perdre d'un seul coup

par cette démarche. Mais enfin gagné par les sollicitations de la Signora del Caniglio et par les instantes priéres et les larmes du Pere La Chaize, qui se jetta vingt ſois à ses pieds en lui embrassant les genoux, il promit de s'y employer de son mieux, et le fit avec tant de succès, qu'il appaisa le courroux de Sa Sainteté, laquelle consentit d'entendre en particulier, les raisons que le Pere La Chaize pourroit lui alleguer, ne voulant point encore se laisser fléchir à en recevoir aucun autre. Il ſut donc introduit dans le cabinet de Sa Sainteté, qui lui parla avec une extrême indignation, de la Morale perverse de son Ordre, des abus horribles qu'ils permettoient dans les Indes, où ils prostituoient la Religion et les choses saintes : ajoûtant à cela qu'ils n'avoient pas craint de venir jusques dans Rome jouer leurs comedies, en produisant des ſantômes de Prince et d'Ambassadeur, sans respect du St. Siége ni de la Sainte Eglise qu'ils exposoient à la risée et au mépris des Heretiques : « que » pouvez-vous m'objecter à cela, » dit le Pape ? « Rien, » très-St. Pere, » repartit La Chaize baigné de larmes, et se prosternant en terre, « j'avouë que tous ces excès sont » inexcusables ; aussi ne pretends-je pas de les amoin- » drir devant Votre Sainteté, qui penetreroit toûjours » dans le fond de mon cœur et à qui je ne pourrois rien » déguiser ; je ne veux qu'implorer sa clemence paternelle » pour un Ordre qui la lui demande à genoux, et qui » condamne et desapprouve absolument la conduite de ses » Missionnaires de La Chine. Il les a appris, Très-St. Pere, » avec une douleur qui ne sauroit être égalée que par » celle de V. S. et quoi qu'ils veuillent se justifier sur » la pureté de leurs intentions qui n'ont jamais été autres » que de gagner finalement quelques ames à Jesus Christ, » et qu'ils citent en leur faveur l'exemple de St. Paul qui

» s'étoit fait Juif aux Juifs et Grec aux Grecs, cependant
» nous ne nous serions jamais portez à les defendre, et
» nous les abandonnerions, sans dire un seul mot pour
» tâcher de flechir la juste severité de V. S. si l'interêt
» de l'Eglise, de la Religion et du St. Siége, ne nous
» obligeoient à parler. Que V. S. considere qu'en punis-
» sant ces coupables, avec la rigueur qu'ils meritent, elle
» va rendre public à toute la Terre ce qui n'est su que
» de peu de gens, et declarer pour constant, une chose
» qui passe encore pour fort incertaine. Jugez, Très-St.
» Pere, quel scandale général causeroit une telle certitude,
» et quel retardement à la propagation de la Foi ; les
» Heretiques en riroient comme l'a très-bien remarqué
» V. S., et prendroient de là occasion d'insulter à notre
» Mere la Sainte Eglise en toutes rencontres. » Il continua de parler fort long-tems, voyant que le Pape lui donnoit une favorable audience, avec une soumission, une piété, et une tendresse si apparente et si bien étudiée, que le Pape se laissa flechir, et lui dit en le relevant, car il avoit toûjours parlé à genoux : « c'est dommage, mon Fils, que vous soyez Jesuite. » Puis se retournant vers le Cardinal qu'il conduisit à une fenêtre, « j'aime cet homme-là, il n'y a point de fraude en lui. » Cette benigne réponse fit tout esperer au Pere La Chaize, qui se servant de la conjoncture battit le fer tandis qu'il étoit chaud. Il ne bougeoit de chez le Cardinal, et le pressa tellement qu'enfin il obtint une grace entiére, fit relâcher l'Ambassadeur, et se contenta de l'envoyer à la Maison Professe, comme un autre Jesuite, sans lui faire aucun mal. On mit aussi le Prince en liberté, qui prit parti pour laquais chez un Seigneur Allemand. Cet heureux succez qu'on lui devoit tout entier, le fit distinguer considerablement, et de là en avant, il fut employé dans les

negociations les plus secrettes et les plus importantes, qui le firent connoître en plusieurs Cours, mais particuliérement en celle de France ; ce Pere ayant beaucoup servi à porter le Pape à ce que le Roi souhaitoit de lui, pour satisfaction de l'insulte que les Corses avoient faite à Monsr. le Duc de Crequi son Ambassadeur, de sorte qu'après la mort de l'Assistant général Barbin il resolut d'y revenir, esperant d'y trouver plus facilement de l'avancement qu'ailleurs.

(1) A son retour l'Evêque de Bayeux le mena chez le Cardinal Mazarin, qui lui fit mille caresses, et lui dit qu'il vouloit être son ami. Effectivement il fut fort avant dans ses bonnes graces, et quand le Cardinal mourut il n'y avoit point de plus sûr moyen pour obtenir des graces de lui, que de s'adresser au Pere La Chaize. Ce fut lui qui le presenta au Roi, comme un homme dont il connoissoit la suffisance à fond. (2) Il le fit même admettre de son vivant dans le Conseil de Conscience, ce qui étoit proprement le rendre Coadjuteur du Confesseur. Le Pere ne dementit en rien le témoignage que Son Eminence avoit rendu de lui ; il se gouverna dans ce poste avec toute l'habileté d'un homme rompu dans les affaires, et sut si bien étudier l'humeur et le genie du Roi, que quand le Cardinal mourut il se trouva assez fort pour se maintenir de lui-même. Il fit plus, car il supplanta son rival, qui bien que plus ancien dans le monde, n'en savoit pas à beaucoup près tant que lui.

Le Roi étoit devenu en ce tems-là amoureux de la Valliére, et comme sa passion n'étoit pas mediocre, il fit cent chagrins à la Reine pour l'amour d'elle, et passa

(1) 1663.
(2) 1665.

même en plusieurs rencontres jusques à la dureté, quoi que cette Princesse l'aimât bien autant, pour le moins, que sa Maitresse, et qu'elle ne lui cedât gueres en agrémens ; mais j'ai vu un tems assez long que le Roi étoit de l'humeur de ceux qui n'aiment point leurs femmes, par la seule raison qu'ils y sont obligez. Son Confesseur le chagrinoit tous les jours là-dessus, et ne lui donnoit point de repos, ce qui l'importunoit beaucoup, le Roi ne pouvant souffrir qu'on lui fasse des leçons, sur quoi que ce soit Le Pere La Chaize qui connoissoit parfaitement bien cela, prit tout le contrepied ; il évitoit avec soin toutes sortes de conversations sur ce chapitre, et quand il étoit obligé d'en dire son sentiment, il ne manquoit jamais d'alleguer la foiblesse humaine, pour excuser le Roi. La Valliere qui en fut avertie, lui en fit faire des remercîmens par Monsieur de Montausier, qui le pria de sa part de la venir voir ; mais il s'en excusa sur la crainte qu'il avoit, de s'attirer la mauvaise grace de la Reine. Elle le voulut prendre ensuite pour son Confesseur, et la parole lui en fut portée par le même. Notre Reverend fut un peu embarrassé à cette proposition, car il avoit des visées plus hautes ; cependant il n'osoit pas positivement la refuser, de peur de s'attirer la Valliere à dos. Il prit donc le parti de répondre, que Madame la Duchesse de Vaujour lui faisoit beaucoup d'honneur, et qu'il regarderoit toûjours comme une faveur precieuse de Notre-Seigneur, les occasions de lui rendre service, et de contribuer quelque chose à l'avancement de son salut. Mais comme il n'avoit pas envie que la chose passât plus avant, il fut la voir dès le soir même. Quel bon Ange vous ameine ici, mon Reverend Pere, lui dit-elle dez qu'elle l'aperçut, vous me faites une grace à quoi je ne m'attendois point : hé ! que diront Leurs

Majestez si elles savent que vous soyez venu voir une pauvre fille, dont elles voudroient perdre jusques à l'ame. Je viens, Madame, lui répondit-il, vous rëiterer les protestations que j'ai faites à Monsieur le Marquis de Montausier, quand il m'a fait l'honneur de me parler de votre part. Il m'a dit, Madame, que vous aviez assez d'opinion de moi, pour me vouloir confier la direction de votre conscience. Oui, mon Reverend Pere, reprit la Valliére, et je vous serais fort obligée si vous voulez bien vous en charger. C'est trop de grace et de faveur que vous me faites, répondit le Pere : mais, Madame, permettez-moi de vous parler avec la dernière franchise, j'estime infiniment le bien et le repos spirituel de votre ame, et je serai toûjours prêt à vous assister des petites lumiéres qu'il a plu au Seigneur de me communiquer. Il est pourtant vrai, Madame, que le zèle que je me sens pour votre service, ne me permet pas de me borner là, je voudrois, s'il m'étoit possible, contribuer quelque chose à l'affermissement d'une fortune et d'une faveur que vous meritez si bien. J'ose vous dire, Madame, que jusques ici j'y ai travaillé par pure inclination, sans prétendre m'en faire un merite auprès de vous ; et la vérité est qu'il n'a pas encore été en mon pouvoir de rien faire de fort considerable : mais si vous vouliez bien y donner les mains j'aurois des vûës, et je preverrois des occasions où il est assuré que je ne vous serois pas inutile ; et en ce cas-là vous pourriez compter sur moi, comme sur un homme entiérement à vous. Vous vous étonnerez peut-être, Madame. qu'un homme de ma profession vous tienne un tel discours, tous ceux de ma robe n'ayant accoûtumé de prêcher que la mortification et la penitence, et dans le fond je confesse que ce seroit bien la meilleure vie à choisir. Mais puisqu'une fatale experience nous

apprend qu'être jeune, avoir de grands engagemens dans le monde, de la beauté, beaucoup de merite, et de la naissance, sont des choses absolument incompatibles avec un entier renoncement à soi même, je ne saurois m'empêcher d'être du sentiment de ceux qui croyent qu'il faut donner quelque chose à la foiblesse humaine ; et puis que le Roi ne pouvoit se dispenser d'aimer, je ne saurois que le louer beaucoup du choix qu'il a fait. Je ne vois aucune Dame dans toute la Cour qui meritât aussi bien que vous son cœur et son estime, et à votre égard, Madame, je ne vous condamnerai jamais d'avoir écouté les vœux du plus grand Monarque du monde. Je crois qu'il n'y en a guéres dans le Royaume qui les eussent refusez. Votre attachement pour lui a même causé un fort grand bien, car il l'a retiré des engagemens qu'il commençoit à prendre avec Madame sa belle-sœur, et qui m'eussent fait trembler mille fois par l'interêt que je prens à sa gloire et à son salut. Ainsi on peut dire que vos charmes ont retiré son ame Royale du plus grand peril où elle pouvoit tomber. La Valliere qui ne demandoit pas mieux, qu'on lui prouvât par de bonnes raisons, qu'elle pouvoit aimer le Roi en bonne conscience, l'écouta fort attentivement jusques à la fin de son discours, après quoi elle lui dit en soûpirant : que je serois heureuse si le Pere Confesseur avoit une partie de vos sentimens ! mais il ne cesse de tourmenter le Roi sur mon sujet, et de plus il anime la Reine contre moi, et la pousse à me faire toutes les persecutions imaginables. Cela est plus vrai que vous ne sauriez croire, repartit le Pere La Chaize, je suis sorti vingt fois de la chambre de la Reine, ne pouvant souffrir l'acharnement qu'il a contre vous, Madame, qui sans contredit êtes la personne du monde à qui il est le plus naturel de vouloir du bien. Enfin que

vous dirai-je, ce vieux fou s'est mis une certaine morale dans la tête, qui lui tient lieu de devotion, et s'est imaginé que hors de la cagoterie il n'y a point de salut. Voilà justement son vrai portrait, répondit La Valliere, aussi le Roi commence à en être bien dégoûté, et ne le garde que par consideration, mais je lui en veux parler dès ce soir, et s'il m'en croit, assurement que nous le renverrons dire son Breviaire. Après cela, mon Reverend Pere, croyez que vous aurez bonne part à la nomination, ou je n'y pourrai rien. Je vous aimerai autant pour Confesseur du Roi que pour le mien, ainsi reposez-vous sur ma parole. Le Pere lui fit mille remerciemens, et l'asseura qu'elle n'auroit jamais sujet de se repentir de lui avoir procuré cet avantage ; après quoi, comme il étoit tard, et que La Valliere attendoit le Roi, il prit congé d'elle et se retira l'esprit tout rempli des idées de sa future grandeur. Il n'en dormit point de toute la nuit, et peut-être guéres les suivantes ; car c'est bien l'homme que je connoisse à qui l'ambition laisse le moins de repos, et qui se donne de plus grands mouvemens pour parvenir à ses fins. Il ne laisse passer aucune conjoncture dont il ne sache se servir merveilleusement. Sa visite chez La Valliere en est une preuve. Ce fut un coup de partie, car s'il avoit refusé absolument ce qu'elle lui demandoit, sans lui faire en même tems une entiére confidence, il est évident qu'il s'en fût fait une ennemie irreconciliable, qui auroit bien su l'exclure du Confessionat, et d'ailleurs s'il l'acceptoit il s'en fermoit la porte à lui même, n'y ayant guéres d'apparence, que le Roi prit le Confesseur de sa Maitresse pour le sien. Il ne pouvoit donc agir plus politiquement que de lui ouvrir son cœur, comme il fit, et gagner par là sa confiance, du moins a-t-on vu que ce moyen lui réüssit parfaite-

ment. La Valliere qui auroit donné toutes choses pour avoir le Confesseur du Roi dans ses intérêts, n'eut garde d'en refuser un qui venoit s'offrir de lui-même, et de qui elle pouvoit tout se promettre. Cette Favorite n'oublia rien pour engager le Roi à chasser le precedent, et à prendre, en sa place, celui-ci dont elle lui dit tous les biens imaginables C'est le seul, lui disoit-elle, qu'on n'a point vu s'ériger en Pedagogue sur votre conduite, et comme il a cent fois plus de capacité que l'autre, et qu'il sait mieux le monde, il s'est toûjours resserré à vivre dans une regularité exemplaire, sans s'amuser à gloser sur les actions des autres. C'étoit prendre le Roi justement par son foible, qui, comme j'ai déja dit, ne hait rien tant que les reprimandes. Outre cela il estimoit fort le Pere La Chaize et étoit bien las de l'autre de maniére qu'il n'eut pas de peine à se resoudre en sa faveur. Il promit à La Valliere que dès la premiére occasion il congedieroit son Confesseur. Il ne tarda guéres à s'en presenter une la plus favorable qu'il pouvoit desirer. Le bon homme ayant remarqué qu'un jour le Roi au sortir de la Communion s'étoit à peine donné le temps de diner, qu'il avoit couru chez La Valliere, il en fut si outré que sans considerer aucune suite, il fut dès le soir attendre le Roi dans sa chambre, qui ne revint se coucher qu'à quatre heures après minuit. Il fut tout étonné de le voir là si tard, et lui demanda d'un air assez fier ce qu'il cherchoit. Le Pere répondit qu'il venoit lui annoncer les jugemens de Dieu, tout prêts à tomber sur sa tête, et lui reprocha sa maniére de vivre, avec tous les termes les plus terribles, ne lui parlant que d'impiété, de sacriléges, d'abandonnement de Dieu, et de supplices éternels, et finit en disant qu'il ne pouvoit plus se resoudre à voir un tel deréglement, et que si Sa Majesté étoit dans

le dessein de continuer, il la prioit de lui donner son congé. Le Roi qui ne s'attendoit pas que cette harangue eût une fin si conforme à ses intentions, lui dit d'une maniére fort douce, mais froide à glacer, qu'il lui permettoit de se retirer quand il voudroit, et qu'il auroit soin de se pourvoir d'un Confesseur. En même temps il lui donna le bon soir, et commanda à un valet de chambre de tirer les rideaux de son lit. Le lendemain matin le Roi ne voulant pas donner le loisir au bon Pere de se repentir, et d'employer la Reine, ce qu'il craignoit plus que tout, il envoya chercher le Pere La Chaize, et lui dit en presence de Monsieur, et de Madame de Guise, que son Confesseur lui avoit demandé congé de se retirer, ce qu'il n'avoit pu lui refuser (1), parce qu'effectivement il paroissoit plus propre à la contemplation qu'à vivre dans le tumulte des Cours, et que ne trouvant point d'ecclesiastique plus digne et plus capable de remplir cette place que lui, il vouloit desormais être son penitent, et qu'il lui remettoit la conduite de sa conscience. Une heure après, le Roi tout fier du beau coup qu'il avoit fait, alla chez La Valliere lui en apprendre la nouvelle, tant il avoit de peur qu'un autre ne le prevint. Ho ! parbleu, dit-il, pour le coup je l'ai pris sans vert, il s'est enferré de lui-même, aussi Dieu sait si j'ai pris la balle au bond. La Valliere lui répondit, que cela étoit le mieux du monde, pourvu que la Reine ne fit pas tout changer, et c'est ce que j'apprehende fort, ajoûta-t-elle. Comment, reprit le Roi, croyez-vous donc que je sois un homme à me laisser mener par le nez, detrompez-vous, mon cher enfant, je l'ai voulu, je l'ai fait, et il tiendra. Je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de faire enrager

(1) 1667.

nos jaloux, et pour mieux les deconcerter je veux faire dès demain mon bon jour. En effet sans autre preparation, il recommença ses devotions le jour suivant : toute la Cour admiroit la violence de sa passion, et les excès où elle le portoit. Cependant le nouveau Confesseur triomphoit, et chacun lui faisoit déja la cour hors Monsieur le Prince qui naturellement haïssoit les hypocrites. Il lui dit un jour chez la Reine d'un ton fort malicieux, qu'on devoit tout esperer de son Confesseur, puis que dès le commencement il avoit su obliger le Roi, à se confesser tous les deux jours, lui qui à peine le faisoit auparavant deux fois l'année. Le Pere ne répondit rien, parce que les rieurs n'étoient pas pour lui dans cet endroit, mais il conçut dès ce moment une haine demesurée contre Monsieur le Prince, et depuis il n'a cessé de lui nuire, et de le rendre odieux au Roi.

Dès qu'il se vit installé, il songea à se mettre à couvert d' un fâcheux revers, qu'il craignoit avec raison; car il ne manquoit pas d'ennemis; et pour y rëussir il chercha à s'unir d'intérêts avec ceux qui étoient de la faveur.

En ce temps-là le Comte de Lausun étoit l'homme de la Cour qui brilloit le plus, et que le Roi aimoit davantage. C'est un Gentilhomme tel qu'il y en a dix mille dans le Royaume, et qui n'avoit pas six mille livres de rente de son patrimoine. La fortune lui fut pourtant si favorable que d'un état si mediocre, il passa en moins de rien au faîte des honneurs. Il fut Capitaine des Gardes du Corps, Colonel Général des Dragons, et Favori exclusif. Il a beaucoup d'esprit et dit les choses de la meilleure grace du monde: de plus il est honnête homme, et propre aux grandes entreprises, qu'il fait pousser à bout avec la derniére fermeté. Son histoire avec Mademoiselle qu'il épousa enfin secrete-

ment malgé le Roi, et la maniére dont il sauva la Reine d'Angleterre avec le Prince de Galles en font foi, et si ce Seigneur vouloit un jour nous donner ses Memoires, on y verroit des choses bien rares et bien singuliéres. Sa qualité specifique étoit la galanterie, de ce côté-là il ne cedoit ni aux Bassompierre ni aux St. Aignan. Toutes les Dames en général l'aimoient, et quelques-unes fort particuliérement. La Valliere n'étoit pourtant pas de ce nombre, et comme elle aimoit le Roi avec la derniére delicatesse, le moindre attachement de sa part la chagrinoit, de quelque nature qu'il pût être. Celui qu'il avoit pour le Comte de Lausun entr'autres, la mettoit au desespoir : vous l'aimez cent fois plus que moi, lui disoit-elle, à peine me donnez-vous trois ou quatre heures le jour, au lieu que vous ne sauriez être un moment sans lui. Il ne vous quitte point, c'est votre ombre. Mais, ma petite Aimable, répondit le Roi, que faut-il que je fasse, quand il vient auprès de moi, voulez-vous que je le chasse ? Non pas, lui dit La Valliere, je voudrois seulement que vous ne fussiez pas toûjours appuyé sur son épaule, que ce ne fût point de perpetuels mots à l'oreille, et que Lausun n'eût pas toûjours dit et fait tout ce qu'il y a de beau. Un jour le Roi étant chez elle couché sur un lit, et le Comte l'entretenant dans la ruelle, il voulut dire quelque chose bas, et l'attira par la perruque pour approcher sa tête tout près de la sienne, afin de lui parler à l'oreille, ce qui dura assez long tems pour obliger le Comte à se laisser tout-à-fait aller. La Valliere, qui étoit entrée dans son cabinet avec Madame la Marechale de Grancey, pour lui montrer un lustre de Cristal fort curieux, revint, et trouvant le Comte dans cet état de familiarité avec le Roi, entra dans un dépit et dans une colére inconcevable : vraiment, lui dit-elle, Monsieur,

vous êtes admirable, qui vous a donné la permission de vous mettre sur mon lit ? je trouve ces airs-là fort impertinens, et sans façon, je vous prie d'en sortir. Le Comte soûrit pour toute réponse à ce discours, et s'étant tourné vers le Roi, lui dit tout bas : il faut que Votre Majesté ait le plaisir de voir où ira sa jalousie, et regardant la Valliere d'un air moqueur et insultant, il lui fit perdre toute mesure ; elle sauta sur lui comme une forcenée, lui arracha sa perruque, sa cravate et lui donna plusieurs coups de poing. Le Comte de Lausun qui ne s'étoit pas attendu à cette tempête, tâchoit à se debarrasser, mais je ne sais s'il en fût venu à bout si le Roi et Madame de Grancey ne l'avoient secouru. Après cela elle se mit à pleurer et à faire de grands reproches au Roi sur son peu d'amour ; vous vous rangez du parti de mes ennemis, lui dit-elle, et je vois trop bien que je suis une infortunée, qui après avoir tout sacrifié à Votre Majesté ne dois attendre autre chose que d'être le jouet de la Cour. Je saurai prevenir cela, continua-t-elle, et puisque vous me trahissez d'une façon si indigne d'un grand Monarque, j'irai dans un Couvent pleurer le reste de mes jours un amour dont je m'étois promis tant de douceurs, et qui pourtant me rend si malheureuse. Enfin elle lui en dit tant, qu'il fut obligé de faire une grosse reprimande au Comte de Lausun, et de l'obliger à lui demander pardon, encore eut-il bien de la peine à l'apaiser.

Cette division ne donnoit pas peu de chagrin au Pere La Chaize qui ne savoit comment menager deux esprits si opposez ; principalement celui de la Valliere qui ne vouloit point d'amis partagez, et à qui d'ailleurs il étoit lié par l'obligation entiére de sa fortune ; de sorte qu'il n'auroit pu même politiquement s'en detâcher, de peur de faire connoître au Roi son ingratitude. Il se rangea

donc tout-à-fait dans son parti, et lui ayant persuadé de se joindre avec Mr. de Louvois, ils s'unirent tous trois d'intérêts, et concerterent unanimement, d'éloigner des Charges et des affaires toutes les personnes qui leur étoient suspectes en commun, ou que chacun d'eux haïssoit en particulier. La Valliere demanda qu'on lui sacrifiât Madame; le Marquis de Louvois et le Pere La Chaize résolurent la perte de Mr. le Prince, et tous trois furent contre le Comte de Lausun, dont ni les uns ni les autres ne pouvoient souffrir la faveur; et pour la sûreté du *Triumvirat*, on demeura d'accord de le tenir dans le dernier secret.

Mr. le Prince qui ne savoit rien de cette ligue, et qui de plus n'étoit pas fort politique, je veux dire flatteur et dissimulé, donnoit souvent de petites mortifications au Pere La Chaize, qui l'animoient toûjours: mais ce qui le rendit absolument irreconciliable, ce fut la sanglante piéce de l'Imposteur, que Moliere mit sur le Theatre. Le Prince lui ordonna d'en faire une qui representât si naïvement le Confesseur, qu'on ne pût faillir à le reconnoître, et lui promit une recompense de deux mille pistoles. Neanmoins cet illustre Comedien qui voyoit parfaitement la conséquence de la chose, se contenta d'y dependre son genie et sa Morale fort au naturel, et déguisa un peu la figure. Le Prince ne fut pas fort satisfait de la piéce, il auroit voulu qu'elle eût été plus parlante, et s'en plaignit à Moliere, qui se justifia auprès de lui, faisant comprendre, qu'outre qu'il s'exposeroit par là à un péril manifeste, il ne trouveroit pas des Acteurs qui la voulussent représenter, et qu'ainsi il se perdroit sans avoir pu donner à Son Altesse la satisfaction qu'il exigeoit de lui. M. le Prince entra dans sa pensée, et l'ayant relûë, trouva qu'il avoit raison ; et que la copie ressem-

bloit assez à l'original, sans qu'il fût besoin d'y ajoûter de nouveaux traits. Elle fut donc jouée devant le Roi, et l'Imposteur parut pour la premiére fois, sinon en habit de Jesuite, au moins en soutane, et en chapeau à grands bords. Elle eut toute la rëüssite possible, l'applaudissement fut général, et comme personne ne méconnut le personnage, cela reveilla l'attention des spectateurs à un point qu'on n'a peut-être jamais vu un si grand silence. Dès le lendemain toute la Cour sut qu'on avoit joué le Pere La Chaize en plein Theatre, Mr. le Prince ne se cacha même pas trop de la part qu'il y avoit prise. Ce bruit s'étant répandu dans la Ville, il vint à la representation une si grande foule de monde, qu'on fut obligé de fermer la porte, et de renvoyer plus de mille personnes. Je laisse à juger quelle fut la rage du Pere, il jetta feu et flamme contre ceux qui jouoient si horriblement Dieu et la Religion ; car il ne tomboit par d'accord que la Comedie eût été faite pour lui. Le seul zèle pour la gloire de Dieu étoit ce qui le faisoit parler. Il engagea sous ce pretexte le Premier President dans sa querelle, qui defendit la representation publique de cette piéce à sa priére. Le Curé de Saint Eustache aussi, et quantité d'autres gagnez par lui, ou poussez par l'envie de lui plaire, prêcherent contre avec emportement, et pendant un an les Chaires ne retentirent d'autres choses, que des anathêmes qu'on lançoit sur l'Auteur et ses adherens. Cela n'empêcha pourtant pas que le Roi ne donnât à Moliere une permission, qui annulloit la defense du President, et la piéce continua d'être jouée, avec un plus grand concours qu'auparavant. Il lui accorda aussi peu après un Benefice dans la Chapelle Royale de Vincennes pour un de ses amis. Tout cela fit croire à bien des gens que le Confesseur n'étoit pas loin de sa disgrace : mais la suite a fait voir qu'on se

trompoit, et si le Roi consentit à lui donner ces petits déplaisirs, il est certain que ce ne fut que pour jetter de la poudre aux yeux de la Reine, et de ceux qui ne l'aimoient pas. En effet dès-lors il se gouvernoit beaucoup par ses conseils, et s'il ne les suivoit pas aveuglement, du moins y deferoit-il en bien des affaires de la derniére importance.

Cependant le *Triumvirat* commençoit à se desunir. Le Marquis de Louvois et le Pere considererent que malgré tous leurs efforts le Comte de Lausun s'étoit soûtenu, que sa faveur croissoit encore tous les jours, et qu'à la fin elle pourroit bien leur être funeste, si de bonne heure ils ne se joignoient avec lui. Ils voyoient d'ailleurs que La Valliere se faisoit beaucoup d'ennemis par une certaine affectation de ne demander des graces pour personne; que sa beauté diminuoit à vûë d'œil, et qu'apparemment le Roi la quitteroit bien-tôt pour une autre, auquel cas ils seroient les victimes de la nouvelle Maîtresse, et du Comte de Lausun, qui ne manqueroit jamais de se lier avec elle. Voilà donc nos deux politiques qui commencent de s'éloigner de La Valliere à mesure qu'ils s'approchent de son ennemi. Le Comte, dont la presomption étoit grande, regarda leur retour, à peu près avec autant d'indifference, qu'il avoit vu leur éloignement. Neanmoins il accepta leur amitié et agit de bonne foi avec eux.

Ce qu'ils avoient prevu ne tarda guéres à arriver ; le Roi vit la Montespan, qui de l'aveu général étoit la plus belle femme de la Cour, et se lassant d'aimer un cœur et un esprit il voulut éprouver un peu de la matiére. Le Comte de Lausun avoit eu quelque dessein d'être amoureux d'elle, mais ayant reconnu le penchant du Monarque, il fut bien aise d'avoir trouvé cette occasion de lui faire un sacrifice : il lui exagera sa passion, le mérite

et les charmes de sa Déesse, ajoutant à cela qu'il connoissoit toute la beauté de cette conquête, mais qu'il n'avoit point de cœur pour aimer en même lieu que son Prince. Le Roi l'en remercia et lui sut si bon gré de cette déference, que pour l'en dedommager. il lui permit de choisir dans toute la Cour telle Maîtresse qu'il voudroit, et qu'il la lui feroit avoir. Il se confia encore assez en lui pour le charger de parler à la Dame en sa faveur, de maniére qu'il eut lieu de se faire un autre mérite auprès d'elle de son detachement. Je passe par-dessus toutes les démarches qu'il fit pour cela, parce que je ne fais pas ici l'Histoire du Roi. Il l'aima enfin et elle reçut son amour avec toute la joye d'une femme qui ne respiroit que l'ambition. La difficulté étoit de faire goûter au Confesseur ce nouveau commerce entre deux personnes mariées, et de qui les Epoux faisoient rage, jusques-là que le Roi fut obligé d'exiler le Marquis de Montespan, à cause du vacarme qu'il faisoit à la Cour sur l'enlevement de sa femme.

Quoi que cette histoire ressemblât assez à celle de David et de Bethsabée, le Pere ne jugea point à propos d'en être le Nathan. Il ne falloit point se mettre beaucoup en peine pour cela, ce saint homme a toûjours une morale prête au besoin, et qui est à l'épreuve des adultéres les plus criants : aussi le vit-on se soumettre avec une resignation exemplaire aux volontez de son Roi. Il en fit d'avance avertir la Montespan par le Comte de Lausun, et fut lui-même ensuite l'asseurer d'un dévouëment inviolable à ses interêts. Elle de son côté lui promit un attachement reciproque, et qu'il devoit être certain qu'elle le serviroit de tout son pouvoir contre tous et envers tous. Enfin bien que jusques alors ils ne se fussent pas fort connus, ils devinrent intimes amis avant de se separer.

La pauvre La Valliere aux yeux de qui tout cela se passoit, pleuroit jour et nuit, et faisoit des plaintes si touchantes qu'elle eût attendri des pierres ; elle courut dix fois comme une folle chez le Pere La Chaize, afin de lui reprocher son infidélité, et toûjours il fut invisible pour elle. Un jour entr'autres que sa fureur l'avoit portée à l'aller chercher jusques à Paris, dans la Maison Professe où il est deux ou trois jours de la semaine, et qu'on lui eût répondu qu'il étoit sorti, ne se payant pas de cette raison, elle descendit de son carrosse et voulut entrer dans le Couvent. Le Portier s'y opposa, et le bruit qu'il fit assembla plusieurs Jesuites qui l'empêcherent de passer plus avant. Alors fondant en larmes et s'abandonnant à toute sa douleur, elle fit mille exclamations contre ce fourbe, qui avoit été le premier à la confirmer dans sa tendresse pour le Roi, qui lui avoit promis cent fois de ne souffrir point qu'il prît un autre engagement, et qui malgré ses promesses et la crainte de Dieu, la trahissoit lâchement, et autorisoit le Roi dans un enlevement et un adultére infame. Bref en moins d'un demi quart d'heure elle instruisit ceux qui se trouverent là, de tout le secret qui avoit été entre elle et lui. Les Jesuites crevoient de ce contretemps, auquel il n'y avoit point de remède; car c'étoit une furie dont il étoit mal sûr de s'approcher, et si le Marêchal de Belfonds n'étoit arrivé à propos pour l'emmener, elle en auroit apparemment bien dit davantage, tant elle étoit hors d'elle-même. Je ne sais si la nuit lui fit connoitre la haute folie qu'elle avoit faite, et lui donna de la confusion, ou si le desespoir de voir son amour meprisé agit tout seul, quoi qu'il en soit elle fut se jetter dans les Carmelites où elle est demeurée.

Sa retraite délivra le Pere La Chaize d'une inquiétude qui le tourmentoit cruellement; car il ne doutoit point

que cette furieuse ne vint lui faire affront jusques dans la chambre du Roi.

La Montespan ne put moderer sa joye de n'avoir plus de rivale qui lui disputât le cœur du Prince et d'être l'unique regnante. Le Comte de Lausun étoit victorieux de son ennemie, et le Marquis de Louvois content de la part qu'il avoit dans la faveur, se soucioit peu de La Valliere : ainsi cette pauvre et malheureuse amante, abandonnée et trahie, se vit contrainte à s'enfuir dans une affreuse retraite, pour y pleurer le reste de ses jours des plaisirs passagers, qu'à peine avoit-elle eu le temps de reconnoître, avec ce surcroît de douleur de n'être regrettée et plainte que de peu de personnes.

Il est vrai que le Comte de Lausun n'eut pas trop le temps de se rejouïr de sa disgrace ; il fit peu après une chûte pour le moins aussi rude que la sienne. Chacun sait comment il avoit captivé le cœur de Mademoiselle de Montpensier, qui le demanda pour mari; et comment le Roi qui se crut engagé par la parole qu'il lui avoit donnée de lui faire avoir pour femme la maîtresse qu'il voudroit choisir, donna son consentement à ce mariage qu'on auroit vu celebrer à la face de toute la Terre, si Mr. le Prince de Condé joint avec les autres Princes du sang, n'eût si bien su representer au Roi la tache que ce mariage imprimeroit à la Famille Royale, que malgré les instances du Pere La Chaize, et l'interêt que la Noblesse avoit pris dans le parti de ce Comte, il retira sa parole et leur defendit d'y penser davantage.

Toutes les defenses imaginables n'auroient pas été capables de retenir des personnes, dont l'une étoit possedée par l'amour, et l'autre par une ambition demesurée, mais lui sur tout qui devoit devenir parent du plus grand Roi du monde. Il l'épousa donc à l'insu du Roi, se flat-

tant peut-être que la chose étant faite, quand elle viendroit à sa connoissance, il se contenteroit de leur faire la mine quelques jours ; mais il le prit sur un tout autre pied ; et quoi qu'il les aimât beaucoup tous deux, neanmoins il ne voulut jamais consentir à le rendre public : Et comme il y avoit lieu d'apprehender une grossesse de la Princesse qui auroit mis la Cour dans un terrible embarras, on fit arrêter le Comte qui fut mis à la Bastille et de là transferé à Pignerol, où il a resté seize ans, c'est-à-dire jusques à ce qu'il n'y eût plus rien à craindre de leurs entrevûës, au bout duquel temps Mademoiselle a racheté sa liberté au dépens de sa Souveraineté de Dombes.

Le Marquis de Louvois ne fut pas trop fâché de son malheur; c'étoit toûjours un Favori de moins, et qui n'étoit pas peu redoutable ; car bien que, comme je l'ai dit, ils se fussent liguez ensemble pour exclure tous les Princes du sang, on ne pouvoit pourtant pas faire de fond sur lui.

Le Roi qui dès ce tems-là songeoit au grand dessein de la Monarchie Universelle, écoutoit fort les conseils du Pere La Chaize, à qui le Cardinal Mazarin avoit laissé d'excellens memoires sur cela, et qui de lui-même rendoit des services fort importans, par le moyen de ses Jesuites, gens à tout faire, et dont il a toûjours une centaine dans la manche, prêts à obeïr à toutes sortes de commandemens. Le plan qu'il avoit dressé pour y réüssir étoit le plus beau du monde : on devoit gagner le Roi d'Angleterre à quelque prix que ce fût, ce qui ne paroissoit pas difficile, pourvu qu'on lui donnât de l'argent. On devoit ensuite se jetter sur la Hollande et s'en rendre Maître, après quoi les Païs-Bas Espagnols, et les Evêchez de Liege, de Munster et de Cologne, n'auroient pas

résisté long-tems. Cela fait une alliance avec le Turc étoit déja meditée, pour accabler l'Empereur des deux côtez, et partager ensemble ses depouilles. Voilà quel étoit le dessein du Roi, et s'il n'a pas eu une bonne réüssite on ne peut pas dire, que ç'ait été faute de conduite ; car toutes les ruses les plus secrettes de la Politique ont été mises en œuvre pour le faire réüssir, à la reserve de ces dernieres années, où j'avouë qu'on a fait des fautes capitales, et dont on ne se relevera jamais ; j'en parlerai dans leur place.

Comme le premier pas qu'on devoit faire dans cette entreprise étoit de s'assurer du Roi d'Angleterre, le Roi resolut d'y envoyer Madame, sa belle-sœur (1), contre les avis du Pere La Chaize qui ne l'aimoit pas, et à qui elle ne paroissoit pas, disoit-il, assez bonne Catholique, pour qu'on dût lui confier cette negociation. Elle partit neanmoins et se rendit à Douvres ou elle vit le Roi son frere, et lui fit les propositions dont elle étoit chargée, qui étoient une alliance offensive et defensive contre toutes les Puissances, et la guerre contre la Hollande en particulier. Mais soit que l'esprit de ce Prince ne fût point encore disposé à cela, ou qu'effectivement la Princesse ne trouvant pas que cette affaire lui fût avantageuse, l'en eût dissuadé, elle revint sans avoir rien fait. Le Pere La Chaize ne manqua pas de se servir de l'occasion pour la rendre suspecte au Roi, lui faisant souvenir, qu'avant qu'elle partît, il l'en avoit averti ; et comme d'ailleurs il n'étoit pas satisfait de sa conduite, il se porta facilement à lui vouloir du mal, jusques à ce qu'enfin elle mourut à Saint Cloud, Dieu sait comment; car on n'en a pu rien découvrir autre chose, sinon

(1) 1670.

qu'elle se portoit bien le matin, et qu'après avoir pris un bouillon elle s'écria qu'elle étoit empoisonnée. Ainsi mourut cette pauvre Princesse, à l'âge de vingt-six ans et quinze jours. Elle s'étoit refugiée en France à cause des malheurs de sa Maison. La Reine la fit élever auprès d'elle, et l'année 1661, le Roi Charles II, son frere étant remonté sur le thrône, elle épousa Philippe de France frere unique du Roi.

Bien qu'on n'eût pas réüssi la premiére fois à interesser le Roi d'Angleterre, on n'abandonna pourtant pas ce dessein. Le Pere La Chaize proposa au Roi, d'y employer des Jesuites. Il est certain, Sire, dit-il, que ce sont les gens les plus propres auprès du Roi Charles et du Duc d'York son frere ; car sans compter qu'ils sont l'un et l'autre Catholiques dans le fond de l'ame, puis qu'ils ont été élevez dans notre Religion, Votre Majesté sait qu'ils ont des obligations assez fortes à la Société. Sans le secours d'argent qu'elle leur a donné, pendant leur exil, ils auroient couru risque de faire petite figure; nos Peres de France leur ont fourni tous seuls vingt-cinq mille écus par an, dont il n'y a guéres d'apparence qu'ils soient jamais remboursez, ce que je dis, ajoûta-t-il, pour faire connoître à Votre Majesté, qu'un Jesuite ne sera point chez ce Prince un visage de mauvais augure. Je le crois, répondit le Roi, et je sais tous les plaisirs qu'il a reçus de votre Compagnie; ainsi il y a lieu de croire qu'il fera beaucoup à leur sollicitation : mais de quel œil pensez-vous qu'on vît vos Peres en Angleterre ? croyez-vous bien qu'ils y fussent en sûreté? Non sans doute, et s'ils venoient par malheur à être reconnus, le caractére d'Agent et d'Envoyé ne seroit pas suffisant pour les garantir de la fureur populaire. J'aimerois bien mieux employer la Duchesse de Portsmouth qui m'a jusques ici fidellement

servi, dans les petites affaires que je lui ai confiées, et je suis persuadé qu'elle ne me seroit pas moins utile dans les grandes. Elle est fort adroite et possede entiérement le cœur et l'esprit du Roi; et franchement, une Maîtresse a cent momens de persuasion, que les plus habiles Ministres ne sauroient trouver. Sire, répondit le Pere La Chaize en soûriant, Votre Majesté peut en parler comme savante, je n'ai garde aussi de lui rien objecter : Je suis même convaincu, que la Duchesse de Portsmouth est aujourd'hui l'unique personne, qui puisse entreprendre cette affaire avec succez. Il ne faut que l'instruire des intentions de Votre Majesté et c'est pour cela seulement que j'avois proposé de faire passer quelqu'un des nôtres en ce Païs. Hé bien, reprit le Roi, j'y consens, qui envoyerons-nous ? Votre Majesté, repartit le Pere, ne sauroit choisir mieux que le Pere de Carné; il est proche parent de la Duchesse, et fort aimé du Duc d'York, qui le connoît dès le temps qu'il fut contraint de fuir la persecution de Cromwel. Outre cela il est assurement un des plus habiles hommes de l'Ordre. Le Roi y consentit et le fit partir quinze jours après, muni de trois ou quatre habits de Cavalier dont Sa Majesté le fit revêtir.

Dès qu'il fut arrivé à Londres il alla voir la Duchesse de Portsmouth, qu'il entretint d'une maniére fort galante pendant un demi quart d'heure, sans qu'elle pût se le remettre. Elle remarquoit pourtant bien que ce visage ne lui étoit pas étranger, et donnoit la gêne à son esprit pour deviner qui ce pouvoit être; car il ne s'étoit fait annoncer que comme ami de la Duchesse sans dire son nom; à la fin elle fut obligée de le lui demander.

Je vois bien, répondit le Pere, que la fortune et les grandeurs vous ont fait oublier vos anciens amis ; quoi! le pauvre Pere de Carné étoit-il si peu dans votre esprit

que vous ne vous en souveniez plus du tout? Est-il possible, s'écria la Duchesse en l'embrassant, que ce soit vous, mon Cousin? en vérité je vous demande pardon: mais, mon Dieu que venez-vous faire en ce païs ici? ignorez-vous donc le peril que vous couriez si vous y étiez reconnu de la populace, il n'y auroit aucun moyen de vous sauver, et depuis quand le zèle vous anime-t-il donc si fort que vous veniez chercher la mort de gayeté de cœur? il me semble que je vous ai vu autrefois épris d'autres ardeurs? Le temps passé n'est plus, Madame, lui répondit-il, il est vrai que dans ma jeunesse j'ai aimé le plaisir peut-être un peu plus que ma Robe ne sembloit me le permettre, et presentement vous voyez un homme, qui ne songe uniquement qu'à servir Dieu et son Prince, et je ne suis ici aujourd'hui que par cette seule raison; c'est de la part du Roi, continua-t-il, que j'y viens; il attend de vous un service important, et comme je ne doute point que vous ne soyez ravie d'une telle occasion, je ne vous remontrerai rien là-dessus, et me contenterai de vous remettre sa lettre entre les mains, avec celle du Reverend Pere La Chaize, qui vous écrit aussi; et je dois vous avertir que vous lui devez une bonne partie du dessein que le Roi a pris de se servir de vous, preferablement à Mr. de Croissi son Ambassadeur, à Milord Tresorier qui est dans tous ses intérêts, et vingt autres qui n'auroient rien de plus cher que de donner à Sa Majesté des preuves de leur devouëment. En achevant ces paroles il donna les lettres à la Duchesse qu'elle ouvrit sur le champ avec le dernier empressement. La premiére fut celle du Roi où elle trouva ce qui suit:

« Madame la Duchesse de Porsmouth,

» La sincére et véritable affection que je porte au Roi

» d'Angleterre mon frere et mon bon ami, laquelle j'ai » tâché de lui marquer en toutes rencontres, me faisant » souhaiter depuis long-temps avec une extrême passion, » de me joindre avec lui par une alliance ferme et durable, » qui unissant nos Empires d'un lien de paix et d'amitié, » nous mît en état non-seulement de repousser les in- » sultes de nos ennemis, mais encore de reprimer leur » audace ; j'avois envoyé auprès de lui Madame Hen- » riette Stuard, notre très-chere Sœur d'heureuse me- » moire, pour lui proposer un Traité qui ne sauroit que » lui être extremement avantageux ; mais elle trouva son » esprit tellement préoccupé par les conseils de certaines » gens qui l'environnent, lesquels ne respirant que les » plaisirs et la volupté, seroient au desespoir de lui voir » entreprendre quelque chose de glorieux, qu'il lui fut » impossible de rien obtenir de lui.

» Cependant comme je ne saurois le voir sans douleur » dans un assoupissement si contraire à son intérêt, par- » ticuliérement dans un temps, où les Hollandois portent » leur hauteur jusques au dernier point, j'ai cru devoir » vous écrire, pour vous prier de lui representer de ma » part, combien préjudiciable lui seroit enfin un repos, » pour lequel il paroît avoir tant d'attachement, le but » évident des Hollandois étant d'établir leur Commerce » sur la ruine de celui d'Angleterre, et de se rendre les » Maîtres de la Mer, dont ils ne croyent pas être fort » éloignez, puisque déja ils refusent le salut à nos Vais- » seaux, sans parler du Droit des Gens qu'ils ont violé » en la personne de nos Marchands qu'ils ont chassez » des lieux de leur établissement. D'ailleurs je ne saurois » croire qu'il ait entiérement oublié les sentimens zelez » que je lui ai vus autrefois pour la Religion Catholique, » et son rétablissement même dans l'Angleterre, qui est

» bien le projet le plus Chrétien et le plus glorieux qu'il » puisse former. Il faut donc commencer par humilier » l'orgueil de la Hollande, et lui faire perdre l'envie de » brouiller dans les Royaumes de ses voisins. Je ne vois » rien de trop difficile à cela ; cette Republique a beau- » coup de superbe et peu de force, et si le Roi mon frere » veut s'unir avec moi, nous pouvons avec l'aide de Dieu » en esperer la conquête.

» Je me flatte qu'il me fera assez de justice pour ne pas » croire que je sois mu, en cette occasion, par mon inté- » rêt particulier ; il en a pour le moins autant que moi » dans son abaissement, étant certain, que tandis qu'elle » subsistera, elle ne souffrira jamais aucune alteration en » Angleterre, ni dans le Gouvernement ni dans la Reli- » gion, et que le Parlement qui en est bien asseuré, pren- » dra de là occasion de lui mettre le pied sur la gorge en » toutes rencontres, de telle sorte que s'il ne previent de » bonne heure les effets de leur humeur independante et » Republicaine, il se verra reduit dans la fatalité de » n'être que le premier Sujet de son Parlement.

» C'est avec bien du chagrin que je prédis au Roi mon » frere une disgrace de cette nature, mais au moins » aurai-je la satisfaction en moi-même de n'avoir rien » negligé, pour la lui faire connoître et l'empêcher d'y » tomber.

» Au reste comme son Parlement, dont les visées sont » fort éloignées de ce qu'elles devroient être, ne con- » sentira pas sans doute à une guerre qui lui seroit si » ruineuse, et refusera de lui donner les subsides neces- » saires, j'offre de fournir toutes les sommes et les mu- » nitions dont il aura besoin pour l'entretien d'une Armée » Navale, jusques à ce qu'il ait trouvé des fonds pour y » subvenir.

» Au surplus de ce que je viens de vous dire, le Pere » de Carné vous instruira de mes intentions.

» Je crois que vous employerez tout le credit que votre » mérite vous donne sur l'esprit du Roi mon frere, pour » m'en procurer une heureuse réüssite ; aussi n'ai-je pas » balancé un moment sur le choix que je devois faire » pour cette negociation. Rendez-moi donc, s'il se peut, » ce service que je me suis promis de votre amitié pour » moi, et me laissez le soin de la reconnoissance. Je prie » Dieu, Madame la Duchesse de Portsmouth, qu'il vous » ait en sa sainte garde.

» A Fontainebleau le 18 novembre 1670. »

Voici la Lettre du Pere La Chaize :

« MADAME,

» Vous apprendrez par la lettre du Roi, la distinction » glorieuse qu'il fait de vous, entre tant de personnes » dont l'attachement et la fidelité pour lui sont inviola- » bles. Il se repose sur vous d'une negociation dont le » succez doit faire le destin de l'Europe. Une grande » Princesse en fut chargée avant vous, et quoi que ses » soins ayent été inutiles, Sa Majesté n'en espere pas de » même des vôtres. Il sait, Madame, combien il est diffi- » cile de ne se pas rendre aux persuasions d'une personne » dont le privilège particulier est de gagner tous les » cœurs. D'ailleurs on est aisément porté à croire qu'un » esprit éclairé, solide et insinuant comme le vôtre, » trouvera toûjours de grandes facilitez à réüssir dans » ce qu'il entreprendra ; et d'autant plus que dans cette » occasion Sa Majesté ne propose rien au Roi d'Angle- » terre qui ne soit pour son plus grand avantage.

» Quoi qu'il en soit, Madame, le Roi attend aujourd'hui » de vous le service le plus important qu'il puisse recevoir d'une Sujette, puisque dans le fond il y va de la » gloire la plus brillante et la plus haute, qui ait jamais » fait le but d'un grand Prince : de la Monarchie Uni- » verselle enfin, que vous pouvez lui faciliter, ou pour » mieux dire que vous lui asseurerez, si vous réüssissez » dans l'affaire qu'il remet entre vos mains. Jugez, » Madame, quels biens et quels honneurs ne vous seront » point réservez. Servez-vous donc de tout l'ascendant » que votre beauté et vos rares qualitez vous donnent » sur le cœur du Monarque, qui vous aime ; vous ne le » ferez jamais pour une si juste occasion, puis qu'il s'agit » de la gloire de votre Prince, de l'extirpation de l'Hé- » resie, et de l'exaltation de notre Mere la Sainte Eglise. » J'ose même avancer que toutes les démarches que vous » ferez pour cela, de quelque nature qu'elles soient, » seront extrémement méritoires devant Dieu, pourvu » que vous dirigiez votre intention, et qu'elles vous pro- » cureront infailliblement la gloire éternelle.

» Vous voyez, Madame, que toutes sortes de raisons » spirituelles et temporelles, vous obligent à ne rien » negliger. Je m'engage aussi à faire remarquer au Roi » le zèle et l'affection avec laquelle vous vous porterez » dans cette aflaire.

» Agréez, Madame, qu'en mon particulier, je vous » asseure ici de mes très-humbles respects, et de la » véritable envie que j'ai de vous en donner des preuves » par toutes sortes de services. Accordez-moi la grace » de vous en rendre quelques-uns, je vous en supplie » très-humblement, Madame, et m'ôtez par là le déplai- » sir de penser que c'est inutilement que je suis etc.

» A Fontainebleau le 18 Novembre 1670. »

Lorsque cette Lettre me tomba sous la main, je ne pus m'empêcher de rire, de voir l'agreable methode que le Pere La Chaize prescrivoit à la Duchesse pour gagner le Paradis. Je ne sais guéres de gens qui ne s'en accommodassent facilement. C'est une suite de la Morale de ces bons Casuistes, dont j'ai parlé ci-devant.

La Duchesse qui a de l'esprit infiniment, put bien s'en apercevoir aussi, mais comme chacun aime à se flatter, elle n'y fit que peu d'attention. Il est toûjours vrai que sans en faire le moindre semblant au Pere de Carné qui ne se fût pas accommodé d'une raillerie sur l'article, elle lui témoigna une grande satisfaction de l'honneur que le Roi lui faisoit, et lui promit bien, qu'ou la chose ne seroit pas faisable, ou qu'elle en sortiroit à son honneur.

Avant que d'entrer dans ce détail il est bon d'apprendre au Lecteur, qui a mille fois entendu parler de la Duchesse de Portsmouth, qui et quelle elle est.

Elle est fille du Marquis de Kerouël, Gentilhomme des plus qualifiez de la Province de Bretagne, et dont les Ancêtres ont possedé de grands biens; mais comme il y a peu de Maisons qui se soûtiennent également pendant plusieurs siécles, celle-ci avoit diminué en credit et en autorité. Cela n'empêchoit pourtant pas que le Marquis n'eût encore quinze bonnes mille livres de rentes, quand il mit sa fille au service de la Princesse Henriette Stuard. Il est vrai qu'il en devoit bien autant; mais il n'en vivoit pas moins à son aise pour cela, étant quelque chose de si naturel aux Gentilhommes Bretons, de devoir et ne point payer, qu'on y fait tous les jours fort serieusement le même paradoxe que j'ai vu quelque part en ironie : « Monsieur se dit Gentilhomme, et il paye ses dettes. »

Pour revenir à la Duchesse de Portsmouth, elle fut mise, comme j'ai dit, auprès de Madame, où le Roi d'Angleterre la vit la premiére fois, et l'aima dès ce temps-là. Depuis quand il fut remonté sur le Throne, il la demanda au Roi et à sa sœur, qui la lui accorderent, et il l'envoya chercher à Brest par un yacht escorté d'une fregate, qui la conduisit en Angleterre, où son esprit et sa beauté lui firent un nombre infini d'ennemis, les uns dans le Parlement et parmi le peuple, et les autres chez les Dames de la Cour, dont il n'y avoit pas une qui l'égalât. Elle eut même beaucoup à souffrir de la haine du Peuple, et faillit deux ou trois fois à perdre la vie dans des émotions tumultueuses. Tout cela ne la rebuta point, et son amour pour le Roi, ou pour la fortune, car je ne sais pas bien lequel, lui firent surmonter ces difficultez avec beaucoup de courage. Sa politique fut de se tenir toûjours dans le parti du Duc d'Yorck et de la France, et avec cela elle réüssit si bien, que jusques à la mort de Charles II, elle a été la Favorite regnante, et quand je dirois jusques à l'exaltation du Roi Guillaume, je ne me tromperois guéres.

Elle est grande, bien faite, a l'air et le port d'une Reine, la plus belle bouche et les plus belles dents du monde, son sourire pénétre jusques au fond du cœur. Quand elle veut plaire, c'est une personne toute aimable, le mal est qu'elle ne veut pas plaire à tous, et c'est ce qui lui a attiré un si grand nombre d'envieux et de malveillans; son esprit est si pénétrant qu'il est presque impossible de lui rien deguiser, elle découvre d'abord ce qu'on a dans le cœur : sa passion dominante, ou plutôt son idole c'est l'ambition, à qui elle a sacrifié repos, plaisirs, honneur, et toutes choses au monde. Comme elle ne respire que les honneurs, et qu'en effet elle a fait

pendant plusieurs années une figure considerable dans le monde, elle a pris un certain air de grandeur et d'importance, qu'elle ne quittera jamais. Rien n'est si fier encore aujourd'hui que cette femme. Je crois que la plus grande partie du tems elle s'imagine être sous un dais, elle en est pourtant bien éloignée. La derniére révolution d'Angleterre en fit une terrible dans ses affaires, elle y perdit plus de cinquante mille écus de rente. Nonobstant cela elle tint bonne contenance, s'imaginant bien que les choses changeroient, et qu'en tout cas le Roi reconnoîtroit avec une grosse pension les services qu'elle lui a rendus. Mais cette maxime n'est plus à la mode, il faut plumer la perdrix tandis qu'on la tient, car si une fois on la laisse échapper c'est en vain qu'on prétend y revenir. La Duchesse de Portsmouth en est un bel exemple. Elle s'est mise à dos toute l'Angleterre pour servir son Roi et sa Patrie, et n'a perdu tous ses biens que par la même raison. Cependant on l'a vûë dans la nécessité de vendre carrosses, chevaux, et meubles, et se defaire de trois quarts de ses gens, sans lui dire, voilà une pension de mille pistoles. Aussi quand elle a reconnu le peu de fond qu'elle y devoit faire, et qu'il n'y avoit aucune apparence de retour pour le Roi Jacques, elle a fort bien su renvoyer son fils en Angleterre, qui s'est fait Huguenot pour ravoir son bien; et parce qu'avec tout cela on ne se seroit pas trop fié en lui, il s'est marié avec la veuve du Lord Bellassis, qui est extrement riche, de sorte que le voilà sur un aussi bon pied qu'auparavant, et je trouve qu'il a fort bien fait.

Le Lecteur me dira sans doute que voilà une digression bien longue : je l'avouë avec lui, et en recompense de son avis charitable, je veux bien lui en donner un autre, c'est que si celle-ci ne lui a pas plu, il peut dès à

present jetter mon livre là; car je suis trompé ou il en verra bien d'autres pareilles, je ne suis pas Historien de profession, j'écris pour mon plaisir, et quand il prend fantaisie à ma plume de faire une promenade politique ou historique, je la laisse courir; ainsi on ne doit pas s'attendre à voir ici une histoire suivie pas à pas sans interruption ; imaginez-vous, si vous voulez, que ce sont des Mémoires. Je reviens au sujet.

La Duchesse de Portsmouth contente d'elle-même plus qu'on ne peut dire, de se voir nécessaire aux desseins d'un grand Monarque, fit dès le soir cette réponse au Roi :

« SIRE,

» L'honneur que Votre Majesté me fait surpasse de » bien loin mes esperances et mon ambition. J'aurai » desormais quelque opinion de moi, puis que mon Roi » ne m'a pas jugée indigne de lui rendre mes très- » humbles services, dans une occasion même fort impor- » tante. Mais, Sire, j'ose dire à Votre Majesté qu'elle » m'a rendu une entiére justice quand elle a cru que mon » zèle et ma fidelité seroient à toute épreuve. Quoi que » je sois passée dans un païs·étranger, je n'ai pourtant » point oublié l'avantage que j'ai d'être née sa sujette, ni » que ma mere, mon frere, et tous mes parens sont » encore dans son Royaume, et qu'enfin je lui dois toute » ma fortune, puis que ce fut Votre Majesté elle-même » qui me donna au Roi, de qui j'ai l'honneur d'être » aimée. Cet amour, Sire, quelques charmes qu'il ait » pour moi, ne m'a pourtant jamais renduë si glorieuse » qu'aujourd'hui, qu'il me procure les moyens de servir » Votre Majesté; elle en jugera par l'ardeur avec laquelle

» je m'y porterai. Mais comme l'esprit du Roi ne m'a
» pas paru jusques ici aussi bien disposé que je le sou-
» haiterois, je supplie Votre Majesté de me donner un
» peu de loisir, et me permettre de prendre mon temps.
» Il y a de certaines choses qu'on ruine par trop de pre-
» cipitation, et qu'on peut terminer heureusement, en
» temporisant un peu. Je pense, Sire, que celle-ci est de
» cette nature. Si dans un mauvais moment, j'allois faire
» une ouverture au Roi, et qu'il défendît absolument de
» lui en jamais parler, ne tomberois-je pas dans le mal-
» heur d'être inutile à Votre Majesté ? ce qui seroit une
» douleur inconsolable pour moi. Ce n'est pas que je
» croye qu'il le fît, mais enfin Votre Majesté elle-même
» avouë, que feu Madame de glorieuse memoire n'y put
» réüssir, c'est pourquoi si vous me le permettez, j'irai
» doucement en cette affaire, qui aura, avec l'aide de
» Dieu, une bonne fin, du moins je m'y employerai toute
» entiére. Je suis avec un très-profond respect, Sire, de
» Votre Majesté etc. De Londres le 14 Decembre 1670. »

Elle écrivit ensuite celle-ci au Pere La Chaize.

« Mon très-Réverend Pere,

» Ne vous plaignez plus du peu d'occasion où j'ai pris
» la liberté de vous demander des graces; celle que vous
» venez de m'accorder en portant Sa Majesté à m'ho-
» norer de ses commandemens, est si grande que je
» vous en demeurerai toute ma vie obligée. Je serois
» même dans un violent chagrin de n'être pas en état de
» m'en acquitter envers vous; si je ne savois que vous
» voulez toûjours qu'on vous soit redevable sur ce cha-
» pitre. J'y consens donc, puis qu'il le faut : mais sachez,

» mon Très-Reverend Pere, que si on pouvoit payer des » services aussi grands que celui que vous me rendez » aujourd'hui, par une extrême reconnoissance et une » forte envie de tout faire pour ceux de qui on les a » reçus, je ne vous devrois rien.

» Il n'est nullement besoin, mon Reverend Pere, de » me proposer de magnifiques récompenses, pour » m'obliger à faire mon devoir, dans la négociation que » vous m'avez commise. Vous verrez par le compte » exact que je vous rendrai de toutes mes démarches, que » je mettrai tout en usage pour y réüssir, sans autre motif » que celui d'obéir au Roi, et de le servir fidellement. » Mais comme cet affaire demande beaucoup de précau- » tion, je crois qu'il est à propos de se hâter lentement, » et de prendre adroitement le temps et l'occasion : c'est » la maniére dont j'ai résolu de me conduire jusques à » nouvel ordre. Je suis etc. De Londres ce 14 Decembre » 1670. »

Ces dépêches achevées elle fit partir incessamment un courrier, à qui elle en donna d'autres pour prétexte de son voyage, et cousut celle-ci elle-même dans la doublure de son juste-au-corps sous les armes en broderie qui y étoient.

Cependant elle sondoit tous les jours l'esprit du Roi sur la proposition qu'elle avoit à lui faire, et ne le trouvant pas si éloigné qu'elle avoit cru, elle attendoit avec impatience quelque occasion favorable de lui parler ouvertement.

Elle se présenta bien-tôt, le Roi avoit demandé au Parlement quelque argent, qu'on ne lui accorda pas; on crut que c'étoit pour l'employer en bâtimens, ce qui ne paroissoit pas être un sujet raisonnable. Le Roi se plai-

gnoit fort de ce refus, et dit à Mylord Buckingham qu'on le traitoit en petit garçon, à qui on ne vouloit point donner d'argent, de crainte qu'il n'en fît un mauvais usage, et qu'il trouvoit cela tout-à-fait extraordinaire.

Cela n'étoit rien au prix d'un chagrin qu'il reçut peu de jours après. Il y a dans Londres une certaine coûtume établie de temps immemorial, laquelle, bien qu'abusive et insolente, est si fort cherie du vulgaire, qu'il seroit très-dificile de la reprimer. C'est une licence que le peuple s'est donnée de chanter des injures à tous ceux qui passent sur la Tamise, de quelque état et condition qu'ils soient, sans en excepter même le Roi et la Reine, à qui on crie souvent mille vilenies sans qu'ils soient en droit de s'en venger. Cela ne se fait que par jeu, et ne dure qu'autant qu'on est sur l'eau; car du moment qu'on a mis pied à terre les injures cessent, et on rend à chacun le respect qui lui est dû. Ces maniéres qui sont beaucoup du génie Anglais plaisent à quantité de personnes de qualité, et j'ai ouï dire à des gens dignes de foi, qu'ils ont vu plusieurs fois des Dames de la Cour avec des Seigneurs aller exprès se promener sur l'eau le soir, et provoquer des matelots et des porte-faix pour se faire bien dire des sottises, après quoi elles s'en retournent chez elles contentes comme des Reines. Ce qu'il y a de mal, c'est qu'on reproche aussi bien le vrai que le faux, et que si cette canaille connoît quelqu'un dont la conduite ne lui agrée pas, elle lui dit ses véritez un peu plus franchement qu'il ne voudroit. Le Duc d'Yorck et la Duchesse de Portsmouth avoient eu souvent ce déplaisir, aussi ne s'y exposoient-ils que le moins qu'ils pouvoient (1). A l'égard du Roi on ne lui disoit ordinaire-

(1) 1671.

ment rien qui le pût fâcher, au contraire quand il passoit on crioit plus souvent houzaye (1) qu'autrement. Il n'y eut que dans la rencontre dont je veux parler. Il étoit dans sa barge avec la Duchesse de Portsmouth ; on cria aussitôt à la Putain, et passant plus avant on leur demanda s'ils venoient de se divertir ou s'ils y alloient, et si ce n'étoit pas eux qu'on avoit vu peu auparavant chez un tel Chirurgien qui se faisoient traiter. Jusques-là le Roi prit la chose en raillerie, mais le malheur ayant voulu qu'ils vinssent à lui demander combien le Parlement lui avoit donné pour faire bâtir son Palais, et en quel endroit il vouloit le faire élever, si ce seroit à Londres ou à Windsor, et mille autres impertinences de cette nature, il ne put retenir sa colére : parbleu, dit-il, il faut qu'un Roi soit bien malheureux, d'être obligé de souffrir de telles insolences, je ne sais ce qui me retient que je ne fasse faire main basse sur toute cette canaille. La Duchesse lui dit fort à propos, que ce n'étoit pas contre ces misérables qu'il devoit se fâcher, mais contre le Parlement qui donnoit lieu à cela, et qui prétendoit visiblement le tenir en tutelle. Elle lui redit la même chose le soir chez elle, et le Roi lui répondit, qu'il étoit vrai, qu'il commençoit à s'en apercevoir, et qu'il y donneroit bon ordre. Il lui dit encore, qu'il vouloit casser son Parlement, et en convoquer un autre qui connût un peu mieux son devoir. Sire, lui repartit la Duchesse, il paroit que Votre Majesté n'a pas bien consideré la grandeur du mal, puisqu'elle y veut apporter des remèdes si foibles. Toute l'Angleterre dont le Parlement ne fait qu'une partie, est animée d'un même esprit qui ne regnera pas moins dans celui que vous convoquerez que dans celui-ci. Il faut

(1) Houzaye : cri d'allégresse des Anglois qui revient au vive le Roi des François.

aller au fond du mal, et le couper par la racine, autrement ce n'est rien faire. Elle lui representa ensuite que tandis que son Parlement se sentiroit soutenu par les Hollandois, et lui verroit destitué de secours et sans Traité particulier avec aucun Prince, il étoit sûr qu'ils le maîtriseroient toujours de plus en plus, et donneroient enfin des bornes si étroites à son Autorité, que quand il voudroit s'en relever il ne seroit plus tems. Le Roi qui étoit dans son quart-d'heure de persuasion, tomba fort dans le sentiment de la Duchesse, et lui repliqua, qu'il ne craignoit que trop que la chose n'arrivât ainsi, et qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas écouté les propositions que sa Sœur étoit venuë lui faire à Douvres de la part du Roi de France. Il est certain, répondit la Duchesse, que c'est le Prince du monde aujourd'hui de qui l'alliance seroit la plus avantageuse à Votre Majesté ; il vous aime, il a intérêt en votre gloire : il est puissant et le seul en état d'abattre et d'abîmer les Hollandois, que vous devez regarder comme les seuls obstacles à la grandeur de Votre Majesté. Le Roi l'écoutoit toûjours d'une manière à lui faire croire que ce discours ne lui déplaisoit nullement; de sorte que la Duchesse, après beaucoup d'autres pareils discours, lui declara enfin, que le Pere de Carné qui étoit venu dans le Royaume en qualité de Missionnaire, lui avoit une fois dit, que le Roi son Maître sentoit un extrême deplaisir de ce que Sa Majesté n'avoit pas voulu accepter son alliance; qu'il prevoyoit avec douleur les maux infaillibles que ce refus lui attireroit, et que ce Pere avoit eu ordre même de l'engager à en parler à Sa Majesté; mais que la crainte de lui déplaire lui avoit toûjours fermé la bouche, et non sans répugnance, cette affaire lui paroissant très-bonne. Le Roi l'interrompit là-dessus, et lui demanda

où étoit ce Pere, qu'il seroit bien aise de le voir. Le jour suivant elle le fit venir, et le Roi lui parla fort longtemps. Elle le presenta aussi au Duc d'Yorck, qui lui fit beaucoup d'amitié, et lui promit de s'employer de son mieux auprès du Roi, si bien que, pour faire court, la Duchesse de Portsmouth eut permission d'écrire au Roi, et de lui dire que Sa Majesté Britannique étoit disposée à traiter avec lui une ferme et bonne alliance, dès qu'il auroit envoyé quelqu'un pour cela. Le Roi nomma son Ambassadeur à qui il donna plein pouvoir, et le Traité fut conclu entr'eux chez la Duchesse de Portsmouth, laquelle y eut la meilleure part. Les conditions furent que le Roi payeroit toutes les dépenses de l'armée navale, dont on feroit un état, et donneroit quatre millions d'avance : Que cependant pour subvenir aux autres frais, Sa Majesté Britannique commenceroit la guerre par une irruption sur le convoi de Smyrne où il trouveroit plusieurs millions; et qu'en même temps le Roi entreroit en Hollande à la tête de cent mille hommes. L'execution suivit le projet de point en point, et les bons Hollandois qui voyoient le Roi d'Angleterre armer puissamment sur mer, et ne pouvoient douter que ce fut contr'eux, puisque vraisemblablement ce n'étoit pas contre la France, ne se le persuaderent neanmoins que lors qu'ils l'éprouverent sensiblement. Ils avoient toûjours cru que cela ne tendoit tout au plus qu'à tirer quelque argent d'eux, ou au retablissement du Prince d'Orange dont ils n'étoient pas trop éloignez d'eux-mêmes; de sorte que sans faire d'autre mouvement, ils attendirent tranquillement tout l'effort de leurs ennemis, dont peu s'en fallut qu'ils ne fussent accablez. Ils reconnurent alors qu'il ne suffit pas qu'un Prince n'ait aucune juste occasion de guerre, pour ne devoir rien apprehender de son côté, et

qu'il ne faut jamais se reposer si profondement sur la foi des Traitez qu'on n'ait toûjours des forces pour s'opposer à ses progrez, au cas qu'il veuille rompre la paix ; et pour me servir d'un commun proverbe, qu'on ne doit se confier beaucoup sur son voisin qu'en l'observant de près. Mais allez prêcher cette Politique à des gens qui aiment le repos plus que leur propre vie, et qui, parce qu'ils ont renoncé aux conquêtes, sont toûjours prêts à se persuader que les autres sont de même. Enfin cette confiance leur coûta cher ; car le Roi d'Angleterre ne se fut pas plutôt jetté sur le Convoi de Smyrne que le Roi porta la terreur et l'effroi par toute la Hollande. Il prit Mastricht, Graves, Nimègue, et poussa jusques à Utrecht, d'où il ne voyoit plus qu'un coin de terre à subjuguer. (1) Il exerça dans cette ville tous les droits de Souveraineté, changea les Magistrats, fit battre monnoye, et y reçut une superbe Ambassade d'Angleterre : ce furent le Duc de Buckingham, et les Lords Arlington et Halifax, qui vinrent de la part de Sa Majesté Britannique. Le Pere La Chaize voyant tout cela, triomphoit et demandoit quelquefois au Roi d'un air satisfait, s'il prendroit une autre fois de ses conseils.

Il avoit aussi des Emissaires dans toutes les Cours Catholiques, particuliérement auprès de l'Empereur et du Roi d'Espagne, aux oreilles de qui ils soufloient tous les jours que le Roi n'avoit autre but dans cette guerre que l'extirpation de l'Heresie, qu'il alloit attaquer et combatre jusque dans ses retranchemens, et entre les bras de ses plus redoutables defenseurs, qui étoient les Anglois et les Hollandois, que par une grace toute visible de Dieu, on avoit trouvé moyen de desunir, et qui

(1) 1672.

travailloient eux-mêmes à se détruire; qu'on devoit reconnoître en cela le doigt de Dieu, et cette divine fureur qui contraignit jadis les ennemis du Peuple d'Israël de se poignarder les uns les autres.

L'Empereur qui est un Prince bon et très-catholique, croyoit pieusement ce que les Jesuites lui contoient, et se faisant un cas de conscience fort grand, de s'opposer à des armes si saintes, demeuroit dans une lethargie qui surprenoit tout le monde, et se chauffoit au feu qui devoroit la maison de son voisin, sans songer au peril qui menaçoit la sienne.

Enfin l'Electeur de Brandebourg, Prince sage et courageux, ne put plus long-tems être spectateur dans une querelle qui le regardoit de si près. Il tira l'épée le premier pour secourir la pauvre Hollande aux abois, et sut si vivement representer à l'Empereur, les consequences terribles des Victoires du Roi, qu'il l'obligea aussi à se declarer, et à envoyer sur le Rhin une bonne armée sous la conduite du Comte de Montecuculi, avec ordre de se joindre à l'Electeur de Brandebourg, pour donner combat à Mr. de Turenne, après l'avoir bien fatigué, ce qui auroit considerablement affoibli les forces du Roi, et l'auroit mis dans la necessité de quitter ses conquêtes, pour venir deffendre son propre païs. Cette resolution de l'Empereur à laquelle il ne s'attendoit pas, l'embarrassa extrémement; car le Pere La Chaize lui avoit toûjours promis le contraire, et lui en témoigna même son chagrin; mais le Pere le consola en l'asseurant qu'il avoit un secret infaillible de le tirer de la campagne sans coup ferir; comme il fit en falsifiant un ordre secret de l'Empereur au Comte de Montecuculi, qui lui defendoit positivement de se joindre à l'Armée de l'Electeur, quelques commandemens qu'il reçût au contraire, à moins qu'ils

ne portassent une revocation formelle et specifiée de celui-ci, et voici comment il s'y prit.

Du tems qu'il demeuroit à Rome il avoit eu pour Frere Compagnon un certain Italien nommé Francisco Pironi, Graveur, habile homme de son métier, et au reste le plus fourbe coquin que jamais la terre ait porté. Il s'en étoit servi en plusieurs occasions où il avoit fait voir son adresse et son industrie, tellement qu'il le jugea capable de lui gagner beaucoup de creatures parmi les Jesuites en Allemagne, où il l'envoya pour ce seul dessein. Pironi s'acquita si bien de sa commission, que par ses intrigues le Pere La Chaize eut ses meilleures correspondances à Vienne, et ce fut à lui-même qu'il eut recours pour contrefaire l'ordre dont je viens de parler. On trouva le moïen de lui remettre en main quelque Patente où étoit le sceau et le seing de Sa Majesté Imperiale, qu'il imita si parfaitement et l'un et l'autre, que l'Empereur même s'y seroit trompé. Aussi le Comte Montecuculi qui avoit encouru son indignation par ses refus reïterez de se joindre à l'Armée Electorale, fut-il entiérement justifié, quand il la eut fait voir. Ce miserable avoit gravé le sceau sur un cachet de la même grandeur, et le seing au bas d'une grande planche de cuivre, qui étant appliquée sur le papier, le couvroit tout entier, en sorte qu'il étoit impossible de reconnoître la fourberie, quoi qu'on en eût été prévenu. Cela fait, et l'ordre bien écrit au-dessus du seing, on lui fit faire un habit de courrier, et il le porta lui-même au Comte, après quoi il revint à son Couvent, où on n'avoit garde de le venir chercher. Voilà quelle fut la cause cette année-là du peu de succès des armes Imperiales sur le Rhin, et si le Prince d'Oránge, tout jeune qu'il étoit, n'avoit pas eu la prudence, au lieu de s'amuser à faire trente sieges l'un

après l'autre, de venir directement à Bonn qu'il prit, et d'ouvrir le passage de la Flandre aux Allemans, qu'il mit en état par là de faire une puissante diversion, nous avions tout lieu d'esperer que le reste des Sept Provinces succomberoit bien-tôt; mais cette démarche du Prince, digne d'un Scipion, rompit tellement les mesures, qu'on fut oblige de tout abandonner, à la reserve de Mastricht et Graves.

Comme un malheur ne vient point sans l'autre, il arriva que le Parlement d'Angleterre, voyant la fortune changer, reprit courage, et presenta plusieurs adresses à Sa M. Britannique, qui ne put se dispenser de faire la paix avec la Hollande malgré qu'il en eût. Il écrivit auparavant au Roi, et lui marqua l'extrême repugnance qu'il avoit à cette paix, à laquelle il étoit necessité par ses Sujets. Je pourrois rapporter plusieurs copies de lettres écrites à ce sujet, mais sans allonger inutilement l'histoire, celle-ci suffira, elle est de la Duchesse de Portsmouth au Pere La Chaize.

MON TRÈS-REVEREND PERE,

« Il y a peu de jours que le Roi d'Angleterre fut con-
» traint de signer une paix qui lui donne bien du déplaisir.
» Je ne sais ce que Sa Majesté en aura pensé par delà,
» mais je ne puis m'empêcher de dire, qu'en vérité elle
» lui doit savoir bon gré de la peine qu'il a euë à s'y
» resoudre. Il a reculé jusques à la fin, et n'y auroit sans
» doute jamais consenti, s'il n'avoit eu des avis très-
» fidelles que le Prince d'Orange, voyant la Hollande
» évacuée et libre, commençoit à prêter l'oreille aux pro-
» positions du Parlement, qui, comme sait Votre Reve-
» rence, l'avoit appellé dans le Royaume. Nous nous

» étions persuadez jusques ici que sa grande jeu-
» nesse qui ne semble guéres être propre aux en-
» treprises hautes, jointe avec son équité naturelle,
» et son aversion pour la brouillerie, ne lui permet-
» troient pas de rien écouter de ce côté-là, mais
» nous avons appris, que s'il n'étoit pas encore bien
» résolu, du moins balançoit il beaucoup, et que les
» Etats ne desapprouvoient pas non plus cette descente,
» qui dans le fond seroit le plus avantageux parti qu'ils
» pussent prendre.

» La nouvelle de son irrésolution a donc déterminé
» entiérement le Roi d'Angleterre, qui ne pouvoit pas
» avec prudence attendre jusques dans le cœur de ses
» Etats, le seul ennemi qu'il doive craindre. Une sem-
» blable revolution auroit même engagé Sa Majesté à
» une diversion qui n'auroit pu que lui être très-préju-
» diciable, au lieu que presentement il pourra se rendre
» mediateur, et procurer à Sa Majesté une paix avanta-
» geuse, si elle le juge à propos, sinon, lui rendre sous
» main tous les services possibles. Votre Révérence
» peut en assurer le Roi, Sa Majesté Britannique m'ayant
» ordonné de vous mander, que nonobstant la paix forcée
» qu'il a faite, il ne se départira jamais de l'Alliance qu'il
» a contractée avec lui, ni de ses intérêts, qu'il regarde
» comme les siens propres. Il en a donné une preuve
» convainquante dans la fermeté avec laquelle il a rejetté
» les Adresses qui lui ont été presentées, pour demander
» la revocation de l'Edit, qu'il donna il y a quelque tems
» à votre priére, en faveur des Nonconformistes, sous
» lequel titre il a pris soin de proteger les Catholiques
» et leurs assemblées. Il le fera à l'avenir tant qu'il
» pourra, c'est de quoi Votre Révérence doit être per-
» suadée. Je suis etc. »

(1) Le Roi qui ne pouvoit avoir un mediateur plus ſavorable que Sa M. Britannique, consentit volontiers à lui remettre ses intérêts, et le Chevalier Temple ſut envoyé aux Etats pour leur proposer sa mediation, qu'ils accepterent d'abord. L'Espagne et l'Empire se rendirent plus difficiles, et le Prince d'Orange de son côté qui ne s'accommodoit pas de la paix, y fit naître toutes les diſficultez qu'il put imaginer, ce qui fit traîner la chose en longueur. Il donna cette année la fameuse Bataille de Senef contre le Prince de Condé, qu'il defia au combat pendant quinze jours, lequel ne se sentant pas le plus ſort en nombre, eut la moderation de se tenir dans ses tranchées, jusques à ce qu'enfin le Prince d'Orange, voyant qu'il n'étoit pas possible de le ſorcer, décampa. Le Prince de Condé qui connoissoit parſaitement bien les chemins étroits, par où il devoit passer, le laissa aller jusques à ce qu'il jugea que l'avant-garde et le corps de bataille étoient passez ; alors il sortit et donna sur l'arriére-garde, qu'il defit entiérement, et l'on peut dire que s'il eût été assez maître de lui pour s'en tenir là, l'honneur de la victoire lui ſût demeuré tout entier. Mais il avoit trop long-tems resisté à cette chaleur martiale, qui le sollicitoit sans cesse à donner ; et comme un torrent qui se trouve arrêté quelques jours par une digue, n'en est que plus terrible et plus violent, quand il vient à la rompre, ainsi l'ardeur guerriére de ce Prince qui avoit été retenuë par sa prudence pendant quinze jours, ne se vit pas plutôt en liberté, que dominant à son tour, elle l'emporta beaucoup plus loin qu'il n'étoit à propos, et lui fit perdre la meilleure partie de l'avantage qu'il avoit gagné dans cette journée. Car ayant pénétré

(1) 1674.

jusques au delà de ces defilez dans la plaine, il trouva toute l'Armée en bataille dans un très-bel ordre, et qui le reçut si courageusement, que le combat ayant recommencé de plus belle, il perdit près de 15,000 hommes, et fut enfin contraint de se retirer, en danger d'être poursuivi, si la nuit ne l'eût mis à couvert.

L'année suivante (1) Mr de Turenne fut tué dans le tems qu'il croyoit si bien tenir le Comte de Montecuculi qu'il ne lui dût pas échapper. Mr. le Prince quitta l'armée de Flandres pour aller remplir sa place, et laissa le commandement à Mr. de Luxembourg, qui se menagea si bien, que le Prince d'Orange ne le put jamais forcer au combat ; seulement il prit Binche et le rasa.

Sur la fin de l'année 1676 le Congrez s'ouvrit à Nimegue pour y traiter de la paix. Il y vint des Plenipotentiaires de l'Empereur, de tous les Electeurs, de Lorraine, de Hanover, de Suéde, de Dannemarc, de France, de Hollande, et d'Angleterre qui étoit la mediatrice (2), ce qui forma une des plus belles assemblées qu'on puisse voir. Cependant on passa des années entiéres à regler les preliminaires, pendant quoi la guerre se faisoit fortement et toûjours à l'avantage du Roi, car il prit Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambraì, et gagna la Bataille de Cassel qui fut suivie de la prise de Saint Omer.

Ces heureux succez allarmerent le Parlement d'Angleterre, et l'obligerent de demander à Sa Majesté Britannique, qu'elle déclarât la guerre à la France, d'une maniére à lui faire comprendre qu'il devoit s'y resoudre. Pour cet effet ils lui presenterent deux Adresses, lui

(1) 1675.
(2) 1676.

remontrant la nécessité qu'il y avoit de s'opposer à ce torrent de conquêtes, particuliérement dans les Flandres, et le suppliant de faire une Ligue offensive avec les Hollandois. (1) Ces instances deplaisoient beaucoup au Roi, qui ne craignoit rien tant, que d'être obligé d'en venir là : mais enfin le mariage de sa Niéce s'étant fait avec le Prince d'Orange, force lui fut de montrer un beau semblant, de maniére qu'après avoir eu de grandes conférences avec lui sur le sujet de la paix, il agréa les Adresses de son Parlement, et promit de déclarer la guerre à la France, au cas qu'elle se rendît trop difficile. On delivra des commissions pour lever vingt mille hommes, et les levées se firent avec tant de facilité qu'au bout de six semaines elles furent en état, tant les Anglois souhaitoient cette guerre.

La Duchesse de Portsmouth rendoit cependant compte de tout au Pere La Chaize, qui ne sachant plus quelle piéce y coudre, dit au Roi qu'il étoit tems, plus que jamais, de faire agir les Finances (2), et que l'or avoit de merveilleux attraits pour le Roi d'Angleterre. La Duchesse fut dont chargée de representer vivement à ce Prince, les raisons qui l'engageoient à ne se pas déclarer contre le Roi de France son bon ami, et le seul en état de le secourir dans un besoin : Que c'étoit une méchante politique de rompre entiérement avec lui, malgré ses promesses si souvent réiterées, pour complaire à son Parlement qui n'étoit point du tout en état de remuer, et qu'il alloit par cette démarche ruiner tout d'un coup ce qu'il avoit fait avec beaucoup de peine pour l'intérêt de la Religion, et le sien propre pendant plusieurs

(1) 1677.
(2) 1678.

années, sans compter qu'il perdroit la gloire d'être le Médiateur et presque l'Arbitre dans une des plus importantes guerres qu'on eût vuës depuis long-temps, et laisseroit cet avantage à quelque petit Prince de qui il seroit ensuite obligé de briguer la faveur.

La Duchesse eut ordre aussi de lui offrir douze millions au bout de ce raisonnement, afin de lui donner plus de force et de poids.

Comme la machine étoit fort bien imaginée, elle eut son effet; le Roi se laissa persuader et dit même fort à propos à la Duchesse, qu'elle étoit la personne du monde qui raisonnoit le plus juste et le plus agréablement sur toutes choses. Il ne fut plus question que de rompre le projet de guerre, à quelque prix que ce fût, et le moyen qu'elle en trouva fut de gagner quelques Membres des Communes, qui lors que le Roi demanda de l'argent pour l'entretien des Troupes, proposerent, et s'obstinerent de ne lui en point donner, qu'auparavant il n'eût donné satisfaction sur les affaires de la Religion. Le Roi fit mine d'être fort irrité de cette resolution, dont il se felicitoit dans l'ame, puis que ce fut le plus beau prétexte du monde pour se dispenser de faire la guerre.

Avec tout cela, Sa Majesté qui craignoit que le Roi d'Angleterre ne fût enfin contraint d'y entrer malgré lui, comme il y avoit bien de l'apparence, vu même qu'il n'avoit pu éviter de faire un Traité authentique avec les Etats (1), se resolut à la paix qu'elle conclut avec la Hollande en particulier, ne doutant point que quand elle seroit séparée de la Ligue, les autres ne vinssent facilement à jubé.

Par ce Traité le Roi s'obligea de rendre six Places en

(1) 1675.

Flandre aux Espagnols, et de les évacuer quatre jours après qu'il seroit signé. L'Empereur et les autres Alliez se plaignoient hautement de la Hollande, qui les abandonnoit ainsi, eux qui n'étoient entrés en guerre que pour l'amour d'elle. Ce qui obligea le Roi d'envoyer Mr. de Luxembourg faire le siége de Mons, pour intimider les Etats, et les empêcher de changer de résolution; et en même tems il leur fit dire qu'il n'évacueroit point les Places qu'auparavant on ne se fût engagé à faire donner satisfaction au Roi de Suéde son Allié, par l'Electeur de Brandebourg; mais ce n'étoit qu'une feinte pour se procurer la paix avec seureté; car le jour de l'échéance étant venu, les Ambassadeurs du Roi déclarerent à ceux de Hollande, qu'ils consentiroient d'évacuer les Places : de façon que ces Plenipotentiaires n'ayant pas le temps d'écrire ni aux Provinces, ni aux Etats pour avoir de nouvelles instructions, prefererent la paix à la guerre dans cette pressante conjoncture; car les Ministres du Roi ne leur donnoient que la seule étenduë du jour, pour se determiner, après quoi ils protestoient de se retirer, et de n'entrer plus dans aucune négociation.

La paix fut donc concluë et signée, en conséquence les six Places dont on étoit convenu, furent evacuées. La Ligue ainsi divisée, tous les Alliez furent contraints de traiter aussi, dont on eut même assez bon marché, et le pauvre Electeur de Brandebourg, qui s'étoit porté si généreusement dans cette guerre, demeura le dernier, et le seul à soûtenir le poids des armes du Roi, mais la partie n'étant pas égale, il fut obligé de traiter aussi, et de rendre à la Suéde tout ce qu'il avoit pris sur elle.

Ainsi finit cette guerre qui avoit été fomentée et produite par les instigations du Pere La Chaize, lequel ne vit pas plutôt l'Europe tranquille de ce côté-là, qu'il tra-

vailla, de tout son pouvoir, à la troubler par un autre endroit, tant il est vrai que ce Perturbateur ne trouve son repos que dans la perte de celui des autres, et ses plaisirs que dans leurs maux. Jamais il n'a été si gai ni si content, que lors qu'après avoir allumé le feu aux quatre coins du Monde, il a pu se dire à lui-même, *hoc est opus tuum*; « voila ton ouvrage. » Cet homme étant fait de la maniére que je viens de dire, on ne doit pas s'étonner des malheurs et des divisions, qu'on a vu jusques ici regner dans les Etats, et tandis qu'il vivra, on ne doit attendre de lui que des noirceurs pareilles.

Jusques à l'année 1673, il s'étoit borné à troubler les Etats Souverains, et à persecuter les Huguenots, les Jansenistes, et plusieurs gens de bien et d'honneur; mais ces crimes ne lui paroissant pas assez éclatants pour un scelerat de sa distinction, il résolut de s'attaquer au Saint Pere et à l'Eglise même, à qui il voulut faire sentir qu'il étoit destiné pour être le fleau du genre humain.

Je laisse à part pour cette heure les noirs attentats, et les révolutions tragiques qu'il rouloit dans son sein dès ce temps-là, et qu'on a vûës éclater depuis peu; j'en parlerai dans la suite. Quant à présent, l'ordre du tems m'engage à traiter de la Regale qu'il a enfin établie sur la ruine des libertez de tant de belles et anciennes Eglises, sans être touché des malheurs déplorables qu'elle a traînés après elle; mais comment en auroit-il été touché, puis que c'étoit ces mêmes malheurs qu'il se proposoit pour but?

La Regale est le droit que les Rois de France ont de nommer aux Bénefices vacans, et de jouïr des revenus pendant la viduité : on prétend, qu'il est fondé en coutume, et que dans les premiers siécles du Christianisme, en France, nos Rois choisissoient les Evêques à leur

gré; quoi qu'il en soit, il est toûjours sûr que les Conciles de Constance et de Bâle, desquels la Pragmatique Sanction fut tirée, statuerent autrement la maniére d'y pourvoir, et decreterent que ce seroit le Clergé et le Peuple, qui éliroient à l'avenir leurs Pasteurs et leurs Evêques, et qu'ils seroient aussi-tôt sacrez et ordonnez par le Metropolitain et les autres Evêques de la Province Ecclesiastique, sans qu'il fût besoin d'aller à Rome, après quoi ils disposeroient des Bénéfices inferieurs qui se trouveroient dans l'étenduë du Diocèse ou de la Paroisse.

Or comme cette Pragmatique étoit également onereuse aux Papes et aux Rois, le Pape Leon X. et le Roi François I. traiterent ensemble, et firent un Concordat, par lequel la disposition des revenus pendant la viduité, devoit appartenir à la Couronne; et la devolution, la prévention, et le droit d'admettre les resignations en faveur du Pape: de sorte que pour dire les choses telles qu'elles sont, ils partagerent ensemble les dépouilles de la pauvre Eglise de Dieu. Voilà en bref l'origine et l'étenduë de ce droit, qui ne va pas au delà des Terres et des Provinces, qui étoient sous la domination Françoise, lors du Concordat; car depuis ce temps-là il en est venu plusieurs à la Couronne qui n'y sont point sujettes, non plus que certaines Congregations, comme celles de Saint Maur, de Saint François, de S. Dominique, etc. Le Concile Général de Lyon a même decidé expressement là-dessus; et voulant prevenir les abus qui pourroient suivre, il défendit d'introduire la Regale dans les Eglises où elle n'étoit point en usage; et les libertez de ces Eglises avoient été depuis reconnuës et confirmées par plusieurs Ordonnances, Arrêts et Déclarations des Rois Philippe le Bel quatriéme du nom, Philippe de Valois, Louïs XII,

Henri IV et Louïs XIII, lesquels se conservent dans la Chambre des Comptes de Paris. Cependant comme c'est un des plus beaux fleurons de la Couronne, le Cardinal de Richelieu qui a le premier jetté les fondemens de la grandeur où elle est aujourd'hui, avoit compris dans ses projets celui de l'étendre par toute la Monarchie. En effet dès l'année 1637, il commença l'instance générale de la Regale au Conseil du Roi, où il fut rendu un Arrêt le 6 Octobre qui ordonnoit aux Evêques et Archevêques prétendant être exempts du droit de Regale, d'envoyer au Greffe du Conseil les titres sur quoi ils se fondoient, et qui accordoit surseance des procès mus ou à mouvoir dans leurs Diocèses à cette occasion. Les Sindics des Provinces de Languedoc, Guienne, Provence et Dauphiné, toutes quatre independantes, satisfirent aussi-tôt à cet ordre, en protestant néanmoins, que par cette procedure ils ne prétendoient point préjudicier aux libertez de ces Provinces qui n'étoient point obligées à rapporter aucuns enseignemens, attendu que ce n'étoient point des Priviléges ou immunitez accordées par les Rois, mais des libertez et franchises plus anciennes que la Monarchie même, et avec lesquelles elles étoient venuës sous sa domination, et qu'ainsi ce qu'ils en faisoient n'étoit que pour marquer leur obéissance, et leur respect à S. M. Cette affaire, bien qu'elle ne fût pas tout à fait abandonnée traina pourtant jusques à l'année 1673, que le Pere La Chaize l'Auteur de tous les malheurs de la Chrêtienté, mit en l'esprit du Roi de remuer cette pierre, sous laquelle il y avoit un serpent venimeux : mais comme ce Machiaveliste sait que le plus sûr moyen de plaire aux Princes, est de leur procurer quelque avantage temporel, il ne se soucia point à quel prix que ce pût être.

D'ailleurs il craignoit que la guerre dans laquelle il avoit engagé S. M. ne prît une mauvaise suite, et chercha à se rendre nécessaire par un autre endroit, pour prevenir ainsi une disgrace assez apparente.

Le Roi finit donc en ce temps l'instance générale par un Edit du mois de Fevrier qui porte (1) que le Roi « declare le droit de Regale être inalienable et impres- » criptible, et lui appartenir universellement dans tous les » Evêchez et Archevêchez de son Royaume, Terres et » Païs de son obéissance, à la reserve seulement de » ceux qui en sont exempts à titre onereux; en consé- » quence ordonne Sa Majesté que les Evêques et Arche- » vêques soient tenus dans deux mois, du jour du ser- » ment de fidelité qu'ils prêteront, d'obtenir des Lettres » Patentes de main-levée et de les faire enregîtrer en la » Chambre des Comptes de Paris, et que ceux qui ont » prêté le serment de fidélité ci-devant, et n'ont pas » obtenu lesdites Lettres de main-levée, soient tenus de » les obtenir et de les faire enregistrer, dans deux mois, » en ladite Chambre des Comptes, après lesquels et » faute d'y satisfaire dans ledit tems, et icelui passé, les » Bénéfices sujets au droit de Regale, et dependans de » leur collation seront declarez vacants, et impétrables » en Regale. »

Et par une autre Déclaration du même mois de Fevrier, Sa Majesté, en execution de la precedente, autorise un Etat contenant le réglement des droits qui seront payez à l'avenir à la Chambre des Comptes, par les Archevêques et Evêques des Provinces de Languedoc, Dauphiné, Guyenne, et Provence, pour l'enregîstrement de Lettres de main-levée, qu'ils seront tenus d'obtenir.

(1) 1673.

Cette déclaration qui fut donnée à l'instance des conseils pernicieux du Confesseur, comme je l'ai déja dit, fut la pomme de discorde qui divisa tout le Clergé de France, et la boete de Pandore, d'où sortirent tant de maux qui ont comme accablé l'Europe depuis près de vingt années, ouvrage digne de son Auteur, et qu'il regarde, sans doute, du même œil dont Neron voyoit autrefois le feu qu'il avoit lui-même allumé dans Rome.

La plus grande partie des Prélats et des Evêques de Cour, gens devouez à l'ambition et à leurs plaisirs, obeïrent sans murmurer, et ayant obtenu des Lettres de main-levée, qu'on leur ordonnoit de prendre, les firent enregîstrer avec leur serment de fidelité. Quelques autres aussi parmi lesquels les Evêques de Cahors, d'Aleth, et de Pamiers, se distinguerent fort, ne le firent point, considerant que ce seroit donner un consentement tacite aux prétentions du Roi, ou, pour mieux dire, de ses Ministres, qui étoient tout-à-fait injustes. Sur cela la Cour envoya à chacun de ces Evêques, des Ecclesiastiques pourvus en Regale de quelques Bénéfices de leur Cathedrale. qui étoient possedez canoniquement et depuis longues années, par des titulaires legitimes ; et sur le refus que les Chapitres firent de les recevoir, ils se firent mettre de force en possession. Ces intrusions manifestes obligerent ces bons Prélats, dont les deux derniers étoient âgez de 70 ans, et avoient l'un 38 et l'autre 34 ans d'Episcopat, pendant lesquels ils s'étoient rendus vénérables par une piété exemplaire, et une résidence si assiduë, qu'on ne les vit jamais paroître à la Cour, ces intrusions, dis-je, obligerent ces Prélats de donner des Ordonnances contre ces nouveaux Pourvus, et d'écrire ensuite plusieurs lettres reïterées au Roi, à Mr. le Cardinal de Bonzy, et à Mr, l'Archevêque de Paris : ils

écrivirent aussi à l'Assemblée du Clergé qui s'ouvrit en 1675, mais ils ne trouverent point les esprits disposez en leur ſaveur, et le Clergé rejetta leurs plaintes, sans vouloir connoître de cette affaire. Ils n'en devoient guéres esperer autre chose, puis que l'Archevêque de Paris, qui étoit dès-lors lié d'intérêts avec le Pere La Chaize, présidoit dans cette Assemblée, et que Mr. le Cardinal de Bonzy, Archevêque de Narbonne, et par conséquent le principal interessé, étoit aussi entiérement gagné, aussi bien que les Evêques de Montpellier et de Beziers, qui étoient les Députez de cette Province. Aussi leur manda-t-on que cette affaire ayant été décidée dans le Conseil du Roi, où même les Agents du Clergé avoient été presents et consentans, il etoit inutile de vouloir s'y opposer. Comme si les Agents avoient eu un pouvoir suffisant pour annuller de leur autorité les droits sacrez de tant d'Eglises anciennes.

Sur la fin de cette année, l'Evêque de Pamiers ſut obligé de ſaire un voyage en Cour pour des affaires indispensables; et la Dignité (1) d'Archidiacre de son Eglise Cathedrale, étant venuë à vaquer par la mort du dernier titulaire, le Pere La Chaize qui en eut avis, ayant dessein de le surprendre, lui proposa de lui ſaire donner les expéditions de ce Bénéfice, en ſaveur d'un Prêtre qu'il aimoit beaucoup, et sur lequel il se doutoit bien que son choix tomberoit. Il lui offrit en même tems de lui expedier de semblables Provisions pour les autres Bénéficiers de son Chapitre, qui n'en avoient point encore ; à quoi le bon Evêque consentit sur l'heure : mais ayant depuis fait réflexion aux consequences qui s'en ensuivroient, et à l'engagement où il mettroit son Eglise,

(1) 1675.

il ne craignit point de se dedire, et fit déclarer au Pere qu'il ne pouvoit faire ce qu'il avoit souhaité de lui. Ce fut un sujet suffisant à cet hypocrite pour persecuter ce St. Prélat à outrance. Il fit entendre au Roi que c'étoit un rebelle, un homme séditieux ; qui n'avoit autre but que de revolter le Clergé, et tous ses sujets contre lui ; de maniére que quelques protestations de fidélité, et quelques soûmissions qu'il pût faire depuis au Roi, il ne le regarda jamais que comme un homme malintentionné.

Quelque grand credit que le Pere La Chaize eût dans l'Assemblée du Clergé, quand il s'agissoit des droits du Roi, pour le soutien desquels il parloit librement, il ne put neanmoins empêcher la résolution unanime qu'on prit d'écrire une grande et savante lettre au nouveau Pontife Innocent XI pour lui representer les horreurs de la Morale des Casuistes et de la Doctrine de la Probabilité, où elles sont depeintes d'une maniére également forte et éloquente.

L'Archevêque de Paris qui est de cette Religion plus que les Jesuites mêmes, s'y opposa bien, tant par son intérêt particulier qu'en consideration de la société (1); mais cela ne servit de rien, et le Formulaire de la lettre fut envoyé à tous les Prélats, pour le leur faire signer. L'Evêque d'Aleth le reçut un des premiers, et l'ayant examiné à fond, il y trouva quelque chose, qu'il croyoit être onereux à l'autorité Episcopale, qu'il reforma avant que de le signer, et de l'envoyer aux autres Evêques. Le Pere La Chaize ravi de cet incident, en donna avis à Sa Majesté, lui peignant la chose avec les couleurs les plus noires, et lui faisant entendre que ce n'étoit rien moins qu'une cabale, qui tendoit à troubler l'Etat et à renou-

(1) 1676.

veller toutes les contestations passées; de sorte que les Intendans de Justice eurent ordre d'écrire aux Prélats, de ne point signer cette lettre, si elle leur étoit envoyée; ce qui rompit toutes les mesures prises là-dessus, et laissa le triomphe entre les mains du Pere La Chaize, qui confina de ces Evêques. Il fit exiler les Chanoines qui voulurent tenir leur parti, et y en mit d'autres de force, malgré toutes leurs Ordonnances Ecclesiastiques; et comme il en vouloit particuliérement à Mr. l'Evêque de Pamiers, il lui fit ôter les revenus de son Eglise, dont il ne se servoit que pour l'entretien des pauvres; de façon qu'il tomba dans une fort grande nécessité. Il écrivit sur cela au Roi, et ne gagna rien, parce que son esprit étoit prevenu. Or comme le Pere La Chaize continuoit à faire expedier des Brevets pour des Canonicats dans le Chapitre de sa Cathedrale, qui étoit regulier, et qui cependant alloit devenir seculier par ces intrusions, et qui lui donnoit une vraye douleur, il se résolut à lui écrire la lettre suivante. (1)

« Mon cher Père,

» Il y a déja long-tems que j'avois fait dessein de vous
» écrire, mais je croyois d'une part que cela seroit inu-
» tile, et d'ailleurs qu'on croiroit que je me plaindrois de
» votre conduite à mon égard, plutôt par le mouvement
» de quelque intérêt particulier, ou de quelque mecon-
» tentement propre, que par un zèle de justice des droits
» de l'Eglise. Neanmoins, afin que Dieu ne me reproche
» pas que j'ai obmis aucun des moyens, que je connois
» pouvoir contribuer au bon succez de l'affaire, où je me

(1) 1679.

» trouve engagé par sa Providence, pour la liberté de
» son Epouse, je me suis rendu à l'avis de mes amis, qui
» m'ont conseillé de hazarder cette lettre, laissant à Dieu
» de la faire réüssir, selon ce dessein de la même Provi-
» dence. Certes, si j'avois quelque chagrin contre vous,
» ou contre votre Compagnie, j'ai trouvé assez d'occa-
» sions, où il sembloit que l'amour de la vérité et de la
» justice, même le bien public, m'obligoient de me
» plaindre, et mes plaintes eussent paru justes à toutes
» les personnes équitables; mais il me semble que l'hu-
» milité et la charité Chrêtienne demandoient que je gar-
» dasse le silence, jusques à ce qu'une nécessité indis-
» pensable m'obligeât de parler. La profession d'être non
» seulement Chrêtien, mais encore Religieux, voudroit
» aussi que quand bien vous, ou votre Compagnie,
» auriez eu quelque mécontentement de moi, vous ne
» vous en vengeassiez pas, aux dépens de la gloire de
» Dieu, et des intérêts de son Eglise. Vous vous souve-
» nez bien, mon très-cher Pere, que lors que j'eus le
» bien de vous voir à Paris, vous me disiez, en parlant
» de cette troupe Ecclesiastique qui vous faisoit la cour
» pour obtenir des Bénefices, que c'étoient des loups
» beants. En quelle conscience donc avez-vous pu faire
» donner à ces loups, ce qui étoit destiné pour un trou-
» peau de brebis innocentes ? Vous n'avez pas même
» attendu que ces loups ouvrissent la bouche, pour vous
» demander la proye que vous leur avez fait jetter; car
» comme les Canonicats de mon Eglise Cathedrale
» obligent à la vie reguliére, que Dieu m'avoit fait la
» grace de rétablir dans mon Chapitre, par l'autorité du
» Saint Siége, avec celle du Roi, ceux qui ne desirent
» les Bénéfices que pour le revenu, n'auroient eu garde
» d'en briguer, qui obligent au vœu de pauvreté et à la

» vie commune, si vous ne les aviez prevenus, sollicitez » et attirez par l'esperance de procurer la secularisation » de cette Eglise.

» Je sais bien que le Pere Ferrier avoit eu le même » dessein, touchant cette sécularisation ; mais la diffi- » culté qu'il y avoit trouvée du côté de Rome, et les oppo- » sitions que les parties interessées et veritablement » legitimes lui avoient faites, vous devoient assez faire » connoître la volonté de Dieu sur ce sujet; de sorte que » je ne puis comprendre sur quels principes vous deviez » servir d'instrument à la destruction d'une œuvre, que » vos propres Confreres, dont le témoignage ne sauroit » vous être suspect en ceci, ont été obligez d'approuver et » de louer en plusieurs rencontres, à cause de la gloire » que Dieu en retire et de l'édification qui en revient à » l'Eglise. Je puis encore moins comprendre sur quels » fondements vous avez pu dire publiquement, que » Dieu seroit plus glorifié, que mon Eglise fût fermée. » Mais, mon cher Pere, qu'est devenu ce profond respect, » cette soumission que vous temoigniez autrefois avoir » pour l'Eglise, et pour le Saint Siége, que vous vouliez » maintenant détruire ce qu'il a établi; et s'il est vrai, » comme quelques-uns le présument, non seulement, » sans autorité, mais même contre sa volonté ? car on a » remarqué dans les derniers Brevets que vous avez fait » donner pour des Canonicats de ma Cathedrale, qu'on » n'y a plus mis comme on avoit fait au commencement, » la clause qui obligeoit les Pourvus à prendre l'habit, » ou faire le Noviciat et Profession, et qu'on trouve » même des expedients pour exempter ceux qui y étoient » obligez par les Brevets. Il y a des gens de bon sens, et » de vos meilleurs amis, qui attribuent cette conduite au » dessein que vous avez de seculariser mon Eglise,

» nonobstant mes oppositions et celles de mon Chapitre, » et sans aucune autorité du Pape. Est-ce vous acquitter » ainsi de la promesse que vous avez faite, tant pour » ceux que vous avez engagez dans ces Bénéfices qu'à » quelques Ecclesiastiques de mon Diocèse ? Ne pensez » pas que le public ne prenne point garde que vous » abusez de la creance, que vous donne sur l'esprit du » Roi, la qualité de son Confesseur, non seulement pour » lui faire violer, sans qu'il les connoisse, les droits de » l'Eglise, mais encore pour autoriser en son nom, des » injustices qu'on auroit peine à croire, si elles ne parois- » soient par des Actes. Il est impossible, mon Reverend » Pere, que vous ayiez étudié solidement la matiére de » la Regale, sans que vous ayiez reconnu, que le Roi n'a » pas ce droit dedans mon Diocèse, non plus que dans » plusieurs autres, et qu'ainsi vous causez un préjudice » notable à mon Eglise, en persuadant Sa Majesté de se » l'attribuer. Que si vous n'êtes pas assez instruit en cette » matiére, comment pouvez-vous contribuer à ce que » nous soyions traitez en cette occasion presque avec la » même rigueur, que si vous croyiez que nous fussions » ennemis de l'Eglise et de l'Etat. Quand il seroit aussi » véritable que le Roi a ce droit, qu'il est certain qu'il ne » l'a pas, pourriez-vous faire traiter d'une maniére si rude, » et par des procedez si irréguliers, et si contraires à » toutes sortes de loix, un Evêque et un Chapitre qui ne » pécheroient que par un zèle peu éclairé, de conserver » les droits de l'Eglise, et d'obeïr à un Concile ? La brie- » veté d'une lettre ne me permet pas de marquer ici » mille raisons, qui prouvent invinciblement la justice » de ma cause, ni les mauvais traitemens que nous souf- » frons depuis si long-tems sous ce pretexte. Outre que » je vois que vous n'avez pas tant de besoin d'être

» instruit que d'être bien disposé à notre égard, ce que
» nul autre que Dieu ne peut faire; car la crainte d'en-
» courir l'indignation du Roi, s'il venoit à connoître qu'il
» auroit été flatté par celui qui avoit plus d'obligation que
» nul autre, à lui dire les véritez nécessaires à son salut,
» et à sa véritable gloire, la repugnance à avouer que
» vous avez failli, le desir que vous avez de décrediter
» un Evêque, qui n'approuve pas toutes vos maximes,
» parce qu'il ne les trouve pas assez conformes à celles
» de Jesus-Christ et de ses Saints, sont des difficultez
» insurmontables à tout autre qu'à celui qui est le maître
» des cœurs. Croyez-moi, mon très-cher Pere, car
» comme j'ai l'honneur d'être Evêque, j'ai droit de vous
» donner des avis, vous avez sujet de craindre d'encourir
» non seulement l'indignation de Dieu, en violant les
» immunitez de son Epouse, mais encore celle du Roi,
» qui est trop éclairé pour ne venir pas un jour à les
» connoître, et trop juste pour ne pas condamner le mal,
» où vos conseils l'auront porté contre son intention; au
» lieu que Dieu et le Roi vous sauroient bon gré, que
» vous fissiez l'office de son Confesseur, et que vous tra-
» vaillassiez solidement au salut de celui dont vous avez
» la conscience en main. Ceux que vous engagez mal-
» heureusement dans les Censures, vous auroient plus
» d'obligation, si vous les exhortiez à se rendre dignes
» des Bénéfices, et non pas à y entrer contre l'ordre de
» ses Canons; et tous les gens de bien beniroient Dieu,
» de vous voir employer votre credit pour le bien de
» l'Eglise, si vous portiez Sa Majesté à se contenter de
» jouïr de la Regale aux Diocèses, où ses Predecesseurs
» en étoient en possession du tems du Concile de Lyon,
» qui a défendu de l'étendre. Je finis, mon très-cher
» Pere, en vous representant, qu'il seroit de votre charité

» de laisser mourir en paix, un pauvre Evêque que l'âge » de septante ans de vie, et les travaux de trente-quatre » ans d'Episcopat, font juger n'être pas loin de sa fin, et » de ne souffrir pas qu'une assemblée de personnes, qui » se sont consacrées à Dieu, et qui le servent avec beau- » coup d'édification, fût dissipée par des gens, qui » paroissent visiblement ennemis de la vie reguliére. » J'espere que Dieu vous fera la grace d'être fidelle jusques » à la mort, et je ne cesserai jamais, quelque traitement » que je recoive de votre part, d'être, mon très-cher » Pere, votre serviteur.

» François Evêque de Pamiers. »

Cette lettre ne produisit point d'autre effet que d'irriter encore davantage contre lui l'esprit du Pere La Chaize, qui lui garda une haine si constante, qu'après sa mort même il se vengea encore de lui sur son Grand Vicaire, qu'il fit condamner à la mort, par Arrêt du Parlement de Toulouse, comme criminel de leze-Majesté, parce qu'il s'étoit opposé aux violences des Pourvus en Regale, et le fit executer par effigie dans ses habits Sacerdotaux.

Le fameux Antoine Arnauld Docteur de Sorbonne, étoit un de ceux qui n'approuvoient pas la Regale. Tout le monde sait la terrible guerre qu'il eut à soûtenir contre les Jésuites (1), pendant plus de trente années, sur le fait du Jansenisme, dont il s'étoit rendu le Chef. Neanmoins, il s'étoit toûjours maintenu contre leurs efforts par le moyen de son Neveu Mr. de Pompone, Secretaire d'Etat; mais l'année 1680 le Pere La Chaize,

(1) 1680.

l'ayant rendu suspect au Roi, à qui il le fit passer pour le plus determiné Antiregaliste qui fût en France; et pour être celui qui avoit inspiré aux Evêques d'Aleth et de Pamiers, tout ce qu'ils avoient fait, il tomba dans une entiére disgrace, avec son Neveu, qui lui avoit revelé, dans le temps que le Roi donna des Déçlarations pour la Regale, que Mr. de Boucherat Conseiller d'Etat, qui depuis vingt ans étoit Commissaire Rapporteur de l'instance générale, avoit été d'avis dans le Conseil de laisser les Eglises libres dans la possession de leurs immunitez et priviléges, sans les inquiéter davantage. Mr. Arnauld le fit savoir au Pape qui ne put s'empêcher dans un Bref, qu'il écrivit quelques années depuis à Sa M. sur cela, de lui marquer cette circonstance. Le Roi fut fort surpris, et tâchoit à déterrer par quel canal il avoit pu découvrir cela; mais le Pere La Chaize le tira de peine, en lui assurant que c'étoit Mr. de Pompone, qui pour cela fut relegué chez lui; et quant à Mr. Arnauld son Oncle, il eut ordre de sortir de la ruë S. Jacques, où il demeuroit, avec defense de faire aucune assemblée dans sa maison. Sur quoi se doutant bien de la suite qu'auroit vraisemblablement un pareil commencement, et craignant d'être mis à la Bastille, il se retira tout à fait en Hollande, où il composa le Livre de l'Apologie pour les Catholiques, contre celui de la Politique du Clergé, qui bien que très-bon et avantageux au Roi, fut pourtant condamné, et entrepris par le Pere La Chaize, jusques au point de faire mettre à la Bastille, un Prêtre qui en avoit voulu faire passer quelques exemplaires en France. La raison qui l'obligeoit à cela, est non seulement, que ce Livre justifioit beaucoup le procédé des Anti-Regalistes, et particuliérement de Mrs. les Evêques d'Aleth et de Pamiers, mais encore parce que

Mr. Arnauld en étoit l'auteur; le Pere La Chaize ayant cela de particulier, qu'il condamneroit le Livre du monde, qui seroit le plus avantageux pour lui ou son parti, si l'auteur lui étoit désagreable. C'est ce qu'on vit encore dans le même temps; car un fameux Ministre nommé Mr. de la Rocque, composa un excellent Traité du Droit de Regale, et qui est un des plus forts qu'on ait vu sur cette matiére; cependant le Confesseur lui fit défendre par le Premier Président, de le mettre au jour, ne voulant pas qu'il fût dit de lui, qu'il se servit d'une plume héretique, pour soutenir les droits du Roi, contre l'Eglise, et j'avouë qu'en cela il n'avoit pas tout à fait tort.

Il n'en pouvoit pas dire de même de Mr. Chastain, qui étoit bon Catholique; il avoit aussi composé un fort bel ouvrage intitulé *La véritable Explication du Concordat,* par lequel il faisoit voir un Droit de nomination fort specieux à plusieurs Bénéfices. Le Roi avoit même nommé des Commissaires pour l'examiner, mais de quoi cela pouvoit-il servir à un homme que le Pere La Chaize haïssoit? On lui défendit de faire imprimer son livre, et voila la recompense qu'il eut de son labeur : ainsi il eut le déplaisir d'avoir long-temps travaillé pour rien, et peut-être contre sa conscience.

Les Eglises proprement Benéficiales ne furent pas les seules que le Pere La Chaize resolut de soumettre au joug de la Regale. Il l'étendit encore jusques sur les Monastéres des Religieuses Urbanistes de l'Ordre de St. François, qui depuis leur institution, avoient été en Prieurez électifs de trois années seulement. Toute la Congregation de St. Maur chez les Benedictins subit le même sort ; l'Abbé de Clugni qui avoit été canoniquement élu, fut exilé, et l'on força les Moines de recevoir

le Cardinal de Bouillon, qui en prit possession. Par le même droit les cinq Abbayes de Chezal Benoit, qui avoient été unies à cette Congregation, par autorité du Saint Siege, et du consentement des Rois, eurent chacune un Abbé seculier, aussi bien que mille autres qu'il seroit ennuyeux de rapporter ici. Toutes ces intrusions se firent dans les lieux où la résidence étoit absolument nécessaire, comme, par exemple, chez les Religieuses, à main armée et par le ministére de cent Dragons, qui après avoir enfoncé les portes d'un Monastére de filles, y commettoient toûjours mille desordres, et fort souvent des violences et des sacriléges horribles.

Ces excès parvinrent alors aux oreilles du St. Pere par les complaintes que ces pauvres Religieux et Religieuses lui en firent, en même temps que les Evêques de Pamiers et d'Aleth. Sa douleur fut sans égale, de voir qu'un Roi Très-Chrêtien, prévenu par un impie qui se dit de la Compagnie de Jesus, fît contre son Eglise des persecutions si cruelles, et jusques alors inouïes, sous le Régne d'un Prince Catholique. Il écrivit donc au Roi plusieurs Brefs, par lesquels il lui representoit avec une affection toute cordiale et paternelle, l'injustice où il s'étoit engagé sans y penser, par les conseils de ses Ministres, et particuliérement du Pere La Chaize, qui lui avoit donné une idée des choses toute contraire à l'équité ; le priant au nom de Dieu de faire cesser une Procedure, qui étoit si contraire à toutes les grandes choses qu'il avoit faites d'ailleurs, et de ne permettre pas plus long-temps, que les soupirs et les gemissemens de tant de saintes personnes consacrées à Dieu, ne montassent au Ciel que pour implorer le divin secours contre les violences et les profanations qu'ils souffroient sous son autorité. Il écrivit encore aux Cardinaux de Bonzi et

d'Etrées, à l'Archevêque de Paris, et au Pere La Chaize, et tout cela ne réüssit qu'à procurer l'Ambassade du Cardinal d'Etrée à Rome. Pour le porter à boire de ce calice doucement, il partit au mois d'Août 1680.

Le Clergé qui étoit alors assemblé, avoit aussi reçu un grand Bref de S. S. sur le même sujet, et pour toute réponse, il écrivit une lettre au Roi, disant que le Pape faisoit en cela une entreprise qu'on ne pouvoit approuver, puisqu'au lieu de tendre au bien commun de l'Eglise, elle n'étoit propre qu'à exciter les cabales, les brouilleries, et le schisme, et d'appuyer et enhardir les esprits seditieux, ce qui ne pouvoit avoir que des suites funestes.

L'année suivante l'Assemblée delibera sur la Regale. (1) Mrs. les Archevêques de Reims, d'Ambrun, et d'Albi, et les Evêques de la Rochelle, d'Autun, et de Troye, étant Commissaires, il fut déclaré que ce droit étoit attaché à la Couronne, inaliénable et imprescriptible, auquel on ne pouvoit s'opposer directement ou indirectement, sans injustice.

Le pauvre Evêque de Pamiers ayant appris la lâcheté de ces Prélats vendus à la faveur, qui avoient si perfidement trahi les droits de l'Eglise qu'on avoit remis entre leurs mains, et se voyant resté seul, pauvre, foible et depossedé, pour les soutenir, en fut saisi d'une si vive douleur, qu'il y succomba et suivit ainsi son confrere l'Evêque d'Aleth, qui étoit mort quelques mois auparavant. Pendant sa maladie, il écrivit trois lettres, l'une au Pape, pour lui demander ses priéres, et sa protection pour son Eglise, qui apparemment après sa mort seroit assujettie à la Regale : l'autre au Roi pour l'assurer,

(1) 1681.

qu'il n'avoit jamais pris la liberté de s'opposer à ses Ordonnances, que pour satisfaire au devoir de sa charge et au caractére dont il étoit revêtu, qui l'obligeoit indispensablement à défendre les intérêts de son Eglise, lesquels avoient été mis en dépôt entre ses mains, et qu'au reste il avoit toûjours conservé pour Sa Majesté tout le respect et l'affection qu'il devoit, dont il avoit tâché de ne s'éloigner jamais ; et finissoit enfin en suppliant Sa Majesté d'être persuadée de ses bonnes intentions, et qu'il mouroit son très-humble Serviteur et Sujet.

Sa troisiéme lettre fut au Pere La Chaize, que j'ai cru devoir inserer ici, vu que je ne me suis engagé à parler de la Regale que par rapport à celui qui en a été le premier moteur, aussi bien que de cette grande querelle avec la Cour de Rome qui en a été une suite, et qui sont des évenemens de sa vie trop importants pour ne les pas rapporter le plus briévement que je pourrai pourtant, pour ne pas ennuyer le Lecteur. Quant à present voici la lettre de l'Evêque de Pamiers:

« Mon cher Pere,

» Comme je me vois sur le point de rendre mon âme
» à Dieu, et d'aller repondre devant son Souverain Tri-
» bunal, de toutes mes actions, mes paroles et mes pen-
» sées, j'employe ces derniers moments de ma vie, pour
» tenter d'obtenir de votre charité, une reconciliation
» entiere envers moi, et un traitement plus doux pour
» mon Eglise. Vous savez, mon cher Pere, en bonne
» conscience, qu'elle n'a jamais été sujette au joug que
» vous lui avez voulu imposer ; elle en est exempte, non
» point par des priviléges accordez par les Rois, mais
» par des immunitez, avec lesquelles elle est née. Ren-

» trez donc en vous-même, mon cher Pere, et que le
» desir de plaire au Roi, de qui vous avez l'honneur
» d'être Confesseur, ne vous emporte pas jusques à
» combattre la cause de Dieu, en lui faisant voir les
» choses dans un faux jour. Dieu m'appelle pour rendre
» compte de mon administration, mais souvenez-vous,
» mon cher Pere, qu'un jour viendra qui peut-être n'est
» pas loin, qu'il vous en faudra faire autant, songez se-
» rieusement à ce que vous direz pour votre justification
» en cette rencontre. Je ne puis vous le celer, mon cher
» Pere, car je ne suis plus dans les momens du deguise-
» ment, vous pleigerez non seulement pour votre propre
» ame, mais pour celle du Roi, que vous avez faussement
» tranquilisée, lui disant, *pax pax, et non est pax.*

» Ne trouvez point mauvais, je vous supplie, les aver-
» tissemens que je vous donne. Je le puis en qualité
» d'Evêque; mais l'article de la mort où je me trouve,
» me donne un nouveau privilège. Au reste, si j'ai
» commis quelque chose contre vous dont vous ayez
» lieu d'être offensé, je vous en demande pardon de tout
» mon cœur, et vous proteste de ne l'avoir jamais fait de
» propos deliberé. Adieu, mon cher Pere, accordez-moi
» le secours de vos prieres. Je suis etc. »

(1) Le Pere La Chaize fut aussi peu touché de cette lettre qu'il avoit été de l'autre, et elle ne l'empêcha pas de faire pendre en effigie le Pere Cerle son Grand Vicaire, comme je l'ai déja dit, après l'avoir expulsé de son Bénefice, et y avoit intrus un nommé Fortassin.

L'année 1682 s'ouvrit par une Assemblée du Clergé qui deputa l'Archevêque de Paris au Roi, pour lui

(1) 1682.

rendre graces, de ce qu'il vouloit bien soutenir les droits de Regale, protestant qu'ils seroient toûjours prêts à les appuyer de tout leur pouvoir, et menaçant même le Pape « de prendre des résolutions fermes, et dignes des plus » grands Prélats, au cas qu'il voulût s'obstiner dans ses » prétentions », et prierent Sa Majesté qu'il lui plût charger Monsieur le Duc d'Etrée son Ambassadeur, de cette déliberation.

Mais tout cela n'étoit que roses et fleurs, au prix du fameux Décret de la même Assemblée en date du dix-neuf Mars, qui fait encore aujourd'hui tout le sujet du différend entre les deux Cours, et qui contient les quatre propositions suivantes :

« I. Que le Pape ni l'Eglise n'ont aucun droit sur le » temporel des Rois, et que leurs Sujets ne peuvent être » absous du serment de fidelité sous quelque prétexte » que ce soit.

» II. Que le Concile Général est au dessus du Pape.

» III. Que la puissance du Pape doit être limitée par » les Canons, et qu'il ne peut rien décider ni établir qui » soit contraire aux anciens Canons, et aux libertez de » l'Eglise Gallicane.

» IV. Et enfin, que le Pape n'est point infaillible, ni » dans le fait, ni dans le droit, à moins qu'il ne soit à la » tête d'un Concile Universel et Oecumenique, qui dé- » cide et rend le Pape infaillible, en l'autorisant, sans » quoi il ne le seroit pas. »

Après cela le Clergé deputa encore au Roi pour le supplier d'ordonner que cette doctrine fût enseignée dans tous les Colléges et Universitez, et que ce Décret fût enregîtré en Parlement, ce qui fut accordé par une Déclaration authentique du Roi, portant très-severes dé-

ſenses à tous Profeſſeurs, Docteurs, Lecteurs en Theologie, et Predicateurs, d'enseigner une doctrine contraire, elle fut auſſi enregiſtrée à l'Université.

Il y eut beaucoup de bons Eccleſiaſtiques, qui ne voulurent point recevoir cette nouvelle doctrine, et qui pour cette raiſon furent empriſonnez, bannis et dépouillez de leurs biens; de façon qu'on vit tout à la fois deux grandes perſécutions en France, l'une contre les Huguenots et l'autre contre les Papelins (1); l'une contre les Heretiques, et l'autre contre les Orthodoxes. Il falloit alors pour vivre en liberté, n'être, pour ainſi dire, ni chair ni poiſſon, les Catholiques rigides étant également odieux et criminels. Ainſi la pauvre Egliſe ſe vit oppreſſée par les Jeſuites, ſes véritables tyrans, et d'autant plus cruellement, qu'on ne lui laiſſoit pas la liberté de ſe plaindre; les perſecuteurs ayant toûjours à la bouche les grandes choſes qu'ils faiſoient pour elle; mais de quoi ſervoit ce zèle, qu'ils montroient par l'extirpation de l'Hereſie; puis que dans le même tems on en établiſſoit une autre? N'étoit-ce pas bander les playes de l'Egliſe d'une main, et de l'autre lui enfoncer un poignard dans le ſein?

Le Saint Pere ayant vu cette deliberation témeraire, en fut pénétré de douleur, et envoya pluſieurs Brefs aux Prélats aſſemblez, pour les porter à ſe retracter, deſquels ils firent fort peu de compte. Il ordonna auſſi au Cardinal Sluze ſon Secretaire d'écrire de ſa part au Pere La Chaize, ce qu'il fit en ces termes :

« Mon Pere,

» Je vous écris par ordre de Sa Sainteté qui ſe trouve

(1) Ceux qui tenoient le parti du Pape.

» sensiblement touchée des audacieuses et temeraires
» propositions, avancées et soutenuës dans l'Assemblée
» de votre Clergé le 19 Mars dernier ; et comme elle est
» entiérement persuadée, que vous y avez eu autant de
» part que ceux mêmes qui les ont decretées, elle vous
» exhorte par sa charité paternelle, de reconnoître l'éga-
» rement où vous êtes, et les pechez énormes que vous
» commettez contre Dieu et la Ste. Eglise, en détruisant
» de tout votre pouvoir, comme vous faites, l'autorité de
» son Chef visible sur terre, que vous étiez obligé de
» maintenir au dépens de votre sang, premiérement
» comme Chrêtien et Catholique; et plus particuliére-
» ment encore, par le quatriéme et le plus étroit de vos
» vœux, que vous avez faussé si lâchement, vous et tous
» vos Confreres François, qui ont reçu les Arrêtez de
» cette Assemblée, et les enseignent hautement dans
» leurs Ecoles, comme des Decrets d'un Concile œcu-
» menique. Chez vous le St. Pere n'est plus le Vicaire
» de Jesus-Christ, toûjours assisté de ses graces parti-
» culiéres, et éclairé des lumiéres divines, c'est un
» homme du commun, sujet à toutes sortes d'erreurs et
» de manquemens, et aux décisions de qui on ne doit
» ajouter aucune foi. Quelle nouvelle doctrine est celle-
» là! et comment est-il possible qu'un Jesuite en soit
» l'Auteur? Quoi, ne vous souvient-il plus des Théses
» soutenuës au Collége de Clermont, dans le mois de
» Decembre 1861 qui disoient que le Pape avoit la même
» infaillibilité dans le fait et dans le droit que Jesus-Christ
» même, et qu'ainsi on devoit croire de foi divine, que
» les cinq Propositions condamnées dans Jansenius y
» étoient? Vous avez bien changé de langage depuis ce
» tems-là; mais j'en sais la raison. Louïs est devenu puis-
» sant, et vous attendez de lui seul, biens, honneurs et

» dignitez. En conscience, mon Pere, dites-moi un peu,
» ne craignez-vous point Dieu ? et ce beau titre que vous
» prenez de Compagnon de Jesus, ne vous fait-il point
» souvenir quelquefois de ce que vous lui devez? Si
» vous l'avez oublié, tremblez, mon Pere, et redoutez
» ses jugemens qui tomberont sur votre tête. Ce sont
» les advertissements et les admonitions Apostoliques
» que S. S. a bien voulu vous donner, profitez-en, si
« vous m'en croyez, et ne la mettez pas dans la nécessité
» d'en agir avec severité envers vous. Je suis, etc.

» De Rome le 25 Août 1682. »

Monsieur ARNAULD lui écrivit aussi cette Lettre sur le même sujet.

« MON REVEREND PERE,

» Je commence à esperer quelque chose de favorable
» de vous, après avoir si long-tems souffert vos persecu-
» tions, puis que vous commencez à vous retracter si
» publiquement des choses que vous avez faites contre
» moi. Autrefois j'étois un Hérétique brulable, non point
» parce que je soutenois les cinq Propositions con-
» damnées, mais parce qu'ayant lu Jansenius d'un bout à
» l'autre plusieurs fois, je ne les y avois point trouvées.
» ce qui étoit, disiez-vous, nier l'infaillibilité Papale dans
» le fait indirectement, et par consequent une hérésie
» égale à celle de Calvin : c'est ainsi que vous l'avez sou-
» tenu dans vos thèses, et que vous le fites décider
» contre moi en Sorbonne : mais aujourd'hui, grace à la
» Regale, me voila reconnu Orthodoxe, par un Décret
» solemnel de tout le Clergé assemblé, que vous n'avez,
» sans doute, pas eu moins de peine à obtenir, que la

» Censure de Sorbonne. Je me flatte, mon Reverend » Pere, qu'après cette authentique rehabilitation, que » vous même avez sollicitée, vous ne voudrez plus être » mon ennemi, et celui de Mr. de Pompone mon Neveu, » qui souffrons dans un cruel exil toutes les injustices de » votre haine; vous les ferez finir quand il vous plaira, » mon Reverend Pere, et me trouverez toûjours alors » prêt à me dire et à être effectivement, etc. »

Le Pere La Chaize n'étoit pas si occupé à l'affaire de la Regale, qu'il ne partageât encore ses soins à plusieurs autres : celle des Huguenots, sur tout, lui tenoit extrêmement au cœur, et depuis qu'il étoit Confesseur, il s'étoit appliqué à les détruire sans aucune relâche. Je ne saurois croire pourtant que dans cette occasion il fût véritablement mu par les intérêts du Roi, car il est visible que cela appauvrissoit son Royaume, fournissoit des soldats à ses ennemis, fomentoit une guerre intestine, et enfin formoit un obstacle, presque insurmontable, au grand dessein du Roi sur la liberté de l'Europe. Je serois donc porté bien plus facilement à penser, que les Huguenots étant, sans contredit, les plus redoutables ennemis de la Compagnie Jesuitique, il vouloit se défaire, à quelque prix que ce fût, de ces fâcheux surveillans, qui les examinoient de si près et ne les laissoient jamais en repos, ni sur leur morale, ni sur leurs dereglemens. Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est lui seul, que ces malheureux doivent regarder comme l'auteur de leurs maux. Ce fut lui, l'Archevêque de Paris, le Marquis de Louvois et les autres Partisans, qui firent donner les terribles déclarations qui parurent depuis l'année 1679 jusques à 1685 et qui furent les preliminaires de leur totale ruine; car tout cela aboutit à ce grand coup qu'ils avoient tant

craint, et que pas un d'entr'eux n'avoit jamais bien cru, ce fut l'Edit de Cassation de celui de Nantes, qui fut donné le 11 Octobre 1685.

Il est vrai, que, deux ans auparavant, ce Pere avoit trouvé un moyen beaucoup plus court de les exterminer, et auquel par un enchantement peu concevable (1) il avoit fait consentir le Roi, dont il avoit extorqué un ordre en forme pour massacrer tous ceux de cette Religion : et voici comment la chose devoit s'executer. Il y avoit un ordre pour faire marcher quatre-vingt Regimens, et les repandre dans tous les lieux où il y avoit des Huguenots, sous pretexte de les contenir en leur devoir, après quoi on devoit envoyer les ordres du massacre à tous les Evêques, qui auroient fait assembler les Gens de guerre dans un certain jour marqué, qui eût été le même par toute la France, et après leur avoir fait un discours pour les animer contre les Hérétiques, leur signifier la volonté du Roi et leur remettre en même tems les Lettres de cachet entre les mains. Mais Mr. le Prince, qui étoit homme d'honneur et qui aimant d'ailleurs les Gens de guerre, ne pouvoit pas souffrir qu'ils se noircissent par une action si horrible, empêcha l'execution de cette entreprise.

J'ai déja dit comment le Pere La Chaize lui étoit opposé dès le tems qu'il fut fait Confesseur, et la ligue que Mr. de Louvois et lui avoient faite pour l'éloigner des affaires. Ils n'en relâcherent jamais, tandis que ce Prince vêcut ; ils avoient vu avec une extrême jalousie, la gloire qu'il s'étoit acquise l'année 1668 dans la conquête de la Franche-Comté, qu'il soumit toute entiére au Roi, en moins de deux mois.

(1) 1683.

Pendant la guerre de 1672 il ne s'étoit pas moins signalé par la fameuse Bataille de Senef, et l'année suivante il fit encore tout ce qu'on pouvoit attendre d'un si grand Chef. Le Roi même ne jugea que lui capable d'aller remplir la place du Maréchal de Turenne, qui avoit été tué en Allemagne. Tout cela donnoit extrêmement à penser au Confesseur, qui ne craignoit rien tant que de voir ce Prince rentrer dans la faveur, dont il avoit eu le secret de le tenir éloigné jusques alors. Pour prevenir cela, il redoubla ses efforts, et préocupa tellement l'esprit de Sa Majesté que depuis cette campagne il n'a plus eu de Commandement. « Il lui representoit sans cesse, que » ce Prince étant extrêmement ambitieux, il ne falloit pas » lui laisser acquerir tant de gloire, ni permettre que par » ce moyen il se rendît plus considerable dans l'Etat » qu'il n'étoit déja; qu'il se souvint de la peine qu'il lui » avoit donnée dans sa minorité, pendant laquelle ses » desseins avoient tellement éclaté, que la Reine Mere » fut obligée de le faire arrêter, et encore depuis son » élargissement qui fut en 1651 jusques à la paix de 1659, » avec combien d'animosité il avoit fait la guerre à Sa » Majesté, qui fut forcée par ce Traité de le recevoir, » quoi que sans le remettre aussi avant dans les charges » et les dignitez qu'auparavant : Que si en ce tems-là il » avoit cru être de la bonne politique, de le tenir dans un » état médiocre, pour l'empêcher de pouvoir rien entre- » prendre contre lui, les mêmes raisons l'obligoient pre- » sentement à y prendre garde de plus près : Que le » chagrin et le mécontentement du Prince étoient » visibles, et que malgré le soin qu'il prenoit à les » cacher, il ne pouvoit s'empêcher de marquer, en plu- » sieurs rencontres, le déplaisir où il etoit, quand il fai- » soit comparaison de son état present avec celui où il

» avoit été autrefois, qu'ainsi Sa Majesté ne devoit point
» douter, que son grand cœur et son ambition ne le solli-
» citassent sans cesse à quelque haute entreprise, et que
» tout bien compté il étoit le seul Prince au monde qui
» fût alors en état de s'opposer, et peut-être d'arrêter les
» grands et glorieux desseins de Sa Majesté, qu'elle de-
» voit bien et serieusement penser à l'embarras où elle se
» trouveroit, si le Prince alloit se rendre Chef des Hugue-
» nots de son Royaume, et en même tems faire alliance
» avec la Hollande : que cela seroit non seulement
» capable d'arrêter ses progrès, mais aussi d'introduire
» les ennemis jusques dans le cœur du Royaume, et
» qu'alors le moindre mal qui lui en pourroit arriver,
» seroit de faire une paix honteuse, et de remettre les
» Huguenots dans leurs privilèges. »

Toutes ces raisons debitées par le Pere La Chaize, et appuyées par Mr. de Louvois, firent resoudre le Roi à ne donner plus d'emploi à Mr. le Prince, qui de son côté s'apercevant bien des soupçons de la Cour contre lui, et combien il y étoit vu de mauvais œil, se retira dans sa maison de Chantilly, où il esperoit de vivre et mourir tranquillement, sans plus prendre de part aux affaires du monde ; mais il étoit écrit que sa générosité et son grand cœur seroient toûjours cause de sa disgrace ; car sur la fin de 1683, ayant été averti par Mr. de Montauzier de l'ordre cruel que le Pere La Chaize avoit obtenu du Roi, et qu'il se disposoit à le faire executer, il ne put souffrir cette barbarie sans parler. Il fut donc « se jetter aux
» pieds de Sa Majesté et lui représenta combien cette
» action alloit ternir sa gloire : que lui-même avoit plu-
» sieurs fois assuré, qu'il ne se porteroit jamais aux
» voyes de sang, mais que quand sa parole Royale n'y
» auroit pas été engagée, l'intérêt de son honneur et de

» sa renommée devroit être suffisant pour le detourner
» d'une entreprise aussi noire, aussi cruelle, et aussi
» indigne d'un Roi Très-Chrêtien que celle-là ; que Sa
» Majesté avoit d'autres voyes pour reduire les Protes-
» tants; qu'ils étoient déja si abattus qu'apparemment ils
» ne pouroient plus resister long-tems, et qu'au pis aller,
» il pourroit les bannir de son Royaume et par là le
» purger de l'Hérésie.»

Les remontrances du Prince firent sur l'esprit du Roi l'effet qu'il s'étoit proposé, il revoqua l'ordre, et le Pere en eut le dementi.

Mais son animosité redoublant par là, il se servit de cette occasion pour faire entendre au Roi, que le Prince de Condé ne s'étoit opposé avec tant de chaleur, à l'entiére destruction des Huguenots, que parce que cela eût entiérement ruiné les desseins qu'il méditoit de se mettre à leur tête ; et il se servit de plusieurs graces qu'il demanda dans la suite en faveur des nouveaux convertis pour le rendre odieux au Roi, et le disgracier entiérement, à quoi il ne réûssit que trop bien, étant certain que depuis cela le Roi ne le pouvoit presque pas souffrir. Enfin ce grand Prince mourut le 6 Decembre 1686 à Fontainebleau où il étoit allé voir Madame la Duchesse de Bourbon sa petite-fille, qui étoit malade de la petite Verole, et bien des gens ont cru qu'il n'étoit pas mort sans l'aide des Jesuites.

Il écrivit une lettre fort touchante au Roi pour lui marquer le déplaisir où il étoit d'avoir porté les armes contre Sa Majesté et lui protester que depuis son retour, il n'avoit jamais eu que des sentimens de respect, d'affection, et de fidélité pour son service, quelques soupçons qu'on eût pu lui donner du contraire ; et comme il avoit été en partie cause de la Disgrace du Prince de

Conti, il demanda sa grace avec beaucoup de soumission dans cette lettre, assurant le Roi que ce Prince étoit dans des sentimens, tels que Sa Majesté pouvoit le souhaiter; ajoutant que le Pere La Chaize lui même en savoit bien la vérité, laquelle il pouroit témoigner quand il voudroit.

Le Cardinal Le Camus s'étoit aussi attiré l'inimitié du Confesseur pour une affaire à peu près pareille à celle de Mr. le Prince. Il écrivit au Roi une lettre, lui remontrant qu'il n'étoit ni de sa gloire, ni de l'équité, de se servir des voyes violentes : que pour lui il ne pouvoit les approuver, et qu'il supplioit Sa Majesté de ne trouver pas mauvais si dans son Diocèse il les adoucissoit autant qu'il pourroit. Le Roi irrité écrivit à l'Intendant du Dauphiné une lettre fort menaçante, contre le Cardinal, avec ordre de la lui communiquer. Sur quoi ce Prélat écrivit au même Intendant, cette fameuse lettre par laquelle il prouve qu'on ne peut en conscience se servir des voyes de sang, ni rigoureuses pour amener à la Religion, et que la seule persuasion est permise.

Notre Jesuite qui d'abord se déclare l'ennemi juré de ceux qui ne concourent pas aveuglement à ses desseins, anima le Roi contre lui, de toute sa force, et obtint même un ordre pour le mettre à la Bastille, qui fut revoqué peu après par l'entremise de M. le Duc de Montauzier. Cela n'a pas empêché que depuis, ce digne Prélat n'en ait reçu mille differentes persecutions, quoi que ce soit peut-être le seul que nous ayons aujourd'hui en France, qui vive exemplairement, et en véritable Evêque.

Il fut autrefois homme de Cour, et engagé des plus avant dans la vanité et le luxe, mais s'étant retiré du monde et devenu extrêmement pieux, le Roi le nomma

à l'Evêché de Grenoble. Quand il fut remercier Sa Majesté il prit congé d'elle pour toute sa vie, et sur ce que le Roi lui demanda la raison pourquoi il lui disoit un si long adieu, il lui répondit que la résidence étant de Droit Divin, il se croyoit indispensablement obligé à se tenir dans son Diocèse, comme il avoit résolu de faire jusques à la mort.

Depuis son Episcopat il n'a vêcu que de legumes, et s'est donné tout entier aux soins et aux occupations d'un véritable Pasteur, prêchant lui même son Peuple, visitant les Pauvres, les Veuves et les Orphelins, qu'il a toûjours secouru de tout son pouvoir. Des vertus et une piété si éminente lui ont attiré le Chapeau de Cardinal, et l'affection particuliére du S. Pontife Innocent XI et c'est aussi cela même qui lui a rendu le Pere La Chaize irreconciliable à un tel degré, qu'il ne peut attendre de lui à l'avenir que toutes sortes de souffrances et de persecutions.

Comme il est impossible de parler de plusieurs choses à la fois, j'ai obmis une des plus noires circonstances de la vie du Pere La Chaize, et qui a causé le plus de maux à la Chrêtienté; c'est pourquoi je suis obligé de retourner quelques années en arriére.

Tout le monde sait comment le Roi s'étoit jetté sur Strasbourg, par l'intelligence qu'il entretenoit avec les nouveaux Bourguemaîtres, sous pretexte que cette Ville étoit capitale de l'Alsace, et lui appartenoit comme une dépendance de cette Province, qui lui avoit été cedée par la Paix de Munster. L'Empereur et tous les Princes d'Allemagne se plaignirent hautement de cette infraction, qui jointe avec le blocus de Luxembourg et la détention que faisoit le Roi du Château de Dinant, qu'il devoit remettre au Prince de Liége, étoient des sujets plus que

suffisans pour recommencer la guerre, dont conjointement avec l'Espagne ils menaçoient Sa Majesté. On proposa dans le Conseil les moyens de prevenir cela, et l'avis de M. de Louvois fut de faire alliance avec le Turc, de qui la trève avec l'Empereur étoit prête d'expirer, et qui se porteroit, sans doute, à faire une puissante diversion, pour peu qu'on lui voulût aider. Il ajoûta qu'il falloit tâcher d'y engager le Roi de Pologne qui étoit redevable de sa Couronne à Sa Majesté, et que l'on pourroit tenter par la conquête de la Silesie, qui étoit si fort à sa bienseance. Mr. de Boucherat et Mr. de Montauzier furent d'un sentiment opposé, et representerent qu'outre la tache, que ce Traité apporteroit à la gloire de Sa Majesté il auroit appellé un ennemi, qu'il ne pourroit peut-être pas chasser aussi facilement qu'il voudroit, au lieu qu'il étoit aisé de dissiper cette apparence de ligue, qui sembloit devoir se former, en levant seulement le blocus de Luxembourg, et laissant dormir quelque tems les prétentions sur le Comté d'Alost, ce qui suffiroit sans doute pour obliger ces Puissances à souffrir doucement la prise de Strasbourg. Le Marquis de Louvois insistoit au contraire, disant, que cette alliance étoit l'unique et l'assuré moyen de tenir en bride tous les Princes d'Allemagne, qui seroient trop heureux si Sa Majesté vouloit bien leur accorder la paix, ce qu'elle feroit ou non suivant qu'elle y verroit ses avantages; mais qu'il y avoit apparence d'un progrès beaucoup meilleur, étant certain que si les Turcs avoient le dessus, et que le Roi de Pologne agit de son côté, les Princes de l'Empire apelleroient d'eux-mêmes Sa Majesté à leur secours, et peut-être ne se feroient gueres tirer l'oreille pour le declarer Empereur, et qu'au pis aller la Couronne des Romains ne manqueroit pas à Monseigneur.

Sur tout cela il ne fut rien conclu, le Roi remettant à en parler à son conseil de conscience, ou pour mieux dire à son Confesseur, duquel il est infatué, si j'ose parler ainsi; car il l'écoute comme un oracle. Ce Pere lui dit non seulement qu'il pouvoit le faire en bonne conscience, mais lui promit encore de faire agir tant de machines, que la chose réussiroit. Ce fut en effet à son instigation que les Jesuites de Vienne, mirent dans l'esprit de l'Empereur, de continuer de tourmenter plus que jamais les Protestants d'Hongrie, afin de leur donner un sujet de revolte, et de fournir au Comte Tekeli, les moyens de se maintenir, qui sans cette persécution redoublée, auroit couru grand risque d'être abandonné de tous les siens. On lui fournit aussi toutes les sommes d'argent dont il eut besoin, et ce fut le même Pere La Chaize qui donna au Roi l'homme dont il se servit le plus dans cette négociation, qui étoit un nommé du Rouvrai de la Province de Normandie, nouveau Catholique, dont il étoit tous les jours importuné, pour une pension qu'il lui avoit promise. Cet homme avoit de l'esprit et de la hardiesse, jusques à la témérité. Il se produisit même plusieurs fois, en passant et repassant jusques dans la Cour de l'Empereur, pour y épier ce qui s'y passoit, sans que le malheur tout fraîchement arrivé au Secretaire de Mr. de Sepeville Envoyé de France, fût capable de l'intimider. Ce Secretaire étoit un autre Espion, qui faisoit passer beaucoup de lettres de France au Comte Tekeli, et qui rendoit un compte exact à l'un et à l'autre, de tout ce qui se faisoit à Vienne, de concert avec un nommé Bohan, Oficier François au service du Comte, qui depuis longtems faisoit le même métier que Rouvrai, et lequel ensuite se rendit chez des Mécontens de Transilvanie. Le Secretaire donc fut surpris dans ce dange-

reux métier, et mis en prison, d'où il ne seroit apparemment pas sorti bagues sauves, si le Roi, aussi-tôt qu'il en eut avis, n'eût fait arrêter par represailles, celui du Comte Mansfeld, Ambassadeur de Sa Majesté I, à Paris. Lorsque cet homme fut pris on trouva dans ses poches, une lettre que le Pere La Chaize écrivoit à du Rouvrai, et qui fut vuë de tout ce qu'il y avoit alors de gens à la Cour de Vienne. En voici une copie :

« Monsieur,

» J'ai parlé au Roi d'une maniére fort pressante sur ce » que vous me marquez dans votre derniére, que M. le » Comte Tekeli a besoin d'argent pour le payement de » Troupes, et encore davantage, d'être bien-tôt appuyé » du côté de Turquie, sans quoi il est certain qu'il ne » pourroit pas soutenir longtems. Quant au premier, » vous pouvez assurer Son Excellence, que la seule diffi- » culté de trouver les moyens de faire des remises, a » retardé jusques ici l'entiére execution des promesses » du Roi, mais j'ai parlé depuis deux jours à un Arme- » nien qui m'a promis de lui faire toucher cent mille » livres dans deux mois, et Mr. Colbert a ordre de lui » compter cette somme dans la semaine.

» Pour ce qui regarde l'autre point, l'Ambassadeur du » Roi à la Porte, nous fait croire que le Grand Visir ne » tardera pas longtemps à conclure. Il écrit à Sa Majesté » qu'il ne tient plus qu'à deux millions d'argent comp- » tant, trois mille Mousquets, et un droit de cinq pour » cent sur les Marchandises qui entreront et sortiront de » ses Etats sous la banniére de France, qui sont des diffi- » cultez sur lesquelles on n'insistera pas. Au reste, Son » Excellence doit attendre toutes sortes de services de

» Mr. de Nointel, qui en a ordre du Roi, et qui outre » cela étoit si bon ami de feu Mr. le Comte Tekeli son » Pere, et de Mr. le Comte de Serin; il me l'a marqué » positivement dans une de ses lettres.

» Je vous dirai encore une autre bonne nouvelle, le » Roi de Pologne a demandé du tems pour repondre à la » proposition que le Marquis de Vitri lui a faite de la » part de Sa Majesté; mais la Reine lui a dit en particu- » lier, que quand il s'agiroit de se determiner en faveur » du Roi ou de l'Empereur, le Roi son Epoux se sou- » viendroit toûjours des obligations qu'il a à notre Grand » Monarque.

» Vous pouvez avertir Mr. le Comte Tekeli de tout ce » que je viens de vous dire, et lui presenter mes très- » humbles respects. Je suis, Monsieur, tout à vous. »

Cette lettre découvrit une partie des menées du Pere, et quoi qu'il se defendît beaucoup de l'avoir écrite, ce qu'il croyoit faire d'autant plus facilement, qu'elle n'étoit point signée, cependant on sut qu'elle venoit de lui, par le Secretaire même, qui l'avoua imprudemment. On apprit aussi les instances qui se faisoient en Pologne, et cette connoissance ne servit pas peu à en detourner l'effet, car Monsieur Zierowsky, Ambassadeur de l'Empereur dans cette Cour, representa si vivement au Roi le tort qu'il feroit à sa gloire et à son intérêt, en contribuant aux conquêtes des Infidelles dans la Chrêtienté, ce qui seroit proprement se forger des fers à lui-même, étant toûjours évident que le plus dangereux voisinage du monde est celui du Turc, ce qu'il ne savoit déja que trop par experience, qu'il se rendit à ses raisons; et bien loin de favoriser le Turc, il entra dans une étroite alliance avec Sa Maj. Imp. Il reçut même les plaintes que

Mr. Zierowsky lui fit plusieurs fois contre le Sieur du Vernai Boncault, soi-disant Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Pologne, et contre plusieurs autres qui avoient des intelligences avec le Comte Tekeli et les mécontens, et fomentoient la rebellion d'Hongrie, de sorte que ce du Vernai fut chassé de Pologne, après que l'Ambassadeur de l'Empereur eut fait voir au Roi et au Senat ses lettres écrites au Tekeli, et à Jaigel Gouverneur de Cassovie, avec leurs réponses qu'il avoit interceptées par le moyen du Châtelain de Presmisse.

Cependant les Infideles ayant forcé le passage de Raab, sans s'amuser à en former le siége, non plus que celui de Comorre, ils s'avancerent avec des armées formidables jusques devant Vienne, qu'ils assiegerent, et remplirent par là de terreur et d'effroi tout l'Empire et toute l'Italie. En même temps le Roi, qui étoit fort tenté de se servir de l'occasion, fit faire quatre Camps, l'un en Flandres, l'autre en Alsace, l'autre sur la Saone, un autre sur la Saare, lesquels ne causoient guéres moins d'alarmes de ce côté-ci, que les Ottomans en donnoient de l'autre. Et certainement ces craintes n'étoient pas frivoles, car, à dire les choses comme elles sont, le Roi auroit franchi le scrupule, et eût fait une terrible invasion sur le Rhin, si le Pere La Chaize ne l'en eût empêché. Cette seule fois ses conseils ont été favorables à l'Europe, mais on ne lui en doit pas avoir obligation; s'il avoit cru bien faire, il ne l'auroit pas fait.

Il conseilla au Roi de n'entrer point à main armée dans un Païs qu'il pouvoit s'assujettir par la simple persuasion; que tous les Princes de l'Empire étoient généralement si consternez, que si l'on faisoit agir auprès d'eux quelque personne d'esprit et accreditée, il étoit certain qu'ils l'appelleroient d'eux mêmes, et qu'il pouvoir

compter d'abord sur l'Electeur de Cologne, qui possedoit sans contredit les plus beaux Païs du Rhin; et quant aux autres il ne seroit pas difficile de les gagner : en tout cas, lui dit-il, si cette voye ne réüssit pas, Votre Majesté sera toujours à temps de se servir de son pouvoir. Le Roi le crut et fit retirer ses Armées; aussi-tôt on écrivit aux Furstembergs sur cette affaire, qui ne manquerent pas de s'y employer de tout leur mieux, particuliérement le Prince Guillaume, Evêque de Strasbourg, creature si devouée au Roi, qu'il n'a pas dans tout son Royaume un homme plus acquis que lui, et dont j'aurai ample matiére de parler dans la suite : c'est pourquoi je crois que le Lecteur ne sera pas fâché que je l'instruise un peu d'abord sur son chapitre.

Il est Allemand de nation, d'une noble et ancienne famille qui a rendu de grands services aux Empereurs en plusieurs tems differens, et en a aussi reçu des bienfaits fort considerables et même des premiéres charges de l'Etat. L'Empereur éleva celui-ci à la dignité de Prince de l'Empire dès sa jeunesse, et lui donna outre cela, à lui et à ses freres, plusieurs beaux Fiefs de l'Empire, tant dans les Cercles d'Autriche, qu'autres; et ensuite il fut fait Chanoine de Cologne. Tant de graces accumulées ne le rendirent pas plus reconnoissant envers son bienfaiteur, il quitta son parti et vint en France, où le Roi, qui ne demandoit pas mieux, le reçut fort agréablement, lui donna une pension de six mille écus, et le fit Colonel d'un Régiment qu'il a commandé pendant plusieurs années. Il avoit cependant son frere au service de l'Electeur de Cologne, dont il étoit premier Ministre, et qu'il acquit tellement au Roi, que tandis qu'il a vêcu il ne s'est guéres éloigné de son parti.

La guerre de 1672 étant venuë, on parla de paix dès

son commencement, et l'année suivante il y eut un Congrés assemblé à Cologne, où il vint des Plenipotentiaires de la part de toutes les Puissances. Le Prince Guillaume y fut nommé pour l'Electeur de Cologne ; mais les Ministres de l'Empereur ne voulurent point le reconnoître, et, qui pis est, il fut arrêté et conduit à Vienne, comme rebelle contre son Prince, et coupable envers lui du crime de felonie. Cette procedure que le Roi prétendit être contre le Droit des Gens, finit toutes les négociations, et rompit l'Assemblée.

Quoi qu'on apprehendât beaucoup en France pour ce Prince, on ne se porta pourtant point contre lui à la derniére extrêmité, soit que l'Empereur craignit de se rendre par là le Roi irreconciliable, ou qu'il crût avoir un ôtage en main, qui lui faciliteroit la paix quand il voudroit. Quoi qu'il en soit, on le tint seulement prisonnier. Quand la guerre fut finie on le mit en liberté, et le Roi ayant reconnu que, quelque remuant et brouillon qu'il soit, il n'est cependant pas propre aux travaux de Mars, il lui fit troquer son épée contre un Breviaire, et lui fit avoir l'Evêché de Strasbourg. Sa bonne volonté pour lui ne s'en est pas tenuë là, car il lui donna sa nomination au Cardinalat, et lui en mit lui même le bonnet sur la tête au mois de Janvier 1687, et l'année suivante, il le fit élire pour Coadjuteur à l'Archevêché de Cologne, ce qui fut fait le 7 Janvier à dix heures du matin.

Pour revenir au fait dont il est question, il fut employé, comme j'ai dit, dans la conjoncture du Siége de Vienne, pour porter les Princes de l'Empire à recourir au Roi ; mais ce n'étoit pas le moyen de réüssir que de se servir d'un homme suspect ; le personnage étoit trop connu, et il suffisoit qu'une proposition vint de lui, pour

qu'on s'en defiât : aussi toutes ses allées et venuës n'aboutirent qu'à donner le loisir au Roi de Pologne de venir avec le Duc de Lorraine, et de secourir Vienne, où ils entrerent triomphans de la défaite des Turcs, dont ils tuérent une infinité, et qu'ils mirent dans la plus épouvantable deroute qu'on ait jamais vuë. Cette glorieuse victoire redonna le courage à l'Empire abattu, et chacun se reconnoissant, on prit des mesures pour en profiter, de maniére que le Ciel continuant de se déclarer pour les armes Chrêtiennes, elles ont eu le succès qu'on sait.

Le Roi ayant vu cette grande delivrance, changea aussi de sentiment, et néanmoins ne pouvant demeurer en repos chagrina les Espagnols sur le Comté d'Alost comme une dependance de ses conquêtes, laquelle est d'une étenduë et d'un revenu ſort considerable ; et sur le refus du Roi d'Espagne, il assiegea Luxembourg, et le prit pour equivalent. Tout le monde crut bien alors que la guerre alloit recommencer de plus belle : mais la ſoiblesse des Espagnols, et le desir que l'Empereur avoit de poursuivre ses conquêtes en Hongrie, firent que les differends se terminerent, et s'assoupirent, par une Trève générale qui ſut concluë au commencement de l'année 1685.

Pendant que tout cela se passoit, Charles II Roi d'Angleterre mourut, et laissa la couronne à son Frere le Duc d'York, qui bien que haï de tout le Peuple, et Catholique déclaré, ſut neanmoins proclamé, sans aucune opposition, par le credit des Grands du Royaume, qu'il s'étoit acquis de longue main. Un si heureux succez et si peu esperé, repandit la joye chez tous les Jesuites, qui ne se promirent pas moins, qu'une entiére reduction de tout cet Etat sous leur domination, dans trois ou quatre ans au plus, et devoroient déja dans leur imagination,

tant de beaux Evêchez et de Bénéfices considerables. Effectivement leurs esperances n'étoient pas si chimeriques, qu'on le penseroit bien ; ils étoient absolument maîtres de l'esprit du nouveau Roi, qui ne se gouvernoit que par leurs conseils, et qui, pour ainsi dire, n'étoit que leur premier Ministre dans son propre Royaume. D'ailleurs, ils étoient protegez de la France, toûjours puissante et à portée de jetter 30,000 hommes en Angleterre, quand ils le voudroient. Il est vrai que ce n'auroit pu être qu'au grand dommage du Roi, dont l'autorité auroit couru grand risque ; mais que leur importoit-il, pourvu que leur intérêt particulier s'y trouvat?

Si toute la Compagnie en général dut être dans une grande joye de cet évenement, le Pere La Chaize en particulier en avoit des motifs plus exprès. Le feu Roi Charles avoit bien volontiers écouté ses conseils, et fait beaucoup de choses à sa consideration, mais dans le fond, c'étoit un Prince prudent, et qui d'ailleurs aimant beaucoup ses plaisirs et le repos, ne faisoit pas toûjours ce qu'on desiroit de lui, et n'étoit nullement d'humeur à risquer le tout pour rien, comme celui-ci qui n'ayant pas toute la prevoyance imaginable, et se persuadant qu'à l'exemple de Louïs le Grand, il ne tenoit qu'à entreprendre pour rëüssir, donnoit aveuglement dans tous les méchants conseils; sur quoi le Jesuite La Chaize établissoit le projet d'allumer dans l'Europe le feu de la plus terrible guerre, qu'on y eût jamais vûë, et s'applaudissoit à lui-même de ce dessein qu'il regardoit comme immanquable.

Quelques heureuses rëüssites, comme la defaite du Duc de Monmouth et sa mort rendirent le Roi Jacques si vain, qu'il ne s'imagina plus que l'Angleterre fût capable de lui resister. Dès-lors il commença à ne garder

presque point de mesures, et en moins de rien on vit le Royaume plein de Moines de tous Ordres, et singuliérement de Jesuites, qui se rendirent si bien les patrons, qu'on ne pouvoit obtenir aucune grace que par leur moyen. Ce fut à leur recommandation et à celle du Pere Peters, que Tirconnel fut envoyé en Irlande pour être Vice roi, où il commit les derniéres cruautez contre les Protestants qui y étoient, et dont il fit mourir grand nombre.

Ce Tirconnel étoit Irlandois de Nation, pauvre et de la lie du Peuple; il vint petit en Angleterre, où il servit plus de dix ans pour laquais, au bout duquel tems il trouva un Maître Catholique qui l'avança, et le mit chez le Duc d'York en qualité de Gentilhomme. Voila comment est venue sa fortune, nonobstant laquelle il n'y a pas encore dix ans, qu'il avoit deux sœurs à Dublin, qui donnerent une vilaine maladie à deux fort honnêtes Gentilshommes François qui étoient allez en ce Païs-là. Je retourne au Roi Jacques.

Il reçut à Londres un Nonce du Pape, ce qu'on n'avoit point vu depuis plus d'un siècle; ce fut l'Abbe Dada, qui depuis a été Cardinal. Peu de jours après son arrivée, il fut sacre Archevêque d'Amasie, dans la Chapelle St. James par l'Archevêque d'Armac et deux autres Evêques, et l'après-midi étant venu rendre des respects à Leurs Majestez, elles se mirent à genoux devant lui pour recevoir sa benediction. Jusques-là le Nonce n'avoit paru qu'incognito, ce qui ne satisfaisant pas le Roi, qui ne prétendoit rien faire en cachette, il voulut qu'il fit son entrée publique, et choisit pour cela Windzor. Il ordonna au Duc de Sommerset premier Gentilhomme de la Chambre, d'aller le lendemain prendre ce Prelat dans son hôtel et de l'amener à l'audience. Le Duc s'en voulut

excuser sur ce que cela étoit absolument contraire à tous les Actes du Parlement, qui avoient été faits sur cette matiére : alors le Roi le regardant fiérement, lui dit : « Faites ce que je vous commande, je ne demande pas » votre avis. » Le Duc continua neanmoins de s'excuser, remontrant au Roi qu'il y en avoit beaucoup d'autres, qui accepteroient cet ordre avec moins de repugnance, et qu'il prioit Sa Majesté de les en charger plutôt que lui : « hé bien, répondit le Roi, je le ferai, mais il vous » en coutera votre Charge de Premier Gentilhomme, » et se retournant vers Monsieur le Duc de Grafton qui étoit dans la chambre, « Duc de Grafton, lui dit-il, allez » vous en demain querir Mr. le Nonce dans les carrosses » de mon corps, et soyez desormais premier Gentil» homme en la place de Sommerset ». La colère du Roi contre ce Duc ne termina pas là, car il lui ôta un Regiment de Dragons qu'il avoit, et il resta disgracié. Le lendemain le Nonce fit son entrée, en presence de tout le peuple, en habit violet, en rochet et en camail.

Tout cela se faisoit, comme j'ai dit, à l'incitation du Pere Peters, qui étoit en Angleterre encore quelque chose de plus, que ce que le Pere La Chaize est en France. Ce dernier voyant avec la derniére satisfaction le foible du Roi Jacques pour cet homme, projetta de s'en servir pour sa propre grandeur. Il y avoit fort longtems que cet ambitieux Jesuite aspiroit au Chapeau de Cardinal : mais comme depuis le Pontificat d'Innocent XI, le Saint Siége n'avoit pas eu d'ennemi plus acharné que lui, il doutoit avec raison que le Pape voûlut accorder cette grace au Roi, quand il la demanderoit, à moins que quelqu'un ne lui fît planche auparavant, et que Sa Sainteté ayant accordé le même honneur à quelque autre de son caractére, ce lui fût un droit d'y pretendre. Ce

n'est pas qu'avec cela il esperât d'y parvenir du vivant du Pape regnant, il étoit trop mal dans son esprit, mais il l'esperoit bientôt après sa mort.

Il inspira donc au Roi d'Angleterre (1) de demander la Pourpre pour son Confesseur, et de l'élever en même tems à l'Episcopat, lui faisant entendre que ce seroit la chose du monde la plus aisée, et qui feroit même du plaisir à Sa Sainteté; cependant il en arriva tout autrement car quand le Comte de Castelmaine voulut en parler au Pape, il lui imposa silence avec une benediction, qui est au Vatican un langage entendu de tout le monde; et au regard des dispenses, qu'il lui demandoit pour l'Archevêché d'York, auquel le Pere Peters avoit été nommé par Sa Maj. Bri., Sa Sainteté lui répondit, que les Jesuites ayant renoncé par leur Institut à toutes sortes de dignitez Ecclesiastiques, ils ne pouvoient plus y songer sans crime, puisque c'en est toûjours un fort grand à un Religieux de violer les Constitutions de son Ordre. L'Ambassadeur eut beau lui representer que la Régle de leur Compagnie ne les lioit pas si indissolublement, qu'ils ne pûssent recevoir dispense, quand le bien de l'Eglise le requerroit : que Sa Sainteté savoit bien, que son predecesseur n'avoit point fait dificulté d'élever à l'Episcopat plusieurs Jesuites, et quelques uns au Cardinalat : outre que ces Institutions n'avoient plus la même force, qu'autrefois, et ne consistoient, pour ainsi dire, que dans leur liberal arbitre, depuis que Paul et Jules III leur avoient permis, par des Bulles expresses, d'en changer la forme, et un ou plusieurs cas, selon que le besoin le requerroit. A toutes ces raisons le Pape resta inflexible; et Mr. de Castelmaine fut obligé de se

(1) 1687

desister de sa demande. Le plus grand chagrin de cette affaire demeura au Pere La Chaize, qui depuis longtems guignoit l'Archevêché de Lyon, comme un Benefice sur lequel, au defaut du bonnet rouge, il avoit droit de devolution. Car pour ce qui est du Pere Peters, le Roi trouva moyen de le consoler en le faisant son Grand Aumônier, et par le don qu'il fit peu aprés du Gouvernement de la Province d'Essex à Mylord Peters son parent.

Le Pere La Chaize ne pouvant donc plus douter qu'il n'avoit rien à esperer du Saint Siége, perdit toute retenuë, et n'écoutant que sa vengeance, porta le Roi à toutes les extremitez qui ont éclaté depuis. La Bulle que le Pape fulmina à peu près en ce tems-là, pour abolir la franchise des quartiers, portant excommunication *ipso facto* contre ceux qui les voudroient soutenir directement ou indirectement, lui servit de sujet; et bien que le Roi d'Espagne et la Reine de Suéde s'y fussent d'abord soumis volontairement, il fit entendre au Roi qu'il iroit de son honneur à suivre leur exemple, et que les franchises étant un droit de sa Couronne, établi dans Rome non point par une simple connivence des Papes, comme cela pourroit être à l'égard des autres Puissances, mais par un usage et un privilège special dont il étoit en possession depuis Charlemagne, et de nouveau reconnu par le Traité de Pise, il ne devoit point se relâcher sur cet article.

Il n'est pas bien difficile de persuader les Princes sur les choses qui leur sont avantageuses, particuliérement quand ils ont le pouvoir en main. Le Roi fut convaincu dès la premiére fois, que le Pere avoit raison, et le voyant savant sur cette matiére qu'il avoit fort étudiée, il lui donna charge de dresser lui même les instructions

pour le Marquis de Lavardin, qu'il avoit nommé son Ambassadeur, à la place du Duc d'Etrée, et de l'entretenir particuliérement là dessus, afin qu'il n'en ignorât pas la moindre circonstance. Si bien que ce Marquis ne fut animé et n'agit depuis que par l'esprit du Confesseur.

Le Pape qui étoit fidellement averti de toutes choses par le Cardinal Ranucci, son Nonce à Paris, et à qui même le Roi avoit refusé audience, parce qu'il vouloit lui rendre la Bulle revocatoire, offrit au Cardinal d'Etrée que si on vouloit se soumettre à la Bulle qu'il avoit donnée. laquelle étoit très-juste, et qu'il ne pouvoit revoquer sans un extrême dommage pour l'Eglise, il promettoit, que les Sbires ne feroient aucune insulte dans les quartiers, et que rien ne s'y passeroit dont la Maison du Roi fût interessée. Le Cardinal qui se trouvoit assez embarrassée dans cette negociation, approuvoit ce tempérament, et le conseilloit au Roi par sa lettre, laquelle ayant été communiquée au Pere La Chaize, il s'y opposa, et dit que la Bulle étant abusive, il falloit en appeler et remettre l'affaire au Parlement; ce que le Pape ayant appris il lui écrivit fortement, se plaignant que depuis qu'il étoit Confesseur, au lieu de porter le Roi à de bons sentimens, il l'avoit toûjours animé contre le Saint Siége, nommément dans la Regale, et en cette occasion, où il s'agissoit des droits de l'Eglise les plus justes, qu'il inspiroit à Sa Majesté de violer, ce qui apparemment entraîneroit beaucoup de mauvaises suites, lesquelles il remettroit toutes sur lui, et dont il répondroit devant Dieu.

La fermeté du Saint Pere à maintenir son pieux dessein retarda de quelques mois le depart du Marquis de Lavardin; mais enfin il se rendit à son ambassade au

mois de Novembre 1687 et fit son entrée publique malgré le Pape qui ne le vouloit point reconnoître pour Ambassadeur. Il fut même mis en deliberation dans le Conseil, si on lui fermeroit les portes de Rome. Cependant la pluralité des voix n'ayant pas été pour cette extrémité, Sa Sainteté se contenta de défendre aux Cardinaux, et à tous les autres Princes et Seigneurs, d'envoyer leurs carrosses à sa rencontre, et d'y aller eux mêmes; il defendit aussi qu'on tirât le Canon ni qu'on donnât aucunes marques de rejouïssances. Cela n'empêcha pourtant pas qu'il ne s'y trouvât plus de cent carrosses étrangers, sans ceux de l'Ambassadeur. Le Cardinal d'Etrée, et le Cardinal Maldachini furent en personne le recevoir, à trois mille de Rome, et entrerent dans le même carrosse avec lui. Il furent ainsi au Vatican, et l'Ambassadeur ayant fait demander audience, elle lui fut refusée, après quoi il s'en alla au Palais Farnèse. Il étoit accompagné de trois cents Gentilshommes François, qui demeurerent à Rome autant de tems qu'il y fut, sans compter un nombre considerable d'Officiers des galéres qui arriverent peu après, et je ne sais combien d'autres Seigneurs qui se joignirent à lui de tous les endroits d'Italie. Outre cela il entretenoit cinq cens hommes à sa solde, auxquels il donnoit un Jule par jour, et ces gens-là faisoient la garde à son Palais, à pied et à cheval, et la patrouille toutes les nuits dans son quartier.

Le jour de cette Entrée le Pape fit afficher de nouveau la Bulle qu'il avoit auparavant donnée contre les franchises, defendant à tout le peuple de reconnoître Monsieur de Lavardin pour Ambassadeur, lequel n'en fut pas plutôt averti, que pour contrecarrer le Pape il fit aussi afficher des placards, par tous les coins de ruës, défen-

dant aux Sbires d'avoir la témérité d'approcher de son quartier, de cinq cens pas, les avertissant qu'on feroit main basse sur ceux qu'on y trouveroit. Le lendemain il fit encore demander audience à Sa Sainteté qui lui fit répondre par le Cardinal Colomne, « que c'étoit bien » inutilement qu'il demandoit audience, comme Ambas- » sadeur du Roi Très-Chrétien, qu'il ne le reconnoîtroit » jamais en cette qualité, et que bien loin de cela, s'il » continuoit d'agir avec la même témérité, il vouloit » bien lui dire qu'il ne le regarderoit que comme l'en- » nemi de Jesus-Christ, et de son Vicaire sur la Terre; » qui étoit venu pour l'affronter jusques sur la sainte » Chaire, et qu'il sauroit bien reprimer son audace et » son impiété, par les armes que Dieu lui avoit mises en » main, s'il ne les prevenoit par une soumission filiale » et Chrétienne. »

Le Marquis de Lavardin se moqua de cette menace, et depêcha une heure après un Courrier au Roi son Maître, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé. Il écrivit aussi au Pere La Chaize, et lui marqua tout au long ce que lui avoit dit le Cardinal Colomne; sur quoi le Pere lui répondit, le congratulant de s'être si bien acquité de ses ordres, et le conviant à toûjours continuer sans craindre les armes du Saint Pere, qui ne pouvoient avoir d'effet contre lui, « parce que le Roi, en » lui donnant ses Lettres de creance, l'avoit revêtu » d'une cuirasse à l'epreuve, contre tous les coups des » armes Apostoliques. » Belle sentence et digne de son Auteur.

Cependant quand la Reine de Suéde, et le Marquis Cogollugo Ambassadeur d'Espagne, virent que Monsieur de Lavardin faisoit valoir le droit des franchises, à pleine autorité, ils commencerent à se repentir de les

avoir cedées facilement, et representerent à Sa Sainteté que si longtems qu'ils avoient pu croire que la France se rendroit à ses remontrances paternelles, ils avoient bien voulu pour contribuer à l'accommodement, abandonner les premiers ces droits Souverains, afin que le Roi Très-Chrétien n'eût aucun prétexte de ce côté-là; mais que puis qu'enfin il étoit visible par le procedé de son Ambassadeur, qu'il n'en vouloit point demordre, ils supplioient S. S. de trouver bon qu'ils y rentrassent aussi, pour qu'il ne semblât pas que le Roi de France eût quelque privilège au dessus, protestant au reste qu'ils seroient toûjours prêts à donner satisfaction à S. S. toutes les fois que la France y voudroit donner les mains.

Les choses demeurerent en cet état jusques au mois suivant, que Monsieur de Lavardin étant allé la nuit de Noël faire ses devotions dans l'Eglise St. Louïs, le Pape considera cette action, comme un attentat nouveau contre sa Bulle, par laquelle il avoit excommunié tous ceux qui soutiendroient le droit des franchises, et dès le lendemain on vit paroître un Bref d'interdiction sur l'Eglise St. Louïs, sous le nom du Cardinal Vicaire, que je rapporterai ici, parce qu'il est fort court.

« De l'Autorité Apostolique, et du Mandement spe-
» cial de notre Très-St. Seigneur le Pape, l'on denonce
» que l'Eglise Paroissiale de Saint Louïs est sujette à
» l'interdit Ecclesiastique, parce que le Recteur, l'Offi-
» cial, et les Ministres de ladite Eglise, ont osé témérai-
» rement admettre, la nuit derniére de la Nativité de
» Notre-Seigneur, aux divins Offices, et à la participa-
» tion du Sacrement, Henri de Beaumanoïr, Marquis de
» Lavardin, qui est notoirement excommunié. Donné à
» Rome, dans notre Palais, le 26 Decembre 1687, le
» Cardinal Vicaire. »

Et au bas dudit Bref il y avoit écrit :

« Il est defendu d'arracher la presente Sentence, sous » peine d'excommunication, reservée à notre Saint Sei- » gneur. De Rubis Notaire. »

Le Marquis de Lavardin ne tarda pas plus long-tems que jusques au jour suivant, à publier une grande et ample protestation contre ce Bref, où après avoir allegué une longue suite de raisons pour prouver que le Pape avoit eu tort d'en user ainsi, et que les franchises dans Rome sont un droit incontestable au Roi, il finit en disant que sans entrer dans toutes les raisons ci-devant dites sur la Bulle *in Cœna Domini*, « contre » laquelle toute l'Eglise Gallicane assemblée, a toûjours » réclamé, comme étant insoutenable à l'égard de la » France, et publiée par un Pape qui s'étoit declaré » ennemi capital de la Couronne : sans entrer, dit-il, « ni dans ces raisons, ni dans celles qu'on peut objecter, » contre les autres Bulles qui servent de fondement à » celle que l'on prétend être aujourd'hui de Sa Sainteté, » laquelle ne peut jamais être publiée dans le Royaume » par les raisons ci-devant alleguées, il suffit de dire que » lui Marquis de Lavardin est Ambassadeur de Sa » Majesté Trés-Chrétienne, et par consequent exempt » de toutes les censures Ecclesiastiques, tant qu'il sera » revêtu de ce caractére, et qu'il executera les ordres du » Roi son Maître.

» Ainsi lui sieur de Lavardin ne juge pas necessaire, » d'apeller de cette pretenduë Excommunication du Pape » mal informé à S. S. elle-même lors qu'elle sera desa- » busée, dans l'audience qu'elle lui accordera, des fausses » impressions que lui ont données des esprits brouillons, » ennemis de la France, qui ne travaillent qu'à rompre » le bon concert qui doit être entre le St. Pere et Sa Maj.

» Il estime encore qu'il est inutile d'en appeler au futur » Concile legitimement assemblé, et néanmoins dès à » present, et autant que besoin est ou seroit, il proteste » de nullité, de tout ce qui pourroit avoir été fait, ou » seroit fait à l'avenir, déclarant que si quelqu'un de » quelque qualité qu'il puisse être, manque au respect et » aux égards qui sont dus à son caractére, celui-là demeu- » rera responsable envers Dieu et les Hommes, de tous » les malheurs que peut attirer après soi, l'offense faite » à Sa Maj. en violant le droit de ses Ambassadeurs.
» Fait à Rome le 27 Decembre 1687. »

Monsieur de Lavardin, envoya une copie de cette Protestation au Roi, qui l'approuva, et ordonna à Monsieur de Harlay Procureur General au Parlement de Paris, d'intejetter appel au futur Concile de tout ce qu'avoit fait le Pape, ce qu'il fit le 22 Janvier 1688. Cet appel, quelque injurieux qu'il fût au St. Siége, n'étoit pourtant rien au prix de l'arrêt qui fut rendu le lendemain, et du fameux plaidoyé qui l'accompagna, auquel je renvoye le Lecteur, étant trop long pour l'inserer ici, bien que ce soit une piéce fabriquée dans la boutique du Pere La Chaize, à qui le Roi donna ordre d'y travailler conjointement avec M. Talon, sous le nom de qui il a paru. Il est vrai que ce fut lui qui en fit les premiers memoires qu'il montra au Roi, mais le Pere La Chaize qui étoit present, et même qui le lut devant Sa M. lui dit que ce discours étoit véritablement bien beau, mais non pas assez fort, et n'exprimoit pas suffisamment les sujets de plainte de Sa M. contre le Pape, et qu'il étoit important de faire voir à toute la Terre, et à la Postérité la partialité et la passion du Souverain Pontife en cette rencontre. Sur quoi le Roi leur dit à tous deux, de se joindre ensemble dès l'après-midi et d'y changer ou ajoûter ce qui seroit à

propos. Je sais encore de bonne part, que cet ordre déplut beaucoup à Monsieur Talon, qui ne digeroit pas volontiers, qu'un Moine vint lui apprendre son métier, et deux jours après il en témoigna son depit à M. de Villeroi à qui il dit en propres termes, que si chacun se mêloit de son métier, les vaches n'en seroient que mieux gardées.

Cependant il obeït sans dire le moindre mot, et tout le jour ils travaillerent à cette outrée declamation, qui a tant fait de bruit, et qui n'est remplie que d'un Concile National, qui donnera pouvoir aux Evêques de se consacrer les uns les autres si le Pape ne le veut pas faire, « et de l'excommunier lui-même, s'il entreprend de » lancer des excommunications, *si excommunicaturus veniret, excommunicatus abiret.* » (1) On n'y parle que « de passion, d'amour de regner, d'usurpations de la » Cour de Rome ». On y traite le S. Pere tantôt comme un homme foible et de petit cerveau, qui ne peut pas soutenir le fardeau des affaires, et tantôt « de fauteur et » protecteur declaré des Jansenistes et des Quietistes. » Enfin on le maudit et on l'anathematise, en termes exprès, « malheur et anathème, dit-il, à ceux qui par » interêt et par caprice troublent la correspondance qui » doit être entre le Sacerdoce et la Royauté, qui semblent n'avoir d'autres vûës, que de susciter un schisme » à l'Eglise, et de troubler par de funestes divisions la » paix dont toute l'Europe jouït, et qui lui a été pro» curée par la sagesse de notre invincible Monarque, etc. »

Ce qu'il y a de plus étonnant c'est que le Marquis de Lavardin fit afficher ce plaidoyé, et l'arrêt qui l'ensuivit. jusques aux portes du Vatican. Le Pape surpris

(1) 1688.

d'une procedure si excessive défendit aussi à toutes les Eglises de recevoir les Prêtres qui avoient officié dans la Paroisse de St. Louïs, et un pauvre Aumônier de l'Ambassadeur, ayant été imprudemment se promener vers le Vatican, il fut arrêté et mis à l'Inquisition, pour avoir temerairement osé dire la Messe dans le Palais de l'Ambassadeur. Cependant en France le Roi ordonna aux Evêques, de faire venir les Superieurs des Couvents de leur Diocèse. et de leur défendre sous de très-rigoureuses peines, de souffrir qu'aucun de leurs Moines, ou Religieux écrivissent, ni enseignassent rien de contraire aux droits de Sa Majesté. et au differend qui étoit entr'elle et le Pape. L'Archevêque de Paris entre les autres, toujours zelé à son ordinaire pour les intérêts du Roi, executa cet ordre avec la derniére exactitude. Il choisit pour cela son Official nommé Cheron, homme savant et adroit, qu'il envoya dans les Maisons Conventuelles, pour leur faire savoir les intentions du Roi. Effectivement tout le général des Ecclesiastiques tant Religieux qu'autres, demeura à cet égard, dans une insensibilité qu'on n'avoit pas espérée. Trois ou quatre Docteurs de Sorbonne seulement, et quelques Capucins et Dominicains voulurent se ranger du parti du Pape, mais on les mit à la raison avec chacun une Lettre de cachet qui les envoya crier à cent lieuës de là, et tout le reste demeura tranquille.

Le Pape instruit de tout cela ne voulut point se servir des foudres Ecclesiastiques, pour ne les pas exposer au mépris d'un Prince, qui en faisoit si peu de cas; et desirant au contraire de trouver quelques moyens d'accommodement, il fit dire au Cardinal d'Etrée, qu'il l'écouteroit volontiers sur le differend qu'il avoit avec le Roi Très-Chrétien.

Le Cardinal répondit au Pape qu'il étoit infiniment obligé à Sa Sainteté de la bonté particuliére qu'elle lui marquoit, et qu'il étoit au desespoir de n'y pouvoir pas répondre, le Roi son Maître lui ayant lié les mains sur cette affaire, et défendu de s'en mêler tandis que son Ambassadeur seroit à Rome.

Une réponse si sêche ne fit pourtant pas perdre à Sa Sainteté le desir de contribuer tout ce qu'elle pourroit, pour terminer ce differend à l'amiable ; et touché des malheurs que son interdit causeroit dans la Chrétienté, par l'obstination du Roi de France, qu'il avoit fait paroître par tant d'actes publics, il se resolut à le faire lever. Ainsi l'Eglise de Saint Louïs fut libre à tout le monde, et on y vit indifferemment venir et François et Italiens. Cette démarche passa pour une grande foiblesse d'esprit du Saint Pere, et pour un manque de courage inexcusable, après la roideur qu'il avoit témoignée : mais à bien considerer les choses, on trouvera que ce Pape n'a jamais fait d'action plus prudente, plus charitable et plus digne de celui qui occupe la Chaire de Jesus-Christ. Il savoit que ces armes spirituelles, et terribles à tous les vrais fidelles, ne lui ont été mises en main que pour ramener à leur devoir ceux qui s'en seroient écartez, et empêcher les autres par une sainte frayeur de suivre leur exemple. Il crut donc pour ces mêmes raisons s'en devoir servir dans cette occasion ; et s'étoit pieusement persuadé que la corruption n'étoit point montée en France à un tel point qu'on fût devenu tout à fait insensible à de pareils coups ; mais dès qu'il vit qu'elles n'avoient pas réüssi comme il l'avoit pensé, et qu'au contraire son procedé, quelque juste qu'il fût, avoit animé les esprits contre lui : que tout le Clergé étoit prêt à se revolter, et qu'enfin il y avoit tout lieu de

craindre un schisme dans l'Eglise, il se relâcha tout à coup, pour arrêter ce torrent de perdition. Il ne consulta ni le sang ni la chair, et sans avoir égard à tout ce qu'un tel relâchement feroit dire de lui dans le monde, il crut devoir sacrifier un vain point d'honneur à la gloire de Dieu; et si cette action donna sujet de gloser dans le tems, elle établira sa gloire dans tous les siécles futurs, et fera connoître combien on avoit tort d'accuser ce saint Pontife de partialité et d'esprit de vengeance.

Pendant tout cela l'Electeur de Cologne mourut. Il laissa trois belles Principautez Episcopales vacantes, et encore plus de Prétendans. Le Cardinal de Furstemberg paroissoit un des premiers sur les rangs; il étoit déjà Coadjuteur de la plus considerable, mais il n'avoit pas été confirmé par le Pape, et ainsi c'étoit à recommencer. Ce fut lui qui perdit dans les brouilleries de la Cour de France avec celle de Rome, car sa Sainteté qui savoit parfaitement combien ce Prélat lui étoit dévoué, n'avoit garde de rien faire pour lui dans un tems comme celui-là. Aussi le Cardinal qui le jugeoit bien ainsi, en écrivit plusieurs fois au Pere La Chaize, et tâchoit de lui faire comprendre que l'affaire des franchises ne pouvoit être si interessante au Roi que celle-ci, dans laquelle il s'agissoit de tout le bas Rhin, et de quelque chose de plus encore, et qu'ainsi il eût été à propos de relâcher, au moins pour quelque tems auprès du Pape, et qu'on auroit toûjours été à temps d'y revenir. Les mêmes choses furent representées au Roi plusieurs fois par le Prince Ferdinand de Furstemberg, et il est sûr que Sa Majesté s'y seroit renduë, si le Pere qui haïssoit mortellement le Pape, se voulant venger, ne l'en eût détourné, lui disant que sans que Sa Majesté fût obligée d'avoir recours à cet onereux moyen, elle pourroit, quand elle

voudroit, faire élire le Cardinal de Furstemberg : qu'il suffisoit pour cela de faire entendre aux Chapitres ses volontez, et que pour plus grande sûreté on pourroit faire avancer des troupes de ce côté-là : ce que le Roi fit sous couleur de vouloir assurer la liberté des suffrages aux Capitulaires, mais en effet pour la leur ôter et les faire condescendre à son bon plaisir.

Son Ambassadeur Monsieur le Comte d'Avaux declara en même tems aux Etats de Hollande, qu'il entendoit qu'on laissât ces trois Chapitres dans leur pleine et entiére liberté, sans qu'aucune Puissance se mêlât de leurs affaires, et leur denonça qu'au cas qu'il y en eût quelqu'une qui prétendît le faire, il prendroit aussi-tôt le parti des Chapitres lesez dans leurs droits.

Mais rien n'est de si plaisant que le compliment que son Envoyé fit de sa part à ceux de Liége. Il leur dit que le Roi son Maître, mu par l'affection et l'amitié qu'il leur portoit, avoit envoyé dix mille hommes auprès de leur ville, avec beaucoup de dépense, pour les maintenir dans la liberté de leur Election; mais qu'à la vérité, il esperoit bien, qu'elle se feroit en faveur du Prince Guillaume Cardinal de Furstemberg, et qu'autrement il ne pourroit pas se dispenser de les faire souvenir que la moitié de leur ville dépend du Comté de Chini qui leur appartient.

Ces menaces, quelques terribles qu'elles fussent, n'opererent pourtant rien autre chose, que de faire pencher le Chapitre, non pas du côté du Cardinal de Furstemberg, car ils le tenoient tous pour l'ennemi de leur Patrie, mais en faveur du Cardinal de Bouillon, lequel ils offrirent plusieurs fois au Roi d'élire.

Le Pere La Chaize empêcha encore cette affaire. Il étoit ennemi de l'Eminence de Bouillon, et ne cessoit de re-

presenter à Sa Majesté, que si une fois ce Cardinal se trouvoit dans le grade de Souverain, il se ressentiroit infailliblement de toutes les injustices, qu'il prêtendoit avoir été faites à sa Maison, et recemment de sa detention à la Bastille. Il appuyoit tout cela des causes secretes de la disgrace de ce Prelat, qui faisoient grande impression sur l'esprit du Roi, et lui firent craindre tout de bon, que quand il seroit Prince de Liége, il ne se rangeât du parti de ses ennemis. Quoi qu'il en soit, pour cette fois il ne devina pas juste, car on a assez vu, par ce qu'il a fait depuis à Rome, combien il lui étoit fidelle et affectionné.

J'ai dit en quelque endroit, que le Pere La Chaize faisoit du mal à beaucoup de gens, et du bien à personne, ce qui est fort vrai generalement parlant ; mais comme il n'y a point de régle si étenduë qui n'ait ses exceptions, on en peut trouver en celle-ci aussi bien que dans les autres. Le Comte de Murce neveu de Madame de Maintenon nous en fournit une. Il recherchoit en mariage la fille de Monsieur de Bois-franc, Surintendant de la Maison de Monsieur, qui avoit été disgracié, à cause des grandes voleries dont il étoit accusé. Le Pere La Chaize étoit fort son ami, c'est pourquoi Madame de Maintenon le pria de lui rendre service pour ce mariage, qu'on n'auroit pas osé proposer autrefois, que cette fille avoit refusé le Duc de Roquelaure du temps de la grande fortune de son Pere. Cependant elle avoit encore plus de huit cent mille livres, somme assez belle pour tenter un plus grand Seigneur que le Comte de Murce. Aussi la regardoit-il comme sa fortune, et ne pouvoit assez marquer sa reconnoissance au Confesseur de tout ce qu'il faisoit pour y réüssir, quoi qu'il ne fit rien à quoi il ne fût bien obligé. Madame de Maintenon lui avoit rendu

des services bien plus grands que celui-là, et il en avoit encore besoin tous les jours.

On ne peut pas dire la même chose du Marquis de Richelieu, homme d'un petit crédit, s'il en fut jamais à la Cour, mal fait, et de peu d'esprit, à qui pourtant il avoit fait épouser deux ans auparavant, la plus belle et la plus riche héritiére du Royaume : c'est de Mademoiselle Mazarin dont je veux parler, fille du Duc de ce nom, qui avoit épousé la Niéce du Cardinal, à condition qu'il en prendroit le nom et les armes ; car pour lui il étoit fils du feu Maréchal de la Meilleraye, Gouverneur de Bretagne. Chacun sait comme il a vêcu avec sa femme, les Histoires en sont pleines, c'est pourquoi je n'en parlerai point. Je dirai seulement que de ce mariage il a eu deux enfans, un fils qu'on appelle le Duc de la Meilleraye, et une fille, c'est celle dont il est question. Comme elle ressemble fort à sa mere tant de visage que d'humeur, et que le proverbe ordinaire du Duc Mazarin est que « bons chiens chassent de race » il apprehendoit fort qu'elle ne lui ressemblât aussi de vie et de conduite. Pour prevenir cela il se resolut de la tenir de si court, et de lui faire donner une si sainte education dès son enfance, qu'assurement elle surmonteroit tout le penchant que sa fille pourroit avoir au mal. Pour cela il la tint toûjours dans les Couvents, entre les mains de bonnes et devotes Religieuses, qui ne lui parloient que de Dieu et de ses Saints, et pour toute recreation ne lui faisoient lire que la vie de Ste. Reine, ou de Ste. Catherine de Sienne, qui avoit mérité par sa devotion d'être mariée à Notre Seigneur lui même, qui étoit descendu du Ciel tout exprès pour cela. Quoi que toute cette bigoterie ne fût nullement de son genie, force lui fut pourtant de s'en contenter jusques à l'âge de dixsept ou dixhuit ans, que

son esprit se formant, elle devint aussi plus rusée, et commença à pratiquer de jeunes Religieuses, moins sévéres, qui lui apprirent bien des choses qu'elle ne savoit point, et trouverent le moyen de lui faire avoir des livres de galanterie, et souvent de lui faire parler à quelques Cavaliers. Le Duc fut averti de ce manège, qui ne pouvoit se faire si secretement, que le plus souvent, il ne vint à la connoissance des Superieures ; si bien qu'il prit le parti de la faire souvent changer de lieu, afin qu'elle n'eût pas le tems de faire ses pratiques. D'ailleurs il ne la confioit jamais qu'entre les mains de certaines vieilles Nonnes dont il étoit bien sûr : mais à quoi peuvent servir de pareilles precautions, contre une fille amoureuse et qui s'est fait un point d'honneur et de nécessité de tromper ses surveillantes ? Je l'ai veuë à Hennebout, qui est un Gouvernement en Bretagne, appartenant à son Pere; il l'avoit mise dans l'Abbaye de la Joye, sous la direction d'une ancienne et très-vertueuse Religieuse, nommée Madame de Pleve, qui est tante propre de la Duchesse de Portsmouth. Pendant quelques mois les ordres de M. le Duc Mazarin furent fort bien executez, et on la retint assez étroitement ; mais en peu de tems, elle sut si bien gagner le cœur de sa Gouvernante, et des autres Nonnes par ses flatteries et ses complaisances, qu'elles crurent ne pouvoir user raisonnablement d'une si grande rigueur envers une si aimable fille. Ce qui contribua encore beaucoup à sa liberté, fut un certain Pere Crônier, Directeur du Couvent, et Confesseur de Madame de Pleve, en qui elle avoit autant de foi, qu'en St. Bernard lui même le Fondateur de son Ordre. Ce Moine étoit devenu amoureux de Mademoiselle Mazarin, et n'omettoit rien pour lui plaire ; il se mettoit du rouge, se nettoyoit les dents avec soin, et se donnoit auprès d'elle des airs

autant radoucis, qu'un amant à perruque blonde l'auroit pu faire. La belle qui pour la premiére fois avoit le plaisir d'écouter la fleurette en liberté, ne le rebutoit point, et malgré la graisse inseparable des Moines, quelques peines qu'ils puissent prendre, elle trouvoit qu'il valoit toûjours mieux avoir un amant graisseux que de n'en point avoir du tout.

On remarquoit même, qu'elle s'ajustoit bien plus qu'à l'ordinaire, quand elle devoit le voir, et que les tête à tête, étoient fort longs. Cette demi-inclination dura jusques à ce qu'ayant obtenu ses coudées franches, elle pût recevoir des visites des gens du monde : mais alors la difference qu'elle y reconnut, lui fit abandonner sans compassion le pauvre et infortuné Bernardin, qui faillit à en mourir de desespoir. Je n'ai jamais vu une fille si folle, elle venoit quelques fois au parloir en habit de Religieuse, le voile baissé, dire à ceux qui l'attendoient, que Mademoiselle Mazarin étoit fort mal et ne pouvoit les voir; d'autres fois elle paroissoit deguisée en homme, sous une grande perruque avec la plume au chapeau, et en cet état faisoit mille singeries, et de quelque façon qu'elle fût vêtuë c'étoit toûjours elle même. Elle avouoit franchement que le chapeau la rejouïssoit, et que rien ne lui sembloit si triste qu'une compagnie où il n'y en avoit point. Mais elle me dit à moi un jour quelque chose de plus gai encore que cela; nous parlions de l'excessive devotion de son Pere, et elle ne feignoit point du tout de le traiter de fou et de visionnaire, et me raconta que tandis que le Duc et la Duchesse demeuroient ensemble, il ne lui accordoit jamais de coucher avec elle, qu'elle n'eût auparavant recité un Rosaire tout entier en sa presence, et assisté à deux genoux à la priére qu'il faisoit tous les soirs, et qui jointe aux Litanies de la Vierge, duroit

pour le moins une heure, desorte, disoit-elle, que la pauvre Madame ma mere, faute d'avoir cette patience, étoit le plus souvent obligée de se passer de mari.

Voilà quel étoit le caractére d'esprit de Madame Mazarin qui cherchant toutes sortes de moyens pour se tirer de l'esclavage où elle étoit, s'entêta d'un jeune homme, qui n'avoit point de qualité plus recommandable, que d'être fils d'un President au Parlement de la Province, c'est tout dire; car il y en a dans ce Corps qui ne sont pas grand' chose. Cependant cette affaire alla si loin, que les mesures furent prises pour se marier secrettement et pour sortir du Couvent, par dessus les murailles, qui donnent sur le bord de la Riviére, où on trouveroit un bateau tout prêt qui porteroit les deux amans, jusques à une barque, que l'on avoit fretée exprès, et qui les attendoit en rade, et les devoit porter jusques en Angleterre, où la Duchesse Mazarin protegée de la Reine sa parente avoit promis de les recevoir. Ce projet insensé étoit sur le point de s'executer, lors que Dieu qui a soin des fous et des enfans, le fit échouër, par une confidence qu'ils firent au Senechal de la Ville dont ils esperoient tirer du secours. Il promit de leur prêter deux mille écus, et les fit retarder quelques jours pour cela, pendant lesquels il en donna avis au Duc qui vint en diligence à Hennebout, et ôta sa fille de là, lui faisant de terribles reprimandes. Il la mena ensuite lui même à Paris chez les Capucines, esperant qu'il la garderoit mieux là qu'en aucun autre endroit, parce qu'elle seroit sous ses yeux, et de plus dans une maison où l'on vit fort austérement. Il la recommanda aussi bien devotement à la Custode du Bienheureux St. Clement qui y étoit arrivé depuis peu, et qui dans toutes les formes ordinaires, et usitées parmi les Saints, devoit signaler sa

venuë par quelque grace authentique. Neanmoins toutes ces precautions ne réüssirent pas, et je sais comment les Capucines, dans l'embarras que leur donna le changement de maison, ne purent si bien veiller sur leur prisonniére, qu'elle ne se sauvât avec le Marquis de Richelieu; du moins elles le dirent ainsi au desesperé Duc Mazarin, qui fut se jetter aux pieds du Roi et clabauder son malheur par tout, ce qui ne lui servit qu'à faire rire quantité d'esprits mal tournez, dont la Cour est pleine.

Quelque bruit qu'il fît, ç'auroit pourtant été encore bien peu, s'il avoit su la vérité de l'aventure; car il faut savoir que le Pere La Chaize son bon ami en étoit l'auteur. Il est parent de la Superieure du Couvent, et ne s'épargna point en cette occasion pour lui persuader que le Duc de Mazarin étoit un bourru critique, qui feroit devenir sa fille folle si on la lui laissoit plus long-tems entre les mains. Que ce n'étoit point ainsi qu'on devoit traiter une fille de condition, et qu'asseurement le moindre mal qui en pourroit arriver, étoit qu'elle deshonoreroit le Couvent par quelque sottise, pour laquelle prévenir il falloit la marier au plutôt secretement, et l'envoyer à sa mere, jusques à ce qu'on eût fait entendre raison au Duc, de quoi il se chargeoit : après quoi il proposa le Marquis de Richelieu; et bien que la Religieuse ne trouvât pas de primeabord ce parti sortable, cependant elle se rendit à ses raisons. Que trouvez-vous donc dans le Marquis, lui disoit-il ? n'est-il pas d'aussi bonne Maison qu'elle ? n'est-il pas sorti d'un mariage pareil à celui du Duc Mazarin ? il n'est peut-être pas si riche : mais, ma bonne Cousine, ne savez-vous pas que les biens du monde ne sont que vanité, et que quand il est question du salut éternel d'une ame, comme visiblement il

s'agit ici de celui de Mad. de Mazarin, on n'y doit pas faire la moindre attention.

L'affaire fut donc concluë entre ces deux personnes, et l'Evêque de St. Malo qui étoit du complot. Ce Prelat qui actuellement a femme et enfans vivans et regnans, se mêle souvent d'autre chose que de dire son Breviaire, et fut un des principaux acteurs dans cette comedie.

On presenta le Marquis de Richelieu à la belle, et en même tems on lui parla de mariage. Sa mine et son esprit la dégoûterent un peu, mais enfin elle aima encore mieux le prendre que de demeurer toute sa vie dans un cloître. On les épousa donc dans le Couvent même. Ce fut le Prelat qui en fit la ceremonie, après quoi on donna à la nouvelle Marquise un habit d'homme, et avec cet équipage elle monta dans le carrosse de son mari. Ils s'en allerent tout droit au Cours la Reine, où ils trouverent un des carrosses de voyage de l'Evêque, sous la conduite d'un Ecuyer, qui les porta à St-Denis, où ils prirent les relais, et furent en poste à Calais, et de là en Angleterre.

Mais, dira quelqu'un de ces gens difficiles, qui veulent qu'un Auteur leur rende raison de tout, quel intérêt avoit le Pere La Chaize de s'intriguer si avant dans cette affaire? Je n'en sais rien, si ce n'est peut-être son affection pour Madame de Mazarin qui étoit niéce de son Patron et de son bienfaicteur. Peut-être aussi que les cinquante mille livres, que le Marquis de Richelieu remit à Mr. La Chaize son frere sur le Banquier Gruflé, y purent faire quelque chose, car il ne savoit pas trop où prendre de quoi payer la charge de Capitaine des Gardes de la Porte qu'il avoit achetée quatre cent mille livres de Mr. le Marquis de St. Vallier, qui étoit bien bon marché, car autrefois elle avoit été venduë jusques à

cinq cens; mais c'étoit toûjours beaucoup pour un gueux comme lui, et si le Confesseur, outre ces cinquante mille livres, n'avoit fait en sorte de vendre quelques Benefices à la sourdine, il n'auroit pas aujourd'hui les clefs du Louvre entre les mains.

Laissons ces bagatelles et venons à des affaires d'un plus grand poids. Mr. Sebret Envoyé Extraordinaire à Siam, revint de son voyage, et avec lui le Pere Tachart Jesuite et Ambassadeur du Roi nouveau converti, auprès de S. S. et de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il étoit accompagné de dix-huit Mandarins qui lui servoient de Gentilshommes. Ce Pere apporta au Roi la ratification du Traité d'Alliance fait avec le Roi de Siam, par lequel ce Prince lui remettoit entre les mains, plusieurs places importantes. Le Chevalier de Fourbin revint aussi par le même Vaisseau; sa trop grande faveur l'avoit rendu odieux à Mr. Constance, qui craignoit d'être debusqué par lui, et ne le pouvoit plus souffrir; ainsi il fut obligé de ceder au plus fort, et de decamper. Cette deference ne satisfit pas cet esprit ambitieux et vindicatif. Il écrivit au Pere La Chaize sur son chapitre, s'en plaignant fort et le traitant de fanfaron et de brouillon, qui s'estimant beaucoup, et n'ayant qu'une très-petite suffisance, étoit plus propre à gâter les affaires qu'à les accommoder. Néanmoins comme il apprehendoit qu'on ne le crût pas sur sa parole, et que Sa Majesté ne se ressentît du traitement fait au Chevalier, il engagea le Pere de Fontenay, Superieur de la Maison de Siam, d'écrire du même style, en quoi il le servit si bien, que ce pauvre Gentilhomme, tout Neveu qu'il étoit de l'Evêque de Beauvais, se trouva fort heureux de monter une fregate de douze pieces de canon, après avoir été Grand Amiral des mers à Siam. On lui saisit même toutes ses hardes en Bre-

tagne, disant qu'il y avoit dedans beaucoup de choses sujettes à la Douane, et après qu'on les lui eut visitées, et gardées six mois, il eut toutes les peines du monde à les ravoir. Après tout je ne m'étonne pas qu'on ait eu en cette occasion beaucoup de complaisance pour le Sieur Constance, car c'est à lui que le Roi devoit la plus grande partie de son pouvoir dans ce Royaume.

Il étoit Grec de Nation, né à Céphalonie qui est une île dependante des Venitiens, d'une fort basse extraction, quoi que le Pere Tachart ait voulu dire, qu'il étoit fils du Gouverneur, en quoi il s'est fort trompé, car j'ai été à Cephalonie, et sais quelle est sa famille. Il s'apelloit Constance Queralcky, et non pas Phaulkon, ainsi que le dit ce Pere; et s'il avoit pris ce nom ce n'étoit que pour se mieux cacher. Comme il étoit reduit à demander l'aumône, sa mere le mit Moussi (1) sur un Vaisseau Anglois, où il fut instruit dans la Religion Protestante. Il vint ensuite matelot, et alla en cette qualité aux Indes où il ne lui fut pas difficile, ayant de l'esprit, de gagner quelque argent, avec lequel il se jetta dans le commerce, et par succession de temps, il fut Consul des Anglois. Ce poste lui donna moyen de se faire connoître à la Cour, particuliérement du Barcalon (2), qui le prit, après son Consulat fini, pour son Secretaire. Dans cet emploi il gagna entiérement l'esprit du Barcalon, et celui même du Roi par son ménage; de maniére que s'étant un jour offert à faire une Ambassade à la moitié moins de frais que les Maures ne demandoient, il y fut envoyé, et à son retour le Barcalon étant mort il fut mis en sa place. Ce fut dans ce tems-là que les Jesuites, voyant combien

(1) Moussi, petit garçon qui sert les Matelots.
(2) Barcalon, premier Ministre du Roi de Siam.

cet homme leur seroit utile, ne cesserent de le poursuivre, jusques à ce qu'ils l'eussent fait quitter le Calvinisme, dont il fit abjuration entre les mains des Peres Thomas et Maldonat, qui en écrivirent aussitôt au Pere La Chaize conjointement avec le Pere Verbiest Superieur General des Missions, et lui proposerent alors le projet d'établissement pour les François dans ce Royaume; et par le même moyen la ruine du commerce des Hollandois en ce pays. Ce dessein plut au Roi, et le Pere La Chaize fut chargé de lui écrire une lettre de félicitation sur sa conversion, et de lui envoyer de la part de Sa Majesté un livre de priéres qui étoit extremement riche. Dieu sait quelle fut la joye du Sieur Constance quand il se vit prevenu et recherché, pour ainsi dire, par un grand Roi; il repondit à ses bontez par toutes les marques de protection qu'il put donner aux François, et outre cela écrivit à Sa Majesté pour lui offrir ses très-humbles services, et lui protester qu'il seroit toûjours prêt d'entreprendre toutes choses pour cela. Il en dit autant au Pere La Chaize avec lequel il lia dès-lors une intime correspondance; et pour faire voir qu'il vouloit effectuer ses paroles, il introduisit les Jesuites chez le Roi par le moyen des Mathematiques, lesquels l'empaumèrent d'une telle maniére, qu'il leur permit les conversions jusques dans sa Cour. Il leur fit de plus esperer de se convertir lui-même. Ce fut sur cette esperance que le Pere Couplet Flamand de Nation, fut envoyé en France, avec deux hommes, soi disant Mandarins, qui venoient pour apprendre des nouvelles de leurs Ambassadeurs, bien que le Roi de Siam n'y eût seulement pas songé. Cela fut ainsi concerté pour donner lieu à Sa Majesté d'y envoyer une Ambassade sans qu'on pût gloser là dessus, ni

le taxer d'avoir mendié l'amitié et l'alliance de ce Prince Indien.

Le Pere Couplet eut de grandes et frequentes conferences avec le Pere La Chaize touchant cette entreprise, et lui fit voir les grands avantages qui en reviendroient à la Société, laquelle ne devoit pas moins espérer, que de s'approprier la meilleure partie des richesses immenses, qui sont dans les Pagodes de ce Païs; et quant à Sa Majesté, sans parler de la gloire qui lui reviendroit, d'avoir procuré la conversion d'un Royaume si éloigné, il y avoit toutes les apparences imaginables de s'en rendre maître avec le temps, si l'on pouvoit persuader au Roi de Siam de recevoir des troupes Françoises chez lui, sous couleur de le defendre contre les Hollandois, qu'on lui faisoit regarder comme des ennemis qui ne cherchoient que l'occasion de se jetter sur ses Etats et de s'en emparer, l'affaire de Bantam aidant beaucoup à le lui faire croire ainsi. On lui disoit encore qu'ils trouveroient d'autant plus de facilité dans leur dessein, que les troupes Indiennes, n'ayant pas un ordre de guerre à beaucoup près si bon que celui des Européens, elles ne leur pourroient jamais resister, à moins qu'elles ne fussent instruites et exercées par des François qui entendissent parfaitement le métier. Mais que comme le Roi Très-Chrétien étoit un Prince extrémement genereux, et qui ne travailloit que pour la gloire; on pouvoit croire qu'il lui accorderoit volontiers des Chefs et des Officiers. Voilà, disoit le Pere Couplet, l'état où sont les choses, et qui me paroissent en assez bon train, pour ne devoir pas les negliger; car enfin quand même on ne verroit pas de jour à soumettre si tôt cet Empire, on en retireroit toûjours l'avantage d'incommoder extrémement les Hollandois, et d'y établir un bon commerce; mais il est sûr,

continuoit-il, que si le Roi entreprend bien cette affaire, elle réüssira mieux qu'on ne l'ose penser. On peut compter d'abord sur Monsieur Constance, c'est un homme que nous possedons déja beaucoup; encore quelques caresses et quelques marques de distinction de la part de Sa Majesté, et vous verrez qu'il fera tout ce qu'on voudra.

Le Pere La Chaize bien persuadé, persuada le Roi à son tour, qui nomma le Chevalier de Chaumont pour son Ambassadeur, et lui donna six Jesuites savans dans les Mathematiques, pour l'accompagner. Le Pere La Chaize écrivit au Pere Verbiest à Pequin pour les lui recommander, et cette lettre a été renduë publique; on n'y doit pourtant point ajoûter de foi, car elle est supposée, pour derober aux yeux du monde leurs desseins et leurs anciennes pratiques.

Cependant les Hollandois qui s'en doutoient bien, obligerent Sultan Agni Roi de Bantam, de refuser toute audience, secours et retraite à l'Ambassadeur de France, qui s'étoit presenté pour rafraîchir dans ses ports, et lui fit donner ordre de se retirer de sa rade, de sorte qu'il fut contraint de continuer sa route jusques à Siam, où il fut très-bien reçu; et quand il en partit, il y laissa le Chevalier de Fourbin dont j'ai parlé, que le Roi lui demanda pour son Grand Amiral, et lui donna en presence de l'Ambassadeur un sabre magnifique qui est le present qu'il fait à ses Generaux en les recevant. En même tems il envoya des Ambassadeurs à notre Monarque, qui furent reçus avec la derniére magnificence, et que l'on promena par tous les païs conquis pour leur donner une grande idée de la France. Ils conclurent avec Sa Majesté le Traité d'Alliance, et emmenerent avec eux une quantité d'Officiers et de Gardes du Corps pour le

Roi leur Maître, qui depuis y ont mal passé leur tems; car on apprit il y a trois ans que ce prince étant mort, et son Successeur ne pouvant digerer de n'être qu'un Roi en peinture, tandis que nos François qui tenoient ses meilleures places, l'étoient véritablement, fit faire main basse sur eux, et particuliérement sur les Jesuites, tellement que la plus grande partie y demeura, le reste se refugia chez les Hollandois, qui eurent la générosité de les recevoir, bien que de fraîche date, ils eussent été avec des vaisseaux attaquer le Port de Paramaribo, dans le dessein de se rendre maître de Surinam, d'où pourtant ils furent repoussez, et obligez de se retirer avec perte.

Ainsi finit malheureusement l'affaire de Siam, qui avoit été menée par les Jesuites, et entreprise par les conseils du Pere La Chaize; elle coûta au Roi en cette occasion plus de trois millions, et la vie à plus de deux mille hommes. Revenons à ce qui se passa en Europe. Le Roi d'Angleterre avant resolu d'abolir le Test et les Lois penales, donna d'abord une Declaration pour la Liberté de conscience, et ordonna à l'Archevêque de Cantorberi, et a plusieurs autres Evêques de la faire lire dans les Eglises lors du Service Divin; et ces Evêques ayant refusé de le faire, disant que cela étoit contraire aux Actes du Parlement et à leur conscience, ils furent envoyez à la Tour, et on commença d'instruire leurs procès criminellement. Ils furent pourtant relachez quelques jours après, sans discontinuer néanmoins de proceder contr'eux. Comme le Roi vit que de ce côté-là il ne réüssiroit pas, il prit un autre biais. Il envoya des Commissaires par toute l'Angleterre, pour disposer le peuple et les Magistrats, à recevoir cette loi nouvelle : mais étans revenus, et ayant témoigné au Roi, le peu de disposition qu'ils

avoient trouvé dans les esprits pour un si grand changement, et que même ils ne pensoient pas qu'aucun Juge y voulût consentir, le Roi fit dessein de casser tous les Magistrats de son Royaume, qui refuseroient de lui obeïr en cette rencontre ; hardi projet, s'il en fut jamais, mais qui, à mon sens, n'égaloit pas encore la témérité du moyen dont il prétendoit se servir pour y réüssir. Il savoit bien que cela ne se pouvoit point faire à moins d'avoir une bonne armée toute prête et en état d'appuyer ses ordres, et de laquelle il fût asseuré ; ce qui étoit le nœud gordien, mais qu'il s'imagina pourtant de couper facilement, en forçant tous les Officiers à changer de religion, et particuliérement ceux de l'armée navale, qu'il crut lui être plus necessaires. Il commença par envoyer des Prêtres et des Moines sur les Vaisseaux, avec ordre d'y dire la Messe, lesquels effectivement se mirent en devoir de le faire, mais les Equipages s'étant émus tumultueusement, se saisirent d'eux et les vouloient jetter dans la mer, si les Officiers n'avoient interposé leur autorité pour sauver ces miserables qu'ils firent retirer. Le Roi d'Angleterre jugeant avantageusement de la deference et du respect que les Officiers avoient témoigné pour lui en cette rencontre, voulut s'en prevaloir ; il fut donc lui même sur l'Amiral, et d'abord leur ordonna à tous de lui apporter leurs commissions ; après quoi il leur declara que sa volonté étoit qu'ils quittassent cette vieille heresie, dans laquelle ils avoient été élevez, et qu'ils embrassassent la Religion Catholique ; sur quoi ces Oficiers repondirent avec fermeté, qu'ils étoient prêts de lui obeïr dans toutes les choses justes et raisonnables ; mais que quant à trahir leur conscience, ils ne le feroient pas. Le Roi leur voulut persuader que ce qu'il leur demandoit, n'étoit point aussi ni contre la justice ni contre la

Religion, et que bien loin de là, il n'avoit point d'autre but que de procurer leur salut ; et n'en aiant pu venir à bout il leur declara, qu'il ne leur donnoit que 24 heures pour y penser, après lesquelles il casseroit tous ceux qui ne voudroient pas obeïr à ses ordres, et se retira. Cependant comme ce tems expiré il les trouva aussi fermes qu'auparavant, il leur dit que cette affaire étant d'une trop forte consequence, pour la pouvoir résoudre en si peu de tems, il vouloit bien leur accorder un plus long, parce qu'après cela il y pourvoiroit.

J'avoue que je ne comprens pas à quoi pensoit le Roi Jacques d'entreprendre une affaire de cette nature. en si peu de tems, et avec tant de hauteur. Quoi ! en six mois, remplir la Capitale de Moines, ôter le Collége d'Oxfort aux Protestans, et impatroniser les Catholiques dans leur Eglise? donner la liberté de conscience, et abolir le Test et les Loix penales, qui est la pierre d'achoppement de tous les Anglois? mettre en prison leurs Evêques, qu'ils reverent comme des Dieux? menacer les Magistrats de les destituer, et enfin ordonner à tous les Officiers sur peine de cassation de quitter leur Religion dans vingt-quatre heures? et qui plus est se transporter sur les vaisseaux, au milieu d'eux tous, pour leur faire ce commandement, dans le temps même qu'il vient de lui naître un Prince, qui leur est si suspect? c'est ce que la Postérité aura peine à croire. Il falloit être bien ennemi de son repos et de sa propre grandeur, pour travailler ainsi à la détruire : Et qui a jamais vu pousser le pouvoir arbitraire jusques-là? Le Roi Très-Chrétien notre Souverain Monarque, qui peut-être est le Prince qui l'a porté le plus loin, n'auroit pas osé en faire autant. Hé ! pensoit-il être un Hercule, un Mars, capable de dompter lui seul tout un peuple? Encore si dans l'occasion il

avoit soutenu ce caractére d'autorité et d'intrépidité, on auroit dit que tout cela ne provenoit que d'un courage heroïque, qui ne trouvoit rien au dessus de lui, mais il ne s'est pas soutenu quand l'adversité est venuë, et tout ce qu'on peut penser de plus glorieux pour lui, c'est qu'il cherchoit la couronne du martyre.

Pendant que cela se faisoit en Angleterre, on se preparoit en France à la guerre: car le Pape avoit donné une Bulle de dispence d'âge en faveur du jeune Prince Clement de Baviere (1), et comme c'étoit le plus redoutable concurrent du Cardinal de Furstemberg, on craignoit beaucoup qu'il ne lui fût preferé dans le Chapitre de Cologne; d'autant plus que le Pape lui étoit tout à fait opposé. Ainsi l'affaire des franchises qui dans le fond n'étoit rien, fût enfin très-préjudiciable au Roi; car la passion avec laquelle il la poussa, lui fit oublier les intérêts du Cardinal qui étoient les siens propres; et quoi que cette Eminence eût imploré son secours assez de fois; et qu'il en eût écrit fort souvent au Pere La Chaize, on ne s'avisa de l'écouter, que lors que le Pape eut donné la dispense au Prince Clement. Alors le Roi faisant serieusement réflexion sur l'avantage considerable qu'il auroit retiré de l'élevation du Cardinal, songea tout de bon à la faire réüssir, et pour cela il écrivit une lettre fort soumise à Sa S. qu'il lui fit rendre par le Cardinal d'Etrée, le même Prélat qui avoit réfusé d'entrer en negociation avec le Pape quand il l'en avoit requis. Il fit faire aussi des offres fort avantageuses au Nonce Ranucci sur les franchises, à condition que S. S. voulût donner sa confirmation au Cardinal de Furstemberg preferablement au Prince Clement. Néan-

(1) 1688.

moins le Pape qui ne se pouvoit plus fier au Roi, vu les fâcheux traitemens qu'il avoit reçus de lui, fut inflexible à ses priéres, et goûta le plaisir de se voir recherché, avec autant de respect, qu'auparavant on avoit témoigné de hauteur, sans pourtant se laisser gagner. Effectivement peu de jours après il donna la Bulle d'Eligibilité pour le jeune Prince, sans avoir seulement voulu voir ni entendre les agens du Cardinal de Furstemberg. Il fit même défense à son Envoyé, de se qualifier desormais d'Envoyé de l'Electeur de Cologne, comme il avoit fait auparavant. Ce Ministre voyant qu'on ne vouloit point l'entendre, fit afficher par tous les carrefours, des placards contenant un appel au futur Concile de la part de son Maître, contre les procedures abusives du Pape. Mais si ce Prelat n'attend la justice qu'il prétend que de ce futur Concile, il y a bien de l'apparence qu'elle viendra trop tard pour lui.

Les nouvelles vinrent alors à Rome de l'élection du Baron d'Elderen à l'Evêché et Principauté de Liége, et de celle du Baron de Plettemberg à celui de Munster, lesquels envoyerent au Pape pour demander leur confirmation qui leur fut accordée incontinent.

Tous ces mauvais succès donnerent des chagrins inconcevables au Roi qui reconnut à ses depens, les fautes irreparables qu'il avoit faites; la premiére en s'amusant avec trop de chaleur à soutenir le droit des Franchises, et laissant pour cela perdre l'occasion d'avoir un Electeur à sa devotion; et la seconde en s'obstinant mal à propos, à vouloir que le Cardinal de Furstemberg fût fait Evêque de Liége, et refusant l'élection du Cardinal de Bouillon que le Chapitre avoit tâché tant de fois de lui faire agréer : aussi ne put-il s'empêcher d'en témoigner fortement son mécontentement au Pere La Chaize,

par les conseils de qui plus que de pas un autre, il s'étoit gouverné. Il lui dit d'une maniére fort rude, que jamais affaire menée par un Jesuite, n'avoit eu une bonne fin, et qu'ils seroient beaucoup mieux de se mêler de regenter leurs écoliers, que de s'intriguer dans les affaires d'Etat. Après cela il fut plus d'un mois sans lui parler, de sorte que le Pere se crut disgracié tout à fait.

Il courut chez Madame de Maintenon tout alarmé, la suppliant avec instance de parler pour lui au Roi, qui le vouloit rendre responsable du mauvais succès des affaires : pourtant, Madame, lui dit-il, vous me serez témoin, que je suis animé du plus pur zèle pour Sa Majesté, et que depuis plus de vingt ans j'ai travaillé jour et nuit pour son service sans prendre un seul moment de repos; vous le savez, Madame, et vous avez vu de vos yeux la plus grande partie des choses que j'ai faites. Cependant pour toute recompense de mes travaux, le Roi m'abandonne aujourd'hui et me traite aussi mal que si je l'avois trahi lui et son Etat, et tout cela parceque l'affaire du Cardinal de Furstemberg, pour laquelle j'ai pris mille peines, n'a pas réüssi. Dites, repliqua Madame de Maintenon, parceque vous l'avez engagé dans une guerre dont il ne sauroit trop craindre les suites. Ne saviez-vous pas que la seule élevation du Cardinal Furstemberg, aux Evêchez du feu Electeur de Cologne, pouvoit nous mettre à couvert et nous garantir contre la Ligue d'Ausbourg, qui va fondre sur nous comme une troupe de vautours ? Car enfin on n'en peut plus douter, les Hollandois arment, c'est un signal à tous les autres. Hé ! Madame, reprit le Pere, on les a bien battus la precedente guerre, quoi que l'Angleterre ne se fût pas declarée pour nous; que ne peut-on point esperer presentement qu'on est assuré, qu'elle joindra ses armes

aux nôtres ? Le Roi d'Angleterre, repondit Madame de Maintenon, a bon besoin de ses forces chez lui, et croyez-moi qu'il n'est pas en état de secourir ses voisins. Quelque peu qu'il fasse, repartit le Pere, ce sera toûjours quelque chose. Après tout le Roi est en état de prevenir ses ennemis, par une forte invasion sur le Rhin; et en renouvellant avec cela l'alliance avec les Turcs, on leur donnera bien des affaires; mais quand tout cela ne seroit point, dois-je porter la peine moi, d'un malheur qu'en bonne politique, on ne pouvoit prevenir ? Je ne conviens pas de cela, interrompit Madame de Maintenon; mais bien, que Sa Majesté doit avoir égard à la droiture de vos intentions et aux services que vous lui avez rendus, et vous remettre dans l'honneur de ses bonnes graces. Je vous promets de m'y employer de mon mieux, et je pense que je n'aurai pas de peine à y réüssir; car le Roi est trop raisonnable pour n'entrer pas dans la fatalité de la chose. Ne vous troublez donc pas si fort, et assurez-vous que ce ne sera rien; vous n'êtes pas accoutumé aux disgraces. « Non sans doute, » repondit le Pere, « et j'avouë qu'il m'est bien dur de me » voir ainsi mal mené d'un Prince, pour les intérêts de » qui j'ai sacrifié, sans balancer, l'Eglise, le Saint Siége, » mon Ordre, et moi-même avec eux. » En disant cela les larmes lui tomboient des yeux, tant il étoit penetré de douleur et de dépit.

Madame de Maintenon en parla au Roi, qui n'eut pas de peine à revenir, et en peu de jours il fut aussi avant dans le Conseil qu'il eût jamais été.

Le Roi envoya à Rome le Sieur de Chaulo, pour rendre une lettre à S. S. sur les differens qui étoient entr'eux. Le Pape refusa de la recevoir, ce qui obligea le Cardinal d'Etrée de rendre cette lettre publique.

Cependant le Roi se saisit d'Avignon, et menaça d'entrer en Italie. Il défendit aussi au Cardinal Ranucci de sortir de Paris, et lui dit qu'il recevroit le même traitement qui seroit fait à son Ambassadeur; et comme le Roi apprehendoit que le Pape ne vint enfin à l'excommunier lui-même, avec tous ses Sujets, il voulut prévenir ce coup, en faisant appeller, selon sa bonne coutume, au futur Concile, de tout ce que le Pape pourroit faire contre lui, et fit intervenir sur cet acte un arrêt du Parlement qui le confirma.

Cependant on se preparoit fortement à la guerre de tous les côtez. Les Hollandois surtout armoient puissamment sur mer, ce qui donnoit une extrême jalousie aux Rois de France, et d'Angleterre, qui se persuadoient assez l'un et l'autre que ces preparatifs les regardoient.

Leurs Ambassadeurs presenterent de leur part des Memoires aux Etats, pour leur representer le juste ombrage, qu'ils ne pouvoient s'empêcher de prendre, d'un armement si considerable, et qui se faisoit dans une saison où d'ordinaire on ne songeoit qu'à se reposer, et qu'ainsi ils desiroient de savoir de Leurs Hautes Puissances à quelle fin tout cela tendoit. L'Ambassadeur de France ajoûta, qu'il ne doutoit presque point, que cette grande flotte ne fût destinée contre l'Angleterre, mais qu'en ce cas le Roi son Maître declaroit à Messieurs les Etats, que ses étroites liaisons avec ce Prince, et l'alliance qui étoit entr'eux ne lui permettoient pas de souffrir cette innovation, sans le secourir de toutes ses forces, et qu'il avoit bien voulu les en avertir, avant que de venir à une guerre ouverte, afin qu'ils n'en prétendissent cause d'ignorance. Il leur dit encore, que le Roi étoit resolu de maintenir le Cardinal de Furstemberg et le Chapitre de Cologne dans la liberté de leurs droits et

de leurs priviléges, contre tous ceux qui voudroient y donner atteinte, et que comme il étoit averti des mouvemens et des cabales qui se faisoient en plusieurs endroits à leur prejudice, il étoit bien aise de faire connoître aussi ses sentimens sur cette affaire.

Telle fut la declaration de l'Ambassadeur de France, par laquelle on voit que le Roi n'ignoroit pas absolument le dessein des Hollandois, ou du moins qu'il avoit eu des soupçons fort conformes à la verité. Néanmoins par une fatalité que je comprens d'autant moins qu'elle n'est point du tout ordinaire à ce Prince, il entendit gronder la foudre et vit le coup prêt à partir, sans prendre de mesures justes pour s'en mettre à couvert, et dans cette occasion, où il n'étoit besoin que de suivre les seules lumiéres du sens commun, pour se garder du peril dont il étoit menacé, il semble qu'il prit plaisir à s'en laisser accabler. Mais *quos vult perdere Jupiter dementat*. En effet si plutôt que d'envoïer Monsieur le Dauphin, comme il fit, avec une puissante armée sur le Rhin, il l'avoit fait marcher droit à Mastricht, ou qu'il fût entré en Hollande, par Bonn dont le Cardinal de Furstemberg étoit Maitre, comme il avoit fait en 1672 et qu'à mesure que cette Republique équipoit sa flotte, il eût armé la sienne, n'est-il pas vrai que les Hollandois obligez de songer à leur propre defense, n'auroient jamais permis l'embarquement ? Car c'est en vain qu'on voudroit m'opposer que le Roi de Suéde avoit donné des troupes, et que l'Electeur de Brandebourg en avoit aussi de prêtes à marcher; quinze ou vingt mille hommes n'auroient point été suffisants pour arrêter l'armée de France, dont la seule approche eût fait avorter le grand et hardi dessein qu'ils avoient sur l'Angleterre et qu'ils executerent si heureusement. Mais au lieu de cela le

Roi aleché par la prise apparente de deux outrois places qui ne lui pouvoient resister, se laissa prendre à cette amorce, et envoya son Dauphin avec grand apparat pour conquerir un petit coin de terre, tandis que de l'autre côté le Prince d'Orange appellé par les Anglois et assisté des Hollandois, s'assuroit de trois puissants Royaumes, dans la conservation desquels Sa Majesté et le Roi Jacques son Allié avoient tant d'intérêt. Au nom de Dieu, peut-on faire une plus lourde faute, et depuis que les Rois regnent et qu'ils font la guerre en a-t-on vu une pareille ? Pour moi je ne puis que je ne reconnoisse, en ceci, les effets d'une Providence inconnuë et superieure ; car enfin si le Roi eût seulement obligé les Hollandois à se tenir chez eux, tant par une forte diversion par terre que par une bonne armée navale, qui les eût tenùs en échec, qu'en même tems il eût pris seulement dix mille hommes de troupes Angloises à son service, et les eût remplacez par vingt mille des siennes, avec autant d'Irlandois qu'on y eût fait venir, c'étoit fait de la Religion Protestante et de la liberté de l'Europe ; il seroit, humainement parlant, allé à grands pas à la Monarchie Universelle, à laquelle il aspire depuis si longtems, et peut-être n'en seroit-il pas loin presentement, au lieu qu'aujourd'hui, quelque mine qu'il fasse, il seroit bien heureux d'en être quitte en restituant toutes les places qu'il a prises, et en reconnoissant le Roi Guillaume pour legitime Souverain d'Angleterre, quoi qu'asseurement cette paix lui fût très-onereuse.

On voit par ce que je viens de dire, combien la fin de cette année fut fatale au Roi, ce qui n'empêcha pas que quand le Dauphin revint à la Cour on ne l'accablât de congratulations. Tout le monde lui crioit victoire, les Cours Souveraines et les Corps de Ville le haranguerent,

les Poëtes s'epuiserent en louanges, et le Roi lui même fit son éloge devant tout le monde diverses fois. Enfin peu s'en fallut qu'on ne lui decernât le triomphe. Quant à moi qui voyois tout cela et qui savois ce que j'en devois penser, je soupirois en secret de voir la foiblesse des hommes, qui rient souvent, festinent et dansent, dans le tems qu'ils devroient pleurer. Ce n'est pas que je veuille dire que Monseigneur n'ait mérité des louanges dans cette expedition, il s'acquita parfaitement bien du commandement que le Roi lui avoit confié pour la premiére fois, et il montra dans toutes les occasions une valeur et un courage digne de sa naissance auguste et du rang sublime auquel il est destiné. Mais après tout, cette conquête n'étoit pas bien difficile, et quand il n'auroit pas autant de cœur et de prudence, qu'il en a effectivement, il n'y auroit pas moins réussi. D'ailleurs il me paroît que dans la conjoncture des choses on n'avoit pas tant lieu de se rejouïr : gagner trois villes d'un côté et perdre trois Royaumes de l'autre, n'est pas à mon avis une chose équivalente. Mais quoi ! les François sont bâtis de cette humeur, il semble qu'ils voyent toutes choses avec des lunettes de longue veuë; celles qui leur sont desavantageuses ils les regardent du côté qui éloigne et diminuë les objets, et celles qui leur sont favorables ils les considerent par celui qui les grossit et les approche.

Quoi qu'il en soit, le Prince d'Orange embarqua ses troupes et partit. Il est vrai qu'il fut accueilli d'une violente tempête qui dispersa ses vaisseaux, mais peu après il les rassembla, et continua son voyage heureusement. La nouvelle en vint en France, et suivant la coutume, tout le monde disoit que la plupart des vaisseaux avoient fait naufrage, et que le Prince d'Orange y avoit peri; on appuyoit même cette opinion

d'une Centurie de Nostradamus qui faisoit grand bruit, la voici :

En mil six cent octante-huit
Albion sera délivrée
D'une emprise mal digerée
Qui ne produira aucun fruit,
Et par un accident étrange
Poissons se norriront d'Orange.

Ce fut un avocat qui me la montra, triomphant, et me disant que desormais je ne plaindrois plus les malheurs de la France, pour qui tous les élemens combattoient. Je ne savois que lui repondre, car je n'avois point étudié Nostradamus : mais le lendemain je fus voir un ancien ami l'Abbé Consinot Conseiller au Parlement de Bretagne, homme savant et de fort bon sens, à qui je la montrai ; il me repondit, Mr. mon ami, j'ai lu les Centuries de cet Astrologue, d'un bout à l'autre plusieurs fois, et je vous asseure qu'elle n'y est point : c'est une piéce faite à plaisir ; et sur cela il me conta que du tems des troubles du Cardinal Mazarin, comme il étoit engagé dans le parti contraire, et qu'il faisoit faire tout ce qu'il pouvoit pour aider à le détruire, il avoit fait une pareille Centurie, qu'il avoit înserée parmi les autres, et les avoit fait imprimer tout exprès. Il me la recita, mais il ne m'en souvient pas, seulement je sais qu'elle finissoit par

Les Rouges rouges le Rouge assommeront.

Voulant signifier par les Rouges rouges, le Parlement ; et par le Rouge, le Cardinal. Cependant elle étoit controuvée, aussi bien que celle du Prince d'Orange, et ne se trouverent pas plus justes l'une que l'autre. Depuis

cela toutes les Centuries qu'on m'a rapportées sur les affaires presentes m'ont été suspectes.

Dès que le Prince fut embarqué il parut un manifeste de la part des Hollandois et de la sienne, par lequel « ils » declaroient, que les Seigneurs d'Angleterre, ayant » plusieurs fois et avec beaucoup d'instances supplié Son » Altesse, de venir les delivrer du pouvoir despotique, » sous lequel on étoit prêt de les assujetir, en détruisant » leurs privilèges et les loix du Royaume, et par le même » moyen l'Eglise Anglicane de la persecution qu'elle » souffroit ; le Prince touché de leurs malheurs, et de la » dure captivité, sous laquelle la Religion et l'Etat étoient » prêts de tomber, n'avoient pu leur refuser le secours » qu'ils lui demandoient, et pour lequel il avoit armé : » Que son intention n'étoit point d'envahir la Couronne, » comme ses ennemis pouroient peut-être le publier, ni » d'apporter aucun changement dans l'ordre legitime de » la succession : mais au contraire qu'il venoit pour fa- » ciliter et asseurer à un Parlement libre les moyens de » s'assembler, dans lequel chacun pût dire son senti- » ment sans contrainte, et tout ensemble pûssent tra- » vailler à retablir les Loix et les Libertez du Royaume » dans leur premiére vigueur, et remettre la Religion » dans l'état florissant où elle étoit avant les injustes » entreprises du Roi, qui ne tendoient qu'à son entiére » destruction : Que les desseins de Sa Majesté Britan- » nique paroissoient visiblement, dans l'étroite alliance » qu'il avoit faite avec le Roi Très-Chrétien et dans » cette union intime qui étoit entr'eux, quoi que ce » Prince fût dès long-tems l'ennemi declaré et impla- » cable du Royaume d'Angleterre, des Provinces-Unies, » et particuliérement de la Religion Protestante qu'il » avoit persecutée à outrance par tout où son pouvoir

» s'étoit étendu : Qu'il étoit clair que Sa Majesté Britan-
» nique, qui ne se gouvernoit que par ses conseils, avoit
» reglé sa politique sur la sienne, et visoit aux mêmes
» fins, et qu'ainsi comme il étoit de l'intérêt de tout le
» Peuple d'Angleterre et de la Noblesse de ne souffrir
» pas des innovations de cette nature, il esperoit qu'ils
» le recevroient en qualité d'ami, qui venoit uniquement
» pour les secourir, les proteger, et concourir avec eux,
» à redonner à cet Etat la paix et le repos dont il étoit
» privé. »

Ce manifeste n'eut pas plutôt paru en Angleterre, que le Roi défit en un jour tout ce qu'il avoit fait auparavant, il remit dans leurs diocèses les Evêques qu'il avoit envoyez à la Tour, et leur fit tous les honneurs et toutes les caresses possibles. Il cassa la Chambre Ecclesiastique qu'il avoit créée, fit fermer le Collège des Jesuites, et les Chapelles où l'on disoit publiquement la messe, retablit le Collège de la Magdelaine d'Oxfort dans son premier état, en faisant sortir les Catholiques, et enfin rendit à chaque ville ses Chartes et ses Privilèges ; après quoi il se mit à la tête de son armée, où il ne demeura pas long-tems, le cœur lui manqua, et bien qu'il eût promis au Roi de France qu'il battroit le Prince d'Orange ou qu'il y periroit, il abandonna ses troupes et se retira à Londres, où il fit et dit des choses si pauvres et si indignes d'un grand et courageux Prince, tel qu'on l'avoit cru jusques alors, que cela passe l'imagination. Il envoya prier le Prince d'Orange de venir dans le Palais de St. James qu'il lui avoit fait preparer lui-même, ordonna à sa Garde de se laisser relever paisiblement dans Wittehal à une heure après minuit, choisit lui-même le lieu de son èxil, tandis que le Prince venoit occuper sa place, et quand il étoit seul il pleuroit et se desesperoit. Enfin

pour combler tout cela il s'enfuit lâchement en France, et verifia ainsi le proverbe qui dit que qui quitte la partie la pert; car s'il eût eu la resolution de demeurer dans ses Etats, les choses n'auroient peut-être pas tourné comme elles ont fait, et j'ai d'autant plus de raison de le croire, que quelque absent qu'il fût, il eut pourtant encore beaucoup de voix dans la Convention. Joignez à cela que le Prince d'Orange avoit toûjours affecté une grande modestie sur le Chapitre de la Couronne, et qu'il ne fit point de brigues pour se la faire donner. Quoi qu'un pareil desinteressement ne soit guéres vraisemblable, puisque le Thrône est l'objet du monde le plus tentatif, neanmoins je ne puis que je ne croye, qu'effectivement son intention fut à peu près telle qu'il la declaroit dans son manifeste ; car premiérement il est certain, que ce Prince est attaché à sa Religion, plus qu'homme qui soit au monde, et que c'est là le grand mobile qui le fait agir : d'ailleurs qui ne sait que dans la guerre de 1672 il refusa constamment les offres qui lui furent faites plusieurs fois de la part de la France et de l'Angleterre, de le rendre Souverain des Provinces-Unies, et qu'il repondit à ceux qui lui en parlerent, ces belles paroles, qui seront dans les siécles futurs un témoignage glorieux de sa moderation et de son équité : « à Dieu ne plaise, » dit-il, « que je songe jamais à » établir ma fortune ni ma grandeur, sur la ruine de ma » chére Patrie ! » Elle parut encore davantage à Utrecht dans l'année 1675. La Province de Gueldres se trouvant accablée par les grosses dépenses qu'elle avoit été obligée de faire, et ne sçachant comment trouver les moyens d'y fournir davantage, lui offrit volontairement la Souveraineté ; mais ce Prince genereux qui voyoit que ce qu'ils en faisoient, n'étoit que par pure nécessité, et qu'outre cela les autres Provinces en pourroient concevoir de la

jalousie, les remercia, leur disant qu'il vouloit toûjours être leur ami et jamais leur Maître. Ce seront là de beaux traits dans l'Histoire de ce Prince, et je ne sais si jusques à present on en a lu beaucoup de pareils

Au reste si l'on doit juger des intentions d'un homme par sa conduite passée, il me semble que je n'ai pas eu tant de tort, quand j'ai cru que dans son entreprise, il avoit eu moins la Couronne en vûë, que le retablissement de sa Religion et la delivrance d'un Peuple opprimé.

Cependant le Roi Jacques, la Reine son Epouse et le Prince de Galles étoient arrivez en France, où on leur fit une reception peu differente de ce qu'elle eût été s'ils y étoient venus Roi et Reine regnants. Le Roi leur donna le Château de St. Germain superbement meublé, où il les fit servir par les Officiers de sa Maison, qui faisoient un second quartier chez le Roi Jacques, comme ils l'avoient fait chez lui-même. Il lui assigna aussi cent mille écus par mois pour sa dépense, qui lui furent payez d'avance, et lui donna des Gardes du Corps en propre; outre cela sa Cour n'étoit guéres moins grosse que celle de Versailles. Enfin il etoit presque autant Roi à Saint Germain qu'à Wittehal, et si cela avoit duré je l'aurois trouvé fort heureux dans son malheur: mais je ne sais comment les Courtisans, qui ont vu qu'il n'y a rien à gagner là, se sont retirez peu à peu; la finance ne vint pas non plus sur le même pied qu'auparavant, de sorte que le Château est devenu si desert, que le Roi et la Reine sont le plus souvent contraints, faute de compagnie, de jouër ensemble aux échecs des trois et quatre heures d'arrachepied pour se desennuyer.

Les malheurs de ce Prince ne rendirent pas le Pape plus traitable, il refusa à Milord Howart son Ambassa-

deur le Chapeau de Cardinal (1). qu'il lui avoit fait demander une seconde fois pour le Pere Peters, et crut lui faire une grande grace, en promettant de lui accorder une retraite. Le peu d'indulgence de Sa Sainteté envers le Roi Jacques provenoit de l'union intime où il le voyoit avec le Roi; car le differend entre les deux Cours s'aigrissoit tous les jours, et on en étoit venu jusques là, que Sa Majesté craignant quelque sinistre resolution de la part de Sa Sainteté contre le Marquis de Lavardin, avoit fait arrêter le Cardinal Ranucci dans le Couvent de Saint Lazare, et le faisoit même garder à veuë par le Sieur de Saint Olon, Gentilhomme ordinaire de la chambre, qu'on lui avoit donné sous pretexte de lui tenir compagnie, et il demeura là jusques à ce que l'Ambassadeur du Roi fût hors des terres Eclesiastiques. Ce fut au mois d'Avril qu'il sortit de Rome après avoir fait notifier son depart au Saint Pere, par le Cardinal d'Etrée; qui lui declara que puisque Sa S. obligeoit le Roi son Maître à retirer son Ambassadeur, il ne falloit plus esperer d'accommodement, ni d'entrer en negociation; Sa Majesté ayant revoqué tous les pouvoirs qu'il avoit donnez pour cela jusques alors. Il sortit avec la même pompe, qu'il étoit entré, suivi de plus de cinq cens Gentilshommes, et accompagné des Cardinaux d'Etrée et Maldachini, qui le reconduisirent fort loin. Peu de jours après son depart le Marquis de Cogollugo Ambassadeur d'Espagne, fit son entrée publique, et ne se servit point du droit des Franchises.

Le mois suivant on vit à Rome un grand divorce entre les Jesuites. Le Pere Goswin Nickel leur dixiéme Général, étant mort vers la fin de 86, on fit de grandes

(1) 1689.

brigues pour élire son successeur. Les François qui n'en avoient encore point eu de leur Nation, vouloient que ce fût le Pere La Chaize, et alleguoient en sa faveur non seulement son grand mérite, sa longue experience dans les affaires, et le credit qu'il avoit sur l'esprit d'un grand Roi, mais encore les services importans qu'il avoit rendus à l'Eglise contre les Calvinistes et les Jansenistes, et dans le nombre infini de conversions qu'il avoit procurées tant en France, qu'en Angleterre et jusques à Siam. Les autres au contraire disoient que tout ce qu'il avoit fait dans ces occasions, n'étoit pas en veuë de la Religion, mais par un pur amour de soi-même, et parce que son intérêt, ou celui du Prince auquel il s'étoit devoué, l'y portoit; que cela étoit visible, par la maniére dont il avoit soutenu et soutenoit tous les jours le droit injuste de la Regale, et par sa connivence, ou, pour mieux dire, la part qu'il avoit euë dans l'injurieux et temeraire procedé de la France contre le Saint Siége, ce qui seul étoit suffisant pour l'exclure à jamais de la dignité de General. Ces controverses durerent plus de deux ans, pendant lesquelles, l'un et l'autre parti briguoit de son mieux. Le Pere La Chaize fit agir tout ce qu'il y eut de Prelats partisans de la France; car bien qu'il ne regardât pas ce poste comme un but à borner tous ses desirs, il consideroit pourtant, que c'étoit toûjours une demarche vers la Pourpre, et qu'enfin si elle lui manquoit, cette dignité étant à vie, ne seroit pas un mauvais pis aller pour un Jesuite. Mais pour l'obtenir il falloit avoir le Pape favorable, et il se l'étoit justement attiré pour ennemi. Ce fut aussi ce qui ruina ses pretentions, car sans cela je crois qu'il auroit à la fin réüssi. Le Pere Jean Oliva qui est Espagnol, fut donc élu, malgré les François qui protesterent contre, et en donnerent

avis au Pere La Chaize, lui promettant de faire tout ce qu'il desireroit d'eux en cette rencontre. Sur cela le Roi leur envoya un ordre à tous de revenir en France, afin d'y travailler unanimement avec les autres à se choisir un Chef de la Nation, qui ne dépendît point du General, lequel ordre fut signifié au Pere Oliva, avec une protestation que les Jesuites François firent, avant de partir, de ne reconnoître plus desormais ni eux ni leurs freres de France d'autre Superieur que le Vicaire general, qu'il plairoit au Roi de nommer pour gouverner la Compagnie.

Cette division survenuë dans la Société de Jesus, fit grand bruit, et personne ne doutoit, qu'on ne vît bientôt deux grands schismes dans l'Eglise; l'un général par la separation de l'Eglise Gallicane, qui menaçoit d'un Concile National, et de faire un Patriarche; et l'autre particulier par celle des Jesuites François qui vouloient faire corps à part.

Cependant rien de ce qu'on attendoit n'arriva. Quant au premier, chacun sait pourquoi, le Pape mourut et son Successeur ayant paru d'abord bon François, on n'eut pas de peine à le reconnoître; et quant au second, c'est une affaire un peu plus mystérieuse. Le Pere La Chaize qui étoit sur le point d'être nommé, fit reflexion que ce grade qu'on alloit lui deferer, ne seroit pas grand'chose, et l'obligeroit à quitter celui de Confesseur du Roi, qui le valoit bien, outre qu'à bien examiner tout, il ne pouvoit subsister sans l'approbation du Pape, qui ne la donneroit jamais, et viendroit peut-être à les interdire tous. Qu'alors il seroit bien forcé d'avoir recours à l'indulgence, en quittant le nouveau Généralat, et qu'ainsi il tomberoit comme on dit entre deux selles le cul par terre.

Ces raisons bien comprises le firent changer de batterie, et se faisant honneur d'un desinteressement bien forcé, il dit au Roi, aprés l'avoir prevenu par mille actions de graces et de reconnoissances sur la bonté qu'il avoit euë pour lui en cette rencontre, qu'ayant serieusement reflechi sur la chose, il avoit trouvé qu'elle étoit contraire au service de Sa Majesté, parce que ce schisme dans l'Ordre alloit diviser d'intérêts, les plus considerables, et ceux dont elle pouvoit attendre de plus grans services, qui ne voudroient plus y travailler, ce qu'il avoit déja éprouvé en la personne du Pere Vaudorn. qui ne lui mandoit plus rien de ce qui se passoit à Vienne, et par le Pere Torres en Espagne qui lui avoit écrit tout franc, qu'il ne vouloit plus avoir de commerce avec lui; de sorte, continua-t-il, que Votre Majesté perdroit ses meilleures correspondances, et ses plus affidez serviteurs. Je ne veux point être cause d'un si grand mal, et supplie Votre Majesté de ne passer point plus avant en ma consideration. Il fit ensuite comprendre au Roi, qu'il y avoit de bons moyens de raccommoder tout sans interesser l'honneur de Sa Majesté; qu'il ne falloit que faire proposer sous main, au Général Oliva, d'écrire une lettre de soumission à Sa Majesté, par laquelle il l'asseureroit de son extrême respect, protestant qu'il n'auroit jamais cru, qu'elle eût pris part dans les oppositions qu'on avoit formé à son élection, et que s'il en avoit été informé il ne l'auroit point acceptée, à quoi il ajouteroit que s'il plaisoit à Sa Majesté lui accorder son agrément, il tâcheroit de lui marquer en toutes rencontres son zèle et son attachement inviolable pour son service : et que sur cela Sa Majesté pourroit se relâcher. Le Roi eut de la peine à s'y resoudre, voyant bien que c'étoit se rendre bien foiblement, sur une affaire com-

mencée avec assez d'éclat; mais enfin il se laissa aller et on sut même fort bon gré au Pere La Chaize, qui à son avis lui faisoit un grand sacrifice. Le Sr. Paul d'Ervaux Auditeur de Rote, fut donc chargé de menager cet accommodement qui fut bien-tôt achevé, la partie la plus difficile étant celle qui le recherchoit; ainsi les François retournerent à Rome avec le Pere Fontaine qui fut nommé pour Assistant Général.

Un retour si louable ne les garantit pourtant pas d'une grande mortification, qu'ils receurent peu après leur arrivée sous le nouveau Pontificat d'Alexandre VII ; car Innocent XI avoit passé de cette vie à une meilleure. Ce fut la condamnation de deux Thèses soutenuës dans leurs Collèges, l'une au Pont-à-Mousson en Loraine le 14 Janvier, et l'autre à Dijon trois ans auparavant, c'est à dire en 1686, lesquelles furent déclarées temeraires, scandaleuses, et hérétiques, par un Decret de l'Inquisition à Rome, le Pape y assistant, en date du 24 Août 1690. Ce fut l'Archevêque de Reims qui leur suscita ce malheur, c'est le fleau vengeur de la Société, et quoi que son Frere fût uni avec le Pere La Chaize, on ne peut pas plus, il n'en est pas moins leur ennemi pour cela. Il est toûjours au guet pour examiner la conduite des bons Peres, et quand il découvre quelque chose qui n'est pas droit, il ne leur pardonne pas ; c'est un homme inexorable là-dessus. Dès que ces deux Thèses furent venuës à sa connoissance, il ne manqua pas de les envoyer au Pape, voici en substance ce qu'elles contenoient.

Dans la premiére on découvroit cette fondamentale opinion de la Société, qui est la source de leurs dereglemens. Elle dispense « du commandement d'aimer » Dieu, dans le cours de la vie morale » et soutient « qu'il

» suffit pour que les actions soient bonnes, qu'elles ten-
» dent à la fin derniére, » qui est la gloire de Dieu, « in-
» terpretativement et indirectement ; » ce qui est justement la doctrine qu'on a expliquée ci-devant dans les conversations du Pere de Vaux avec le Pere La Chaize. La seconde soutenuë à Dijon, contenoit une doctrine aussi damnable que la premiére.

« Le péché Philosophique, » disoit-elle, « est une
» action humaine contraire à ce qui convient à la nature
» raisonnable, et à la droite raison, » voila leur definition du peché Philosophique ou Moral, voici leur Proposition.

« Le péché Philosophique, quelque grief qu'il soit,
» étant commis par celui qui n'a point de connoissance
» de Dieu, ou qui ne pense point actuellement à Dieu,
» est un grief péché, mais n'est point une offense de Dieu,
» ni un péché mortel, qui rompe l'amitié de l'homme
» avec Dieu, ni qui mérite la peine éternelle. »

Sur ce fondement, il suffira de ne penser jamais à Dieu pour ne pécher jamais dans le cours de la vie morale. Mais je laisse aux Docteurs à combattre ces erreurs, ce n'est pas mon métier à moi, je sais seulement ce que j'en dois penser, et cela me suffit.

J'ai déja remarqué, ce me semble, que le Pape Innocent XI avoit payé le tribut à la nature. Sa mort arriva le 22 Août 1689, il étoit de la faction d'Innocent X. Les François publient qu'il avoit été Colonel de Cavalerie, et que jouant au Brelan avec une parente de ce Pontife, à qui il gagnoit un argent fort considerable, il vint trois as à la Dame, et à lui trois Rois, sans celui qui tournoit, surquoi l'un et l'autre jouërent je ne sais quelle grosse somme, que la Dame perdit sur sa parole, et que ne pouvant payer sans s'incommoder beaucoup, elle lui

proposa de quitter l'épée pour la soutane, et qu'elle lui payeroit grassement en Benefices l'argent qu'elle lui devoit. Ils ajoûtent que ce fut par son moyen qu'il obtint le Chapeau, et qu'il ne fut élu Pape en 1676 que parce qu'on crut qu'il ne vivroit pas long-tems, à cause de certaines blessures qu'il avoit reçuës dans sa jeunesse, et qui se rouvroient de tems en tems. S'il est vrai, je n'en sais rien, il faut pourtant qu'il y ait du plus ou du moins; car il fut élu Clerc de chambre sous Urbain VIII, près de vingt ans avant le Pontificat d'Innocent X ainsi il ne pouvoit pas être Colonel en ce tems-là. Il étoit né à Cosmo dans les Milanois, et se nommoit Benoit Odescalchi. Les Jesuites se réjouïrent fort de sa mort, car ils le tenoient pour leur grand adversaire, et l'accusoient hautement de Jansenisme : mais il ne faut pas s'en étonner, il n'y a pas encore bien long-tems que pour être Janseniste, il n'étoit seulement pas besoin de savoir les cinq Propositions; il suffisoit de n'être pas ami de la Sainte Société. Au regard du St. Pere, il avoit eu correspondance avec Mr. Arnauld, et avoit refusé au Pere La Chaize son approbation pour le Généralat, c'en étoit mille fois plus qu'il n'en falloit.

Quand ce Pere en apprit la nouvelle il étoit chez le Roi, et quelque politique qu'il soit, il ne put moderer les excès de sa joye. Craignant pourtant de la faire trop paroître devant le Roi, il sortit pour se remetre un peu, et rencontra justement l'Archevêque de Paris ; alors il lui fut impossible de se retenir davantage, « mille pistoles, » lui dit-il en l'abordant, « Monseigneur, mille » pistoles et votre benediction, pour la nouvelle que je » vais vous donner. Quant à ma benediction, » lui répondit l'Archevêque, « la voici, et pour ce qui est des » mille pistoles, elles sont toûjours fort à votre service,

» mais ne me tenez donc pas plus longtems en inquie-
» tude, et m'apprenez ce que c'est. C'est, » reprit le joyeux Pere, « une nouvelle qui vous fera Cardinal ou je devien-
» drai Janseniste, le vieux bouru du Vatican est mort,
» et laisse dix Chapeaux à donner, jugez si on vous
« laissera à morfondre. Dites-vous vrai? » interrompit le Prelat. « Je vous dis la vérité, » repartit le Pere. Ils continuerent cette conversation un quart d'heure entier sur le même ton, dans la salle des Gardes, et se firent mille reciproques felicitations sur leur prochaine élevation au Cardinalat, sans remarquer que les Gardes du Corps et cinquante autres personnes les entendoient, tant ils étoient transportez de plaisir. Enfin s'en étant aperceu ils entrerent dans la chambre du Roi.

Sa Majesté nomma un autre Ambassadeur à Rome, qui étoit le Duc de Chaulnes, et il partit incessamment, avec les Cardinaux de Furstemberg, de Bonzi et de Bouillon, pour se trouver au Conclave. Quant au Cardinal le Camus, il eut ordre de demeurer à Grenoble. Il étoit de nouveau retombé en disgrace. Le Pere La Chaize avoit donné avis au Roi qu'il entretenoit commerce avec le Pape, et particuliérement l'Evêque de Vaison, qu'on mit à la Bastille, parce qu'il avoit offert à Sa Sainteté de venir excommunier le Roi jusques à Versailles, sur quoi le Cardinal écrivit au Pere La Chaize, se plaignant qu'on avoit violé le Droit des Gens et de l'Eglise en la personne de ce Prelat, dont l'Evêché n'étoit point en France. Le Pere montra la lettre au Roi qui en fut fort indigné, et cela fut cause qu'il ne reçut point l'Ordre du Saint Esprit, à la promotion que Sa Majesté fit quinze jours après, bien qu'il eût été designé Commandeur, comme en effet il le merite bien.

D'abord que le Conclave fut ouvert, les Cardinaux

protesterent, qu'ils entendoient que le Clergé de France se retractât des Propositions qu'il avoit avancées, et que le Roi Très Chrétien rendît le Comté d'Avignon, et renonçât aux Franchises. A huit jours de là le Duc de Chaulnes arriva à Rome, avec les Cardinaux François, et ayant donné avis au Sacré Collège de sa venue, il fut visité, reçu à l'audience et reconnu Ambassadeur, malgré les protestations.

Ces trois Eminences remuerent tellement le Conclave et principalement le Cardinal de Bouillon, qui pour se remettre dans les bonnes graces du Roi auroit fait l'impossible, qu'enfin ils élurent le Cardinal Ottoboni le 6 Octobre 1689. Cette élection ne se fit pas par voye de scrutin, mais par une adoration aussi tumultueuse, qu'il y en ait jamais eu. Le Cardinal de Bouillon ayant fait sa brigue, la plus nombreuse qu'il put, quoi qu'à peine fut-elle suffisante pour donner l'exclusion, il sortit de sa chambre, et courant par tout le Conclave il crioit, « Ottoboni est Pape. » Ceux de sa faction sortirent aussi à ce signal, courans et crians de même, « Ottoboni est Pape. » Ils furent ainsi dans sa chambre, le prirent sur leurs épaules, et le porterent sur l'Autel. Tous les Cardinaux surpris d'une élection si subite et si peu attenduë, et n'ayant pas le loisir ni de reflechir, ni de compter ceux qui étoient de ce parti, suivirent les autres, chacun d'eux croyant la chose faite, et ne voulant pas s'attirer sur soi seul la mauvaise grace du Saint Pere, par une exclusion inutile, et temerairement entreprise.

Dans la premiére Congregation que ce nouveau Pape tint, il remit au Cardinal de Bouillon, en reconnoissance du service qu'il lui avoit rendu, une somme de trente mille livres qu'il devoit à la Chambre Apostolique, et lui donna l'Evêché d'Alcano, le faisant passer par ce

moyen du rang des Cardinaux Prêtres à celui des Evêques. Le Prince de Turenne son neveu vint peu après à Rome (1), et le Pape le fit seoir et couvrir, honneur qui ne se rend qu'aux Souverains. Ce fut encore à ses instantes sollicitations, qu'il accorda le Chapeau à l'Evêque de Beauvais. Il est vrai qu'il eut bien de la peine à l'obtenir, et qu'il en desespera plus de quatre fois ; car je sais bien que j'ai vu plusieurs lettres qu'il écrivoit sur cela à l'Evêque de Marseille, où il mandoit toûjours ; « je » fais ce que je puis et ne sais si je réüssirai ; je vous pro- » mets pourtant de ne me relâcher point jusques à ce que » Sa Sainteté m'ait absolument defendu de lui en parler » davantage. » Il travailla fortement aussi pour lui faire donner des Bulles et il fut le premier qui en eut.

Tant de graces accordées en sa consideration par Sa Sainteté, méritoient bien qu'il fit quelque chose de nouveau pour le Saint Siége. Il disposa donc le Roi à donner satisfaction au Pape sur l'affaire des Franchises, et à les ceder de bonne grace, ce qu'il vint lui dire de la part du Duc de Chaulnes. S. S. en eut tant de joye, qu'elle promit sur l'heure au Cardinal, de secourir puissamment le Roi Jacques, d'argent, et enfin parut être tout à fait bien porté pour la France. Le Cardinal de Furstemberg profitant du tems, demanda la revision de l'affaire de Cologne, et en effet on fit par ordre du Pape une Assemblée de Jurisconsultes, chez le Sr. d'Ervaux Audideur de Rote, laquelle pourtant n'eut pas le succès qu'il desiroit; les Bulles accordées par le Pape Inocent XI au Prince Clement de Baviere furent confirmées, dont le Cardinal eut si grand dépit, que cela joint à la peur que les Autrichiens ne lui jouassent quelque mauvais

(1) 1699.

tour dans un lieu où il ne se croyoit pas trop en seureté ; il décampa par le conseil du Pere La Chaize, qui lui manda de venir querir l'Abbaye de Saint Germain des Près que le Roi lui donna à son retour.

Les Capitulaires de Cologne qui avoient été de son parti ne se rebuterent pas pour cela; ils furent à Rome pour supplier le Pape de les remettre dans leurs Canonicats et Benefices. Le Pape les écouta favorablement, et s'employa fort auprès de l'Empereur et de l'Electeur de Cologne, pour cette affaire ; mais il ne gagna rien, et ces deux Princes écrivirent des lettres si fortes sur cela au Cardinal de Medicis, protecteur des affaires d'Allemagne, suppliant Sa Sainteté de ne leur plus demander une pareille chose, qu'il fut obligé de s'en desister. Néanmoins au mois d'Avril suivant, il leva toutes les interdictions et excommunications fulminées contr'eux : il les reçut même appellans de tout ce qui avoit été fait à leur prejudice. Ces choses étonnoient bien du monde et beaucoup plus encore la nomination de l'Archevêque de Paris au Cardinalat, à laquelle le Pape donna son agrément, car on avoit cru jusques alors ce Prelat éloigné de la Pourpre pour jamais, et Pasquin avoit dit, il y avoit longtems, que « l'Archevêque de Paris avoit bien » persecuté le Saint Siége, mais qu'il n'en rougiroit » jamais. » Celui de Reims n'eut pas le même avantage, et bien qu'il n'eût pas été à beaucoup près si determiné contre le Pape, il eut pourtant le depit de voir qu'on lui preferoit son rival et son odieux concurrent.

Avec tout cela le Pape ne se payoit pas du droit des Franchises qu'on lui avoit cedé, il pressoit fortement qu'on le satisfît sur l'Assemblée de 1682 et sur les procedures dont elle avoit été suivie. Le Roi qui ne vouloit pas le rebuter, parce qu'il esperoit en tirer des Bulles

pour ses Evêques, et d'autres graces encore, fit semblant d'y acquiescer volontiers, et convoqua une Assemblée du Clergé ; mais en effet pour l'amuser. Il entra même dans une negociation plus particuliére, et reçut un projet d'accommodement, qui lui fut apporté de la part du Saint Pere par l'Abbé de Polignac, et nomma le Pere La Chaize, les Archevêques de Paris et de Reims, et les Evêques d'Orleans et de Meaux pour l'examiner, lesquels le rejetterent, disant qu'il tendoit à deshonorer et flétrir les Evêques et Prelats qui avoient assisté dans ladite Assemblée, à quoi on ne pouvoit pas consentir, et qu'il y avoit assez d'autres voyes de donner contentement à Sa Sainteté sans celle-là.

C'étoit proprement dire qu'on ne vouloit point d'accommodement ; car quel autre temperament peut-on trouver à moins d'une retractation ? Il ne faut pas penser que le Saint Siége se contente à moins, et c'est pourtant ce que je ne crois pas que le Roi permette de son vivant, et il est apparent que le Pape le comprit ainsi, puisque se voyant surpris de la mort, avant que d'avoir pu mener cette affaire à sa fin, il fulmina dans son lit même une Bulle, qui casse, annulle et condamne comme temeraires et erronées les decisions de cette Assemblée sur la Régale, et sur les quatre Propositions avancées contre l'Autorité du Saint Siége. Ce fut un coup de foudre pour le Roi auquel il ne s'attendoit pas. Le Pere La Chaize qui n'aimoit ce Pape guéres mieux que son Predecesseur, lui dit, je l'avois bien predit que Votre Majesté ne devoit rien attendre de bon de ce fourbe, je l'avois connu à Rome du tems qu'il n'étoit que simple Prêtre, et qu'il crottoit sa soutane à courir du matin jusques au soir, chez tous les Prelats de Rome, auprès de qui il s'insinuoit, en leur rapportant tout ce qui se passoit. C'étoit

une espèce d'espion familier, qui n'étoit pas plutôt sorti de chez l'un qu'il contoit à l'autre tout ce qu'il avoit vu et entendu. Je n'ai jamais connu un cœur si double, ni une ame si traîtresse. Le Pere continuant toûjours, tâchoit après cela de rendre le Cardinal de Bouillon suspect au Roi, en lui faisant remarquer qu'il ne lui avoit pas rendu un si grand service qu'il l'avoit pensé, en élevant cet homme sur le Saint Siége ; et lui parlant des honneurs excessifs qu'il avoit faits au Prince de Turenne, et des dix mille écus qu'il lui avoit donnez, il cherchoit à lui faire comprendre, qu'ils s'entendoient tous deux, mais le Roi ne donna pas là dedans, et on n'a point vu qu'il en ait fait pire mine au Cardinal de Bouillon pour cela.

Le Pere perdit en ce tems-là un bon ami avec qui il s'étoit toûjours bien entendu ; je veux parler de Monsieur de Louvois, qui mourut si subitement, qu'il n'eut pas le tems de donner ordre à rien. Quelques uns soupçonnoient qu'il eût été empoisonné ; cependant quand il fut ouvert on n'y trouva aucun vestige de venin. Il est vrai qu'il l'avoit beaucoup apprehendé pendant sa vie. c'étoit sa frayeur la plus grande soit par une foiblesse naturelle, ou parce qu'ayant peut-être envoyé quelqu'un en l'autre monde par cette voye, il craignoit d'être payé de la même monnoye. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'omettoit aucune precaution ; et comme il savoit qu'en fait de poison les valets sont le plus à craindre, il avoit pour methode de gagner les siens par toutes sortes de bienfaits, tandis qu'ils le servoient, et de ne les renvoyer point qu'avec un emploi, afin que l'esperance de leur fortune les retint dans leur devoir : ce que la crainte de Dieu et l'honnêteté n'auroient peut-être pas fait ; de sorte que chez lui les laquais devenoient toûjours valets de chambre, et ceux-ci commis sur les

vivres, receveurs, ou contrôleurs dans les fermes, et beaucoup d'entr'eux commissaires des guerres, sans compter le credit qu'ils avoient auprès de leur maître, qui ne leur refusoit guéres les emplois qu'ils demandoient pour leurs parens ou pour leurs amis : ce qui faisoit dire communément à Paris, que quand les laquais du Ministre avoient perdu leur argent, ils jouoient trois enseignes sur le valet de quareau, ou deux lieutenances sur la dame de cœur, selon que la fantaisie leur prenoit. Mais ce sont des contes faits à plaisir ; ce qu'il y a de vrai c'est que donnant vingt Louïs d'or à un valet de chambre, vous abregiez bien du chemin. Comme les cuisiniers étoient le plus dangereux, ils étoient aussi des mieux traitez. J'en ai connu un qui sortit de chez lui il y a cinq ans, après y avoir gagné des sommes immenses ; quand il demanda son congé à Monsieur de Louvois, il lui dit que depuis dix ou douze ans qu'il avoit l'honneur de le servir, il avoit gagné tant de bien qu'il étoit en état de ne manquer jamais de rien, et qu'ainsi il seroit bien aise de songer à prendre du repos s'il lui plaisoit lui permettre de se retirer, et qu'il vouloit laisser sa place à quelque pauvre garçon qui en auroit besoin. Monsieur de Louvois lui répondit qu'il étoit bien aise qu'il eût fait ses affaires, et lui donna congé, lui promettant sa protection pour le reste de ses jours. Cet homme ne fut pas plutôt hors de service qu'il pensa de faire le grand Seigneur dans Paris, même sans aller chercher plus loin ; et la belle maison de feu Monsieur de Bisœuil étant à vendre il y mit une enchére de dix mille livres au dessus du Comte d'Estampes qui en offroit soixante mille écus. Le Comte se trouva choqué de cela, et s'en plaignit au Roi qui en fit une grosse reprimande à Monsieur de Louvois, et lui

dit qu'il étoit énorme de voir des gens au sortir de chez lui. entreprendre des acquets que peu de Ducs et Pairs seroient en état de faire. Le Marquis de Louvois dès le lendemain fit venir son cuisinier et lui lava la tête comme il faut. Enfin il est mort ce Ministre, et Monsieur de Pompone a été rappellé et mis en sa place, dont le Pere La Chaize a pensé crever de dépit. Il eut beau remontrer à S. M. qu'un homme qui avoit été capable de trahir une fois son secret, ne le serviroit jamais bien, et qu'il devoit être suspect par toutes sortes d'endroits, le Roi sachant bien le motif qui le faisoit parler, n'en passa pas moins outre ; d'ailleurs il commence à connoitre l'humeur vindicative de l'homme, depuis l'affaire des Franchises et l'Evêché de Liége manquez ; il ne l'écoute pas tant qu'il faisoit, quand il s'agit de quelqu'un à qui il ne veut pas de bien ; de plus il a eu le malheur de manquer bien des entreprises, ce que le Roi n'aime pas naturellement (1). *Novissimè* il en étoit échoué une de sa façon, c'étoit une conspiration faite à Turin pour rendre la place aux François et qui étoit conduite par les Jesuites de cette ville, lesquels avoient reçu une bonne somme d'argent pour gagner des traîtres ; mais la trahison ayant été découverte elle n'eut point d'effet. Quand je dis qu'elle étoit de la façon du Pere La Chaize, je n'entends pas le donner comme une chose certaine, je ne parle que sur le bruit qui se repandit alors dans Paris, et on nommoit même un certain Pere Campo Italien, qu'on disoit avoir fait plusieurs voyages de Paris à Turin pour cela ; mais après tout s'il n'est pas vrai, du moins est-il croyable ; car rien n'est plus du genie de ces bons Peres, que ces sortes d'entreprises.

(1) 1691.

Cependant la guerre continuoit toûjours avec toute l'ardeur possible de part et d'autre. L'année 1689 fut signalée par la reduction des Villes de Mayence, Bonn, Keizerwaert, Rhynberg et autres places, prises par les Imperiaux sur les François, qui n'ayant pas de forces suffisantes pour s'y opposer, se contenterent de reduire en cendres le Palatinat et le Virtemberg, sans rien entreprendre de plus guerrier dans la terre ferme. Ils ne furent guéres plus heureux en Irlande, où le Roi Jacques avoit apporté deux millions en Louïs d'or tous neufs, avec lesquels il pensoit faire tomber bien des murailles. car je crois qu'il ne faisoit pas grand fond sur la bravoure des Irlandois; mais il fut tout étonné que Londonderri seul l'arrêta tout court. Il y retourna une seconde fois, bien resolu de soumettre cette place, dans laquelle il n'y avoit que des Païsans, avec un Ministre nommé Walcker pour tout Gouverneur, et une seconde fois il fut contraint de se retirer avec une perte considerable. Ce mauvais commencement de conquête découragea fort ceux de son parti, qui sans cela auroit peut-être bien grossi ; car outre les Irlandois, qui lui étoient acquis, il avoit beaucoup d'amis en Ecosse, qui balancerent long-tems les résolutions de la Convention, et même en Angleterre le nombre en étoit plus grand qu'on ne pensoit, et on en découvroit tous les jours qui semoient des memoires, ou qui avoient commerce avec le Roi depossedé. Le fameux Jesuite Guillaume Pen qui s'étoit rendu Chef des Trembleurs, sous son régne, afin d'avoir plus de facilité à detruire la Religion Protestante, ne se souciant pas de quelle façon ni par quel moyen, pourvu qu'il parvint à ses fins, fut un de ceux qui devinrent suspects ; on le mit en prison, et comme il fut interrogé s'il étoit Jesuite, il le nia fortement : « Dieu m'en preserve, » dit-il à ses

Juges, « je hais trop cette maudite Nation ; je suis Pro-
» testant et je veux mourir tel. » Il le faut croire puisqu'il le dit, mais si sa mauvaise fortune vouloit qu'il tombât entre les griffes de l'Inquisition, soit en Espagne ou ailleurs, je gagerois bien qu'à l'exemple de la Chauve-souris de la Fable, on le verroit bien tôt changer de langage : « qui moi Protestant », diroit-il sans
« doute, vous me faites tort, Messieurs, je vous jure, *abrenuncio et Protestantes vadite retro* je ne connois
» point ces gens-là, qu'on les pende tous, j'y consens, je
» fournirai la corde, je suis Jesuite au service du Saint
» Siége et de la très-Sainte Inquisition, et Jesuite pour
» la vie, vive la gent à triple corne. » Si ce n'étoit là le jargon du Trembleur, j'avouë que je suis trompé.

L'année suivante le Roi qui avoit découvert le Traité secret, que le Duc de Savoye avoit conclu avec l'Empereur et le Roi d'Espagne, pressa extrémement ce Prince de se déclarer (1), ou s'il vouloit demeurer dans la neutralité, de lui remettre pour seureté de sa parole, la citadelle de Turin, Veruë, et Verceil; à quoi il n'avoit garde de consentir, puisque ç'auroit été visiblement se donner un Maître, qui n'est pas en réputation d'être fort traitable. Contraint donc de prendre un parti il choisit le meilleur, je veux dire le moins mauvais; car il n'y en avoit point de bon pour lui dans cette occurence; et depuis le peu de tems qu'il fait la guerre il n'a que trop éprouvé, par la perte de la Savoye, combien un Prince qui n'est pas fort, est malheureux quand ses Etats servent de barriére à deux grandes Puissances. Jusques là tout alloit le mieux du monde pour le Roi, il avoit gagné une bataille navale contre les Hollandois qui furent mis

(1) 1690.

en si pitoyable état, qu'il ne s'en seroit pas sauvé un seul vaisseau, si la nuit n'étoit venuë à propos pour favoriser leur retraite. Il est vrai que si dans cette occasion l'Armée de France eut tout l'avantage, celle de Hollande remporta toute la gloire; car je ne pense pas qu'on ait jamais vu vingt-deux vaisseaux se battre si long-tems et si furieusement, contre une Armée de plus de quatre-vingts, tandis que celle d'Angleterre, sous le commandement de Mylord Torington, les regardoit faire tranquillement.

D'un autre côté le Maréchal de Luxembourg en avoit remporté une autre contre le Prince de Valdeck, où les Alliez perdirent plus de cinq mille hommes, sans compter les prisonniers qui furent en très-grand nombre.

Mais au fond de quoi nous servit le gain de ces batailles? Prîmes-nous une seule ville en Flandre? Entreprit-on quelque descente en Angleterre? Rien du tout. Le Chevalier de Tourville brula un village ou deux, et après cela fier comme un Ecossois, il vint se faire complimenter à Brest. Avouons que le Roi Guillaume leur feroit la leçon à tous. Il sut bien mieux profiter de la victoire qu'il remporta sur le Roi Jacques, ou pour mieux dire sur les Comtes de Tirconel et de Lauzun; car pour lui il avoit plié bagage, dès qu'il vit que le combat s'engageoit; il n'est pas si fou de se fourrer dans une armée qui se bat, sa nature y pâtit un peu trop. Quoi qu'il en soit ce Prince ayant passé la Boine à la barbe de ses ennemis, et qui pis est les ayant mis en deroute, il se rendit maître ensuite de Drogeda, Dondalcke, Dublin, Waterfort, Duncannon, etc., et si le mauvais tems ne fût venu, il auroit pris Limerick, la derniére retraite des pauvres Jacobites; mais cette conquête pour être differée ne fut pas perduë, et ne servit l'année suivante

que pour illustrer le Comte d'Athlone, qui la reduisit le 3 Octobre 1691 et accorda une capitulation fort honnête à Monsieur Boisselot qui en étoit gouverneur. On fournit même des vaisseaux, pour le transport de tous les François qui voulurent se retirer, de maniére que l'Irlande fut entiérement évacuée. Ce dernier malheur jetta le pauvre Roi Jacques, dans la derniére consternation, et pour ainsi dire, il ne savoit plus à quel Saint se vouër, ni quelles mesures prendre. Il parloit souvent au Pere La Chaize qu'il ne sauroit s'empêcher de regarder toûjours comme un des principaux ouvriers de son malheur, quoi qu'il ne lui en fasse pas le semblant. Que ferai-je et que deviendrai-je, lui disoit-il un jour transporté de douleur, infortuné Prince que je suis, chassé de mes Royaumes, haï de mes sujets, abandonné de tout le monde, et plaint de personne? Ha! que ma facilité me coûte cher, ajoûta-t-il en jettant sur le Pere un regard qui signifioit beaucoup; il m'en coûte ma couronne, ma gloire, et le repos de mes jours. Le bon Pere qui participoit à sa douleur autant ou plus qu'il ne devoit, lui promit de mettre en usage les ressorts les plus cachés de la machine Jesuitique, et que toute la Société brûleroit ses livres, ou qu'elle le retabliroit sur le Thrône. Il suffira, lui dit-il, que Votre Majesté veuille être servie, et pour peu qu'elle concoure avec nous, elle peut s'asseurer de voir bien-tôt du changement dans les affaires. Nous avons plus d'une corde à notre arc, et si jusques ici la peau du Lion n'a pas été suffisante pour nous couvrir, il faut y joindre celle du Renard. Effectivement il tint parole pour le coup, et si la Providence qui veille sur les choses d'ici bas, n'avoit soufflé sur les desseins pernicieux de sa cabale, on auroit bien-tôt veu une revolution pour le moins aussi étrange que la pre-

miére. Les Jesuites furent donc mis en campagne, munis de bonnes lettres de change, avec quoi ils passerent en Angleterre, et se joignant avec ceux qui y étoient restez couvertement, et qui les intriguérent avec les Jacobites, ils machinerent cette terrible conspiration dans laquelle tant de Seigneurs et de gens de toutes sortes de conditions avoient trempé, et qui ne tendoit pas seulement à introduire les François en Angleterre, et dans Londres, et à remettre le Roi Jacques sur le Thrône, je ne le trouverois pas étrange, et je serois le premier à les excuser, mais ils avoient aposté des scelerats, qui devoient assassiner le Roi Guillaume dans le tems que les autres se seroient saisis de la Reine, et ne lui auroient pas apparemment fait un meilleur quartier.

Lors que cette conjuration fut formée, et que les Jesuites se furent bien assurez de leurs gens, le Pere La Chaize en donna avis au Roi Jacques, et lui fit connoitre qu'il étoit tems qu'il agît de son côté. Je ne doute point que ce Roi n'eût d'abord horreur d'une entreprise si noire, et qu'il n'ait eu toute la repugnance concevable à s'y engager. Je suis même dans le dernier des étonnemens de ce qu'il a été capable d'y entrer; cependant il est vrai qu'il y consentit enfin, et qu'il y fit aussi consentir le Roi, qui jusques là avoit témoigné tant d'horreur pour les parricides. Il y a pourtant lieu de croire qu'on lui cacha cette circonstance qui donnoit le plus de jour à la réussite; car on a su depuis, qu'il avoit eu beaucoup de peine à accorder le nouveau secours que le Roi Jacques lui demandoit, disant qu'il n'y avoit rien de plus incertain que le succès et qu'il avoit affaire de ses troupes pour la garde de ses Etats : mais enfin le Pere La Chaize et le Comte de Lauzun, lui ayant fait comprendre, que c'étoit le plus sûr moyen de retenir le Roi

Guillaume, et de l'empêcher d'executer la descente en France dont il nous menaçoit, il se rendit à leurs instances, et dès-lors on ne parla à Paris que du grand armement qui se preparoit pour le Roi Jacques. Il est vrai qu'il fut assez considerable pour donner de quoi penser au Roi régnant, et pour faire connoître aux Alliez que la France n'étoit pas encore si bas que bien des gens l'avoient cru; on arrêta 400 vaisseaux de transport, sur lesquels on fit embarquer deux mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie, avec toutes sortes de munitions de guerre, comme de la poudre, des balles, du canon, des mortiers, des bombes, des pioches, des échelles, etc. Cette flotte devoit être escortée par douze gros vaisseaux commandez par Monsieur le Duc d'Estrées, qui les avoit armez à Toulon. Cependant pour favoriser la descente, et empêcher tout secours du côté de la Hollande, le Chevalier de Tourville avoit ordre de couvrir la Manche avec une Armée de cent trente voiles, et tout cela fut prêt en moins de deux mois de tems; de sorte que le 29 Avril, le Roi Jacques qui étoit arrivé à la Hogue, commença de faire embarquer les Troupes, après avoir soigneusement visité les bâtimens de charge, et trois jours après ils furent en état de partir, aussi-tôt que l'Escadre du Duc d'Estrées seroit arrivée, et que le vent seroit favorable; mais le mauvais tems l'ayant surpris, et lui ayant fait échouer quelques vaisseaux sur les Côtes d'Afrique et mis les autres en fort méchant ordre, il ne put se rendre au tems prefix.

Quelques semaines auparavant le Roi Jacques avoit publié un Manifeste, qui portoit pour titre, « Declaration du Roi de la Grand'Bretagne à tous ses fidelles sujets », leur commandant de l'assister contre le Prince d'Orange et ses Adherans, qui contenoit, « en

» substance, une forte exhortation aux Anglois, de se
» joindre à lui contre ledit Prince d'Orange, leur pro-
» mettant de les maintenir dans leurs libertés et privi-
» léges, sans y donner aucune atteinte, non plus qu'à la
» Religion Anglicane, et de renvoyer toutes les Troupes
» étrangéres, aussi-tôt qu'il seroit raffermi sur le Thrône.
» Il s'étendoit fort ensuite sur la manière dont il avoit été
» depossedé, et des prétextes dont on s'étoit servi, justi-
» fiant sa conduite par plusieurs raisons, et representant
» le grand préjudice que cette guerre apporteroit à la
» Chrétienté; laquelle pourtant on ne devoit point
» espérer de voir finir, avant son rétablissement; au
» lieu qu'après cela on y trouveroit beaucoup de facilité,
» par le moyen de sa mediation, et de ses bons offices
» auprès du R. T. C. Il defendoit aussi à tous les
» Anglois ses sujets de soutenir le présent Gouverne-
» ment, et de payer aucune taxe, ni impôts, et prò-
» mettoit en foi et parole de Roi, une amnistie entiére
» et générale, à tous ceux qui retourneroient prompte-
» ment à leur devoir, à la reserve de quelques uns
» qu'il en exceptoit. »

Outre cela il écrivit une lettre à tous les Officiers et Soldats servans tant sur mer que sur terre, dans laquelle il leur « promettoit l'entier payement de leurs arrerages,
» et de les maintenir dans leurs emplois : et une autre
» aux Seigneurs du Royaume d'Angleterre, pour les
» convier à venir à Paris, assister aux couches de la
» Reine son Epouse, afin de lever tous les soupçons et
» de détruire les faux bruits que ses ennemis avoient
» semez sur la naissance de son fils le Prince de Galles,
» que l'on avoit taxée d'imposture, et qu'il avoit plu à
» Dieu de justifier par la seconde grossesse de la Reine,
» qui étoît proche de son terme, qu'il fixoit vers le 15 de

» Mai, et promettant à ceux qui y viendroient, une en-
» tiére liberté de s'en retourner. »

Cette lettre pourtant n'en attira pas beaucoup, et il y a apparence qu'ils auroient perdu leurs peines; car la Reine accoucha si subitement, que Madame la Duchesse d'Orleans, qui avoit été nommée du Roi pour y assister, ne put arriver à tems, quoi qu'elle partit de St. Cloud dès le moment qu'on la vint avertir, ce qui ne plut pas à cette Princesse; on disoit même qu'elle fut prise de la même curiosité que la Princesse de Dannemarc qui voulut tâter le sein de la Reine, peu après la naissance du Prince de Galles, et qu'elle n'en avoit été guéres plus savante. Il courut encore quantité d'épigrammes et de Pasquinades, qui intriguoient le Roi et la Reine refugiez, avec la Compagnie de Jesus : mais tous ces Vaudevilles ne méritent pas qu'on s'y arrête et quant à moi je crois pieusement, que les priéres de ce bon Roi et le vœu que cette devote Reine fit à Notre Dame de Lorette, leur ont obtenu de Dieu les deux enfans qu'on leur voit aujourd'hui. Je ne puis pourtant me retenir de dire, qu'ils auroient mieux fait de prier pour n'en point avoir, aussi bien n'ont-ils pas la mine d'avoir grand sujet de noise entr'eux sur la succession : le Roi Jacques étant si malheureux dans tout ce qu'il entreprend depuis deux ou trois ans, qu'il ne se peut rien de plus; témoin l'affaire dont j'ai commencé de parler. Sa Flotte étoit dans le meilleur état du monde, ses Troupes en bonne disposition, et il ne lui manquoit aucune des munitions nécessaires, et avec tout cela, il eut le désespoir d'attendre à la Hogue, sans en pouvoir partir, à cause des vents contraires, qui durerent fort long-tems, accompagnez de tempêtes furieuses qui survinrent et briserent une partie de ses vaisseaux sur la Côte, ce qui donna le temps à la

Reine Regnante de découvrir la conspiration. Aussi-tôt elle donna avec une prudence admirable tous les ordres necessaires pour en prevenir les suites, tant par l'emprisonnement des principaux Chefs, qu'en desarmant ceux qui étoient soupçonnables; outre cela elle fit publier deux proclamations, l'une pour assembler le Parlement, et l'autre pour éloigner tous les Catholiques de dix milles de la Ville de Londres et de Westminster. Elle fit aussi marcher les Troupes sur les Côtes, dans les endroits où la descente étoit le plus à craindre, et envoya des Garnisons suffisantes dans les Iles de Jerzey et de Gernezey, de façon qu'en fort peu de tems, tout le Royaume se vit hors de crainte.

Les Jesuites furent bien étonnez quand ces nouvelles arriverent en France. Ils avoient si bien pris leurs mesures, qu'ils croyoient la chose immanquable, et pourtant ils la voyoient échouée, à la honte et à l'infamie éternelle de ses auteurs.

Comme la chose touchoit encore de plus près aux Rois qu'à la Société, leur chagrin fut aussi plus grand. Ils avoient fatigué leurs Troupes, dépensé des sommes immenses, perdu des vaisseaux, et après tout cela, il falloit remettre à terre tout l'embarquement, et songer à se défendre contre une puissante Armée navale, que les Anglois et les Hollandois avoient mise en mer. Les Troupes furent donc debarquées, et le Roi Jacques resta à Cherbourg, accablé de son propre malheur, qui bien loin de diminuër augmenta beaucoup par la perte de la bataille navale, qui fut donnée entre les Amiraux Allemonde et Russel, et le Chevalier de Tourville. Le succès en fut tel que tout le monde l'a sçu. Plusieurs vaisseaux François furent coulez à fond dans le combat, et les Anglois poursuivirent les autres jusques à la Hogue, où

ils en brûlerent encore seize. Le reste se sauva comme il put, à Brest et à Saint Malo, et y demeura assiégé pendant tout l'Eté. Après cela les Anglois menacerent à leur tour d'une descente en France, qui étoit d'autant plus à craindre, qu'on n'avoit point de forces pour leur opposer. Ce n'est pas que le Roi n'envoyât quelques Troupes sur les Côtes de Bretagne et de Normandie, mais il étoit impossible d'en fournir par tout, et cela n'empêcha pas l'épouvante des peuples, qui devint si grande et si générale, que tout le monde desertoit des Côtes au moindre bruit qui couroit, qu'on en vouloit à ce lieu-là. Ce fut alors que le Roi Jacques commença d'être vu de mauvais œil, chacun le considerant comme la cause principale des malheurs de la Chrétienté, et rejettant sur lui et sur son étoile fatale, les mauvais succez de la guerre contre les Anglois. Ce qu'il y avoit d'honnêtes gens d'ailleurs qui l'avoient plaint dans son infortune, ne pouvoient plus avoir les mêmes sentimens pour lui, depuis qu'il s'étoit vilainement embarqué dans un infame complot. Cependant au lieu d'en avoir reconnu la noirceur, et, la connoissant, de la detester, il s'est engagé peu après dans un autre pire que le premier, conjointement avec Monsieur de Barbesieux et Madame de Maintenon, comme cela se voit fort au long dans le procès du nommé Grandval qui avoit promis de tuer le Roi Guillaume.

Il est fâcheux que dans notre France, qui, par les ordres de notre grand Roi, est si bien policée, il se trouve de pareils monstres. Ils ne sont pas si communs dans les autres païs, et moins parmi les Huguenots qu'ailleurs; au contraire ils sont ennemis déclarez de ces sortes d'attentats, et bien loin d'avoir recherché jusques ici la voye des parricides, ils les ont rejettez avec horreur

quand ils se sont présentez. Ce qu'ils firent à Rotterdam en Hollande, il y a deux ou trois ans, est tout à fait remarquable. Il y arriva de France un certain Moine Benedictin, dans le dessein, disoit-il, de se faire Protestant. Le premier à qui il s'adressa, fut Monsieur Jurieu, Ministre que tout le monde connoît, à qui il témoigna le desir qu'il avoit d'embrasser sa Religion. Le Ministre qui soupçonna d'abord que ce pouvoit être quelque esprit volage, qui n'avoit quitté son Ordre que pour se soustraire aux austéritez auxquelles il engage, et dans l'esperance d'attraper quelque pension de l'Etat, comme il en vient assez de cette sorte, lui répondit, que si l'envie qu'il marquoit de se convertir étoit sincére, il ne pouvoit trop la louër, mais qu'il devoit prendre garde à ne rien faire à la volée, dans une occasion où l'on ne pouvoit tromper Dieu sans se tromper soi même. Le Moine lui repliqua que ce n'étoit pas d'aujourd'hui qu'il y avoit pensé, qu'il avoit du savoir, Dieu merci, et du discernement assez, pour reconnoître la vérité d'avec le mensonge, et qu'enfin après une étude de plusieurs années sur la Religion, il avoit été convaincu que la Catholique Romaine ne valoit rien, et que la Reformée étoit l'unique dans laquelle on se pouvoit sauver; et pour lui montrer qu'il ne parloit pas par cœur il lui fit sur le champ plusieurs raisonnemens assez solides. Cela dura quelques jours sur ce train-là : mais comme le Ministre vouloit penétrer jusques dans le fond de son cœur, il le prit par l'endroit sensible, et lui demanda de quelle maniére il prétendoit vivre, quand il auroit fait sa Confession de foi publique; car enfin, lui dit-il, on ne fait plus rien en ce pays ici pour les gens de votre robe, et l'Etat est si chargé du grand nombre de pauvres refugiez, qu'on a bien de la peine à leur subvenir; ainsi il faudra que vous

avisiez à pourvoir honnêtement aux besoins de votre vie, par le travail de vos mains, ou quelque chose de semblable. Le Moine lui répondit que cela ne le devoit point inquiéter, qu'il n'étoit pas venu pour charger l'Eglise, et qu'il avoit de quoi vivre, ce qui surprit fort Monsieur Jurieu, qui ne comprenoit pas comment un Moine sortant de son Couvent pour venir changer de Religion, pourroit avoir de quoi subsister sans rien demander à personne, et commençoit à le soupçonner un peu d'être espion, de quoi l'autre s'étant aperçu, lui confessa ingenûment, pour le tirer d'erreur, qu'avant que de s'enfuir il avoit trouvé le secret de voler la Communauté, et d'apporter avec lui une somme considerable : mon Pere, dit-il, leur avoit donné beaucoup d'argent en me faisant prendre l'habit, et j'ai cru pouvoir en bonne conscience m'emparer par moi même de ce qui m'appartenoit. Cet aveu surprit fort M. Jurieu, qui depuis cela, n'en avoit pas bonne opinion; mais ce fut bien pis quelques jours après, que le Ministre le pressant un peu, il faut vous dire tout, dit-il, aussi bien ne puis-je mieux m'adresser qu'à vous; j'ai dessein de delivrer l'Eglise de Dieu du plus grand Tyran qu'elle ait jamais eu. M. Jurieu étonné lui demanda de quelle delivrance, et de qui il entendoit parler ? Du Roi de France, répondit-il, que je ferai mourir de ma main, pourvu que je trouve dans ce Païs l'appui que j'espere. Monsieur Jurieu fremit à cette proposition, et le rebuta comme un miserable, lui demandant où il avoit appris que la Religion Protestante autorisoit les assassinats, et s'il avoit bien songé à qui il parloit, quand il avoit ouvert un tel discours; qu'apparemment c'étoit dans l'Ecole d'où il sortoit, qu'on lui avoit enseigné cette doctrine, mais que chez eux elle étoit abhorrée à l'égal des perfides et des traitres, qui la mettoient en

pratique : après, dis-je, l'avoir reçu ainsi, il le chassa honteusement. A peine étoit-il sorti qu'un des amis de Mr. Jurieu entra, et le trouvant fort ému lui demanda d'où provenoit ce trouble et cette alteration qui paroissoit sur son visage. Il lui conta la chose comme elle étoit, et cet ami le fit souvenir, qu'il avoit fait une grande faute de ne pas arrêter cet homme, et que cela tiroit à consequence. Mr. Jurieu entra dans son sentiment, et fut sur l'heure parler aux Echevins qui donnerent ordre pour mettre ce miserable en prison, ce qui fut executé le soir même. En suite on écrivit au Roi pour lui donner avis du tragique dessein que cet infame assassin avoit projetté, et lequel il n'avoit pas craint de leur communiquer, l'assurant que bien que la fatalité des tems et des affaires les obligeassent d'être en guerre contre S. M. cependant loin d'approuver rien d'approchant à de semblables trahisons, ils seroient toûjours portez à en faire une justice exemplaire, et que c'étoit la raison pour laquelle ils avoient cru devoir arrêter le traître qui s'étoit venu livrer entre leurs mains, jusques à ce que Sa Majesté eût declaré ce qu'elle desiroit qu'on en fît.

Je confesse que j'admire ce procedé, il est tout beau, tout grand, et noble, et merite l'immortalité pour ces honnêtes gens, et pourtant on ne reçut pas cela comme on devoit : bien loin de là, M. de Montauzier à qui on s'étoit adressé, fit une reponse aussi dure, qu'elle devoit être obligeante ; il leur manda que « le Roi se soucioit » fort peu des parricides et de ceux qui les déclaroient, » qu'il savoit, bien que si on avoit pu entreprendre » quelque chose contre sa personne on l'auroit fait il y » a long-tems; mais que, graces à Dieu, il avoit une » bonne garde qui le mettoit à couvert de ce côté-là. »

Je suis tout dépité quand je songe qu'une telle ré-

ponse vient d'un Roi, si grand, si genereux, et pour qui j'ai tant d'amour et de respect. Si elle partoit du Roi des Arabes, ou du Cam des Tartares, je n'en serois pas si étonné, mais d'un Roi Très-Chrétien, oui je suis indigné au dernier point, c'est rendre bien peu de justice à la vertu, et les anciens Rois Payens, tout Payens qu'ils étoient, en usoient bien autrement.

J'ai rapporté cet article tout du long pour montrer qu'à cet égard la Hollande et l'Angleterre font honte à la France, qui dans tous les tems a produit de ces monstres, et des gens de Cour qui les poussent et les sollicitent, comme on l'a vu tout recemment dans l'affaire de Grandval.

Ce qu'il y a de surprenant dans cette derniére, c'est que les Jesuites n'y parurent point ; que même le criminel, qui chargea plusieurs personnes considerables, dans ses interrogatoires, ne dit pas un mot contr'eux, ce qui a fait croire à bien des gens qu'ils ne s'en étoient point mêlez : mais moi qui connois l'esprit et la morale de ces Peres, je sais ce que j'en dois penser. Il y a un proverbe françois qui dit, qu'à l'œuvre on connoît l'ouvrier, et jamais il n'a pu être mieux appliqué que dans cette occasion ; cette piéce sort infailliblement de leur boutique ; et à qui pourroit-on mieux l'attribuer qu'à des gens qui se sont rendus celébres par un million de pareils attentats et qui ont composé des livres entiers, pour justifier le droit d'assassiner des Rois hérétiques, et qui ont placé au nombre des Saints ces Scelerats dont ils se sont servis ? Joignez à cela le desir furieux qu'ils ont de rétablir, à quelque prix que ce soit, un Prince qui ne s'est perdu que parce qu'il a trop écouté leurs conseils. Le Jesuite La Chaize sur tout est l'homme du monde le plus capable d'un tel dessein, et je me souviendrai toû-

jours d'une conversation qu'il eut avec le Duc de Coaslin, par laquelle je finirai ce livre. C'étoit peu de tems après que le Duc de Savoye se fut declaré contre nous. Ce Seigneur lui representoit la superiorité des forces des Alliez, les pertes que l'on faisoit journellement en Irlande, et le peu d'apparence de pouvoir soutenir long-tems la guerre avec des forces si inégales: Car enfin, lui disoit-il, mon R. P. vous voyez bien que le Roi fait ses efforts dès le commencement de la guerre. Il a mis taxe sur taxe et impôts sur impôts; une infinité de charges, dont on n'avoit point entendu parler, ont été créées ; les Communautez tant Ecclesiastiques que Seculiéres, ont contribué plusieurs fois au delà de leurs forces, et enfin on a pillé jusques sur les autels, qu'on a depouillez de tous leurs ornemens. En bonne foi, mon Pere, croyez-vous que la France soit une mine inépuisable d'argent ? Non sans doute elle finira et plus tôt qu'on ne pense, et ce sera alors, que le Roi ne pouvant plus entretenir et payer ses Troupes, ni fournir aux prodigieuses dépenses qu'il faut faire tant par mer que par terre, on pourroit bien voir les Allemans venir vendanger le vin de Champagne, et les Anglois d'une autre part faire descente sur nos Côtes, et desoler toutes ces belles Provinces, qui depuis si long-tems ne savent ce que c'est que de guerre. « Nous n'en » sommes pas encore là, interrompit le Pere, et avant » que cela soit, il y aura bien des machines qui joueront. » Je le crois, » repartit M. de Coaslin, « mais cela n'ar- » rivera peut-être que trop tôt, et en ce cas là, mon Pere, » quel secret trouveriez vous pour le chasser de dessus nos » terres ? » « Quel secret, » repondit le Pere tout émeu, « hé ! nous n'en sommes pas là, encore un coup ; mais » suffit, Monsieur le Duc, qu'il y a remede à tout, et que » si le Roi d'Espagne étoit mort, il ne seroit pas difficile

» au Roi de diviser cette formidable union dont vous » nous faites tant de peur. » Je laisse à juger ce qu'il entendoit par là ; car pour moi j'aurois horreur d'expliquer ce que j'en conjecture, cependant j'ai bien voulu rapporter ses mêmes paroles, pour montrer qu'on doit tout craindre de cette abominable Compagnie, qu'il semble que Dieu ne tolére que pour être le fleau de son Eglise.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE

DU

PERE LA CHAIZE

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 111 exemplaires.

Bruxelles. — Imprimerie A. Lefèvre, rue St-Pierre, 9

HISTOIRE

DU

Pere La Chaize

JESUITE ET CONFESSEUR

DU ROI LOUIS XIV

où

L'on verra les intrigues secrettes qu'il a eues à la Cour de France et dans toutes les Cours de l'Europe, et les particularitez les plus secrettes de sa vie. Ses Amours avec plusieurs Dames de la première qualité, et les agréables aventures qui lui sont arrivées dans le cours de ses Galanteries.

DEUXIÈME PARTIE



A BRUXELLES

chez HENRY KISTEMAECKERS, *éditeur*

65, rue des Palais, 65

—

1719-1884



PRÉFACE

L'heureux et prompt debit de ce Livre, dont il s'est vendu quatre Editions en moins d'une année, m'ayant fait connoître que mon travail n'avoit pas été desagreable au Public, j'ai cru être obligé de degager ma parole, en lui donnant la seconde partie que j'avois promise. Je ne sais, Lecteur, si elle vous plaira autant que la première ; mais je puis vous asseurer qu'elle n'est ni moins exacte ni moins diversifiée. Vous n'y trouverez que peu ou point d'intrigues Politiques, parce que j'avois renfermé dans ma première partie tout ce qui en étoit venu à ma connoissance, mais en recompense vous en trouverez beaucoup d'autres que l'amour seul a conduites comme il les avoit fait naître, et si je m'étois imposé une loi de ne point vous prevenir en faveur de mon ouvrage; j'oserois vous promettre quelque plaisir dans la lecture que vous en ferez. Mais, comme je vous l'ai dit dans mon autre Preface, c'est à vous d'en juger : tout ce que je pourrois vous dire là-dessus seroit inutile.



HISTOIRE

DU

Pere La Chaise

JÉSUITE ET CONFESSEUR

DU ROI LOUIS XIV

Contenant les particularitez les plus secrétes de sa vie. Ses Amours avec plusieurs Dames de la premiére qualité, et les agréables aventures qui lui sont arrivées dans le cours de ses galanteries.

COMME le simple et naturel recit que nous avons fait de la conduite du Pere La Chaize, dans la petite histoire, qui parut il y a quelques mois, suffit pour en

donner une idée assez générale, nous ne ferons point ici une ennuieuse repetition de ce que nous avons déja expliqué. Le Public a été informé par nos soins de sa naissance qui est fort mediocre, de la figure de son visage et de sa taille, de la portée de son genie, de la subtilité de son esprit, et de sa facilité à dissimuler et à feindre des sentimens et même des passions tout opposées à celles qu'il ressent; en quoi certes il excelle à un tel point, que si l'on a dit de Scaramouche, qu'il portoit un visage à ressort, lequel il montoit et demontoit à son plaisir, la même chose peut être dite de lui, du moins avec autant de raison que de cet admirable comique : étant certain qu'une longue étude, jointe avec une facilité naturelle, lui a rendu cet art si familier, qu'on ne pourroit lui donner un nom plus convenable, que celui de pantomime serieux, ou de comedien perpetuel. Nous n'avons pas oublié non plus son humeur vaine, ambitieuse et vindicative, qui l'a porté à tout sacrifier, honneur, repos, et le salut de la France même, pour satisfaire à ses intérêts, ou à ceux de son Ordre, qu'il a épousez par rapport aux siens; c'est-pourquoi, sans nous arrêter davantage, ni sur le portrait d'un homme desormais si bien connu, ni sur les matiéres de politique, dont nous avons décrit dans notre précedente histoire la meilleure partie de ce qui en étoit venu à notre connoissance, nous nous contenterons de rapporter dans celle-ci quelques unes de ses intrigues amoureuses, ou pour mieux dire, de ses débauches effrenées, suites naturelles et nécessaires de la lubricité de son temperament, et sur tout de cette morale infernale, qui lui fut premiérement inspirée par le Pere de Vaux, et enseignée ensuite par le Pere d'Aubrai, sous qui il étudia la Théologie de la Société.

Ces deux illustres precepteurs d'un si digne élève, trouvant en lui les dispositions du monde les plus heureuses et les plus propres pour en faire un jour un des puissans soutiens de l'Ordre, ne lui cacherent rien de tout ce qui étoit nécessaire qu'il fût : et comme il n'étoit pas besoin de passer beaucoup de tems à le persuader, et qu'au contraire son esprit lui faisant tirer de lui-même les consequences, alloit au devant de ce qu'on vouloit lui insinuer, ils furent tout étonnez qu'au bout de trois ou quatre ans le disciple avoit tellement profité de leurs leçons, qu'il auroit pu en faire à ses maîtres. De sorte que ces deux Peres ravis d'un si heureux succez, et s'applaudissant eux-mêmes de leur propre ouvrage, resolurent de l'envoyer à Paris pour y faire montre de ce nouveau Docteur en Doctrine Jesuitique. Le voilà donc dès l'âge de vingt-six à vingt-sept ans produit sur le grand Théatre du Monde, et chargé d'un des plus difficiles rôles qu'on puisse y jouër, puis qu'au lieu d'un seul et unique personnage, dont les autres hommes sont d'ordinaire assez embarrassez, il en avoit cinquante à representer presque en même tems. Il falloit qu'il contrefît le Philosophe avec les Philosophes, le Théologien rigide et sévére avec les Docteurs Ecclesiastiques, l'homme du monde avec les grands Seigneurs, le bigot avec les devots, le relâché avec ceux dont la vie étoit licencieuse, le flatteur et le complaisant avec tout le monde, et que toujours également scelerat et impie, il jouât le Ciel et la Terre; s'abandonnant dans les plus sales débauches au sortir de chez un devot chez qui il avoit condamné jusques aux plus innocentes libertez. Tout cela est si vrai que nous pourrions même en dire beaucoup davantage sans craindre que qui que ce soit, autres que des Jesuites, pussent nous taxer d'imposture; cependant pour

ne point passer pour declamateur, venons aux faits qui nous serviront de preuves.

Dès que le Pere fut arrivé à Paris, sa premiére application fut à s'acquerir la connoissance des savans et des beaux esprits, sur tout de ceux qui avoient entrée à la Cour, où il auroit été bien-aise de s'intriguer tant pour y trouver de quoi repaître son ambition, que dans l'esperance d'y faire quelque agréable conquête; car quoi qu'il semble d'abord qu'une femme de qualité jeune et belle, ayant tant de jeunes Seigneurs à choisir, ne puisse pas naturellement les negliger pour se donner à un Jesuite qui tient toujours beaucoup de la graisse du Moine, quelque soin qu'il prenne de se l'approprier, il est pourtant certain que le goût des femmes est si dépravé, que plusieurs d'entr'elles ne font point difficulté non seulement de recevoir leurs caresses, mais même de leur faire de grandes avances; soit parce qu'elles s'imaginent qu'une longue oisiveté les rend plus vigoureux que les autres, ou que le secret est plus sûr entre leurs mains, ou peut-être pour tous les deux ensemble : quoi qu'il en soit on a vu de tous tems des femmes aussi friandes de capuchons, que les capuchons le sont de femmes; ce qui a donné lieu au commun Proverbe, qu'un Moine est la perdrix d'une femme.

La premiére avec qui il fit connoissance fut Madame Scarron, aujourd'hui Marquise de Maintenon. Le Pere des Marets l'avoit mené chez cet agreable cul de jatte, qui en ce tems-là étoit tenu pour le plus joli esprit de France; et comme le Pere La Chaize remarqua que sa maison étoit presque toûjours remplie de beau monde, et qu'il pouvoit y faire quantité de bonnes connoissances. il mit en usage toute la flatterie et la complaisance pour s'acquerir l'amitié du petit bossu, qui la lui accorda

volontiers, apparemment parce qu'il ne le connoissoit pas bien; car au cocuage et à quelque petit maquerelage près, Scarron étoit un des plus honnêtes hommes du monde. Notre bon Pere, qui reconnut d'abord l'air du bureau, voyant que de quatre visites qui se rendoient au Poëte burlesque, il y en avoit au moins deux pour la commodité de l'entrevuë entre differentes personnes qui ne se haïssoient pas, et une pour lui à cause d'elle, resolut de s'intriguer à quelque prix que ce fût. Madame Scarron lui paroissoit fort jolie, elle étoit jeune, elle avoit de l'embonpoint autant qu'il lui en falloit, de l'esprit pour quatre, de la tendresse pour six, et il jugeoit que quand il en seroit venu au septiéme, son cœur et son lit étoient encore assez larges pour les loger tout à l'aise. Tout cela étoit fort tentatif, ainsi il ne restoit à notre amoureux Casuiste que le scrupule de contribuer lui-même à capricorniser son pauvre ami; mais cette inquietude ne lui ayant duré qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour faire un argument en forme suivant le systéme d'Escobar, appuyé et autorisé par l'excellente doctrine de la Probabilité, dans laquelle il trouva écrit positivement et expressement, que sans aucune crainte de peché mortel ni demi, il pouvoit embellir le pennache du Sieur Scarron de quelque nouveau branchage, il resolut de se produire sur les rangs de ceux qui prétendoient courir cette bague libidineuse. Il est vrai, disoit-il en lui-même, qu'il est mon ami, et même qu'il se confie beaucoup en moi, mais sa femme est encore plus obligée de lui être fidéle: quand je la regarderois toute ma vie avec l'indifference d'une statuë, que je lui baiserois seulement pas le bout des ongles, il n'en seroit pas moins *cornua cum cornibus per omnia secula seculorum*, et au fond continua-t-il en chantant tout haut, « cocu pour cocu »,

Il vaut mieux l'être d'un ami,
Que d'une autre personne.

Le bon homme Scarron qui de son cabinet entendit ces fragmens au travers de la cloison, car il faut savoir que le Pere étoit alors dans la chambre du Poëte, s'en vint à lui tout effarouché, en trainant son cul de jatte.

Que Diable chantez-vous là, mon Pere, lui dit-il?

Moi, répondit le Jésuite tout surpris, je ne chante pas.

Qu'est-ce donc que j'ai entendu tout à l'heure.

C'est, répondit le Pere, un lourdaut de valet qui est entré dans la chambre, comme un sot, croyant apparemment qu'il n'y avoit personne; mais, aussi-tôt qu'il m'a aperçu il s'en est allé.

Scarron, qui avoit autant de pénétration, et qui connoissoit aussi bien les Jesuites qu'homme de son tems, ne se payant pas tout-à-fait de cette réponse : corbleu, mon Reverend, lui dit-il, ne vous avisez pas d'aller faire l'amour à ma femme.

Je crois, reprit le Pere, que vous êtes fou.

Fou tant qu'il vous plaira, mais ne songez point à me faire sot; car vous n'y trouveriez pas votre compte.

Et que feriez-vous? reprit le Jesuite en riant.

Ce que je ferois, reprit le comique bossu, je sais bien ce que je ferois.

Mais encore, reprit le Pere.

Je ferois, repartit Scarron, puis que vous le voulez savoir, une satire contre vous quatre fois plus piquante que celle que je fis il y a un an ou deux contre Despreaux, quand il voulut se mêler de rimailler sur les visites que Madame Scarron reçoit de quelques personnes de qualité.

De par tous les vingt-quatre, repliqua le Compagnon

de Jesus, donnez-vous en bien de garde, vous diffameriez toute la Société : à quoi pensez-vous? je suis un pauvre Religieux qui n'ai point d'autre maîtresse qu'une haire de deux cens livres pesant, et un cilice épais de deux pouces.

Hé bien, reprit Scarron, je vous crois, vous êtes un saint homme de Dieu, vous n'y pensez pas; mais prenez garde que je ne vous trouve pas menteur.

Cette burlesque conversation auroit peut-être duré plus long-tems, si elle n'avoit été interrompue par Madame Scarron, devant qui le Pere prenant un air composé et doucereux, dit mille jolies choses, quoi qu'assez indifferentes, jusques à ce que Scarron étant retourné à son cabinet, il suivit aussi la Dame, qui de son côté s'en alloit à sa chambre : alors il déploya toute sa Rhetorique, et prenant son texte sur la predication d'un certain Jacobin, qui le jour precedent avoit prêché à St. Roch contre les gorges découvertes, il lui prouva par bonnes raisons que quand on l'avoit aussi belle qu'elle, on étoit obligé en conscience de la montrer. Je gagerois bien, dit Madame Scarron, que vous ne diriez pas cela en Chaire. Vous en devez être persuadée, Madame, répondit-il, mais ne savez-vous pas bien entre vous et moi, que dans cette occasion c'est presque toûjours l'Orateur qui parle et jamais l'homme? Il faut de nécessité que nous nous accommodions à la foiblesse de la plûpart des auditeurs qui ne faisant consister la Religion qu'en exterieur et en superstition, regarderoit un Predicateur comme un impie, s'il n'avoit pas bien tonné contre les modes et les plaisirs de la vie. Il est vrai, dit-elle, qu'il y a de l'excez dans la rigidité de quelques-uns : pour moi je ne saurois croire que le Seigneur s'amuse fort à regarder si une femme a la gorge découverte ou

non. Madame, reprit le Pere, voulez-vous une maxime générale et infaillible, laissez agir la nature dans toute sa simplicité, elle ne vous portera jamais à rien de criminel. Cette régle pourroit s'étendre un peu trop loin, repartit la Dame, qui lisoit la pensée du Pere dans ses yeux enflammez, il est bon de lui donner quelques bornes. Ha, Madame, reprit-il, que la nature est belle dans toutes ses operations, qu'elle est innocente et qu'elle donne de plaisirs! J'en crois quelque chose, repliqua-t-elle, mais cela n'empêche pas qu'il ne faille lui donner des bornes, ne fusse que pour assaisonner ces mêmes plaisirs dont elle nous est si liberale; car enfin sans cela on s'en dégouteroit; c'est ce que Madame la Duchesse de Vantadour me faisoit l'honneur de me dire l'autre jour : il faut que je vous méne chez elle, c'est une Dame qui a beaucoup de mérite et de vertu, et encore plus de beauté; et je ne doute point qu'elle ne soit bien aise de vous voir. Helas! Madame, reprit le rusé Pere, je vous ai bien de l'obligation, mais si j'y vais, ce ne sera que pour avoir le plaisir de vous accompagner; car je vous jure que depuis que je vous ai vûë, j'ai perdu toute la curiosité que je pouvois avoir conçuë de voir et de connoître les Dames de la Cour, et que je serois content si je pouvois passer mes jours auprès de vous. La declaration est assez galante pour un Religieux, repartit la belle. Hé mon Dieu, reprit-il, Madame, les Religieux non plus que les autres hommes, ne sont pas de fer; vous êtes la plus aimable personne de la Terre, comment donc pourois-je m'empêcher de vous aimer? Je n'en fais point le fin, Madame, je ne vois jamais Monsieur Scarron que je n'envie son sort. Quoi, dit la Dame, pour être mon mari, vous ne vous soucieriez pas d'être perclus de tous vos membres? Non, Madame, répondit

l'amoureux Pere tout embarrassé, et je le souhaiterois de tout mon cœur. Ah ! ne desirez pas cela, dit-elle aussitôt, vous seriez trop malheureux, car je n'aimerois pas un corps dont tous les membres fussent invalides; et en même tems elle detourna la tête en riant. Le Pere qui comprit bien sa pensée, lui répondit sur le champ, Madame, quand je dis perclus, je n'entens pas au delà de ce qu'est Monsieur Scarron. Et que savez-vous comment il est ? repliqua-t-elle. Ma foi, dit-il, je n'en sais rien, mais je veux dire que je voudrois qu'il me restât toûjours assez de vigueur pour vous rendre service.

La Dame qui étoit de bonne humeur, rit de tout son cœur de cette repartie, ce qui inspirant de la hardiesse au Reverend Pere, il s'expliqua en termes si significatifs, qu'elle ne put plus douter de ses desseins; et afin qu'elle n'en pretendît cause d'ignorance, il voulut confirmer ses paroles par des effets sensibles : mais comme par malheur le cœur ne lui en disoit pas à elle comme au Jesuite, elle l'arrêta tout court. A cela, lui dit-elle, mon bon Pere, je vois fort bien ce que vous demandez; cependant il n'y a pas moyen de vous l'accorder ; j'en suis fâchée pour l'amour de vous, mais franchement je n'aime pas la Robe Clostralle, cherchez fortune ailleurs, et me laissez en repos, si vous ne voulez que j'en avertisse Monsieur Scarron. Qui fut bien étonné, ce fut le Docteur Jesuite ; car il voyoit bien qu'il n'y avoit rien à faire, étant à presupposer que toute femme qui repousse de cet air un assaut amoureux, n'agit ni par honte ni par timidité, et n'est pas novice en pareilles rencontres. Il changea donc tout d'un coup de batterie, et sans se déconcerter non plus qu'elle : Parbleu, lui dit-il, Madame, puis que vous avez peu de compassion du pauvre Jesuite amoureux, menez-le du moins chez la devote Du-

chesse, peut-être qu'elle aura plus de charité que vous. J'y consens, répondit Madame Scarron, pourvu que vous me fassiez un plaisir. Vingt-cinq, si vous voulez, repartit le Pere, vous n'avez qu'à parler, je suis à vous sans reserve, de quoi s'agit-il ? Vous connoissez bien, lui dit-elle, le pauvre Comte d'Apremont, qui est en prison à la Bastille, il faut que vous lui portiez une lettre. Quoi, Madame, interrompit-il tout d'abord, vous voulez que je porte une lettre de votre part à votre amant ; ah c'est me traiter avec trop de rigueur : je vous adore moi-même, vous me refusez cruellement toute sorte de douceur, et comme si c'étoit peu, vous voulez m'obliger d'être votre Mercure d'amour. Il faut avouer, reprit la Scarron, que vous êtes bien impatient à juger ; cette lettre est si peu de moi que Monsieur Scarron vous la donnera lui-même : elle vient de la Marquise de Quoédor, car enfin je vois bien qu'il faut vous faire la confidence toute entiére, et que sans cela vous ne feriez rien pour nous ; vous savez que ce Comte est en prison pour avoir engrossé la petite de Malleville ; ses parens ont prétendu l'obliger à l'épouser, et comme il n'en a rien voulu faire, ils ont été se plaindre au Roi, qui étant extrêmement rigide sur cet article, et croyant peut-être faire par là sa cour aux Dames, a fait mettre le pauvre d'Apremont dans un lieu où il n'est pas si bien que dans le lit de sa maitresse : et qui plus est, il a défendu qu'on laisse entrer qui que ce soit pour le voir ; mais comme votre robe vous donne des privilèges que les autres n'ont pas, je ne doute point qu'on ne vous accorde l'entrée, si vous y allez, comme si vous étiez son Confesseur ordinaire ; que si on vous la refuse, vous n'avez qu'à aller au Gouverneur de la Bastille, et lui dire, que vous ne desirez le voir que pour le disposer à s'acquitter du devoir de sa

conscience en épousant cette fille. Laissez moi faire, reprit le Pere, je le verrai et lui parlerai, ou il n'y sera pas, reposez-vous en sur moi. Mais auparavant que je me charge de rien, je vous declare que je veux savoir tout le secret de l'histoire. Cela est juste, repliqua Madame Scarron, et puis que vous voulez bien vous mêler de cette affaire, il faut que vous en soyez instruit ; mais comme il est d'une extrême consequence, ne trouvez pas aussi mauvais que j'exige de vous un serment qui m'assure que vous ne le revelerez jamais à personne. Le Pere La Chaize le lui promit et lui jura là-dessus tout ce qu'elle voulut, de sorte qu'entiérement assurée de ce côté-là, elle lui conta que la Marquise de Quoédor avoit eu quelques années auparavant un commerce d'amour avec l'aîné Marivaux, et que la Malleville, après avoir fait tous ses efforts pour lui débaucher son amant, et n'en ayant pu venir à bout, avoit surpris quelques-unes de leurs lettres dont elle avoit fait trophée par tout.

Vous jugez bien, continua la Scarron, quel déplaisir ce fut pour la pauvre Marquise, elle en pensa mourir de déplaisir, et elle fut cause en quelque façon qu'elle rompit avec Marivaux, car elle croyoit que ce fût par sa faute que les lettres étoient tombées entre les mains de la Malleville: lui au contraire soutenoit que c'étoit la sienne; joignez à cela qu'un commerce de deux ou trois ans consecutifs les ayant peut-être bien rassasiez l'un de l'autre, ils n'étoient pas fâchez d'un pretexte pour se quitter. Quoi qu'il en soit la Marquise écouta d'un esprit plus doux les soupirs et les tendresses du Comte d'Apremont, qui la poursuivoit sans relâche depuis quelques mois. C'est un jeune homme de l'âge de dix-sept à dix-huit ans, qui n'est pas mal fait, et ne manque pas d'esprit, et qui outre cela est d'une beauté de fille. D'Apre-

mont s'aperçut bien-tôt de l'agreable changement de la Marquise en sa faveur, et redoubla ses assiduitez et ses empressemens. Enfin un beau matin il fut la voir avant qu'elle fût levée. La Marquise ayant su que c'étoit lui, le fit entrer et le reçut avec toutes les maniéres obligeantes dont elle put s'aviser. D'Apremont en étoit charmé, mais sa timidité naturelle le retenant, il se contentoit de baiser avec la derniére ardeur une main et un bras qu'elle avoit négligemment allongé sur sa couverture, et n'osant rien entreprendre de plus, il demeuroit à genoux dans la ruelle du lit à faire des protestations d'amour plus qu'il n'en faudroit pour jetter vingt femmes à la renverse. La Marquise qui avoit ses desseins, bien-aise d'avoir trouvé un amant si respectueux, et si passionné tout ensemble, le pria d'aller chercher un miroir qui étoit sur sa toilette, ce qu'il fit aussi-tôt ; après quoi la Marquise feignant de raccommoder ses coëffes et ses fontanges découvrit ensuite un peu sa gorge, puis ses tetons, et les frottant avec la main devant le miroir, les livroit en proye aux regards amoureux du Comte, qui toûjours aussi timide qu'auparavant, n'osoit non plus y toucher que s'ils avoient dû le brûler, ou le mordre. Ha bien, lui dit la Marquise, que dites-vous ce ce sein? Ha, ma belle Princesse, répondit-il tout transporté, il est le plus beau du monde. Croyez-vous, Comte, ajouta-t-elle, qu'une femme comme moi fût une conquête digne de vous? en disant cela, elle le regardoit d'un œil amoureux qui signifioit encore plus que ses paroles ; ce qui ayant ranimé le courage du pauvre enfant, il mit bas une partie de cette honte puerile qui l'avoit retenu jusques alors, et se jettant amoureusement entre ses bras il baisa mille fois ce beau sein et cette belle bouche qu'on lui abandonnoit avec si peu de me-

nagement. La Marquise m'a dit même qu'il coula sa main un peu plus bas, et que devenant à chaque moment plus hardi, il se disposoit à faire voir réellement et de fait que sa longue retenuë ne provenoit pas d'impuissance. Mais comme elle n'étoit pas tout-à-fait si pressée que lui, et qu'ainsi que je vous l'ai dit, elle avoit ses vûës, elle l'arrêta tout aussi court, et en aussi beau chemin que je vous ai arrêté tantôt, mon cher Pere.

Quoi, Madame, interrompit La Chaize, vous joignez encore la raillerie avec la cruauté ? Ha ! c'est trop, Madame, et si vous êtes assez inhumaine pour n'avoir point pitié de mon amour, du moins devriez-vous charitablement me dispenser de l'insulte.

Je ne dis point ceci pour vous insulter, mon cher Pere, reprit la Scarron, c'est la vérité pure de l'histoire que je vous conte. La Marquise dit au Comte que son amour lui étoit cher, que le plus grand plaisir qu'elle pourroit avoir au monde seroit de se voir aimée de lui constamment et sans reserve, mais qu'elle avoit lieu d'en douter, parce que tous les hommes, et les jeunes gens sur tout, ne s'attachoient d'ordinaire à aucune femme, et n'avoient d'autre but que celui de satisfaire l'injuste vanité qui les pousse à se faire aimer de beaucoup, pour après cela les quitter là et aller ensuite proner leur bonne fortune à toute la terre. Le Comte eut beau lui jurer et protester qu'il n'étoit point de ce nombre, et qu'il mourroit plutôt mille fois que de lui faire la moindre infidélité, ou de donner la moindre connoissance de son bonheur à qui que ce soit. La Marquise persista toûjours à dire qu'elle ne pouvoit se fier en ses promesses, et qu'enfin elle ne lui accorderoit jamais la derniére faveur qu'il ne lui eût auparavant donné une preuve de son amour si grande et si forte, qu'après cela elle n'eût plus rien à

craindre. Le Comte qui ne demandoit pas mieux que cette épreuve, se jetta à ses genoux, pleura, et lui baisa les mains, la suppliant de lui ordonner tout ce qu'elle voudroit, et qu'elle verroit par sa promptitude et son exactitude à lui obéir, si véritablement il l'aimoit. Prenez garde, lui dit la Marquise, à quoi vous vous engagez, car je vous avertis franchement que je ne suis point femme que l'on doive faire expliquer pour après lui dire non; faites y reflexion avant que je parle. L'amoureux Comte qui mouroit d'impatience de lui marquer la violence de son amour par quelque sacrifice considerable, lui jura par tous les Saints et Saintes de Paradis, qu'il feroit aveuglement tout ce qu'elle lui commanderoit. Nous verrons si vous serez homme de parole, lui dit-elle, sachez donc que ce que je desire de vous est que vous vous attachiez auprès de Mademoiselle de Malleville; que vous lui marquiez toute la tendresse et l'empressement imaginable; que vous n'oubliez rien pour vous en faire aimer, et qu'enfin vous mettiez tout en usage pour en obtenir les derniéres faveurs. Ce discours fut un coup de foudre pour le pauvre Comte, qui crut que la Marquise vouloit se défaire de lui. Quoi! s'écria-t-il tout transporté, est-ce là, Madame, ce que vous voulez dire ? je n'aime que vous, et je vous aime avec la plus tendre et la plus sincére passion qui fut jamais, et vous voulez que renonçant pour toûjours aux douceurs que je m'étois promises de cet amour, je me donne tout entier à une personne qui n'a ni beauté ni esprit, et pour qui je ne me sens pas le moindre penchant ? Non pas cela, repliqua la Marquise, si vous m'aimez, je veux bien vous dire, Comte, que je vous aime aussi, et peut-être que je ne vous en dois guéres de reste la-dessus; mais je crains la legereté naturelle aux gens de votre âge et

de votre volée ; c'est-pourquoi je veux mettre votre amour à l'épreuve la plus delicate qui fut jamais imaginée. Je veux que vous feigniez d'en aimer une autre; que vous lui écriviez des billets doux, que vous lui donniez le bal, la comedie, et des cadeaux; que vous vous declariez enfin hautement pour elle; mais je veux que dans ce même tems-là vous n'aimiez que moi, et qu'en secret vous me rendiez un compte exact de toutes vos demarches, et de toutes les douceurs qu'elle vous accordera, jusques à la derniére faveur dont je veux savoir toutes les circonstances; enfin, Comte, j'exige de votre amour que vous me fassiez un entier sacrifice de cette fille, de ses intérêts, et de tout le scrupule que vous pourriez avoir de la tromper. Si vous pouvez faire cela, je serai toute à vous, et vous trouverez en moi une amante fidèle et tendre, qui n'aura point d'autre but que celui de vous plaire. Le Comte qui auroit mieux aimé se battre vingt fois que de s'engager dans une affaire de cette nature, s'en défendit assez long-tems, remontrant à la Marquise que tout ce qu'il feroit et diroit, auroit toûjours un air si contraint, que Mademoiselle de Malleville s'en apercevroit infailliblement tout d'abord et ne voudroit point l'écouter. Mais la Marquise lui dit qu'elle connoissoit mieux cette fille que lui; que s'il vouloit s'y employer comme il faut, elle lui répondoit du succez, et qu'au reste si elle faisoit quelque difficulté d'en venir à la conclusion, il falloit qu'il promît hardiment le mariage. Vous êtes riche, lui dit-elle, de bonne Maison, et bien fait, ne doutez point que sur cette espérance la Malleville ne fasse tout ce que vous voudrez. Je ne sais, répondit le Comte, si elle se rendroit aussi aisément que vous le croyez; mais après tout, Madame, ce seroit toûjours un extrême embarras pour moi, car j'aimerois mieux

mourir que d'épouser cette fille, elle ne me revient point du tout. La Marquise lui promit là-dessus que quand ils en seroient là elle feroit agir tant de ressorts et de machines qu'elle le tireroit assurément de cette affaire. Enfin, mon Pere, pour vous abreger l'histoire, elle fit et dit si bien, tant par ses paroles que par ses caresses, qu'elle engagea le Comte d'Apremont à faire ce qu'elle vouloit de lui ; et comme il n'agissoit jamais que par ses conseils, il a si bien réüssi, que la pauvre Malleville en tient aujourd'hui pour ses neuf mois, et qu'on croit qu'elle accouchera dans quinze jours ou trois semaines. Cependant le Baron de Malleville les ayant surpris en flagrant delit, il y a bien un mois, fit tout ce qu'un Pere jaloux de l'honneur de sa fille peut faire pour le reparer, il fit venir un notaire et un prêtre dans la chambre, et le pistolet à la gorge, voulut forcer d'Apremont d'épouser sa fille sur le champ. Le pauvre garçon qui n'avoit ni armes ni bâton pour se défendre, fut obligé de filer doux, et de promettre au Pere tout ce qu'il voulut sur cet article : de sorte que le contract écrit, il souscrivit sans difficulté à toutes les conditions qu'on y voulut insérer, témoignant même qu'il ne demandoit pas mieux. Le Pere voulant signer aussi, et ne se doutant plus de rien, posa ses deux pistolets sur la table pour prendre la plume ; mais d'Apremont à qui la frayeur n'avoit point fait perdre le jugement, s'en saisit d'abord, et menaçant à son tour le Baron de le tuer, s'il branloit ou faisoit le moindre cri, il ouvrit la porte et s'enfuit, ses deux pistolets dans ses deux mains, sans qu'aucun valet eût la hardiesse de l'arrêter. Si d'Apremont avoit eu tant soit peu de prudence, il se seroit caché jusques à ce que son affaire eût été accommodée : mais au lieu de cela il n'a point voulu sortir de la maison que pour aller,

comme à l'ordinaire, à l'Opéra, aux Thuilleries, et au Cours la Reine; de sorte qu'il a été arrêté par ordre du Roi, aux pieds de qui le Baron et sa femme sont allés se jetter, et lui ont representé la chose avec des couleurs si naïves, que jusques ici il n'a rien voulu entendre pour sa défense, et a même ordonné que personne ne lui parlera non plus que s'il étoit criminel d'Etat. Voila, mon cher Pere, l'état où est presentement la chose. Or comme la Marquise est sensiblement touchée du desastre de son amant, elle souhaiteroit de lui écrire, et encore plus de le voir, afin de prendre avec lui des mesures justes pour le tirer de cette méchante affaire.

Madame, répondit La Chaize, je ne sais pas bien avec quelle exactitude il est gardé, mais je suis fort trompé, ou je procurerai à ces amans la satisfaction qu'ils souhaitent. Je m'interesse dans l'affaire de Madame Quoédor comme dans la mienne propre, et vous verrez dans la suite que je n'y travaillerai pas inutilement, donnez moi seulement la lettre et me laissez agir, vous verrez si je m'entends à quelque autre chose qu'à dire mon Breviaire.

Ho ! je n'en doute nullement, beau Pere, répondit la Scarron en riant, si je vous avois laissé faire tantôt, je crois que vous m'en auriez donné une preuve assez forte. Mais allons dans la chambre de mon mari, nous lui demanderons la lettre de la Marquise, car c'est lui qui l'a, il s'en étoit chargé pour la rendre lui-même, mais on lui a refusé la porte tout à plat, nous verrons si vous serez plus heureux que lui. En disant cela, elle passa dans la chambre du Poëte à qui elle apprit ce qu'elle avoit resolu avec le Pere La Chaize, qui se vouloit bien charger non seulement de rendre la lettre, mais aussi de

conduire toute l'intrigue, et qui s'en promettoit une heureuse rëüssite.

Vous y aurez de la peine, répondit le petit bossu, en s'adressant au Jesuite, car le Roi a declaré qu'il vouloit que le Comte d'Apremont épousât Mademoiselle de Malleville, et quand il a dit une chose, vous savez bien qu'il n'est pas aisé de l'en faire dédire.

J'avouë cela, dit La Chaize, mais le Roi ne s'est expliqué si decisivement que parce qu'il a été prevenu par le Pere et la Mere, qui lui ont conté la chose tout à leur avantage, ainsi ne doutez pas qu'il ne change bien-tôt de sentiment, quand on lui en aura donné une autre idée. Quoi qu'il en soit, reposez-vous sur moi, et si je ne viens pas à bout de ce que j'entreprends, dites que je ne suis point un homme propre à l'intrigue. Sur cette assurance Scarron lui remit la lettre entre les mains, lui recommandant le secret sur toutes choses; et dès le même jour l'officieux Pere se rendit à la Bastille; mais le Concierge lui ayant refusé l'entrée, il fut contraint d'aller trouver Monsieur le Marêchal de la Meilleraye, qui pour lors en étoit Gouverneur. Le Marêchal lui dit qu'il ne devoit point s'étonner de ce que le Concierge n'avoit pas voulu lui permettre de voir le prisonnier qu'il demandoit, parce que c'étoit l'ordre exprès du Roi, auquel il n'osoit contrevenir lui-même, et que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'en parler le soir pendant le couché au Cardinal, et que le lendemain il lui donneroït réponse. Le Jesuite eut beau lui representer qu'il ne venoit à autre intention qu'à porter l'esprit de son penitent à obéir sans murmure aux ordres du Roi, en reparant l'honneur à une jeune Demoiselle à qui il l'avoit ôté, et que le credit qu'il avoit auprès de lui, lui persuadoit qu'il ne s'y employeroit pas inutilement. Tout cela

ne fit pas le moindre effet sur la resolution du Marêchal qui lui declara qu'il ne feroit rien sans ordre. Si bien que La Chaize contraint de se payer de cette monnoye se retira.

Le lendemain matin dès qu'il fut jour il ne manqua pas de se trouver dans l'antichambre du Marêchal, où il attendit avec une extrême impatience qu'il fût visible, il y demeura environ deux heures qui lui durerent deux siécles. Enfin le Marêchal ayant su qu'il étoit là, le fit entrer, et lui dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas de bonnes nouvelles à lui apprendre; mais que le Cardinal lui avoit défendu si absolument de laisser parler d'Apremont à qui que ce fût, Religieux ou non Religieux, Confesseur ou non, qu'il n'oseroit faire autrement. La Chaize se plaignit extrêmement de cette rigueur qu'il appelloit tyrannie, disant qu'il étoit inouï parmi des Chrétiens, qu'on privât un malheureux prisonnier des consolations spirituelles qu'il pouvoit goûter dans le sein de son Directeur, et par le moyen de l'auguste Sacrement de Penitence : ajoûtant, comme il avoit dit auparavant, que c'étoit justement le vrai secret pour n'obtenir jamais du Comte ce qu'on souhaitoit de lui, qu'il connoissoit fort bien son naturel, et qu'assurément, s'il ne lui parloit pas, il ne falloit en rien esperer. Le Maréchal lui répondit que c'étoit de quoi il ne se mettoit pas beaucoup en peine, et qu'il lui étoit assez indifferent, si d'Apremont épousoit la Malleville ou non, et que pour lui il obéïssoit simplement aux commandemens du Roi. Cette séche réponse ayant ôté toute esperance au Reverend Pere, il commença à se repentir de s'être embarqué dans une entreprise, dont il craignoit de ne sortir pas à son honneur, et cherchant en son esprit fertile en inventions de quelle ruse il pouvoit se servir pour en venir à

bout, il s'avisa de faire parler au Baron de Malleville, afin qu'il sollicitât lui-même en sa faveur auprès du Cardinal. La chose lui parut assez facile, il ne falloit que persuader au Baron, que le Confesseur, mu d'un saint zèle, et d'une charité Chrétienne envers son penitent, ne vouloit que le resoudre à l'acquit de sa conscience, prétexte assez specieux pour faire donner dans le panneau un homme tel que Malleville, qu'on n'avoit jamais accusé d'avoir inventé la poudre à canon, et qui d'ailleurs se laisseroit infailliblement aveugler par l'envie qu'il avoit de voir sa fille mariée à celui qui l'avoit seduite. En effet il ne se trompa point, Malleville répondit au Jesuite qui vint lui en parler de la part du prétendu Confesseur, qu'il étoit infiniment obligé au zèle de ce saint Religieux, qui sans le connoître vouloit bien entrer si charitablement dans ses intérêts, et brûlant d'impatience de s'entretenir avec lui, il demanda au Jesuite son ami, en quel couvent il étoit, et s'il ne pouvoit pas bien l'aller voir dès l'heure même. Il demeure, repartit le Pere, dans notre Maison de la Ruë Saint Jacques, où je l'ai laissé lors que je suis venu, et comme il n'y a pas loin, je ne doute nullement que nous ne le trouvions encore si vous voulez vous donner la peine d'y venir. Très-volontiers, dit Malleville en se levant pour aller dire qu'on mît les chevaux au carrosse, vous me ferez un plaisir extrême de me le faire voir. Le Jesuite lui parla encore quelque tems de la grande autorité que ce Confesseur s'étoit acquise sur l'esprit du Comte, lui assurant que c'étoit le plus sûr moyen pour le reduire à ce qu'on voudroit. Ce qu'il y a de bon en ceci, est que le Pere le disoit à la bonne foi comme il le pensoit, sur la parole de La Chaize, qui n'avoit eu garde de lui faire confidence du mystére; car outre que

ce Pere étoit homme de bien, du moins à en juger par l'extérieur, il étoit encore intime et ancien ami du Baron, de sorte qu'il n'y a point d'apparence qu'il eût voulu contribuer en rien à le tromper.

Dès que le carrosse fut prêt, ils monterent dedans, et se firent conduire au Collège des Jesuites, où ils trouverent effectivement le Pere La Chaize, qui augurant bien de son affaire, puis que le Baron étoit venu lui-même le voir si-tôt, le reçut avec tant de démonstration d'affection, et une humilité si affectée, que si Tartufe eût été de ce tems-là, il n'auroit été que son écolier. D'abord le St. homme lui témoigna une douleur sensible de l'affliction dont il avoit plu à Dieu de le visiter, avouant que c'étoit une des plus rudes qui pût arriver à un homme de qualité, qui avoit l'honneur et la crainte de Dieu devant les yeux, et l'exhortant ensuite à recevoir cette petite épreuve de sa main paternelle, qui n'envoyoit jamais des maux à ses enfans qui ne tournassent enfin en bien, soit d'une façon, soit de l'autre : il lui insinua adroitement, que tout bien examiné, ce qu'il estimoit alors un malheur lui seroit un bonheur, si le Comte d'Apremont, qui étoit riche et d'une haute naissance, épousoit enfin sa fille, qui vraisemblablement n'auroit pas pretendu à un mari de ce rang. Après quoi il lui dit, que c'étoit la moindre chose que le Comte d'Apremont pouvoit faire que de reparer l'honneur d'une fille de qualité, jeune et bien faite, qui ne s'étoit donnée à lui que par un excez de tendresse ; et que s'il vouloit bien lui obtenir la permission de voir le Comte, et de lui parler en toute liberté, il oseroit bien lui promettre de travailler si utilement, qu'il consentiroit de lui-même à épouser Mademoiselle de Malleville, sans qu'il fût besoin d'user de contrainte pour cela. Le Baron qui ne souhai-

toit autre chose au monde, embrasse le Pere La Chaize en pleurant, lui disant, que s'il pouvoit faire cela, il lui devroit l'honneur, qu'il estimoit plus que la vie. Je vous remets, lui disoit-il, mon Reverend Pere, mes intérêts entre les mains, et ceux de toute ma famille, travaillez, je vous supplie, du mieux qu'il vous sera possible, Dieu qui verra votre bonne œuvre sera votre recompense. Alors notre hypocrite feignant d'être attendri par les larmes du pauvre vieux Baron, se mit aussi à pleurer, l'appellant son frere, et l'exhortant toûjours à se confier en Dieu, qui auroit soin de lui.

Après qu'ils eurent essuyé leurs larmes mutuelles, ils consulterent ensemble sur la maniére dont ils agiroient pour obtenir au Pere La Chaize la permission de voir le Comte; et il fut resolu que dès le lendemain matin ils s'en iroient tous deux au lever du Maréchal de la Meilleraye qu'ils prieroient de demander cela au Roi plutôt qu'au Cardinal, de qui le Baron de Malleville n'étoit pas bien voulu; parce qu'il étoit ancien domestique de Monsieur le Prince, dont la haine contre le Cardinal a produit des effets si terribles, et si éclatans, qu'elle ne sauroit être ignorée de personne. L'affaire ayant donc été ainsi arrêtée, ils se separerent avec force embrassades après s'être donné parole pour le lendemain, à huit heures du matin, que le Baron devoit le venir chercher. Le bon vieillard, à qui la fâcheuse aventure de sa fille ne laissoit guéres goûter de repos, ne dormit point toute la nuit, il se leva dès le point du jour, et craignant de venir trop tard, il se rendit à la Maison des Jesuites à sept heures. On avertit le Pere La Chaize qui descendit aussi-tôt, et fit mille caresses au Baron; je suis bien aise, lui dit-il, que vous soyez venu de bonne heure, vous assisterez à la Messe que je vais dire devant St. François Xavier,

afin que par son intercession il plaise à Dieu toucher le cœur de celui que la raison et toutes loix divines et humaines doivent vous donner pour Gendre. Le pauvre Malleville ne sachant comment reconnoître tant de graces, s'épuisoit en remercimens et en benedictions, louant Dieu de ce qu'il lui avoit suscité un si saint homme, de qui il n'esperoit pas moins que le mariage de sa fille, et la paix dans sa famille. La Messe fut célébrée avec toute la lenteur et l'ostentation d'un hypocrite, qui cherche à en imposer à ceux qui le voyent, de maniére que huit heures sonnerent avant qu'il eût dépouillé ses habits Sacerdotaux, ce qui l'obligeant un peu à se hâter, il revint trouver l'impatient Baron, et montant avec lui en carrosse, ils s'en allerent ensemble à la Bastille, où ils trouverent Monsieur de la Meilleraye tout prêt à sortir. Serviteur, Mr. de Malleville, dit-il au Baron dès qu'il l'aperçut; hé bien, qu'y a-t-il pour votre service ? Peu de chose, Monsieur, répondit-il, je souhaiterois seulement que vous me fissiez la grace d'accorder à ce Reverend Pere la permission de voir le Comte d'Apremont, vous n'ignorez pas les sujets que j'ai de me plaindre de lui, et la reparation que j'ai droit d'en exiger; cependant il est assez mal-honnête, pour ne vouloir pas y acquiescer volontairement, je serois pourtant bien-aise que ce ne fût point les loix qui l'y contraignissent; et comme ce bon Religieux, qui est son Confesseur, a beaucoup de pouvoir sur son esprit, il seroit à souhaiter pour moi, qu'il pût le voir, et lui parler, peut-être que ses saintes remontrances opereroient plus sur lui que tout ce qu'on pourroit faire et dire d'ailleurs. Le Maréchal lui répondit, qu'il seroit ravi de lui rendre ce service, et beaucoup d'autres, mais que le Roi n'ayant mis aucune exception dans la défense qu'il lui avoit faite

de ne laisser voir d'Apremont à personne, il ne pouvoit de sa propre autorité lui accorder ce qu'il demandoit. Sur quoi Malleville le pria de vouloir donc en parler à Sa Majesté, ce que le Maréchal lui promit. Comme il n'en avoit pas esperé davantage, il fut assez content de cette promesse, ne doutant point que le Roi, qui n'avoit fait cette défense qu'en sa faveur, ne lui accordât volontiers tout ce qu'il demanderoit là-dessus : en effet, il apprit le jour suivant par le même Maréchal, que desormais la porte seroit ouverte non seulement au Pere La Chaize; mais aussi à tous ceux qui viendroient avec lui, ou par son ordre.

Il est aisé de juger que le Baron et le Jesuite furent également aises de cette nouvelle, l'un y trouvoit son compte, et l'autre croyoit bien l'y trouver, quoi que dans le fond il n'eût agi et travaillé que pour sa propre ruine, comme on le verra dans la suite.

Le Comte d'Apremont qui n'ignoroit pas la sévére défense que la Cour avoit faite à son égard, ayant été averti que son Confesseur venoit le visiter, et voyant arriver un Jesuite qu'il ne connoissoit point, ne put s'empêcher de fremir dans la crainte que ce ne fût quelque annonciateur de mauvaises nouvelles, qui fût envoyé pour le resoudre à la mort ou au mariage, deux extremitez qui lui paroissoient aussi fâcheuses l'une que l'autre, quoi que bien des gens de bon sens y trouvassent une notable difference. Quoi qu'il en soit, le Pere qui remarqua d'abord son inquietude : je vois bien, lui dit-il, que ma venuë vous donne de la peine, vous me prenez pour un de ces funestes Ambassadeurs, qui n'apportent jamais avec eux que la mort. Mais vous vous trompez, je suis l'homme du monde le moins propre à me charger de semblables commissions, et si j'avois l'honneur d'ètre

connu de vous, vous sauriez qu'en quelque lieu que se trouve mon visage, il n'est point de mauvais augure; et afin que vous n'en doutiez point, dit-il, ouvrez cette lettre, je suis bien trompé, si elle ne dissipe une partie de vos chagrins. En disant cela, il presenta la lettre de la Marquise du Quoédor au Comte, qui en reconnut l'écriture à la simple suscription, et qui sans se donner le temps de répondre à l'officieux Pere, qui la lui présentoit, l'ouvrit avec impatience, et y lut ce qui suit.

Lettre de la Marquise du Quoédor au Comte d'Apremont :

« Je ne saurois, cher Comte, vous exprimer la douleur » que je ressens de votre detention; je reconnois un peu » tard que j'ai trop exigé de votre amour, et que je ne » devois pas vous exposer autant que j'ai fait. Cependant » j'avouë que j'ai encore de la peine à m'en repentir, » quand je songe que desormais je ne serai plus en » proye à la cruelle inquiétude et à la crainte de perdre » un amant, dont j'estime la possession au dessus de » toutes les richesses du monde. J'ai mis votre tendresse » et votre fidelité à la plus perilleuse épreuve dont jamais » femme se soit peut-être avisée; mais puis que vous » avez eu la force d'y resister, vous m'aimerez sans » doute toûjours; et par consequent je serai la plus » heureuse personne de France. Pardonnez, mon cher » Comte, à la delicatesse d'un cœur, qui, s'étant donné » à vous sans reserve, tâchoit à connoître si vous étiez » à lui de même. Au reste ne vous allarmez point de » votre prison, elle ne peut pas durer long-tems. Sou- » venez-vous seulement de dire toutes les fois qu'on » vous interrogera, que vous n'avez rien promis; et

» plaignez-vous fortement de la violence que Malleville
» vous a voulu faire pour épouser sa petite guenon.
» Les voyes de fait sont defenduës en France, je m'en
» suis consultée à deux ou trois bons Avocats, qui m'ont
» tous assurée que cela seul étoit suffisant pour détruire
» toutes leurs prétentions. Que s'ils le nient, les pistolets
» de Malleville, que vous avez chez vous, serviront de
» preuve, et après tout, je ne saurois croire, que le Roi
» oblige un homme de votre qualité à épouser une petite
» guenon comme cela; tout ce qu'on pourra exiger de
» vous sera quelque argent pour la marier, et en ce
» cas-là, cher Comte, faites fond sur ma bourse, il est
» bien juste que j'en fasse les frais, puisque c'est pour
» moi que l'affaire vous est arrivée. D'ailleurs tout ce
» que j'ai de bien est plus à vous qu'à moi-même : c'est
» le moindre des endroits par où je prétens vous prouver
» que mon amour ne cède point au vôtre. Cependant
» comme il ne faut rien negliger, priez Monsieur Scar-
» ron d'aller trouver votre mere, afin qu'elle agisse
» auprès du Roi pour votre liberté. Vous devez être
» persuadé que de mon côté je ne m'y épargnerai pas.
» Le Marquis de Keravion mon frere m'a déja promis
» qu'il en parleroit à Monsieur le Cardinal. Vous savez
» qu'il est assez bien dans ses bonnes graces, et je me
» flatte qu'il réüssira avec d'autant plus de facilité, que
» naturellement Son Eminence ne veut pas trop de bien à
» Malleville. Adieu, mon cher Comte, je vous embrasse de
» tout mon cœur. Consolez-vous dans l'esperance de me
» revoir, ce n'est qu'une petite traverse qui finira bien-tôt.
» Après cela l'amour vous appelle entre mes bras, pour y
» jouir de la plus entiére conquête que vous ferez jamais.

» *La Marquise*
» DU QUOÉDOR. »

Que je suis heureux, s'écria le malheureux Comte, et que cette surprise est agreable pour moi ! Je vous avouë, mon Reverend Pere, que je n'ai pu vous voir sans craindre que vous m'apportassiez la mort; et tout au contraire je vois que vous me donnez la vie. Je vous avois bien dit, répondit le Jesuite, que mon visage, quelque figure qu'il ait, n'est pas de si mauvais augure que vous le pensiez. Si je n'avois eu de bonnes nouvelles à vous apporter, et si je n'avois cru pouvoir vous rendre d'agreables services, je vous assure que je ne serois point venu ici. Celui que je reçois de vous aujourd'hui, reprit le Comte, en m'apportant une marque si tendre du souvenir de la belle Marquise qui régne sur mon cœur, est tel que je ne saurois assez vous en remercier. Cependant, repartit le Pere, je compte cela pour rien, au prix de ce que je veux faire pour vous. Quand je sers quelqu'un, je ne le fais jamais à demi. Vous me faites trop de grace, dit le Comte, mais enfin, mon Reverend Pere, que pourriez-vous faire davantage pour moi ? Je prétens, repliqua-t-il, amener tous les jours jusques dans votre chambre celle que vous aimez, et vous donner les moyens de ne point épouser celle que vous n'aimez pas. Des esperances si agreables remplirent l'esprit du Comte d'une si grande joye, qu'il ne pouvoit trouver des paroles assez fortes pour en exprimer sa reconnoissance au Pere : il l'appella son liberateur, son ange gardien, lui promit une couronne dans le Ciel, et à force de vouloir bien dire, il dit cent sottises, dont le Pere ne put s'empêcher de rire en lui-même. Or comme il étoit plus à propos d'en venir à une explication particuliére de toutes choses que de perdre le tems en fariboles, La Chaize apprit au Comte en peu de mots de quelle maniére il avoit su son histoire, et comment Monsieur et Madame Scarron, qui

le connoissoient particuliérement, l'avoient chargé de cette lettre. Il lui dit ensuite la tromperie qu'il avoit faite au vieux Baron de Malleville, qu'il avoit obligé à solliciter lui-même pour lui faire accorder l'entrée dans la Bastille sous le caractére specieux de Confesseur. Enfin il l'informa de toutes les circonstances et l'avertit du personnage qu'ils devoient jouer à l'avenir l'un et l'autre. A l'égard de votre affaire, dit-il, nous n'avons que trois moyens pour vous en faire sortir; mais que je crois infaillibles. Le premier est de faire solliciter auprès de Monsieur le Cardinal, afin qu'il vous fasse relâcher en payant quelque somme honnête, comme, par exemple, dix mille écus qu'il faut que vous offriez pour le mariage de la fille, sans vous faire tirer l'oreille. Le second et le meilleur est, que quand il vous sera donné des Commissaires, il faut nier absolument que vous lui ayez jamais rien promis sur le mariage, et soutenir que bien loin de cela, quand elle vous a accordé la derniére faveur, ce n'a été qu'en considération de mille louïs d'or, dont vous étiez convenu avec elle, et que vous lui payâtes sur le champ. Avec cette condition qu'elle ne prétendroit jamais davantage de vous. Mademoiselle de Malleville est plus âgée que vous, quoi qu'elle n'ait pas encore vingt-cinq ans, ce qui me fait croire qu'on ne pourra faire passer ceci pour une subornation; et s'il ne faut que des temoins pour vérifier ce que vous avancerez, nous tâcherons d'en trouver parmi ses propres domestiques : pour de l'argent on fait tout. Il ne faut point douter que cela ne réüssisse, mais en tout cas il ne sera pas difficile de vous faire évader de la prison; c'est un dernier recours qui ne nous manqueroit pas, si nous étions assez malheureux pour en avoir besoin. Vous voyez, Monsieur, ajouta-t-il, que nous avons plus d'une corde à notre arc, ne vous

impatientez donc point, je vous assure que tout ira bien. Cependant, ajouta-t-il, si vous voulez faire réponse à votre belle Marquise, servez-vous de ce papier et de cette encre que j'ai eu la précaution d'apporter, et surtout expliquez-vous en peu de mots, de crainte que nous ne soyons surpris par quelqu'un.

Le Comte dont la joye n'étoit pas mediocre, voulut recommencer ses remercimens, mais le Pere l'arrêtant dès les premiéres paroles, le pria de ne point perdre le tems en discours inutiles, l'assurant qu'il en croyoit plus qu'il ne pourroit lui en dire ; de sorte que d'Apremont n'ayant pas la permission de parler, écrivit la lettre suivante à la Marquise.

Lettre du Comte d'Apremont a la Marquise du Quoédor :

« Jamais surprise ne fut plus agreable que la mienne » l'a été ce matin, quand le Pere La Chaize m'est venu » apporter votre lettre. Que je serai heureux si vous » continuez dans les tendres sentimens que vous m'y » témoignez, et s'il vient à bout de tout ce qu'il me fait » esperer; il ne me promet pas moins qu'une entiére » victoire sur mes ennemis, et de vous livrer tous les » jours à mon amoureuse ardeur, en attendant que mon » affaire soit terminée. Je n'oserois quasi me flatter de » tant de biens à la fois. Cependant, ma chére Mar- » quise, si je suis assez malheureux pour en être frustré, » que ce ne soit point à vous que je m'en doive prendre. » Il ne m'a point voulu dire de quel stratagème il pré- » tend se servir pour vous introduire ici, mais il ne peut » être que bien imaginé, car ce Pere est homme d'esprit » et d'intrigue. Abandonnez-vous à sa conduite, ma

» charmante Marquise, je vous en supplie, et s'il est vrai » que vous m'aimiez autant que vous me le dites, risquez » quelque chose pour moi. Vous êtes trop bonne de » m'offrir si liberalement votre bourse pour me tirer » d'affaire avec la Malleville, vous devez être persuadée » que j'en userai avec toute la discretion d'un homme, » dont le bien, le sang et la vie sont tout à vous. La » preuve que je vous ai donnée de mon amour est bien, » je l'avouë, la plus grande que vous pouviez exiger de » moi, mais si elle ne vous suffit pas, commandez-moi » tout ce qu'il vous plaira, et vous verrez si je serai » moins exact dans un tems que dans l'autre. Adieu, » ma chére ame, je vous attends dès demain matin, ne » me faites point languir plus long-tems, et songez que » d'ici à ce bienheureux moment, les heures vont être » des années pour moi, mais des années d'une impa- » tience et d'une inquietude la plus cruelle du monde.

» D'APREMONT. »

Le Comte ayant achevé sa lettre, la remit entre les mains du Pere qui se chargea de la rendre dès le jour même. Il prit ensuite congé de lui, après lui avoir promis tout le secours qu'il pouvoit esperer de ses soins; et pour commencer à lui tenir parole, il s'en alla tout droit chez Mr. et Madame Scarron, qu'il trouva dans une extrême inquietude de ce qu'ils ne l'avoient point vu depuis quatre jours, et qui dans la persuasion qu'il avoit negligé leur commission, ne le reçurent qu'en grondant; mais il leur fit aisément changer de note en leur montrant la réponse qu'il apportoit du Comte, et leur apprenant les difficultez qu'il avoit trouvées à son entreprise, et la maniére ingenieuse dont il les avoit surmontées;

de sorte qu'au lieu de le quereller davantage, ils le louerent, on ne peut pas plus, et admirerent l'adresse avec laquelle il avoit engagé le Baron à le servir lui-même dans ses desseins. Et pour ne priver pas plus long-tems la Marquise du plaisir qu'elle en devoit recevoir, ils l'envoyerent chercher sur le champ. Comme elle avoit déja été informée par Scarron, que le Pere s'étoit chargé de la lettre, elle ne tarda pas un moment à venir, impatiente au dernier point de savoir le succès de sa commission. Pour abreger, le bon Jesuite lui remit la réponse du Comte entre les mains, et elle la lut avec tous les épanchemens de joye et de tendresse d'une amante passionnée, après quoi elle pria le Pere de lui expliquer comment il avoit resolu de s'y prendre pour tirer le Comte de prison ; ce qu'il lui expliqua aussi particulierement qu'elle pouvoit le souhaiter, et d'une maniére si claire et si apparente, que Monsieur et Madame Scarron demeurerent d'accord avec elle, qu'il y avoit assez lieu d'en bien esperer. Il ne restoit donc plus dans l'esprit de la Marquise d'autre difficulté que celle de savoir comment elle pourroit voir son cher amant ; ce qu'elle desiroit avec beaucoup d'ardeur ; mais l'ingenieux Pere qui ne se faisoit pas un embarras de si peu de chose, lui mit tout d'un coup l'esprit en repos, en lui disant qu'elle n'auroit qu'à s'habiller en Jesuite, et le suivre comme si elle étoit son frere compagnon. Cette invention qui étoit aussi sûre qu'aisée fut approuvée de la Marquise avec joye, et la partie fut arrêtée pour le lendemain. Cependant il fut aussi resolu que Scarron iroit trouver la Comtesse d'Apremont, pour l'avertir de solliciter et faire solliciter auprès du Cardinal, tandis que la Marquise de son côté feroit agir son frere pour le même dessein. Mais comme la seule voye de la brigue

et de la cabale n'auroit peut-être pas été assez sûre, il fut trouvé bon dans cet équitable conseil d'y joindre la fausseté et l'imposture, et toutes choses mûrement deliberées, et examinées sur la plus sévére doctrine des vingt-quatre, il fut trouvé que sans aucun scrupule pour la conscience on pouvoit seduire deux ou trois domestiques du Baron de Malleville, afin qu'ils rendissent faux-témoignage contre leur Maitresse en faveur du Comte.

Le Droit ayant été ainsi resolu, toute la difficulté consistoit desormais dans le fait, qui ne dependoit pas entiérement d'eux; car sans cela il n'auroit pas tenu plus long-tems que l'autre. Néanmoins comme la forte envie que l'on a d'une chose y fait ordinairement trouver de la facilité, les uns et les autres s'informerent si adroitement, et avec tant de soin, qu'enfin il fut découvert que le valet de chambre du Comte avoit encore actuellement commerce avec la fille de chambre de la Malleville; ce qui leur donna moyen d'y réüssir; car sous promesse d'une grosse recompense ils engagerent ce garçon à gagner la fille de chambre, à qui on lui donna ordre d'offrir mille écus pour elle, et autant pour un autre domestique du Baron, quel qu'il fût, si elle pouvoit le mettre aussi dans les intérêts du Comte, sans parler d'une protection éternelle et de la table dans la maison tant qu'ils voudroient y manger. Une somme si considerable jointe avec les caresses et les menaces du valet de chambre firent bien-tôt succomber cette fille à la tentation, qui ne tarda pas long-tems à mettre dans son parti un laquais avec qui elle avoit peut-être affaire. Quoi qu'il en soit, huit jours ne se passerent point que la Marquise n'eût reçu de la fille de chambre et du laquais une declaration par écrit toute telle qu'elle la demandoit, afin que ni l'un ni l'autre ne fussent plus à lieu de s'en

dedire. Mais pour expliquer les choses dans l'ordre qu'elles se sont passées, nous dirons que le lendemain matin le Pere La Chaize ayant fait porter chez Scarron un habit de Jesuite qui n'étoit pas neuf, afin qu'il en fût moins soupçonnable, il en habilla la Marquise, à laquelle il coupa aussi les cheveux, et dans cet équipage elle entra avec lui dans un fiacre, et se fit conduire à la Bastille dont les portes furent ouvertes sans difficulté, parce que l'ordre du Roi étoit qu'on laissât entrer tous ceux qui seroient conduits par le Confesseur. Quelque bien déguisée que fût la Marquise sous cet habit doctoral, le Comte la reconnut dès le premier moment qu'il la vit; son cœur s'émut, la rougeur lui monta au visage, ses yeux devinrent plus enflammez, et à peine put-il moderer son transport jusques à ce que le Concierge eût refermé la porte de la chambre. Mais alors il s'abandonna tout entier à l'excez de sa joye, et de son amour. La Marquise qui n'étoit pas moins touchée que lui, lui rendit caresses pour caresses et douceurs pour douceurs avec usure; si bien que pendant un gros quart d'heure ce ne furent que des protestations d'un amour éternel, tendres sentimens, et delicatesses de cœur. Cependant comme tout cela est peu pour des gens qui s'aiment bien, ils auroient fort souhaité de passer à quelque chose de plus réel, si l'importune presence du Reverend Pere ne les en eût empêchez : ils le regardoient à tous momens d'un certain air chagrin et inquiet, qui marquoit assez les mouvemens de leur ame. Mais quoi! il falloit prendre patience; car il n'y avoit point d'antichambre, et de le prier de sortir, cela ne se pouvoit, parce qu'il auroit fallu nécessairement que le Jesuite feminin fût sorti avec lui; je laisse à juger quelle étoit la peine de ces deux amans, ils me font souvenir du supplice de Tantale,

qui se trouvant plongé dans l'eau jusques à la gorge, n'a pas la liberté d'en boire une seule goutte pour soulager l'ardente soif qui le devore, ou bien de ce couvent de Moines et de Religieuses qui couchoient toutes les nuits ensemble dans un même lit, sans que pour cela ils pussent en venir à aucune conjonction, à cause des grosses grilles qui les separoient les uns des autres, ce qui fit dire à quelqu'un, que le Fondateur de ce Couvent a trouvé un nouveau genre de supplice pour tourmenter les hommes. Nos amans étoient donc à peu près dans la même gêne; ce que le charitable Pere ayant remarqué il leur dit d'une maniére obligeante, et remplie d'une pieuse compassion, qu'il voyoit assez qu'un tiers leur étoit pour lors fort incommode, et qu'il étoit bien fâché d'être obligé de demeurer là; mais, ajouta-t-il, si je ne puis pas vous laisser dans une liberté aussi entiére que je le souhaiterois, vous ne devez point aussi me regarder comme un obstacle invincible à vos plaisirs, je ne suis pas si ennemi de nature, que vous le pensez peut-être; croyez-moi, je connois la foiblesse humaine plus que qui que ce soit au monde, ce qui fait que les jeunes gens me trouvent toûjours assez traitable dans une rencontre où j'ai quelquefois besoin moi même d'indulgence. Ainsi vous pouvez librement passer sur ce lit sans crainte que je vous interrompe en rien, il suffira seulement de tirer les rideaux; cependant je vais reciter l'Office de Notre Dame des prisonniers à l'intention de votre heureuse délivrance. Nos amans qui n'auroient osé penser, que la charité du bon Religieux se fût étenduë jusques-là, le remercierent en peu de paroles, et sans se faire plus long-tems prier, passerent dans la solitude d'un lit à doubles rideaux, à l'ombre desquels comme deux Anachorètes retirez du monde, ils s'exercerent sur

la dure de quatre matelas, à macerer cette malheureuse chair, qui ſait broncher les plus justes, tandis que de son côté le St. Homme de Dieu disoit son Breviaire auprès de la ſenêtre. Comme la ſerveur de nos deux solitaires étoit extrême, leur retraite ſut assez longue. S'il m'étoit permis de pénetrer jusques au dedans, je pourrois instruire le Lecteur des ravissemens, des extases, et de toutes les admirables choses qui s'y passerent; mais comme je n'en sais rien que par le rapport du Pere La Chaize lui-même, qu'un respect humble retint toûjours dans son poste, je ne saurois en dire autre chose, sinon que par trois ſois on vit trembler les dehors de leur retraite sacrée, ce qui lui fit juger, que par trois ſois ils s'étoient appliquez avec ardeur aux exercices convenables à leur vocation. Alors jugeant en sage Directeur, qu'ils avoient assez travaillé pour un jour, il les convia de sortir, et de remettre la réïteration d'une si sainte œuvre à une autre ſois. Mais le Comte, dont la vigueur répondoit à la force de son zèle, lui repondit du ſond de sa retraite : mon Reverend Pere, nous n'avons ſait jusques ici que nous acquiter ſort simplement de notre devoir; permettez nous de ſaire presentement quelque chose qui puisse être mis dans les coffres de surerogation, ce sera, si vous voulez, à l'intention de vos parens et amis trépassez. Dieu vous le rende, répondit humblement le benoît Pere, et tout aussi-tôt il remarqua le lit dans une si extraordinaire agitation, accompagnée d'un si doux murmure de voix basses, et de soupirs entrecoupez, qu'il ne put s'empêcher d'admirer les graces inestimables dont la nature avoit doué le Comte. Un moment après l'un et l'autre sortirent dans un tel desordre, qu'il étoit aisé de juger qu'ils s'étoient donnez à des soins bien plus importans que ceux de con-

server leurs ajustemens. Mais comme il n'auroit pas été bien séant d'aller dehors en cet état, la prudente Marquise remit ses haut-de-chausses, reboutonna sa soutane, et parce qu'elle n'entendoit pas fort cette espèce d'habillement, l'officieux Pere eut la bonté de lui aider à raccommoder son collet et le reste.

Ils concerterent ensemble les mesures qu'il falloit prendre pour tirer bien-tôt le Comte de prison, et après maints et maints baisers le Pere La Chaize ayant tiré la sonnette, le Concierge vint ouvrir la porte à lui et au feint Jesuite qui l'accompagnoit. La Marquise qui se trouvoit fort bien de cette visite, en témoigna de son mieux sa reconnoissance au Pere; et le pria instamment de vouloir continuer de lui rendre le même service, du moins trois ou quatre fois la semaine, ce qu'il lui promit et tint avec la plus grande fidélité du monde. La belle de son côté agissant fort honnêtement, lui fit present d'une bourse de cent Louïs, et d'une Rose de Diamans qui en valoit autant. Le Comte ne fut pas ingrat non plus, de sorte que le bon Pere ne retira pas moins de trois cens Louïs de cette petite affaire.

Cependant comme sa charité, quelque grande qu'elle fût, n'alloit pas jusques à travailler toûjours pour les plaisirs des autres sans songer aux siens propres, il avoit obligé la Scarron de lui tenir parole, en l'introduisant chez la Duchesse de Vantadour qu'il jugeoit d'humeur, sur ce qu'elle lui en avoit dit, à s'accommoder assez d'un homme de Robe, pourvu qu'il fût vigoureux. La Duchesse l'avoit très-bien reçu, ce qui lui ayant donné la liberté d'y retourner cinq ou six fois, il s'étoit mis auprès d'elle sur un pied à pouvoir esperer une assez bonne part en ses faveurs. En effet il sembloit que ces deux personnes fussent faites l'une pour l'autre, tant

il y avoit de rapport entre elles. Car il faut savoir que la Duchesse de Vantadour ne cedoit en rien au Pere La Chaize, ni en dissimulation, ni en tartuferie, c'étoit une femme en apparence toute confite en devotion, et dont l'exterieur ne representoit qu'humilité et penitence, une demarche simple, un air contrit, des yeux abaissez, ne portant point de fontanges, point de galons ni de frange, pas même un habit de couleur; elle étoit vêtuë ordinairement d'une robe noire dont les manches lui tomboient jusques sur les mains, et qui par en haut lui couvroit la gorge et les épaules jusques au col, portant une croix d'or flottante sur l'estomac, longue de demi pied, et large d'un pouce, qui étoit toute remplie de saintes Reliques, à son côté un Rosaire rattaché en trois ou quatre endroits, afin qu'il ne trainât pas à terre, et tenant toûjours dans ses mains des heures aussi grandes et grosses qu'un des tomes de Cirus. Outre cela elle s'étoit renduë la Directrice d'une certaine Confrérie de Dames Hospitaliéres qui ont soin des morts et des malades, et avoit pris pour sa coadjutrice dans ce pieux exercice la fameuse Brinvilliers, avec qui elle avoit une amitié très-étroite. Au reste en quelque compagnie qu'elle se trouvât, elle invectivoit sans cesse contre le luxe et la vanité, et ne parloit jamais que de Dieu, des Saints, du Paradis, et de l'Enfer. Qui n'auroit cru en voyant cette ennemie irreconciliable et declarée de tout ce qui avoit la moindre ombre de libertinage, que c'étoit une sainte Prophetesse envoyée de Dieu pour la reformation de la Cour ? Effectivement beaucoup de gens la croyoient telle, et il ne manquoit pas de maris ni de peres qui la prêchassent à leurs femmes et à leurs filles, comme le plus parfait modèle sur lequel elles pussent se conformer : mais ceux qui la connoissoient particuliére-

ment en faisoient un autre jugement. Il est vrai que le nombre en étoit petit, tant elle possedoit merveilleusement l'art d'imposer aux gens. Et je ne sais si le Pere La Chaize avec toute sa pénétration, auroit pu y rièn voir, si la Duchesse instruite de son humeur et de son caractére par la Scarron sa confidente, n'avoit bien voulu se laisser reconnoître à lui, pour lui donner la liberté de lui demander ce qu'elle avoit assez envie de lui accorder. D'ailleurs la Scarron lui en avoit dit assez pour lui faire comprendre qu'il ne devoit pas s'arrêter aux mines et aux simagrées. Il ne faut donc pas s'étonner si deux hypocrites, qui n'étoient retenus l'un et l'autre que par les foibles barriéres de leur hypocrisie, les ont franchies, quand ils ont voulu.

Quoi qu'il en soit, un Samedi qui fut la propre veille de la Nôtre Dame de Mi-Août, à bon jour bon œuvre, la Duchesse ayant confessé et communié le matin, et l'après-midi enseveli un mort de sa propre main, et changé de chemise à plusieurs malades de l'Hôpital, elle s'en vint chez elle fort fatiguée et toute en sueur; ce qui l'ayant obligée de changer de linge, elle se fit deshabiller, et ne prenant ensuite sur elle qu'un petit manteau de satin blanc doublé de noir, avec une simple jupe de même, elle se coucha sur un lit de repos pour y prendre le frais tout le reste du jour. Un moment après on lui vint dire que le Pere La Chaize demandoit à la voir; et comme il étoit déja homme sans consequence, elle dit qu'on le fit entrer; de sorte que pour la premiére fois il la vit dans un état qui n'inspiroit rien moins que la mortification. Ses bras étoient nuds jusques au dessus du coude, sa gorge découverte avec tant de negligence qu'on pouvoit aisément découvrir plus de la moitié des tetons qu'elle avoit fort beaux, et sa jupe legére et mince

laissoit apercevoir sans empêchement la forme des cuisses et des jambes qu'elle mettoit en telle situation qu'il lui plaisoit. Le Pere fut si frappé de cet objet tentatif, qu'il ne put empêcher que sa rougeur et son air deconcerté ne marquassent visiblement combien il en étoit vivement touché. La Duchesse y prit garde et fut bien aise de reconnoître le prompt effet que ses charmes avoient fait sur lui. La conversation commença néanmoins fort serieusement, elle la fit tomber sur le déplaisir qu'elle avoit de voir le Duc son mari plongé dans les plus infames débauches, se plaignit du mépris qu'il témoignoit pour elle en toutes rencontres; et continuant toûjours la confidence, elle avoua au Pere qu'il lui étoit extrêmement dur de se voir ainsi traitée par un brutal qui n'avoit pas la moindre ombre de raison, et qui d'ailleurs ressembloit plutôt à un singe et même des plus malotrus, qu'à un homme.

Je vous avouë, dit-elle, mon Reverend Pere, que je ne saurois faire réflexion à son indigne maniére d'agir avec moi, et à ce qu'il est, et ce que je suis, sans desirer fortement qu'il me fût permis de choisir un autre mari, puis qu'il ne veut pas être le mien; car enfin; mon cher Pere, continua-t-elle avec la derniére ouverture de cœur, vous voyez bien ce lit, il y a deux ans tout entiers que j'y couche seule, sans que depuis ce tems-là il ait daigné en user avec moi seulement une fois. Vous jugez bien que cela ne peut être agreable pour une jeune personne qui passe pour assez belle, et qui ne s'étoit point attenduë à cela en entrant dans le mariage. Je suis de chair comme une autre, et si je m'étois sentie assez de force pour garder le celibat, je n'aurois eu que faire de l'épouser pour vivre heureuse. Ma conduite fait assez voir dans le monde, que je ne suis point possedée du desir des

grandeurs, ni des richesses, ni de vanité. Je n'ai cherché dans le mariage que ce qu'il est permis d'y chercher.

En verité, Madame, répondit le devot Pere, le triste état ou je vous vois, me touche sensiblement, vous êtes à plaindre plus que personne du monde, et mon esprit ne sauroit même se persuader qu'avec une peine extrême, qu'un homme dont les yeux voyent, et qui n'est point privé du sentiment, puisse negliger la possession de tant de rares tresors.

Il est pourtant vrai, dit la Duchesse, qu'il les neglige, et ce qu'il y a de plus cruel pour moi, c'est que dans le même temps qu'il me témoigne tant de haine et de mépris, il passe les jours et les nuits dans des lieux infames, avec des gueuses qui n'ont ni beauté ni agrément ni tendresse que pour son argent.

Si cela est ainsi, repartit le Casuiste, j'ose vous assurer, Madame, que votre mariage est dissous *ipso facto*, sans qu'il soit besoin que l'Eglise ni le Palais ordonnent rien sur cela.

Comment, mon Pere, reprit la Dame, n'ai-je pas toujours entendu dire, que le mariage est indissoluble, et que quand on y est une fois engagé, c'est pour toûjours, sans que, sous quelque prétexte que ce soit, on puisse se dispenser des devoirs et de la fidelité à laquelle il engage naturellement ?

Il est vrai, Madame, répondit le Docteur Jesuitique, que les loix politiques l'ont ainsi ordonné pour empêcher le grand nombre de divorces qui sans cela arriveroient infailliblement, et qui troublant l'ordre des successions, troubleroit aussi consequemment celui de la Republique ; je demeure d'accord encore que l'Eglise, cherchant à entretenir, autant qu'elle à pu, la paix et la concorde entre ses enfans, et jugeant que si elle s'opposoit

en cela à des loix reçûës, il n'en pourroit arriver que de la brouillerie, les a approuvées. Mais je nie que le mariage ait été indissoluble dans son institution, ni qu'il le soit encore aujourd'hui essentiellement, puis que Dieu ni Jesus Christ n'y ont rien statué de nouveau. Lisez l'Ecriture Sainte, Madame, et vous verrez que quand les Juifs demanderent à Notre Seigneur, s'il leur étoit permis de repudier leurs femmes, en leur donnant la lettre de divorce, il répondit qu'il n'étoit point juste d'en user ainsi, quand il n'y avoit point de sujet légitime, et que si Moyse le leur avoit permis, ce n'avoit été qu'à cause de la dureté de leur cœur. Car, dit le Divin Sauveur, « du » commencement il n'étoit pas ainsi. » C'est pourquoi je vous dis, que si le mari delaisse sa femme, si ce n'est pour cause de paillardise, il commet adultere contre elle, et pareillement si une femme delaisse son mari et se marie à un autre, elle commet adultére. Vous voyez par là, Madame, que le cas de paillardise est expressement marqué pour une cause valable de dissolution en faveur du mari. Or personne ne doute que les obligations ne doivent absolument reciproquer dans le mariage, l'un n'a point de privilèges dont l'autre ne jouïsse aussi, et c'est ce que le Seigneur explique parfaitement en disant, qu'ils ne sont plus deux, mais une seule et même chair, et encore par ce mot de « pareillement ». Pareillement, dit-il, si une femme délaisse son mari, et se marie à un autre, elle commet adultére. Ce mot de pareillement explique toute la question, et dit clairement que si le mari a droit de repudier sa femme en cas de paillardise, la femme a le même avantage. Cela est absolument hors de controverse. Que les Loix humaines disent tout ce qu'elles voudront, elles ne sauroient infirmer celles que nous tenons de Dieu, et pourvu qu'on les prenne toû-

jours pour guides, on ne sauroit jamais pêcher. Ce que je dis, Madame, pour vous montrer, que, puisque Monsieur le Duc vous a tant de fois faussé la foi, qu'il vous a promise, et continuë dans son pêché d'une maniére si indigne d'un bon mari, et même d'un homme, vous pouvez en bonne conscience l'abandonner entiérement, et choisir un autre époux qui n'aimera uniquement que vous, et qui saura user de vos charmes. Je ne pense pas, Madame, qu'après ce que je viens de vous dire, il vous reste le moindre petit scrupule dans l'ame; mais en ce cas-là, continua le Docteur, vous n'avez qu'à faire un moment de reflexion sur ce que vous m'avez dit de la froideur du Duc à votre égard. Il y a deux ans qu'il ne vous a point touchée : ce procedé ne vous dispense-t-il pas entierement de toute la fidelité conjugale ; et de toutes les causes legitimes de divorce, y en a-t-il eu une plus forte que celle-là ? Que deviendroit le monde, et à quoi serviroit desormais le mariage, si tous les maris en usoient ainsi ? Non, Madame, il n'a été institué que pour la propagation du genre humain. Il faut qu'un mari couche avec sa femme, et qu'il s'acquitte de son devoir envers elle deux ou trois fois le jour plûtôt qu'une, sans quoi le mariage est nul de soi. D'une impuissance volontaire à une impuissance naturelle je ne mets point de difference, hors que la volontaire est beaucoup plus cruelle que l'autre à une femme qui voit qu'on la méprise, qu'on n'a de froideur que pour elle, tandis qu'on est de feu pour toute autre, et enfin qu'on fait largesse au dehors du bien qui lui appartient tout entier, et duquel cependant on ne lui fait pas la moindre part.

Ce que nous venons de dire n'est qu'un abregé fort simple du discours du profane Pere ; car il traita cette matiére *ex professo*; et n'oublia pas de citer quarante

Docteurs Jesuites qui tous approuvoient son sentiment. Mais comme tout le monde ne lit pas avec plaisir de pareils abus de choses saintes, nous avons tâché de couper le plus court qu'il nous a été possible sur cet article.

La Duchesse qui l'avoit écouté avec une merveilleuse attention pendant plus d'une grosse heure, parce qu'effectivement elle ne demandoit pas mieux que d'être persuadée, du moins en apparence, afin de pouvoir se donner une entière licence, répondit au Casuiste d'un certain air qui marquoit autant de douleur que de mécontentement. Que me sert, mon Reverend Pere, que la Loi de Dieu me permette de songer à un hymen plus agreable, si celle des hommes me le défend, et me condamne à passer mes jours dans un perpetuel esclavage, et dans une cruelle privation des plaisirs les plus doux, et les plus innocens ? C'étoit justement là que le scelerat Docteur l'attendoit. Il lui dit que puisque les loix politiques ne lui permettoient d'esperer aucune justice des hommes, elle étoit dispensée d'y recourir, et lui fit voir par bonnes et valables raisons qu'elle étoit en droit de se choisir elle-même un époux à sa fantaisie, avec qui elle pourroit, si elle vouloit, contracter un de ces mariages qu'on appelle de conscience. Tout ce que vous devez observer dans ce choix, lui dit-il, est le secret. Mais songez, Madame, qu'outre que le Seigneur a prononcé, « malheur sur ceux par qui scandale arrive, » vous vous exposeriez à une infinité de disgraces et d'infortunes, si vous alliez vous donner à quelque jeune éventé, qui ne cherchant rien moins que le plaisir dans une conquête amoureuse, érigeroit à sa sotte vanité un trophée de toutes les faveurs que vous lui auriez accordées, et croiroit établir son honneur dans le monde, en ruinant le vôtre, et en vous exposant à la jalouse rage d'un cruel

qui ne demanderoit pas mieux qu'un pretexte pour vous tourmenter. C'est pourquoi, Madame, si vous m'en croyez, vous détournerez votre pensée de tous ces mignons de Cour, qui ne sont propres qu'à perdre une femme, et qui ne se contentant pas d'ordinaire de trois ou quatre maîtresses, se mettent par là hors d'état de s'aequitter bien de leur devoir envers une seule. Prenez donc garde de ne vous laisser point attirer par un exterieur si trompeur, c'est au solide qu'il faut aller, et vous ne le trouverez jamais mieux que dans quelque homme dont la profession l'engage à autant de secret que vous, et qui par cette même raison, n'étant pas en droit de voir plusieurs femmes, ne soit point suspect non plus, ni d'infidelité ni d'indiscretion.

Ce que vous dites là, répondit la Duchesse, est fort prudemment pensé, mais ajouta-t-elle en soûpirant, où le trouver cet homme qui ne seroit suspect ni d'infidelité ni d'indiscretion ?

J'avouë, repliqua le Tartuffe, qu'ils sont assez rares ; cependant, Madame, il y en a quelques-uns, et vous en connoissez fort bien un tout tel que je vous l'ai dépeint, il est encore jeune, et vous aime, Madame, avec une si sincére ardeur qu'on ne sauroit rien penser au delà.

Qui pourroit donc être cet homme-là ? répondit la Duchesse en le regardant d'un œil amoureux, et en allongeant de son côté un bras d'yvoire d'une certaine maniére qui mit toute sa gorge à découvert. Ce ne seroit pas vous, mon cher Pere ?

Hé, pourquoi non, charmante Duchesse, répondit-il, avec un amoureux transport ; je ne vous aime pas seulement, je vous adore, et je voudrois donner jusques à la derniére goutte de mon sang pour vous. En disant cela, il se jetta à genoux auprès de son lit, et lui prenant

la main la baisa bien cent fois sans qu'elle fît aucun effort pour la retirer ; ce qui l'ayant enhardi il colla sa bouche brûlante sur un teton qu'il voyoit presque tout entier, et levant les yeux pour voir si cette liberté n'avoit point plu à la Duchesse, il ne remarqua dans les siens qu'une ardeur semblable à la sienne, si bien que ne craignant plus rien de sa rigueur, il entreprit et fit tout ce que son amour lui suggera. Jamais plaisirs ne furent plus parfaits, car si le devot Compagnon de Jesus ne respiroit qu'amour et jouïssance, la Dame de son côté ne goûtoit pas une moindre délectation. Ils étoient presque toûjours pâmez dans l'excès de leurs délices, et s'ils revenoient pendant quelque moment de leurs profonds ravissemens, ce n'étoit que pour y retomber de nouveau ; en un mot, ce nouvel Anthée reprenant de nouvelles forces à mesure qu'il s'approchoit de cette source feconde du genre humain, parut infatigable, et donna sujet à la Duchesse de penser qu'elle avoit trouvé le plus rare trésor qui fût au monde. Aussi fut-elle si contente, qu'elle ne put laisser partir son nouvel amant sans lui faire present d'une bourse de ses cheveux où elle avoit fait broder son chiffre, et dans laquelle il y avoit cent Louïs. Le Pere fit beaucoup de difficulté de recevoir cet argent, protestant à la Dame qu'il aimoit uniquement sa personne, qu'il estimoit plus que toutes les choses du monde, et qu'il seroit au desespoir, si elle pouvoit concevoir une autre pensée. Mais elle le pressa de le prendre d'une maniére si forte et si absolue, qu'il ne put s'en dispenser.

La Duchesse de Vantadour étoit une brune fort touchante, ses yeux étoient les plus beaux du monde, quoi qu'ils ne fussent pas des plus parlans, sa gorge étoit bien taillée, et pour la peau elle l'avoit des plus delicates.

Comme elle étoit extrémement gourmande du mets le plus delicieux pour une femme, elle aimoit avec autant d'ardeur ceux qu'elle éprouvoit capables de lui en fournir à son apetit, qu'elle haïssoit ceux de qui elle avoit quelque sujet de se plaindre, dont la vertu sincére pouvoit donner un mauvais jour à la sienne qui n'étoit que fardée, ou dont la mort devoit lui apporter quelque profit. Le Pere La Chaize d'ailleurs étoit jeune, d'assez belle taille, d'une humeur fort agréable, et vigoureux autant que Frere de la sainte Société quel qu'il fût ; ce qui n'est pas peu dire. Au reste homme à tout entreprendre, et à venir à bout de tout, ne faisant scrupule de rien, ne s'embarrassant d'aucune difficulté, et enfin dont le premier intérêt étoit de cacher ses amours avec la derniére precaution.

Tout le monde jugera facilement sur le portrait que nous venons de faire de ces deux personnes, qu'elles s'aimerent long-tems, et l'on ne se trompera point : le jesuite tout glorieux d'une si belle conquête, sacrifia tout pour la conserver, et la Duchesse ravie d'avoir rencontré un tel paillard, et, qui plus est, un homme si entiérement devoué à elle et à ses desseins, n'eut garde de songer à s'en défaire. Ce n'est pas que leur commerce fût absolument exempt de toute brouillerie, la jalousie mit d'abord quelque mesintelligence entr'eux. Car Le Pere s'étant aperçu que le Chevalier de Châtillon, Capitaine des Gardes de Monsieur, n'étoit pas moins avant que lui dans ses bonnes graces, s'en plaignit à elle comme d'une grande infidélité. Vous êtes, lui disoit-il, liée avec moi par un mariage de conscience qui n'est pas moins sacré, et qui n'emporte pas de moindres obligations que celui que l'on contracte en face de l'Eglise, et cependant vous me trahissez en faveur d'un jeune fou, dont les

moindres demarches sont sûës de toute la Cour, et qui n'aura pas plus de discretion pour vous que pour tant d'autres qu'il a deshonorées dans le monde. Il en auroit bien dit davantage, si la Duchesse lui avoit permis de continuer ; mais comme elle le connoissoit déja à fond, et qu'elle n'étoit plus avec lui sur un pied à chercher des détours, elle l'arrêta tout court au milieu de sa harangue, pour lui dire avec la derniére franchise, que s'il vouloit être de ses amis, il se dispensât de lui faire de semblables leçons, Qu'il étoit vrai que le Chevalier de Châtillon la voyoit, et qu'elle prétendoit entretenir commerce avec lui autant qu'il lui plairoit. Bien plus, continua-t-elle, je veux bien, pour vous guerir tout-à-fait de la jalousie qui commence à troubler votre cœur, vous faire une entiére confidence ; le Chevalier n'est pas le dixiéme qui pourroit se vanter d'avoir été bien avec moi. Le duc d'Elbeuf, le Chevalier de Lorraine, le Prince d'Elbeuf, le Marquis de Saint André, l'Evêque de St. Mâlo, celui d'Evreux, et plusieurs autres savent aussi-bien comme je suis faite, que vous et lui ; je ne veux point même vous nier, que j'ai actuellement dessein sur le Marquis de Gêvres, et qu'autant que je trouverai d'hommes à mon goût, qui me témoigneront quelque empressement, je ne suis point femme à les refuser. Ce n'est pas tout, mon cher Pere, ajouta-t-elle, il faut vous dire, que si je me reserve cette grande liberté, je ne prétens pas vous la laisser à vous ; une femme peut bien suffire à plusieurs hommes sans peine, mais non pas un homme à plusieurs femmes ; c'est pourquoi je veux que vous me soyez fidèle, que vous n'aimiez et ne voyiez que moi, et en recompense je vous promets que vous serez toûjours mon amant favori, que vous aurez une entiére part en ma confidence, et que je ne vous cacherai rien

de ce que je ferai, non pas même mes intrigues les plus secrettes. C'est presentement à vous de voir si mon amour vous plaît à ce prix.

Qui demeura bien étonné fut le pauvre Compagnon de Jesus. Il s'étoit flatté qu'il seroit le seul possesseur de sa belle hypocrite, et qu'il la meneroit par le nez comme une autre femme ; mais il se trouvoit fort loin de son compte ; car au lieu de cela, c'étoit elle qui pretendoit le conduire à sa fantaisie, lui donner la loi, faire l'amour en sa presence, sans qu'il eût droit de s'en scandaliser, et, qui pis est, elle croyoit lui faire encore beaucoup d'honneur en le rendant ministre de ses plaisirs avec les autres. Tout cela étoit dur pour un homme qui pensoit bien être sur un autre pied; aussi ne put-il s'empêcher de marquer sa douleur par un silence et une rêverie qui ne lui étoient point ordinaires. Néanmoins faisant reflexion que faute du mieux, il falloit se contenter du bien, et songeant que c'étoit toujours beaucoup pour lui d'être admis au lit d'une Duchesse, et dans sa plus étroite confidence, il raccommoda du mieux qu'il put ce qu'il avoit dit auparavant, lui disant d'une maniére gaye et contente, qu'il n'avoit parlé que pour son propre intérêt; que si elle connoissoit assez le Chevalier pour se pouvoir confier en sa discretion, il n'avoit rien à dire, et que pour lui, bien loin de vouloir s'opposer à ses plaisirs, il seroit ravi d'y contribuer par toutes sortes de services ; il l'embrassa en même tems avec une chaleur pareille à celle du premier jour, et lui protesta au milieu de ses caresses le plus pressantes, qu'il se croiroit toûjours heureux, pourvu que ses autres amans ne lui ôtassent point la part qu'elle lui accordoit en ses faveurs : ce que la Duchesse lui promit d'autant plus sincérement, qu'elle ne pouvoit jamais trouver un

homme qui lui fût plus propre de toutes les maniéres que le Pere La Chaize.

Cependant le Comte d'Apremont étoit encore à la Bastille, où par l'entremise du charitable Jesuite la Marquise du Quoédor continuoit de lui rendre des visites frequentes, mais moins agreables que les précedentes ; car quoi que la Comtesse d'Apremont, le Marquis de Queravion, le Marquis de Montchevreuil, et d'autres eussent parlé en sa faveur, le Cardinal paroissoit toûjours également sevére, si bien que tout ce qu'on put obtenir de lui, fut des Commissaires qui terminassent la chose à bien ou à mal. Par malheur pour le Comte, ces Commissaires lui étoient absolument inconnus, et même lui avoient paru si rigides, ou plutôt si partiaux dans l'examen de son affaire, qu'il ne pouvoit en esperer une bonne issuë. Ce n'est pas que les témoins apostez n'eussent été entendus, mais le Baron irrité, comme on le peut croire, les avoit recusez, et les Commissaires sembloient fort pencher de son côté, alleguant que des valets ne peuvent être reçus en témoignage contre leur Maître.

De maniére que toutes choses bien examinées, le Comte et la Marquise crurent qu'il étoit à propos de parler d'accord à Malleville, et de tâcher par de belles promesses à l'obliger de consentir à l'élargissement du prisonnier, après quoi il se sauveroit. Pour cela il fallut avoir recours au Pere La Chaize comme à celui qui avoit quelque credit sur l'esprit du vieux Baron, et sur qui on pouvoit se confier. Le Pere faisoit quelque difficulté de s'en mêler, parce que, disoit-il, le Comte se sauvant après qu'il seroit élargi, au lieu de satisfaire à sa promesse, tout le poids de l'affaire lui en demeureroit sur les épaules, et que le monde ne se persuaderoit jamais qu'il n'eût point eu de part dans la tromperie. Le

Comte eut beau lui representer qu'il lui seroit aisé de rejetter tout le ſardeau sur lui, et de se plaindre même hautement, et dans les termes les plus ſorts, de sa mauvaise ſoi. Le Jesuite ne goutoit point leurs raisons, et il demeura constamment inflexible, jusques à ce que deux cens Louïs presentez en belles espèces lui eussent ſait voir les choses dans un tout autre jour. Alors feignant de se laisser attendrir par leurs priéres, il dit au Comte qu'il ne pouvoit resister au penchant qu'il se sentoit à lui rendre service, et que bien qu'il s'exposât visiblement à passer pour un ſourbe, néanmoins il vouloit bien tout risquer, et même tout sacrifier s'il le ſalloit, pour un ami si généreux, qui selon son esperance ne l'abandonneroit jamais, au cas qu'il lui arrivât du chagrin pour lui avoir voulu ſaire plaisir. Le Comte ne manqua pas de lui promettre tout ce qu'il voulut, et la Marquise de même l'assura qu'il trouveroit toûjours en elle une amie reconnoissante qui ne le laisseroit manquer de rien : sur quoi le Jesuite s'engagea de ne rien negliger de ce qui dependroit de lui pour les rendre heureux. En effet, il ſut rendre visite au Baron de Malleville sous couleur de lui rendre compte de sa négociation ; et ſeignant une grande joye, comme s'il avoit eu quelque chose de bien avantageux à lui apprendre, lui dit, qu'enfin il avoit plu à Dieu d'écouter ses soupirs et ses oraisons, et de benir ses soins auprès de son Penitent, de qui il avoit touché le cœur à un tel point, que desormais contrit et repentant de sa ſaute, il ne demandoit pas mieux que de la reparer hautement, en épousant sa fille le plus tôt qu'il se pourroit ſaire. Le bon homme ravi d'une si agréable nouvelle reçut le Pere comme un Ange du Ciel, et s'épuisa en remercimens. Il lui proposa ensuite de mener dès le lendemain un Notaire et un Prétre à la Bastille, pour

les marier sans plus de retardement; mais le Jesuite qui ne l'entendoit pas de cette façon, lui remontra qu'il n'étoit point à propos de se precipiter ainsi dans une affaire de cette nature, parce qu'on croiroit toûjours que le Comte n'auroit épousé sa fille que malgré lui, ce qui ne tourneroit à l'honneur ni de l'un ni de l'autre, et que s'il vouloit l'en croire, il feroit les choses avec plus de bienséance et de modestie. Il lui dit encore que le jeune Comte s'étant enfin rendu de bonne foi aux remontrances paternelles qu'il lui avoit faites chaque jour, et se sentant même beaucoup de tendresse pour Mademoiselle de Malleville, il consentoit volontiers de l'épouser en face d'Eglise, et avec toutes les céremonies accoutumées, étant bien-aise de montrer en public combien sincérement il l'aimoit; qu'il falloit donc se servir des bonnes dispositions où il étoit, et non pas le rebuter par une maniére d'agir dure, qui ne serviroit qu'à éloigner son esprit et son cœur. Le Comte d'Apremont, disoit-il, doit être votre gendre, il s'y resout, qui plus est, il veut marquer qu'il s'en fait un plaisir, pourquoi voudriez-vous le contraindre à changer de sentiment, et à devenir votre ennemi et celui de toute votre famille? Car enfin vous ne pouvez douter que cela n'arrivât ainsi, si au mépris de son honnêteté vous vous opiniâtriez à ne vouloir de lui que par les voyes de la Justice ce qu'il veut bien faire de son propre mouvement. Je crois, ajouta-t-il, Monsieur, que vous êtes trop raisonnable, et trop Chrétien pour demeurer dans ces sentimens: si vous aimez Dieu et la paix qu'il nous a tant recommandée, comme je n'en doute nullement, vous la rechercherez par toutes sortes de voyes, bien loin de refuser celles qui vous sont offertes de la procurer à votre famille. Le vieux Baron, qui étoit un des meilleurs hommes de son

tems, se sentant touché par les pieuses remontrances du Reverend Pere, lui dit que l'honneur et la paix dans sa maison étoient les choses les plus précieuses pour lui, et qu'il ne rejetteroit jamais aucun moyen de les acquerir; mais qu'il craignoit que quand le Comte seroit une fois relâché, il ne se moquât de lui, et ne voulût point entendre parler du mariage. C'étoit là le vrai point de la difficulté, contre lequel il devoit toûjours se precautionner en homme sage. Mais qui ne se rendroit à une multitude de raisons artificieusement debitées par un des plus adroits enjôleurs de tout le Corps Jesuitique, et aux assurances d'un reverend et devot Religieux, qui se charge de l'affaire et répond du bon succez? Il obtint donc du Baron presque tout ce qu'il pouvoit en desirer, à la reserve d'un seul point sur lequel il ne voulut jamais se relâcher, qui fut qu'auparavant de sortir de prison le contract de mariage seroit passé dans les formes, et l'on demeura d'accord que le lendemain le Baron se rendroit à la Bastille pour en régler les articles à l'amiable. Le Pere ayant ainsi arrêté ce frauduleux accommodement, il en fut porter la nouvelle à la Marquise qui l'en remercia, et lui dit, qu'elle vouloit se trouver à leur entrevûë sous le même deguisement dont elle s'étoit servie jusques alors : il alla ensuite avertir le Comte de la visite qu'il devoit recevoir le lendemain, afin qu'il fit apprêter à dîner, et se preparât pour le personnage qu'il devoit jouer. Le Comte qui ne s'étoit pas attendu à une si prompte réussite dans leur negociation, eut toute la joye imaginable, et promit à son zelé entremetteur, que si l'affaire venoit à manquer, ce ne seroit pas par sa faute. En effet, le Baron s'étant rendu le jour suivant à la Bastille avec le Pere La Chaize, et le Jesuite Marquise, le Comte le reçut avec toutes les demonstrations d'amitié possibles,

et lui demanda pardon le plus humblement du monde de tout ce qui s'étoit passé, lui protestant qu'il tiendroit toûjours à honneur d'épouser sa fille. Je serois le plus ingrat des hommes, disoit-il, si après toutes les marques de tendresse et d'amour que j'ai reçues de Mademoiselle de Malleville, je refusois de m'unir avec elle d'un lien éternel. Non, Monsieur, si elle m'a aimé, je n'ai pas un amour moins véritable et moins sincére pour elle, vous le remarquerez dans la suite, et verrez que malgré les écarts, où le feu de la jeunesse et le manque de reflexion m'ont fait tomber, je n'en suis pas moins honnête homme. Enfin il combla son pretendu beau-pere de tant de civilitez, et lui fit des protestations qui avoient tant d'apparence de sincérité, qu'il ne put se défendre d'y ajouter foi. On servit le dîner qui fut aussi propre que le lieu et le tems le pouvoient permettre, et l'on y but plusieurs fois à la santé du beau-pere, du gendre, de l'épouse future, et à la prospérité du mariage esperé. Après quoi on parla des conditions sur lesquelles le Comte parut si honnête, qu'on ne pouvoit raisonnablement demander rien au delà de ce qu'il offroit. Cependant comme il étoit obligé d'en conferer avec sa mere et ses parens, il demanda trois jours pour leur donner avis de ce qu'il avoit conclu auparavant d'en venir à la signature du Contract. Tout cela alloit le mieux du monde, cependant le Comte qui n'auroit pas été content, s'il n'avoit joué une petite piéce de jeune homme à son futur beau-pere, avant même qu'il sortît de la chambre, avertit le Pere La Chaize de son dessein, qui retirant le Baron auprès de la fenêtre, comme pour lui parler en secret, se mit à l'entretenir avec chaleur sur le mariage de sa fille, les cérémonies qu'il y faudroit observer, et le train que son mari seroit obligé de lui donner. Cependant le Comte feignant

de les laisser en liberté par discretion, se jetta sur son lit dont les rideaux avoient été tirez pas prévoyance, et le Compagnon du Pere étant entré dans la ruelle pour l'entretenir, ils commencerent une conversation muette, qui n'avoit pas moins de charmes pour eux que celle du Baron en avoit pour lui. Le lit branloit un peu ; c'étoit là tout le desordre, car d'ailleurs ils s'étoient mis l'un et l'autre dans une posture si propre à cacher leur jeu, que quand même la curiosité eût pris au Vieillard de les venir observer, il n'y auroit pu rien connoître. Mais le pauvre Baron étoit si attaché à son discours, qu'ils auroient pu, je crois, le faire tout à son nez, sans qu'il s'en fût aperçu. La Marquise prenoit un extrême plaisir à cette amoureuse tromperie, et auroit été bien-aise de la recommencer trois ou quatre fois ; mais le Comte qui pour l'heure fut plus prudent qu'elle, parce qu'il en avoit de plus fortes raisons, lui fit comprendre que ce seroit trop s'exposer, et se levant fut joindre le Baron et le Pere, qui étoient encore enfoncez tous deux dans leur conversation. Les amitiez recommencerent de nouveau à la félicité des deux époux, et ensuite le Baron chargé d'embrassades et de protestations se retira, avec les deux Jesuites qui l'avoient amené.

Comme la joye, qu'il ressentoit d'avoir conclu une si bonne affaire, étoit extrême, il ne put se tenir d'en faire part à tous ses amis. Il en avertit particuliérement le Prince de Condé son Maître, qui s'étoit fort interessé dans cette affaire, parce qu'il aimoit le Baron comme un vieux serviteur de sa Maison, fort affectionné. Enfin la chose devint en peu de tems si publique, que le Cardinal en fut instruit dès le soir même par plus de quatre personnes, qui lui apprirent aussi la joye que le Prince de Condé en avoit témoignée. Le Ministre écouta cela d'une

manière assez indifferente, mais la haine qu'il portoit au Prince, ne lui permettant pas de laisser passer aucune occasion, petite ou grande de le chagriner, il resolut de rompre ce mariage, qu'il se doutoit bien n'être pas volontaire ; ce qu'il fit en ordonnant aux Commissaires de juger le procez dès le lendemain à l'avantage du Comte, parceque, leur dit-il, que j'ai été informé qu'effectivement il avoit acheté le pucelage de cette fille par argent, et ne lui avoit point promis de l'épouser. Il n'en falloit pas davantage pour faire connoître aux Juges de quel côté étoit le bon droit, de sorte que n'en doutant plus, ils decreterent de leur « certaine science »: Que la Demoiselle Eleonor de Malleville, autorisée de Pierre-Louïs Baron de Malleville son pere en reparation de son honneur et promesse de mariage ; Contre Maximilien Auguste Comte d'Apremont défendeur, seroit déboutée de ses demandes comme non recevables, attendu que selon les dépositions de tel et telle, interrogez, confrontez et recollez plusieurs fois, elle n'avoit exigé de lui aucune promesse de mariage, mais seulement une somme de mille Louïs d'or, laquelle lui avoit été payée sur le champ en espèces courantes. Condamnant au surplus ledit Seigneur Comte à faire à ladite Demoiselle de Malleville une pension viagére de quinze cens livres pour son entretien, et à se charger de la nourriture de l'enfant qui proviendroit de la presente grossesse, au moyen de quoi il seroit relâché des prisons et mis en pleine liberté.

Telle fut l'équitable sentence des équitables Commissaires que le Cardinal avoit donnez au Comte d'Apremont, lequel fut agréablement surpris, quand on lui vint apporter sa délivrance bien signée, paraphée, et scellée en vêlin, de crainte que le papier ne fût pas assez fort.

Le Jesuite de son côté ne fut pas moins satisfait que le Comte : il avoit tiré cinq cens Louïs de cette affaire, s'etoit rendu ami des deux partis opposez, et se trouvoit entiérement à couvert du blâme, dont le Baron auroit pu le charger, si le Comte d'Apremont se fût sauvé après qu'il l'auroit mis hors de prison sur sa parole. La Marquise étoit dans une joye inexprimable voyant qu'elle pourroit desormais sans cruauté ni sans inquietude jouïr de son cher amant, et la Comtesse d'Apremont goûtoit toute la douceur de voir son fils tiré d'une affaire fort delicate, sans qu'il lui en coutât presque rien. Ainsi de tous les interessez il n'y eut que le pauvre Baron, sa femme et sa fille qui eussent lieu de s'affliger d'un succez si inopiné, et si contraire à leurs esperances. Le Pere La Chaize, qui feignoit toûjours de n'avoir eu aucune part dans la confidence du Comte, se plaignoit avec eux de sa mauvaise foi, entroit dans leur peine, et marquoit dans tous ses discours une extrême indignation de ce qu'il avoit voulu le rendre l'innocent ministre de ses mauvais desseins. Si bien que ce faux Jesuite à l'ombre de son hypocrisie trouvoit l'art de se ménager dans l'esprit des gens de bien dans le tems même qu'il les trompoit. Revenons à son intrigue avec la Duchesse de Vantadour.

Le Chevalier de Châtillon continuoit de la voir avec la derniére assiduité, se flattant, comme il est assez naturel aux jeunes gens qu'il en étoit le seul favorisé, ce n'est pas qu'il n'eût une assez grande experience des femmes pour savoir qu'il n'y a pas grand fond à faire sur toutes leurs protestations d'amour et de fidelité, mais comme l'excessive devotion de la Duchesse sembloit la tenir si éloignée de toutes les occasions de commerce, que quand elle en auroit eu toute l'envie du monde, il ne

lui auroit pas été possible de se satisfaire : outre que s'étant mise sur ce pied-là, elle s'étoit imposée à elle-même des mesures de bienséance et de modestie, qui font un obstacle presque invincible à toutes sortes d'amoureux desseins, il se persuadoit que tout cela joint à la nécessité de soutenir le caractére qu'elle avoit pris, ne lui permettoit pas de songer à aucune sorte d'engagement : car quant à celui qu'elle avoit pris avec lui, il le regardoit comme un effet tout particulier de sa bonne fortune et de son mérite, qui l'avoit forcée à franchir en sa faveur des bornes et des difficultez insurmontables pour tout autre.

Quelque prevenu que ce jeune Seigneur fût de soi-même, neanmoins il ne se reposoit pas si absolument sur la bonne foi de la Duchesse, qu'il n'éxaminât assez sa conduite : il remarqua les assiduitez du Pere La Chaize auprès d'elle, ses maniéres complaisantes et radoucies, quelques souris et quelques regards suspects jettez à la derobée, et jugeant fort sagement que si la Dame avoit à lui donner un compagnon dans ses travaux amoureux, elle ne pouvoit mieux choisir qu'un Religieux avec qui son honneur ne courroit que peu ou point de risque; il entra dans un soupçon si grand de la vérité, qu'il ne put s'empêcher d'en marquer quelque chose à la Duchesse qui le traita de fou et de visionnaire, et témoigna même un violent chagrin de ce qu'au lieu de l'amour et de la reconnoissance qu'elle avoit lieu d'attendre de lui pour tout ce qu'elle faisoit en sa faveur malgré ce qu'elle devoit à son époux et à elle-même, il étoit assez injuste pour la soupçonner d'un commerce criminel avec un saint Religieux qui ne la voyoit que pour la consoler dans ses afflictions et lui frayer le sentier de la felicité. (« A bon entendeur salut. ») Le Chevalier

se paya pour quelque tems de cette pieuse réponse, mais remarquant tous les jours des choses qui lui faisoient juger de plus en plus que leur commerce n'étoit pas tout-à-fait si pur et si degagé des sens qu'elle vouloit le lui persuader, il se résolut à les observer de si près qu'il s'assureroit de la vérité. Et se persuadant, que si le Reverend Pere étoit admis dans les privautez de la Dame, il jouïroit sans doute aussi bien des plaisirs de la nuit que de ceux du jour, il crut qu'il falloit épier auprès de la porte d'un certain escalier derobé, par lequel il avoit été plusieurs fois introduit. Il se trompoit pourtant dans ses conjectures; car bien qu'il fût vrai que la Duchesse comptât son Jesuite pour le meilleur de ses amans, toutefois elle n'avoit jamais voulu lui accorder une seule nuit, tant pour crainte du scandale qui auroit été extraordinaire si on étoit venu à en découvrir quelque chose, que parce que ces heures-là n'étoient ordinairement guéres vacantes. Mais comme le Chevalier ne savoit pas encore tout ce secret, il s'attendoit bien à surprendre mon galant au bonnet triangulaire en flagrant delit. Pour cela il quitta ses habits, se frotta le visage et tout le corps de bouë, prit un bâton en sa main, et quoi que ce fût au milieu de l'hiver, se couvrit de méchants haillons tout percez, et en ce pitoyable équipage il fut sur les onze heures prendre son poste à cent pas de la petite porte, où il se mit à demander l'aumône d'un ton aussi piteux, que s'il n'avoit pas su où coucher. Il n'est pas besoin de dire qu'il souffroit beaucoup, car il gêloit à pierre fendre. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est qu'il perdit son tems et sa peine, car il n'aperçut rien cette nuit-là. Neanmoins ne se rebutant pas, il retourna le lendemain au même lieu et dans le même équipage; mais à peine y eut-il demeuré une heure qu'il aperçut un homme

couvert d'un grand manteau gris, qui passa deux ou trois fois devant la porte, examinant si personne ne le voyoit, et qui l'ayant remarqué s'en vint à lui le nez caché sous son manteau, et lui demanda ce qu'il faisoit là; le feint mendiant lui répondit, qu'il attendoit la charité des gens de bien, qu'il étoit un pauvre malheureux étranger, dont l'extrême disette et le manque de connoissance le mettoient dans la nécessité de coucher dehors, et d'y mourir de froid, si quelque bonne ame n'avoit compassion de lui. Sur cela l'homme au manteau gris tira un écu de sa poche, et le lui mit dans la main, lui disant qu'il allât chercher gîte quelque part avec cet argent, et qu'il se retirât de là. Le mendiant lui donna mille benedictions, et voulut commencer à dire son chapelet, et reciter les sept Pseaumes Pénitentiaux à son intention; mais le manteau gris qui ne demandoit que son absence et non pas ses priéres, lui commanda si absolument de se retirer, qu'il fut contraint de rengainer ses oraisons; alors feignant de faire quelques efforts pour se lever, il s'écria tout d'un coup lamentablement qùe ses jambes étoient gelées, et qu'il ne pouvoit plus se remuër; et faisant là-dessus mille exclamations, il sembloit se desesperer. Mais il fallut bien-tôt changer de note, car l'inconnu jugeant qu'il y avoit de la forfanterie dans le fait du gueux supposé, tira son épée, et lui en donna trois ou quatre grands coups sur la tête et sur les épaules, accompagnez d'autant de Mor..... qu'il le tueroit, de sorte que pour éviter la furie de ce Diable de frappeur, il gagna au pied le plus vite qu'il put.

Cette malheureuse aventure fit faire des reflexions bien chagrines au pauvre Chevalier, car naturellement il n'étoit pas homme à se laisser battre gratis. D'ailleurs il jugeoit par la vigoureuse charge qu'il avoit soufferte,

qu'elle ne partoit pas de la main d'un Jesuite, et qu'ainsi il falloit qu'il eût quelque autre rival dont il ne se doutoit point. Il rêva toute la nuit aux moyens dont il se serviroit pour le découvrir. De reprendre ses haillons du soir précedent, il étoit trop dangereux, et même assez inutile, puis qu'ayant parlé en propre personne à celui qu'il cherchoit, il n'avoit pu néanmoins le reconnoître. D'y aller avec ses gens bien armé, et jetter d'abord sur le quarreau celui qui entreroit, c'étoit s'exposer à tuer quelqu'un de ses plus intimes amis, ou à être tué luimême : enfin à force de songer il trouva le secret de les surprendre dans l'action propre sans peril ni danger, et de se venger, s'il le trouvoit à propos, et voici comme il fit. Il y avoit au bas de cet escalier derobé, dont nous avons parlé, un petit reduit où l'on mettoit quelquefois du charbon, il s'y cacha le soir après qu'il eut pris congé de la Duchesse, et le fit si adroitement que personne ne s'en aperçut. Sur le minuit ou environ il vit entrer un homme qui avoit ouvert la porte avec un passe-partout, et qui étoit aussi couvert d'un manteau, dont il ne put distinguer la couleur à cause de l'obscurité, mais il ne douta point que ce ne fût celui du soir passé; et dans cette pensée il attendit avec beaucoup d'impatience autant de tems qu'il jugea qu'il en falloit pour les premiéres amitiez et pour se deshabiller et se mettre au lit. Après quoi bien resolu de tuer celui qui l'avoit si maltraité, il monta en haut tout furieux le pistolet à la main, et ouvrant la porte de la chambre avec un passe-partout dont il étoit aussi muni, il s'en alla tout droit au lit, en jurant comme un Bas-Breton qui voit sa charrette embourbée. Mais il fut bien surpris quand il reconnut le Chevalier de Lorraine son plus intime ami, et qui plus est le favori de Monsieur Frere du Roi.

Que Diable faites-vous ici, Monsieur? lui dit-il.

Parbleu, Chevalier, répondit Monsieur de Lorraine, tu vois, *cy trastullamo un pocco,* et toi que veux-tu dire avec ton pistolet rouillé?

Par la ventre... repartit Châtillon, il n'est point si rouillé qu'il n'eût bien chassé la boure dans le corps à tout autre qu'à vous, que j'aurois trouvé ici.

Je vois bien ce que c'est, reprit le Chevalier de Lorraine, tu baisois Madame de Vantadour, et tu croyois être le seul, j'ai été dans la même pensée que toi, mais nous nous sommes trompez tous deux.

Par votre foi, Mr., interrompit Châtillon, dites-moi si c'étoit vous que je vis hier comme j'étois déguisé en gueux.

Le Chevalier de Lorraine lui répondit, que non-seulement ce n'étoit point lui, mais qu'il ne savoit pas même de quoi il lui parloit. Si cela est, dit Châtillon, nous avons donc plus d'un confrére, et là-dessus il lui conta en peu de mots ses soupçons à l'égard du Pere La Chaize, et l'aventure de la nuit passée à la reserve des coups de plat d'épée qu'il lui cacha discrétement. Le Chevalier de Lorraine lui apprit en revanche tout ce qu'il avoit pu découvrir de son côté, et s'étant ainsi mutuellement animez contre la pauvre Duchesse, qui étoit plus morte que vive, ils la traiterent comme la derniére des garces, lui dechirerent la chemise, lui donnerent vingt claques sur les fesses, la traînerent accorche-cul par la chambre, et encore eut-elle assez de peine à les empêcher de rompre les vitres, et de jetter les meubles par les fenêtres. Ce ne fut qu'à force de priéres et de supplications qu'ils lui firent grace du vacarme. Mais à cela près elle eut à souffrir d'eux toutes sortes d'indignitez. Cependant comme elle avoit le corps très-beau, leur

appetit brutal s'étant reveillé à force de la voir nuë, ils se coucherent avec elle dans le lit, et la prirent l'un par derriére, et l'autre par devant, tous deux en même tems; puis par en haut et par en bas ils exercerent sur son corps tout ce que la Dupré leur avoit appris des plus sales débauches, et lui firent confesser que jamais elle ne s'étoit trouvée à semblables nôces.

Cependant comme si cette nuit eût été particuliérement destinée aux aventures, il en arriva une autre dans la même maison, qui les obligea de donner quelque relâche à la malheureuse Duchesse. Le Duc de Vantadour avoit fait débauche tout le jour de son côté avec le Prince d'Elbeuf, Liguerac, le Prince de Morbec, Ambreville, le petit du Val, et cinq ou six autres coupe-jarêts comme ces deux derniers. Quand ils furent bien souls de vin et de femmes, ils proposerent d'aller tirer les manteaux sur le pont Saint Michel, divertissement qui pour lors étoit fort en vogue parmi les jeunes gens de la Cour. Ils en atrapperent trois ou quatre, deux montres, autant d'épées et quelque trente pistoles d'argent monnoyé, et malheureusement pour le Duc de Vantadour, tout cela fut donné en garde à ses valets, parce qu'il n'y en avoit point d'autres. Le dessein étoit de le porter ensuite dans un certain lieu attitré, où on leur donnoit à boire et à manger pour la valeur des choses qu'ils avoient attrapées : mais lors qu'ils étoient sur le point de se retirer, ils furent joints par les Archers du Guet, qui les voulurent arrêter : il fallut se défendre, car de se laisser prendre par ces coquins, il n'auroit été ni sûr ni honorable : les voila donc aux mains, et comme les voleurs étoient une douzaine contre les autres, qui ne faisoient que sept en tout, ils en mirent d'abord deux sur le quareau, de sorte qu'il n'en restoit plus que cinq. (Par parenthèse, quand nous

disons les voleurs, nous entendons la bande du Duc; car ce terme est équivoque.) Quoi qu'il en soit, pendant tout ce carnage les valets craignant d'être saisis chargez du butin, et n'ayant pourtant pas envie de le laisser, gagnerent au pied le plus promptement qu'ils purent; les Archers qui s'en aperçurent, se doutant que ceux-là étoient les véritables voleurs, et que ceux avec qui ils avoient affaire, n'étoient entrez dans la querelle qu'accidentellement, quitterent ceux-ci pour courir après les fuyars. Ce n'étoit pas ce que le Duc demandoit, car si ses valets avoient été pris, il n'y auroit eu guéres d'apparence, qu'il s'en fût tiré bagues sauves; de maniére que pour éviter ce desordre il se mit à poursuivre ceux qui poursuivoient ses gens. Par bonheur pour lui, les drôles eurent assez d'esprit pour laisser tomber d'espace en espace une partie de leur butin, ce qui retarda la course des Archers, en sorte qu'ils ne purent les joindre qu'à l'Hôtel de Vantadour, où ils s'étoient retirez Le Duc y arriva un moment après eux, et trouvant sa maison investie par une trentaine de ces hapechars; car la troupe avoit considerablement grossi en chemin, il leur demanda avec la même fierté que s'il n'avoit rien vu, ce qu'ils cherchoient, et ne voulant rien écouter leur dit qu'ils étoient des insolens et des coquins, qu'il les feroit tous pendre, et leur commanda de se retirer dans le même moment, ce que les Chevaliers du Guet ayant refusé, disant qu'ils vouloient avoir les voleurs qui s'étoient sauvez dans son Hôtel, il donna un coup de sifflet, et aussi-tôt il sortit vingt grands coquins armez de mousquetons et de pistolets qui firent feu sur le Guet, lequel se défendit encore, si bien que la tuerie recommença de nouveau avec un grand bruit de coups de feu, d'armes blanches, et de plusieurs voix confuses.

Le Chevalier de Lorraine, et le Chevalier de Châtillon, qui étoient alors occupez à tourmenter la pauvre Duchesse, comme nous l'avons expliqué, surpris de ce tintamare, s'habillerent au plus vîte, prirent leurs armes et descendirent en bas, où ils trouverent encore le Duc dans la mêlée, qui se battoit comme un Lion, et n'étoit pas peu embarrassé avec ses gens; parce qu'à mesure qu'ils tuoient des Archers, il en arrivoit d'autres. Nos deux Chevaliers le voyant ainsi intrigué, se jetterent de son côté à la faveur de la nuit, feignant de se trouver là par hazard, et payerent si bien de leur personne, qu'enfin le Guet se retira avec sa courte honte, laissant six blessez et quatre morts étendus sur la place. Le Duc qui ne se doutoit nullement du manège que ces deux Messieurs venoient de faire chez lui, les remercia de leur honnêteté, ensuite de quoi ils se conseillerent tous ensemble, et il fut resolu que pour éviter ou le Châtelet ou la Bastille, ou peut-être quelque chose de pis, chacun s'absenteroit jusques à ce que l'affaire fût étouffée.

A quelque chose malheur est bon; c'est un vieux proverbe que je trouve bien pensé, et dont la Duchesse éprouva lors la vérité. Car si tout cela ne fût point arrivé, il est certain que les deux Chevaliers n'auroient pas manqué de publier à la Cour les desordres de sa conduite dans la chaleur de leur mécontentement; au lieu que leur bannissement volontaire les ayant obligez d'abord au secret, et le tems ayant un peu moderé leur ressentiment, ils furent dans la suite assez honnêtes pour s'en taire, et se contenterent de ne la plus voir.

Quelqu'un dira, sans doute, que voila une discrétion bien admirable en deux hommes du caractére et du genie de ceux-ci, particuliérement après une infidélité comme celle de la Duchesse, et les traitemens injurieux qu'ils

lui avoient faits. Qu'il y ait de la vraisemblance à la choseou non, elle est pourtant comme je la rapporte, c'est tout ce que je puis dire là-dessus. Après quoi j'avouerai que franchement il n'y avoit guéres lieu de l'esperer ainsi; la Duchesse elle-même n'osoit s'en flatter. Elle croyoit toûjours que les Chevaliers alloient la perdre de reputation dans le monde, et ne pouvant se resoudre à essuyer toutes les railleries cruelles qui lui en seroient faites, elle resolut de s'aller confiner dans la Basse-Normandie, en attendant qu'elle sût comment tout iroit. Ce qui la porta à choisir cette retraite si éloignée preferablement à une autre plus proche de Paris, fut le voisinage de sa belle-sœur la Comtesse de St. Geran : non pas que son amitié et son attachement pour cette vertueuse Dame, qui lui touchoit de si près, fût le motif de son choix; elle en avoit un au contraire tout opposé aux mouvemens de la bienveillance, et même de la nature comme on le verra bien-tôt.

Le Comte de St. Geran, qui étoit frere de la Duchesse, possedoit quantité de belles terres, qu'elle regardoit quasi comme siennes, parce que le Comte n'ayant point d'enfans, elles devoient lui revenir comme à la plus prochaine heritiére; mais Dieu ayant permis qu'au bout de dix années de stérilité la Comtesse devint grosse, toutes les esperances de la Duchesse de Vantadour s'évanouïrent. Il y avoit déja quelques jours qu'on lui avoit écrit cette nouvelle, quand elle eut le malheur d'être surprise par le Chevalier de Châtillon avec le Chevalier de Lorraine, et cette derniére aventure ayant achevé de la resoudre à quitter Paris, elle prit avec elle la Brinvilliers, sa bonne amie, et s'en alla à sa terre de Ste Marie du Mont, dans le dessein d'empêcher les suites de cette fâcheuse grossesse qui devoit

lui enlever tout d'un coup soixante ou quatre-vingt mille livres de rente.

La Brinvilliers lui avoit promis de donner à la Comtesse un certain bouillon agréable, qui sans lui faire aucun mal, ne laisseroit pourtant pas d'agir avec tant de force, que son fruit se perdroit, comme si au lieu d'une véritable grossesse, elle n'avoit eu qu'une interruption de ses ordinaires. Mais quand cette habile operatrice fut arrivée, elle trouva que la grossesse étoit si avancée qu'il n'y avoit plus moyen de se servir de cette voye. La Duchesse en fut au desespoir, et pria la Brinvilliers d'empêcher l'heureux accouchement de la Comtesse à quelque prix que ce fût. La Brinvilliers lui répondit que cela ne seroit pas difficile, pourvu qu'elles eussent une ou deux personnes affidées qui portassent l'enfant dans la mer, ou qui l'enterrassent aussitôt après que Madame de St. Geran auroit accouché. S'il ne tient qu'à cela, dit la Duchesse, notre dessein ne peut manquer de réüssir, n'avons-nous pas assez de beauté pour mettre entiérement dans nos intérêts quelqu'un de ses domestiques, et si l'amour seul ne suffit pas pour les gagner tout-à-fait, ne pouvons-nous pas y joindre les presens, et l'esperance d'une grande fortune ? Nous y trouverons notre compte de toutes les façons, ajouta-t-elle ; car enfin quel plaisir seroit-ce pour nous de demeurer dans ce triste desert sans société d'aucun homme ? Nous sommes jeunes, profitons d'un tems si agreable, et qui dure si peu. La Brinvilliers, qui étoit tout-à-fait de la complexion et de l'humeur de la Duchesse, entra fort dans son sentiment : tout ce qui lui faisoit de la peine, étoit que peut-être ces marauts-là, après avoir joui de leurs plus douces faveurs, auroient assez d'ingratitude pour le divulguer. Mais son esprit ingenieux trouva d'abord un expedient

pour prevenir ce malheur, qui fut de s'en servir pour une experience de ses poisons, après que l'une et l'autre s'en seroient servies pour apaiser le feu de leur passion, et que par leur moyen elles auroient détruit l'enfant de la Comtesse. La Duchesse applaudit à la pensée de la Brinvilliers d'autant plus qu'elle y trouvoit un autre avantage fort considerable, touchant le secret du crime qu'elles avoient eu premiérement en vûë ; car en faisant mourir ceux qui en auroient été les ministres, et qui seuls en auroient connoissance, il étoit vraisemblablement impossible que jamais il fût découvert. Il ne restoit donc plus qu'à se determiner sur le choix de ceux qui devoient être leurs malheureuses victimes. La Duchesse avoit un Maitre d'Hôtel nommé du Bois, qui faisoit l'homme d'esprit et l'empressé auprès de tout le monde, et qui d'ailleurs n'étoit point mal fait. Comme il savoit que la Brinvilliers étoit fort amie de la Duchesse, il tâchoit de se mettre particuliérement bien dans son esprit par toutes les honnêtetez dont il pouvoit s'aviser. Ce fut sur ce pauvre homme qu'elle jetta les yeux, et le Valet de chambre de la Comtesse fut celui que la Duchesse élut parmi tous ses domestiques pour en faire ce qu'elle avoit resolu.

La Brinvilliers ne tarda pas long-tems à venir à bout de son Maître d'Hôtel. Elle feignit pendant quelques jours de prendre un singulier plaisir à ses services, causoit volontiers en particulier avec lui, et dans toutes ses conversations lui témoignoit tant d'amitié qu'il se persuada facilement qu'elle sentoit pour lui quelque chose de plus touchant encore : quand on a bonne opinion de soi, on se flatte toûjours aisément sur ce chapitre. Que ne peut-on point penser lors qu'une femme donne aussi beau jeu que le faisoit la Brinvilliers, et qu'effecti-

vement elle en veut venir à la conclusion. Le pauvre du Bois se crut tendrement aimé, et l'amour d'une femme de qualité le comblant d'honneur au dessus de toute son ambition, il l'aima éperdument, et jusques au point de tout sacrifier pour elle. Neanmoins l'extrême difference qu'il y avoit de lui à elle, le retenoit dans un respect dont il ne seroit jamais sorti, si la Brinvilliers ayant remarqué l'effet de ses artifices, n'eût fait les premiéres avances, et ne se fût expliquée en termes si intelligibles, que le pauvre miserable ne put plus douter de sa pretenduë bonne fortune. Jamais homme ne fut si content, il estimoit sa conquête au dessus de tous les Empires du monde. et n'auroit pas voulu changer son bonheur avec celui du plus glorieux Monarque.

D'un autre côté la Duchesse faisoit les doux yeux au valet de chambre de sa belle sœur, lui disoit souvent qu'il étoit digne d'une meilleure fortune, et qu'elle vouloit le tirer de la nécessité de servir. Elle admiroit son adresse à peigner, jusques à ne vouloir point qu'aucun autre que lui touchât à ses cheveux, pendant tout le tems qu'elle demeura là. Cependant un jour qu'elle avoit destiné pour l'employer à toute autre chose qu'à cela, elle prit soin d'écarter ses femmes en leur donnant à chacune quelque commission ; ainsi ce garçon resta seul dans la chambre, et elle se mit dans une negligence si affectée, que tout autre que lui en auroit été ému. Que le Lecteur se represente une très-belle femme qui n'a ni jupe ni bas, et qui n'est couverte pour tout habit que d'une chemise fort fine, et d'une robe de chambre qui n'étant point fermée par en haut, laisse tous les tetons entierement découverts : voila l'équipage où étoit la Duchesse quand elle lui dit de la venir peigner. Ce pauvre garçon brûlant dans son harnois s'approcha tout

interdit, sans savoir quasi ce qu'il vouloit faire; son teint étoit enluminé comme celui d'un Cherubin, ses mains tremblantes; et ses yeux enflammez, au lieu de regarder aux cheveux, étoient attachez sur ces deux tetons, qu'il sembloit devorer. La Duchesse qui voyoit son trouble, jugeant aussi qu'il étoit tems de le faire parler, et qui plus est d'agir, lui dit en rougissant par une feinte pudeur. qu'est-ce, La Porte? c'est ainsi qu'il s'appelloit, il me semble que tu regardes mon sein fort attentivement, ne te feroit-il point d'envie? Helas, Madame, répondit-il, que trop pour mon repos; permettez-moi, je vous supplie, de me retirer; car je brûle, je n'en peux plus. Comment, reprit la Duchesse, si tu es si malade pour le voir seulement, que deviendrois-tu si je te permettois de le manier? Ha! repondit-il, j'en mourois, Madame. Il faut que nous voyons cela, dit-elle ; en même tems elle l'embrassa par les reins assise qu'elle étoit, et l'attira sur elle. Le drôle, qui n'étoit point stupide, ne se fit pas prier plus long-tems, et usa si bien de la liberté qu'on lui accordoit, que pour ce matin la Duchesse en fut satisfaite. Le lendemain suivit de même et plusieurs autres jours après ceux-là. Mais comme cela n'étoit proprement qu'un accessoire à ce qu'elle vouloit de lui, et que pour l'y resoudre à coup sûr, il falloit prendre bien ses mesures, elle lui fit un jour des caresses extraordinaires, lui accorda toutes les libertez que sa passion lui put suggerer, enfin l'enyvra de plaisirs, et pour le mettre entiérement hors d'état de lui rien refuser, lui fit present de cinquante pistoles, et lui promit en pur don une petite Terre de quinze cens livres de rente, dont elle s'engagea de lui passer dans peu un Contract de rente simulé; lui jurant au reste que ce n'étoit que le moindre des bienfaits qu'il pouvoit attendre d'elle : qu'il falloit

qu'il se retirât du service, et qu'elle l'entretiendroit honnêtement dans le monde. Après tant de promesses si avantageuses, et accompagnées de tant de marques d'une véritable passion, elle lui fit enfin confidence de son secret, mais ce ne fut pas sans avoir auparavant exigé de lui les sermens les plus execrables, et s'être informée avec la derniére precaution s'il l'aimoit assez pour executer aveuglément tout ce qu'elle lui demanderoit. Enfin elle fit tant de cérémonies auparavant de s'expliquer, et se servit de tant de detours, que La Porte qui pensoit qu'on lui alloit demander d'assassiner le Roi, ou d'entrer en commerce avec le Diable, fut tout étonné quand il vit qu'il n'étoit question que de noyer un enfant ou de l'enterrer après qu'on l'auroit tué; de sorte que regardant cela comme une petite bagatelle, il promit sans balancer à la Duchesse de la servir en cela et en toute autre chose avec une fidélité et un attachement, dont elle lui sauroit sans doute bon gré.

La Brinvilliers de son côté avoit si bien fait auprès de son Maître d'Hôtel, qu'il étoit entré dans le même complot, avec d'autant plus de facilité qu'il servoit sa Maîtresse en même tems qu'il obligeoit celle dont il recevoit tant de marques d'amour.

Toutes choses ainsi preparées, et la Comtesse de St. Geran se trouvant près de son terme, la Duchesse de Vantadour jugea qu'il étoit tems de faire leur coup. Elle pria donc sa belle-sœur de venir passer quelques jours à Sainte Marie, qui est un lieu fort agreable, particuliérement dans la saison qu'il faisoit alors; car le Printems étoit déja assez avancé. La Comtesse ne mena avec elle qu'une femme de chambre, qui étant encore de trop pour les desseins de la Duchesse, on trouva moyen de l'envoyer à la maison de sa Maîtresse pour y

prendre une certaine cassette ingenieuse qu'on vouloit voir, et dès qu'elle fut partie, on servit la collation; mais à peine eut-on fini de manger que la Comtesse se sentit saisie d'un sommeil si pressant, que malgré tous les efforts qu'elle fit pour y resister, elle fut obligée de s'aller mettre au lit, où elle s'endormit, ou pour mieux dire, tomba dans une léthargie si profonde qu'on eut bien de la peine à l'en retirer au bout de quatre jours. Cependant la Brinvilliers qui s'étoit mise sur le pied de Medecin depuis long-tems, s'empressoit en apparence pour la secourir, et lui coula dans la gorge par un entonnoir une certaine liqueur, dont la violence la fit accoucher sur le champ sans qu'elle en ressentit rien. Il n'y avoit alors dans la chambre que la Duchesse, elle et le Maître d'Hôtel avec le Valet de chambre, qui étoient de la conspiration : de maniére que la Duchesse ne doutant nullement du secret se rejouïssoit avec sa bonne amie de leur heureuse réüssite, et prenant ce petit enfant nouveau né, lui enfonça le poulce dans le crane, ne croyant pas qu'il en fallût davantage pour le faire mourir; après quoi elle le remit entre les mains de ces deux hommes, et leur dit de le porter dans la mer. Cela fait elle mit dans le lit de la Comtesse une grande quantité de sang de bœuf caillé, et aussi-tòt fit appeller toutes ses femmes et leur montra ce sang, comme s'il fût sorti tout fraîchement du ventre de la Comtesse. Et la Brinvilliers raisonnant là-dessus doctoralement, dit que tout cela étoit provenu de la retention de ses ordinaires, et lui avoit tellement enflé le ventre, qu'elle s'étoit toûjours flattée d'être grosse; ajoutant à cela, que les vapeurs grossiéres et malignes de cette pourriture étoient la cause des grands maux de tête dont la Comtesse s'étoit toûjours plainte, et particuliérement de la léthargie où

elle étoit tombée; enfin elle parla si savamment de la cause et des effets que personne ne douta de la vérité de son dire. On prit donc tout ce sang que l'on mit dans une grande chaudiere de cuivre, pour le faire voir à la Comtesse quand elle seroit revenuë à elle; et l'on feignit de prendre tous les soins imaginables pour la reveiller, mais dans le fond on ne fit rien de ce qu'il falloit jusques au quatriéme jour, parce qu'on étoit bien aise de laisser corrompre ce sang à un point qu'il ne fût plus possible d'y rien connoître. En effet quand la Brinvilliers jugea qu'il étoit venu dans un tel état, que les plus habiles Chirurgiens y auroient été trompez, elle donna à la Comtesse un contrepoison qui lui ranima les esprits si efficacement qu'elle revint, mais si foible, si abattuë, et dans un si pitoyable état, qu'il y avoit tout sujet de craindre pour sa vie. Néanmoins comme elle étoit d'un assez bon temperament, elle reprit ses forces peu à peu, et sa santé se retablissant elle se leva un mois après. Cependant elle étoit dans une affliction sans égale de la fausse couche qu'elle croyoit avoir faite; car on lui avoit montré tout ce sang pourri, et elle ne se doutoit point du tour qu'on lui avoit joué. Le Comte son mari fut celui qui connoissant mieux le caractere d'esprit de la Duchesse, et sachant presque indubitablement que sa femme étoit grosse, en soupçonna davantage la supercherie. Mais comme il auroit eté absolument inutile de marquer ce qu'il en pensoit, puis que c'étoit une chose où l'on ne voyoit goutte, il aima mieux dissimuler que de se plaindre en vain ou mal à propos.

A l'égard de l'enfant que nous avons laissé entre les mains du Maître d'Hôtel et du Valet de chambre, il ne fut ni jetté dans la mer ni enterré, comme les ordres de la Duchesse portoient. Ces deux miserables touchez de

compassion du sort de cet innocent, et saisis de l'horreur d'un crime où ils ne se portoient que par un excès de complaisance, resolurent ensemble de le sauver, et au lieu de le jetter dans la mer, comme ils avoient promis, le porterent à un village nommé Saint Sauveur, qui est à trois lieuës de Sainte Marie, où ils le confierent à la garde d'un homme et d'une femme de leur connoissance pour le nourrir, et leur donnerent 20 écus, après les avoir chargez de tenir cela secret sur peine de la vie; leur faisant entendre, que s'ils en parloient à qui que ce fût au monde, il y avoit un grand Seigneur qui les feroit poignarder infailliblement, et que si au contraire ils en avoient soin comme de leur propre fils, et le faisoient passer pour tel, un jour viendroit que cet enfant reconnu leur feroit leur fortune et les enrichiroit d'une telle maniere qu'ils n'auroient plus besoin de travailler ni eux ni leurs enfans. Après cela ils revinrent à la maison, et dirent à la Duchesse et à la Brinvilliers qu'ils l'avoient porté trois ou quatre lieuës de là, et l'avoient jetté dans la mer, avec une grosse pierre au cou. Depuis ce jour-là ils consultoient assez souvent ensemble sur le dessein qu'ils avoient formé d'avertir de tout le Comte et la Comtesse, parce que l'amour des deux Dames, et les grands biens qu'ils en attendoient, les empêchoient de satisfaire aux mouvemens de leur conscience. Cependant ce fut ce même retardement qui leur causa la mort. Car la Duchesse et la Brinvilliers craignant ce qui effectivement seroit enfin arrivé; et ne voulant point souffrir dans le monde des gens qui sussent tant de leurs affaires, envoyerent ceux-ci au Royaume des morts par la plus courte voye, du moins le Valet de chambre, car il ne vêcut pas un quart d'heure après que la Brinvilliers lui eut donné le poison. Pour ce qui est du Maître

d'Hôtel, comme elle s'en doutoit moins, elle voulut faire sur lui un essai d'un poison lent dont elle avoit depuis peu inventé la composition : de maniére que ce pauvre malheureux se sentit consumer pendant plus de deux mois d'une fiévre lente qui le fit devenir sec comme un véritable squelette : alors voyant qu'il approchoit de sa derniére heure, et jugeant bien que ni le Valet de chambre ni lui ne mouroient pas sans quelque secours étranger, il envoya chercher le Curé du Village, afin qu'il vint recevoir sa confession, après laquelle il lui avoua les choses comme elles étoient, le chargeant qu'après sa mort il donnât avis de la chose comme elle s'étoit passée, au Comte de Saint Geran, et peu après il mourut.

Le Curé ne s'acquitta pourtant point de la commission dont il s'étoit chargé; il avoit remarqué dans la confession du défunt, que la Duchesse de Vantadour étoit une femme qui par le moyen de son amie la Brinvilliers pouvoit facilement mettre un homme au rang des trépassez; et comme il ne se sentoit encore aucune tentation d'aller prendre séance parmi eux, il aima mieux, de crainte d'accident, tenir son secret par devers lui, que de s'exposer, en le declarant, à la haine et à la vengeance d'une personne si puissante et si redoutable. Ainsi la Duchesse contente de son expedition, et jouïssant de son crime s'en retourna à Paris, où nonobstant tout ce qui lui étoit arrivé avec les Chevaliers de Lorraine et de Châtillon, elle imposa plus qu'auparavant à tout Paris et à la Cour, par ses mines de devotion; et dans le secret de l'alcove se donna carriére avec ses amans, et principalement avec son cher Pere La Chaize, lequel nous laisserons encore pour quelque tems, parce que le Lecteur sera sans doute bien aise d'apprendre la suite de l'histoire que nous venons de reciter, et qui est si véritable dans toutes ses

circonstances, qu'il n'y a pas un Avocat au Palais qui n'en ait connoissance.

Il y avoit environ dix ans que Madame de St. Geran avoit accouché sans s'en être aperçûë, et de la maniére que nous l'avons raconté, quand cette Comtesse revenant de Vallogne, petite Ville du Coutantin, son carrosse rompit dans le Village de Saint Sauveur; plusieurs enfans s'assemblerent autour pour voir cet embarras, comme c'est l'ordinaire des petits villageois, et entre ceux-là le fils de la Comtesse se trouva aussi. Il étoit tout-à-fait blond, le teint assez beau, il avoit de l'esprit plus que n'en ont ordinairement ceux à qui la naissance ne donne qu'un sang grossier, et outre tout cela il ressembloit si parfaitement à Monsieur de Saint Geran son pere, que la Comtesse ne put s'empêcher de le remarquer, et cette ressemblance jointe avec les mouvemens de la nature, lui faisant aimer cet enfant dès qu'elle le vit, elle s'informa curieusement du paysan qui il étoit, à quoi il répondit franchement et sans déguiser; et lui raconta sur l'heure en quel tems et comment il lui avoit été remis, ajoûtant que ceux qui le lui avoient donné étoient morts. La Dame qui n'étoit pas connuë du Villageois, lui ayant demandé s'il connoissoit bien les personnes qui lui avoient apporté cet enfant, il répondit avec la même sincerité qu'oui, et que c'étoient le Maître d'Hôtel de la Duchesse de Vantadour et le Valet de chambre de la Comtesse de St. Geran, l'un nommé Du Bois, et l'autre La Porte. Alors la Dame faisant réflexion aux mouvemens secrets qu'elle avoit ressenti en voyant ce petit garçon, à la ressemblance extraordinaire qu'il avoit avec son pere, au tems, aux circonstances, et aux personnes, ne douta quasi point qu'il ne fût veritablement son fils, et dans cette pensée elle l'emmena avec

elle, et le presenta au Comte son mari, lequel n'ayant jamais pu se guerir des soupçons qu'il avoit conçus contre la Duchesse, entra tout-à-fait dans le sentiment de sa femme. Comme ils en prenoient un fort grand soin, ils ne demeurerent pas plus long-tems que jusque au lendemain à s'apercevoir de la fosse qu'il avoit dans la tête; mais ils ne pouvoient juger comment cela lui étoit arrivé; ils s'en informerent au pere et à la mere putatifs, qui leur dirent que quand ces deux hommes l'avoient apporté il étoit ainsi, et qu'ils leur avoient dit que c'étoit une personne qui l'ayant voulu tuer, lui avoit enfoncé le pouce dans le crane, qui avoit obéï comme une pâte molle sous le cachet sans rompre, et que depuis la marque lui en étoit toûjours demeurée. Cette nouvelle circonstance les persuada de plus en plus de ce qu'ils soupçonnoient fortement. Si bien que le Comte ne craignit point d'entreprendre sa sœur sur cette affaire. Il obtint même permission de faire publier des monitoires et des interdits dans toutes les Paroisses voisines : ce qui ayant fait parler le vieux Curé, il declara tout ce qu'il avoit appris du Maître d'Hôtel. Néanmoins comme cela ne faisoit pas une entière preuve, et que la Duchesse avoit de grands amis, le procez traîna dans une longueur extrême, et fut renvoyé de Jurisdiction en Jurisdiction, et de Cour en Cour, jusques à ce qu'enfin il fut terminé par un Arrêt qui declara le jeune homme fils legitime du Comte de St. Geran, toutefois sans condamner la Duchesse de Vantadour à rien. Mais cela n'empêche pas que tout le monde ne soit assez instruit de la verité de l'histoire; et il ne faut que la demander à ce jeune Comte; car son pere est mort presentement, il la contera d'un bout à l'autre, à qui voudra l'entendre, et lui montrera le creux qui est encore aujourdhui dans

son crane à l'endroit où la Duchesse avoit appliqué le pouce. Nous nous sommes peut-être un peu trop étendus sur l'histoire particuliére de la Duchesse de Vantadour, mais qu'importe, pourvu que le Lecteur ne soit pas ennuyé; mon principal but est de le divertir en lui apprenant ce qu'il ne sait pas : si je réüssis à ce que je me suis proposé, n'ai-je pas lieu d'être content ? Quoi qu'il en soit, je reviens au Pere La Chaize. La longue intrigue qu'il avoit euë avec la Duchesse ayant un peu rallenti leurs premiéres ardeurs, ils couroient grand risque de se lasser bien-tôt l'un de l'autre, quand la lettre du Pere de Vaux, qui l'appelloit à Dijon, vint tout à propos pour terminer, ou du moins donner trève à un commerce languissant, qui tendoit visiblement à sa fin. Le Pere fit part de ses ordres à la Duchesse, à qui il ne manqua pas d'exagerer la douleur qu'il ressentoit d'être obligé de la quitter; et la Duchesse qui ne lui devoit rien sur le chapitre de la feinte, s'acquitta parfaitement bien des cérémonies requises dans une pareille separation. Le Reverend fut aussi prendre congé de la Brinvilliers, qui lui jura une amitié éternelle, et lui offrit ses services au cas que dans la poursuite de quelque dignité il se trouvât incommodé d'un fâcheux concurrent. Des offres si honnêtes n'étoient point à refuser, aussi promit-il à l'obligeante Dame que dans l'occasion il prendroit la liberté de l'en faire souvenir. Enfin il partit et s'en alla à Dijon, où il trouva de la besogne toute taillée. Nous avons rapporté assez au long dans la precedente histoire, comment il s'y prit pour gagner la niéce du vieux Président; la fâcheuse aventure qui lui arriva, lors que voulant se sauver de la chambre de sa belle par la fenêtre, il demeura suspendu aux grilles de dessous, la colére des autres Jesuites contre lui, et le danger qu'il

courut d'être mis *in pace*, c'est-pourquoi nous y renvoyerons le Lecteur, nous contentant de reprendre le fil de sa vie au tems qu'il ſut arrivé à Rome en qualité de Secretaire de l'Assistant General Barbin.

Quand on arrive dans une Ville où l'on n'a jamais été, on ne peut pas ſaire connaissance tout d'un coup avec les Dames, sur tout en Italie où elles sont extrêmement resserrées, et d'un accez fort difficile. Il ſaut attendre que le tems et l'occasion nous procurent cet avantage, et cependant prendre patience. Le Reverend Pere à l'honneur de qui nous écrivons l'histoire, se vit obligé bon-gré malgré qu'il en eut, dė subir cette dure loi pendant quelques semaines, à la fin desquelles sa continence se trouvant poussée à bout, il résolut de s'adresser à celles dont l'extrême charité s'étend sur tout le monde sans distinction de personnes. Il avoit observé que dans une petite ruë assez voisine de la Maison de Jesus où il logeoit, il demeuroit une jeune Courtisane ſort bien ſaite, qui se tenoit le plus souvent à la fenêtre, et qui n'étoit nullement chiche de regards ſavorables. Ce ſut sur celle-là qu'il fit dessein, et comme elle ne demandoit pas mieux qu'une chalandise à Robe longue qui sont bien les meilleures en Italie, leur marché ſut bien-tôt conclu. En ce païs-là du jeu des yeux on passe à la salutation, de la salutation au baiser envoyé du travers d'une ruë, et lors que cette espèce de baiser est ſavorablement reçu, on peut entrer librement dans la maison, assuré qu'il sera rendu d'une maniére plus réelle. C'est là le manège ordinaire des Etrangers, qui n'ayant point de connoissance, veulent en ſaire tout d'abord à quelque prix que ce soit. Le Pere La Chaize qui n'étoit pas tout-à-ſait ignorant des coutumes du Païs, ne trouva point de plus court expedient que celui-là. Il s'en servit donc

avec tant de succez, qu'en moins d'un demi quart d'heure, tous preliminaires achevez, il fut introduit dans la chambre privée, ou, pour mieux dire, publique de la belle Courtisane. Il en fut si content, qu'après l'avoir payée fort généreusement, il lui promit de la venir voir tous les jours, et peut-être de l'entretenir. Le tems qu'il prit pour ses visites fut sur les cinq heures du soir, à la maniére de compter Françoise; le reste du jour étoit partagé entre Dieu, le monde, et les affaires, ou, pour mieux dire, il se servoit de ces apparences, pour se le donner tout entier à lui-même. Comme il savoit par experience que la Confession n'est pas un des moins assurez moyens *per venire al cibo di qualche nobile boucon,* dit l'Italien, il occupoit réglement le sacré Tribunal depuis les sept heures jusques à dix; à l'issuë de ce saint lieu, il alloit faire sa cour aux Prelats, de qui il étoit déja ou vouloit être connu, et l'après-dînée jusques à cinq heures étoit employée aux affaires de la sainte Societé.

Isabelle, c'est ainsi que se nommoit la Courtisane dont nous avons parlé, ménagea sa nouvelle connoissance fort adroitement pendant cinq ou six semaines; mais enfin voyant que son attachement se tournoit en importunité, et que le Jesuite lui faisoit perdre beaucoup de visites plus lucratives que les siennes, forma le dessein de s'en défaire absolument; mais non pas sans avoir tiré de lui quelque bonne somme. Elle connoissoit par experience que le bon Pere ne dementoit nullement l'esprit de son Ordre, qui est de prendre à toutes mains, prêter à usure, et acquerir du bien par toutes sortes de voyes. Sachant donc qu'il étoit possedé de cette sordide passion autant que qui que ce fut, elle dit un jour, qu'une Courtisane de ses amies, se trouvant extrêmement pressée

par un Marchand à qui elle devoit la levée d'un habit, et par son hôte, auroit été bien-aise de trouver cinquante pistoles à emprunter sur des gages qu'elle donneroit en vaisselle d'argent jusques à la valeur de quatre-vingt, offrant outre cela cinq pour cent par mois d'intérêt. Le Jesuite ouvrit les oreilles à cette proposition, et répondit à Isabelle qu'en sa consideration il tâcheroit de lui faire ce plaisir, quoi qu'actuellement il n'eût pas dix sequins, mais que plutôt de souffrir qu'on fît affront à une de ses amies, il emprunteroit cette somme en dix bourses, en dût-il payer plus grand intérêt que celui qu'on offroit, n'y ayant rien, disoit-il, de plus juste que de se secourir les uns les autres. Isabelle le loua beaucoup de sa charité, et de son bon naturel, l'embrassa tendrement, et lui dit, qu'elle lui seroit autant obligée de ce plaisir, que si c'étoit elle-même qui le reçut, et le pria de faire en sorte que l'argent fût prêt le lendemain à la même heure, et que de son côté elle prendroit soin de faire apporter la vaisselle dans sa maison, où il pourroit la prendre et l'emporter chez lui. Le Pere fit d'abord quelques difficultez, disant que le tems qu'on lui donnoit étoit trop court pour trouver cet argent; mais enfin se sentant pressé par les instances de cette fille, il promit de faire ce qu'elle souhaitoit de lui, et que dans le fond il desiroit plus qu'elle. Cinq pour cent par mois, disoit-il en lui-même, si je compte bien, font soixante pour cent par an. On me donnera pour quatre-vingt pistoles d'argenterie en gage de cinquante, les trente pistoles de surplus seront justement pour les intérêts d'une année, et comme il n'y a guéres d'apparence que cette vaisselle soit retirée avant ce tems, je puis faire fond assez certainement sur un gain de trente pistoles. Voila de quelle façon le Pere faisoit son calcul en retournant chez lui,

mais qui compte sans son hôte court grand risque de compter deux fois.

Le lendemain dès que l'heure fut sonnée, il courut tout échauffé chez son Isabelle, à laquelle il fit bien valoir la peine qu'il avoit euë pour assembler la somme : il a fallu, dit-il, que j'aye emprunté quatorze pistoles d'un Jacobin qui n'a jamais voulu les donner que je ne lui aye fait un billet du double. J'ai mis un crucifix d'or que j'avois en gage pour dix autres. J'en ai pris vingt chez un Juif à qui je donne un pareil intérêt que celui qu'on m'accorde, et pour le reste de la somme, j'ai été obligé d'engager à un de nos Peres, la moitié de mes livres, et presqûe toutes mes nippes. Enfin, continua-t-il, ma chére Isabelle, j'ai fait pour l'amour de toi plus que je ne ferois pour retirer mon frere de la potence. Il examina ensuite la vaisselle qu'on avoit effectivement apportée, la pesa, et trouvant qu'elle étoit du poids qu'on lui avoit dit, il ne fit point difficulté de compter ses pistoles à la Courtisane, qui étoit venuë pour les recevoir. Après quoi il lui fit par dessus le marché une vigoureuse passade qui ne lui coûta rien, du moins selon ce qu'il croyoit, car il en alla tout autrement. Cette fille s'étant retirée sur les dix heures, il sortit aussi avec sa vaisselle sous son manteau pour l'emporter chez lui ; mais à peine eut-il fait cinquante pas qu'il entendit crier derriere lui à plein gosier, *ferma il ladrone*, *ferma il ladrone* : et un moment après, une escadre de Sbires vint lui mettre la main sur le collet en disant *ferma la Corte*. Cependant celui qui crioit si fort au voleur, le sayant joints se plaignit au Brigadier qui les commandoit, que cet homme qu'ils voyoient là deguisé en Jesuite étoit un voleur, qui venoit tout à cette heure même de lui dérober dans sa maison un bassin d'argent, une aiguiére, et deux flambeaux,

demandant qu'il fût visité. Le Brigadier se mit en devoir de le fouiller lui-même ; mais le pauvre Pere aussi confus que jamais homme le sera, tâchant à prevenir la honte inévitable, avoua, sans attendre qu'on le visitât, que bien véritablement il avoit avec lui la vaisselle, dont on parloit, mais qu'il étoit faux qu'il l'eût derobée, et qu'elle appartenoit à une fort honnête Dame, qui la donnoit en gage pour cinquante pistoles, qu'il lui avoit portées lui-même, et que pour s'acquitter entiérement de la commission, dont il avoit bien voulu se charger, il reportoit en échange les gages à celui qui avoit prêté l'argent. Cette défaite fut la premiére qui se presenta à son esprit troublé de la fâcheuse conjoncture où il se trouvoit : et comme elle étoit de prime abord assez apparente, parce qu'en Italie les gens d'Eglise se mêlent souvent de semblable negoce, le Brigadier feignant de le croire plutôt que l'accusateur, quoi qu'ils fussent d'intelligence, lui dit, que la chose se trouvant ainsi, bien loin de lui faire aucune insulte, il mettroit en prison celui qui avoit crié au voleur sur lui. Menez-moi seulement, lui dit-il, chez cette Dame, et si ce que vous dites est véritable, vous verrez la justice que je ferai de celui qui vous accuse. Le bon Pere s'imaginant que s'il ne tenoit qu'à cela, son procez étoit gagné, conduisit le Brigadier et son escadre chez la Courtisane. Mais elle nia tout à plat de connoître ni la vaisselle ni le Jesuite. Il eut beau lui representer qu'il n'y avoit aucun danger pour elle, la conjurer de dire la verité, et lui promettre à l'oreille qu'il ne demanderoit rien des cinquante pistoles, Isabelle se roidissant toûjours de plus en plus, témoignoit même une grande colére de ce que ce mechant homme sembloit vouloir l'embarrasser dans son crime, elle qui ne l'avoit jamais vu jusques à ce jour.

Alors le Brigadier ſeignant de ne douter plus que ce ne ſût véritablement un voleur, l'abandonna à l'insolence de ses Sbires, qui le ſouillerent par tout, lui prirent ce qu'il pouvoit avoir de reste ; et le maltraiterent beaucoup de paroles et de coups en le trainant en prison. Enfin heureusement pour lui, comme il en étoit déjà tout proche, il ſut rencontré par un François nommé La Vallée, qu'il avoit connu chez la Courtisane, et qui étoit particulier ami du Brigadier. L'inſortuné Pere lui conta sa malheureuse aventure et l'ingratitude de cette putain, qui, après avoir pris son argent, avoit la méchanceté de le livrer entre les mains de la Justice comme un bandit. La Vallée qui savoit tout cela mieux que lui-même, puis qu'il étoit un des Acteurs de la piéce, fit semblant d'être sensiblement touché de son malheur, et s'adressant à son ami le Brigadier, le pria instamment de laisser aller ce Reverend Pere : *Amico*, lui disoit-il, *quest'huomo non è un Ladro, come dice la cattiva Putana, egli è un Reverendissimo Padre Jesuito, ch'io conosco molto bene e doppo assai tempo, è stato ingannato da lei sotto colore di necessità, e adesso vorrebe bene ſare impicarlo, per non pagare il denaro ch'a pigliato in prestito da lui. Caro*, continuoit-il, *se tu sei lo mio amico, lascia andare quel buon Religioso à la gratia di Dio che ti giuro per la Madonna santissima ch'è innocente. Et se non bisogna che qualchi denari per la buona mano, egli non è tant'ingrato che non te da volontieri una centinaia di sequini.* Le Pere jugeant bien que ce moyen seroit sans doute le plus expedient pour l'empêcher d'entrer en prison, ce qu'il craignoit quasi à l'égal de la mort, confirma ce que son ami avoit dit, et promit au Brigadier en ſoi de bon Religieux tel qu'il étoit, de lui payer dès le lendemain matin cette somme, ou à celui qui viendroit de sa part. Le Brigadier

se rendit fort difficile, alleguant qu'il étoit obligé en conscience de faire le dû de sa charge, et que si le Pere étoit innocent, comme il le vouloit croire, il se justifieroit assez facilement en prison. Mais enfin vaincu par ses larmes et les instances de son ami, il entra en composition, et se contenta des cent sequins, qu'on lui avoit offerts, pourvu qu'ils lui fussent payez sur le champ. C'étoit là l'embarras, car le Pere ne les avoit pas sur lui: de maniére qu'il couroit risque de n'en revêtir ni plus ni moins un pourpoint de pierre, si cet obligeant ami qui avoit déja commencé de moyenner sa liberté, n'eût achevé de lui faire la grace toute entiére en payant pour lui la somme dont on étoit convenu; moyennant quoi il échappa des mains terribles de ces harpies, instruit par experience une bonne fois à ne se fier plus à des miserables, qui faisant commerce public de leur infamie, sont capables par consequent de tout pour gagner de l'argent.

Le lendemain La Vallée fut revoir le Pere La Chaize qu'il trouva encore tout troublé de l'affaire du soir precedent, mais qui lui fit mille caresses comme à son liberateur prétendu. Il lui conta ensuite les cent sequins qu'il avoit donnez pour lui, et l'assura que desormais sa bourse et tout ce qu'il auroit seroit entiérement à son service. La Vallée le remercia de ses offres obligeantes, et pour les reconnoître du moins par quelques bons avis, lui dit que dans la suite il devoit être fort circonspect sur ses connoissances, tant parce que la plupart des Courtisanes de Rome voloient à toutes mains, sans honte, ni sans conscience; qu'à cause du danger qu'on couroit, en les voyant, de gagner quelque vilain mal, dont il ne seroit pas seant à un Religieux de se faire traiter, et qui d'ailleurs avoit dans ce pays une malignité si particuliére, qu'on avoit bien de la peine à s'en guerir quand une fois

on en étoit attaqué. Le Pere convint de tout cela avec lui; mais, dit-il, je ne saurois non plus me passer de ſemmes que de pain, et je n'en connois aucune ici : que ſaire dans une semblable rencontre, il ſaut bien malgré moi que je donne dans les premiéres venuës. Sur cela Monsieur de La Vallée, qui s'étoit déclaré son ami sans reserve, lui dit qu'il entretenoit depuis deux ans une fille des plus belles de Rome, de qui il avoit eu le pucelage, et qui n'étoit qu'à lui seul; mais que s'il vouloit entrer de moitié avec lui dans son entretien, il consentiroit de lui en ſaire part, pour lui marquer combien veritablement il étoit son ami. Vous en serez quitte, lui dit-il, pour quarante pistoles par an, ce qui est beaucoup moins que vous ne pourriez dépenser à courir tous les jours de Boucan en Boucan, et vous serez assuré de posseder une jolie personne qui ne sera qu'à vous et à votre ami. Le devot Pere consentit volontiers à cette proposition qui lui parut ſort honnête et ſort avantageuse, et dès le soir il ſut voir la belle, et conclut le marché avec elle. Voila comment son aveugle passion le ſaisoit retomber dans un peril à mesure qu'il sortoit d'un autre; car La Vallée en qui il se confioit tant, n'étoit autre qu'un de ces braves d'Italie qui ne vivent que d'assassinats, de voleries, et de maquerelages; et la drôlesse qu'il lui avoit indiquée, n'étoit pas une moins inſame coquine que celle qui lui avoit joué un si mechant tour. Ce dernier commerce dura bien environ trois ou quatre mois, pendant lesquels elle fit adroitement son personnage, et lui témoigna tant d'amitié, qu'au lieu de ce qu'il lui avoit promis, il ne put se déſendre de lui ſaire des presens pour plus de mille ſrancs.

Cependant les Confessions continuoient, et il ne négligeoit rien pour s'intriguer auprès de quelque ſemme de

qualité; car, pour dire les choses sincérement, il ne voyoit les autres qu'à faute de mieux, et lui-même appelloit quelquefois cela balloter en attendant partie. Enfin à force de tems et de recherches, il trouva moyen d'avoir entrée en trois ou quatre des plus considerables maisons de Rome, et particuliérement chez une niéce du Cardinal Patron. Cette Dame, dont nous avons parlé en passant dans la premiére histoire, s'appelloit Dona Marguarita del Caniglio, et étoit mariée avec le Marquis Palentia, mais depuis deux ou trois années elle vivoit separée d'avec lui de corps et de biens : les uns disoient que c'étoit à cause de l'humeur Italienne du Marquis qui ne se contentoit pas des libertez naturelles qu'un mari est en droit de prendre avec sa femme; d'autres au contraire prétendoient qu'il ne l'eût quittée, que parce qu'elle en prenoit elle-même de fort illicites; quelques-uns ne croyoient pas l'époux bien conditionné en toutes ses parties, et personne ne savoit au vrai le sujet de la separation de ces deux personnes qui passoient d'ailleurs pour le plus beau couple de Rome. Dona Marguarita étoit une grande blonde, d'une blancheur à ébloüir, d'un air à charmer, et dont toutes les maniéres inspiroient de l'amour, et sembloient en promettre un heureux succez. Elle avoit dans sa maison une Demoiselle d'honneur qui avoit été élevée auprès d'elle, et qui sympathisoit extrêmement avec son humeur, son nom étoit Marianna Nollini. Cette fille, quoi que brunette, ne manquoit ni de beauté ni d'esprit; et outre cela elle avoit un penchant à l'amour si insurmontable qu'il lui étoit impossible de ne le pas faire paroître dans toutes ses actions les plus indifferentes. Ce n'est pas qu'elle ne prît un soin extrême de le cacher; car si le Cardinal Patron, qui étoit l'homme du monde le plus sévére, s'en fût aperçu, il l'auroit

infailliblement ôtée d'avec sa niéce; mais ses yeux la trahissoient, et pour peu que le bon vieillard eût entendu leur langage, il n'auroit pas douté de ce qu'ils vouloient dire. Heureusement pour elle et pour sa Maîtresse, il n'y prenoit point garde, tout son soin se bornoit à faire épier soigneusement les actions de l'une et de l'autre, et pourvu qu'on l'assurât que tout se passoit en bien et en honneur il étoit content.

Voila quelle étoit la maniére de vivre, et l'esprit de cette maison. Le Pere La Chaize le reconnut bien-tôt, et comme il causoit plus familiérement avec la Signora Marianna qu'avec la Marquise, il penetra dès les premiers jours jusques dans le plus secret de son cœur. Cependant comme une déclaration d'amour est toûjours une demarche fort grande dans un Religieux, il n'osoit en venir là. Toutes ses conjectures n'étoient fondées que sur des apparences qui pouvoient être trompeuses. D'ailleurs il y a des femmes d'un certain naturel en qui la honte domine au dessus de l'amour, quelque violent qu'il soit. Et il craignoit avec beaucoup de raison, que la Signora Marianna ne fût de celles-là; car en ce cas il se seroit exposé par une déclaration au danger de se ruiner absolument dans l'esprit du Pape qui l'estimoit déja beaucoup, de se perdre de reputation dans le monde, et d'être destitué d'un emploi qui lui donnoit moyen de se faire connoître avantageusement dans l'Ordre et parmi les Grands. Toutes ces considerations et plusieurs autres lui servoient de cavesson pour le retenir dans les bornes de la prudence malgré tout l'effort de sa passion, jusques à ce qu'il fût particuliérement informé des sentimens de la belle qu'il couchoit en jouë. Le moyen dont il se servit pour les découvrir fut la Confession. Il savoit que la Marquise et la Signora Marianna sa Demoiselle ne

manquoient point de venir se confesser tous les mois à leur Maison de Jesus. Il avoit aussi remarqué que cette derniére avoit pour Confesseur un certain Pere, qui selon la régle observée parmi les Jesuites occupoit le Confessional depuis dix heures jusques à douze, et qu'elle y venoit toûjours le voile tellement baissé, qu'il étoit impossible qu'elle remarquât celui qui étoit dedans. C'est la coutume en Italie, les femmes ne vont point à confesse le visage découvert, et sans doute il seroit à souhaiter, qu'elle fût introduite par tout ailleurs, on ne verroit pas tant de Moines sacrilèges occupez à regarder d'un œil impudique le visage et la gorge d'une Penitente, au lieu d'écouter ce qu'elle veut dire.

Le Pere La Chaize ayant donc observé toutes ces circonstances, il rêvoit aux moyens de s'en servir pour son dessein, en éloignant adroitement du sacré Tribunal le Pere Confesseur de Marianna, sans qu'elle en sût rien, quand le hazard lui procura ce qu'il souhaitoit; car ce Religieux étant tombé malade au commencement de la Semaine Sainte, le Confessional demeura vacant pendant ce tems-là, si bien que notre Jesuite eut toute la commodité qu'il put desirer, pour signaler sa devotion en remplissant la place du malade, jusques à ce qu'il fût gueri. Chacun des Peres admiroit la ferveur de son zèle; car dans le fond c'est une fatigue assez grande que de confesser, sur tout aux fêtes de Pâques, où l'affluence de Penitens est extraordinaire. Il en vint à ses pieds par centaines pendant que la semaine dura, de tout ordre, et de toutes espèces, de grands Seigneurs, des Bourgeois, des Artisans, des Valets, des Filous, des Courtisanes, des Coupe-jarets, et chacun d'eux se déchargeant de ses péchez, comme d'un pesant fardeau, lui fit confidence d'une infinité de vols, d'assassinats, d'enlevemens,

d'adultéres, de violemens, de parjures, et d'autres crimes encore plus énormes que ceux-là. Enfin le Samedi sur les onze heures il vit arriver celle qu'il attendoit : aussitôt il tira la petite jalousie du Confessional, et pour n'être point du tout reconnu, il mit un mouchoir devant son visage. Dès que la place fut vuide, cette belle Penitente ne manqua pas de s'avancer et de se prosterner à son tour aux pieds du Reverend Pere d'un air si humilié et si abattu, qu'elle auroit inspiré la contrition aux plus indevots. Le pieux Compagnon de Jesus attendoit avec impatience qu'elle commençât l'abondante kyrielle des sept péchez mortels. Mais il fut encore plus heureux qu'il ne pensoit, car au lieu de lui reciter en passant une longue suite de peccadilles, dont il n'auroit peut-être pas tiré grand éclaircissement, elle lui mit en main une Confession generale qu'elle avoit écrite sur une feuille de papier, suivant la coutume de beaucoup de gens de bien, qui dans la crainte d'oublier quelque circonstance, et d'ailleurs étant bien-aises de s'épargner la honte qui accompagne presque toûjours les Confessions, aiment mieux faire parler leur main que leur bouche.

Voici la fidèle traduction de cette Confession, que nous avons mise en François pour la commodité de ceux à qui la Langue Italienne n'est pas assez familiere.

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, Amen. Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaëli Archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis Apostolis Petro et Paulo, omnibus Sanctis, quia peccavi nimis cogitatione, et tibi, Pater, verbo et opere, mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa.

Quoi que par une perpetuelle rechute dans mes pechez, je me fusse mise dans une absolue nécessité de recommencer une Confession generale, cependant

j'avouë que depuis la derniére que j'ai faite, il s'est passé trois années. A l'égard de mes Confessions ordinaires, je les ai, par la grace de Dieu, confirmées depuis ce tems-là de mois en mois, sans interruption considerable.

Je confesse que par un défaut d'attention sur mon devoir envers Dieu, je me suis laissé aller une infinité de fois à des pensées frivoles et pleines de vanité, tant sur les honneurs et les richesses, que sur les plaisirs du monde, comme par exemple le Bal, l'Opera, la Comedie, les Festins, etc. sans qu'il me seroit possible d'en fixer ni le nombre ni la nature. J'ai promis à Dieu dans toutes mes Confessions de faire des efforts pour m'en corriger, cependant j'y suis toûjours retombée aussi frequemment qu'auparavant, même depuis ma derniére Confession.

Je confesse que j'ai souvent pris pour sujet de mes railleries ordinaires des Prêtres, des Religieux, et autres personnes consacrées à Dieu, et qui pis est, des priéres et des ceremonies d'Eglise, aussi bien que le Paradis et l'Enfer, ce qui m'est arrivé bien deux mille fois, et depuis ma derniére confession plus de dix fois.

Si je n'ai tué personne, je confesse que je n'en suis pas moins coupable, parce que j'ai desiré la mort de plusieurs, et particuliérement celle d'un Prelat vénerable et utile à l'Eglise, parce qu'il fait un obstacle perpetuel à mes plaisirs et aux libertez condamnables que je voudrois prendre. Le nombre de ceux à qui j'ai desiré la mort peut être de dix, et cela a toujours continué jusques à present, à l'égard de l'un d'eux.

La beauté de quelques femmes, l'esprit de quelques autres, et la liberté de plusieurs m'ont souvent portée à une telle jalousie contr'elles, que je les ai haïes de tout mon cœur, leur ai souhaité du mal, et les ai décriées par tout, disant d'elles tout le mal que j'en savois, interpre-

tant toujours les actions du mauvais côté, et leur imposant souvent des choses qu'elles n'avoient point faites; le nombre de celles-là est de plus de 20 et cela m'est arrivé plus de cinq cens fois, et depuis ma derniére confession près de trente fois.

Le très-saint nom de Dieu, de la Madona santissima, du Seraphique St. François d'Assise, des Bienheureux St. Pierre et St. Paul, del Santissimo di Padoua, et de notre très-saint Pere le Pape, que je devois nommer le premier, ont été pris par moi en vain, et dans des conversations frivoles, plus de mille fois en ma vie, et plus de cinquante fois depuis ma dernière confession.

Reverendissimo Padre, ben che tutto cio ch' havete inteso sianno gravi peccati, sonno pure simplice peccadille per rispetto à quel ch' intendera adesso.

Je n'ai jamais derobé, qu'il me souvienne, ni or ni argent, ni perles ni pierreries, ni aucune chose à personne, à la reserve de quelques livres d'amour, dans la lecture desquels je me suis delectée jusques à y passer les nuits entiéres après les jours.

Je me confesse d'avoir extrêmement envié la destinée de ces amantes heureuses, qu'on y voit si tendrement et si fidellement aimées par des hommes parfaitement aimables.

Je me confesse d'avoir pris un particulier plaisir dans les endroits où l'on décrit quelquefois d'une maniére si touchante leurs caresses mutuelles, leurs tendres baisers, aimables folies, et en un mot de l'entiére jouïssance de leurs amours.

Et enfin je confesse que cette lecture et ces plaisirs ont souvent excité en moi des desirs illicites, qui m'ont portée à des déréglemens encore plus condamnables.

Je me confesse d'avoir accordé la derniére faveur à

trois hommes differens, un Comte qui étoit marié, un Gentilhomme François, et un Capucin. Quelque honte que je me sente à en rapporter les circonstances, puis qu'elles agravent le péché, je vais vous les dire sincerement.

Le Comte venoit un soir chez nous à deux heures de nuit ou environ pour y voir quelqu'un. Comme il ne vouloit point être entendu il montoit doucement un escalier derobé par où je descendois, ainsi nous nous rencontrâmes tous deux avec une égale surprise. Je me doutois bien qui c'étoit, ce qui m'empêcha de crier. Le Comte n'en étoit pas de même, mais comme il étoit assez hardi, en tâtonnant pour reconnoître la personne qu'il tenoit entre ses bras, il porta la main sur mon sein, ce que je souffris sans m'effaroucher. Il me baisa ensuite à la bouche, à quoi je ne fis aucune resistance, et sa hardiesse croissant à mesure que ma facilité continuoit, il me coucha sur les degrez, où dans un moment il acheva ce qu'il avoit commencé. Je confesse que je pris un si extraordinaire plaisir dans ces caresses, que je lui en fis moi-même de fort grandes. et que dans le desir de continuer je fus sur le point de me faire connoître à lui; mais un reste de honte jointe à la crainte où j'étois qu'il ne me méprisât, et ne dît aux personnes de qui je depens, les choses comme elles s'étoient passées, fit que je moderai ma passion, et que je m'échappai d'avec lui sans qu'il ait pu découvrir qui je suis.

Je n'ai pas eu non plus grand commerce avec le Gentilhomme François, non pas que je n'eusse assez envie de le continuer, mais la violence dont il usa pour me connoître, et son indigne procedé à mon égard me firent prendre la resolution de ne le plus voir. Voici, mon Pere, les circonstances de mon péché. C'est un jeune

homme de l'age de vingt à vingt-deux ans, beau, bien-fait, d'un grand air, magnifique en habits, civil extraordinairement, et enfin tout propre à seduire le cœur d'une fille. Il passoit tous les jours deux ou trois fois sous mes fenêtres, et le hazard vouloit que je le visse presque toûjours. Au commencement je me contentai d'admirer sa taille, sa beauté, et sa bonne mine; je desirai ensuite de le connoître, et enfin ma passion devint si forte, que ne pouvant plus ni la vaincre ni la moderer, je me vis contrainte de me laisser entrainer au penchant insurmontable de mon amour. Helas! mon Pere, que le cœur d'une fille est foible, et que l'amour y fait de terribles desordres quand une fois il s'en est rendu maître! Je ne songeois plus jour et nuit qu'à cet homme, je n'aimois que lui, je ne desirois que lui, sans lui la vie m'étoit odieuse, et enfin je me vis reduite à cette extremité de le rechercher moi-même, ou de mourir dans les douleurs que ma passion me faisoit souffrir. Je me dis assez en secret, que j'allois commettre un péché assez desagreable à Dieu; mettre mon honneur et ma reputation en risque, et m'exposer aux mépris d'un ingrat qui me prendroit peut-être pour quelque abandonnée. Mais que toutes ces raisons ont peu de pouvoir sur l'esprit d'une fille amoureuse qui se sent brûler par un feu devorant; qui ne connoît plus d'autre felicité que la possession de ce qu'elle aime, et à qui tout ce qui n'est point amour paroît haïssable! Je cedai enfin, mon Reverend Pere; et je ne fais point de doute que toute autre en ma place n'eût fait comme moi. Compatissez donc, je vous supplie, à ma foiblesse, et ne me condamnez pas si sévérement que vous n'ayez encore quelque pitié de la fragilité de notre nature.

Pendant tout le tems que l'amour me tourmentoit de

la maniére que je viens de vous le confesser, mes reflexions ordinaires ne rouloient que sur le moyen de posseder mon amant sans mettre ma reputation au hazard. De l'introduire dans la maison où je demeure, je ne le pouvois sans m'exposer beaucoup. De lui donner rendez-vous chez une de mes amies, c'étoit me mettre pour jamais dans sa dependance, et à sa misericorde. De confier mon secret à quelque servante, ou à quelque vieille intrigueuse, c'étoit encore pis. Enfin à force de rêver je trouvai un expedient pour en joüir sûrement et en liberté sans être connuë de qui que ce soit au monde, non pas même de lui.

Je pris des habits tout differents de ceux que j'avois accoutumé de porter, et les plus méchans que je pus trouver parmi les miens, je me couvris ensuite d'un grand voile noir comme si j'avois été quelque vieille de quatre-vingts ans, et lors que je vis passer mon cher François, je descendis comme pour aller à la Messe, et le suivis pas à pas jusques dans une petite ruë detournée, où en passant assez rudement, je lui glissai adroitement dans la poche un billet que j'avois écrit exprès. Il ne s'en aperçut point sur le moment, de sorte que je passai sans qu'il y prit garde. Voici ce que ce billet contenoit.

« Vous avez fait sans dessein et sans y penser une » conquête, dont vous seriez assez content si vous la » connoissiez. C'est une fille de qualité, dont l'amour est » devenu si violent, qu'elle mourra si elle ne vous voit » seul à seul dans une chambre. Indiquez lui une maison » qui soit fort éloignée du Quartier Farnèse, et ne vous » en éloignez point trop, elle s'y rendra sans faute un » des jours de cette semaine. Mais on vous avertit qu'elle » n'y viendra que masquée, et qu'elle exige de votre

» discretion la liberté de rester inconnue jusques à ce
» qu'elle juge à propos de se confier entiérement à vous.
» Adieu, Mr., menagez votre bonne fortune avec la pru-
» dence et l'honnêteté d'un galant homme; elle dependra
» entiérement de votre maniére d'agir. On attend votre
» réponse avec impatience, faites qu'on la trouve demain
» matin sous l'image de St. Bonavanture, qui est dans
» une des niches de la Chapelle de Notre-Dame aux
» Cordeliers de la ruë Ste. Marguerite, et prenez garde
» sur tout de vous retirer quand vous l'y aurez mise,
» car on ne la prendra point tandis que vous serez dans
» l'Eglise. »

Le lendemain je ne manquai pas d'aller entendre la Ste. Messe sur les onze heures au Couvent des Cordeliers, je me mis à genoux tout auprès de l'image du Saint, et feignant de lui baiser les pieds par devotion, je retirai adroitement le billet que le François n'avoit pas manqué d'y mettre.

Je confesse, mon Reverend Pere, que cette profanation approche du sacrilège; j'en reconnois toute la noirceur, et en demande pardon à Dieu, et au grand Saint de tout mon cœur.

Je confesse encore que je n'eus pas la force d'attendre que la Messe fût achevée; dès que j'eus le billet en main, je sortis avec precipitation pour voir ce qu'il contenoit. Je n'en mets point ici la teneur, parce que cela regarde plutôt sa conscience que la mienne, suffit que je lus les protestations de fidélité et de reconnoissance, dont il étoit rempli, avec toutes les émotions de cœur d'une fille entiérement préoccupée de passion. Il me marquoit à la fin que je le pourrois voir chez une certaine Maria, dont il me designoit precisément la demeure, m'assurant qu'il ne s'en éloigneroit point de toute la semaine. Mais je ne

le mis pas dans la peine d'attendre si long-tems, mon impatience qui ne cedoit en rien à la sienne, m'obligea de m'y rendre dès le jour suivant, au lieu d'aller à la Messe, comme j'en faisois le semblant.

Je lui accordai dans cette entrevûë tout ce qu'il put souhaiter de moi à la reserve de me demasquer, quelques instances qu'il m'en fit : au reste il me parut dans les privautez amoureuses encore cent fois plus aimable qu'auparavant; sa tendresse, son ardeur, ses transports, tout cela acheva de me rendre si folle de lui, qu'on ne sauroit l'être davantage. Cependant comme je remarquai qu'il étoit fort entreprenant, et que je me défiois toûjours de son humeur Françoise, j'eus la précaution d'attacher mon masque avec des chaînes d'argent assez grosses, et de les fermer avec un cadenas, pour lui ôter toute esperance de me voir le visage : et je continuai ainsi mes visites pendant près d'un mois, toûjours plus satisfaite et plus contente de mon amant; j'étois même sur le point de me déclarer entiérement à lui, de m'abandonner sans reserve à sa conduite, et de le suivre en France s'il avoit voulu m'y emmener. Mais heureusement pour moi son procedé injuste et violent vint au secours de ma foible raison dans le moment qu'elle succomboit sous l'effort de ma passion. Un jour que je l'attendois chez Dona Maria avec mon impatience ordinaire, je le vis entrer dans la chambre, d'un pas assuré, les yeux égarez, et le visage tout en feu; d'abord je crus qu'il étoit en colére, mais je reconnus bien-tôt que le vin seul causoit en lui cette alteration. Au lieu des caresses que mon amour avoit droit d'attendre du sien, je ne reçus de lui que des duretez et des mépris, il voulut premiérement m'obliger à me demasquer, me dit que toute femme qui s'obstinoit à ne point laisser voir son visage, étoit sus-

pecte ou de crime, ou d'infamie, ou de quelque défaut extraordinaire; et sur ce que je voulus lui répondre un peu fiérement, il perdit toute consideration pour moi, me traita de publique, de coureuse, de tireuse de laine, et me donna cent autres noms encore plus vilains que ceux-là. Jugez, mon Reverend Pere, quelle punition à une malheureuse fille, qui avoit tout sacrifié pour un ingrat, de qui elle ne recevoit que des outrages pour payement de son amour. Cependant son inhumanité n'en demeura pas là, il m'arracha mon masque avec violençe, et parce qu'il étoit attaché comme je vous ai dit, il le coupa avec des ciseaux, quelques priéres et quelques efforts que je fisse pour l'en empêcher. Il me vit donc baignée de larmes et plongée dans la plus sensible douleur qu'on puisse imaginer. Mais ce cruel n'en fut pas plus touché pour cela, il me dit encore quelques duretez, et puis s'en alla, m'abandonnant ainsi à mon desespoir.

Telle fut, mon Reverend Pere, la fin de cette malheureuse intrigue, dans laquelle une passion dereglée m'avoit engagée sous le faux espoir de mille plaisirs, qui se changerent dans les plus cruelles amertumes qui puissent tourmenter le cœur d'une amante. Je ne m'en plains pourtant pas, mon Reverend Pere, bien loin de cela, j'en remercie Dieu de tout mon cœur. Il n'y avoit, je pense, au monde que cet unique moyen capable de me retirer de cet égarement. Ni la sévérité de mes parens, ni le ménagement de ma fortune, ni la crainte du Ciel, ni celle de ma reputation, n'auroient point été assez forts pour m'obliger à me défaire d'un attachement que je preferois à toutes choses. Helas! qu'aurois-je fait, et que fussé-je devenuë, si le traître avoit pu se contrefaire encore quelques jours? Heureux outrages, favorables indignitez, que vous êtes venuës à propos!

Mon Reverend Pere, je me confesse à Dieu, à la Très-sainte Vierge, *al Santissimo di Padoua*, et à vous, de toutes les impuretez, attouchemens, pollutions, sales desirs, mauvais desseins, pensées criminelles, paroles condamnables, et généralement de toutes les fautes tant de commission que d'omission dans lesquelles ce commerce m'a fait tomber, et je remercie de toute mon ame Dieu, la Très-sainte Vierge, et le Très-saint de Padoue, du secours qu'ils m'ont envoyé pour m'empêcher d'y continuer.

Il sembloit, mon Reverend Pere, qu'après des graces de Dieu si particuliéres, et une experience si capable de ramener toute personne raisonnable, je devois me tenir sur mes gardes depuis ce tems-là d'une maniére à ne plus tomber en de semblables fautes. Je l'avois bien resolu ainsi, et je m'étois même flattée d'y réüssir. Mais helas ! mes plus fortes resolutions ne tiennent guéres dans les momens où la nature aidée de mon temperament produit en moi de certains mouvemens, qui mettent tous mes esprits en agitation, et me jettent dans un desordre dont je ne me sens nullement la maîtresse. Car alors, mon Reverend Pere, ce n'est plus moi qui agis, c'est quelque autre chose qui agit en moi sans qu'il me soit possible de m'y opposer. C'est aussi pourquoi je vous ai supplié de considerer mes chutes avec plus d'indulgence que de sévérité.

Il y a quatre semaines ou environ que je fus entendre Vêpres à St. François, je me plaçai dans la Chapelle des saintes austéritez, où je m'endormis insensiblement pendant deux heures, si bien que m'étant reveillée je me trouvai seule dans l'Eglise : je me disposois aussi à me retirer, quand j'aperçus au fond de l'Eglise un Pere Capucin dans une occupation si peu convenable à un homme

de son caractére, et si directement opposée à la pudeur, que je ne saurois vous l'exprimer honnêtement. Cette vûë me fit d'abord rougir, et la honte d'être le témoin d'une action si indecente, m'ayant empêchée de sortir, je demeurai dans un coin, pour lui épargner celle d'y être surpris, et à moi l'embarras d'une pareille rencontre, car la porte étant déja fermée, il eût fallu necessairement m'adresser à lui pour la faire ouvrir. Mon Ange-Gardien et tous les Saints de Paradis savent que telles furent mes intentions. Mais, helas ! que le Diable est mechant, et que la chair est foible ! Il me fut impossible de detacher mes regards de dessus cet objet lascif. Au commencement ce n'étoit que simple curiosité, la volupté s'y joignit ensuite, et j'entrai dans ces mêmes desirs, ces langueurs et ces transports que j'avois ressentis auparavant pour le perfide François dont je vous ai parlé. Ainsi troublée et presque hors de moi-même, je me laissai tomber sur le marchepied d'un Autel qui étoit là auprès. Ma chute et mes soupirs entrecoupez furent entendus du Capucin qui tourna la tête de mon côté, et qui m'ayant aperçuë ainsi couchée, et se doutant bien du sujet de ma foiblesse, s'en vint à moi, et feignant de s'empresser pour me secourir, ne fit autre chose que jetter de l'huile dans un feu qui n'étoit déja que trop allumé. Conclusion, mon Reverend Pere, il fit ce qu'il voulut, et quoi que j'eusse encore assez de force pour m'y opposer, je fis semblant de n'en rien sentir. Il appella après cela deux ou trois Peres à mon aide, qui à force d'eau et de vinaigre me firent revenir d'un évanouïssement qui n'étoit pas tout à fait aussi grand qu'ils pensoient. Depuis ce jour-là je ne suis point retournée à St. François, car je n'oserois pas regarder ce Pere en face; et

même je rougis de honte et de confusion toutes les fois que j'y songe.

Je ne doute point, mon Pere, que des foiblesses de cette nature ne vous étonnent beaucoup, j'avouë moi-même qu'elles sont extrêmes, et je ne prétends point ici les amoindrir par aucune raison; au contraire je les condamne de tout mon cœur, je m'en repens sincerement, je fais une forte resolution de n'y plus retomber ; mais helas ! je n'oserois vous promettre positivement de la tenir.

Je me confesse de n'avoir jamais jeûné le Carême entiérement.

D'avoir mangé de la viande dix fois dans les jours défendus par notre Mere la sainte Eglise.

D'avoir obmis de jeûner les Vigiles des Saints plus de cent fois en ma vie, et depuis ma derniére confession deux fois.

D'avoir menti plus de quatre mille fois en ma vie, et depuis ma derniére confession plus de cinquante fois.

D'avoir travaillé huit fois à des ouvrages qui me plaisoient dans des jours des fêtes solemnelles.

D'avoir eu des distractions continuelles et volontaires pendant la Messe, en disant mes priéres, et sur tout en recitant mon chapelet.

D'avoir eu dans l'Eglise plus d'attention à voir quelque jeune homme bien fait qu'au service Divin.

D'être quelquefois venuë plutôt pour cela que pour prier Dieu.

D'avoir manqué d'entendre la sainte Messe aux jours commandez, plus de vingt fois. Et de l'avoir presque toûjours entenduë sans devotion.

Outre tous ces péchez je me confesse encore d'une infinité d'autres, soit de commission ou d'omission, en

pensées, paroles et actions, volontaires et involontaires, connus et non connus, desquels il ne me souvient pas.

Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaëlem Archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos et te, Pater, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Le Reverend Pere Confesseur ravi d'avoir si heureusement découvert les secrets de sa pénitente les plus cachez, et particuliérement d'avoir penetré jusques au fond de son cœur et de ses inclinations naturelles, relut cette confession par deux fois avant que de la lui rendre, afin de n'en oublier aucune circonstance. Il lui fit ensuite une fort légére reprimande, ou pour mieux dire, une exhortation pleine de douceur et de tendresse à fuïr sur toutes choses le scandale qui étoit si desagreable à Dieu, et si expressément défendu par le Seigneur Jesus; la faisant souvenir de cet axiome de charité Jesuitique, « qu'un peché caché est à demi pardonné ». Au reste il entra beaucoup dans la consideration des foiblesses humaines, et tomba d'accord avec elle, qu'il étoit presque impossible de resister toûjours à ces mouvemens impetueux que la chair produit quelquefois en nous, alleguant sur cela l'exemple de plusieurs grands Saints et Anachorètes, qui avoient succombé à la tentation comme les autres hommes. Enfin il tourna si adroitement son discours, que sans approuver le vice ni s'éloigner en apparence du caractére devot de Confesseur, il persuada pourtant à sa penitente, que si l'amour et ses suites pouvoient être mis au nombre des péchez, on ne pouvoit du moins les considerer que comme des péchez inévitables à la nature humaine, et par consequent fort pardonnables. Après quoi il la renvoya en paix en lui ordonnant de reciter deux fois le Rosaire devant l'image

de Ste. Magdelaine, et de jeûner le Samedi prochain à l'honneur de la Ste. Vierge.

Dès que la Signora Marianna eût été expediée, il sortit du Confessionnal, cette belle Penitente étant la seule, pour laquelle il l'avoit occupé jusques alors; car d'ailleurs son zéle ne s'étendoit pas jusques à y passer les matinées entiéres, et quant à la curiosité de savoir beaucoup de choses nouvelles, et extraordinaires, trois ou quatre années de Confessorat lui en avoient tant appris qu'il en étoit rassasié. Elles roulent presque toûjours sur un même ton, telles que sont les premiéres, telles sont les derniéres, si bien que desormais rabattu de tous les sales comptes qu'on y fait ordinairement, il ne se soucioit plus de connoître d'autre interieur que celui des personnes en qui il prenoit quelque intérêt, comme, par exemple, la Signora Marianna, ou de ceux qui pouvoient être utiles à ses desseins.

Les fêtes de Pâques sont si particuliérement destinées à la devotion dans la Ville de Rome, soit par coutume, soit autrement, que les plus libertins, et les Courtisanes même ne voudroient pas en violer l'observance pour rien du monde, de maniére que pendant tout ce tems-là le Pere La Chaize fut obligé de se tenir chez lui. Mais s'il fut privé du plaisir de voir la belle dont il s'étoit proposé l'amoureuse conquête, du moins il avoit celui d'y penser souvent, et de s'en faire d'agréables idées; car la confession dont il étoit le depositaire ne lui laissoit nullement douter du succez de son entreprise. Il étoit assuré de ce qu'il ne faisoit que soupçonner auparavant; et comme il savoit par experience qu'un Jesuite n'est pas moins capable qu'un autre homme de faire naître dans un cœur d'heureuses foiblesses, pour peu qu'il y eût de dispositions naturelles, il se persuadoit sans peine que

Marianne ne lui resisteroit pas. En effet, il ne fut point trompé dans ses esperances : Marianne fit bien d'abord quelque mine de se fâcher, elle lui dit même que ce n'étoit guéres le fait d'un Religieux de suborner des filles, et le menaça d'en avertir la Signora Marguarita : mais tout cela ne rebutant point le Pere qui la connoissoit aussi-bien qu'elle même, il lui debita si souvent la fleurette, la cajola tant, la pressa tant, qu'après sept ou huit jours de combat elle en vint à dire, vous me perdriez, si j'allois devenir grosse; si Madame venoit à le savoir. Il n'en falloit pas davantage pour faire entendre à ce fin routier que l'heure du Berger sonnoit, et qu'il étoit tems d'agir vigoureusement. Il redouble donc ses efforts, prie, promet, force, et profite enfin si à propos du moment et de la foiblesse de la pauvre Marianne, que n'en pouvant plus, elle se laisse tomber languissamment sur un lit de repos en le regardant d'un œil confus, et disant à demi bas, c'en est fait, je suis perduë. Quand l'affaire fut finie ce fut alors que Marianne s'abandonna aux pleurs et aux regrets de son pucelage, dont elle celebroit pourtant les funerailles pour la quatriéme fois si nous comptons bien. Le Jesuite qui savoit quoi penser, fit cependant son devoir pour la consoler.

D'abord cet amant fidelle
Pour un moment la laissa,
Et l'assurant de son zele
Tout doucement ses larmes essuya ;
Puis pour consoler la belle
Recommença.

Si ce n'étoit là travailler en maître, j'avouë que pour moi je n'y entens rien. Quoi qu'il en soit, il réussit si heureusement, que lors qu'il se separa d'avec la belle,

les pleurs et les regrets avoient entiérement cedé la place aux tendresses, à l'enjouement, et aux protestations d'une ardeur éternelle.

Marianne fut fort contente de son nouvel attachement, se flattant, comme les autres, d'y trouver de la discretion et de la fidélité, ce qu'elle estimoit dans un amant presque à l'égal de tous les dons de nature que les femmes y cherchent d'ordinaire. Le Pere La Chaize de son côté avoit trouvé en elle des beautez et des agrémens tout nouveaux pour lui, une tendresse qui avoit toutes les apparences de sincérité, et particuliérement certaines saillies amoureuses qu'il n'avoit jamais remarquées ni en Madame de Vantadour, ni en sa Courtisane, ce qui lui fit prendre la resolution de la quitter pour se donner tout entier à Marianne. Il demeura donc quelques jours sans y aller, dont cette fille s'étant aperçûë, et craignant de perdre une si bonne chalandise, pria La Vallée de le faire revenir. La Vallée vint voir le Jesuite, et lui demanda s'il ne vouloit pas continuer d'entretenir Angeolete de moitié avec lui comme ils avoient fait jusques-là. Le Pere lui avoua franchement que non, lui alleguant pour raison que continuant cette vie il s'exposeroit à quelque fâcheuse aventure qui le perdroit infailliblement dans le monde, qu'il avoit sa fortune à menager aussi-bien qu'un autre, et qu'il y auroit de la folie à y renoncer pour un mediocre plaisir, ajoutant à cela qu'il avoit fort bien remarqué qu'Angeolete en voyoit d'autres qu'eux, sur quoi il lui conta deux ou trois découvertes véritables ou controuvées. Vous voyez bien, continua-t-il, qu'autant vaudroit quasi s'adresser à des Courtisanes publiques, puis que nous n'en courons pas moins les risques de la verole. La Vallée qui étoit un des plus adroits filous de Rome, remarqua fort bien que tout ce

qu'il pourroit dire au Pere, ne lui feroit pas changer une resolution deja prise; et ne pouvant néanmoins se resoudre à le voir s'échapper d'entre ses mains, sans qu'il y laissât encore quelques plumes, il s'avisa d'une fourberie qui lui rëüssit parfaitement. Il feignit d'ajouter une entiére foi à tout ce que l'autre lui avoit conté de la debauche de leur commune Courtisane, et qui plus est d'en être fort mécontent. *Conspetto di Dio*, dit-il, mon Pere, il ne faut pas souffrir que cette carogne nous trompe impunement, et puis qu'elle ne nous a pas gardé la fidelité qu'elle nous avoit promise, il n'est pas juste aussi qu'elle jouisse de tout l'argent que nous lui avons donné. Je sais de bonne part qu'elle a tiré de vous plus de cent pistoles, et je puis vous assurer qu'elle n'en a eu guéres moins de ma part. Nous serions bien fous de lui laisser tout cet argent, reprenons le et l'envoyons après cela se faire tout au travers des broussailles. Le Pere ouvrit les oreilles à cette proposition; mais la difficulté étoit de l'executer; car à Rome la Justice a beaucoup d'égard aux droits de ces Demoiselles-là, et d'ailleurs il n'auroit pas voulu y paroître intrigué dans une semblable affaire. C'étoit-là tout ce qui le retenoit quant à la conscience, car il demeuroit d'accord, qu'il n'y avoit aucun peché à reprendre son bien par tout où on le trouvoit. La Vallée qui l'attendoit justement à ce point, lui dit que puis que cela étoit ainsi, il ne tiendroit qu'à eux de se ressaisir de tout ce que cette fille avoit exigé d'eux, ou du moins d'une grande partie, et qu'il lui en donneroit les moyens sûrs. Le Pere La Chaize impatient de savoir comment cela se pourroit faire, le pria de l'en instruire; sur quoi l'autre lui dit qu'il faudroit que l'un d'eux allât coucher encore une fois chez elle, et la fit bien boire, afin de l'enyvrer s'il étoit possible, et que

lors qu'elle seroit bien endormie, celui qui seroit couché avec elle se leveroit, et jetteroit par la fenêtre tout ce qu'elle avoit de meilleur, soit en habits, en linge, ou autres nippes, et sur tout la cassette où elle mettoit son argent. Que cependant l'autre seroit dans la ruë sous les fenêtres qui recevroit tout cela, et le porteroit dans une maison assurée, où ils en feroient le partage à loisir. Le Pere approuvoit fort cet expedient, mais, dit-il, si cette gueuse s'aperçoit, le lendemain, de sa perte, elle fera un vacarme enragé et ne manquera pas d'accuser celui qui couchera avec elle de l'avoir volée. Que cela ne vous embarrasse point, répondit La Vallée, le remede est le plus aisé du monde, il ne faut seulement que porter sur soi quelque cinquantaine de pistoles, et quelques bijoux qu'on aura soin de lui montrer le soir, et qu'il faudra jetter par la fenêtre avec le reste, de maniére qu'on aura sujet de crier à la volerie plutôt et plus haut qu'elle; d'ailleurs Angeolete est dans le fond assez simple, quand elle verra un homme qui se plaindra d'avoir été volé, et qui menacera de la Justice, ne craignez pas qu'elle dise la moindre chose, elle se tiendra encore bien heureuse, si on veut prendre sa perte en gré. Par saint Ignace, répondit le Pere, je crois que vous avez raison, car au fond elle ne pourroit rien prouver, et quand elle seroit assez folle pour faire du bruit, toute la confusion lui en demeureroit : vive les gens d'esprit, continua-t-il, pour moi je tiens qu'il n'est rien tel que d'avoir un peu d'imaginative, on se tire toûjours d'affaire par tout.

Le bon Pere s'éjouïssoit ainsi du beau tour qu'ils alloient jouer; cependant on peut dire que pour le coup il ne fut pas Jesuite; car il donna tête baïssée dans un panneau tendu assez grossierement : mais de quelles

bevûës n'est point capable un homme qui se laisse mener par une aveugle avidité de rattraper ce qu'il a dissipé mal-à-propos?

Ils entrerent ensuite dans le détail de cette entreprise. La Vallée feignit adroitement de vouloir retenir pour lui le parti du coucher avec la Courtisane, et de laisser au Pere la commission de recevoir les hardes qu'il lui jetteroit par la fenêtre; parce, disoit-il, qu'il connoissoit mieux que lui les êtres de la maison. La Chaize au contraire qui s'étoit trouvé une fois entre les mains des Sbires, et qui n'avoit pas envie d'y retourner, ne pouvoit se resoudre à faire un personnage si perilleux, et s'excusant sur son caractére et son habit, pria La Vallée de se charger de ce soin, dont il s'acquitteroit avec plus de facilité et moins de danger que lui, et de lui laisser celui de faire le menage chez la drolesse, dont il promit de s'acquitter à merveille. La Vallée, qui ne demandoit que cela, fit semblant néanmoins de ne s'y accorder qu'avec peine, et comme ne pouvant resister aux instances du Pere, enfin il se rendit, et l'affaire bien concertée pour le soir même ils se separerent.

A peine ce Maître filou eut-il quitté le bon Reverend, qu'il s'en alla chez Angeolete, à laquelle il rendit compte de toute sa negociation. Elle fut d'abord fâchée de la retraite du Jesuite, dont les visites avoient été jusques alors assez lucratives; mais elle se consola facilement dans l'esperance des pistoles que le Pere devoit apporter le soir, et qui devoient lui demeurer pour gage de son amitié. Car La Vallée lui fit sincérement part de tout ce qu'il avoit resolu avec La Chaize; il a, disoit-il, trouvé sans doute quelque intrigue, qui ne lui coute pas grand'-chose, et son avarice monacale le portant à regretter comme un tresor l'argent qu'il t'a donné, j'ai su le

prendre par son foible d'une maniére si adroite, qu'il n'a pu se défendre de donner lui-même dans le piége. Conclusion, je te le livre ce soir entre les mains lui et son argent; c'est à toi d'achever le reste de la Comedie, prends garde seulement de ne lui donner aucun soupçon par tes maniéres, et songe qu'il y va de cinquante ou soixante pistoles au moins. Sur tout je te recommande les caresses pour le soir, un profond sommeil pendant la nuit, et beaucoup de larmes au matin. Angeolete qui n'étoit pas tout-à-fait écoliére dans le métier de l'escroquerie, admira pourtant la subtile invention de La Vallée, lui donna mille louanges, le traita d'illustre, d'inimitable, et le mit en parallele avec les Rapini, les Garandin, les Valesio, et généralement avec les plus fameux coupeurs de bourse. Il est certain que La Vallée meritoit parfaitement cet éloge, néanmoins comme il avoit autant de modestie que de capacité et de mérite, il répondit humblement à Angeolete, qu'elle lui faisoit trop d'honneur, et qu'il feroit toûjours gloire de se dire le simple et foible imitateur de ces grands hommes à qui elle l'accomparoit. Il est aisé de juger qu'entre gens qui savoient le vivre du monde, une réponse si modeste ne manqua pas de repartie, et que même la repartie eut sa replique. Messieurs les Filous, et Mesdames les Putains sont friands de complimens et de louanges plus que personne du monde; mais comme nous aimons mieux rapporter les faits que les conversations, le Lecteur trouvera bon que nous supprimions pour cette fois toutes les belles choses qui furent dites entre Monsieur de La Vallée et Mademoiselle Angeolete. Il suffira de dire que leur conversation finit par des promesses mutuelles d'agir avec tant d'artifice chacun de son côté, que la monnoye du Jesuite ne retourneroit pas au Couvent.

Le pauvre Compagnon de Notre Seigneur, qui ne se doutoit nullement du complot, s'en vint le soir la gueule enfarinée chez Angeolete, qui le reçut avec toute la joye imaginable, et lui fit de grands reproches de ce qu'il n'étoit point venu toute la semaine derniére. Le Pere s'excusa sur quelques mauvais prétextes, qui furent pourtant reçus comme les meilleurs du monde, tant on avoit peu envie de le chagriner, et le badinage ayant suivi de près cette légére conteste, dans un moment ils passerent au plus efficace des raccommodemens. On soupa ensuite, et pendant le souper ou peu après, car il ne me souvient pas fort bien lequel, notre devot Pere fit briller aux yeux de son Angeolete un assez gros tas de pistoles, qu'il versa sur la table du fond d'une bourse dont la figure convexe faisoit d'abord juger fort avantageusement de sa concavité. Les Naturalistes disent que l'or a une propriété specifique pour réjouïr l'esprit, et c'est à cause de cela qu'ils l'ont appellé le Soleil, par rapport à ce bel astre dont la charmante clarté nous communique presque toute notre joye. Je ne saurois dire positivement si cela est vrai, mais il est certain que dans cette occasion il produisit tout l'effet qu'ils lui attribuent: car Angeolete à ce bel aspect devint encore plus gaye qu'auparavant, et sa joye la porta même à cinquante agréables folies, qui plurent tant au Reverend, qu'il ne l'avoit jamais trouvée si aimable. Toutefois comme les cent pistoles qu'il prétendoit regagner cette nuit même, l'étoient encore davantage à son gré, il ne changea rien à sa resolution Angeolete qui de son côté n'avoit pas dessein de s'y opposer, dormit et ronfla toute la nuit, comme si elle avoit mangé vingt dragmes d'opium.

Dès que le Pere La Chaize la vit ainsi plongée dans le sommeil, il se leva doucement d'auprès d'elle, et tout en

tremblant, de crainte qu'elle ne s'éveillât ouvrit la fenêtre, et fit le signe dont il étoit convenu avec La Vallée, qui ne manqua pas d'y répondre : *Carne di Dio*, dit-il, mon Reverend, il y a long-tems que vous me faites ici croquer le marmot, vous ne vous apercevez guéres là haut dans ce lit, du froid enragé qu'il fait; or sus, depêchez-vous, car il ne faut pas perdre de tems, tout nous favorise, la froidure a renfermé chacun chez soi, et la nuit est si obscure qu'il semble que le Ciel se soit habillé ce soir en Scaramouche, il n'y a pas une étoile qui montre le bout de son nez, profitons donc d'un moment si favorable. La Chaize qui n'osoit parler de peur d'éveiller celle qui ne dormoit pas plus que lui, ne répondit que par un signe de la main, et sur le champ s'en alla prendre la cassette de la Courtisane qu'il avoit eu soin de remarquer dès le soir, et la jetta à La Vallée, deux ou trois autres suivirent celle-là, et quelques habits, avec quatre chandeliers d'argent, une écuelle couverte, la toilette, une aiguiere, une montre, et enfin la grosse bourse pleine de pistoles qu'il avoit apportée avec lui. La Vallée plus ravi de cette derniére piece que des autres, s'en alla chargé comme un mulet, tandis que La Chaize ayant doucement refermé la fenêtre retourna se coucher auprès de la Courtisane qu'il trouva dormant toûjours comme auparavant, c'est-à-dire, en faisant la mine. La Chaize qui n'en avoit pas envie non plus qu'elle, ne ferma pas l'œil un seul moment, et tous deux passerent le reste de la nuit à mediter leur personnage du lendemain matin. Enfin le jour venu, le Reverend Pere frappart reveilla sa mie pour lui donner le vin d'adieu. Après quoi il prit ses chausses pour s'habiller, et feignant de les trouver plus légéres que de raison, porta la main dans sa poche avec precipitation, et n'y trouvant

rien, se jetta en bas du lit d'un air tout épouvanté pour regarder à terre, et voir si la bourse n'y étoit point tombée. Angeolete voyant qu'il étoit tems de jouer la Comedie, commença aussi son rôle : que cherchez-vous, mon cœur? lui dit-elle, avez-vous perdu quelque chose? Si j'ai perdu quelque chose, répondit-il en furie, vous le savez Mor..... mieux que moi. Et comment voulez-vous que je le sache ? reprit-elle avec une douceur aussi étudiée que l'étoit la colére de l'autre. Comment, effrontée, repartit le Pere, oserois-tu soutenir, que tu ne m'as pas dérobé ma bourse. Sur cette accusation Angeolete se fâcha, et la furie du Jesuite augmenta. Ils en vinrent aux grosses paroles, tu m'as volé, disoit-il: tu as menti, disoit-elle. Je te ferai pendre, ajoutoit le Jesuite : Je te ferai mettre *in pace*, répondoit la Courtisane. Tout cela n'étoit néanmoins que roses et fleurs au prix de ce qui arriva un moment après, car les servantes étant accouruës à ce bruit, et ayant fait remarquer à leur Maîtresse tout ce qui lui manquoit dans la chambre, elle commença de son côté à se plaindre que La Chaize l'avoit volée ; celui-ci feignant de croire que ce n'étoit qu'un detour pour lui attraper son argent plus sûrement, redouble ses emportemens et passe quasi jusques à la rage. Alors ils ne garderent plus aucune mesure ni dans leurs injures ni dans leurs reproches. Il l'appella garce, chienne, reste de Corps de garde, voleuse publique, et lui reprocha d'avoir été fouettée par la main du Bourreau. Elle le traita de scelerat, de bandit, de coupeur de bourse, de bouc, et enfin de vermine Loyolaliste ; injure qu'elle pretendoit devoir comprendre et absorber toutes les autres. Aussi s'en trouva-t-il tellement choqué, que ne pouvant plus moderer son ressentiment, il apostropha un soufflet à la malheureuse, qui faillit à la jetter par terre. Aussi-tôt elle

lui saute au visage comme une possedée et lui arrache les cheveux. Enfin les voila tout de bon aux prises, de maniére que ce qui n'étoit que feinte, semble être devenu une vérité, tant les poings, les pieds, les ongles, et les dents jouent merveilleusement leur jeu. Malheureusement pour le Jesuite, les servantes se rangent du côté de leur Maîtresse, et le mettent en si pitoyable état, qu'il est contraint de demander quartier. Il me semble que je vois un Orphée prêt à être dechiré par les Bacchantes, qui crie misericorde sans qu'on veuille l'ouïr; cependant comme celles-ci n'étoient pas tout-à-fait aussi furieuses que celles-là, elles se laisserent enfin toucher et le renvoyerent avec le nez cassé, les yeux pochez au beurre noir, et la moitié d'une oreille de moins. On me demandera sans doute quel accueil on lui fit au Couvent, quand on le vit revenir en cet état ; car les Lecteurs veulent être informez de tout. Mais en vérité, je ne l'ai jamais bien su : neanmois je me doute qu'on ne lui dit pas grand'chose, car il n'est pas bien rare en Italie de voir des Religieux payez de leurs bons services à coups de bâton. Taisons-nous toutefois ; il ne s'agit ici que du Pere La Chaize, et point du tout des autres, pourquoi donc en parlerions-nous? il est bon de ne se point mettre dans les mauvaises graces de ces Messieurs-là. Revenons donc à l'histoire.

Quelque mal accommodé que fût le Pere La Chaize, il ne s'en soucioit pas beaucoup, parce qu'il se proposoit de recevoir incessamment une centaine de belles pistoles, remède immanquable pour la guerison de plusieurs maux encore plus grands que n'étoient les siens. Angeolete qui ne se portoit pas trop bien non plus, attendoit le même medicament avec impatience. Mais qui l'auroit cru? l'un et l'autre trompez dans leurs esperances furent contraints

de se guérir comme ils purent sans pistoles. Le ſourbe et demi avoit ſourbé deux personnes qui s'imaginoient en savoir plus sur ce chapitre que tous les Chevaliers de l'industrie ensemble. De vous dire quelle ſut la rage d'Angeolete, quand elle apprit que le traître La Vallée avoit ſait un trou à la Lune avec toutes ses nippes, dispensez m'en, cher Lecteur, ce n'étoit plus une Angeolete, c'étoit veritablement une Furie inſernale ou un Diable déchainé. Pour ce qui est du Pere La Chaize, quoi que cette perte lui ſut bien sensible, et particuliérement celle des pistoles de la derniere date, il se consola par le secours de la Philosophie, qui lui avoit appris à ne ſaire aucun ſond sur les choses perissables de ce monde.

Cependant pour ne tomber point dans le blâme de ceux que l'on accuse de passer toûjours d'une extrêmité à l'autre, il s'attacha plus que jamais auprès de Marianne, dans laquelle il trouvoit une beauté raisonnable, beaucoup de tendresse, et point du tout d'intérêt, qualitez d'autant plus estimables qu'on les trouve rarement dans un même sujet.

Si Marianne ſaisoit l'amour, Dona Marguarita sa maitresse n'en ſaisoit pas moins; le vieux Cardinal avoit beau lui donner des valets qui étoient autant d'espions, et observer lui-même sa conduite de tous ses yeux, cela n'empêchoit pas qu'elle ne vît journellement le Comte Veneti, celui-là même dont Marianne avoit parlé dans sa conſession. C'étoit un jeune homme d'environ trente ans, mais si sage et si meur que le Cardinal ne l'auroit jamais soupçonné d'un pareil délit. Il est vrai que la chose n'étoit pas proprement venuë de lui, le hazard y avoit eu quelque part, et encore plus la violente passion de la Dame, qui s'étoit, pour ainsi dire, offerte elle même. Voici comment tout se passa.

Le Comte qui depuis long-tems étoit de ses amis d'amitié, et de ceux du Prelat, alloit presque tous les jours jouër chez elle, et perdoit ou gagnoit selon qu'il étoit en fortune; car il n'auroit pas eu pour un sou de complaisance contre son jeu. Un jour qu'il étoit en malheur extraordinairement, jusques-là qu'outre son argent comptant Dona Marguarita lui gagnoit encore deux mille écus, il lui vint trois As, qui est presque le plus beau jeu qu'on puisse avoir au Brelan; le Comte ravi d'une si heureuse main, dit qu'il va pour sa dette. Dona Marguarita haussa, et dit, qu'elle y alloit pour dix mille écus, le Comte se confiant sur son jeu, haussa de dix mille autres écus qui faisoit vingt mille que la Dame lui tint, et en même tems lui étale sur la Table trois Rois en main et un à la détourne qui faisoit quatre. A cette vuë le Comte demeura interdit et comme frappé de la foudre. Il quitta le jeu sur le moment, et s'en alla chez lui plongé dans une melancolie si noire, qu'à peine étoit-il reconnoissable. Enfin ce coup étoit accablant pour lui, car il n'avoit pas plus de bien qu'il ne lui en falloit : si bien qu'une perte de vingt-deux mille écus étoit capable de le ruiner entiérement. D'abord il se mit au lit, et quand sa femme vint pour s'informer de sa santé, elle n'eut pour toute réponse qu'une priére de se retirer et de le laisser en repos. Dona Marguarita à qui la figure du Comte revenoit assez, et qui enrageoit de la froideur qu'il avoit euë pour elle jusques alors, sachant l'accablement où il étoit, resolut de se servir de l'occasion pour l'engager à l'aimer. Pour cela elle l'envoya prier le lendemain matin de la venir voir et se mit dans un negligé le plus propre à donner de l'amour, dont elle put s'aviser. Hé bien, Comte, lui dit-elle, quand il fut entré, comment avez-vous passé la nuit? helas! Madame,

répondit-il, comme un homme qui perdit hier au soir vingt-deux mille écus, et qui mettra sa maison à l'hôpital pour vous les payer. Je vois, reprit-elle, que vous ne m'avez jamais connuë, puis que vous me croyez capable de vouloir profiter du jeu pour ruiner le plus cher de mes amis. Vous me faites injure, Comte, et je ne saurois m'empêcher de dire, que vous êtes un ingrat, puis que votre indifference est allée jusques à ne vous apercevoir pas de mes sentimens pour vous. Quoi, ajouta-t-elle, mes actions, mes regards, et toutes mes maniéres ne vous ont-elles jamais rien dit, et deviez-vous attendre que je m'expliquasse de vive voix? Vous meritez qu'en effet je me desabusasse entiérement, et que traitant avec vous de Turc à More je vous fisse payer à la rigueur tout ce que je vous ai pu gagner. Mais helas! je ne me sens point cette force-là. Que cet argent ne vous donne aucune inquiétude, Comte, bien loin d'y prétendre, je vous fais le Maître de tout ce que j'ai de bien au monde, et s'il faut vous le dire, je me donne moi-même entiérement à vous. En disant cela, l'amour et la honte se rendirent tellement maîtresses de son cœur, qu'elle fut contrainte de baisser les yeux d'un certain air confus, embarrassé, et pourtant plein de feu qui disoit encore plus que ses paroles, quelque significatives qu'elles fussent. Le Comte qui n'avoit jamais desiré cette fortune, plutôt parce qu'il n'y avoit jamais songé qu'autrement, surpris de l'excez de sa générosité, comme de sa tendresse inesperée; et la considerant dans cet aimable desordre où elle étoit tombée, se sentit tout d'un coup autant épris et touché d'amour et de reconnoissance qu'on le peut être. Il se jetta à ses pieds rempli d'un amoureux transport: Est-il possible, lui dit-il, ma charmante Princesse, que je sois assez heureux pour être

aimé de vous? Ha, si cela est, ma félicité est parfaite, et bien loin de regretter mon argent, je benirai toute ma vie cette favorable perte qui m'a procuré la conquête d'un tresor inestimable, et dont je n'aurois jamais osé esperer la possession. En disant cela, et beaucoup d'autres choses encore que son amour lui inspiroit, il lui baisoit les mains et les bras, qu'elle avoit les plus beaux du monde. De là il passa à la bouche et au sein, et suivant toûjours cette route que quelques-uns appellent les avenuës de jouïssance, et d'autres les preludes d'amour, il arriva en fort peu de tems où le desiroit la belle. Leur plaisir mutuel fut inexprimable, et quoi qu'ils semblassent en certains momens avoir perdu quelque chose de cette amoureuse ardeur qui les animoit, ils reprenoient bientôt et leurs esprits et leur premier feu. Enfin ils se separerent parfaitement amoureux et contens l'un de l'autre. Dona Marguarita sur tout ne pouvant moderer sa joye, ni la tenir resserrée dans son cœur fut contrainte de confier son secret à Marianne : son bonheur n'auroit pas été si parfait si elle avoit été privée du plaisir de s'en entretenir tout le long du jour, mais alors il lui sembloit qu'il n'y manquoit plus rien. N'admires-tu pas, lui disoit-elle, le bizarre chemin par lequel la fortune m'a conduite au plus doux plaisir de la vie? Le Comte, à dire les choses comme elles sont, ne pensoit nullement à moi, c'étoit pourtant le seul homme de la ville avec qui je pouvois lier commerce, puis que c'est le seul à qui la sévérité de mon Oncle et la persecution de mon mari permettent l'entrée libre de cette maison. Nous jouons ensemble, je lui gagne une somme extraordinaire, et ce qui sembloit devoir rompre absolument toute sorte d'amitié entre nous, est ce qui y fait naître l'amour, mais un amour si tendre et si ardent, qu'apparamment il ne

finira de long-tems. J'avouë, répondit Marianne, que cet amour est venu par une voye assez nouvelle; car au lieu que les hommes ne font ordinairement guéres de conquêtes sans qu'il leur en coûte, celui-ci apporte à votre amant vingt-deux mille écus : franchement, Madame, je trouve que c'est assez bien payé le plaisir d'être aimée, vingt-deux mille écus sont bons en ce tems ici, et pour moi sans en faire la fine, je vous dirai que si cet argent étoit d'un côté et le Comte de l'autre, je ne balancerois pas sur le choix. Dona Marguarita se pensa fâcher quand elle entendit cela : est-il possible, lui dit-elle, que l'intérêt te domine si fort? je ne t'avois pas cruë de cette humeur. Ha! que tu connois peu les douceurs d'un amoureux engagement; ni vingt-deux millions, ni l'Empire du monde entier ne sauroient payer un cœur tendre et fidéle. Trop heureux les amans qui respirent une ardeur réciproque, et qui ne sont point gênez dans leurs amours; mais je vois bien que tu ne sais pas ce que c'est qu'aimer. Vous pourriez vous tromper, Madame, répondit Marianne, j'ai un cœur qui n'est pas moins sensible que le vôtre, toute la difference qu'il y a de vous à moi, est que comme, graces à Dieu, il ne manque pas d'hommes en Italie, j'aimerois mieux m'adresser à ceux qui m'aimeroient but à but qu'à ceux qui ne voudroient de mes faveurs qu'avec beaucoup de mon argent, c'est un prejugé pour moi, quand un homme qui naturellement doit se donner veut se vendre. Ces amours-là ne durent ordinairement qu'autant que la bourse dure, et entre vous et moi, vous n'aurez pas toûjours vingt-deux mille écus à lui donner. Tu as raison, ma chére Marianne, reprit Dona Marguarita, mais enfin que voulois-tu que je fisse? je ne vois point d'autre homme ici que le Comte; si je lui avois fait payer la dette, ce

n'auroit pas été le moyen de m'en faire aimer : voulois-tu que je passasse mes plus beaux jours et la fleur de ma jeunesse dans une triste solitude au gré de mes cruels parens et de mon perfide époux? Si le traitre vouloit que je ne fisse point d'amant, pourquoi n'étoit-il le mien? je lui aurois donné mon cœur avec plaisir, mais au lieu de cela il semble qu'il ne m'ait épousée que pour devenir mon tyran et mon persecuteur. Il est vrai, repartit Marianne, que le Marquis Palentia agit avec vous de la maniére du monde la plus déraisonnable, il vous a quittée mal à propos, vous fait tous les jours des infidélitez differentes, et tout séparé de vous qu'il est, il vous épie nuit et jour, et ne cherche que les moyens de vous donner les plus grandes mortifications; ce procedé est injuste, je l'avouë, et bien loin de vous blâmer de rechercher malgré lui les plaisirs dont il veut vous priver, je vous y rendrai tous les services possibles. Mais, Madame, au nom de Dieu, soyez discrette en vos amours; car nous sommes environnées d'espions de tous côtez, qui ne manqueront pas de rapporter les choses à votre Oncle ou au Marquis, pour peu de soupçon qu'ils en aïent, et alors je vous laisse à juger de quelle maniére ils vous traiteroient. Sur tout ce dernier qui vous haïssant autant qu'il devroit vous aimer, seroit ravi de trouver en votre conduite quelque pretexte specieux pour donner carriére à la malignité de son esprit. Dona Marguarita convint de tout cela avec Marianne, et la remerciant de ses conseils, la pria de continuer de lui rendre service, et de l'assister de ses soins dans les occasions, pour empêcher, s'il étoit possible, que personne ne s'aperçut de sa nouvelle affaire, ce que Marianne lui promit, avec d'autant plus de sincerité et d'affection, qu'elle ne desiroit rien tant que de mettre la Dame dans

ses intérêts, afin de l'obliger à lui tolerer son intrigue propre si elle venoit à la découvrir. Ainsi nos deux Illustres trouvant chaçune leur interêt particulier dans leur union, vivoient ensemble, non pas comme une Dame avec la Demoiselle d'honneur, mais comme deux sœurs.

Les commerces galants de l'une et de l'autre durerent quelques mois assez uniment; celui de Dona Marguarita ayant demeuré secret par les soins de Marianne qui avoit la complaisance de se tenir dans l'antichambre toutes les fois et aussi long-tems que ces amans vouloient goûter les plaisirs de l'amour. Mais le moyen de cacher toûjours une ardente passion à quarante ou cinquante yeux et autant d'oreilles, qui n'ont point d'autre occupation que d'observer ce qui se fait et ce qui se dit. Les moindres regards, les paroles les plus simples, les actions les plus indifferentes, tout conspire pour trahir dans ces occasions deux malheureux amans qui cherchent à cacher leur amour. D'abord on soupçonna quelque chose, puis on se confirma dans ces conjectures, et enfin on avertit le Cardinal et l'époux. Le Cardinal vint faire des reprimandes terribles, et redoubla les gardes; et quant au Marquis, s'il ne dit mot, comme il n'en pensoit pas moins, et qu'il n'attendoit qu'une occasion pour éclater, il resolut de faire la ronde toutes les nuits autour de la maison de sa femme pour s'éclaircir par lui même de ce qu'il vouloit savoir. Il ne demeura pas long-tems sans decouvrir beaucoup de ce qu'il cherchoit. Le Comte ne manquoit point de se rendre tous les jours chez la Marquise suivant la permission que le Cardinal lui en avoit encore laissée, il n'y restoit jamais moins de deux heures, et comme si ce tems eût été trop court pour suffire à leur amoureuse tendresse, il passoit

encore vingt fois sous les fenêtres de sa belle, où elle paroissoit fort souvent. Ce manège galant ne laissant plus aucun doute dans l'esprit du Marquis, il fut se plaindre au Cardinal, avec autant de dépit et de douleur, que si de ses propres yeux il s'étoit vu faire cocu. Le Prelat dont la sagesse grave ne se laissoit pas preoccuper si facilement, et qui d'ailleurs étoit doué du rare et charitable esprit d'expliquer toutes choses du bon côté, et de ne soupçonner le mal que quand il ne pouvoit plus en douter, répondit au Marquis qu'il alloit un peu vîte dans ses conjectures, et qu'il falloit être plus circonspect à juger. Que le Comte, ajoutoit-il, aille voir tous les jours ma niéce, il n'y a point du tout de quoi s'étonner, c'est un ancien ami de la maison, qui n'en a jamais usé autrement, et qui par consequent ne doit point vous être suspect. A l'égard de ces frequentes allées et venues autour de la maison, faites y reflexion d'un sang froid, et vous verrez que vos soupçons n'ont aucun fondement. Que chercheroit-il sous les fênetres de ma niéce, et auprès de sa porte; puis que de votre propre aveu il passe tous les jours deux heures dans sa chambre? Croyez-moi, continuoit-il, Monsieur le Marquis, vous avez l'esprit infecté d'une certaine humeur chagrine et jalouse, qui vous fait tout voir de travers, et qui vous rendra malheureux toute votre vie, aussi bien que ma pauvre niéce, à qui vous ne donnez que trop de sujet par votre misanthropie, de pleurer chaque jour le triste moment qui la joignit avec vous sous les loix sacrées du mariage. Le Marquis ne savoit que répondre à des raisons si bonnes; cependant comme il n'en étoit point du tout persuadé, il insista toûjours sur les visites du Comte, et ne put s'empêcher même de dire que s'il ne discontinuoit d'en rendre de si frequentes à sa femme,

il trouveroit bien moyen de les faire finir tout d'un coup. C'étoit assez dire pour un Italien, aussi le Cardinal se le tint-il pour tout expliqué, et voyant qu'il ne gagneroit rien sur cet esprit aliené, il lui promit une entiére satisfaction sur ce point-là, et de défendre si absolument l'entrée de la maison de sa niéce au Comte, qu'il ne lui donneroit plus aucun sujet d'alarme. En effet, dès le soir même il fut chez Dona Marguarita, pour lui donner ordre de ne plus recevoir un homme qui faisoit ombrage à son mari. Le hazard voulut que nos deux amans eussent choisi justement ce jour et cette heure pour jouïr de leurs amours plus delicieusement qu'ils n'avoient encore fait. C'étoit au mois de Juillet, tems fort contraire aux plaisirs d'une amoureuse jouïssance, sur tout à Rome, où les excessives chaleurs rendent flasques et suans les plus sains et les mieux disposez. Le secret qu'on a trouvé en ce pays pour se garantir des incommoditez de la Canicule, est de dormir sur le haut du jour dans des chambres où le soleil ne frappe point, ou bien de se faire éventer sur un lit par un grand éventail suspendu au plancher, qu'un laquais fait mouvoir de l'antichambre par le moyen de certains cordons qui sont attachez à l'évantail, et qu'il a soin de tirer et de lâcher comme s'il vouloit sonner une cloche. Cette invention a été si heureusement trouvée, qu'avec son secours et celui des eaux glacées d'Italie, la plus brulante chaleur ne sert qu'à chatouiller les sens d'une nouvelle volupté. Car enfin si le plaisir de boire et de manger de bonnes choses quand on a faim est grand, il faut avouer que celui de se rafraîchir également au dedans et au dehors, le surpasse de beaucoup quand il fait un extrême chaud.

Ordinairement lors qu'on se fait éventer en Italie, on se déshabille entiérement à la reserve de la chemise,

encore y en a-t-il beaucoup qui l'ôtent afin de ressentir plus agreablement la fraicheur du vent. Quoi qu'il en soit, on n'est jamais visible dans ces momens, parce qu'on est toûjours fort en desordre. Tel étoit l'état où le Comte et Dona Marguerita s'étoient mis quand le Cardinal arriva. Que l'on juge de leur embarras et de celui de Marianne qui pour lors étoit à son poste, c'est-à-dire en sentinelle, et faisoit l'office d'éventeuse, tandis que nos deux amans en état de pure nature, et tout comme on nous depeint nos deux premiers parens, s'ébattoient ensemble sur un lit de repos, destiné de tout tems à cet usage. Le Cardinal voulant entrer, Marianne l'arrête, en lui disant que sa Maitresse ayant voulu se faire éventer s'étoit mise dans un état où elle ne pouvoit être vûë de lui honnêtement. Ainsi, Monseigneur, continua-t-elle, Votre Eminence fera mieux de se retirer dans l'appartement vert qu'on va lui faire ouvrir, et où elle se reposera elle-même jusques à ce que la chaleur soit tout-à-fait passée. Non, répondit le Cardinal, je veux lui parler tout-à-l'heure, si j'avois voulu attendre à ce soir, je ne serois pas venu par le tems qu'il fait. Il lui conta ensuite toute la conversation qu'il avoit euë avec le Marquis et les plaintes qu'il lui étoit venu faire des visites du Comte. Ce n'est pas, continua-t-il, que j'ajoute foi à ce qu'il me dit, mais enfin c'est un mari qu'il faut contenter non seulement par devoir, mais aussi par crainte; car assurement il ne manqueroit pas de faire assassiner le Comte; quelle douleur ne seroit-ce point pour ma niéce d'être cause du meurtre d'un de ses amis, et par son propre mari! C'est ce qui m'a obligé, malgré le chaud, de venir dès aujourdhui pour l'avertir de ne le recevoir desormais plus, et de n'entretenir aucun commerce avec lui, ni de lettres, ni de complimens, sur peine de mon indi-

gnation, allez donc lui dire que je lui veux parler, et qu'elle s'habille incessamment. Marianne fit encore quelques inutiles efforts pour le dissuader de voir sa niéce, lui disant qu'à peine s'étoit-il passé un demi quart d'heure depuis qu'elle étoit deshabillée, et que cela lui causeroit beaucoup d'incommodité; mais toutes ces raisons furent inutiles, et elle fut obligée de porter l'alarme au couple amoureux qu'elle trouva justement....... Tout est perdu, s'écria-t-elle; voici le Cardinal qui veut entrer à toute force, j'ai eu beau lui dire ce que j'ai pu, il n'en veut point demordre. Ce discours fut un coup de foudre qui rendit les deux amans troublez et immobiles. Caresses, plaisirs, folies amoureuses, tout cela finit, et ne laissa en la place que trouble, desordre, frayeur, et douleur inexprimable. En effet, ils en avoient assez sujet, car il n'y avoit point de porte de derriére pour faire évader le Comte, ni de cheminée fermée pour le cacher, ni d'armoire, ni de bois de lit avec courtine, ni rien enfin à l'abri de quoi on le pût derober aux yeux du Cardinal. Dona Marguarita transie de douleur, regardoit son amant en pleurant à chaudes larmes, et le Comte au desespoir ne savoit à quoi se resoudre. Hé bien, dit Marianne, vous regarderez-vous encore longtems? Ce n'est pas de pleurs ni de soupirs qu'il est ici besoin, c'est d'un prompt expedient qui nous tire de ce mechant pas. Helas, répondit tristement la Marquise, quel expedient chercher dans cette fatale occurence? il n'y en a point d'autre que de mourir. Celui-là n'est pas mauvais, reprit Marianne, mais il ne s'en faut servir que le moins qu'on peut : Et, vous mon beau Seigneur, dit-elle, en s'adressant au Comte, que determinez-vous? Moi, répondit-il, tout desespéré, je ne vois point d'autre secret que de se jetter à ses pieds, le prier de se laisser tou-

cher à notre mutuelle tendresse, et, s'il est inflexible, de le poignarder sur le champ plutôt que d'exposer Madame à la brutalité de son mari. Vous n'avez bien rencontré ni l'un ni l'autre, reprit-elle, et je vois bien qu'il faut que ce soit moi qui vous ôte de l'embarras où vous êtes, car sans cela vous n'en sortiriez pas. Debout donc, continua-t-elle; et vous, Madame, prenez au plus vîte une jupe et une robe de chambre, afin de recevoir votre Oncle. En même tems elle fit coucher le Comte tout nud comme il étoit entre les matelas du lit et les sangles qui les supportoient, et tout auprès de lui elle mit ses habits, son épée, et ses souliers afin que le lit fût d'une égale hauteur par tout. Cela fait, elle fit coucher la Marquise sur son amant, comme si elle se fût trouvée mal. Le Comte qui étoit tout étendu sur le ventre, et qui à peine avoit la respiration libre, ne supportoit qu'avec peine le poids de la Marquise ajouté à celui des matelas. Je pense, disoit-il à Marianne, que vous avez envie de m'étouffer comme un enragé, car je ne pourrai pas l'éviter si cela dure long-temps. Dona Marguarita de son côté ne pouvoit se resoudre à fouler ainsi son cher amant. Néanmoins Marianne leur fit si bien comprendre à l'un et à l'autre la nécessitê d'en passer par là, et les agença d'une telle maniére qu'ils prirent patience. Aussitôt après elle fut trouver le Cardinal qui s'impatientoit fort de cette longue demeure, et qui en demanda la raison à Marianne d'un air à lui faire comprendre qu'il se doutoit de quelque chose. Et en effet la premiére chose qu'il fit dès qu'il fut entré fut de regarder dans la chambre de tous côtez pour voir s'il n'y avoit personne de caché, mais n'en ayant aperçu aucune trace, il commençoit à dissiper ses soupçons, quand il vit un gant d'homme qui paroissoit à moitié derriére le chevet de la

Marquise. Alors le feu lui montant au visage, je voudrois bien savoir, dit-il, pourquoi ce gant est dans ce lieu-là, et à qui il appartient? La Marquise confuse ne sachant que répondre, lui dit qu'elle n'en savoit rien, et tomboit insensiblement dans un embarras dont elle auroit eu de la peine à sortir bien, si Marianne ne fût entrée à propos dans la chambre pour la secourir. Le Cardinal qui n'étoit pas satisfait de la reponse de sa Niéce, lui fit la même question, mais cette fille à qui la presence d'esprit étoit naturelle, le contenta sur le champ. Vraiment, lui dit-elle, à qui voulez-vous qu'il soit qu'au Comte Veneti, vient-il quelque autre que lui voir Madame? Il oublia son gant hier au soir ici, et je le mis derriére le chevet du lit pour le lui rendre quand il reviendra, ce qui je pense ne peut tarder, car il me dit qu'il seroit ici à quinze heures, et il en est quatorze et demie. Tant mieux, reprit le Cardinal, je serai bien-aise qu'il vienne, afin que je lui parle moi-même; car il faut qu'il se resolve à ne venir plus ici. Votre mari le veut ainsi, continua-t-il en s'adressant à la Marquise, et vous devez le satisfaire en femme bien née : au moins vous aurez la consolation d'avoir fait tout ce que vous aurez pu, et il n'aura rien à vous reprocher. La Dame qui s'étoit un peu remise de sa crainte par la réponse adroite de Marianne, fut si touchée de cet arrêt fatal, qu'elle retomba dans sa premiére langueur, et pour en couvrir la véritable cause, elle se plaignit des vapeurs. Le bon Prelat sensible à son mal, lui presenta de l'eau de la Reine de Hongrie, la fit éventer de nouveau, et s'empressa enfin pour la soulager autant que le peut faire un bon vieil Oncle qui aime tendrement sa niéce. Marianne de son côté n'épargna pas non plus ses soins, et s'approchant doucement de son oreille, elle la

pria au nom de Dieu de promettre tout au Cardinal sans se faire presser, ni sans en témoigner aucun chagrin. Dona Marguarita eut bien de la peine à mettre cette leçon en pratique, et demeura dans sa foiblesse quelques momens plus qu'elle n'auroit fait, pour avoir le tems d'y penser; toutefois songeant qu'elle perdroit tout en témoignant le moindre attachement pour le Comte, elle resolut de feindre beaucoup d'indifference. Et de fait, après avoir seulement un peu murmuré contre l'injurieuse jalousie de son mari, elle dit au Cardinal que bien qu'il ne méritât point du tout aucune complaisance d'elle, et que le Comte fût le seul ami qui frequentât dans sa maison, néanmoins elle vouloit bien cesser de le voir pour le mettre tout-à-fait dans le tort. Le Cardinal la loua beaucoup de cette honnête resolution, et l'on arrêta que la Marquise s'habilleroit incessamment, afin que si le Comte venoit, elle pût le voir pour la derniére fois, et lui donner congé en presence même du Cardinal, lequel se retira dans un autre appartement, afin de laisser à sa niéce toute la liberté de s'ajuster.

Dès que le Prelat fut sorti, on délivra le pauvre Comte qui étoit presque étouffé, car outre le poids dont il étoit chargé il n'avoit pas plus d'air qu'il ne lui en falloit. D'abord il voulut faire quelques reproches à sa Maîtresse de la facilité qu'elle avoit témoignée à promettre de ne le plus voir ; mais Marianne lui fermant la bouche, l'obligea de mettre ses habits au plus vîte, et lui fit comprendre en peu de mots que bien loin de se chagriner de ce qu'avoit dit la Marquise, il devoit se resoudre à en promettre autant, sans se faire tirer l'oreille, à moins qu'il ne voulût faire connoître ce qui se passoit entr'eux, et la livrer lui-même, à tout ce que la severité d'un Oncle, et la jalouse fureur d'un Epoux déraison-

nable pourroient leur inspirer. Des menaces si terribles reduisirent bientôt le Comte, il se laissa instruire briévement, et promit tout ce qu'on voulut. Quand il fut habillé, il fut à l'appartement du Cardinal comme s'il venoit d'arriver. Le bon Prélat le reçut avec son amitié ordinaire ; et après lui avoir fait bien des caresses, lui apprit enfin, du moins comme il croyoit, ce qu'il savoit déja fort bien. Le Comte répondit sans s'émouvoir, et même avec une froideur bien étudiée, qu'il avoit toûjours eu beaucoup d'estime et de respect pour la Signora Marguarita, mais que puis que le Marquis Palentia étoit assez fou pour s'alarmer des visites qu'il lui avoit renduës en qualité d'ancien ami de sa Maison, et de très-humble serviteur, il consentoit volontiers à les discontinuer. Le Cardinal qui crut remarquer dans son sang froid un peu de chagrin et de depit, lui fit mille excuses de la bisarrerie du Marquis, et l'assura que pour lui il seroit toûjours son ami et son serviteur, et le pria de le venir voir souvent en la place de sa niéce, ce que le Comte accepta en apparence, quoi que dans le fond il ne fût pas homme à se payer d'un tel change. Un moment après on vint avertir le Cardinal que la Marquise étoit visible, et ils furent ensemble dans son appartement. Madame, dit tout d'abord le Comte, Son Eminence vient de m'apprendre, que Monsieur le Marquis de Palentia ne trouve plus à propos que j'aye l'honneur de vous voir, je ne sais quel ombrage il a pu prendre, mais enfin je vois bien qu'il faudra que je le satisfasse. Cependant, Madame, je vous supplie d'être persuadée que ce sera toûjours avec beaucoup de chagrin pour moi. Le plaisir de connoître et de voir une personne de votre mérite est trop grand pour qu'on le puisse perdre sans une extrême peine. Ce sera donc, Madame, un sacrifice que je vous

ſerai, et duquel je me flatte que vous me saurez quelque gré. Dona Marguarita qui étoit préparée à ce compliment, lui répondit par toutes les honnêtetez imaginables, sans affecter trop de froideur, et sans témoigner non plus trop de regret : enfin ils firent si bien leur personnage l'un et l'autre, que pour cette fois le Cardinal n'y vit goutte.

Cependant voila nos deux amans separez, et ne sachant comment se rejoindre, non pas même comment s'écrire ; car le Comte n'osoit envoyer aucun de ses gens chez la Marquise, et la Marquise n'osoit se confier en aucun des siens. Quinze jours se passerent ainsi, pendant lesquels le Marquis ſaisoit journellement la sentinelle pour voir s'il ne passeroit point quelque messager amoureux, ou si le Comte ne viendroit point ſaire sa commission lui-même. Enfin Dona Marguarita ne pouvant plus supporter une si longue absence, resolut d'écrire à son amant à quelque prix que ce fût, et de risquer tout plutôt que de demeurer dans un silence insupportable. Elle écrivit donc une lettre qu'elle confia à celui de tous ses domestiques qui lui avoit paru le plus affectionné, lui recommandant sur peine de la vie de la rendre au Comte Veneti, et lui promettant toutes sortes de recompense s'il la servoit fidellement. Ce valet qu'on appelloit Nicolo, s'engagea avec plaisir à tout ce qu'elle voulut exiger de lui, et pour lui marquer une affection plus desintéressée, fit même quelque difficulté de recevoir vingt sequins d'or qu'elle lui mit dans la main, disant que s'il prenoit quelque chose, elle croiroit toûjours que l'envie de gagner de l'argent plutôt que le zèle le ſesoit agir, et qu'il seroit au desespoir qu'elle eût cette pensée. La Marquise admiroit le desinteressement et la fidelité de son valet, et le forçant à accepter ce qu'elle lui donnoit, l'assura qu'elle auroit desormais toute confiance en

lui, et que dans la suite il ne se trouveroit pas mal de l'avoir servie. Croyant donc avoir merveilleusement rencontré, elle vint faire part à Marianne de l'heureuse découverte qu'elle avoit faite dans son domestique, s'applaudissant beaucoup de la facilité qu'elle avoit à connoître ses gens, et à penetrer jusques dans le plus secret de leur interieur. Mais Marianne, qui auroit bien pu lui donner des leçons sur cet article, ne faisant pas un même jugement qu'elle de Nicolo, ne put s'empêcher de lui dire, que l'impatience l'avoit portée à risquer son secret bien legérement, et qu'elle en apprehendoit fort un mauvois succès. La Marquise ne goûta pas ce raisonnement, et dit même à Marianne d'un ton assez aigre, qu'elle étoit douée d'une certain esprit de contradiction et de presomption qui ne lui permettoit pas de trouver rien bien fait que ce qu'elle faisoit. Marianne ne voulant pas irriter davantage son esprit se tut, mais l'experience fit bientôt voir qu'elle ne s'étoit pas trompée dans ses conjectures; car Nicolo qui étoit un des espions du Marquis, fut d'abord lui porter la lettre de sa femme, et lui rendit un compte exact de tout ce qu'elle lui avoit dit, ordonné, et promis.

Le Marquis étoit un homme de l'âge de trente-cinq ans ou environ, d'une taille courte et grosse, quoi qu'il ne fût point trop chargé de graisse, ses cheveux étoient noirs et crêpez, son teint basané, son regard sombre et malin, et dans toutes ses maniéres aussi bien que dans la physionomie on remarquoit d'abord quelque chose de sinistre. Effectivement il avoit l'esprit tourné au mal d'une façon toute particuliére, il étoit avaricieux, beaucoup adonné aux hommes, et peu aux femmes, trouvant son plaisir dans les peines d'autrui, et ses peines dans leurs plaisirs : enfin c'étoit un homme qui sembloit né

pour faire enrager une femme et tous ceux qui étoient obligez de vivre avec lui. Et dans le fond je pense que ce caractére pire que bisarre avoit plutôt été le sujet de la separation entre Dona Marguarita et lui, que tout ce qui s'en disoit dans la Ville. Quoi qu'il en soit, je ne saurois absolument condamner une femme qui se voyant sacrifiée à un homme fait comme ce Marquis et de son humeur, cherche à se dedommager d'un autre côté, et je me persuade que tout sage Lecteur entrera assez dans mon sentiment.

Dès que le Marquis eut intercepté la lettre de sa femme par le moyen du traître Nicolo, il se sentit ému d'une colére mêlée d'une secrete joye ; car il n'étoit pas de ceux qui craignent le cocuage, au contraire il le souhaitoit de tout son cœur, et auroit même été ravi de trouver sa femme dans quelque lieu public comme cela est arrivé à beaucoup d'autres, afin d'avoir sujet de la persecuter à son gré, et de chagriner ses parens. Ce fut dans cet esprit qu'il ouvrit la lettre ou il trouva ce qui suit.

LETTRE DE DONA MARGUARITA AU COMTE VENETI :

« On me dit tous les jours que vous êtes en parfaite » santé, que vous sortez souvent, et que la joye est peinte » sur votre visage, cependant il y a près de 15 jours que » vous ne m'avez point vuë, et que vous ne m'avez point » écrit. En conscience que puis-je inferer de tout cela, » sinon que vous m'abandonnez entiérement, et que je » suis une malheureuse, qui après avoir tout risqué, ou » pour mieux dire, tout sacrifié pour vous, ne dois » attendre de votre part qu'ingratitude et perfidie. Je » vous en fais juge vous-même, si vous étiez en ma place,

» que penseriez-vous d'une froideur pareille à la vôtre ?
» Quelque bien fondées que soient mes craintes, je
» cherche néanmoins tant que je puis à les dissiper, et
» je me dis sans cesse à moi-même que sous un visage
» gai vous portez un cœur abattu : que si l'on vous voit
» souvent dans les ruës, c'est que vous travaillez aux
» moyens de m'écrire en sureté et de me revoir, et qu'en-
» fin votre prudence, et la seule crainte de m'exposer
» est ce qui vous a empêché de m'écrire jusques à pre-
» sent. Dieu veuille que je ne me sois point trompée.
» J'en saurai des nouvelles dès ce soir, si vous donnez
» votre réponse à Nicolo qui vous rendra celle-ci ; peut-
» être que j'ai hasardé quelque chose en me fiant en lui,
» car la plupart de mes domestiques sont autant d'espions
» qui vont rendre compte de toutes mes demarches à
» mon tyran. Mais celui-ci m'a promis avec tant de fran-
» chise de m'être fidèle, que je ne saurois croire qu'il
» me trompe. Adieu, cher Comte, trouvez, je vous prie,
» quelque prompt expedient, afin que nous puissions
» nous voir. Vous devriez rougir de honte de vous être
» laissé prevenir par une prisonniére aussi exactement
» gardée que je le suis, vous qui êtes en pleine liberté.

» Marguarita del Caniglio,
» Marchese di Palentia. »

Le Marquis bien joyeux de trouver dans cette lettre des preuves suffisantes pour se faire declarer cocu authentiquement, dit à Nicolo en lui frappant sur l'épaule, qu'il étoit un brave garçon, et que puis qu'il l'avoit bien servi, il vouloit aussi le bien recompenser : en même tems il tira de sa poche un Ducat d'argent qu'il lui donna par un rare essort de sa liberalité, lui recomman-

dant de lui être toûjours fidele, et de se tenir prêt pour rendre témoignage devant les Juges quand il le faudroit. Cependant, dit-il, tu peux demeurer encore quelques jours dans ma maison, jusques à ce que tu ayes trouvé un Maître; car je m'imagine bien que tu n'oserois retourner chez ma femme, et je ne voudrois pas t'y obliger. Le valet qui s'étoit attendu à quelque somme considerable, et qui ne s'étoit même porté à trahir sa Maîtresse que dans la vuë d'une recompense qui le mettroit à son aise le reste de ses jours, fut bien surpris quand il la vit bornée à un Ducat, et commença à se repentir, de tout son cœur, de s'être engagé si légérement dans une lâcheté qui le couvriroit de honte parmi tous ses camarades, et l'empêcheroit de trouver d'autre maître dans Rome. D'ailleurs comme le fond de son cœur étoit assez bon, il se representoit vivement les bontez de la Marquise à son égard, sa libéralité, et la confiance qu'elle avoit euë en lui preferablement aux autres Domestiques, et se reprochoit beaucoup de les avoir si mal reconnuës. Ces reflexions lui causant une extrême douleur, le firent songer aux moyens de reparer le desordre qu'il avoit fait, mais il n'y voyoit guéres de jour, car le Marquis saisi d'une lettre écrite de la propre main de son épouse, au lieu de faire un appel à celui duquel il prétendoit être offensé comme mille autres en sa place l'auroient fait, étoit allé presenter requête à la Justice, demandant un Décret de prise de corps contre le Comte et la Marquise qu'il vouloit faire punir l'un et l'autre selon la rigueur des Loix, ce qu'il ne pouvoit manquer d'obtenir. Le desolé Nicolo songeoit encore que ces deux amans étant mis prisonniers, il seroit obligé de rendre témoignage contre eux malgré qu'il en eût, parce que la fatale lettre qu'il venoit d'apporter, le

forçoit à ne se point dedire, et détruiroit tout ce qu'il auroit pu avancer en leur faveur. Outre cela il n'osoit se presenter ni devant l'un ni devant l'autre de ceux qu'il avoit si lâchement trahis; quoi que cela fût absolument necessaire pour prendre avec eux des mesures justes. Conclusion il voyoit assez le mal et desiroit assez d'y apporter le remède, mais il ne savoit comment faire pour cela. Tandis qu'il étoit dans ces fâcheuses irresolutions, le Marquis de son côté avançoit beaucoup chemin, il étoit allé trouver le Magistrat souverain de Rome, lui avoit exposé l'adultére de sa femme avec le Comte Veneti comme un crime averé, lui avoit fait voir la lettre interceptée, et enfin avoit obtenu de lui un ordre de les faire arrêter et de les mettre au Château St. Ange. Le Marquis aussi content de lui-même que s'il avoit fait quelque belle prouesse, s'en revint chez lui, et tout aussi-tôt envoya chercher un Capitaine des Sbires qui demeuroit dans son quartier pour lui donner la commission d'arrêter ces deux personnes. Nicolo qui étoit present à ceci, vit bien que tout étoit perdu, s'il tardoit plus long-tems à prendre une resolution, si bien que sans balancer davantage, il partit sur le champ, et s'en alla chez la Marquise qui l'attendoit avec une impatience et des inquiétudes mortelles, ne pouvant comprendre, comme quoi il demeuroit toute la journée sans revenir, et se doutant quasi de l'affaire telle qu'elle étoit effectivement arrivée. En vérité, Nicolo, lui dit-elle dès qu'elle le vit, il faut avouer que tu m'as bien fait souffrir, hé bien, quelles nouvelles m'apportes-tu? Les plus malheureuses du monde, Madame, lui dit-il en se jettant à genoux devant elle. Mr. le Comte n'a point vu votre lettre, c'est Mr. le Marquis qui l'a reçuë, il est allé tout aussi-tôt chez le souverain Magistrat, d'où il est revenu fort content : ensuite

de cela il a envoyé chercher un Capitaine de Sbires nommé Francesco, et je ne doute nullement qu'il n'ait dessein de vous faire mettre en prison. Ha Seigneur ! est-il bien possible ? s'écria la Marquise, en se laissant tomber sur un canapé qui par hazard étoit auprès d'elle. Hé mon Dieu ! par quel destin cette lettre, la seule que j'ai écrite au Comte, est-elle tombée entre ses mains ? Je meurs de honte de vous le dire, Madame, reprit le valet, néanmoins il faut bien que je vous avouë mon crime, afin que vous me disiez ce qu'il faut que je fasse pour le reparer. C'est moi qui vous ai trahie, Madame, c'est moi, qui au lieu de porter votre lettre à Mr. le Comte, l'ai renduë à Mr. le Marquis. C'étoit lui qui m'avoit mis auprès de vous avec ordre de lui rendre compte de toutes vos démarches : je confesse que jusques à present je l'ai toûjours servi suivant ses intentions, et que même je me suis d'abord fait un plaisir de lui signaler mon affection par le sacrifice de votre lettre. Mais, Madame, je n'ai pas plutôt vu où tendoit sa cruauté, que j'en ai eu horreur, et que je me suis trouvé saisi d'un mortel déplaisir d'y avoir contribué par ma perfidie. C'est aussi, Madame, le regret que j'en ai qui m'a conduit ici à vos pieds, pour vous offrir mon sang et ma vie, et tout ce que je puis au monde, pour défaire ce que j'ai si malheureusement fait. Disposez de moi, Madame, et me commandez tout ce qu'il vous plaira, je vous obeïrai aveuglement, quand même je devrois perir en vous rendant service; je ne plaindrai point ma vie si elle peut expier ma faute, et servir à retablir votre bonheur. Pendant ce long discours la Marquise étoit tombée dans une douleur si accablante, qu'elle n'avoit pas eu la force de l'interrompre. Enfin revenant à elle comme d'une profonde lethargie : Hé, miserable, qu'as-tu fait ? s'écria-t-elle : devois-tu me

trahir si indignement pour après cela m'en venir demander pardon ? ne vois-tu pas que je suis perduë sans ressource, moi et le Comte ? Tu nous a mis à tous deux la tête sous le couteau, il n'y a plus de remède, retire-toi d'ici, tu m'es odieux, va t'en si loin que je n'entende jamais parler de toi. Quelque dures que fussent ces paroles, néanmoins comme ce garçon étoit lui-même persuadé que c'étoit la moindre punition qu'il meritoit, il ne se rebuta point pour cela, et continuant toûjours de lui protester avec larmes qu'il vouloit donner sa vie s'il étoit nécessaire pour la tirer du peril où elle étoit, il l'obligea à moderer un peu ses douleurs pour aviser avec lui aux moyens dont il faudroit se servir. Ils en proposerent l'un et l'autre plusieurs de differente espèce, comme de fuir, de suborner des témoins, de gagner les Juges, etc., mais tous ces moyens n'étant ni assurez ni faciles, le tems se perdoit sans rien resoudre, et la Marquise qui apprehendoit à chaque moment que la Corte n'entrât dans sa maison, retomboit déja dans son premier desespoir, quand le Valet, à force de donner la gêne à son esprit, s'avisa d'un expedient le meilleur qu'ils eussent pu imaginer; il en fit part sur le champ à la Marquise qui l'approuva, et le trouva même si assuré qu'elle ne douta point qu'il ne réussit heureusement. Le Lecteur en sera instruit dans la suite, pour le present il n'est point necessaire d'expliquer autre chose sinon que la Marquise dans l'esperance presque certaine qu'elle en avoit conçuë, s'étoit remis l'esprit et le visage dans une certaine quiétude qui contribua beaucoup à l'heureux succès du stratagême. Au reste il fut resolu qu'elle laisseroit tranquillement agir le cours de la Justice, se contentant dé nier toujours fortement d'avoir eu aucun com-

merce criminel avec le Comte, ni d'avoir écrit la lettre en question.

L'affaire ainsi arrêtée, Nicolo courut chez le Comte à qui il donna avis du malheur et du remède. Le Comte s'emporta d'abord, du moins autant que la Marquise, il fut même sur le point de passer son épée au travers du corps de ce pauvre garçon; toutefois il se modera jusques à la fin de son discours, et ayant reconnu ses bonnes intentions, au lieu de le tuer comme il en avoit envie, il l'embrassa, lui fit beaucoup de caresses, le conjura de ne rien épargner pour les délivrer de cet abime de malheur où il les avoit jettez, et lui promit en foi de Cavalier, que, s'il agissoit bien dans cette importante affaire, on lui feroit tant de bien qu'il auroit sujet toute sa vie de se louer de la Marquise et de lui. Et parce que pour executer ce qu'il avoit resolu il lui falloit un peu d'argent, le Comte lui donna deux cens Louïs d'or en espèce; après quoi Nicolo se retira couvert d'un manteau qui lui cachoit le visage, afin de n'être reconnu de personne.

Au sortir de cette maison il fut encore une fois chez la Marquise, pour l'avertir en peu de mots de tout ce qui s'étoit dit et passé entre le Comte et lui, et lui mettre en quelque façon l'esprit en repos. Il n'y demeura pas deux fois autant de tems qu'il y a que nous en parlons, et cependant à peine fut-il dehors que la pauvre Marquise vit entrer dans la cour une escouade de vingt Sbires, qui se saisirent d'abord des issuës, après quoi le Capitaine accompagné de quatre des plus méchants entra dans sa chambre, et lui dit avec quelque sorte de civilité, qu'il étoit fâché d'être obligé de lui venir apprendre qu'elle étoit prisonniére à la requête du Marquis Palentia son mari; mais que le devoir de sa charge

et les ordres qu'il avoit reçus étoient si exprès qu'il n'avoit pu se dispenser de les executer, et qu'ainsi il la prioit de se laisser conduire au Château St. Ange. La Marquise lui répondit d'un air assez froid, qu'elle étoit prête d'aller où son mari voudroit lui fixer sa demeure, mais qu'elle ne pouvoit s'empêcher de s'étonner beaucoup de ce qu'il avoit choisi le Château St. Ange pour cela, et encore plus de ce qu'il se servoit de la Corte pour l'y faire mener. Sur cela le Capitaine lui repartit qu'à cet égard il ne savoit rien du tout, et qu'il n'étoit instruit d'autre chose que de ses ordres qui le forçoient à l'arrêter, quelle repugnance qu'il se sentît à le faire : la suppliant de souffrir qu'il les executât. Fort volontiers, repartit la Marquise, je ne vous arrêterai pas un moment, tout ce que je vous demande, est de me permettre d'emmener ma Demoiselle d'honneur avec moi. Le Capitaine lui ayant répondu, qu'elle feroit ce qu'il lui plairoit, elle fit appeller Marianne qui étoit dans un autre appartement. Allons, ma chere, lui dit-elle quand elle fut venue, il faut changer de maison, Monsieur le Marquis me fait loger au Château St. Ange, c'est une suite de ses tendresses pour moi, nous verrons de quelle maniere elles se termineront. Quoi que Marianne fût instruite de toutes choses par sa Maîtresse qui n'avoit point d'autre confidente qu'elle, elle ne laissa pas de faire extrêmement l'étonnée, elle vomit un torrent d'injures et d'imprecations contre le Marquis, demanda vengeance au Ciel et à la Terre, et fit enfin son personnage à merveilles. Cependant il fallut qu'elles entrassent dans une mechante litiére de louage, dont le Capitaine avoit eu soin de se pourvoir; on en ferma les portiéres afin que l'on ne connût point celles qui étoient dedans, et les pauvres Dames ainsi emmaillotées furent conduites au Château

St. Ange, où elles apprirent que le Comte Veneti avoit aussi été amené une heure auparavant par une semblable escouade.

Quelqu'un nous demandera sans doute, ce qu'étoit devenu le Pere La Chaize pendant tout cet embarras, à quoi nous répondrons, que si nous faisions un roman, nous n'aurions pas manqué de lui faire tenir la principale partie dans la plupart des intrigues; mais comme nous écrivons une histoire, la vérité nous oblige à rapporter les choses comme elles sont. Que le Lecteur se donne donc un peu de patience, nous n'aurons dans la suite que trop de choses à dire de sa Reverence, sans qu'il soit nécessaire de la mêler dans les affaires où elle n'a point eu de part.

Nos deux amans ayant donc été mis séparement dans le Château, et très-étroitement resserrez, ils furent interrogez dès le lendemain par le Magistrat chacun en particulier, sans que ni l'un ni l'autre avouât le delit. Cependant le Cardinal Patron qui avoit été averti par les Valets, de l'emprisonnement de leur Maitresse, irrité au dernier point contre le Marquis à cause de la violence dont il avoit usé envers sa Niéce, sans lui en rien communiquer, et contre Dona Marguarita, parce qu'il ne pouvoit croire qu'elle eût été arrêtée sans sujet, ne savoit s'il devoit prendre sa défense ou l'abandonner à la rigueur de la Justice. Toutefois la nature, et son ressentiment contre le Marquis agissant de concert dans son cœur en faveur de la pauvre persecutée, il fut la voir en sa prison, et arriva justement dans le tems que le Juge sortoit, il le trouva au bas de l'escalier, comme il alloit monter en carrosse. Hé bien, Monsieur, lui dit-il, vous venez apparemment d'interroger ma Niéce, qu'avez-vous découvert? dites-moi sincérement les choses. Mon-

seigneur, répondit le Juge, Madame votre Niéce nie fortement d'avoir jamais eu aucun commerce avec le Comte, et dit quc c'est une imposture de son mari qui la hait, et voudroit se défaire d'elle à quelque prix que ce fût. Le Comte soutient la même chose de son côté. Mais, Monseigneur, Votre Eminence saura, que Monsieur le Marquis Palentia a en main une lettre écrite de la propre main de sa femme qui la condamne entiérement, et outre cela il offre de faire ouïr en témoignage un Valet, qui, à ce qu'il assure, sait et deposera bien des choses. En ce cas-là, continua le Juge, Votre Eminence voit bien que l'affaire ne pourroit tourner que fort desavantageusement pour Madame la Marquise. Si je n'avois pas eu l'honneur de rencontrer ici Votre Eminence, je n'aurois pas manqué de me rendre aujourd'hui à son Palais, pour lui faire part de l'état du procès, afin qu'elle prît les mesures qu'elle jugeroit convenables, et me donnât ses ordres que je suivrai toujours avec joye autant qu'il se pourra faire, sans blesser ma conscience ni manquer au dû de ma charge. Il n'est pas besoin de prendre cette precaution avec moi, reprit le Cardinal, je n'exigerai jamais rien de vous contre la justice en faveur de qui que ce soit : tout ce que je vous demande, est d'examiner bien les choses, de prendre garde qu'effectivement l'accusation ne soit point frauduleuse, et de juger après cela équitablement. Si ma Niéce est coupable, bien loin de trouver mauvais que vous la condamniez, je la condamnerai moi-même le premier. Graces à Dieu, je n'ai jamais protegé le crime, et je ne commencerai pas à l'âge de soixante et dix-huit ans. Après avoir dit cela, le bon Prelat monta dans la chambre de sa Niéce, à laquelle il fit une sévére reprimande, comme s'il avoit été persuadé de ce que l'on l'accusoit, mais l'adroite Dame

sut feindre auprés de lui une si parfaite innocence, et accompagna ses discours d'une sincérité si apparente, de tant de larmes et de tant de douleur, qu'il demeura presque convaincu de sa vertu et de l'injustice de son mari. Il fut aussi voir le Comte, qui se défendant de la même maniére et par les mêmes raisons, le confirma encore dans son opinion à un point qu'il ne douta plus que la haine du Marquis pour sa femme ne l'eût porté à contrefaire son écriture et son seing, ce qui dans le fond n'auroit pas été fort difficile; parce que la plupart des femmes écrivent d'un caractere mal formé, et facile à imiter. Dans cette pensée il ne craignit point d'en parler au Pape comme d'une affaire de laquelle il étoit instruit à fond, traitant l'accusation du Marquis contre Dona Marguarita, de calomnie noire, et d'imposture horrible qui méritoit punition, et priant Sa Sainteté d'interposer son autorité pour empêcher la suite d'un procès injurieux à la vertu de sa Niéce, qu'il appelloit « vertu opprimée par une injuste tyrannie ».

Le bon Cardinal le disoit effectivement ainsi qu'il le pensoit; mais comme par malheur tout le monde n'étoit pas de son sentiment, le Pape avoit été prevenu du contraire par deux ou trois parens et amis du Marquis, du nombre desquels étoit son grand Camerier, en qui il avoit beaucoup de confiance. Le Cardinal le reconnut bien-tôt, néanmoins comme il n'ignoroit pas le penchant favorable du St. Pere pour le beau sexe, ni même l'inclination particuliére et secrete qu'il avoit pour la Reine Christine, il se flattoit toûjours que quand même il croiroit la Marquise criminelle, il se porteroit volontiers à la tirer de cette affaire. Cependant il se trompoit, car c'étoit cette même inclination du Pape pour la Reine (laquelle toute secrette qu'on la voulût tenir, ne l'étoit

pourtant pas tant que la plupart des Romains n'en eussent connoissance) qui portoit Sa Sainteté à la rigueur contre toutes les femmes accusées d'aldultére; son but étant de persuader par là au peuple, qu'il étoit incapable de la foiblesse dont on le soupçonnoit. C'étoit un galant compére que le Pape, le Lecteur ne sera peut-être pas fâché d'apprendre dans une petite disgression qui et quel il étoit.

Son nom étoit Fabio Chigi, il étoit né à Sienne environ l'an 1598 et fut élevé au Papat en 1655. Il avoit été Legat à Malthe, à Ferrare, à Cologne et à Munster. Depuis il fut fait Evêque d'Imola dans la Romagne, puis Cardinal, et ensuite Secretaire d'Innocent X, auquel il succeda. Il étoit de petite taille, mais assez bien prise, ses cheveux étoient noirs, son teint assez blanc, et tout son visage assez agréable, cependant il avoit la bouche trop grande et même un peu enfoncée, son nez étoit aussi un peu gros; mais en recompense il avoit les yeux du monde les plus animez, et qui disoient tout ce qu'il vouloit. Quant à l'esprit, il l'avoit doux et insinuant, et toutes les fois qu'il vouloit obtenir et persuader quelque chose, il étoit bien difficile de s'en défendre. Il étoit actif, soupçonneux, constant dans ses resolutions, sans amitié pour personne, dissimulé, faisant peu d'état des richesses, mais aimant les plaisirs avec excès, et la gloire encore plus que les plaisirs : pour acquerir une immortalité glorieuse, il auroit sacrifié freres, parens amis, et peut-être lui-même avec eux. Ce fut cette raison qui l'empêcha de faire à sa famille tout le bien qu'il auroit souhaité, craignant de rendre sa memoire odieuse, si on lisoit dans l'Histoire, qu'il l'avoit enrichie aux dépens de l'Eglise, comme plusieurs autres Papes avoient fait. Il prit donc tout le contrepied de ceux-là; car au lieu d'en-

richir les siens, il s'épargnoit en quelque façon le necessaire pour faire des largesses au peuple, et pour travailler à la propagation de la Foi Aussi ne perdit-il pas son tems, car outre le nombre presque infini d'Indiens, qui se convertirent sous son Pontificat, il eut la satisfaction d'envoyer sa benediction pour le même sujet au Roi de Maroc, au Duc de Meckelbourg, à la Princesse Louise Palatine fille de la Reine de Bohème, et de la donner en personne à la Reine Christine de Suéde. Tous ces beaux endroits de sa vie ne suffisant pas pour remplir cette ardente soif d'immortalité dont il étoit brûlé, il fit réimprimer au Louvre dans une magnifique Edition les Poësies Latines qu'il avoit faites pendant ses Legations et que nous avons sous le titre de *Philomati Musæ Juveniles*, avec une Tragedie intitulée *Pompée;* car quoi que l'Evêque de Paderborn et de Munster qui en fit l'Epitre Dedicatoire, assure que ce fut contre son gré que l'on mit ses Poësies au jour, chacun sait pourtant bien ce qu'il doit en penser.

Quoi qu'il en soit, si ce Pontife s'en étoit tenu là, il auroit entiérement réüssi dans son dessein qui étoit de laisser après sa mort une renommée digne d'un véritable Pontife Romain. Mais comme il est presque impossible de se contraindre toûjours pendant une longue vie, il ne put s'empêcher de se laisser aller au penchant qui l'entraınoit à l'amour. Il eut des inclinations à Ferrare et à Cologne, l'une pour la Signora Camille Azollini cousine germaine de celui qui fut depuis Cardinal, et l'autre avec une Parente de l'Electeur. Il eut même commerce avec la Reine Christine dès ce tems-là : il est vrai que c'étoit d'une maniére qui ne pouvoit pas donner la moindre prise à la médisance, puis qu'il étoit éloigné d'elle de plusieurs centaines de lieuës quand il com-

mença; cependant il ne ſut pas toûjours également degagé des sens. Cette Reine n'eut pas plutôt abdiqué, qu'Alexandre, tout vieux qu'il étoit déja, forma le dessein de la connoître de plus près, pour cela il la convia de venir à Rome, et lui offrit une pension considerable, par le moyen de laquelle il la fit, dit-on, resoudre à un mariage de conscience, c'est ainsi qu'en parloient les plus discrets. Mais la question est de savoir s'il ne passoit pas les bornes du spirituel. Revenons à notre sujet.

Le Cardinal Patron Oncle de notre prisonniére, ayant ſait pendant plusieurs jours d'inutiles tentatives auprès de Sa Sainteté, pour l'obliger à proteger sa Niéce, ne savoit plus, comme l'on dit, de quel bois ſaire fléche; car le procès s'instruisoit tous les jours, et n'alloit pas de mieux en mieux, quoi que le Marquis ayant été sommé de ſaire comparoître les temoins que dans sa requête il avoit offert de produire, eût été obligé de s'excuser sur leur ſuite. On avoit beau alleguer cela comme une preuve, ou, pour mieux dire une conjecture de la mauvaise ſoi de l'accusateur, qui apparemment n'avoit offert de trouver des témoins que dans l'espoir d'en suborner; les Juges ne se payoient point de ces raisons, il restoit dans le sac une piéce par écrit qui detruisoit tout ce que les accusez pouvoient dire pour leur justification, et si l'on ne trouvoit les moyens de la convaincre de ſaux, la tête du Comte et celle de la Marquise étoient en peril.

Tandis que l'affaire étoit en cet état, et que nos deux amans dans l'attente d'un secours peu certain, flottoient entre la crainte et l'esperance, Nicolo qui avoit fait resolution d'expier sa perfidie par un service signalé, travailloit de son mieux pour y réüssir. L'expédient dont il

usa fut premiérement de gagner le bourreau, afin qu'il lui livrât le corps du premier malheureux qu'il expedieroit à la potence : ce qui ne lui fut pas difficile. Ces gens qui font un métier si infame pour l'appetit de cinq ou six cens livres par an, ne sont guéres à l'épreuve de cent pistoles presentées en recompense de quelque service, particuliérement quand il est d'une nature aussi indifferente en elle-même que l'étoit celui-ci. Leur marché ayant donc été conclu, et le bourreau lui ayant bien promis de ne pas manquer à sa parole, Nicolo fut se loger dans un des fauxbourgs de la Ville, et se mit au lit contrefaisant le malade, et attendant avec impatience qu'il plût à la Justice de faire pendre quelqu'un, n'y ayant que cela capable de le guerir. Malheureusement il se passa beaucoup de tems sans que le Maître des hautes œuvres eût d'occupation, de maniére que sa maladie supposée dura plus qu'il n'avoit esperé, et par consequent les cruelles inquiétudes du Comte et de la Marquise, qui n'attendoient leur salut humain que de lui. Enfin ce jour tant désiré vint, le Barigel de la Campagne condamna trois Bandits qu'il avoit attrapez, et ils furent pendus en un même jour. Aussi-tôt Maître Guillaume en vint avertir son ami Nicolo, et lui promit de lui apporter dans un sac sur le minuit celui des trois dont la taille approchoit le plus de la sienne. Sur cet avis Nicolo se dispose à mourir comme il avoit resolu; il envoye chercher le Vicaire de la Paroisse, lui confesse tous ses pechez avec les mêmes soupirs, la même foiblesse, et les mêmes simagrées que s'il avoit été prêt à rendre l'ame.

PARTIE DE LA CONFESSION DE NICOLO.

Helas, disoit-il, mon Pere, de tous les péchez que j'ai

commis dans ma vie, aucun ne me tient plus au cœur, et ne me fait plus de peine que celui-ci. J'ai été assez malheureux pour avoir accusé une très-vertueuse Dame mariée, d'avoir un commerce criminel avec un fort honnête Seigneur qui étoit aussi marié, sans que je fusse poussé par aucun autre motif que celui de la haine que je lui portois.

Et quel sujet de haine aviez-vous contr'elle, mon fils ? répondit le Prêtre.

Je n'en avois point de légitime, réprit le faux mourant, c'étoit une bonne Dame, bien pieuse et bien charitable, mais parce qu'elle ne vouloit point me permettre de jurer, ni de jouër dans sa maison, et que sur ce qu'on lui avoit une fois rapporté que j'allois voir les Courtisanes, elle m'avoit voulu chasser, et encore parce qu'elle me tenoit trop en bride à mon gré, je formai le dessein de me venger d'elle, ce que je n'ai que trop bien executé dans la suite.

Comment avez-vous fait ? demanda le Vicaire.

Mon Pere, dit Nicolo, j'ai contrefait une lettre d'amour, comme si elle l'avoit écrite à Monsieur le Comte Veneti, qui est le Seigneur dont je vous ai parlé, et je le fis si adroitement que personne n'auroit pu connoître son écriture d'avec la mienne; après quoi je la fermai et la portai à son mari, qu'on appelle Monsieur le Marquis Palentia, lui disant qu'elle me l'avoit donnée pour rendre à son galant. Le mari me crut d'autant plus facilement que c'étoit lui qui m'avoit mis auprès d'elle pour épier ses actions; car il est fort jaloux, quoi qu'avec bien peu de raison, et sur cette lettre il l'a fait mettre en prison avec Monsieur le Comte Veneti, et peut-être auront-ils tous deux la tête coupée.

Vraiment, mon fils, dit le bon Prêtre, vous avez com-

mis là un grand péché devant Dieu, premiérement vous mettez le divorce entre le mari et la femme, sur un sujet qui ne souffre point de reconciliation. Vous ôtez l'honneur et la reputation à une vertueuse Dame, à son mari, à ses enfans, à toute sa famille, à cet autre Seigneur que vous avez accusé avec elle, et à toute sa famille, et vous leur causez à tous deux une mort cruelle et ignominieuse. Ne concevez-vous pas bien l'énormité de votre crime, et ne vous en repentez-vous pas de tout votre cœur ?

Oui, mon Pere, répondit le Penitent.

C'est le moyen d'obtenir la misericorde Divine, dont vous avez grand besoin, reprit le Confesseur : mais pour cela il faut qu'autant que vous le pouvez, vous defassiez ce que vous avez fait par une déclaration signée de votre main, dans laquelle vous confesserez votre crime, et justifierez entiérement ceux que vous avez accusez, les declarant innocens de tout ce dont vous les avez chargez.

Helas ! mon Reverend Pere, répondit languissamment le malade, j'y consens de tout mon cœur, et s'il étoit nécessaire de me livrer moi-même entre les mains de la Justice pour les sauver, je le ferois.

Non, non, repliqua le Confesseur, il n'est pas besoin que vous fassiez cela, il suffira que vous signiez la declaration que je vais écrire, et que vous me permettiez de reveler en Justice tout ce que vous m'avez dit à cet égard dans votre confession.

Oui, mon Pere, interrompit Nicolo, je vous le permets, et qui plus est, je vous en charge pour le repos de mon ame. Mais, mon Pere, comme peut-être la Justice feroit plus de difficulté d'ajouter foi à ma sincére déclaration, qu'à mon imposture, parce qu'effectivement la lettre est parfaitement bien contrefaite ; je crois qu'il sera bon de vous remettre aussi en main les brouillons de

cette lettre, que j'ai encore dans ma poche, dans lesquels on pourra aisément remarquer, que je tâchois à copier l'écriture de ma Maîtresse : regardez, je vous prie, dans mes haut-de-chausses, je crois que vous les y trouverez. Sur cela le Pere fouilla dans les poches, et y trouva effectivement trois ou quatre brouillons imparfaits de la lettre de la Marquise, mais qui étoient de sa propre main et non pas de la sienne, comme il disoit.

Cependant le bon Pere ne pouvant pas s'imaginer que cette confession fût une fourbe, prit ces papiers et les fit parapher et signer de son nom, aussi bien que la declaration qu'il coucha dans les termes les plus forts et les plus intelligibles. Après quoi il fit au prétendu mourant une grande remontrance sur tout le cours de sa malheureuse vie passée, l'exhorta à la repentance, lui conseilla d'invoquer sans cesse le nom de Jesus, de Marie, et de St. Antoine pendant le peu d'heures qui lui restoient à vivre, et après lui avoir fait achever son *Confiteor* lui donna l'absolution et se retira.

Le Penitent au cœur double ayant fait donner le bon Prêtre dans le panneau de cette maniére, attendoit avec impatience la venuë de Maître Guillaume avec son pendu, dont il avoit absolument besoin pour achever heureusement sa fourberie. Enfin sur les trois ou quatre heures de nuit il vint accompagné du Camarade Brise-Bras renommé par toute l'Europe, et de son Valet Serre-Cordeau, tous deux chargez comme de mulets d'un grand sac qu'ils jetterent au milieu de la chambre. Maître Guillaume le délia ensuite, et en tira son noir et hideux cadavre qui sortoit un demi pied de langue hors de la bouche. A cet agreable aspect Nicolo rempli de joye sauta du lit vigoureusement, et courant à son armoire y prit une grosse bouteille de vin, dont il versa plein un grand

verre, qu'il but à la santé de l'honorable compagnie, laquelle lui fit raison avec une allegresse pareille à la sienne ; quinze ou vingt autres rasades furent ensuite mises à couvert, à l'heureux succez du stratagême de Nicolo, aux frequentes pratiques de Maître Guillaume ; à l'heureux établissement de Brise-Bras en quelque bonne ville ; et plusieurs autres belles santez, comme celles-là, entre lesquelles on n'oublia pas celle du Barigel des Sbires, et de tous les honnêtes gens qui ont de la connexité avec Messieurs les Maîtres des hautes œuvres. Comme le vin fut trouvé excellent, la bouteille fut bien-tôt finie, ce qui obligea Nicolo d'en apporter une autre de la même taille et de la même qualité : celle-ci ne fut pourtant pas si tôt finie que l'autre : l'imagination s'étant un peu échauffée chacun voulut conter ses prouesses. Nicolo parla des bons tours qu'il avoit faits, Serre-Cordeau des siens, et Brise-Bras vantoit avec ostentation son habileté, son adresse extraordinaire, et sa promptitude à bien rouer un criminel, et racontoit ses exploits patibulaires, avec toute la fierté et l'orgueil d'un Capitaine qui parle des occasions où il s'est distingué. Maître Guillaume qui jusques là n'avoit pas dit grand'-chose, peut-être parce qu'il attendoit de la compagnie les louanges qu'il croyoit bien lui être duës, voyant que chacun n'étoit occupé qu'à chanter les siennes propres, prit la parole d'un air grave, et tenant le verre d'une main tandis qu'il se retroussoit la moustache de l'autre, dit qu'il falloit avouer que Brise-Bras étoit le premier homme du monde en fait de fracasser les os d'un patient sur la rouë, et qu'il avoit donné de trop belles marques de son adresse pour qu'on pût lui rien disputer sur cela. Mais que l'art d'étrangler un homme promptement n'étoit ni moins grand ni moins difficile, et qu'il l'avoit appro-

fondi d'une maniére à pouvoir en donner des leçons aux plus experimentez Maîtres des hautes œuvres qui fussent en Europe. Brise-Bras et Serre-Cordeau s'apercevant alors de la faute qu'ils avoient faite en oubliant le panegyrique de leur modeste chef, tâcherent à la reparer du mieux qu'ils purent par toutes sortes d'éloges et d'histoires en son honneur qu'ils apprirent à Nicolo, lui citant particulierement l'exemple des trois patiens du jour, qu'il avoit executez chacun en un tour de pirouette sans qu'ils eussent tiré ni pied ni patte. Nicolo s'apercevant que Maître Guillaume savouroit volontiers les louanges, lui en donna des plus extraordinaires, et pour achever de le mettre en bonne humeur lui conta les cent pistoles dont il étoit convenu avec lui. Après quoi tout en beuvant on ensevelit le pendu, et on le coucha bien honorablement sur le lit de Nicolo, comme si c'eût été le malade qui eût enfin expiré,

Cependant comme il falloit de nouveau paroître devant le Vicaire pour faire enterrer ce mort, et que Nicolo pouvoit en être reconnu, quoi qu'il eût eu soin pendant sa confession de s'affubler la tête et le visage de trois ou quatre serviettes sous prétexte de fluxions; il se frotta le visage, le cou, et les mains d'eau de noix, ce qui le rendit d'une couleur fort basanée, il se mit après cela une fausse moustache qui lui couvroit les jouës jusques aux yeux; prit une perruque noire à cadenetes, un chapeau garni de trois ou quatre plumes de coq, et un buste assez gros, de sorte que dans cet équipage il étoit tout-à-fait méconnoissable, et ne sembloit rien autre qu'un de ces avaleurs de charrettes ferrées, dont les ruës de Rome sont pleines.

Ainsi travesti il s'en alla trouver M. le Vicaire, et en qualité de frere du mort le pria de venir le prendre pour

le mettre en terre, et fit marché pour les frais de la sepulture, qui fut faite avec toutes les cérémonies accoutumées de l'Eglise; Nicolo y assistant lui-même en personne, sans qu'il tombât aucun soupçon dans l'esprit du bon Vicaire, lequel toujours persuadé de la mort de son penitent, ne manqua pas (en execution de ses derniéres volontez) de s'en aller dès l'après-dînée chez le bon Pasteur. S'étant acquitté en cette sorte du devoir pieux, que le défunt exigeoit premiérement de lui, il songea encore aux moyens de garantir l'innocente Marquise du peril qui la menaçoit, et comme il avoit été averti par son Penitent que l'affaire pressoit beaucoup, il crut que malgré la brulante chaleur qu'il faisoit alors, car on étoit dans le plus fort de la Canicule, il devoit, sans tarder davantage, courir au secours de deux personnes qui vraisemblablement n'en pouvoient recevoir que de lui. Cependant la chose n'étoit pas sans difficulté, car soit que le tems de la confession eût été trop court, soit que Nicolo n'eût pas eu toute la presence d'esprit necessaire, le Confesseur ignoroit encore que le Cardinal Patron étoit Oncle de la Marquise, et lequel de tant de Juges qui sont à Rome avoit pris connoissance de son procez. Il ne savoit pas même en quelle prison elle avoit été transferée, de maniére qu'il falloit de necessité passer beaucoup de tems à s'en informer. Tout cela néanmoins n'étant pas capable de refroidir son zèle et sa charité, il se resolut de courir toutes les ruës de Rome pour savoir où demeuroit Dona Marguarita Marquise de Palentia, et l'ayant enfin appris il s'y en alla, quoi qu'il y eût quatre bons milles de chez lui, fatigue à la vérité tout-à-fait extraordinaire pour des Romains, qui ne sortent jamais pendant la chaleur, et dont le proverbe ordinaire est qu'il n'y a que des fous, des chiens, ou des François

capables de paroître dans la ruë sur le haut du jour. Celui-ci qui pour être plus charitable que les autres, n'étoit pourtant pas d'une autre pâte qu'eux, se trouva si incommodé de cet excez, qu'à son retour chez lui il fut contraint de se mettre au lit, et le lendemain il connut qu'il étoit attaqué de la pluresie qui est bien un des maux les plus dangereux à Rome. Or ce qu'il y avoit de plus fâcheux pour lui, étoit que son penible voyage ne l'avoit rendu guéres plus savant sur l'affaire dont il s'agissoit. Il avoit trouvé les portes de la maison fermées, et tout ce qu'il avoit pu decouvrir à force d'interroger les voisins étoit que depuis l'emprisonnement de la Marquise, son mari avoit congedié les domestiques; mais qu'il trouveroit à la Maison de Jesus un Jesuite nommé le Pere La Chaize qui étoit Secretaire de l'Assistant Général de France, et de qui il pourroit apprendre beaucoup de chose, parce qu'il étoit fort ami de la Marquise. Sur cet avis il avoit bien été au Couvent, mais il n'avoit pu voir sa Reverence, parce qu'elle étoit alors dans la Meridienne (1); heure si absolument consacrée au repos chez les Reverends Peres, qu'aucun frere ou valet n'oseroit les reveiller sur peine de péché mortel, quelle affaire pressante qu'on lui pût alleguer. Ainsi le bon Vicaire avoit été obligé de s'en revenir en murmurant un peu contre la rigide observance des Jesuites dans leurs coutumes voluptueuses.

Ce pieux Ecclesiastique n'ayant donc retiré pour tout fruit de ses travaux et de ses sueurs qu'une très-fâcheuse maladie, et craignant de mourir avant que de pouvoir effectuer ce qu'il s'étoit engagé de faire, envoya prier le

(1) Tous les Italiens et particuliérement les Religieux ont accoutumé de dormir depuis midi jusques à trois ou quatre heures selon notre maniére de compter, et c'est ce qu'on appelle la Meridienne.

Pere La Chaize de le venir voir, résolu de lui remettre la declaration du valet entre les mains, et même de lui en faire une autre par devant un Notaire Apostolique, qui pût servir à autoriser la premiére. Le Pere La Chaize craignit d'abord qu'on ne lui voulût jouer quelque mauvais tour, et faisoit difficulté d'aller si loin pour voir un homme qu'il ne connoissoit point : neanmoins ayant fait reflexion que peut-être on le demandoit pour quelque chose de purement avantageux, il se laissa conduire au garçon qui étoit venu le chercher, et trouva le pauvre Vicaire dans une fievre assez forte accompagnée de violentes douleurs de côté.

Après les premiers complimens qui furent courts, parce que le malade ne parloit qu'avec peine, il expliqua en peu de mots au Pere le sujet pour lequel il l'avoit envoyé chercher, lui donna la déclaration du prétendu défunt, et lui dit que dans le hazard de mourir où il étoit, il prenoit la liberté de le charger de l'affaire de la Marquise, dont il avoit appris qu'il étoit ami particulier, le suppliant au nom de Dieu de n'épargner ni ses pas ni ses soins, pour rendre service à cette pauvre Dame, que la mauvaise volonté d'un valet et la jalousie mal fondée d'un mari avoient jettée dans une si méchante affaire. Le Jesuite qui depuis long-tems conservoit dans son cœur une secrete passion pour Dona Marguarita, laquelle il n'avoit osé faire paroître, n'eut garde de laisser échapper une occasion si favorable à ses desirs. Il exalta beaucoup le grand zèle et la charité du bon Vicaire; et lui promit que dès le jour même il ne manqueroit pas d'aller trouver le Juge, pour arrêter les procedures qui étoient déja tellement avancées que deux jours plus tard, la declaration du Valet ne seroit plus venue à tems. Le Vicaire ne put apprendre l'extrêmité dans laquelle le Comte et la Mar-

quise étoient reduits, sans fremir, ni sans remercier Dieu de ce qu'il lui avoit encore laissé le tems de les secourir. Aussi-tôt il envoya chercher un Notaire Apostolique et lui particularisa toutes choses, afin qu'il en dressât un Acte authentique qu'il signa, et mit aussi entre les mains du Pere La Chaize, afin qu'il s'en servît selon le besoin. Cela fait, il lui donna congé, en lui recommandant la charité et la vigilance.

Toutes ces menues circonstances, qui ne paroîtront peut-être pas au Lecteur d'une grande utilité, étoient pourtant absolument necessaires pour lui faire comprendre par quel moyen la Marquise sortit du méchant pas où son imprudence l'avoit engagée; et ce qui est plus que cela, comment le Pere La Chaize sut profiter de son infortune, et du besoin qu'elle avoit de lui pour se la rendre favorable; car sans cela quelque penchant que son temperamment lui donnât à l'amour, elle n'y auroit jamais consenti. Elle avoit trop de bon gout : mais que ne fait-on point quand la vie est en danger?

Notre Jesuite muni de ces importantes piéces vint trouver la Marquise, et la pria qu'il pût lui dire un mot en particulier. Marianne qui ne croyoit pas que ni l'un ni l'autre de ces deux personnes pussent avoir des secrets pour elle, fut un peu surprise de ce qu'on lui ordonnoit de se retirer, toutefois comme elle ne pouvoit se dispenser d'obéir, elle passa dans l'antichambre, bien en peine de ce qui se passoit.

Lors que le Compagnon de Jesus fut demeuré seul avec la Dame, il commença d'un air triste à lui parler du mauvais état de son affaire, la plaignit d'avoir un mari si cruel, et des Juges si inexorables, et enfin lui fit comprendre que sa mort étoit fort prochaine. La pauvre Marquise qui d'ailleurs avoit appris la même chose,

s'abandonna aux larmes et aux invectives contre son époux qu'elle appelloit son tyran et son bourreau, et qu'elle accusoit toûjours de lui avoir imposé un faux crime, et d'avoir contrefait son écriture pour la faire mourir. Cela pourroit être, Madame, dit alors le Jesuite; cependant vos Juges persuadez du contraire, sont tout prêts de vous condamner. Mais s'il se trouvoit aujourd'hui un homme qui en justifiant votre innocence aux yeux de tout Rome, vous mît à couvert du peril qui vous menace, et vous donnât une entiére victoire sur vos ennemis, quels sentimens auriez-vous pour lui? Helas! répondit la Marquise dans une émotion la plus grande du monde, je le regarderois comme mon liberateur, comme un homme à qui je devrois la vie, et qui par consequent auroit droit de tout attendre de ma reconnoissance. Si cela est, Madame, répondit l'amoureux Pere en se jettant à ses pieds, je suis le plus heureux des mortels; car enfin c'est moi qui vous apporte les nouvelles de votre délivrance, et qui plus est, c'est par mon moyen que vous l'obtiendrez. La Marquise autant surprise de son transport que de ce qu'il lui disoit, fit trois pas en arriére, et le regardoit toute troublée sans proferer une seule parole. Mon amour vous étonne, continua-t-il, je le vois bien, vous avez cru qu'un cœur tendre ne pouvoit loger dans le sein d'un Jesuite: mais, Madame, que la robe de St. Ignace est un foible rempart contre des yeux aussi charmants que les vôtres! J'ai tâché vainement de resister, vos attraits plus forts que ma raison, l'ont vaincuë, et m'ont mis en état de n'attendre plus mon bonheur que de vous. Dona Marguarita qui s'étoit attenduë d'abord à toute autre chose, qu'à des declarations d'amour, et qui se trouvoit dans une situation d'esprit peu propre à les gouter, lui repartit

avec indignation, qu'il étoit bien malhonnête à un homme de son caractére de tenir de tels discours à une malheureuse femme qui n'attendoit plus que la mort, lui reprochant son impudence, et sa cruauté dans les termes les plus forts. Le Pere qui n'avoit pas cru d'être repoussé si vigoureusement, se leva et dit d'un ton ferme à la Marquise : Madame, j'avouë que c'est une foiblesse à moi de vous aimer; mais pour cela il n'en est pas moins vrai que votre vie depend de moi autant que mon bonheur depend de vous. Ne faites donc point ici la Lucréce hors de propos, il me semble que toute autre femme que vous ne s'amuseroit point dans une occasion comme celle-ci à des feintes simagrées de vertu, et que tout amant qui sauve la vie à celle qu'il aime, ne mérite pas d'en être mal traité. Mais afin que vous ne doutiez nullement de ce que j'avance, voyez ces papiers, que votre bonne fortune m'a fait tomber entre les mains. En même tems il tira de sa poche la declaration de Nicolo, et celle du Vicaire, et lui conta les choses à peu près comme elles s'étoient passées, à la reserve qu'il se faisoit le premier mobile de tout.

La Marquise ayant écouté avec une attention merveilleuse tout le discours du Pere, et serieusement examiné les deux Actes qui étoient l'un et l'autre en parfaitement bonne forme, reconnut avec certitude que c'étoit véritablement l'execution de ce qu'elle avoit projettée avec Nicolo de qui elle n'avoit pas entendu parler depuis. Alors faisant succeder la joye à la douleur, elle commença à s'humaniser beaucoup, et à traiter avec le Pere d'une maniére aussi douce, et aussi complaisante, qu'elle lui avoit auparavant marqué de colére et d'indignation. Le Jesuite qui savoit autant qu'homme du monde l'art de profiter d'un heureux moment, ne laissa pas échapper

celui-ci. Il s'approcha doucement de la Dame, lui peignit son amour des couleurs les plus vives, lui parla de l'ardeur de ses feux, admira la blancheur de sa gorge, la délicatesse de son teint, la vivacité de ses yeux, et le dommage que ç'auroit été si une si belle tête avoit tombé sous le fer d'un bourreau, enfin il sut si bien mêler dans son esprit la crainte de la mort avec le plaisir de faire un nouvel amant, qu'en moins d'une demi-heure il la reduisit aux derniers retranchemens du sexe, qui sont la crainte du crime, et le qu'en dira-t-on, ce qui en bon François s'appelle parlementer pour rendre la place. Effectivement un moment après suivit la Capitulation, par laquelle il fut dit, que la Dame lui en livreroit la principale porte, et que du jour de son entrée il en demeureroit libre possesseur, sans que, sous quelque pretexte que ce pût être, on fût en droit de lui faire faire retraite. A condition aussi que de son côté il en useroit en sage et discret vainqueur, et même garderoit sa victoire secréte, de crainte que des ennemis jaloux de la félicité d'autrui, n'armassent de nouveau pour sa perte. Telles ou à peu près semblables furent les conditions du traité, moyennant lesquelles il fut reconnu pour Maître de la Ville et de la Citadelle. Il signala même son entrée par cinq ou six actions si vigoureuses, que la Marquise en fut étonnée. Cependant la pauvre Marianne qui gardoit les manteaux dans l'antichambre, se rongeoit les poings de depit et de rage, non pas qu'elle fût assurée de la trahison qu'on lui faisoit, mais elle en soupçonnoit quelque chose, et quand cela n'auroit pas été elle se seroit toûjours trouvée fort scandalisée du peu de confiance qu'on lui marquoit.

Après que le Pere eut pris congé de sa nouvelle maitresse, et qu'il lui eut fortement promis d'agir sans relâche

pour sa liberté, et d'être toute sa vie secret et fidèle, il sortit, et passant par l'antichambre, il voulut faire une petite caresse à Marianne; mais la belle qui n'étoit pas en humeur caressante lui appliqua un soufflet si terrible, que le sang lui jaillit du nez tout à l'instant. Dona Marguarita qui avoit entendu quelque chose, vint voir ce que c'étoit, et trouva le Jesuite saignant comme un bœuf; elle lui demanda avec inquiétude d'où provenoit cela, à quoi il n'avoit garde de répondre sincérement; il lui dit donc simplement qu'il ne savoit, et qu'il s'étoit trouvé surpris de ce saignement à l'heure qu'il y pensoit le moins. Dona Marguarita s'empressa beaucoup pour le soulager, appella le geolier à son secours, lui mit elle-même des linges mouillez sur l'estomac, car l'hemoragie étoit grande, et fit enfin tant de façons que Marianne se confirma dans ses soupçons d'une maniére à n'en douter quasi plus. Mais si jusques alors elle avoit fortement conjecturé, elle fut entiérement persuadée quand la Marquise, après le depart du Pere, lui eut fait confidence des bonnes nouvelles qu'il lui étoit venu apporter; elle eut beau pretexter sur cela sa longue retraite dans la chambre, et lui parler en personne qui ne songeoit plus qu'à Dieu et ses Saints. La fine Marianne ne s'y laissa point tromper, et comme elle connoissoit parfaitement l'un et l'autre de ses gens, elle fit un jugement assuré de ce qui s'étoit passé entr'eux dans une telle conjoncture. La pauvre Marquise qui n'avoit pas à beaucoup près tant de penetration qu'elle, et qui même n'avoit jamais rien soupçonné de son commerce avec le Pere, ne pouvoit deviner d'où provenoit sa froideur inaccoutumée, dans une occasion où elle devoit paroître toute en joye, pour peu qu'elle s'interessât en ce qui la touchoit. Elle lui en fit quelques reproches obligeants,

auxquels Marianne répondit le plus honnêtement que sa mauvaise humeur put le lui permettre; s'excusant sur une migraine insupportable dont il fallut que la Marquise se payât. Nous parlerons tout à cet heure de sa jalousie, et des suites funestes qu'elle eut. Mais il faut expliquer auparavant de quelle façon le Comte et la Marquise furent élargis.

Sortant du Château St. Ange le Pere La Chaize s'en alla chez le Cardinal Patron, auquel il communiqua ses piéces, lui racontant les choses comme il les avoit dites à sa niéce; à la reserve qu'auprès de celle-ci il étoit toûjours brulant d'un amour impur et sensuel, et qu'auprès du Prélat son cœur n'étoit rempli que d'un zèle pieux, et d'une ardente charité : caractére dont il sait parer son exterieur avec tant d'art, qu'il est impossible de s'en méfier, à moins qu'une longue pratique ou quelque union d'intérêt ne donne des lumiéres, et ne facilite les moyens de penetrer dans le fond de ce cœur double au travers du fantôme de piété qui le couvre. Quant au Cardinal, comme il n'avoit eu ni longue habitude avec lui, ni grandes liaisons de politique, il avoit donné dans ses mines plus qu'aucun autre, et s'étoit laissé tellement prevenir de sa sainteté et de sa suffisance, qu'il ne faisoit point difficulté de le consulter en beaucoup de choses qui regardoient le bien de l'Eglise ou ses affaires particuliéres. Il ne douta pas un moment, que sa niéce ne dût à son zèle et à ses soins pieux la justification de son innocence, et dans cette pensée il lui fit mille remercimens. Ils allerent après cela ensemble chez le Juge, qui fut ravi qu'on lui fournît des moyens legitimes de rendre service au Cardinal en la personne de sa niéce. Les piéces furent donc examinées favorablement, le Vicaire qui étoit encore en vie, interrogé, et la

Marquise reçuë à ses faits justificatifs, et en inscription de faux contre son mari, de sorte qu'en cinq ou six jours l'affaire changea d'une telle façon, que Dona Marguarita fut relâchée avec honneur, et le Marquis obligé de se cacher, et en péril à son tour de perdre la tête. Il n'est pas besoin de dire que le Valet fut largement recompensé, le service important qu'il avoit rendu aux deux amants le méritoit assez, et il n'avoit pas affaire à meconnoissans : d'ailleurs une raison forte les engageoit à s'en debarrasser au plutôt. Il les avoit trahis une fois, et ne les avoit servis ensuite que par une perfidie et une fausseté : qui pouvoit les assurer de sa fidélité à l'avenir? Tout homme qui a pu se resoudre deux fois à la trahison, n'est point du tout incapable d'y retomber une troisiéme. La prudence vouloit donc qu'ils l'éloignassent de Rome d'une distance considerable; ce qu'ils firent en lui donnant une recompense de 500 pistoles, qui lui furent comptées par le Comte, et l'envoyerent avec cela en France, où la Marquise lui promit une pension de quatre cens livres sa vie durant, pourvu qu'il n'en sortît point.

Cependant le procez du Marquis s'avançoit fort, on l'avoit déja cité deux fois à se venir justifier de ce qu'on l'accusoit, et sur le defaut de comparution on étoit prêt à le condamner par contumace ; quand le Pere La Chaize devenu jaloux du Comte, et cherchant à se defaire d'un rival si redoutable à tout amant de robe Conventuelle, forma le dessein de raccommoder le Marquis et sa femme, et de les faire vivre non seulement en bonne intelligence, mais dans un même ménage. L'entreprise, à dire vrai, étoit de difficile execution, mais il y étoit porté par des motifs si forts, que pour y réüssir il auroit fait l'impossible. Premiérement il s'assuroit la possession certaine,

tranquille, et presque entiére de sa maîtresse, ne doutant pas que la premiére condition du marché ne fût le bannissement du Comte hors de la maison, et se persuadant que par la raison des presens et des absens qui est forte auprès des femmes, il chasseroit tout-à-fait le Comte du cœur de la Marquise, et y établiroit son empire d'une maniére absolue, et à ne craindre aucune fâcheuse révolution, par le soin qu'il auroit de menager toutes les parties interessées chacune selon son genie. Le second avantage qu'il se proposoit, et qui n'étoit pas d'une moindre importance que le premier, étoit qu'en retablissant la paix dans un ménage si terriblement divisé, et en rapatriant ensemble dans l'union la plus étroite deux personnes qui peu auparavant avoient poursuivi la mort l'un de l'autre, il signaloit sa charité avec d'autant plus d'éclat que les personnes pour lesquelles il s'entremettoit, étoient d'un rang fort distingué dans Rome, et que leur divorce y avoit fait beaucoup de bruit. Si quelqu'un me demande par quel moyen le Pere avoit pu decouvrir le commerce du Comte avec la Marquise, vu qu'avant leur prison il n'en avoit rien su, je répondrai que l'amour a des yeux si penetrans qu'il est bien mal-aisé de lui cacher rien de ce qui l'intéresse. Il est pourtant vrai, qu'il le savoit encore par une autre voye, Marianne l'en avoit averti, esperant peut-être de le dégouter par là de sa nouvelle maitresse, ou de le brouiller avec elle, et enfin de le faire revenir à ses premiéres amours. Car bien qu'il ne l'eût pas tout-à-fait abandonnée, neanmoins elle s'apercevoit d'une diminution si considerable dans ses devoirs amoureux, qu'il sembloit ne lui accorder plus que par charité, ce qui auparavant faisoit, à ce qu'il disoit, son parfait bonheur.

Les choses étant donc en cet état, le Pere Jesuite fut

trouver le Cardinal, et lui proposa l'accommodement qu'il avoit projetté dans sa tête entre le Marquis et la femme. D'abord le Cardinal lui dit qu'il seroit inutile d'y penser, et que ces deux esprits étoient trop alienez l'un de l'autre pour en vouloir seulement écouter les propositions. D'ailleurs il étoit veritablement fort irrité contre le Marquis, qu'il regardoit comme l'injuste persecuteur de sa niéce : mais le Pere lui sut si bien faire connoître qu'il n'étoit pas si criminel qu'il paroissoit, excusant ses premiéres jalousies sur une extrême delicatesse de cœur, et ses derniéres poursuites sur la mechanceté du valet qui les trahissoit tous deux en même tems, qu'il fit avouer au Cardinal que tout autre homme en sa place n'en auroit peut-être fait guéres moins. Ensuite de cela il fit voir au Prelat une grande facilité à ramener l'esprit du Marquis qui se trouveroit sans doute touché d'une véritable tendresse, et d'une parfaite reconnoissance, si la Marquise, au lieu de pousser à bout sa vengeance, comme elle le pouvoit suivant le tour que l'affaire avoit pris, étoit la premiere à le rechercher d'amitié, et à lui proposer une union véritablement conjugale, dans le tems même que sa vie étoit, pour ainsi dire, entres ses mains. Il ne faut nullement douter, Monseigneur, continua-t-il, qu'une générosité de cette nature ne soit capable de penetrer le cœur de Monsieur le Marquis à un point de l'amener à tout ce qu'on voudra, et de le rendre à l'avenir aussi bon mari qu'il a paru jusques à present jaloux et inhumain. Le Cardinal qui avoit le meilleur cœur du monde, et qui aimoit les grands sentimens, donna là dedans de toute son ame, et dit au Pere qu'il agiroit auprès de sa niéce avec tant d'instance, et même d'autorité, qu'il l'obligeroit non seulement à y consentir, mais à faire toutes les premiéres demarches. Cependant, dit-il

au Pere, tâchez de decouvrir où est le Marquis, afin que vous puissiez agir de son côté, à mesure que je disposerai l'esprit de ma niéce. Le Jesuite à qui une telle decouverte n'étoit pas difficile, promit à Son Eminence, qu'avant qu'il fût trois jours, il sauroit positivement le lieu de sa retraite, et de fait il tourna tant et s'informa tant par des voyes indirectes, que dès le deuxiéme jour il sut qu'il étoit à trois milles de Rome chez un de ses amis, nommé le Comte Manipietro. Aussi-tôt il en vint rendre compte au Cardinal, qui lui dit qu'il avoit sondé les sentimens de la Marquise sur ce qu'ils avoient proposé, et qu'elle ne lui avoit pas semblé tout-à-fait aussi bien disposée qu'il seroit à souhaiter, que cependant il ne desesperoit pas de l'y faire consentir, mais que pour y réüssir plus aisément, il seroit bon que sa Reverence agît de son côté auprès d'elle, et qu'il ne doutoit pas que ses raisons ne pussent beaucoup sur son esprit. La commission étoit incommode ; car avec quelle grace un amant favorisé qui doit faire paroître de la delicatesse sur toutes choses, peut-il presser sa maîtresse de rappeller un époux banni, et enfin de recevoir un autre que lui dans son lit ? Bien des gens se trouveroient fort embarrassez d'un tel personnage, mais quant à notre incomparable Jesuite, ces sortes de difficultez ne sont que des jeux pour lui ; il suffit que dans son esprit il se soit proposé un but, il sait après cela se servir si à propos de la Religion, du point d'honneur, de la politique, de l'intérêt, de l'amour, des scrupules de conscience, et de toutes choses au monde, qu'il amenera insensiblement les gens à son point ; enfin il a le don de s'expliquer si heureusement, de debiter ses raisons avec tant de force, et de feindre toujours tant de sincérité de cœur et d'affection, qu'il persuadera à ceux qu'il trahit, qu'ils lui sont

encore bien obligez, et à sa maîtresse que ce n'est que par un exces d'amour qu'il lui conseille de se donner à un autre. Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter ici les discours sophistes, et les raisonnemens captieux qu'il allegua à la Marquise, quand elle se plaignit à lui du peu d'amour qu'il témoignoit pour elle en lui proposant la réunion avec son mari ; suffit qu'il la persuada entierement, que même elle l'en aima encore mieux, et eut la satisfaction d'éloigner son rival.

La femme étant ainsi gagnée, le plus difficile étoit fait; car quant au mari, dans la situation où étoient ses affaires, il étoit fort aisé de l'amener à un accommodement dont tout l'avantage étoit en apparence de son côté. D'ailleurs on lui fit voir si clairement que jamais la Marquise ne lui avoit manqué de foi, qu'il n'osa plus en douter; il convint même avec le Reverend Pere, que tous ses soupçons avoient été légérement conçus, et se tint encore fort heureux de ce qu'on vouloit bien mettre tout le passé sous le voile de l'oubli. Enfin l'adroit mediateur fit tant par ses allées et venuës, que ces epoux ennemis hebergerent de nouveau sous un même toit. C'est tout ce que nous en pouvons dire; car d'avancer qu'ils furent réünis dans une parfaite intelligence conjugale, la suite de l'histoire nous dementiroit, et véritablement cela n'étoit guéres possible. On passe aisément d'un grand amour à une extrême haine. Mais quand une fois on en est venu là, jamais plus on ne revient à aimer ce que l'on a pu haïr. Quelques motifs de politique, ou d'intérêt peuvent bien nous engager à feindre pour un tems un retour, mais quoi qu'on s'efforce de faire, il reste toujours dans le cœur une certaine défiance, une aversion naturelle, qu'on ne sauroit vaincre; si l'on voit quelques experiences du contraire,

elles sont rares. Quoi qu'il en soit, le Marquis et la Marquise, dont il est presentement question, ne s'aimerent jamais véritablement, toute leur reconciliation se passa en mines et en simagrées, grand festin, grand bal, grande réjouïssance, grande fête enfin, mais point du tout d'amour, non pas même dans les mutuelles caresses qui suivirent tout cela, le Marquis n'agissoit que par maniére d'acquit, et la Marquise dans les plus doux momens regrettoit quelquefois le Comte, et presque toûjours le Pere Jesuite. Elle ne manqua pas aussi de s'en faire un mérite auprès de lui quelques jours après dans un tête à tête qu'ils eurent ensemble. Imaginez-vous, lui disoit-elle, qu'autant de fois que je souffre les approches de mon mari, ce sont autant de sacrifices que vous recevez de mon amour, ses caresses me sont aussi insupportables que les vôtres me sont charmantes; autant que vous me trouvez amoureuse et pleine de feu, autant je suis froide et immobile entre ses bras, et si quelquefois je me laisse aller à de petits mouvemens, ou des épanchemens, ce n'est que dans l'idée que je me fais de vous; enfin vous avez lieu d'être content de moi, mon cher Pere, car assurement je vous suis fidéle jusques dans les momens ou la fidélité est presque impraticable. A ces tendres paroles la Dame joignoit certains effets qui ne l'étoient pas moins, et dont la vertu attractive, quoi que disent les Philosophes de notre siecle, lui attiroit un reciproque le plus doux du monde. Il n'y avoit que la pauvre Marianne qui patissoit de tout ceci; ses charmes meprisez sembloient une continuelle victime que l'on sacrifioit sans cesse à ceux de Dona Marguarita, à peine lui donnoit-on quelques mechants restes des biens que l'on prodiguoit à sa rivale, il suffisoit que le Jesuite fût auprès d'elle pour ne se sentir plus ni force

ni vigueur. Quel dépit pour une ſemme qui se croit jolie et propre à inspirer de l'amour ! Cependant son malheur alla plus loin encore : un jour que le Pere s'en alloit à son ordinaire dans la chambre de la Marquise, *per recrearsi*, il rencontra sur ses pas la desolée Marianne, qui l'arrêtant d'un air tendre : est-il possible, lui dit-elle, que je n'aurai plus jamais de part à vos empressemens ? Ingrat, est-ce là cet amour éternel dont vous abusiez mon esprit credule au commencement de notre engagement ? Que sont devenuës ces promesses trompeuses, et ces ſaux sermens, dont vous vous êtes servi pour surprendre ma ſoiblesse ? Ai-je moins de tendresse qu'en ce tems-là, ou suis-je devenuë hideuse par quelque ſâcheux accident ? Une infinité de semblables reproches suivirent ceux-là presque en un moment, de maniére que le Jesuite confus et ne sachant que répondre, crut que le meilleur parti à prendre avec cette ſorcenée, étoit de venir promptement au point de la question. Dans ce dessein il la prend par la main, et la méne quasi par ſorce dans une petite chambre écartée, dont il ſerme la porte sur eux. Il la couche ensuite sur le lit, la patine, la regarde, s'excite tant qu'il peut, se cherche lui-même, mais en vain, la nature qui n'étoit pas d'accord avec son esprit, l'arrête tout court dès le commencement de la course. Jugez, sage Lecteur, du desespoir de l'un et de l'autre. Le Pere enrageoit, car connoissant l'esprit malin et vindicatiſ de sa belle, il apprehendoit toutes choses, et la ſurieuse Marianne de son côté ne respiroit que rage et vengeance. Perfide, lui dit-elle, ne m'as-tu donc amenée ici que pour me couvrir de honte par le plus sanglant affront que puisse jamais recevoir une ſemme ? Le malheureux Pere vouloit s'excuser, en disant que toute la honte lui en demeuroit, qu'il ne se prenoit

qu'à lui-même de son malheur; et que pour elle, elle avoit des charmes capables d'émouvoir des pierres, si elles étoient capables de sentiment. Marianne qui savoit par sa propre experience quelles pouvoient être les ſorces du galant, crut que ce qu'il en disoit, n'étoit que pour l'insulter de nouveau, et dans cette pensée lui saute au collet, s'escrime des dents, des ongles, et des pieds avec une si terrible impetuosité, que le pauvre Compagnon de Jesus se vit contraint de se defendre pour sauver sa vie; mais quelque devoir qu'il fit de bien jouer des mains, Marianne qui sembloit plutôt une lionne à qui on a ravi ses petits, qu'une ſemme, le terrasse, et lui mettant un genoux sur le ventre, lui décharge sur le visage et sur l'estomac une si terrible grêle de coups de poing, qu'il crut être à sa derniére heure; enfin repuë, et non saoulée de battre, son extrême lassitude la fit tomber à côté de son ennemi sans force, et sans haleine.

Quoi que son inſortuné Reverence ne fût non plus qu'elle, guéres en état de se remuer; néanmoins la crainte d'essuyer une autre tempête pareille à la premiére lui fit ſaire quelques efforts pour se trainer en reptile vers la porte, la bacchante s'en aperçut, et ne pouvant se resoudre à le voir échapper vif d'entre ses mains, tâcha de le suivre en rampant comme lui sur le ventre. Il me semble que je vois deux tortuës ſatiguées d'un long combat se poursuivre l'une l'autre à pas d'Espagnol; soit dit sans déplaire à la Nation. Si Marianne avoit eu assez de ſorce pour atteindre le pauvre Pere, c'étoit ſait de lui, il pouvoit dire son *in manus*; car elle l'auroit mangé à belles dents, mais heureusement pour lui, il avoit assez de terrain d'avance, de sorte qu'il gagna la porte avant qu'elle l'eût joint. Dès qu'il se vit hors des mains de cette mégere, il rendit

graces à Dieu de sa délivrance, et gagnant toûjours pays, tant il avoit peur d'être poursuivi, se rendit dans la chambre de Dona Marguarita. Lors que cette belle Dame le vit arriver ainsi languissant et defiguré, la robe dechirée, le visage sanglant, les yeux pochez au beurre noir, et trois dents hors de la bouche, elle fit le signe de la croix, et s'enfuit à l'autre bout de la chambre avec la même precipitation, que si elle avoit vu un Demon. Helas! Madame, dit-il d'une voix dolente, où courez-vous? je ne suis ni fantôme ni spectre, je suis un malheureux, que l'amour seul et la fidélité qu'il a pour vous, a réduit en l'état où vous le voyez. Ouy, Madame, continua-t-il, j'ai pensé perdre la vie, il n'y a qu'un moment, et cela parce que je vous aime, cependant vous me fuyez avec horreur. Ces paroles ayant remis l'esprit de la Marquise dans son assiette, elle vint à lui, s'informa tendrement de l'état où il se trouvoit, et de l'aventure qui l'y avoit mis. Alors le Pere lui conta de point en point tout le commerce qu'il avoit eu avec Marianne, comment il l'avoit quittée entiérement pour se donner tout à elle, sa jalousie extraordinaire et dangereuse, la resolution qu'il avoit prise sur le champ de l'apaiser par quelques momens de douceur, comment il l'avoit menée dans la chambre, son impuissance, les reproches dont cette fille l'avoit chargé, et enfin la fureur avec laquelle elle s'étoit jettée sur lui, et l'avoit reduit ou peu s'en étoit fallu aux derniers momens de sa vie. Qui fut bien étonnée, fut la Marquise, car elle n'avoit jamais rien soupçonné du commerce du Pere avec Marianne, et elle ne doutoit point que cette fille offensée par l'endroit le plus sensible ne se portât aux derniéres extrémitez. Lors que le Pere fut un peu revenu à lui, qu'il eut repris ses sens, et qu'elle lui eut recousu sa robe elle-

même, elle lui communiqua ses soupçons, et lui demanda ce qu'il jugeroit à propos de faire pour prevenir les fâcheuses suites de leur demêlé. L'affaire est assez embarrassante, dit le Pere, mais avant que de s'alambiquer l'esprit à y chercher du remède, je crois qu'il seroit fort à propos de savoir si cette folle ne sera point allée réveler tout le mystére au Marquis, comme apparamment dans le transport de sa fureur elle n'y aura pas manqué. La Marquise jugea que le Pere avoit raison, et pour s'en éclaircir, elle s'en alla premiérement sur le champ de bataille où elle ne trouva que quelques rubans, deux ou trois morceaux de coëffe, une piéce de la robe du Jesuite, et quelques poignées de cheveux, ce qui avec l'abattement et l'état où elle avoit vu le Pere, lui fit juger de la violence et de l'opiniâtreté du combat: toutefois sans s'arrèter beaucoup dans ce triste lieu, elle courut dans un cabinet, qui n'étoit separé de la chambre du Marquis que par une cloison assez mince, et prêtant l'oreille attentivement, elle entendit que la perfide Marianne faisoit au Marquis une confession à peu près pareille à celle que le Pere lui avoit faite, lui avouant jusques à la derniére circonstance, la foiblesse dont elle avoit été capable pour le Pere, le long commerce qu'ils avoient depuis entretenu ensemble, celui de la Marquise avec le Comte, l'infidélité du Jesuite qui l'avoit abandonnée pour se donner entiérement à la Dame, sa jalousie, et leur combat. Le Marquis tout étourdi de ce qu'il venoit d'entendre, demeura quelque tems sans répondre, se contentant de regarder Marianne avec des yeux où la douleur et la rage étoient peintes. Il fit ensuite mille exclamations contre l'infidélité de sa femme, contre l'injustice du Cardinal, et particuliérement contre l'hypocrisie du scelerat Jesuite, qui lui avoit si longtems

imposé par ses dehors fardez et ses mines de devotion. Marianne qui demandoit du sang et non pas des paroles, commençant à s'impatienter, lui reproche ses lamentations de Jeremie, qu'elle appelloit des lâchetez indignes d'un homme d'honneur, lui peint l'affront éternel dont sa femme lui couvre le front, l'anime à la vengeance, et lui met enfin si bien le cœur au ventre, que tout resolu il demande à Marianne ce qu'il faut faire. Ce qu'il faut faire, Monsieur, répondit-elle, il faut tout de ce pas courir dans sa chambre et l'immoler à votre juste ressentiment, tandis que de mon côté j'enfoncerai un poignard dans le sein de mon perfide. Voila ce qu'il faut faire, voila de quelle façon les gens de cœur savent effacer la honte et l'infamie dont leurs femmes infidèles vouloient les noircir. Tu as raison, Marianne, dit le Marquis, c'est trop souffert, il faut se venger, mon épée, mes pistolets, mon mousqueton, mon poignard, ils periront les infames, plus de quartier, plus de misericorde, La Vallée, La Vallée, Champagne, Pierrot, où sont tous ces coquins? Cependant il ne faisoit que courir d'un bout de la chambre à l'autre comme un homme privé de son bon sens. Hé, mon Dieu, s'écria Marianne, qui enrageoit de lui voir si peu de courage, que faites-vous, et quel est votre dessein? Au lieu de courir sans retardement à la vengeance, vous vous amusez à tourner comme un fou autour d'une chambre, et à faire un bruit de desesperé, est-il tems de crier et d'appeller ses valets? Il faut bien qu'ils viennent, répondit le Marquis, pour me donner mes armes. Vos armes, reprit Marianne, vous moquez-vous du monde, voila votre épée sur ce lit, quelles armes vous faut-il davantage pour tuer une femme? Pour moi j'ai affaire à un homme, et je n'en demande point d'autre que ceci, dit-elle, en prenant un

gros canif qui étoit sur la table dans une écritoire, allons Monsieur, du courage, montrez que vous êtes homme. Je laisse à penser au Lecteur en quelle situation d'esprit se trouvoit alors la miserable Dona Marguarita, qui entendoit comploter si furieusement contre sa vie. Saisie d'effroi, et tremblante comme un criminel prêt à monter sur l'échafaud, elle n'osoit faire un pas pour aller dans sa chambre avertir son cher Jesuite du peril qui le menaçoit si terriblement et de si près, de peur d'y trouver la mort, et moins encore risquer à s'enfuïr hors de la maison, de crainte de rencontrer son mari en sortant. Le parti qu'elle prit donc fut de bien fermer la porte au verrouil, et d'élever au derriére un retranchement de tables, chaises, tabourets, et de tout ce qu'elle trouva dans le cabinet, bien resoluë de tenir bon jusques à la derniére extrémité, et de se jetter enfin par la fenêtre, quand il n'y auroit plus d'autre ressource. Cependant elle entendit que le Marquis aiguillonné, pour ainsi dire, par les discours de Marianne, lui répondoit, tu as raison, mon épée est plus que suffisante pour ôter la vie à mon impudique, allons, suis-moi.

La pauvre Marquise jugeant bien alors que tout étoit perdu, attendoit en fremissant la fin de cette tragedie; et de fait elle avoit sujet de trembler, car le Marquis, jurant comme un fondeur de cloche, pour s'animer davantage, s'avançoit à grands pas pour sortir, mais heureusement pour le Pere et son amante, quand il fut à la porte, il s'arrêta tout court, et se retournant d'un grand sang froid : Mais, Marianne, dit-il, ne ferions-nous pas plus sagement de prendre mieux nos precautions, et de faire notre coup plus secrétement? franchement je serois bien aise de ne point retomber entre les mains de la Justice; il n'y a pas longtems que j'en suis

dehors, et je sais à peu près ce qu'il en coûte; vois-tu, Marianne, tous ces Diables de Juges sont des B... qui ne se soucient non plus de la vie d'un homme que de cela. J'aurois beau leur dire que ma garce de femme me plantoit une quantité de cornes épouvantables, et se prostituoit jusques à un Jesuite, ils ne m'écouteroient seulement pas, et toutes mes raisons ne m'empêcheroient point de voir tomber ma tête à mes pieds. Ha! nous voici dans les reflexions, interrompit impatiemment Marianne, hé de par tous les échafauds d'Italie, marchez hardiment, ne savez-vous pas, qu'il est permis à un homme de tuer sa femme quand il la trouve en flagrant delit, pourvu qu'il tue son galant en même tems? nous les mettrons tous deux l'un sur l'autre, qu'apprehendez-vous? marchons vous dis-je. Le Marquis alloit peut-être répondre à Marianne, peut-être aussi alloit-il suivre ses cruelles instigations, quand les trois valets du Marquis se presenterent, et trouvant leur Maître l'épée nuë à la main, et le visage tout troublé, lui demanderent en tremblant ce qu'il lui plaisoit. Je voulois savoir, dit le Marquis, quelle heure il est. Hé, Monsieur, répondit l'un, vous avez la pendule dans votre chambre. Non, ce n'est pas cela, reprit-il, je voulois vous envoyer chez le tailleur pour querir ma veste brodée. Monsieur, repartit l'autre, il vous l'a apportée ce matin, et vous l'avez sur vous. Je me trompe, ajouta-t-il, allez vous en me querir ces deux bouteilles de vin de Florence qui sont dans mon cabinet. Elles n'y sont plus, Monsieur, répondit le dernier, vous en avez bu une à dîner et avez envoyé l'autre à Monsignor Faletri. Le Marquis tout hors de lui-même, et ne sachant plus quel pretexte prendre, Coquins, leur dit-il, me répondrez-vous éternellement, je voulois vous arracher l'ame du corps, en même tems

il courut sur les pauvres Diables, qui descendirent les escaliers plus vite qu'ils ne les avoient montez. Hé bien, Marianne, dit-il en revenant dans sa chambre, voila notre dessein rompu; ces belitres en sont la cause. Dites plutôt que c'est votre poltronnerie, répondit-elle, si vous aviez osé executer le coup dans le moment que je vous l'ai proposé, l'affaire seroit facile à cette heure, mais avouez le vrai, vous craignez votre femme, vous avez peur qu'au lieu de la tuer, elle ne vous tue. Tu te trompes, ma chere Marianne, reprit le Marquis; ce n'est pas cela, je crains la Justice de par tous les Diables, et non point autre chose, sans cette maudite Justice tu la verrois bien-tôt expirante à mes pieds, laver dans son sang l'injure qu'elle m'a faite; mais que gagnerai-je s'il m'en coûte la vie pour lui ôter la sienne? Franchement, Marianne, tu te laisses un peu trop emporter à la passion, et si je t'avois cruë, nous serions à present dans un furieux embarras. Ne t'imagine pas que je veuille laisser nos deux perfides dans l'impunité, non il faut qu'ils perissent; mais faisons, s'il se peut, les choses secrétement, et avec circonspection, la vengeance un peu retardée n'en est que plus douce, pourvu qu'elle soit entiére et sans crainte de la reprehension; sieds toi un peu auprès de moi et raisonnons de sens rassis sur les moyens de l'executer. En disant cela ils furent justement s'asseoir sur des chaises qui touchoient la cloison qui separoit la chambre d'avec celle où étoit la Marquise, de sorte qu'elle put facilement entendre tout ce qu'ils dirent, et même voir leurs actions au travers d'une fente; car la chambre du Marquis étoit lambrissée et non pas tapissée. Marianne qui pendant tout ce qui s'étoit passé avoit eu le tems de mettre de l'eau dans son vin, eut la precaution d'aller re-

garder dehors si personne ne les écoutoit, et fermant ensuite la porte, elle vint se mettre auprès du Marquis, à qui elle proposa d'abord deux ou trois expediens, qu'il rejetta comme peu sûrs. Il n'y a point de plus courte voye pour nous defaire de nos gens, lui dît-il, ni de moins risquante que le poison, c'est un passeport qui vous les envoyera tout droit en l'autre monde, sans bruit, et sans embarras. Cet expedient à l'Italienne, auquel Marianne n'auroit eu garde de songer, dans les momens où sa fureur lui faisoit regarder comme imparfaite toute autre vengeance que celle qu'elle pouvoît prendre elle-même le poignard à la main, lui parut pourtant le plus beau du monde, lors que son esprit fut un peu revenu de cette agitation étrange où il étoit deux heures auparavant. Elle entra fort dans le sentiment du Marquis, et demeura d'accord avec lui que cette voye seroit bien la meilleure que l'on pût choisir, ne faisant plus consister la difficulté qu'à trouver des poisons subtils, dont l'effet prompt et inconnu les mît à couvert de toutes sortes de mauvaises suites; car dit-elle, de se servir d'arsenic, d'eau forte ou de sublimé, il vaudroit mieux encore les laisser vivre : ce sont des drogues si communes, et les operations en sont si douloureuses, que personne ne sauroit y être trompé, nos perfides crieroient aussi-tôt au poison, et ne manqueroient pas de nous accuser; jugez de la peine où nous serions alors. Le Marquis fort content de voir Marianne devenuë si prudente, lui dissipa tout aussi-tôt ses craintes en lui apprenant qu'il connoissoit particuliérement un nommé Exili grand artiste de poisons, qui lui en donneroit à choisir de toutes les espèces, et de la fidélité duquel il ne falloit point se defier, puis que son propre intérêt l'obligeoit au secret d'une maniére indispensable. Il lui conta ensuite

comment il avoit eu connoissance avec cet homme, et comment il s'étoit autrefois servi de ses drogues pour se défaire d'un oncle fort riche, qui vouloit se remarier. En un mot l'union d'intérêt dans laquelle il se trouvoit alors avec Marianne, l'engagea sensiblement dans une ouverture de cœur, et une confidence presque générale. De la confidence il passa tout d'un coup à l'inclination, et s'apercevant peut-être pour la premiére fois que cette fille n'étoit pas mal faite, il lui en dit un mot, à quoi elle répondit aussi obligeamment qu'il pouvoit le desirer. C'étoit le véritable moyen de l'attirer à quelque chose de plus; car en amour pour peu que le cœur en dise, et qu'on l'écoute, on fait bien du chemin en peu de tems; d'ailleurs le lieu, l'occasion, l'occurrence des affaires de ces deux personnes, et leurs communs intérêts sembloient les convier à entrer dans une alliance plus étroite, aussi n'en demeurerent-ils pas là. Il vint dans l'esprit du Marquis, qu'ayant à prendre une seconde femme (car il comptoit déja la sienne au rang des défuntes) il ne pourroit en choisir une qui fût mieux son fait, ni sur l'affection et la fidélité de laquelle il pût se confier davantage que Marianne, pour plusieurs raisons qui tombent assez d'elles-mêmes dans l'esprit du Lecteur, sans qu'il soit besoin d'en faire ici l'ennuyeux détail; et les charmes de cette fille faisant déja beaucoup d'impression sur son esprit, et encore plus sur ses sens, il ne crut point devoir attendre à une autre fois à lui proposer l'affaire. Il le fit donc avec une franchise si naturelle et avec si peu de façon, qu'elle ne douta pas un moment de ce qu'il lui disoit. Je laisse à penser si persuadée de la bonne foi de ses offres, elle se rendit fort difficile, elle qui dans la passion de se venger, et la necessité que son temperament lui imposoit, auroit consenti à tout, quand même

il n'auroit pas touché un mot de mariage, pourvu seulement qu'il se fût determiné tout de bon à la perte de la malheureuse Marquise, et de l'infortuné Jesuite. Des dispositions d'esprit si favorablement reciproques, ne demeurerent pas longtems sans effet, le Marquis tendit la main à Marianne en la regardant sinon d'un air tendre au moins fort épris et fort troublé. La Belle qui n'étoit pas novice dans le métier lui donna la sienne en baissant les yeux et rougissant d'une maniére déconcertée, qui faisoit connoître qu'elle comprenoit assez ce qu'il vouloit dire. Le Marquis voyant cette action qu'il trouvoit la plus naturell edu monde, en fut charmé, et s'approchant d'elle avec un amoureux transport, lui donna un baiser qui fut bien-tôt suivi de cent autres caresses plus expresses. Conclusion, ces deux amans trouverent bon, vu l'incommodité du terrain, de lui preferer celui d'un vaste lit, qui étoit à l'autre bout de la chambre, sur lequel ils finirent, par une action, laquelle n'ayant rien d'inhumain en elle-même, ne laissoit pas d'être fort sanglante, la tragedie qu'ils avoient commencée si furieusement le matin. Quant à la pauvre Marquise, elle eut le desespoir, après avoir été le triste témoin de leur conspiration, et du projet de leur mariage futur, de les voir distinctement en prendre par avance les privautez les plus touchantes, et les plus reservées.

Il n'est pas necessaire de rechercher beaucoup de paroles pour exprimer la crainte et l'effroi dont l'esprit de la Marquise se trouva saisi; le simple recit des choses terribles qu'elle avoit vuës et entendues suffit pour en faire juger, elle demeura quelque tems dans un accablement qui ne lui permettoit pas même de songer à sa défense, et quoi qu'elle eût l'avantage de connoître entiérement le dessein formé contre sa vie, les particularitez

dont il étoit concerté, et les personnes de qui elle devoit se donner de garde, avec tout cela elle se trouvoit incapable d'entrer seulement en deliberation pour en detourner le coup. Cependant le Pere La Chaize refugié depuis deux heures dans la chambre de sa Dame, attendoit son retour avec la derniére impatience, et ne savoit à quoi attribuër son long retardement : tantôt il s'imaginoit qu'il lui seroit survenu compagnie, tantôt qu'il auroit pris fantaisie à son mari de jouer un peu avec elle, et tantôt que la furieuse Marianne auroit tourné contre elle cette cruelle rage dont il avoit essuyé les premiers transports ; mais quoi qu'il pensât, rien n'étoit suffisant pour l'induire à sortir d'une chambre qui lui tenoit lieu de citadelle, et dans laquelle il esperoit bien de pouvoir tenir, en attendant le secours, au cas que son ennemie vint l'y attaquer. En effet, quand la Marquise, un peu remise de son trouble excessif, se fut resoluë à sortir du cabinet, où elle s'étoit pareillement fortifiée, elle fut obligée de se nommer deux ou trois fois, et de faire entendre clairement sa voix avant que le Pere se laissât persuader à répondre, tant il avoit peur d'être surpris. Toutefois lors qu'il fut bien assuré que c'étoit elle, il dissipa en quelque façon sa frayeur, et reprit un peu ses esprits, mais cette legére ombre de joye ne dura pas longtems : dès que la desolée Marquise fut entrée, elle se dechargea sur lui de la moitié de sa terreur, et l'avertissant fort particuliérement de tout le détail du complot, jetta ce pauvre Pere dans un tremblement et une consternation si extraordinaire, qu'il faillit à rendre l'ame entre ses bras. Il pleuroit, sanglotoit et faisoit des gemissemens si pitoyables, que Marianne même auroit eu de la peine à n'en être pas touchée, si elle les avoit entendus. C'en est fait, Madame, disoit-il, il faut renoncer au plaisir de

vivre, et à celui de vous aimer, la haine de nos ennemis est victorieuse, il n'y a plus moyen de s'en défendre : Helas ! notre destinée est bien cruelle. Mourir à l'âge de trente ans, dans la fleur de son plus bel âge, dès le commencement d'un amour si tendre ; ha ! Saint Ignace, le permettrez-vous ? Ne le croyez pas, repondit aussitôt Dona Marguarita qui le voyant ainsi abattu auroit été bien aise de lui redonner un peu de courage : ne le croyez pas, il sait trop bien par experience, quel chagrin c'est à un jeune homme de quitter ainsi brusquement la vie; il se ressouviendra sans doute des vœux et des priéres qu'il fit autrefois dans une semblable occasion, lors qu'il fut blessé au siége de Pampelune ; si le bon Dieu ne l'eût exaucé en ce tems-là, de quels honneurs et de quels triomphes l'Eglise n'auroit-elle pas été privée ? sans parler du depit qu'il auroit eu de fausser compagnie si tôt au monde. Asseurez-vous qu'il y fera reflexion, et que sait-il, si, comme lui, vous ne serez point un jour un grand convertisseur ? Il n'a garde de vous laisser mourir comme cela, prenez courage, mon Pere, et ne vous laissez point posseder à la douleur. Dieu vous vueille ouïr, Madame, reprit le Jesuite, et le Seraphique Saint Ignace, et l'Archangelique Saint François Xavier. Cependant, Madame, je crois que nous ne ferions pas mal de vouer quelque chose pour notre délivrance ; car les vœux ont une grande efficacité auprès de Dieu et des Saints pour obtenir ce qu'on demande. Ho ho, repartit la Marquise, vous voila bien changé depuis hier ; mais encore, que vouerons-nous ? Helas ! dit-il, Madame, cela depend de la dévotion de chacun de nous en particulier, selon qu'elle sera forte, le vœu sera grand. Pour moi je promets *à la Madona santissima de Loretto* de jeûner neuf jours sans manger et sans boire à l'honneur

des neuf mois de sa grossesse, à Saint Ignace d'aller à pied visiter ses sacrez ossemens, sans me redresser un seul moment jusques à ce que j'y sois arrivé, et à Saint François Xavier de demeurer quarante jours et quarante nuits prosterné à deux genoux devant son image, dans une continuelle oraison, en memoire des 40 années qu'il a prêché la foi aux Infidéles. La Marquise s'apercevant malgré toute sa douleur de l'extravagance de ses vœux, l'interrompit au troisiéme dans la crainte qu'il n'en fit encore quelque autre de cette nature. Alors le Pere prenant son serieux lui remontra qu'elle avoit grand tort d'en user ainsi, et que dans un peril extrême il falloit avoir recours à d'extrémes remèdes. Je conviens de cela, répondit-elle ; mais vous ne vous apercevez pas que l'execution de vos vœux est impossible ? Hé, Madame, reprit-il d'un air chagrin, qu'avons-nous affaire d'examiner cela presentement ? il sera assez tems d'y songer lors que le peril sera passé. Voyez-vous, Madame, il y avoit une fois un bon vieux matelot, qui se trouvant dans une horrible tempête, et prêt à être englouti par les vagues de la mer, promit à Nostra Signora de la Fé un cierge aussi gros et aussi grand que le mât de son navire ; cela étoit bien impossible, et pourtant la bonne Madona agréa son vœu, parce qu'il marquoit la grandeur de son zèle, et elle le garantit du naufrage. Croyez-moi, il n'est rien tel que de bien vouër quand on est dans le danger, on n'est toûjours tenu qu'à ce que l'on peut faire, et si j'étois en votre place, je promettrois tout-à-l'heure à la Madona Santissima une lampe d'argent si grande et si pesante qu'il faudroit quarante hommes pour la suspendre devant son image. Ma foi, mon cher Pere, dit la Marquise, je crois qu'il est plus à propos de songer serieusement aux moyens d'eviter le malheur dont nous

sommes menacez, et s'il se peut même, de le renvoyer sur la tête de ceux qui nous le preparent, que de s'amuser à toutes ces balivernes. Le Jesuite ouvrit les oreilles à ce discours, et quoi que le terme de balivernes lui parût fort prophane dans l'humeur bigotte où il étoit, néanmoins il n'osa en rien témoigner, esperant que la Marquise alloit proposer quelque sage expedient ; car pour lui la frayeur l'avoit tellement saisi, qu'il n'étoit capable que de vouer, et de faire le devot outré à contretems, chose ordinaire à tous ces esprits forts, qui pendant leur santé et leur prospérité ne regardent le Ciel que pour s'en moquer. Sont-ils atteints de l'adversité, vous les voyez aussitôt abattus et humiliez, passer dans l'excez de la dévotion, ce qui dure jusques à ce que la prospérité, de retour, leur fasse oublier leurs maux, et en même tems celui qui les en a tirez. Mais insensiblement nous nous sommes engagez dans une moralité qui ne sera peut-être pas exempte de critique, et nous confessons qu'elle pourroit être mieux placée que dans ce Livre qui n'est proprement destiné que pour recréer les esprits fatiguez d'une étude serieuse.

Suivant ce dessein, nous dirons donc que Dona Marguarita pressée nécessairement de prendre une resolution, après en avoir proposé plusieurs au Pere, qui les trouvoit toutes bonnes, parce qu'il n'avoit pas l'esprit assez libre pour en juger ; s'arrêta à celle de faire assassiner le Marquis au plutôt de peur qu'il ne la prevint par son poison. Cet expedient qui sans doute étoit bien le meilleur, fut applaudi par le Jesuite, lequel rapellant tant soit peu ses esprits, ou sa memoire, lui cita trois ou quatre passages d'Escobar et de Suarez, par lesquels il prouvoit qu'en bonne conscience on pouvoit tuer ou faire tuer celui qu'on soupçonnoit de pareils desseins, et

prenant une gravité d'Apôtre, du moins autant qu'il étoit en état de le faire, lui dit que dès-lors, comme après l'execution de la chose, il lui en donnoit une entiére absolution *in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti,* et en prononçant ces paroles, il fit sur elle un grand signe de croix à doigts étendus, comme s'il eût été dans un Confessionnal. La Marquise à qui la liberté d'esprit étoit un peu revenuë, ne put s'empêcher de faire un grand éclat de rire, dont le Pere se fâcha fort, car tout pertroublé qu'il étoit, il voyoit fort bien que la Marquise rioit de son ridicule, et il ne le pouvoit souffrir. Elle fut donc obligée de lui dire plus serieusement, qu'il ne s'agissoit alors ni de cas de conscience ni d'absolution, mais seulement de resoudre quelque bon et salutaire expedient. N'en avez-vous pas trouvé un le meilleur du monde? dit le Pere. Cela est vrai, répartit la Marquise, mais il y manque le moyen de l'executer. Ce n'est rien faire que d'opiner; les Rats d'Esope étoient bien convenu tous ensemble dans leur Concile general d'attacher un grêlot au cou de Rodilard, afin qu'ils fussent de loin avertis de sa marche, rien n'étoit mieux imaginé en apparence, mais le nœud de la difficulté consistoit dans l'exécution; pas un ne voulut s'en charger, et je crains qu'il n'en soit de même de notre resolution, à moins que vous ne soyez assez courageux pour faire ce coup-là. Le Pere s'en excusa sur ce que son caractére lui défendoit l'effusion de sang, et la Marquise pareillement, à cause qu'elle en apprehendoit les suites. Enfin, après différentes contestations sur ce chapitre, lesquelles nous supprimerons en faveur du Lecteur benevole, le resultat fut que la Marquise écriroit au Comte, pour l'engager dans leur affaire, et s'en servir comme d'un instrument pour leur vengeance, ce qui seroit d'autant plus facile qu'il igno-

roit encore leur commerce, de maniére que le Jesuite lui-même pourroit lui porter la lettre sans crainte d'être suspect. La Dame étant donc entrée dans son cabinet, écrivit, sans plus tarder, au Comte en ces termes.

LETTRE DE DONA MARGUARITA AU COMTE VENETI :

« J'ai découvert aujourd'hui la plus noire trahison qui » fut jamais, et que vous aurez sans doute de la peine à » croire. Qui n'auroit dit en voyant la feinte joye. et les » honnêtetez du Marquis à mon égard le jour de notre » reconciliation, qu'elle étoit sincère de sa part, et qu'il » ne desiroit rien plus que de vivre desormais avec moi » dans une parfaite intelligence? Qui n'auroit cru que » cette Marianne, à qui j'ai tant fait de bien, et qui » m'avoit paru jusques à present si affectionnée, me se- » roit toûjours fidele? Cependant, mon cher Comte, c'est » tout le contraire; la perfide a revelé tous mes secrets » à mon tyran, avec qui elle est presentement dans un » commerce d'amour fort étroit, et sa jalousie devenuë » plus cruelle que jamais, ne médite à l'heure que je vous » parle, que sang et vengeance. On a résolu notre mort » à vous et à moi, et c'est par le poison qu'on doit se » défaire de nous. Ne me demandez point ni comment, » ni quand, peut-être ce sera dans deux jours, peut-être » dés ce soir, c'est ce que je ne sais pas. Tout ce que je » vous puis dire, est que mes yeux ont vu leurs perfides » amours, et mes oreilles entendu le complot qu'ils ont » fait contre nous. Il n'y a plus de tems à perdre, mon » cher, il faut agir dès aujourd'hui, s'il se peut, ou au » plus tard dès demain; autrement ne comptez plus ni » sur votre vie ni sur la mienne. Si ma mort suffisoit » pour assouvir la rage de mon barbare Epoux, je me

» consolerois, et je trouverois même quelque douceur à
» mourir pour vous. Mais il n'a pas moins resolu votre
» perte que la mienne, et dans ce dessein il a gagné
» quelques-uns de vos domestiques dont je n'ai pu dé-
» couvrirles noms. Voila, mon cher, ce qui me desespere.
» Resolvez vous donc à prevenir ses funestes projets,
» par un coup de vigueur, qui le mette hors d'état d'en
» former jamais d'autres. J'en attens les nouvelles et le
» succez avec toute l'impatience d'une amante qui craint
» pour la vie de celui qu'elle aime. Adieu, mon cher
» Comte, quoi qu'il en arrive, soyez persuadé que je
» vivrai et mourrai toute à vous.

» MARGUARITA DEL CANIGLIO,
» Marchese di Palentia. »

La Marquise ayant écrit cette lettre la donna au Pere La Chaize avec les instructions nécessaires, et sur l'heure même il laporta au Comte, feignant toutefois d'en ignorer le contenu, et de croire qu'elle lui demandoit seulement conseil sur ses affaires. Mais il ne manqua pas de lui confirmer adroitement dans ses discours tout ce que la lettre chantoit. Il lui peignit l'abattement et la douleur impenetrable de la Marquise, l'humeur sombre et fâcheuse de son mari, la nouvelle insolence de Marianne, et enfin le desordre de cette maison, d'une certaine maniére ingenuë, et pourtant interessante qui persuada entiérement le Comte. Il dit donc assez franchement au Pere qu'il ne doutoit nullement de l'injuste procédé du Marquis avec sa femme, qu'il n'avoit jamais attendu autre chose de leur reconciliation, et que si elle avoit voulu le croire, elle ne seroit pas aujourd'hui dans cet embarras. Il la plaignit, la blâma, invectiva contre le

Marquis, et sur tout contre Marianne, et dit enfin tout ce que peut dire dans une semblable occasion un amant qui enrage de parler et qui craint pourtant de s'expliquer trop. Cependant il prit sa resolution en lui-même, et pour ne pas laisser languir plus longtems sa chére maitresse, il lui écrivit ce billet, dont il chargea aussi le commode Jesuite.

RÉPONSE DU COMTE VENETI A DONA MARGUARITA.

« Que nous sommes malheureux l'un et l'autre, ma » chére Marquise, et que votre particuliére destinée est » cruelle ! Quoi ! pas un seul moment de tranquillité ? A » peine êtes-vous échappée du plus affreux peril du monde, » que vous retombez dans un autre presque aussi terrible » que le premier. Ha, si c'est moi qui vous cause tous » ces malheurs, je ne veux plus vivre. Que votre Epoux » inhumain prenne ma vie, et se saoule de mon sang. » Je le lui abandonne de bon cœur, et j'irai même, s'il » veut, le repandre en sa presence, pourvu qu'après cela » il vous laisse en repos. Mais, helas ! mon amour s'abuse: » il en veut à vos beaux jours autant qu'aux miens, et ce » cruel qui devroit vous adorer, veut vous perdre. Il » n'en sera rien, ma belle Reine, ne craignez point ; je » saurai le punir d'un dessein si barbare ; avant qu'il » l'execute. Gardez-vous seulement de rien prendre ni » aujourd'hui ni demain, c'est un petit jeûne de vingt- » quatre heures que je ne saurois m'empécher de vous » imposer ; mais assurez-vous que ce tems-là ne passera » point que dix poignards enfoncez dans le sein de votre » indigne mari, ne vengent amplement tous les maux » qu'il vous a faits, n'en doutez nullement, puisque c'est » moi qui vous le promets.

» LE COMTE VENETI. »

Comme le Pere n'attendoit autre chose du Comte que sa réponse. il prit congé de lui dès qu'il la lui eut donnée, et l'apporta à Dona Marguarita, avec deux ou trois petits pains, et un pot de confiture, dont il avoit eu soin de se pourvoir, afin qu'elle ne souffrît pas trop pendant son jeûne. La Marquise ayant vu ce que lui mandoit le Comte, en fit part au Pere, qui demeura aussi bien qu'elle extrêmement consolé, et néanmoins dans une grande impatience du lendemain. Le Jesuite se retira ensuite, et la Dame feignant de se trouver mal pour n'être point obligée de manger, se mit au lit. Le lendemain son indisposition continua encore. Et le Pere qui n'avoit pas besoin d'en être averti, vint la visiter sur le soir en qualité de bon ami et de consolateur. Tandis qu'il y eut quelqu'un dans la chambre, il ne l'entretint que de la vanité des choses de ce monde, de la fragilité de la vie humaine, et du peu d'attachement que nous devons avoir pour elle. Enfin il battit ses lieux communs à merveilles ; mais dès qu'il fut seul avec elle, il changea bien de conversation. Quelques-uns disent même que les beautez de la Dame étallées tout à nud dans un lit magnifique et entre des draps fins, l'animerent tellement qu'il ne put retenir sa passion, ni par la crainte d'être surpris, ni par aucune autre consideration. Cependant nous n'oserions affirmer ce fait, parce que nos Memoires n'en parlent point, et qu'au contraire ils assurent que pour l'heure la Marquise et lui n'étaient occupez que de l'attente de ce qui devoit arriver, si le Comte executoit sa promesse.

Comme il étoit déja tard leur inquiétude redoubloit dans la crainte que le courage ne lui manquât, ou qu'il ne trouvât pas des gens pour le seconder. Mais ils ne resterent pas longtems dans cette erreur ; car environ

sur les vingt heures, c'est-à-dire à deux heures de nuit, il vint une chaise roulante à la porte, escortée de dix ou douze estafiers d'une livrée inconnue, l'un desquels étant monté pour parler au Marquis, lui dit qu'un Seigneur Florentin de ses meilleurs amis le supplioit de venir lui parler en bas, ajoûtant qu'il étoit malade, ce qui l'empêchoit de pouvoir monter pour lui rendre ses civilitez. Le Marquis ne se doutant de rien, descendit et s'approcha de la chaise, d'où il partit un coup de pistolet, qui lui perçant l'épaule le jetta à la renverse. Aussitôt cinq ou six estaffiers se jetterent sur lui, et l'un d'eux lui mettant une main sur la bouche pour l'empêcher de crier, « Voici », dit-il en lui montrant un poignard, « ce que le Comte » Veneti, et Dona Marguarita ton Epouse t'envoyent par » ma main. » Après avoir dit cela, il lui en donna cinq coups dans le corps, et ses camarades frappant en même temps sur les autres parties de son corps, lui donnerent neuf autres coups dans les bras, les cuisses, et les jambes. De sorte qu'il se trouva percé de quatorze coups de poignard, et d'un coup de pistolet en un moment, et quelque diligence que des valets fissent pour accourir lors qu'ils entendirent le bruit, les meurtriers étoient déjà bien loin quand ils furent descendus.

On avertit aussi-tôt la Marquise de ce desastre, qui ne manqua pas de descendre avec precipitation pour repaître ses yeux du plus agreable spectacle qui les eût jamais frappez. Elle trouva le Marquis étendu par terre sans pouls et sans mouvement, et baigné dans son sang; de sorte qu'elle ne douta point qu'il ne fût mort ; néanmoins pour étouffer et empêcher tous les soupçons que bien des gens auroient pu concevoir contr'elle à cause de cet assassinat, elle contrefit parfaitement la desesperée, cria de toute sa force au meurtre, ordonna à ses

gens de courir après les assassins, et tout cela ayant été inutile, elle fit porter le corps de son mari dans sa chambre, et envoya chercher promptement les meilleurs Chirurgiens du quartier. Mais elle fut bien étonnée, quand ils lui dirent, que le Comte n'étoit point mort, et que même ses blessures n'étoient pas absolument mortelles, quoi que le grand nombre, et la considerable perte de sang qu'il avoit faite, donnât sujet de craindre beaucoup pour sa vie. Elle fit pourtant mine d'en être bien aise, et leur recommanda, aussi fortement qu'elle put, de ne rien épargner de ce que leur art leur feroit juger être necessaire pour sa guerison. Cependant elle n'apprehendoit rien tant, jugeant bien que sa vie lui apporteroit la mort. En effet, dès qu'il fut revenu à lui, et qu'il eut aperçu la Marquise aux pieds de son lit, contrefaisant la pleureuse, il n'attendit point davantage à faire connoître ce qu'il pensoit. Malheureuse, lui dit-il, comment oses-tu paroître en ma presence, après m'avoir fait poignarder si cruellement ? Otes-toi de devant mes yeux, et va jouïr du fruit de ton crime entre les bras de l'adultére avec qui tu l'as projetté, mais sache que si je retourne en santé, il n'y a point de refuge au monde qui te puisse derober à ma juste vengeance.

Comme la Marquise ne pouvoit deviner par quel canal il avoit pu apprendre cette particularité de son assassinat, elle demeura frappée de ses paroles comme d'un coup de foudre : neanmoins feignant de croire que la force de son mal l'avoit fait tomber en frenesie, et lui faisoit dire toutes ces extravagances, au lieu de s'en fâcher, ou de marquer en être touchée, comme d'une vérité, elle en parloit à tous les domestiques dans un esprit de compassion, leur faisant remarquer en pleu-

rant l'alteration de son visage, et le trouble de ses yeux, et cependant pour ne l'animer point davantage par sa presence elle se retira.

Lors qu'elle fut sortie, le Marquis faisant reflexion que s'il mouroit de ses blessures, comme il y avoit beaucoup d'apparence, ses meurtriers demeureroient impunis malgré toutes ses menaces, parce qu'il manquoit de moyens pour les convaincre de leur crime; il envoya chercher Exilli, auquel il avoit déja demandé du poison pour faire mourir sa femme et le Pere La Chaize. Exilli vint en hâte, et dès que le Marquis l'aperçut, j'avois bien raison, lui dit-il, d'avoir recours à vos secrets, pour me défaire de mon Infidelle; mais je ne m'en suis pas avisé assez-tôt, la perfide m'a prevenu, et vous me voyez assassiné de quinze coups pour avoir tardé de quelques jours. Exilli lui témoignoit qu'il étoit sensiblement touché de le voir en cet état, et prenant de là occasion de faire valoir ses poisons, dit que de la diligence dependoit la seureté en de semblables occasions, et qu'il avoit eu effectivement grand tort de ne s'adresser pas plus tôt à lui, ajoutant que s'il lui avoit seulement dit un petit mot, il se porteroit encore fort bien, et ses ennemis seroient hors d'état de lui nuire jamais. Ce n'est pas, Monsieur, continua-t-il, que nous ne puissions encore trouver rémede à tout, j'ai, graces au Ciel, des secrets aussi merveilleux pour guérir que pour tuer; il ne faut que savoir premiérement si les blessures que le poignard vous a faites sont nécessairement mortelles, ou si elles sont simplement dangereuses. Le Marquis lui répondit que les Chirurgiens qui avoient mis le premier appareil. l'avoient assuré, que la perte de sang, et la quantité des blessures étoit tout ce qu'il avoit de plus à craindre, et que d'ailleurs elles étoient toutes fort guerissables. Sur

cela Exilli lui demanda la permission de lever l'appareil, et de les sonder lui-même, à quoi le Marquis consentit dans la grande confiance qu'il avoit pour cet homme. Exilli trouva qu'en effet les blessures n'étoient pas de celles qu'on peut appeller desesperées, et les ayant examinées avec une exactitude à ne lui laisser aucun scrupule, il dit au Marquis d'un air content et assuré : Hé bien, Monsieur, que donneriez-vous à un homme qui vous rendroit sain et dispos dans vingt-quatre heures, à la reserve de votre coup de pistolet, qui non plus ne tardera pas longtems à guerir? Le Marquis répondit qu'il n'étoit pas besoin d'y songer. Cela se peut si bien, reprit Exilli, que je m'engage à le faire sur ma tête, pourvu que vous me vouliez recompenser honnêtement. Mais il faut se resoudre tout à l'heure, car il est tems d'entrer en operation. Le Marquis agréablement surpris, et pourtant n'ayant pas envie de donner beaucoup d'argent, lui demanda ce qu'il vouloit avoir. Exilli lui répondit que cela dependoit de sa générosité, et qu'il ne prétendoit point la fixer à une certaine somme; mais le Marquis ne voulut jamais rien offrir, disant que c'étoit à l'operateur à demander ce qu'il croyoit lui devoir appartenir. Exilli s'en excusoit encore, lui disant que le tems pressoit, et que ses playes restant ouvertes, il falloit ou les refermer, ou commencer l'operation dans le moment. Pour tout cela le Marquis s'obstinoit à ne vouloir rien offrir, de maniére qu'Exilli forcé de s'expliquer, lui dit que pour une opération de cette importance il ne pouvoit donner moins de cent pistoles. Cent pistoles! reprit le Marquis épouvanté, cent pistoles! ha remettez l'appareil, je vous prie, je vois bien que vous voulez profiter de mon malheur pour me rançonner. Cent pistoles! ce terrible mot lui tenoit si fort au cœur

qu'il le repeta cinq ou six fois par exclamation. Exilli qui ne connoissoit pas encore l'avarice du Marquis, tâchoit à lui faire comprendre que ce n'étoit pas trop, et fut deux ou trois fois prêt de l'abandonner ; mais faisant reflexion que cette cure ne contribueroit pas peu à le mettre en reputation, il resolut de la faire à quelque prix que ce fût, et dit au Marquis que si cent pistoles lui sembloient une somme excessive, il n'en donneroit que cinquante, et rien s'il ne vouloit. On ne sauroit croire combien ces paroles eurent d'efficace pour remettre l'esprit du Marquis en repos. Voila, dit-il, parler en homme raisonnable, et non point en tyran, comme vous faisiez tout à l'heure. Voyez-vous, Monsieur Exilli, un honnête homme doit traiter les malades doucement, on se peut rendre service les uns aux autres, et l'on ne sait pas de qui l'on peut avoir besoin; ne suivez jamais l'exemple de ces voleurs de Médecins qui vous puisent sans conscience dans la bourse d'un malade, comme dans une fontaine. Exilli qui voyoit bien de quel fond partoient ces pieuses remontrances, répondoit oui à tout, et s'étonnoit en lui-même, de ce que l'avarice d'un homme pût aller jusques à ménager une somme assez modique dans une occasion comme celle-là. Il se repentoit même beaucoup de s'être engagé à lui donner des poisons, jugeant bien que s'il n'avoit pu se resoudre à debourser cent pistoles pour sauver sa propre vie, sa liberalité ne s'étendroit pas bien loin quand il ne s'agiroit que de la faire perdre à ceux qu'il haïssoit.

Cependant comme dans la guérison du Marquis il n'avoit en vûë que de se faire connoître, il l'entreprit, et qui plus est, en vint si heureusement à bout, que le lendemain au soir toutes ses playes furent entiérement refermées, à la réserve du coup de pistolet, dont les

chairs mortifiées par la balle ne pouvoient se guérir sans venir à suppuration. Le secret d'Exilli étoit de sucer toutes les playes avec la bouche, jusques à ce qu'il eût tiré la plus grande partie du sang répandu et extravasé, aprés quoi il versoit dedans une certaine liqueur de baume dont l'effet merveilleux faisoit reprendre les chairs en vingt-quatre heures de quelque profondeur que fussent les blessures; pour vu qu'il n'y eût point de grands vaisseaux percez dans leur capacité. Cette guérison presque miraculeuse fit grand bruit dans la ville et même par toute l'Italie. Tout le monde l'admiroit, le Marquis en avoit une joye telle qu'on le peut penser, et Dona Marguarita en étoit au desespoir, ne doutant point que sa mort ne fût le premier fruit qu'elle produiroit. En effet le Marquis n'avoit pas changé de sentiment, et quoi qu'il n'accusât plus si hautement sa femme de l'avoir fait assassiner, il n'en étoit pas moins persuadé, et ne moderoit en apparence son ressentiment que pour executer avec plus de seureté la vengeance qu'il méditoit contre elle, le Pere La Chaize, et le Comte Veneti. Pour cela il avoit besoin des poisons d'Exilli. Mais cet homme peu satisfait de la maniére dont il en avoit usé avec lui pour sa guérison, remettoit toûjours au lendemain, et ne marquoit pas avoir grande envie de lui tenir parole. Dona Marguarita qui n'ignorant pas leur complot étoit toujours en sentinelle, et observoit jusques à leurs gestes et leurs regards, s'aperçut de quelque froideur entr'eux, et crut penetrer une partie de la vérité; car elle connoissoit assez l'humeur de son mari pour juger que dans cette occasion comme dans les autres, il auroit fait paroître sa vilenie. Dans cette persuasion elle resolut de parler à Exilli, et de le mettre dans ses intérêts à quelque prix que ce fût, auparavant qu'il fût entierement

accommodé avec son mari, et pour cet effet de n'épargner ni or ni argent, et même de lui abandonner l'entiére possession de ses charmes, s'il étoit homme à se laisser gagner par un semblable endroit. Tout ce qu'il falloit donc observer, étoit que le Marquis ne s'en aperçût point, mais c'étoit la difficulté; car Marianne lui étant devenuë contraire, il n'y avoit plus personne dans la maison à qui elle pût se confier, et si elle avoit parlé elle-même à Exilli, ç'auroit été declarer visiblement ses desseins, et se mettre hors d'état de les executer. Se voyant donc ainsi dans une espèce d'impossibilité d'entrer seulement en conversation avec le seul homme qui pouvoit la tirer de son embarras, la nécessité, qui est mere de l'invention, lui suggera celle-ci. Elle écrivit un petit billet qu'elle renferma dans une boëte à mouche d'or, qui étoit ronde comme une boule, et grosse comme une noix; et lors qu'Exilli fut venu pour voir le Marquis, elle s'en alla prendre poste à la fenêtre d'une chambre écartée qui donnoit sur une petite ruë par où il devoit passer pour s'en retourner, et demeura là en sentinelle jusques à ce qu'il parût dans la ruë, et lors qu'il fut vis-à-vis de la fenêtre où elle étoit, et même qu'il eut un peu passé, elle lui jetta sa boëte adroitement sans qu'il s'aperçût de quel côté. Exilli se sentant frappé, quoi qu'assez doucement, se retourne, et voir rouler la pomme d'or qu'il ramasse aussi-tôt, il regarda ensuite aux fenêtres pour voir de quelle part ce present lui étoit venu, mais la Dame s'étoit retirée si promptement, qu'il n'en put rien conjecturer, quoi qu'il demeurât planté l'espace d'un gros quart d'heure dans le même endroit, et qu'il fit de son mieux pour pénétrer des yeux au travers des jalousies. Enfin voyant que ce seroit tems perdu il se retira, ne sachant à quoi pouvoit revenir cette

boule d'or ou d'argent doré, ni pour quelle raison on la lui avoit jettée; car elle étoit si ingenieusement travaillée qu'il n'avoit point remarqué l'endroit par où elle pouvoit s'ouvrir. Néanmoins à force de la considerer il s'aperçut qu'elle n'étoit pas assez pesante pour être massive : ce qui lui faisant connoître que c'étoit une boëte destinée pour renfermer quelque chose, il essaya pendant une heure à l'ouvrir, et dans ce dessein il la tourna et retourna de tous les sens et de tous les côtez, mais n'en ayant pu venir à bout, il la porta chez un orfevre, le priant de lui apprendre ce que c'étoit que cette boëte, et comment il falloit s'y prendre pour l'ouvrir. Par malheur cet Orfévre se trouva justement en être l'ouvrier. Il reconnut d'abord son ouvrage, et dit à Exilli que le secret de la boëte ne lui devoit pas être inconnu; puis que c'étoit lui qui l'avoit faite pour le Marquis Palentia, lors de son mariage avec Dona Marguarita; mais qu'il s'étonnoit fort de ce qu'elle étoit venuë entre ses mains. Exilli fort étonné de ce que lui apprenoit l'Orfévre, et jugeant bien qu'il y avoit quelque mystère dans la boëte, voulut lui deguiser la chose, et lui dit qu'il l'avoit achetée d'une de ces vieilles femmes qui revendent les bijoux. L'orfévre lui demanda combien il en avoit payé : six pistoles, répondit Exilli. Cela ne peut pas être, reprit l'Orfévre, car je l'ai venduë cinquante, et de plus ce fut un de ses presens de nôces, et vous savez bien qu'en ce pays ici une femme ne se defait jamais des bijoux (1) que son mari lui a donnez en l'épousant. Il faut donc nécessairement qu'elle ait été derobée, c'est-

(1) Il est vrai qu'en Italie une femme mouroit plûtot de faim que de vendre les bagues, collier, ou autres bijoux que son mari lui a donnez en present de nôces, et si elle s'en defaisoit pour tout autre sujet que celui de retirer son mari de prison, elle passeroit pour une infame.

pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je m'en saisisse pour la rendre à qui elle appartient, je vais vous en donner mon billet, et s'il est vrai que vous l'ayez achetée comme vous dites, vous n'aurez qu'à aller trouver Monsieur le Marquis Palentia, à qui je la rendrai demain; je ne doute point qu'il ne vous rembourse avec plaisir les six pistoles qu'elle vous a coûtées. En disant cela il ouvrit la boëte; mais il fut bien surpris quand il y trouva un billet fort ingenieusement plié. Exilli ne le fut guéres moins, et cette vûë lui faisant deviner la plus grande partie de l'affaire, il fit de grandes instances à l'orfévre pour l'avoir, jusques à lui offrir beaucoup d'argent, mais son empressement ne servit qu'à lui donner de grands soupçons, et l'engager à serrer son billet et sa boëte avec plus de soin qu'il n'auroit peut-être fait. Exilli voyant donc que ses offres et ses prieres seroient entiérement inutiles auprès d'un homme qui ne les écoutoit pas, se retira presque enragé de ce que son malheur l'avoit justement conduit chez le seul orfévre de tout Rome qu'il devoit éviter. Car faisant reflexion sur son aventure, et sur l'espèce d'engagement où il étoit avec le Marquis, il ne douta point que Dona Marguarita n'en eût eu quelque connoissance, soit par conjecture, ou pour avoir elle-même entendu quelques-unes de leurs conversations, et que le billet qui étoit dans la boëte ne contint quelques propositions de sa part beaucoup plus avantageuses que tout ce qu'il pouvoit esperer du Marquis.

D'ailleurs il n'étoit pas insensible, la Dame étoit belle, et il ne desespéroit pas de ménager si bien cette favorable conjoncture, que par son moyen il ne pût parvenir, comme dit l'Italien, *al cibo di questo nobile boucon*. Joignez à tout cela la crainte où il étoit que dans le billet

il ne fût parlé de poisons, ce qui le mettoit dans une frayeur extraordinaire, et achevoit de l'embarrasser, néanmoins comme il étoit homme d'esprit il trouva reméde à tout. La premiére chose qu'il fit fut d'aller chez sa sœur, qui étoit courtisane publique, mais assez jeune et assez bien faite, et lui ayant confié tout le secret, il lui dit d'aller dans le même moment chez la Marquise, de la tirer en particulier, et de se faire connoître à elle pour la sœur du même Exilli qui avoit guéri son mari d'une maniére si prompte et si extraordinaire, de lui avouër ensuite les propositions que le Marquis lui avoit faites pour l'empoisonner, mais de lui exagerer en même tems l'horreur qu'il avoit conçûë pour cet attentat sur la vie de la plus charmante personne du monde, et enfin de finir par des offres de services sans reserve, et des protestations d'un entier devouëment, quelque chose qui en pût arriver. Laurence ayant donc été instruite par son frere partit, s'en alla chez Dona Marguarita, de qui elle fut reçûë avec toutes les caresses imaginables dès qu'elle eut decliné son nom. Ce ne fut poûrtant pas sans une douleur extrême que la Marquise apprit le malheur arrivé à son billet, et même elle ne put s'empêcher d'accuser plusieurs fois Exilli d'imprudence; mais ses offres de services, et l'assurance que Laurence lui donna que toutes choses tourneroient à son avantage, la consola entiérement. Il fut donc resolu entre elles que le lendemain matin la Marquise, au lieu d'aller à la Messe, viendroit chez Laurence, où elle trouveroit Exilli, et prendroit avec lui toutes les mesures necessaires pour sa sureté, et que cependant elle ne s'allarmeroit nullement de l'étroite confidence où elle pourroit le voir dès le soir même avec son mari, parce qu'il falloit absolument lui tout promettre, et même le prevenir sur l'aventure

du billet, si on vouloit parer le coup de l'orféVre, qui ne manqueroit pas de venir bien échauffé avec sa boëte. La Marquise eut un peu de peine à goûter cet expedient, toutefois comme elle reconnut qu'il étoit absolument nécessaire pour venir à bout de leur dessein, elle y consentit.

Je ne saurois me resoudre, Lecteur, à vous rapporter ici toute leur conversation, vous jugerez assez de vous-même que la Marquise ne manqua pas de representer à Laurence l'injustice des soupçons de son mari, son humeur sauvage, sa cruauté, et son avarice sordide, ni de lui faire entendre qu'Exilli ne pouvoit attendre de lui aucune recompense, qu'elle n'oublia pas les caresses, les promesses des plus grandes recompenses, ni même les presens; ainsi il seroit inutile de vous expliquer tout cela; c'est pourquoi je passe ordinairement sur ces minuties historiques, presupposant que vous avez assez d'esprit pour les entendre de vous-même. Mais pour revenir à notre sujet, Laurence fort contente de sa negociation, et sa bourse renflée de cinquante pistoles, que la Marquise y avoit libéralement mises, s'en revint trouver son frere, à qui elle rendit compte de tout, à la reserve de l'argent qu'elle garda pour sa part, sans néanmoins lui en faire un secret, mais comme toute peine requiert salaire, elle crut que celui-ci n'étoit pas trop grand pour celle qu'elle avoit prise; et Exilli jugeant de celui qu'il devoit recevoir par la libéralité de la Marquise, ne se mit pas non plus en peine de lui demander sa part. Au contraire il lui témoigna de la joye de ce qu'elle avoit si bien gagné sa journée; et pressé du desir d'en faire autant, il s'en vint au grand pas trouver le Marquis Palentia, auquel il dit, tout d'abord, qu'il avoit de grandes affaires à lui communi-

quer. Le Marquis impatient l'emmena dans son cabinet, et fermant la porte sur eux : hé bien, mon cher, lui dit-il, qu'y a-t-il donc de nouveau? Beaucoup de choses, Monsieur, reprit Exilli, votre femme a decouvert, ou du moins conjecturé fortement le dessein que vous aviez formé de l'envoyer faire un tour dans l'autre monde, et la proposition que vous m'aviez faite pour cela, touchant mes expeditifs, c'est ainsi qu'Exilli appelloit ses poisons. Jesus Maria, interrompit le Marquis tout étonné, cela ne se peut pas. Je ne sais pas bien, dit Exilli, si cela se peut, mais je sais que cela est, et c'est une raison assez forte pour me le faire croire possible : quoi qu'il en soit, continua-t-il, vous saurez que ce matin comme je sortois d'ici, et que je passois par la petite ruë qui est au derriére de votre maison pour m'en retourner chez moi on m'a jetté d'une fenêtre une petite boëte d'or toute ronde et si bien travaillée, qu'après avoir passé inutilement plus d'une heure à vouloir l'ouvrir, j'ai été contraint de la porter chez un orfévre. Mais, interrompit encore le Marquis, n'avez-vous pas vu la personne qui vous a jetté ce present? Non, Monsieur, repliqua Exilli, elle a pris son tems si à propos, et s'est retirée si promptement, que je n'ai pas seulement pu reconnoître de quelle fenêtre ni de quel côté la boëte est venuë. Ha! dit le Marquis tout transporté, c'est ma coquine de femme qui vous l'a jettée; car au portrait que vous me faites de la boëte, je la reconnois pour celle que je lui donnai dans le tems de notre fatal mariage. C'est elle-même, répondit Exilli, l'orfévre à qui je me suis adressé, s'est justement trouvé être celui qui l'a faite, il l'a d'abord reconnuë, et feignant de croire que je l'eusse derobée, il l'a retenuë sous prétexte de vous la remettre entre les mains, à quoi je n'ai pu m'opposer; mais comme je crains qu'au lieu

de vous la rendre, il ne la donne à Madame la Marquise, je suis venu promptement vous en avertir, afin que vous envoyiez chez lui le querir, ou plutôt lui donner ordre de vous l'apporter avant qu'il ait pu la lui donner; car vous saurez, Monsieur, qu'il y a un billet dedans, je ne sais ce qu'il contient, mais ce ne peut être que quelque chose de fort important. Il n'est pas croyable qu'elle se soit resoluë à m'écrire pour des bagatelles, ainsi vous ne devez rien negliger pour vous en instruire au plustôt, et empêcher que votre femme apprenne rien de tout ceci. Car si elle venoit à en être informée, il ne faut point douter qu'elle ne tournât sa vengeance contre vous et contre moi, peut-être dès aujourd'hui. Cette nouvelle remplit l'esprit du Marquis d'une inquiétude mêlée d'une secréte joye, et d'une extrême reconnoissance pour Exilli qu'il regardoit alors comme un homme entiérement devoué à ses intérêts. Néanmoins elle se termina à l'ordinaire en belles paroles, et en remerciemens, dont il ne se soucioit guéres, quoi que pour mieux couvrir son jeu il y répondît avec autant de façons que s'il y avoit pris grand plaisir. Comme ils en étoient encore sur ces complimens, l'orfévre arriva, et trouvant Exilli qu'il reconnut fort bien dans la chambre, il voulut faire quelque difficulté de s'expliquer devant lui. Mais le Marquis s'en étant aperçu lui dit qu'il pouvoit parler librement, et même lui rendre sa boëte avec le billet sans rien craindre de la presence du cavalier qu'il voyoit là. C'est mon ami, ajouta-t-il, et quoi que je vous sois obligé du soin que vous avez pris de mon profit et de mon honneur, cependant je puis vous assurer, que quand la boëte seroit restée entre ses mains, elle y auroit été fort sûrement. Exilli se taisoit pendant tout ce discours; mais comme il apprehendoit extréme-

ment que le billet n'eût découvert un peu plus de ses affaires qu'il n'auroit été à souhaiter pour lui, il regardoit fixement l'orfévre aux yeux, tâchant à lire dans ces miroirs de l'ame ce qu'il pouvoit avoir appris. Enfin cet homme bien étonné et peut-être bien fâché de n'avoir pas apporté au Marquis une si grande nouvelle qu'il pensoit, lui rendit sa boëte d'or avec le billet dedans, lui faisant au reste de grandes protestations de services, et à Exilli des excuses de ce qu'il avoit pris la liberté de retenir le bijou qu'il étoit venu lui montrer. Dès qu'il fut parti le Marquis l'ouvrit fort impatient de savoir le contenu du billet en question. Exilli de son côté brûloit et trembloit en même tems, de sorte qu'il seroit difficile de dire lequel avoit le plus d'inquiétude et d'envie de le voir : voici, Lecteur, ce qu'il contenoit.

BILLET DE DONA MARGUARITA A EXILLI :

« Si l'on ne vous croyoit pas aussi galant homme que » celui qui veut se servir de votre ministere, est injuste » et inhumain, on n'auroit garde de s'adresser à vous- » même pour se garantir d'un peril que l'on pourroit » d'ailleurs éviter facilement, puis qu'on en connoît toute » l'étenduë et les circonstances. Faites reflexion sur ce » que je vous dis, et s'il est besoin de s'expliquer plus » clairement, songez que celui qui vous sollicite tous les » jours, est le dernier des ingrats et des avares, et que » celle qui vous écrit est une jeune personne dont les prin- » cipales vertus sont la liberalité et la reconnoissance. » Consultez votre générosité sur le parti que vous devez » prendre, et s'il est tel qu'on l'espere, avertissez en une » Dame, qui sera demain à Vêpres à l'Eglise de Ste. Ca- » therine, assise dans la Chapelle de St. Joseph, direc-

» tement vis-à-vis de l'image du Saint, et vêtuë d'un
» manteau de satin blanc doublé de verd. »

La lecture de ce billet ayant entiérement calmé l'inquiétude d'Exilli, la liberté d'esprit lui revint, et il s'en servit fort adroitement pour persuader au Marquis qu'il n'étoit pas tenté le moins du monde des offres de sa femme ; contre laquelle il dit mille choses fâcheusese, tant sur le soupçon de son assassinat que sur le dessein qu'elle paroissoit avoir de nouveau sur sa vie. Il lui dit encore, que selon le train que prenoient le choses, et d'autant plus qu'elle avoit découvert leur entreprise, comme on le voyoit dans son billet, il ne falloit pas tarder davantage à l'executer, de peur qu'elle ne fit de nouveau jouër quelque funeste machine, lui remontrant que dans une semblable occasion la prudence conseilloit la diligence, et qu'une vengeance differée étoit souvent une vengeance perduë. C'étoit justement prendre le Marquis par son foible, car s'il avoit une forte envie de se défaire de sa femme, il n'en apprehendoit pas moins de son côté, l'experience autant que son billet lui ayant fait connoître de quoi elle étoit capable. Il fut donc resolu entr'eux que dès le lendemain Exilli apporteroit au Marquis trois prises de ses expeditifs, une pour Dona Marguarita, une pour le Comte Veneti, et l'autre pour le Pere La Chaize. Mais comme il étoit déja soupçonné, et qu'il falloit prendre garde à ne se point faire de mauvaises affaires, il fut dit qu'on donneroit à la Marquise comme la plus pressée un expeditif de quatre jours, au Comte un pour quinze, et au Pere La Chaize un pour cinq ou six semaines. Tel fut le resultat de leur conference, après quoi ils se separerent l'un et l'autre fort contens, sur tout le Marquis qui s'attendoit bien d'être en peu de jours delivré de sa femme, et en liberté d'en prendre une autre plus à son

gré. C'est ainsi que les hommes ignorant leur propre destinée s'éjouïssent souvent, et comptent sur la perte de leurs ennemis dans le tems même que la leur est toute prochaine, et qu'ils ont, pour ainsi dire, un pied dans le tombeau. Que le Lecteur me pardonne cette morale, je reviens à l'histoire.

Pendant que tout cela se passoit, le Pere La Chaize étoit toûjours le confident et les chéres amours de Dona Marguarita qui ne faisoit ni n'entreprenoit rien sans son conseil. Le Comte étoit toûjours amoureux et prêt à tout entreprendre, mais beaucoup moins avant dans le cœur de la Dame. Et Marianne étoit toûjours possedée de la même jalousie et de la même fureur contre son infidèle Jesuite et contre la Marquise. Ces trois personnes également interessées dans une querelle qui leur étoit devenuë propre par la part qu'elles y avoient prise, en attendoient le denouement avec plus de crainte que d'esperance.

Exilli étoit celui qui devoit decider de cette grande affaire. Ainsi chacun des partis faisoit de son mieux pour l'engager : mais quoi qu'il fût assez scelerat pour promettre toutes choses au Marquis, il s'étoit déja presque entiérement rangé du côté de la Marquise, de qui il avoit lieu d'attendre de plus considerables recompenses, et ne l'entretenoit plus de promesses que pour le faire donner plus assurément dans le piége. En effet dès le lendemain il ne manqua pas de se trouver au rendez-vous qu'il avoit donné à Dona Marguarita chez sa sœur Laurence, où la Dame de son côté s'étoit déja renduë une demi-heure plus tot que le tems marqué, tant elle avoit peur de venir trop tard, ou de marquer quelque indifference. D'abord Exilli l'assura, que les desseins du Marquis lui avoient toûjours donné de l'hor-

reur, et qu'il avoit même souhaité l'honneur de la connoître pour l'en avertir. Il lui demanda pardon ensuite de l'imprudence qu'il avoit euë de porter chez un orfévre la boëte qu'elle lui avoit jettée, s'excusant sur l'envie extraordinaire de savoir ce qu'elle pouvoit contenir, et enfin il lui conta fort particuliérement comme il avoit reparé cette faute en prevenant le Marquis, et lui promettant tout ce qu'il desiroit de lui. Voilà, continua-t-il, Madame, l'état où sont presentement les choses, et quand je n'aurois point eu l'honneur de vous voir, elles n'auroient jamais passé plus avant. Je ne me sers de mes secrets que dans des occasions où il y a de la justice et de la nécessité, et jamais contre des personnes aussi charmantes que vous : Dieu me preserve d'attenter à une si belle vie ; j'en suis si éloigné, Madame, que pour la conserver il n'est rien que je ne fisse avec plaisir, même jusques à donner la mienne propre s'il étoit nécessaire. C'est la vérité pure que je vous dis, Madame, et je suis si indigné contre votre Epoux inhumain, que je ne croirai point du tout charger ma conscience d'aucun crime, quand je vous rendrai service pour renvoyer sur lui l'injuste peine qu'il vous avoit voulu faire souffrir, d'autant plus, Madame, que vous y êtes nécessitée pour votre propre conservation. Car enfin, à ne rien déguiser, il a resolu de vous faire perir de quelque maniére que ce soit et vous ne sauriez l'éviter qu'en le faisant mourir lui-même. Mais heureusement ses desseins sont découverts, et j'ai su l'engager à m'en commettre l'execution, de maniére qu'il ne tiendra qu'à nous de le prevenir. J'ai des secrets infaillibles, et qui plus est si particuliers, qu'il est presque impossible de s'apercevoir de l'artifice, ainsi vous y trouverez une sûreté toute entiére, qui n'est pas un des moindre endroits que l'on doive rechercher

dans la vengeance. La Marquise ravie de trouver Exilli dans des sentimens si favorables, l'écoutoit avec un plaisir incroyable, et lui fit ensuite mille remercimens et mille amitiez, lui disant qu'elle lui devroit le plus doux de tous les biens, qui est la vie, et qu'après un service de cette importance, il n'y avoit point aussi de recompense, quelque grande et de quelque nature qu'elle pût être, qu'il ne fût en droit d'exiger de sa reconnoissance. Delivrez-moi seulement de mon tyran, lui dit-elle, et disposez de moi et de mon bien comme il vous plaira. Que je serois heureux, Madame, s'écria Exilli, si je pouvois prendre quelque droit sur ce que vous venez de dire, ce ne seroit point à vos biens que j'en voudrois, ce seroit à votre cœur seul dont j'estime la possession plus que tous les thresors du monde. Cette hardie declaration vous surprendra peut-être, Madame; mais après tout, quoi que je ne sois ni Prince ni Marquis, me blâmerez-vous d'avoir des sentimens élevez au dessus du commun, et de rendre à vos charmes ce qu'ils exigent naturellement de tous ceux qui les voyent? La Marquise qui ne demandoit pas mieux que de l'attirer par un endroit qui ne lui laissât plus aucun doute, lui répondit sans façon que bien loin de lui en savoir mauvais gré elle seroit ravie de le pouvoir regarder comme son plus véritable ami, et que de son côté elle lui offroit son amitié toute entiére. Exilli qui ne manquoit pas d'esprit, lui repliqua d'un ton de voix fort radouci, qu'elle lui faisoit beaucoup plus d'honneur qu'il n'en méritoit, mais que la simple amitié d'une Dame aussi charmante qu'elle, n'étoit pas à souhaiter pour un homme aussi touché que lui : le moyen, Madame, disoit-il, de vous voir chaque jour, et de s'en tenir aux termes de l'amitié, cela est-il possible? Et quand on le pourroit, ne seroit-ce pas faire

injure à vos beautez? et le moyen, en vous aimant avec une extrême passion, de s'accommoder d'une triste amitié dont toutes les manieres sont glaçantes en comparaison de celles de l'amour? Ha! Madame, je ne voudrois pas donner un plus grand supplice à un homme que celui d'être toûjours amant passionné d'une belle qui ne sortiroit jamais des bornes de l'amitié. Cela est vrai, répondit la Marquise, en le regardant avec des yeux qui parloient déja de tout autre chose : mais mon Dieu, quand une femme en est venuë jusques à l'amitié, a-t-elle la force de s'en tenir là, il n'y a qu'un pas à faire, et ce pas est si-tôt fait. Elle n'eut pas plutôt lâché le mot, qu'elle baissa les yeux et rougit, comme si elle eût eu honte de s'être trop expliquée. Cependant cette confusion affectée en disoit beaucoup plus que ses propres paroles. Exilli comprit aussi fort bien ce qu'elle vouloit dire, et sans perdre le tems en discours superflus, il se mit en devoir d'éprouver s'il étoit vrai qu'une femme fût aussi foible que la Marquise venoit de le dire. Effectivement il trouva qu'oui, la Dame tout en desordre ne se défendit que comme les autres ont accoûtumé de se défendre, j'entends celles qui veulent bien succomber sous l'assaut ; elle fut vaincuë presque en un moment, et la défaite lui parut même si douce, que bien loin de la regretter, elle prit des mesures avec son vainqueur pour en solemniser tous les jours la mémoire par des combats amoureux où il fut dit, qu'elle demeureroit toûjours dessous. Cependant, comme il étoit encore question d'autre chose que de cela, ils parlerent serieusement d'affaire, et arrêterent que pour amuser le Marquis, Exilli lui porteroit le soir trois petits paquets de poudre de champignons, et que le lendemain la Marquise feroit semblant de se trouver mal pour faire croire

à son mari que la poudre avoit fait son effet, et que pendant ce tems-là le Comte Veneti envoyeroit à la Marquise six paires de gants parfumez d'une odeur empoisonnée, avec un billet amoureux, qu'un de ses valets apporteroit avec si peu de precaution, qu'il seroit surpris par le Marquis, qui ne manqueroit pas de s'en saisir, et de les donner à sa Marianne, ce qui les feroit crever tous deux en vingt-quatre heures, pourvu seulement qu'ils les touchassent à nud ou les sentissent. Il donna donc ces gants bien empaquetez à la Marquise, qui les porta sur le champ au Comte, et lui donna ordre de les lui envoyer le lendemain comme il avoit été résolu entre Exilli et elle, l'avertissant de ne point les défaire, parce qu'ils étoient empoisonnez, et après cela elle s'en retourna chez elle.

Dès le soir au souper la Tragedie commença, comme elle avoit été concertée : le Marquis mit son paquet de poudre dans un plat qui étoit destiné pour sa femme, et la Marquise s'en étant aperçûë, se plaignit toute la nuit de violents maux d'estomac dont elle ne ressentoit rien. Cependant il s'informoit à tous momens de l'état où elle se trouvoit, et s'éjouïssoit en secret avec Marianne toutes les fois qu'on lui venoit dire qu'elle étoit toûjours plus mal. Mais la chance tourna étrangement le lendemain sur les douze ou treize heures... On vint avertir le Marquis qu'uu valet du Comte Veneti demandoit à parler à Madame, et vouloit lui rendre une lettre avec un petit paquet. A cette nouvelle il sortit avec precipitation dans la crainte que le valet ne fût entré dans la chambre de sa femme auparavant qu'il eût pu se saisir de ce qu'il portoit. Il le trouva encore dans le vestibule qui attendoit qu'on eût averti la Dame, et la fureur lui montant aussi-tôt à la tête, il lui arracha son paquet et sa lettre

avec de grosses menaces contre son Maître et contre lui ; dont ce pauvre garçon fut tellement effrayé, qu'il se sauva le plus vîte qu'il put, sans se soucier du reste. Le Marquis ne se mit point en peine non plus de faire courir après lui, mais croyant bien avoir fait quelque butin cousiderable, et que sa lettre lui apprendroit plusieurs choses nouvelles, il courut dans la chambre de Marianne pour lui faire part de sa découverte. D'abord ils ouvrirent la lettre, où ils ne trouverent que ces trois ou quatre lignes.

Billet du Comte Veneti a Dona Marguarita.

« Avouons, ma chere Marquise, que jamais amour » ne fut plus malheureux que le nôtre, non seulement il » ne nous est pas permis de nous voir ni de nous écrire, » mais il nous expose aux plus cruelles persecutions; » car enfin je crois que vous me faites assez de justice » pour être persuadée que je ressens tous les maux que » votre Epoux vous fait souffrir, plus que vous-même. » Que ne donnerois-je point pour vous les épargner! » Hélas! s'il ne falloit que mon sang, ou mon repos par» ticulier, je ne balancerois pas un moment. Esperons, » ma chêre Marquise, que le Ciel se laissera enfin tou» cher à nos soupirs, il est trop juste pour permettre » que la plus aimable personne du monde souffre toû» jours. Voici une demi-douzaine de paires de gants, » dont on me fit present hier au soir, comme de quelque » chose de precieux : je vous les envoye aujourd'hui, » agréez-les, ma belle Princesse, d'aussi bon cœur que » je vous les presente. Je ne sais s'ils pourront parvenir » jusques à vous; car vous êtes environnée de trop » d'observateurs. Dites m'en des nouvelles au plus tôt, je

» vous supplie. Je meurs d'envie d'en apprendre. Adieu,
» ma Reine,

» LE COMTE VENETI. »

Après avoir lu cette lettre qui ne leur apprit rien qu'ils ne sussent bien auparavant, ils defirent le paquet pour voir ces gants si rares, et dont on faisoit tant d'état, ils n'y trouverent pourtant rien de fort extraordinaire, à la reserve d'un parfum plus fort que tous ceux dont on a accoutumé de se servir. Mais un quart d'heure après ils se sentirent l'un et l'autre la tête si pesante et le cerveau si étourdi qu'ils furent obligez de se coucher. Cet accident ne les surprit pourtant pas beaucoup; parce qu'effectivement c'est l'effet naturel de toutes les odeurs fortes, mais insensiblement leur étourdissement croissant, ils perdirent l'usage de la raison, et tomberent dans un assoupissement si grand qu'ils ne pouvoient ni voir ni entendre personne. De l'assoupissement ils tomberent la nuit en lethargie; alors on fit venir des Médecins en quantité, mais quelque soin qu'on prît, il fut impossible de les en retirer, et le jour suivant ils moururent tous deux, Marianne au matin sur les six heures, et le Marquis vers les dix-huit heures au soir. La Marquise étant ainsi restée victorieuse de ses ennemis qu'elle voyoit tristement étendus en sa présence, goûtoit le plaisir que donne une entiére vengeance : cependant elle faisoit son personnage de nouvelle veuve avec toute l'ostentation imaginable, elle pleuroit, s'arrachoit les cheveux, troubloit tout le voisinage de ses cris, et donnoit enfin toutes les marques d'une véritable douleur. Hélas! mon cher ami, disoit-elle, tu m'as donc quittée pour jamais, la mort nous separe inhumainement au plus beau de nos jours; elle me ravit ce que j'aimois, et ce qu'il y a

de plus accablant pour moi, elle me le ravit dans le tems qn'une espéce de mauvaise intelligence sembloit avoir en quelque façon alteré l'union de nos cœurs. Seroit-il bien possible que mon cher Epoux eût emporté dans le tombeau quelque pensée injurieuse à la tendresse que j'ai toujours euë pour lui? Ha, si cela est, je ne veux point lui survivre, je veux mourir et lui prouver par ce sacrifice volontaire, que mon cœur étoit incapable d'autre foiblesse que de celle de l'aimer avec trop de delicatesse. Elle demeuroit ensuite dans le silence comme si elle eût été plongée dans une profonde méditation, puis revenant tout d'un coup à elle; Oui, cher Epoux, disoit-elle, je veux te suivre, aussi bien puis que tu n'es plus, la vie ne me pourroit être desormais qu'ennuyeuse. Grand Dieu, pardonnez, s'il vous plaît, les resolutions d'un cœur fidéle, vous aviez uni ma destinée avec celle d'un Epoux que j'aimois plus que ma vie, suis-je condamnable parce que je la quitte pour le rejoindre? Non, Seigneur, vous connoissez la pureté de mes intentions, et cela suffit. Elle se levoit ensuite, et d'un pas mal assuré rodoit dans la chambre, comme pour y chercher quelque couteau ou quelque fer dont elle pût se servir pour le dessein qu'elle feignoit d'avoir. Elle se saisit même la premiére fois d'une assez grande paire de ciseaux dont elle sembloit vouloir se donner dans le sein. Ses femmes de chambre s'en étant aperçu coururent au plus vîte, et arrivérent assez à tems pour lui arrêter le bras. Depuis ce moment elles ne la laisserent point seule; mais comme son desespoir apparent croissoit de moment en moment, elles se trouvoient assez embarrassées à en empêcher les funestes effets, ce qui les obligea d'envoyer prier le Cardinal Patron de venir pour consoler sa niéce. Le bon Prelat vint aussi-tôt, et dès qu'elle le vit, elle

ſut se jetter à ses pieds avec des transports que je ne saurois exprimer, et lui embrassant les genoux : Monseigneur et mon Pere Reverend, lui dit-elle, je me confesse à Dieu et à vous de tous mes péchez passez, donnez moi l'absolution pour l'amour de Dieu, et me permettez de mourir, car la vie m'est insupportable. Le Cardinal extrémement surpris la releva, et la conduisant dans un fauteuil, qui étoit joignant le lit de parade, où l'on avoit mis le corps de son mari mort, il la fit asseoir malgré elle, et commença à lui remontrer qu'elle péchoit extrémement contre Dieu, en se laissant aller à un desespoir de cette nature. Que c'étoit le Demon qui lui inspiroit ces criminelles pensées, se servant de sa douleur pour la faire tomber dans l'abîme; mais qu'elle devoit bien prendre garde à rejetter ces malheureuses tentations bien loin de son esprit. Considerez, ma chére niéce, disoit le Prelat abusé, l'horreur et la cruauté des tourmens où elles vous precipiteroient dans un moment. Votre affliction est grande et vous fait beaucoup souffrir, je le vois bien; ce n'est pourtant rien en comparaison des peines éternelles que les Damnez endurent là bas, et vous ne devez pas douter que le moment de votre mort ne fût celui de votre damnation, si vous étiez assez abandonnée de Dieu pour vous defaire vous-même. A ces raisonnemens généraux il en ajouta beaucoup d'autres particuliers, et la prêcha si efficacement pendant deux heures, qu'elle parut enfin resoluë à supporter le pesant fardeau de la vie, puis que Dieu le vouloit ainsi. Toutefois comme il craignoit que le desespoir ne se remparât de nouveau de son esprit, il envoya chercher le Reverend Pere La Chaize, de la piété de qui il avoit toûjours la meilleure opinion du monde, et le pria de demeurer quelque tems auprès de sa niéce

pour lui donner les secours spirituels dont elle avoit besoin dans le triste état où elle étoit. J'ai bien eu de la peine, lui dit-il, à ôter de son esprit le dessein desesperé qu'elle avoit formé de mourir, prenez garde, je vous prie de lui en bien faire connoître tout le crime et la noirceur, et tâchez au reste de la consoler du mieux qu'il vous sera possible. Cependant la Dame au cœur faux, se tournoit dans son fauteuil tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, gemissoit, sanglotoit, et faisoit quelquefois des cris qu'on entendoit de la ruë ; d'ailleurs son visage pâle et baigné de larmes, ses yeux battus et égarez, et sa coëffure en desordre, representoient si bien une femme dans la douleur la plus vive, qu'il y fut trompé tout comme les autres. Je laisse à juger quel fut son étonnement, lui qui savoit positivement que le Marquis n'étoit mort que par son ordre. Il demeura d'abord immobile et muët comme une statuë, ne sachant de quels termes se servir pour consoler une femme du trépas d'un mari qu'elle avoit elle-même fait mourir. Enfin à force de rêver il s'alla imaginer, qu'un remords de conscience et un extrême repentir de son crime, étoit venu mal à propos la saisir au collet, ce qui lui causant une fort grande frayeur pour lui-même, il conseilla au Cardinal de faire sortir sa niéce de cette chambre, lui representant qu'un spectacle aussi triste que celui d'un mari mort, reveilloit sa douleur à un point qu'il seroit bien difficile de l'apaiser tandis qu'elle l'auroit devant ses yeux. Le Cardinal lui répondit que cela étoit vrai ; mais qu'il y avoit inutilement fait ses efforts, et qu'il faudroit tâcher à gagner cela sur elle peu à peu, laissant au reste à sa discretion d'agir auprès de l'affligée comme il jugeroit à propos : après quoi il sortit pour s'en aller à une Congregation où il étoit necessairement obligé d'as-

sister. Si le Pere avoit osé, il auroit volontiers supplié le Cardinal de le dispenser de demeurer auprès de la Dame ; car il ne doutoit plus que le regret de son empoisonnement ne lui bourrelât terriblement la conscience : et de quel front, lui qui étoit complice, pouvoit-il s'y prendre pour la consoler? Etant donc resté seul auprès d'elle interdit et confus, il fut quelque tems sans ouvrir la bouche, pendant quoi la Marquise le consideroit sans faire semblant de rien, et rioit sous cape de son embarras. Enfin la confusion de passer une si longue visite dans un silence, que la Dame auroit pu interpreter mal, venant au secours de sa timidité, il s'enhardit jusques à dire : en vérité, Madame, l'état où je vous vois, m'étonne autant qu'il m'afflige, j'avois toûjours remarqué en vous un courage, et une force d'esprit que je croyois à l'épreuve des plus terribles accidens, et cependant vous vous laissez abattre et terrasser à la douleur dans l'occasion où vous devriez le moins en avoir ; car enfin, Madame, il me semble que la mort d'un mari qui avoit resolu la vôtre, n'est pas un si grand sujet de larmes, peu d'autres femmes en votre place s'en affligeroient, et vous vous en desesperez. Croyez-moi, Madame, qui est mort, est mort ; mais pour vous songez à vivre, toutes vos douleurs et vos cris ne le feront pas revenir. Pourquoi belle et jeune comme vous êtes, voudriez-vous vous enterrer toute vivante? Helas ! l'heure fatale ne viendra que trop tôt sans que vous couriez au devant. Que vous êtes bon et facile à persuader, mon cher Pere, répondit la Marquise en cessant de feindre, et reprenant son air gai. Quoi, vous croyez serieusement que j'aye envie de mourir, parce que j'en fais la mine en presence de ceux dont je puis me méfier? il faut que vous ayez bien peu de penetration. Quel sujet ai-je donc de haïr

la vie? voila mon tyran dans la biére, mon ennemi est mort, je demeure maîtresse d'un bien assez considerable, et qui plus est de ma liberté. Je me suis vengée enfin, et pourvu que mes domestiques ne soient pas plus fins que vous, je puis esperer de jouïr long-tems de ma vengeance. A votre avis sont-ce là de grands sujets de desespoir? Quant à moi je ne trouve point qu'il y ait là de quoi se pendre; si j'avois voulu mourir, je n'aurois eu qu'à laisser faire mon traître, il n'auroit pas manqué de m'expedier bien-tôt, mais franchement je n'en ai point d'envie, et si vous me voyez obstinée à demeurer dans cette chambre, ce n'est que pour avoir le plaisir de repaître mes yeux de la victime que je me suis immolée à moi-même. A ce discours le Pere La Chaize plus étonné qu'auparavant, ne savoit s'il veilloit ou s'il dormoit. Il avoua à la Marquise, qu'en fait de dissimulation, une femme en pourroit montrer à toute la terre, et la pria de l'avertir une autre fois par quelque signe, quand elle voudroit feindre ; car, dit-il, j'y serois trompé tout comme à celle-ci. Ma foi, mon Pere, repliqua la Marquise, je croyois les Jesuites plus penetrans qu'ils ne sont. Quoi! il ne faut que pleurer, gemir et appeller la mort pour leur en faire accroire, et qui ne fera point cela quand il voudra? Par S. Ignace, Madame, dit le Jesuite, je ne suis point plus aisé à duper qu'un autre; mais je n'ai point de penetration à l'épreuve de vos déguisemens, et je le donnerois à toute la terre; la veuve de Petrone n'en savoit pas plus que vous. C'est ce que j'ignore, dit la Marquise; mais je sais bien que jusques à present son histoire l'a emporté de beaucoup sur la mienne. Il est vrai qu'il ne tient pas à moi; car je ne saurois achever l'aventure toute seule, il faudroit que j'eusse comme elle quelque soldat jeune et entreprenant.

Hé bien, Madame, dit le Pere, à qui la bonne humeur étoit revenuë, supposons que je suis le soldat. Faites donc comme il fit, dit la Marquise, ou laissez venir quelque autre qui fera son personnage. Il n'est pas besoin de cela, dit le Pere; quoi qu'homme de robe, vous savez bien, Madame, que je ne m'acquitte pas mal d'une expedition amoureuse, et je ne pense pas avoir perdu beaucoup de ma vigueur depuis hier : en disant cela, il s'approcha de la belle, qui le reçut à bras ouverts, il la touche, il la met aussi bien que lui tout en feu; mais l'incommode fauteuil s'opposant à l'accomplissement de leurs desirs, elle se coucha sans façon sur le lit ou étoit le corps du Marquis; et là, comme dit M. de La Fontaine :

...... Elle en fait un mari,
Le tout au nez du mort, qu'elle avoit tant cheri.

Le Pere trouva tant de plaisir et de goût dans cette bisarre maniére de faire un cocu, qu'il retourna trois fois à l'assaut en une heure; mais se sentant épuisé de forces et non pas de courage, il fut contraint de prendre congé de la Dame. Cependant comme elle avoit resolu de rencherir sur cette fameuse veuve, qui lui avoit donné l'exemple, elle envoya chercher d'abord Exilli comme ami et Medecin de son mari. Exilli vint, et ne tarda pas à être informé de ce qu'elle vouloit de lui. Dès qu'il fut entré, elle lui sauta au col, le remerciant du service qu'il lui avoit rendu, et lui reïterant les offres qu'elle lui avoit faites de tout ce qui dépendoit d'elle, et lui fit enfin tant de caresses, que malgré le triste objet dont ses yeux étoient frappez, il ne put s'empêcher de faire comme le Pere La Chaize. Celui-ci parti, le Comte Veneti vint à

son tour, et passa le reste de la nuit à consoler la desolée Marquise de la même maniére que les deux autres avoient fait, « et le tout au nez du mort. » Enfin le jour venu le Comte se retira, et l'on disposa toutes choses pour l'enterrement du Marquis. Il fut des plus magnifiques, et quand on vint prendre le corps, la Dame fit encore la desesperée plus que jamais ; si bien que ni dans ce tems-là, ni depuis elle ne fut soupçonnée de personne. Dispensez-moi, Lecteur, de vous décrire le reste de ses amours, ce seroit le sujet d'un autre volume : il suffira de vous dire que le Pere La Chaize fut toûjours un des mieux dans son cœur, ou du moins dans son lit pendant tout le tems qu'il demeura à Rome. Il s'en fallut même fort peu que par le moyen de son Oncle elle ne lui fit avoir l'Evêché de Pesaro, qui étoit vacant par la mort de Monsignor Giacomo Petrucci. Celui qui donna le premier branle à cette affaire, et peut-être aussi celui qui la fit échouer fut le Duc de Crequi alors Ambassadeur de France. Monsieur le Marquis de M. B. C. R. fils du Duc de N. S. L. s'étoit battu en duël avec le Chevalier de R. Q. T. Quelques legéres blessures de part et d'autre avoient terminé la querelle ; cependant comme elle avoit fait assez d'éclat, ils furent contraints de se sauver tous deux dans les pays étrangers, et le Roi ordonna qu'on instruisit le procès dans toute la rigueur de la justice. Le malheur voulut que les preuves se presentassent en si grand nombre et avec tant de certitude que les Juges ne purent se défendre de condamner les accusez. Voila la famille du Marquis de M. B. C. R. dans la derniére consternation ; car il étoit fils unique et le dernier de ce nom. La douleur des parens du Chevalier de R. Q. T. n'étoit guéres moindre. Que firent les uns et les autres, ils se joignirent et furent ensemble se

jetter aux pieds du Roi pour lui demander la grace de ces deux Seigneurs, lui remontrant leur jeunesse, les services des Peres. et l'extinction d'un nom assez illustre en France, mais inutilement : le Roi dit que le jour de son Sacre il avoit juré de ne donner jamais grace pour les duëls volontaires, que depuis ce temps-là il avoit renouvellé son serment tous les ans, et qu'ainsi il ne pouvoit leur accorder ce qu'ils demandoient sans se rendre coupable d'un horrible parjure, ajoutant que dans un pareil cas il ne feroit pas grace à son propre frere. La réponse du Roi ferma entiérement la bouche à ces Messieurs ; toutefois se flattant, que s'ils pouvoient engager le Pape à dispenser à cet égard le Roi de son serment, il ne refuseroit plus de donner grace, ils écrivirent à Monsieur le Duc de Crequi, pour le prier d'en parler à Sa Sainteté ; mais comme cet Ambassadeur n'étoit pas trop bien dans ses papiers à cause de l'insulte de la Garde Corse, et de tout ce qui en étoit avenu, il crut qu'il seroit plus à propos de s'adresser au Cardinal Patron qui avoit presque tout pouvoir. Il le fit donc, et parce qu'il n'ignoroit pas le credit du Pere La Chaize auprès de Son Eminence, il le pria fortement de s'employer auprès de lui. Monsieur de Crequi ne s'étoit point trompé dans son jugement, le Pere importuna tant le Cardinal, et le Cardinal pressa de telle maniére Sa Sainteté, qu'elle accorda non seulement la dispense qu'on desiroit ; mais un Bref par lequel elle demandoit en quelque façon la grace des deux criminels. Il est vrai que la politique avoit peut-être autant de part dans la dispense de Sa Sainteté que la charité ; car le Pere La Chaize n'avoit pas manqué de representer au Cardinal que ce seroit toûjours un acte de jurisdiction Ecclesiastique sur la Couronne de France qui pourroit servir de quelque chose un jour, et qui même

contrebalanceroit en quelque façon, ou du moins diminueroit beaucoup dans les siécles à venir la honte de la Pyramide, en faisant voir que, quoi que Sa Sainteté eût bien voulu faire, cependant elle avoit eu droit d'exercer et avoit en effet exercé sur la conscience du Roi la puissance de lier et de délier qu'elle avoit reçue de S. Pierre. Ce furent apparemment ces raisons qui firent agir le Pape. Quoi qu'il en soit, le Roi le crut ainsi, et comme il n'est pas d'humeur à donner aucun avantage sur lui, il rejetta la dispense Apostolique, en disant que lors qu'il avoit juré de ne point donner de graces aux duellistes, il avoit pretendu se lier les mains si étroitement, qu'aucune puissance spirituelle sur la terre ne fût en droit de les lui délier. Et lors qu'il apprit par le Nonce du Pape que son Ambassadeur s'étoit mêlé de cette affaire, il entra contre lui dans un tel chagrin, que peu s'en fallut qu'il ne le rappellât. Neanmoins il se contenta de lui marquer son mécontentement dans une lettre qu'il lui fit écrire dès le jour même.

Tout autre que M. de Crequi auroit du moins abandonné le Pere La Chaize; car c'est la methode ordinaire des grands Seigneurs de s'en prendre à ceux qu'ils ont employez, quand leurs affaires ne réussissent pas à leur gré. Mais comme il étoit extrémement généreux, la reprimande du Roi n'empêcha point qu'il ne marquât toûjours au Pere beaucoup de reconnoissance et d'amitié, et l'Evêché de Pesaro étant venu à vaquer, il offrit tout son credit pour le lui faire obtenir. Le Pere qui d'ailleurs pouvoit compter sur Dona Marguarita accepta son offre avec joye, et courant chez sa Dame pour lui faire part de cette bonne nouvelle, l'engagea à faire tous ses efforts auprés du Cardinal. Le Duc de Crequi de son côté s'acquitta de sa parole en homme d'honneur, et l'af-

faire fut enfin poussée si avant, qu'on ne doutoit plus du succès ; mais la fortune qui destinoit ce Pere à quelque chose de plus avantageux qu'un méchant Evêché de trois ou quatre mille livres de rente, rompit toutes les mesures qu'on avoit prises, et rendit inutiles le credit de Dona Marguarita, le pouvoir de son Oncle, et les brigues de l'Ambassadeur. Le Pape s'excusa sur ce qu'ayant peu de tems auparavant refusé la même dignité au Pere d'Avila Assistant General d'Espagne, il ne pourroit l'accorder au Pere La Chaize, sans donner lieu à des soupçons d'une aversion personnelle dont il n'étoit point capable. Mais, comme je l'ai dit, beaucoup de gens crurent que les sollicitations du Duc de Crequi, plus que toute autre raison, empêcherent l'effet des favorables dispositions dans lesquelles Sa Sainteté avoit paru être pour le Pere. Tant il est vrai que le plus assuré moyen de n'obtenir aucune grace est de les faire demander par des gens qui ne sont pas de la faveur, quelques grands Seigneurs qu'il puissent être. C'est ce que j'ai remarqué dans toutes les Cours où je me suis trouvé. J'en pourrois citer mille exemples, s'il étoit nécessaire ; mais comme ce seroit m'écarter de mon sujet, je me contenterai d'un seul qui est assez extraordinaire. Il y a quatorze ou quinze ans que le Czar de Moscovie envoyoit au Roi des Ambassadeurs qui ne parloient que leur langue, et qui n'avoient point amené d'interprète, soit qu'ils esperassent d'en trouver sur les lieux, ou plus vraisemblablement, parce qu'ils étoient bien-aises d'épargner l'argent qu'il leur en auroit couté pour les entretenir, s'imaginant que le Roi leur en donneroit. Cependant ils furent assez embarrassez à leur arrivée, personne ne les entendoit, et ils n'entendoient personne. Leur audience fut même retardée de plus de six semaines faute d'interprète, parce

que des deux que le Roi entretient pour cette langue, l'un étoit mort, et l'autre avoit perdu l'esprit. Il fallut donc attendre que l'on en eût trouvé ; mais cela n'etoit pas facile, la langue Moscovite étant peut-être la moins connuë de toute l'Europe. Il n'y avoit alors à Paris qu'un Professeur ès langues nommé Zierowsky, qui l'entendît bien. Il étoit Polonois de nation, et avoit demeuré quinze ans à Moscou ; depuis il étoit venu s'établir à Paris, où il avoit étudié la langue Françoise avec toute l'application imaginable; de sorte qu'il en avoit acquis une parfaite intelligence. Cet homme ayant donc su le besoin que l'on avoit d'un interprète fut trouver Mr. le Prince de Condé dont il étoit connu, et le pria de le presenter au Roi. Le Prince le fit avec plaisir ; mais comme tout ce qui venoit de sa part étoit suspect, ou du moins desagreable, on ne voulut point le recevoir, et l'on aima mieux se servir d'une femme d'un Maître d'Ecole, qui n'ayant appris la langue Moscovite qu'en Turquie où elle étoit (1) esclave, ne s'exprimoit qu'à moitié. Il est vrai qu'après cela on en fit venir trois, deux de Hollande et un de Rouen ; mais il s'en falloit encore beaucoup que tous trois ensemble en sussent autant que le seul Zierowsky. Revenons au Pere La Chaize.

Peu de tems après qu'il eut manqué si malheureusement la Dignité Episcopale de laquelle il avoit une envie extraordinaire, l'Assistant General Barbin mourut, et voyant qu'il n'y avoit pas grand'chose à faire pour sa fortune à Rome, il se resolut de revenir en France ; mais avant que de l'y ramener, je ne saurois m'empêcher d'apprendre au Lecteur un petit malheur qui lui arriva avant de partir; car quoi que la chose en elle-même ne

(1) En Turquie le langage des femmes esclaves est un mauvais Moscovite.

soit pas d'une grande importance, l'aventure en est assez singuliére, outre qu'elle ne contribua pas peu à lui faire prendre sa resolution. Il avoit eu commission du Pere Recteur de leur Maison à Civita Vecchia de lui acheter un Ciboire d'argent des plus beaux et des plus curieusement travaillez qui se pussent trouver dans Rome; et comme il n'étoit pas grand connoisseur en orfévrerie, il crut qu'il feroit prudemment de mener avec lui un nommé Gualini avec lequel il avoit fait une amitié particuliére depuis quelques mois, et qui disoit entendre le dessein, et connoître la beauté d'un ouvrage en perfection. Or ce Gualini étoit un des plus subtils voleurs qui ait jamais été agregé à la Faculté de Filouterie. Il savoit toutes les ruses et les industries des Bohemiens, tous les artifices des Mercelots, des Blêches, des Cargnards, des Bribantins, des Biscayens, et autres canailles qui sont accoûtumez de courir çà et là par le mónde. Il entendoit le Picaro, toutes les locutions de la maraudaille, et dans un besoin il en auroit fait un Dictionnaire : enfin il excelloit dans le métier, et, pour tout dire en un mot, c'étoit un second La Vallée. Jugez si le pauvre Pere étant tombé en de si bonnes mains pouvoit échapper sans y laisser de sa plume Je ne saurois y penser sans rire, et sans le plaindre en même tems; car il semble que sa bourse eût quelque vertu occulte qui attirât les voleurs de la même maniére que l'aimant attire le fer Il y a de certaines gens à qui ce malheur est particuliérement attaché. Gualini ayant donc trouvé le secret de s'insinuer depuis quelques mois dans l'amitié du Pere, sous le titre de Courtier en Joaillerie, resolut de profiter de l'occasion pour attrapper un calice aux dépens de sa Reverence.

Il l'avoit déja accompagné, comme nous avons dit,

chez deux ou trois orféves, où il lui en avoit fait voir plusieurs de differente façon et de differente beauté, sans permettre pourtant qu'il convint de prix; lui faisant toûjours esperer qu'il en auroit meilleur marché s'il ne se precipitoit pas tant de conclure; mais en effet pour avoir le moyen et le loisir de faire le tour qu'il avoit projetté, et voici de quelle maniére il s'y prit.

En revenant de chez l'orfévre, où ils avoient longtems disputé du prix, il changea peu à peu de discours, et prenant un air extrêmement triste, il dit au Pere, qu'il avoit une grace à lui demander. Vous pouvez disposer de moi, dit aussi-tôt le Pere La Chaize, qu'y a-t-il donc pour votre service? Mon Reverend Pere, répondit Gualini, j'ai un frere unique qui depuis quelques jours a perdu sa femme qu'il aimoit plus que sa vie, il en a pris un tel chagrin, et s'est tellement laissé surprendre à la douleur qu'il en a presque perdu l'esprit. Il nous dit qu'il voit son ombre toutes les nuits auprès de son lit, qu'il l'entend se plaindre, et qu'elle lui reproche de survivre à sa mort. Cette folie, quelque fâcheuse qu'elle soit, seroit neanmoins supportable, et l'on pourroit esperer que le tems, qui est le Médecin de tous les maux, calmant sa douleur, rameneroit en même tems la raison dans son esprit; mais comme il est malheureusement fort enclin à l'avarice, cette sordide passion trouvant déja son esprit en desordre, est venuë achever de le troubler à un point, qu'il n'y a plus moyen de vivre avec lui. Il s'est imaginé que chacun lui doit de l'argent, et dans cette pensée il ne sauroit parler à personne à qui il n'en demande avec autant d'assurance que s'il étoit vrai, et même fort souvent avec emportement : ce qui a pensé lui causer deux ou trois méchantes affaires; car tout le monde ne peut pas savoir le malheur qui lui est

arrivé. Enfin, mon Pere, je crains qu'il n'y ait là-dedans quelque ouvrage du Démon, et qu'après qu'il lui aura long-tems embrouillé l'esprit de mille chiméres, il n'en chasse tout-à-fait le peu de raison qui lui reste. En vérité, répondit le Pere, il est à plaindre, et vous autant que lui ; car quand on a des parens dans ce triste état, on ne peut qu'on n'en souffre beaucoup. Il faut le reprendre doucement autant qu'il est possible; ces sortes de maladies ne veulent point être irritées, ce seroit le moyen de tout gâter; si vous m'en croyez, vous ne lui disputerez jamais rien de tout ce qu'il vous dira. Convenez de tout, et quand il vous demandera de l'argent, tâchez seulement de le contenter par de belles promesses, c'est la meilleure methode dont vous puissiez vous servir. Je n'en use pas autrement avec lui, repartit Gualini, je réponds toûjours oui à tout ce qu'il veut: mais je ne vois point que sa folie diminuë pour cela, ce qui me fait apprehender, comme je vous ai dit, que le Diable n'y ait quelque part; et dans cette crainte je voudrois vous supplier, mon Reverend Pere, de vous donner la peine de l'examiner pendant une heure, et si vous trouvez qu'il n'y ait qu'une simple alienation d'esprit, de lui donner vos charitables remontrances, et de tâcher par ce moyen à dissiper ces nuages épais qui aveuglent sa raison. Nous lui avons bien donné quelques médecines pour chasser ces noires vapeurs, et cette melancholie bilieuse; mais il faut que cela vienne de plus loin; car toute notre peine a été perduë : toutefois nous esperons que vous le remettrez en bon chemin, et que vous éclaircirez son esprit. Amenez-le en toute sureté, répondit le Pere, je ferai tous mes efforts pour le remettre en son devoir, et je me flatte que j'y réussirai. Cela ne provient, sans doute, que d'une alteration, et de secheresse de cer-

veau, qui s'est faite par la force d'une excessive douleur.

L'affaire ainsi preparée, Gualini se retira bien content, d'avoir tendu si heureusement ses filets pour prendre la perdrix sans chien couchant. Le lendemain matin dès qu'il fut jour, il prit avec lui un autre tireur de laine, l'un de ses plus intimes camarades, qu'il fit habiller en Prêtre, et tous deux de compagnie s'en allerent chez un des orfévres dans la boutique de qui il avoit marchandé le jour precedent un Calice de la valeur de cent écus. Il le redemanda et le fit voir au Prêtre comme pour prendre son avis; celui-ci dit qu'il le trouvoit fort à son gré, et que si le Pere La Chaize en vouloit acheter un, il ne pouvoit mieux choisir, et sur cela Gualini feignant de le croire, marchande de nouveau le Calice, et enfin tombe d'accord pour cent écus. Le marché fait, le Prêtre supposé prit le Calice sous son manteau, et Gualini dit au Marchand de venir querir son argent à la Maison de Jesus, où demeuroit le Reverend Pere pour qui il étoit. L'orfévre qui savoit qu'effectivement Gualini avoit amené le jour precedent un Jesuite pour le marchander, ne se doutoit nullement du piége qu'on lui dressoit, et il avoit déja pris son manteau pour s'en venir avec eux recevoir son argent; mais comme il étoit prêt de partir, deux autres honnêtes hommes entrerent en sa boutique, et demanderent un collier de perles, et quelques bagues de prix pour une nôce qui se devoit faire de là en quinze jours. Ceci retarda un peu l'orfévre, et fut cause qu'il envoya en sa place un de ses gens, qui étoit assez âgé, il lui donna charge de recevoir les cent écus, et de regarder si l'argent seroit de bonne mise et l'or de poids. Admirez, je vous prie, la subtilité de ce voleur. Ce n'étoit rien que d'avoir acheté le Calice; il falloit empêcher

l'orfévre de venir au Couvent, car le Pere La Chaize l'auroit aussi-tôt reconnu et en même tems la fourberie, pour cela il aposte deux autres fripons qui viennent l'arrêter justement dans le moment qu'il est prêt de sortir, sur le pretexte de lui acheter de la marchandise pour beaucoup d'argent, et l'obligent par ce moyen à n'envoyer qu'un garçon qui n'avoit point été vu du Pere; parce qu'il travailloit dans le derrière de la maison.

Cet homme qui avoit déja été plusieurs fois en pareilles commissions, se promettoit bien de s'en revenir chargé d'argent; mais il n'eut pas besoin de crocheteur pour le soulager du fardeau. Il étoit environ les cinq heures, c'est-à-dire à la Françoise les dix heures du matin quand ils arriverent à la Maison de Jesus. Gualini sonna d'abord la clochette, et demanda le Pere La Chaize, le Portier qui le connoissoit fort bien, lui répondit qu'il étoit à l'Eglise au confessionnal. Il est vrai, répondit Gualini, c'est ici son heure, et je n'y songeois pas; mais il n'y restera pas longtems; ainsi nous pourrons entendre la Messe en attendant. Cela étant ainsi, dit le Prêtre, je n'ai donc qu'à laisser ici le Calice, le Frere Portier aura bien la bonté de le garder un moment. C'est bien dit, repliqua Gualini, vous n'avez qu'à le lui remettre entre les mains. Le Prêtre le fit donc, en lui disant entre haut et bas, toutefois d'une maniére qu'il ne se pût douter de rien, et que l'orfévre ne l'entendît point, qu'il le reviendroit prendre pour celebrer dès qu'il auroit pu parler au Pere La Chaize. Gualini ayant ainsi fait donner le Calice au Portier des Jesuites, conduisit son homme dans l'Eglise auprès du confessionnal, où il savoit que le Pere La Chaize avoit accoûtumé de confesser; mais ne l'y trouvant point, il vint à la Sacristie où il étoit avec un Gentilhomme qui

l'étoit venu voir, et se preparoit pour aller dire la Messe. Gualini prenant son tems se presenta avec le Prêtre supposé, et l'orfévre, et lui vint dire tout bas à l'oreille que c'étoit son frere duquel il lui avoit parlé le jour precedent. Sur quoi le Jesuite ne se doutant nullement de la fourberie qui étoit cachée dessous, et qui même par la presence du Prêtre étoit confirmé en sa premiére opinion, se retourna vers lo'rfévre, et lui dit, mon ami, je vous prie d'attendre que j'aye dit la Messe, aprês le saint Sacrifice je parlerai à vous. L'orfévre qui n'avoit pas envie de perdre tant de tems, lui répondit que s'il avoit la bonté de lui donner son argent tout à l'heure, il lui seroit fort obligé, parce qu'il avoit affaire à la boutique. Ce discours ne surprit point du tout le Pere, parce qu'il étoit prevenu que la manie de ce pauvre homme étoit de demander toujours de l'argent : de sorte qu'il lui repartit simplement, vous voyez bien que cela ne se peut pas; car je dois aller tout presentement à l'Autel, ayez un peu de patience, et je vous promets que je vous donnerai toute sorte de contentement. Une réponse si positive, ne laissant plus douter à l'Orfévre qu'il ne reçût bien-tôt son argent, il se resolut d'attendre et prit sa place dans le Chœur, où Gualini et le Prêtre assistérent jusques à l'Offertoire, mais comme il étoit tems d'achever leur rôle, Gualini vint dire tout bas à l'orfévre, qu'ils alloient commander le dejeuner au Doge de Venise qui étoit le plus fameux cabaret du quartier, lui faisant entendre que sur le marché il y avoit une pistole de bon pour déjeûner. L'orfévre qui ne manquoit pas de bon appetit, approuva fort ce dessein, ne se pouvant plus persuader qu'il y eût aucune fraude dans leur procedé, puis qu'il avoit la parole du Pere La Chaize lui-même qui lui avoit promis toute sorte de contentement, et que

le Calice avoit été remis en sa presence entre les mains du Portier. Cependant Gualini et son compagnon s'étant doucement esquivez, celui qui s'étoit revêtu de l'habit de Prêtre, vint trouver le Portier et lui demande le Calice qu'il lui avoit entre les mains, feignant de vouloir aller celebrer dans une Chapelle, selon la coutume, la devotion particuliére de chaque personne les portant à faire dire la Messe, l'une à l'Autel d'un tel Saint, et l'autre à l'Autel d'un autre. Ainsi le Portier persuadé qu'il vouloit aller celebrer, lui donne ce qu'il demande, et aussi-tôt Gualini et lui commencerent à chercher leurs jambes, et à enfiler la guerite d'une telle diligence, qu'il y auroit eu du plaisir de les voir arpenter les ruës; car je vous puis assurer qu'ils n'avoient point la goutte aux jambes. Laissons les courir; car aussi bien il nous seroit fort difficile de les rattraper, et voyons plutôt ce qui se passera entre le Pere et l'orfévre.

Sa Reverence qui n'avoit garde de soupçonner encore rien de la filouterie insigne, ayant parachevé le Sacrifice, fut quelque tems dans la Sacristie à dire ses priéres, et enfin voyant l'orfévre, il l'appelle. Celui-ci leve les oreilles droites comme un liévre, et cherche déja son sac pour mettre l'argent qu'il doit recevoir, il le suit jusques dans le Chapitre où le Pere abusé l'ayant tiré à quartier commence à lui tenir ce discours.

Y a-t-il long-tems, mon ami, que votre femme est morte, et que cette maladie vous tient? car enfin encore faut-il savoir le principe et la cause du mal pour y pouvoir apporter le remède. Quelle femme? dit l'orfévre, je ne suis point marié, et ce n'est point là le sujet qui m'amene en ce lieu. Je sais bien que vous n'êtes pas marié, dit le Pere, car il n'est pas vraisemblable que vous eussiez si tot oublié votre premiére femme pour

qui vous aviez un amour si tendre. Quand deux Epoux s'aiment véritablement, il ne passent pas volontiers aux secondes nôces : mais il seroit bon de savoir en quel tems et comment elle est morte. Mon Reverend Pere, dit l'orfévre, je crois que vous me prenez pour un autre, je n'ai point de femme et ne suis point marié, je viens ici seulement pour avoir l'argent qui m'est dû. Mon ami, répondit le Pere, je sais très-bien que vous demandez de l'argent, mais encore n'y a-t-il point de danger de tâcher à vous remettre en bon chemin ? y a-t-il long-tems que vous n'avez été à confesse ? Depuis que vous vous sentez travaillé de ce mal, avez-vous purgé votre conscience des crimes et offenses que vous pourriez avoir faits ? Quelquefois Dieu nous envoye des afflictions pour nos pechez et nous punit pour nos offenses et démerites : excusez-moi, si je m'enquiers si avant de vos affaires; car ce n'est que pour votre bien. A ces demandes et remontrances pieuses, le Pere en ajouta plusieurs autres qui ne l'étoient pas moins; car comme nous l'avons suffisamment dit ailleurs, quoi que la devotion soit extrêmement éloignée de son cœur, neanmoins il possede parfaitement l'art de la peindre dans ses yeux, dans son port, et dans ses discours, toutes les fois qu'il le croit necessaire ou utile pour sa reputation ou l'avancement de ses affaires : mais pour le coup *Mocator mocatus est*... le moqueur fut moqué.

L'orfévre qui commençoit fort à se lasser d'un discours tout-à-fait hors de propos, se leva brusquement du lieu où il étoit assis, et témoignant son mécontentement, autant par son action que par le ton de sa voix; Permettez moi, dit-il, mon Pere, que ce mot m'échappe, il faut que l'un ou l'autre de nous deux soit privé de sens et de jugement. Je n'ai que faire de votre coq-à-l'âne,

je demande les cent écus que vous me devez, ou bien ma marchandise : on n'en est pas quitte pour se moquer ainsi des gens. Tout beau, tout beau, mon ami, dit le Pere La Chaize, qui croyoit toûjours que la seule folie le faisoit parler de dettes et d'argent, je tâcherai de vous rendre content; mais ce que je vous dis, est pour votre bien, ainsi vous ne devez point vous mettre en colére. Permettez donc que nous apportions à votre ame la medecine dont elle a besoin : après cela nous songerons aussi à remedier à cette secheresse de cerveau qui vous cause tant de peines. Vraiment, interrompit encore un coup l'orfévre, vous me la donnez belle, est-ce donc là la monnoye dont vous pretendez me payer ? Détrompez-vous, mon Pere, je ne suis ni fou ni étourdi, et tout à l'heure vous me donnerez les cent écus qui sont portez par le marché, ou vous me rendrez mon Calice, et si vous ne le faites pas, mon Maître saura bien trouver les moyens de vous le faire payer, il y a bonne Justice en ce païs, Dieu merci. A ces mots de Calice et de marché conclu pour cent écus, le Pere commença de soupçonner quelque miquemac en cette affaire, d'autant plus qu'il ne remarquoit rien ni dans les yeux ni dans les actions de l'orfévre qui dût le faire juger insensé. De quel Calice me parlez-vous ? dit-il alors en changeant de note, m'avez-vous donné un Calice ? Je demande, repartit l'orfévre, l'argent du Calice que vous vintes hier marchander chez mon Maître, et que vous avez aujourd'hui envoyé prendre pour le prix de cent écus par deux honnêtes hommes, l'un desquels étoit hier avec vous quand vous vintes à la boutique. Ce sont les mêmes à qui vous avez parlé auparavant la Messe, et s'il est besoin de les faire comparoitre, cela ne sera pas difficile; car ils sont ici tout auprès au Doge de Venise, où

ils ſont preparer le déjeûner. Mais ſaut-il tant de preuves dans une chose sans conteste ? j'ai remis le Calice entre les mains de votre Portier, ou ſaites le moi rendre, ou me le payez. Tout ce raisonnement fit connoître au Pere que l'orſévre n'avoit nullement le cerveau desseché ni embarrassé, et que sans doute Gualini lui avoit joué d'un tour, toutefois pour ne point ſaire d'éclat mal à propos, il fit appeller incessamment le Portier auquel il demanda en presence de l'orſévre, s'il avoit reçu un Calice. Oui, mon Reverend Pere, répondit le Portier, il est venu un Prêtre accompagné de cet honnête homme et d'un autre qui m'a donné un Calice à garder, mais une demi-heure après il est venu le reprendre pour celebrer, et je le lui ai rendu. Il n'en ſallut pas davantage pour éclaircir entiérement le mystére. Il connut qu'il étoit filouté une seconde ſois, mais comme il auroit été bien-aise de se disculper du payement, il dit à l'orſévre, qu'il étoit bien vrai qu'il avoit marchandé le jour precedent un Calice, mais qu'il n'étoit point demeuré d'accord du prix, ni n'avoit point donné depuis ordre de le prendre : ainsi, mon ami, continua-t-il, vous pouvez vous pourvoir vers ceux à qui vous l'avez donné ; car pour moi, je ne sais rien de tout cela, et si je vous ai parlé, c'est que cet homme qui étoit avec vous me vint trouver hier, et me fit entendre qu'il avoit un ſrere troublé d'esprit et de jugement, et que je ſerois une bonne œuvre si je voulois l'examiner, et ſaire mes efforts pour le ramener à la raison.

Il m'avoit même dit que la mort de la ſemme de ce prétendu ſrere étoit la cause de son alteration, et que de nuit il lui sembloit la voir auprès de lui, c'est ce qui m'a obligé de vous parler de la sorte ; car d'ailleurs je ne me serois pas avisé de vous tenir un pareil entretien. Mais je connois à present que cet homme est un voleur qui

s'est servi de notre simplicité à tous deux pour vous attraper ce Calice. J'en suis fâché, ajouta-t-il, mon ami, c'est un malheur sans doute; mais quoi, voulez-vous vous desesperer? Il faut prendre patience. Comment, patience, interrompit l'orfévre, vous pretendez donc me payer de cela, non, par Saint Jean, continua-t-il, il me faut cent beaux écus et vous n'en payerez pas un sou moins, je me moque des filous, et de la filouterie, vous avez marchandé le Calice vous-même en presence de bons témoins; en presence de témoins vous l'avez envoyé chercher, et en presence de témoins vous avez promis de me donner contentement quand je vous ai demandé de l'argent avant la Messe, encore un coup, vous me payerez, ou j'y perdrai mon latin. Le Pere qui ne s'accommodoit pas de cela, car il n'est rien moins que libéral, l'envoya se promener, et passant même aux injures, lui dit qu'apparemment il etoit lui-même d'accord avec les voleurs pour lui attraper cet argent sur le vain pretexte de la vente d'un Calice, qu'il n'avoit point vu. L'orfévre indigné de cet outrage, prend tous ceux qui étoient dans l'Eglise à témoin de ce que le Pere, après avoir reçu sa marchandise, au lieu de la payer, l'accusoit de volerie. Là-dessus le Pere s'irritant, traita l'orfévre encore plus mal, et l'appella plusieurs fois filou, coupeur de bourse, ce qui faisoit perdre toute moderation à l'orfévre, il lui rendit son change en pareille monnoye, il le nomma Imposteur, Maquereau, Bougea... et enfin Excrement de saint Ignace. Le pauvre homme n'eut pas plutôt lâché la parole impie et sacrilège, qu'il se vit assailli par une douzaine de Freres coupechou qui jusques alors s'étoient contentez de demeurer spectateurs et auditeurs dans la querelle; mais quand ils entendirent cette horrible prophanation du sanctissime

nom du Patriarche, ils se jetterent sur lui saisis d'une sainte et religieuse fureur, le terrasserent et le chargerent d'une si épouvantable grêle de coups de poing, que l'un n'attendoit pas l'autre. Cependant le Pere La Chaize les animoit de la voix et des yeux, et voulant aussi avoir quelque part dans cette pieuse et zèlée expedition, les releva de faction lorsqu'ils furent lassez. Le pauvre Diable qui n'en pouvoit presque plus, fit en vain quelques inutiles efforts pour se défendre contre lui, et il en fut de nouveau bourré et battu jusques à ce que les forces manquant au Pere, il fut aussi contraint de s'aller reposer. Alors le malheureux orfévre jugeant bien, que s'il demeuroit plus long-tems dans ce lieu, il n'en sortiroit peut-être pas en vie, voulut profiter de ce moment de répit pour se sauver, il se leva donc et courut tant qu'il put vers la porte; mais comme l'Eglise est fort longue, il ne put si bien faire qu'il ne fût encore atteint par cette fratraille animée qui le reconduisit jusques dans la ruë à grands coups de bâtons de croix, de chandeliers, d'encensoirs, et enfin de tout ce qui se rencontra sous leur main. Ce combat fut sanglant, et mériteroit certainement une description plus étenduë, car il ne manqua ni de chaleur ni d'obstination dans l'attaque, ni de vigueur dans la défense : il n'y eut coup qui ne portât, et qui ne laissât après lui quelque marque; de maniére que lors que le pauvre orfévre sortit, il sembloit proprement un *Ecce homo*. Il falloit bien qu'il fût dans un pitoyable état, car le peuple qui se trouvoit là, en fut touché jusques à oublier pendant quelques momens le respect et la veneration qu'ils ont pour les Robes Ecclesiastiques, et si la Fratraille ne s'étoit retirée, elle couroit grand risque à son tour de passer mal son tems. Quelque considerable que fût cette action, le Lecteur me pardonnera pourtant

si je ne lui fais point un plus ample détail, j'ai fait vœu de dire toutes choses en peu de paroles.

Cependant l'orfévre maltraité au point que je viens de le dire, s'en alla, ou se fit porter chez son Maître à qui il conta toute l'affaire depuis le commencement jusques à la fin, ce qui le mit dans une rage inconcevable contre les Jésuites, tant pour le mauvais traitement fait à son garçon, qu'à cause des cent écus qu'il ne vouloit pas perdre. Il ne fut pourtant pas assez fou pour en aller chercher autant. Il y a bonne Justice en Ville, dit-il, et Messieurs les Jesuites, tout Jesuites qu'ils sont, ne sauroient se dispenser d'y comparoître. Cela dit, il part, et s'en va tout droit à la Chambre Apostolique porter ses plaintes qui furent reçües; ordre aussi-tôt aux Jesuites de se presenter en la personne de leur Recteur, permission au complaignant de faire informer, grand nombre de témoins interrogez, tant y a que le Pere La Chaize se trouva tout heureux de financer non seulement les cent écus du Calice, mais encore cinquante autres pour les medicamens du garçon orfévre. Et le pis qu'il y eut en cette affaire, est que tout le monde commença de le regarder comme un homme violent, injuste, et en quelque façon indigne du caractére qu'il portoit, ce qui acheva de le faire resoudre à quitter Rome pour venir en France.

Il partit donc non sans avoir pris congé de Dona Marguarita qui parut inconsolable, elle pleura, lui reprocha son peu de tendresse pour elle, et le voyant entiérement resolu le pria de lui écrire du moins regulierement toutes les semaines. Le Lecteur jugera peut-être sur ce que nous avons dit precedemment de la Marquise que tout ceci n'étoit que feinte, puisqu'elle avoit actuellement deux autres amans, à savoir le Comte et Exilli : effectivement

toute sa maniére d'agir donne assez sujet de le croire ainsi : cependant il est constant qu'elle regretta le Pere La Chaize sincérement, et du meilleur de son cœur. C'etoit un homme qui s'étant mis, je ne sais comment, sur le pied de devot et d'homme d'affaires, pouvoit entrer par tout sans consequence, et sans qu'on s'avisât même de le soupçonner de rien. D'ailleurs il avoit des talens merveilleux pour se faire aimer long-tems des femmes, sur tout de celles qui sont de l'humeur de la Marquise, dont la grande maxime étoit, que deux mediocres n'en valent pas un bon. Nous devons croire, qu'elle fit de bonne foi tout ce qu'elle put pour le retenir, mais, comme dit le Proverbe, la pierre en étoit jettée, il n'y avoit plus de remède, et ainsi elle fut obligée de se resoudre à le voir partir.

Dès que le Pere La Chaize fut de retour à Paris, il fut voir l'Evêque de Bayeux qui le presenta à Monsieur le Cardinal Mazarin comme un homme propre aux grandes choses, soit dans les resolutions du Cabinet, soit dans la negociation de ce qui pourroit y avoir été resolu. Le Cardinal qui se connoissoit merveilleusement bien en Politiques, connut bien-tôt que l'Evêque ne s'étoit pas trompé dans son jugement, et en conçut même une si grande opinion, qu'il le tint long-tems comme son Conseiller privé, et le mit ensuite dans le Conseil de conscience du Roi, ce qui dès ce tems-là lui donna de grandes vûës et de grandes esperances. Jusques alors l'amour avoit presque entiérement occupé son esprit et ses soins; mais dès qu'il se vit sur le chemin de la fortune, il commença à ressentir en lui-même de secrets mouvemens d'ambition, et une avidité pour les honneurs et les richesses qu'il n'avoit point encore connuës. Si l'on me demande la raison de ce changement si subit et si extraor-

dinaire, je répondrai que *objecta movent potentiam*, l'objet émeut la puissance. Tout le tems que ce Pere s'étoit trouvé parmi les Dames, et le peu de resistance qu'il y avoit toûjours rencontré, lui proposant des plaisirs faciles à obtenir, il s'y étoit abandonné tout entier. Aujourd'hui que le voici introduit dans la plus superbe Cour du monde, intrigué dans les affaires, et admis dans le secret du Conseil, est-il surprenant qu'il se laisse flatter aux chatouillantes douceurs, d'être estimé, honoré, et recherché de tout le monde ? Non sans doute, rien n'est plus naturel, et tel austére Stoïcien employoit jadis toute sa science à prouver dans le fond d'un desert, que les plaisirs et la douleur, les honneurs et le mépris étoient également indifferens au Sage, qui auroit soutenu tout le contraire, si quelque grand Roi l'appellant à la Cour lui avoit fait considerer de près les agrémens d'une fortune éclatante, et les charmes et les attraits d'une ou de plusieurs jeunes beautez, et par quelques distinctions glorieuses pour son mérite lui en avoit fait esperer la possession. Tout homme est homme, il en faut demeurer d'accord, et cela étant ainsi, il ne faut jamais exiger de lui qu'il se dépouille des passions qui sont aussi essentiellement attachées à son humanité, que le mode à l'être et l'accident à la substance. Tout ce qu'on peut lui demander avec justice est de les rectifier par les lumiéres de la raison, or c'est ce que le Pere dont nous écrivons l'histoire, a toûjours ignoré, et qui plus est, ce qu'il n'a jamais désiré de savoir. Ci-devant l'amour étoit le Dieu suprême auquel il sacrifioit ; aujourd'hui il lui associe celui de l'ambition, et lui donne même le rang dans son cœur ; l'envie, l'avarice, la vengeance, et la fraude y entrent ensuite de tous côtez, et comme autant de tyrans y dominent tout à tour. Mais à quoi bon tant moraliser ?

Le lecteur n'est-il pas assez sage pour faire ses reflexions lui-même ? Revenons donc au sujet.

Quoi que l'ambition fût devenuë, comme nous l'avons dit, sa passion dominante, depuis qu'il avoit tâté des honneurs, et qu'il se trouvoit en poste d'en esperer encore de plus grands, cela n'empêchoit pas pourtant qu'il ne continuât d'être sensible à l'amour, et qu'il ne s'y donnât avec le plus grand plaisir du monde toutes les fois qu'il pouvoit, sans faire tort à sa fortune.

La premiére pensée qu'il eut à son retour, fut de renouër commerce avec la Duchesse de Vantadour, il alla donc la voir, et en fut assez bien reçu ; mais comme il n'avoit pas été fort soigneux de l'entretenir par lettres pendant sa longue absence, il ne savoit de quelle maniére s'y prendre pour la faire souvenir du passé, et l'engager de nouveau à le favoriser.

Il employa la moitié de sa visite à s'informer des nouvelles de la Cour, à lui en dire de celle de Rome, et à lui conter toutes les honnêtetez du Cardinal à son égard, et il disoit tout cela d'un air si embarrassé que la Duchesse en avoit pitié. Le Pere s'en aperçut lui-même, et sa propre timidité lui faisant honte, il s'enhardit jusques à lui parler des regrets et des peines que son absence lui avoit causés pendant son sejour en Italie, après quoi il lui jura en baissant les yeux, et en rougissant, qu'il se sentoit toûjours pour elle la même passion et la même tendresse qu'il lui avoit témoignée avant son voyage d'Italie, et qu'il la conserveroit jusques à la mort. Il leva ensuite les yeux en tremblant pour lire sur son visage quel effet auroit produit sa declaration, et il n'y vit rien de fâcheux, au contraire il remarqua dans ses yeux une douce langueur qui le rassura presque entiérement; mais non pas jusques au point de lui donner la

hardiesse d'entreprendre rien de réel. Il étoit trop persuadé que toutes choses se devoient faire par ordre : de sorte que la Duchesse qui n'avoit pas envie de recommencer avec lui un cours de ceremonies qui ne servoient à rien, et qu'elle avoit déja passé une fois, fut contrainte de faire elle-même les avances; elle quitta sa place et vint s'asseoir tout auprès de lui, et lui prenant la main, pour un homme aussi amoureux que vous me le voulez persuader par vos protestations, dit-elle, vous me paroissez bien froid : il y a une heure que vous êtes auprès de moi d'une tranquillité à faire perdre patience aux gens. Pour moi j'avouë que je n'y puis plus tenir. Vous seroit-il point arrivé quelque sinistre accident dans votre voyage, qui vous rendît desormais inhabile au service des Dames? Vous a-t-on retranché quelque partie de vous-même? Dites-moi confidemment les choses, je n'en serai point fâchée, parlez hardiment. Le Pere se sentant vivement touché de ce reproche, lui répondit qu'elle lui faisoit tort, qu'il ne lui manquoit rien, et que graces à Dieu il disoit la Messe tous les jours. Ma foi, mon cher Pere, interrompit la Duchesse, si vous ne me donnez jamais d'autre preuve de votre virilité, vous me permettrez d'en douter; car franchement je ne suis pas plus credule que St. Thomas. Une explication si claire ne laissant plus dans l'esprit du Pere aucun sujet de crainte, il s'en dépouilla entiérement. Hé bien, Madame, repliqua-t-il, laissez-vous conduire seulement, on vous levera si bien vos doutes, qu'il ne vous en restera pas la moindre ombre : en disant cela, il se jetta au cou de la Dame, l'embrassa tendrement, et après lui avoir donné mille baisers amoureux, lui fit effectivement sentir qu'il n'étoit pas devenu leger d'un seul grain depuis le tems qu'il ne l'avoit vûë. Ils entrerent ensuite dans une conversation

très-familiére, et très-intime. Le Pere lui demanda quels attachemens elle avoit eus pendant son absence, s'ils lui avoient donné bien du plaisir, si le Duc ne s'en étoit jamais aperçu, si son amitié avec Madame de Brinvilliers continuoit toûjours, et enfin il s'informa particuliérement de la maniére dont elle passoit la vie. A tout cela la Duchesse répondit aussi franchement et d'aussi bonne foi qu'il pouvoit le desirer, si bien que dès ce jour-là même il fut remis dans ses precedents emplois de confident et d'amant tout ensemble. Il apprit donc que depuis son depart le Chevalier de Fosseuse et le Marquis de Marivaux s'étant attachez auprès d'elle presqu'en même tems, elle les avoit vus pendant plus d'une année avec beaucoup de plaisir, mais qu'enfin un fâcheux éclaircissement les ayant brouillez, ils s'étoient retirez tous deux, et avoient fait place au Marquis de Courtomer, au Comte de Flamanville, au Comte d'Oepede, au Conseiller Villeneuve et au Chevalier de Grammont, qui l'avoient tous aimée successivement, et dont elle lui fit une histoire. Pour à present, poursuivit-elle, je ne vois plus que Veneuil, je ne sais si vous le connoissez, il est le frere du President Hardier que vous avez vu souvent chez Monsieur Scaron. C'est un grand garçon bien fait, agreable de visage, il est savant, sans pedanterie, et il a l'esprit du monde le plus agréable en compagnie : à la vérité il raille un peu fortement, mais pourvu qu'on soit de ses amis, on n'a rien à craindre de lui de ce côté-là. Je veux que vous fassiez connoissance avec lui, et que vous soyez le confident de notre amour, cela l'empêchera de rien soupçonner de vos visites; car sans cela je craindrois, comme il a l'esprit penetrant, qu'il ne vît un peu plus clair dans nos affaires, qu'il n'est à souhaiter pour vous et pour moi. A l'égard de la Marquise de Brinvil-

liers, c'est toûjours la meilleure femme de la terre, et nous sommes aussi toûjours dans une parfaite intelligence. Il n'y a encore que deux jours que nous parlions de vous, et je vous assure qu'elle souhaitoit fort votre retour.

La Duchesse ayant ainsi achevé le recit de sa vie et de ses affaires, pria le Pere de lui faire une confidence reciproque, ce qu'il fit à la Jesuistique, c'est-à-dire, fort peu sincérement.

Les jours suivans il fut voir la Brinvilliers, Monsieur et Madame Scaron, la Marquise du Quoédor, et tous ses amis, avec qui il renoua bien-tôt société : il fit aussi connoissance avec Monsieur de Veneuil, et passa ainsi trois ou quatre mois fort agréablement, rendant service à l'une et l'autre. et voyant toûjours sa maîtresse sans être suspect ni à l'amant, ni au mari.

Mais une petite disgrace vint troubler le cours de cette tranquillité d'une façon qu'il n'avoit pas prevûë. Le Duc de Vantadour qui n'étoit ni sourd ni aveugle, avoit fort bien remarqué la vie que menoit sa femme depuis plusieurs années, et s'il n'en avoit rien témoigné, ce n'avoit été que parce qu'il savoit bien que tous ces grands bruits ne reviennent à rien qu'à instruire un plus grand nombre de personnes de sa honte. D'ailleurs il n'étoit pas homme à se faire un grand point de délicatesse d'un malheur si ordinaire et si général à la Cour, qu'on peut dire que qui en échappe est bien aimé du Ciel. Cependant comme il reconnut que la Duchesse poussoit la licence si loin, que sa maison couroit risque de devenir un lieu public, il resolut de se venger de sa femme de quelque maniére que ce pût être, pourvu que ce fût sans éclat. Il rêva long tems aux differens moyens dont il pourroit se servir pour réüssir dans son dessein, et tout meurement

examiné, il n'en trouva point de meilleur ni de plus assuré que d'aller gagner la verole en quelque endroit et de l'apporter à la Duchesse. Il me reviendra trois avantages considerables de ceci, le premier que je la punirai de la peine la plus sensible pour une femme qui conserve encore quelque reste de honte; car enfin elle sera obligée de se declarer elle-même à un Chirurgien, et elle aura beau lui dire que c'est moi qui l'aurai infectée de ce mal, on n'en croira rien : le second que je me vengerai de ses amants à qui elle ne manquera pas de faire ce present; et le troisiéme qu'après cela elle ne trouvera pas un valet qui veuille risquer sa santé avec elle. Ces trois raisons et quelques autres encore lui parurent d'un si grand poids qu'il ne balança pas un seul moment davantage. Il s'en alla chez Louïson d'Arquin, et lui dit qu'il vouloit la verole à quelque prix que ce fut. Cette fille fort surprise d'un compliment si nouveau, lui répondit qu'il allât donc la chercher où il voudroit, et que pour elle, elle ne l'avoit point. Que tu l'ayes, ou que tu ne l'ayes pas, répondit le Duc, il faut que tu me la donnes, car tout resolument je la veux avoir. Envoye-moi chercher au plus vîte quelqu'une de tes sœurs qui en ait une bonne provision. La Darquin qui ne penetroit pas dans les desseins du Duc, prit long-tems tout ce qu'il disoit en raillerie, et voyant enfin qu'il parloit tout de bon : ma foi, Monsieur le Duc, lui dit-elle, je crois que vous êtes fou ou enragé; qui Diable vous a mis dans l'esprit de vouloir avoir la verole ? tous les autres la craignent comme la peste, et vous tout au rebours la desirez avec autant de passion que si elle devoit vous apporter des biens inestimables. Cette ridicule dispute dura plus d'une grosse heure, et ne finit que par l'aveu naturel que le Duc fit à la Darquin des raisons qui l'engageoient dans

un dessein extraordinaire. Tu sauras, lui dit-il, puis qu'enfin il ſaut te dire tout, que ma ſemme a entrepris depuis quelques années de ſaire voir à toute la terre que le Cagotisme et le Putanisme ne sont pas incompatibles. Elle s'est declarée la Bret..... banale de toute la Cour, et pour tout dire en un mot, elle ſait de ma maison et à ma barbe un lieu à peu près aussi honnête que pourroit être..... celui-ci par exemple. Mr. le Duc, répondit la Darquin, n'offensons personne, s'il vous plaît : on ne tuë ni on ne vole personne chez moi, et je ne pense pas même que jusqu'ici quelqu'un se soit plaint de mes caresses. Mais pour revenir à Madame votre ſemme, dites-moi, je vous prie en conscience, quel sujet vous avez de vous plaindre d'elle. Elle cherche les plaisirs de la vie; n'en ſaites-vous pas de même de votre côté ? Elle se sert de votre Hôtel pour donner ses rendez-vous à ses amans, cela n'est-il pas plus honnête que si elle étoit obligée de courir aux premiers ordres de ceux qui voudroient se divertir avec elle ? Enfin elle s'est rangée dans la bande joyeuse des ſemmes de plaisir et d'amour, hé bien, Monsieur, que trouvez-vous à redire à cela ? Notre Republique n'est pas si méprisable que vous pourriez penser; car premiérement quant à la grandeur, je soutiens qu'il n'y en a jamais eu de plus nombreuse : quant à l'antiquité, elle ſut depuis le commencement du Monde : quant à la puissance, elle a souvent dominé sur les Empires et les Royaumes, et gouverne encore aujourd'hui en plus d'un endroit; et enfin quant à la qualité et la noblesse des personnes qui la composent, sachez, Monsieur, que nous pourrions y compter plus de mille Reines et Imperatrices, sans parler des autres simples Dames. Au reste nous rendons service au Public par tout où nous sommes, nous ſaisons du bien à tout le

monde, et du mal à fort peu de gens; et si l'on peut nous reprocher quelque chose, ce n'est que d'aimer notre prochain avec trop d'ardeur. Croyez-moi donc, Monsieur le Duc, laissez vivre Madame votre femme à sa fantaisie ; ce n'est pas la seule Duchesse de ce tems ni de cette Cour, qui se soit mise sous les etendarts de Venus, vous n'ignorez pas que la plus grande partie des autres en ont fait tout autant. Hé, par la mor..... interrompit impatiemment le Duc, je ne pretends pas l'en retirer : qu'elle tienne Academie si elle veut, je ne m'y oppose point ; mais puis qu'elle se mêle du métier, je veux absolument qu'elle en ait toutes les façons : il lui manque celle de la verole je la lui donnerai, afin qu'elle soit desormais Putain dans toutes les formes comme je suis Cocu. La Darquin qui s'étoit d'abord imaginée que le Duc de Vantadour méditoit quelque dessein bien plus tragique, voyant que toute sa fureur contre sa femme se terminoit à lui vouloir faire goûter de tous les fruits de Venus, ne s'opposa plus à rien, et riant même avec lui de cétte petite piéce, lui envoya chercher deux ou trois Cousines du Roi Henri IV, qui avoient une si abondante provision de la marchandise qu'il demandoit, qu'elles en auroient pu fournir sans peine à toute une armée. Le Duc les examina, et les ayant trouvées toutes telles qu'il les desiroit, se mit à les feliciter sur l'heureux succez de leurs travaux amoureux, et tout en goguenardant tantôt avec l'une tantôt avec l'autre, il prit une si bonne portion de fine verole accompagnée de quelques autres galanteries, que dès le lendemain il en reconnut deux ou trois legers symptômes, et quelques jours après il en fut entiérement convaincu. Sa joye fut alors aussi grande que la douleur des autres l'est en pareille occasion, et bien loin de songer à remedier de bonne heure à son mal, il le

laissa inveterer exprès pendant quelques mois, c'est-à-dire, jusques à ce qu'il fût assez meur pour le pouvoir communiquer à coup sûr à sa femme. Comme il ne couchoit jamais avec elle, il falloit trouver les moyens d'en faire venir adroitement l'occasion sans lui donner aucun soupçon. Pour cela il fut deux ou trois fois à sa toilette, sans lui témoigner aucune envie de rien; mais un deshabillé fort galant et tout neuf, dans lequel il la trouva un matin, lui donna sujet de parler d'affaire. Elle l'avoit fait faire exprès pour un premier tête à tête amoureux qu'elle devoit avoir le soir même avec Monsieur de la Roche, et l'avoit mis le matin pour l'essayer. La vérité est que ce jour-là elle étoit fort aimable, ainsi le Duc n'eut pas de peine à feindre une émotion amoureuse. Parbleu, lui dit-il, Madame, je vous trouve aujourd'hui la plus charmante du monde, voila des bras, une gorge, une fraîcheur, et un air enfin que je ne vous avois point remarqué depuis long-tems. J'en suis touché ma foi, et si vous voulez, il ne tiendra qu'à vous que nous ne fassions de secondes nôces. La Duchesse qui ne s'attendoit point à cela, lui répondit qu'elle s'étonnoit de le voir dans une humeur si galante à son égard, et qu'il falloit qu'il eût mangé quelque chose de bien extraordinaire. Point du tout, Madame, repliqua-t-il, c'est tout au contraire, parce que je n'ai tâté de rien depuis long-tems. Il n'est point mal à propos qu'un mari se tienne un peu separé de sa femme, il n'en reconnoît que mieux le prix et la beauté. Par exemple, dit-il, si je n'avois jamais fait lit à part, tout cela me seroit devenu si commun que je n'y trouverois aucun charme, au lieu qu'à present la seule vûë m'enchante : en même tems il s'étoit approché d'elle, et la caressoit. La Duchesse qui regardoit cela comme une aubaine, le laissoit faire, et disoit en elle-même

comme certaine ſemme, dont parle Monsieur de la Fontaine :

Qu'a mon mari, dit-elle, et quelle joye
Le fait agir en homme de vingt ans ?
Prenons ceci, puis que Dieu nous l'envoye,
Nous n'aurons pas toûjours tel passe-tems.

Cependant son pretendu bonheur ſut encore beaucoup plus grand qu'elle ne l'avoit cru ; car l'amour et les empressemens du Duc durerent près de quinze jours. Mais au bout de ce tems-là elle s'aperçut de certains ſâcheux accidens qui lui firent éprouver dans la suite, que les plus doux ébats de la vie sont souvent la source des maux les plus insupportables. Comme elle n'avoit encore aucune experience sur ce chapitre, elle ne connut rien d'abord dans sa maladie : elle sentoit bien certaines inquiétudes extraordinaires qui la rendoient chagrine contre sa volonté, et lui causoient une perpetuelle insomnie; des douleurs de rhumatisme lui couroient par tout le corps, de l'épaule au bras, du bras à la cuisse, et de la cuisse à la jambe, et ſort souvent elle se trouvoit incommodée de certaines vilaines tumeurs qui ne venant jamais à maturité, lui causoient toûjours quelque accez de ſiévre; mais elle ne pouvoit deviner la cause de tout cela, et elle vécut dans l'ignorance jusques à ce qu'elle ſut instruite de toute l'étenduë de son malheur par le Comte de Monchevreuil, Monsieur de la Roche, le Duc de Nemours, le Pere La Chaize, et le Duc de Vantadour lui-même, qui vint à son tour se plaindre de ce qu'elle lui avoit donné la verole. Jamais surprise ni desespoir ne ſut pareil à celui de la pauvre Duchesse, lors qu'elle se vit assaillie et accablée de reproches par ses Amans, qui l'accusoient tous de les avoir empestez

du plus sale de tous les maux. Dans le fond, qu'auroit-elle pu alleguer pour sa défense? Le Duc qui ne gardoit presque plus de mesure, étoit le premier à crier contre elle, et toutefois elle n'en pouvoit accuser un autre sans publier elle-même ce qu'elle avoit tant d'intérêt de tenir caché; d'ailleurs comme elle ne savoit effectivement à qui s'en prendre, elle craignoit de se faire de mauvaises affaires, et de s'attirer quelque dangereux ennemi sur les bras en taxant quelqu'un qui se seroit senti innocent. Le meilleur parti à prendre pour elle, si pourtant il y en avoit quelqu'un de bon, étoit donc de souffrir patiemment tout ce que la rage et la fureur peuvent inspirer à des gens qui ont tous les sujets imaginables de se plaindre, et de tâcher à les adoucir par des priéres, des larmes, et des protestations de toutes sortes. Ce fut aussi la maniére dont elle en usa; mais elle ne lui servit pas de grand'chose; car ses amans irritez au dernier point, l'abandonnerent après lui avoir dit les derniéres duretez. Le Duc de Nemours particuliérement, qui avoit un véritable commerce de tendresse avec Madame de Châtillon, enrageoit de se trouver hors d'état de jouïr de son amour, et la traita comme la derniére des femmes, jusques à la menacer de lui couper le nez comme à une Garce publique, ce qu'elle fut obligée d'avaler doucement sans oser seulement souffler.

Cependant son mal s'augmentoit journellement, sa bouche se remplit d'ulcéres, ses dents devinrent noires et tremblantes, et en un mot toute sa personne tomba dans un état si pitoyable, qu'à peine se pouvoit-elle reconnoître elle-même. Il fallut donc se resoudre à passer, comme on dit, par dessous la ligne; mais ce ne fut pas sans peine, et sans avoir éprouvé auparavant bien des sortes de receptes dont elle avoit eu autrefois la precau-

tion de remplir ses memoires secrets. Enfin elle envoya chercher Bois-Roux à qui elle dit d'un ton de voix d'une femme au desespoir, qu'elle remettoit entre ses mains sa santé, son honneur, et sa vie. Bois-Roux lui répondit après l'avoir examinée de la tête aux pieds avec toute la circonspection imaginable, qu'il n'y avoit encore rien de gâté, et qu'il s'engageoit de la tirer d'affaire en moins de cinquante jours, pourvu qu'elle se laissât conduire, ce que dans l'état où elle étoit elle n'avoit garde de refuser.

A l'égard du Pere La Chaize, comme il ne se portoit pas mieux que la Duchesse, il fut obligé de recourir aux mêmes remèdes. Toute son inquiétude étoit de trouver un pretexte plausible pour s'absenter du Couvent sans donner à connoître tout le désordre de sa santé; car il n'est pas permis dans aucune Société Religieuse que ce soit, de demeurer deux mois hors de la maison sans permission expresse; mais la Marquise de Brinvilliers, qui étoit toûjours sa bonne amie, le tira de cet embarras. Elle avoit rompu depuis quelques mois avec la Duchesse sur un certain démêlé qu'il seroit inutile de rapporter ici; et comme le Pere en étoit informé, il n'avoit point fait difficulté de lui faire ses plaintes et sa confidence dans les termes les plus propres à exprimer son mécontentement et son dépit. La Brinvilliers qui étoit ravie d'entendre mal parler de la Duchesse, entra fort dans le chagrin du Jesuite, et declama de son mieux contr'elle; après quoi lui rendant confidence pour confidence, elle lui apprit que la Comtesse d'Olonne étoit actuellement chez elle pour une pareille disgrace, et lui offrit de le traiter en même tems, s'il vouloit venir en sa maison. Le Pere qui ne pouvoit rien desirer de mieux, accepta son offre avec joye, et lui en fit bien des remercimens.

Ils prirent ensuite des mesures pour obtenir du Provincial le congé qui étoit nécessaire pour cela, et afin qu'il ne pût honnêtement le refuser, la Marquise ſeignit d'être ſort malade elle-même, et s'étant retirée à la Campagne, envoya demander le Pere La Chaize pour la venir consoler. Le Provincial qui la connoissoit beaucoup, ne manqua pas de le lui envoyer dès le lendemain, et lui écrivit en même tems une lettre très-obligeante sur sa maladie.

Quoi que la Comtesse d'Olonne fût, comme nous l'avons déja expliqué, dans la même maison et dans les mêmes traitemens que le Pere La Chaize, ils ne se voyoient pourtant point. La Dame ignoroit même entiérement qu'elle eût si près d'elle un compagnon de voyage, et cela dura presque un mois de cette maniére, tant la Brinvilliers avoit su adroitement disposer toutes choses, mais le hazard rendit ses precautions inutiles. Lors que le Pere La Chaize arriva, Madame d'Olonne étoit dans un appartement d'été sur le derriére du logis, dans une chambre éloignée du bruit, et de tout l'embarras de la maison.

La Brinvilliers ayant fait reflexion que pour en sortir il falloit nécessairement passer devant les portes des appartemens, ce qui pourroit causer quelque rencontre imprevûë entre les deux malades, lors que la Comtesse se porteroit mieux; parce qu'il n'y auroit pas d'apparence à lui faire toûjours garder la chambre, elle jugea qu'il seroit plus à propos de la faire venir sur le devant, et de releguer le Jesuite dans la chambre où elle étoit, avec défense d'en sortir qu'il ne fût tout-à-fait en santé. La chose ayant donc été ainsi executée, la Comtesse eut toutes les avenuës libres pour la promenade, et le Pere sembloit être entiérement hors du danger d'être décou-

vert; mais que peut la prudence humaine contre la destinée? Il étoit écrit que cette belle personne seroit une des bonnes fortunes du Pere, et voici comment l'affaire réussit.

Dans le démenagement precipité de la Comtesse elle avoit oublié de prendre un portrait qu'elle avoit mis sur le manteau de la cheminée, et dont la peinture representoit le Prince de Marsillac son ancien amant. Quelqu'un s'imaginera peut-être en lisant ceci, qu'elle avoit pour lui une tendresse et une fidélité de roman : cependant il se tromperoit : c'est pourquoi il est bon de l'avertir, que cette Dame qui n'estimoit ses amans que selon la pesanteur de leur bourse, ne prisoit aussi leur portrait qu'à proportion des diamans dont il étoit enrichi; or comme celui du Prince valoit du moins trois cens Louïs, elle auroit été au desespoir de le perdre; elle ne voulut pourtant point le demander, dans la crainte que quelque valet, au lieu de le lui rendre, ne l'allât chercher, ou n'en fît son profit. Mais dès qu'elle fut en état de marcher, elle fut elle-même dans la chambre pour le prendre où elle l'avoit laissé. Par hazard la porte n'étoit point fermée au verrou, si bien qu'elle n'eut qu'à lever le loquet pour l'ouvrir. Je laisse à penser au Lecteur la figure où elle trouva le pauvre Pere La Chaize, il étoit tristement étendu sur un méchant grabat, la tête appuyée sur le bras d'une chaize, avec un bassin au dessous qui étoit à demi rempli du sang et de la pourriture qui découloit de sa bouche. D'un côté elle vit un pot dont l'usage lui étoit familier, où il y avoit de l'onguent fait avec du mercure, de l'autre une grande bouteille pleine de decoction, et tout auprès de lui une écuelle avec du miel rosat démêlé pour lui servir de gargarisme; enfin elle reconnut parfaitement tous les apprêts dont elle

avoit été regalée les cinq ou six semaines derniéres. Une autre en sa place se seroit retirée dans le moment pleine de confusion; mais pour elle, qui bien loin de se faire un chagrin de ces sortes d'aventures, y trouvoit un divertissement tout particulier, elle entra sans façon, ou, si l'on veut, sans pudeur, et regardant le Pere entre les deux yeux, elle le reconnut aussi-tôt. Ha! par ma foi, dit-elle, cela est plaisant, un Jesuite reduit au mercure. Hé, mon Reverend, continua-t-elle en riant tant qu'elle pouvoit, dites-moi, je vous prie, où vous avez pêché cette marchandise. Je vois que ceux qui vous l'ont venduë, ne vous ont pas trompé, ils vous en ont donné pour votre argent. Le Pere qui n'ignoroit point du tout pour quel sujet la Comtesse étoit dans ce lieu, ne se déconcerta nullement, et la regarda d'un visage pour le moins aussi assuré que le sien : parbleu, dit-il, Madame, on m'en a donné de si fine, et en si bonne quantité, que je pourrois vous en offrir, sans crainte qu'il ne m'en restât encore assez, si je ne savois bien que vous en avez votre provision. D'ailleurs la mienne n'est peut-être pas du prix de la vôtre; cependant si elle vous accommode, vous n'avez qu'à parler, elle est fort à votre service. La Comtesse voyant qu'il savoit plus de ses affaires qu'elle ne pensoit, fut un peu surprise; mais comme elle étoit en humeur de rire, et de faire la folle, au lieu d'y faire reflexion, elle lui dit deux ou trois sottises des plus ridicules et des plus plaisantes. Sa belle humeur ne dura pourtant guéres, car étant allé chercher son portrait, et ne l'ayant plus trouvé où elle l'avoit laissé, elle fit un bruit extraordinaire dans la maison, disant qu'on le lui avoit derobé, et qu'elle vouloit le ravoir. La Brinvilliers qui connoissoit la Comtesse pour n'être point femme à se plaindre d'une perte

imaginaire, fit venir tous ses valets, les querella, les menaça, et ne sembloit pas moins irritée qu'elle, de sorte que tout le ménage étoit en desordre, et chaque domestique en frayeur pour un portrait dont il n'avoit peut-être jamais entendu parler; car c'étoit le Pere La Chaize qui l'avoit pris, non pas dans le dessein de le garder, mais de s'en servir adroitement pour se procurer les faveurs de la Comtesse, lors que sa santé seroit entiérement retablie. Il ne lui fut pas possible de gagner tems jusques là, le vacarme épouvantable de deux femmes qui faisoient les Diablesses tout le long du jour, le contraignit de le rendre plutôt qu'il n'avoit resolu; néanmoins pour ne pas perdre entiérement l'occasion favorable de declarer son amour, il le renvoya dans une lettre de laquelle voici le contenu.

Lettre du Pere La Chaize a la Comtesse d'Olonne :

« En vérité, Madame, Monsieur le Prince de Marsillac
» est bien heureux ! quoi pour avoir perdu son portrait,
» vous voulez mettre le feu dans la maison, et ne me-
» nacez pas de moins que de la mort ceux qui l'ont de-
» tourné. Hé! mon Dieu, que seroit-ce donc si on s'en
» étoit pris à l'original, vous tueriez tout le monde.
» Faites tout ce qu'il vous plaira, Madame, mais je ne
» saurois m'empêcher de vous avouer que je ne lui veux
» point de bien; que c'est moi qui avois pris son portrait
» dans le dessein de ne vous le rendre jamais, et, qui
» plus est, que si j'avois esperé en le retenant de la chasser
» de votre cœur, tout votre bruit et vos terribles menaces
» ne vous l'eussent pas fait retrouver, quand il en auroit
» dû coûter la vie à dix valets; mais comme je vois bien
» que cela ne serviroit qu'à rendre votre passion encore

» plus forte, j'aime mieux vous le renvoyer; peut-être » que la violence que je me fais en cette occasion vous » touchera plus en ma faveur que tout ce que je vous » aurois pu dire d'ailleurs. Quel bonheur pour moi si cela » étoit ! Croiriez-vous, Madame, que je suis assez fou » pour n'en point desesperer, que je m'en flatte même, » et que j'ai déja mis cinq cens Louïs d'or a part pour » donner à la personne qui m'en apportera la nouvelle. »

La Comtesse qui ne s'étoit jamais senti de vertu à l'épreuve d'une modique somme, n'eut garde de resister à cinq cens Louïs offerts d'une maniére si nouvelle et si agréable. Elle ne balança ni ne retarda pas un seul moment la réponse qu'elle devoit lui faire, la voici de mot à mot.

Réponse de la Comtesse d'Olonne au Pere La Chaize :

« Il me souvient d'avoir dit à Paget qu'il étoit l'homme » de France qui écrivoit le mieux ; mais il n'y entend » rien au prix de vous. Je vous fais donc reparation, mon » cher Pere, et vous assure que si j'avois eu le bien de » vous connoître en ce tems-là, je n'aurois pas parlé de » cette maniére. Votre lettre est la plus galante et la » mieux tournée que j'aye jamais vûe, la fin sur tout » en est admirable, et je n'ai pu m'empêcher de la lire » dix fois. *Croiriez-vous, Madame, que je suis assez fou* » *pour n'en point desespererer ? que je m'en flatte meme,* » *et que j'ai déja mis cinq cens Louïs d'or à part pour don-* » *ner à la personne qui m'en apportera la nouvelle.* Cela » est si joli que tout l'esprit du monde ne suffiroit pas » pour le payer, et je vois bien qu'il m'en coûtera quelque » chose de plus essentiel. Je ne vous dis rien touchant

» le portrait dont vous me parlez, sinon que je vous en » rendrai la peinture quand il vous plaira pour un écu. » Jugez par là des raisons qui m'ont portée à faire du » bruit. Pour ce qui est de la nouvelle que vous attendez » avec tant d'empressement, je ne veux point que vous » l'appreniez par d'autre que par moi.

» LA COMTESSE D'OLONNE. »

Cette lettre écrite, elle l'envoya au Pere La Chaize par Quinette sa femme de chambre, qui reçut de lui dix pistoles pour le port, et il la lut avec des transports de joye si grands qu'il en oublioit son mal et ses remédes. Cependant Quinette ayant jetté les yeux sur tous les meubles de cet hôpital et particuliérement sur le visage defiguré du Jesuite, en fut si degoutée, qu'elle eut bien de la peine à se retenir de vomir. Mon Dieu, Madame, dit-elle à sa Maîtresse, quand elle fut de retour, que cet homme est peu propre à inspirer de tendres sentimens ! il est sec comme un morceau de bois, et d'une mal-propreté qui fait mal au cœur. Tu te moques, Quinette, répondit la Comtesse, va, va, quand il se portera bien, il sera plus joli que tu ne penses, je l'ai vu plusieurs fois chez la Duchesse de Vantadour, et je t'assure qu'il n'avoit rien de desagréable. D'ailleurs je suis persuadée qu'il a des ressources naturelles ; car enfin cette femme n'est point du tout d'humeur à se contenter de paroles, ni de mines, il faut du solide, et si le Pere n'avoit pas eu en lui quelque chose de fort considerable, elle ne l'auroit pas gardé si long-tems. Mais quand tout cela ne seroit pas, il ne m'en coutera rien pour l'éprouver, au contraire j'y gagne cinq cens Louïs, et comme disoit Paget, c'est ce qui ne se trouve pas tous les jours. Qui-

nette en demeura d'accord, et la conversation finit par l'arrivée de la Brinvilliers, qui venoit témoigner à Madame d'Olonne la joye qu'elle avoit de ce qu'elle avoit retrouvé son portrait.

Le lendemain dès le matin la Comtesse fut rendre visite à son malade qui commençoit déja à se mieux porter; mais non pas assez bien pour qu'elle en dût ni attendre ni souhaiter aucunes caresses. Hé bien, Madame, lui dit-il, dès qu'il l'aperçut, m'apportez-vous ces charmantes nouvelles, que vous m'avez fait esperer par votre lettre? Je suis depuis ce moment-là dans une impatience que je ne saurois vous exprimer, et du succès de laquelle depend tout le bonheur de ma vie. Ouy, mon Pere, lui dit-elle, je vous les apporte tout entiéres, songez seulement à vous guérir, et laissez-moi le soin du reste. Ils entrerent ensuite dans un détail fort particulier, dont ils furent contens tous deux autant que l'état où le Pere se trouvoit, pouvoit le leur permettre. Il fit confidence à la Dame de toute son intrigue avec la Duchesse de Vantadour, et lui apprit comment elle avoit partagé les fruits de son amour au Duc de Nemours, au Comte de Montchevreuil, à Monsieur de la Roche et à lui, et comment les uns et les autres l'avoient abandonnée après lui avoir dit mille choses fâcheuses : pour moi, continua-t-il, je me suis contenté de me retirer avec mon gain; mais si l'on m'y rattrape, je consens de perdre ce qui n'a été qu'un peu endommagé. La Comtesse sourit, et en revanche de sa franchise, lui conta aussi par quelle fatale aventure elle étoit tombée dans le même malheur que lui. Elle lui dit donc que le Duc de Candale l'homme de la Cour le mieux fait, et en même tems le plus débauché, s'étant malheureusement attaché auprès d'elle pendant un assez long tems elle n'avoit pu se défendre de

l'écouter, et de se rendre à ses instances, et que c'étoit lui qui l'avoit ainsi infectée. Quant au Prince de Marsillac elle l'assura qu'elle ne le souffroit que pour son argent, et à cause du grand credit qu'il avoit à la Cour, où elle avoit besoin de ses services.

Ces deux amans invalides passoient ainsi le jour de leur convalescence à se faire des confidences reciproques, et à se promettre un amour beaucoup plus durable que tous ceux dont ils faisoient l'histoire. Ils resolurent aussi d'en faire part à leur commune amie la Marquise de Brinvilliers, ne jugeant pas à propos de lui cacher un commerce qui devoit commencer chez elle, et à quoi elle avoit donné lieu. La Comtesse la fit donc appeller, et lui en fit elle-même l'aveu sincére, dont la Brinvilliers la loua fort, et la confirma dans son choix par tout ce qu'elle put dire d'avantageux en faveur du Pere La Chaize; si bien que ces trois personnes s'unirent ensemble de l'amitié la plus étroite. Cependant la santé du Jesuite se retablissant de jour en jour, et la nature humaine agissant en lui avec plus de vigueur que jamais, il faisoit tous ses efforts pour obtenir de Madame d'Olonne, ce qu'elle lui avoit promis d'une maniére à ne s'en pouvoir dedire. La Dame qui apprehendoit avec raison quelque fâcheuse rechute pour l'un et pour l'autre, resistoit toujours, de maniére qu'ils furent contraints pour s'accorder de prendre la Brinvilliers pour arbitre, et elle leur fixa un certain jour devant lequel, par défense de Médecin, il ne leur fut pas permis de s'approcher de plus près que la portée de la main.

Ce terme expiré, le Pere fut dès le point du jour dans la chambre de la Comtesse, qui n'avoit pas moins d'impatience que lui de recommencer un jeu.

Qui, comme on sait, lasse plus qu'il n'ennuye.

Comme on étoit alors au cœur de l'été, la Dame avoit jetté les couvertures au pied du lit, et ne s'étoit reservée qu'un coin de linceul qui ne la couvroit pas à demi. Sa gorge et son sein entiérement decouverts laissoient voir à nud deux tetons d'une blancheur et d'une forme à charmer le Dieu de l'Amour même. Son bras droit negligemment étendu au dessus de sa tête, étaloit une peau delicate et fine, avec un embonpoint merveilleux, et outre tout cela il paroissoit une certaine cuisse qui sembloit se derober de dessous le drap, si belle, qu'il auroit fallu être une roche pour n'être pas ému en la voyant : aussi le Pere La Chaize le fut-il à un tel point, qu'à peine eut-il la hardiesse de s'approcher. Vous me paroissez tout interdit, lui dit la Comtesse, n'êtes-vous donc vaillant que de paroles ? Je le suis encore plus d'effet, Madame, répondit le Pere; mais, Madame, ne trouvez pas étrange, si la vûë de tant de charmes m'a jetté d'abord en quelque embarras, une beauté médiocre n'auroit pas fait cet effect, et j'ose vous assurer que cela ne m'étoit point encore arrivé. En disant cela, il se jette sur le lit, colle premiérement sa bouche sur celle de la Dame, et jettant presque en même tems le linceul bien loin, il lui leva la chemise; en sorte qu'il découvrit entiérement nud un des plus beaux corps de l'Europe. A dire vrai, c'étoit encore toute autre chose que la Duchesse de Vantadour, ni que Dona Marguarita. C'étoit une taille fine et dégagée, une blancheur à éblouïr, une peau douce au delà de tout ce qu'on peut penser, enfin un tout qui pouvoit passer pour une merveille de beauté. A cette vûë le pauvre Jesuite devint si éperdu et si transporté, qu'il ne savoit plus ce qu'il faisoit il la baisoit de tous les côtez sans prononcer une seule parole, regardoit, touchoit, et enfin plutôt par instinct de nature, que par

aucune volonté delibérée, fit ce que tous les hommes font quand ils en sont là.

Son premier feu s'étant donc un peu évaporé, il devint plus sage, l'esprit lui revint, et pendant cinq ou six heures qu'il passa avec la Comtesse, il lui donna de si bonnes marques de son savoir faire, qu'elle n'en fut guéres moins contente que des cinq cens Louïs d'or qu'il avoit eu la générosité de lui payer plus de quinze jours à l'avance.

La Comtesse d'Olonne avoit le visage rond, le teint admirable, les yeux brillans et fins, la bouche petite et bien taillée, le nez bien fait, tous les traits delicats, ses cheveux étoient d'un chatain clair, et ses sourcils de même. Pour la gorge, le sein, et le corps nous venons d'en dire assez pour qu'il ne soit pas necessaire d'en rien expliquer davantage. Elle avoit l'esprit charmant en conversation par la vivacité, et par ses agréables saillies; elle étoit outre cela d'un assez bon naturel, et assez bien faisant, mais au reste étourdie, et inégale tout ce qu'on peut l'être. Elle aimoit les plaisirs jusques à la débauche, et il y avoit toujours de l'emportement dans ses divertissemens. A l'égard de l'amour, si elle n'étoit pas capable d'une véritable tendresse, en recompense elle aimoit ses amans avec attachement par l'endroit qui les fait aimer à beaucoup d'autres femmes, et toutes les fois qu'elle en a trouvé quelqu'un à son gré de ce côté-là, on n'a pas remarqué qu'elle ait été la premiére à rompre avec lui.

On jugera facilement sur ce portrait, que le Pere La Chaize fut long-tems un de ses plus intimes favoris, et l'on ne se trompera point. Il en vit venir et retourner plusieurs qui ne manquoient ni de jeunesse, ni d'amour, ni d'agrément, et qui sembloient ne pouvoir accuser que

l'inconstance de la Comtesse, de leur malheur; mais quant à lui, il sut la fixer d'une telle maniére, qu'elle n'a presque jamais eu d'inégalité pour lui; enfin tandis qu'il voulut s'en tenir à elle, il eut le plaisir de triompher dans le secret de la ruelle de tous ses rivaux. Il est vrai qu'il falloit être d'une humeur aussi commode que la sienne pour cela. Car bien loin de remarquer aucune jalousie des faveurs qu'elle leur accordoit, la confidence et le détail particulier qu'elle lui en faisoit dans le moment le plus tendre de leurs caresses, reveilloit ses desirs et augmentoit ses plaisirs à un point qu'il ne vouloit jamais avoir d'autre conversation; et comme la Dame ne s'en sentoit pas moins chatouillée que lui, elle ne se faisoit point solliciter pour lui circonstancier et lui exprimer dans les termes les plus énergiques les endroits de son histoire les plus satiriques.

Le seul Prince de Marsillac que le Chevalier de Grammont avoit nommé le Samson exterminateur des amans de la Comtesse, parce qu'il s'entretenoit dans ses bonnes graces depuis près de douze ans, sembloit tenir bon contre le Jesuite, et disputer le rang de favori auprès de la Belle; mais dans le fond il n'en avoit que les apparences, et si la pension de quinze mille livres qu'il lui payoit toûjours, avoit discontinué, il auroit bien-tôt été confondu parmi la multitude. Le bon Pere qui le savoit bien, en rioit dans le fond de son cœur, et fit une fois une chanson contre lui sur la pensée du Chevalier de Grammont. La voici. Par les Philistins il faut savoir qu'il entendoit tous les amans de la Comtesse, le reste s'explique assez de lui même.

Quand Marsillac au monde vint,
Pour détruire les Philistins,

Machoire d'Ane il apporta.
Alleluïa,
Alleluïa, Alleluïa,
Alleluïa.

La Comtesse rit de tout son cœur de cette plaisante pensée, et l'en aima encore mieux: elle ne manqua même aucune occasion de lui donner des preuves de la preference qu'elle lui accordoit dans son cœur, le hazard leur en fournit bien-tôt une des plus singuliéres, et qui fut d'autant plus agreable pour le Pere, qu'elle étoit entiérement imprevûë.

Elle avoit fait faire pour la commodité de ses ébats amoureux une trappe à trebuchet dans la ruëlle de son lit qui répondoit dans une chambre au dessous, dont ses amans nocturnes avoient la clef, car elle en avoit pour le jour et pour la nuit, et l'on n'étoit admis entre les draps que par une grace toute particuliére. Le Prince de Marsillac étoit donc de ce nombre, et même il avoit le privilège de venir comme Patron toutes les fois qu'il lui plaisoit. Pour quinze mille livres on fait bien des choses. Quant au Pere La Chaize, comme on agissoit avec lui à cœur ouvert, on ne lui donnoit de ces sortes de rendez-vous, que quand la place étoit vacante. Or il arriva qu'un jour le Prince de Marsillac ayant dit à la Comtesse qu'il iroit le soir même à Fontainebleau où étoit la Cour, elle en fit avertir le Reverend Pere, qui se disposa pour aller chez la Comtesse dans l'esperance d'y passer une agréable nuit: mais le Prince ayant changé de sentiment le prevint d'un moment. La Comtesse qui s'étoit aussi preparée à recevoir le galant Jesuite, l'attendoit avec impatience, et prêtoit l'oreille au moindre bruit. Sur les onze heures elle entendit quelqu'un entrer en bas, et ne doutant point que ce ne fût lui, elle se réjouïssoit déja; mais elle fut

bien fâchée quand elle vit sortir le Prince de Marsillac de la trappe: toutefois cachant son chagrin du mieux qu'il lui fut possible, elle fit semblant d'être agreablement surprise, et lui donna même deux ou trois baisers pour lui cacher les mouvemens de son visage.

Comme ils en étoient-là, et que le Prince commençoit encore à se deshabiller pour se mettre au lit, le Pere La Chaize arriva aussi, et ne sachant point que le Prince de Marsillac fût en haut, il grimpe sur un cabinet de la Chine, qui servoit ordinairement de montoir, et tire tout doucement le verrou qui arrêtoit la trappe et la rendoit ferme et stable. Le Prince de Marsillac, qui étoit malheureusement dessus, le fit trebucher par sa pesanteur si precipitamment, qu'il ne put s'empêcher de trebucher aussi, et de tomber cul par dessus tête dans la chambre de dessous au grand detriment de ses bras et de ses jambes qui faillirent à être entiérement brisez de cette chûte. La Comtesse voyant le Prince abîmer tout d'un coup en terre avec un si grand bruit, fit un cri, et se signa trois ou quatre fois, ne sachant si c'étoit le Diable qui l'avoit emporté; mais elle fut rassurée dans le même moment par le Pere La Chaize qui parut à son tour sur l'hemisphére, et qui lui conta comment l'affaire s'étoit passée, après avoir premiérement remis la trappe, et avoir assuré le verrou d'une maniére que le Prince ne le put mouvoir, quelque effort qu'il fit. En effet, il essaya bien deux ou trois fois de le défaire; mais en vain, et tandis qu'il s'y occupoit inutilement, le Jesuite par un caprice d'Amant, baisoit sa maîtresse sur la même trappe, avec si peu de menagement que pour peu qu'il se fût douté de la chose, il auroit distinctement entendu leurs mouvemens et leurs soupirs amoureux. Ce tour d'infidelité plaisoit si fort à la Dame, qu'elle auroit volontiers passé

la nuit sur des carreaux dans le même endroit, si le grand ſroid qu'il ſaisoit ne l'eût obligée de se remettre au lit, où le Pere lui tint compagnie pendant deux heures. Au bout de ce tems-là Madame d'Olonne jugeant que le pauvre Prince qui étoit sans juste-au-corps avoit assez trembloté, congedia le Pere, et le fit conduire par Quinette dans une autre chambre, où on lui dressa un lit, parce qu'il n'y avoit pas moyen de le ſaire sortir de la maison à l'heure qu'il étoit sans éveiller le Portier, qui se seroit sans doute scandalisé de voir sortir un Jesuite à une heure si indûë.

Dès que le Pere ſut hors de la chambre, elle ouvrit la trappe au Prince, qui étoit quasi transi de ſroid; il monta, et se mettant au lit tout en jurant et menaçant, il voulut commencer une kyrielle de reproches, supposant, comme il étoit effectivement vrai, que la Comtesse lui avoit joué un tour de son métier; mais Quinette, qui avoit le mot du guet, arrivant sur cette entreſaite, lui remit entiérement l'esprit en repos, en lui disant que la Comtesse de Fiesque et Madame de Cronwal ne ſaisoient que sortir de la chambre, où elles étoient un moment après sa chute. Le Prince qui ne se payoit pas trop de cette déſaite, voulut savoir ce qu'elles étoient venu ſaire si tard, et on le satisfit si bien sur toutes choses, qu'il n'en douta plus du tout. Alors la Comtesse voyant qu'il étoit entiérement persuadé, et qu'il ne manquoit plus à la chose pour la rendre indubitable qu'une petite ceremonie, fit ſort la ſâchée, et le repoussant avec indignation se retira sur le petit bord du lit, où elle se retrancha et tint bon quelque tems contre ses caresses les plus pressantes : mais enfin le terrain n'étant pas propre pour une longue deſense, et le Prince ayant approché le petard, la porte ſut enſoncée. et la place prise d'assaut, après

quoi il fallut bien se soumettre au vainqueur, et lui en laisser la souveraine disposition. Tels étoient les ordinaires amusemens de la Comtesse d'Olonne, qui connoissant la briéveté de cette vie, mettoit à profit les precieux momens d'un tems qui s'envole, et qui ne revient jamais.

Cependant le Cardinal averti par un de ses affidez, que depuis assez long-tems le Pere La Chaize avoit commerce avec cette Dame, le tira un jour à part dans son cabinet, et lui dit en riant ce qu'il avoit appris de sa conduite. Le Pere changea deux ou trois fois de couleur, et voulut nier ce fait comme une calomnie inventée par ses ennemis à dessein de le perdre dans l'esprit de Son Eminence. Point du tout, répondit le Cardinal, cela ne vous fera aucun tort auprès de moi; je sais que tout homme est homme, et bien loin de vouloir vous faire ici des reprehensions comme vous vous l'êtes imaginé, je prétends vous engager dans un autre commerce, qui ne vous donnera sans doute pas moins de plaisir, et vous procurera en même tems le moyen de rendre au Roi et à l'Etat un service. Ce discours surprit et embarassa extrêmement le Pere; car comme il ne connoissoit pas l'interieur du Cardinal, il risquoit également en avouant et en n'avouant pas. Cinquante pensées lui passerent en un moment par l'esprit, et le jetterent dans un fort grand trouble; de quoi le Cardinal s'étant aperçu : hé bien, mon Pere, lui dit-il, que repondez-vous? Helas! Monseigneur, dit en tremblant le Jesuite intimidé, je répondrai, je confesserai, et je ferai tout ce qu'il plaira à Votre Eminence; je ne saurois croire qu'un si grand homme veuille se servir d'une surprise pour me tirer de la bouche un aveu qui n'importe qu'à moi seul. Vous avez raison, repartit le Cardinal, d'en juger ainsi,

et vous avez très-prudemment fait de ne point vous obstiner à me nier ce que je sais aussi bien que vous.

Je ne m'amuserai point à vous en faire le détail ; mais qu'il vous suffise que je n'ignore guéres de circonstances de vos amours avec la Comtesse d'Olonne non plus qu'avec la Duchesse de Vantadour, non pas même le fâcheux *memento* qu'elle vous avoit laissé, et qui vous a peut-être engagé à la quitter. Cette particularité fit connoître au Pere, que le Ministre étoit pleinement informé de tout ; car il avoit pris un si grand soin de la cacher, qu'il ne croyoit pas que personne au monde, à la reserve de la Brinvilliers, et de la Comtesse d'Olonne en eût connoissance. Il prit donc le parti de ne rien celer au Cardinal; et passant légérement sur le passé, qu'il tourna adroitement en raillerie, il offrit de faire tout ce qu'on souhaiteroit de lui avec de grandes protestations de fidelité et d'application, ajoutant qu'il s'estimeroit le plus heureux de tous les hommes, s'il pouvoit rendre au Roi ou à Son Eminence quelques services qui lui fussent agréables.

Sur cela le Cardinal lui dit qu'il vouloit penetrer dans le Conseil du Prince de Condé par le moyen de Madame de Châtillon sa parente et sa maîtresse, et que pour y réussir il ne savoit point de meilleur moyen que de lui envoyer un amant qui sût donner des bornes assez étroites à son amour, pour l'assujetir à tout ce qu'il devoit au Roi. J'y avois bien mis l'Abbé Fouquet, continua-t-il ; mais je crains que ce jeune homme ne se soit laissé gagner par des caresses ; car je n'ai reçu de lui aucuns avis qui en vaillent la peine, et je sais pourtant de bonne part qu'elle brasse de terribles choses avec le Prince. Vous voyez la confiance que j'ai en vous, ne vous en rendez pas indigne, et songez qu'il y va de

votre fortune, et du service de votre Roi. Il l'avertit ensuite de ne venir plus ouvertement chez lui, de feindre même quelque sensible mécontentement, et de parler en toutes occasions avec éloge de Monsieur le Prince de Condé, sur tout en presence de l'Abbé Fouquet, dont il devoit se défier plus que de qui que ce fût, et qu'il devoit tâcher aussi de rendre suspect à Madame de Châtillon, en lui faisant remarquer qu'il étoit créature de la Reine et du Ministre, ce qu'il appuyeroit de son mieux par toutes sortes de caresses, et d'amitiez qu'il feroit publiquement à l'Abbé; afin que cela étant rapporté au Prince et à la Dame, ils ne traitassent plus confidemment avec lui. A toutes ces instructions il en ajouta encore beaucoup d'autres; et sur ce que le Pere lui opposa la difficulté qu'il trouveroit immanquablement à se faire aimer de Madame de Châtillon, premiérement parce qu'elle ne manquoit pas de grands Seigneurs qui recherchoient ses bonnes graces, et d'ailleurs, parce que naturellment elle avoit de l'aversion pour leur Compagnie, le Cardinal lui répondit en deux mots, que dans le siécle present tout homme qui avoit de l'argent étoit grand Seigneur, et que si la Dame n'aimoit pas les Jesuites, en recompense elle aimoit le jeu à un tel point, que pour y fournir elle feroit toutes choses. Il n'est pas besoin de vous faire davantage votre leçon, continua-t-il, faites seulement en sorte de vous introduire chez elle, et menagez adroitement le tems et les occasions. Pour de l'argent il ne vous en manquera point, vous pouvez faire fond sur une somme de trois mille pistoles qu'il faudra lui offrir à propos pour obtenir ses premiéres faveurs, et sur vingt mille francs tous les ans payables par quartier.

Si le Pere s'étoit trouvé un peu embarrassé au commencement de la proposition du Cardinal, parce qu'il ne

voyoit presque point de jour à venir à bout de ce qu'on exigeroit de lui, il n'y trouva plus de difficulté dès qu'on lui parla de tant de milliers de pistoles. Il savoit mieux que personne ce que l'argent peut, et comme il s'en étoit déja servi avec succez en mainte et mainte affaire amoureuse, il ne doutoit point que celle-ci ne lui réüssit au gré de ceux qui l'employoient, et au sien particulier, puis qu'on lui donnoit une somme capable de tenter une personne autant desinteressée que Madame de Châtillon étoit possedée du Demon de l'argent. Elle passoit du moins pour cela, et la vérité est, qu'elle donnoit lieu de le croire ainsi. Tout le monde étoit imbu de son histoire avec le Prêtre Cambiac à qui elle s'étoit abandonnée en recompense de ce qu'il avoit tant importuné pour elle auprès de la Princesse de Condé la Douairiére, qu'elle lui avoit laissé en mourant pour cent mille écus de pierreries, et la jouïssance, sa vie durant, de la Seigneurie de Marlon, qui valoit bien deux mille livres de rente. On savoit encore que le Duc de Nemours, et le Marquis d'Hoquincourt, quoi que le plus brutal de tous les hommes, l'avoient entretenuë long-tems avant que le Prince de Condé fût devenu amoureux d'elle. On avoit même remarqué depuis, la facilité que l'Abbé Fouquet avoit trouvée à s'en faire aimer, et quand elle se seroit tuée pour dissuader les gens de tout cela, elle n'y auroit jamais réussi, tant il est important de ne donner point de mauvaises impressions de soi par des fausses démarches. Quoi qu'il en soit, le Pere La Chaize prevenu par le bruit public, et peut-être aussi par quelque connoissance particuliére de l'humeur de la Dame, entreprit de la mettre au nombre de ses conquêtes, et ne l'entreprit pas en vain.

Madame de Châtillon étoit d'une taille assez grande,

et assez dégagée, ses cheveux étoient du dernier noir, et son teint fort blanc, à la reserve de ce qui devoit être rouge. Il est vrai qu'on l'accusoit de ne l'avoir si bien coloré que par artifice; ses yeux étoient les plus beaux du monde, soit pour leur vivacité, soit pour leur tendresse ; sa bouche n'en cédoit guéres à ses yeux, elle étoit petite, vermeille, bien taillée, et renfermoit deux rangées de dents admirables. Jamais personne n'a eu le rire si charmant, il inspiroit la joye et l'amour au cœur de tous ceux qui la voyoient dans sa belle humeur. Voila quelles étoient les bonnes qualitez dont Madame de Châtillon pouvoit se vanter avec raison, mais en recompense elle en avoit d'autres qui la rendoient sinon méprisable, du moins indifferente à beaucoup de gens. Elle avoit le front petit, et le visage long, l'air embarrassé, la gorge noire et maigre, les mains longues et seches, les bras de même, et quant à son esprit, si d'abord il y paroissoit de la douceur, elle ne consistoit qu'en apparence; car dans le fond du cœur elle étoit sanguinaire, infidelle, et sans amitié. Son mauvais naturel et son peu de pudeur parurent bien visiblement le jour de la mort de Monsieur de Châtillon, qui fut tué à l'attaque de Bouchemat où il commandoit sous le Prince de Condé; car sans attendre au lendemain, elle se fit consoler par le Duc de Nemours qu'elle envoya chercher exprès, et dont la Bourdeaux sa fille de chambre fut si touchée, qu'elle pensa la quitter ce jour-là même. Avec tout cela, comme elle étoit extrêmemement maîtresse de son exterieur, elle feignit pendant plusieurs jours un desespoir qui ne sauroit être comparé qu'à celui de Dona Marguarita dont nous avons parlé dans ce Livre, et qui trompa tout Paris. Au reste, dit Bussi, pour de l'argent et des honneurs elle se seroit deshonorée, et auroit sacrifié pere, mere, et amant. Ce

ſut aussi principalement sur cette humeur que le Pere La Chaize bâtit son dessein; d'abord il ne lui parloit que de sa qualité, et des honneurs que le Roi devoit à son mérite et à sa naissance, mêlant toûjours dans ses conversations quelque chagrin contre la Cour, parce qu'elle n'accordoit pas à cette Dame toute la distinction et les avantages qu'elle croyoit mériter, et toutes les ſois qu'il trouvoit l'occasion de lui dire quelque mot de galanterie, il ne la laissoit pas échapper, d'ailleurs il ſaisoit parler ses yeux et ses soupirs avec adresse, de maniére qu'en moins d'un mois de tems elle ſut parſaitement instruite de ce qu'il vouloit qu'elle sçût.

Il est vrai qu'elle ne fit pas tout l'état de sa passion, qu'il auroit pu desirer; elle en fit même quelques railleries avec l'abbé Fouquet; mais quoi qu'il en ſût averti, il ne s'en étonna pourtant point, et continuant toûjours sa pointe comme si de rien n'avoit été, il attendit que le moment favorable se presentât. Un Bal celébre le fit venir; ce ſut le Roi qui le donna à Madame, sa belle-sœur, et comme on soupçonna en ce tems-là le Roi d'en être un peu amoureux, toutes les Dames se ſaisoient une nécessité d'y paroître avec la derniére magnificence. Il n'y avoit que la pauvre Madame de Châtillon, qui ayant les plus belles pierreries de la Cour et en plus grand nombre, se trouvoit néanmoins dans l'impossibilité de s'y produire, parce qu'elle les avoit engagées quelques jours auparavant pour vingt-cinq mille livres qu'elle avoit jouées et perduës, et que son crédit étoit devenu si foible à Paris, qu'elle n'auroit pas trouvé cent pistoles à emprunter chez un Banquier sur son obligation. Madame de Châtillon ne trouvant donc point de reméde à son malheur, se résolut de ſaire la malade, et se coucha aussi triste et aussi chagrine que

jamais femme l'ait été. Le Pere La Chaize qui l'étoit allé voir, n'eut pas de peine à s'en apercevoir, et jugeant bien que le manque d'argent avoit bonne part au sujet de sa profonde melancholie, il la pressa quasi jusqu'à l'indiscretion de lui faire confidence de ce qui lui faisoit de la peine. Enfin il fit si bien qu'il tira de sa bouche l'aveu tant desiré, après quoi il prit congé d'elle precipitamment, en l'assurant neanmoins qu'il alloit travailler à lui rendre service; en effet il fut tout de ce pas chez un Tresorier qui avoit ordre de lui compter trente mille livres, lors qu'il les demanderoit, et les ayant fait emporter dans une chambre qu'il tenoit à louage dans la ruë Saint-Martin, il écrivit ce billet à Madame de Châtillon.

BILLET DU PERE LA CHAIZE A MADAME DE CHATILLON:

« Il y a long-tems que je vous aime, Madame, et » comme les passions qu'une parfaite beauté inspire ne » sauroient être médiocres, la mienne est venue à un tel » point que je n'en suis plus le maître. Jugez de sa force » par les merveilles qu'elle produit. Elle m'a fait trouver » trente mille francs à vous offrir dès ce soir même, » pour retirer vos pierreries, et toute glorieuse de vous » avoir pu rendre un service agreable, elle m'inspire » l'audace de vous prier de la traiter favorablement. Elle » se promet, Madame, que si vous aviez cette bonté, » rien ne lui seroit desormais impossible, quand il s'agi- » roit de faire quelque chose pour vous; c'est ce qu'elle » me fait dire. A quoi j'ajoute simplement qu'il est vrai, » Madame, que je ne suis ni Duc ni Prince; mais il n'y a » point de Roi qui puisse vous aimer autant que je » fais. »

Madame de Châtillon ayant reçu ce billet, n'eut pas besoin de beaucoup de reflexions pour prendre sa resolution. Elle changea tout d'abord de sentimens à l'égard du Pere La Chaize, qu'elle n'avoit jusques alors regardé que comme un chetif Moine de qui l'amour ne pouvoit servir que de passe-tems, et revenant de son erreur. elle connut qu'il étoit bon à quelque autre chose qu'à rire. En un mot elle le considera, et lui donna dans son cœur toute la distinction qu'une offre de cette consequence méritoit, et de crainte qu'il ne la soupçonnât un moment d'ingratitude, elle lui fit sur le champ cette réponse :

« Je vous avoue bien, mon Pere, que j'avois soup-
» çonné quelque chose de vos sentimens pour moi;
» mais il ne m'étoit jamais venu dans l'esprit que vous
» m'aimassiez autant que vous faites; et comme je ne
» suis point du tout femme à m'accommoder d'un amour
» médiocre, c'est ce qui m'a empêché de répondre plustôt
» au vôtre. Pardonnez, je vous supplie, à la delicatesse
» d'un cœur, qui aimant toûjours avec une extrême ten-
» dresse, veut être aimé de même, et qui pour n'être
» point trompé dans son choix, agit toûjours avec dé-
» fiance. Je me flatte, mon cher, que vous ne me con-
» damnerez point; car enfin les pleurs, les soupirs, et
» les empressemens sont des marques si peu certaines
» du parfait amour, qu'il n'y a point de perfide qui ne
» puisse contrefaire en cela le plus véritable amant : une
» femme ne sauroit donc se conduire en cette rencontre
» avec trop de circonspection, ni exiger de trop grandes
» preuves de passion et d'un entier attachement en ceux
» qui la recherchent. Celle que vous me donnez aujour-
» d'hui est si convainçante et si rare, que je serois la

» plus déraisonnable de toutes les femmes si je ne m'y
» rendois pas. Croyez-moi, mon cher Pere, qu'elle a
» fait en mon cœur tout l'effet que vous pouviez desirer.
» J'en suis charmée, et si elle me laisse quelque cha-
» grin, ce n'est que celui de me voir contrainte par une
» fatale conjoncture à accepter l'argent que vous m'offrez;
» mais si je ne puis vous témoigner par là que ma géné-
» rosité ne cede point à la vôtre, je prétends au moins
» vous marquer ma reconnoissance d'une maniére qui
» ne vous sera pas moins sensible. Venez donc ce soir,
» et preparez votre amour à tout ce qu'il peut desirer de
» plus doux. Je ne donne point de bornes à ses espe-
» rances. »

On ne peut guéres s'expliquer plus clairement; mais la Dame avoit si grand peur que l'argent lui échappât qu'elle ne voulut lui laisser aucun doute dans l'esprit. Le peu d'heures qui s'écoulerent depuis qu'elle eut envoyé sa Lettre jusques au moment que le Pere lui fit demander de la voir, lui parurent autant de siécles; elle avoit toûjours les oreilles au vent, et les yeux sur la pendule, et dans l'impatience extraordinaire qu'elle avoit de lui voir parcourir son arc, elle fut deux ou trois fois écouter le balancier, croyant qu'elle se fût arrêtée. Enfin il vint sur les neuf heures dans un carrosse chargé de dix grands sacs de mille écus chacun, qu'il fit porter par dix Valets, à peu près dans le même ordre qui se pratique en Turquie, lors qu'on donne les presens au Grand Visir. Ces gens étant entrez dans la chambre de Madame de Châtillon, poserent leur sac en sa presence, et lui en érigerent un magnifique Trophée, dont le riche poids chargeoit le plancher jusques à le faire plier considerablement. Jamais rien n'a été si superbe que cette

montagne d'argent le parut aux yeux de la Dame, elle regardoit cet amas prodigieux avec admiration, et faisant ensuite la comparaison du prix de ce qu'elle recevoit aux faveurs qu'elle devoit accorder, elle se disposoit à en faire si bonne mesure, et à les assaisonner de tant de ragouts, que le Pere n'auroit pas lieu d'être mécontent.

Mais si la Dame avoit été charmée du magnifique present du Jesuite, le Jesuite ne le fut pas moins de l'extraordinaire beauté de la Dame. Elle étoit couchée sur un lit d'Ange de satin jaune, enrichi de franges et de broderies d'argent, ce qui relevoit merveilleusement bien la noirceur de ses cheveux, de ses yeux, et de ses sourcils. Sa coëffure étoit negligée, mais tout-à-fait propre, et garnie de rubans couleur de feu, et feuille-morte; sa robe de chambre étoit d'une toile de coton extrêmement fine, et sa jupe de la même étoffe étoit toute couverte de point d'Espagne godronné, aussi bien que sa camisole. Pour sa gorge et ses bras, comme la nature ne les lui avoit pas donnez fort beaux, elle avoit eu soin de ne les point trop exposer en vûë : mais quoi que la plus grande partie de ses beautez fussent couvertes, neanmoins tout son équipage d'amour étoit si bien entendu, qu'elle ne laissoit pas d'en être fort charmante. Aussi le Pere en fut-il ému tout d'abord presqu'autant qu'il l'avoit été la premiére fois que la Comtesse d'Olonne lui avoit accordé la faveur precieuse, à la reserve qu'il n'en perdit point du tout le jugement. Il s'approcha d'elle avec autant d'assurance, que s'il n'y avoit eu rien de nouveau pour lui dans cette rencontre. Vous voyez, Madame, lui dit.il, que je tiens positivement ce que j'ai promis; puis-je me flatter que vous en ferez de même à mon égard? Quoi, mon cher Pere,

répondit la Dame d'un ton de voix plein de tendresse, après ce que votre amour fait pour moi, suis-je en droit de lui rien refuser? En disant cela, elle lui tendit la main en le regardant amoureusement, et le fit asseoir sur son lit; mais il ne demeura guéres dans cette situation; son ardeur qui n'étoit rien moins que timide, lui fit bien-tôt changer de posture, il dit peu de choses; mais il en fit beaucoup, et ce qu'il fit, valoit incomparablement mieux que tout ce qu'il auroit pu dire. Quoi qu'il en soit, sa muëtte conversation plut si fort à Madame de Châtillon, qu'elle ne pouvoit se lasser de rendre grace à la fortune qui lui faisoit en même tems deux presens qu'on ne sauroit trop estimer; savoir trente mille francs au besoin, et un amant qui paroissoit infatigable. D'un autre côté le Reverend Pere qui jouïssoit d'une belle Dame aux dépens du Roi, et qui ne lui faisoit pas une caresse dont il ne pût attendre la récompense comme d'un service à l'Etat, s'en donnoit à cœur joye et ne s'épargnoit aucun plaisir. Enfin l'un et l'autre de ces amans peu sincéres étoient les plus contens du monde.

Si la pauvre Dame avoit su ce qu'on lui preparoit, elle auroit chassé le Jesuite bien loin de chez elle, et n'auroit pris son argent que pour se moquer de lui en jouant au plus fin. Mais comme elle n'avoit pas le don de penetrer dans l'interieur des gens, elle se laissa prendre à ses mines, et jugeant toûjours de son amour par son present, ne fit aucune difficulté de s'ouvrir dans la suite avec lui, jusques à ne rien entreprendre sans son avis. Elle ne put même se défendre à son instigation de soupçonner fortement l'Abbé Fouquet d'infidélité à son égard, et dans cette pensée elle le bannit sinon de sa maison au moins de sa confiance; de sorte que ce pauvre garçon, qui pour l'avoir trop aimée, s'étoit mis dans les mau-

vaises graces du Cardinal, et avoit renoncé à toutes les esperances de sa fortune, eut le depit de se voir supplanter par un traître, et perdit presque en un même tems et les faveurs de la Cour et celles de sa Maîtresse.

Cependant la suite du tems desabusa Madame de Châtillon, et l'obligea d'avoir encore recours à lui, lors qu'elle se fut aperçûë de la trahison que le Pere lui avoit faite.

Cette Dame qui, selon que nous l'avons expliqué ailleurs, étoit parente de Monsieur le Prince de Condé, et qui d'ailleurs avoit reçu de la Princesse Douairiére une gratification de cent mille écus, étoit unie à ses intérêts non-seulement par les liens du sang et de la reconnoissance; mais encore par ceux de l'amour, qui sont infiniment plus forts. Le Lecteur aura peut-être de la peine à concilier ceci avec ce que nous avons dit du Duc de Nemours, du Maréchal d'Hoquincourt, du Prêtre Cambiac, du Pere La Chaize, de l'Abbé Fouquet, etc., mais il doit savoir qu'elle n'étoit pas de ces femmes dont le cœur étroit peut à peine loger un amant à la fois, le sien en auroit pu contenir une douzaine fort à l'aise; et de fait, elle s'étoit déja proposée, outre ceux que nous venons de nommer, et plusieurs autres, d'y recevoir le Roi d'Angleterre qui faisoit alors son sejour à Paris; si ce Prince, qui n'aimoit pas la compagnie, sur tout en amour, ne se fût retiré dès qu'il eut appris qu'il y avoit tant de monde. Pour ce qui est du Prince de Condé, quoi qu'il ne cedât ni en générosité, ni en grandeur d'ame au Roi d'Angleterre, il ne la quitta pas ainsi, soit qu'il n'en eût pas la force, ou, plus vraisemblablement, qu'il ignorât ses commerces; car il n'y auroit eu guéres d'apparence qu'il eût voulu entrer pour son tiers avec le Maréchal d'Hocquincourt et l'Abbé Fouquet dans l'en-